CROQUIM
KSELLER
E RUE SCRIBE
XGRAVEURS

GILBERT STENGER

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE CONSULAT

DEUXIÈME SÉRIE

ARISTOCRATES ET RÉPUBLICAINS

LES ÉMIGRÉS ET LES COMPLOTS
LES HOMMES DU CONSULAT

Librairie académique PERRIN et Cie.

LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
PENDANT LE CONSULAT

DEUXIÈME SÉRIE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Histoire de la Société française pendant le Consulat.

EN VENTE

1re Série. — La Renaissance de la France, 1 fort vol. in-8° écu, 1903. . . . . 5 francs.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

3e Série. — Le Monde et les salons, sous le Consulat ; 1 fort vol. in-8° écu.

4e Série. La Littérature et les hommes de lettres ; Le Théâtre et les Comédiens, sous le Consulat, 1 fort vol. in-8° écu.

EN PRÉPARATION

5e Série. — Les Beaux-Arts sous le Consulat.

6e Série. — L'armée ; le clergé ; la magistrature ; l'université, sous le Consulat.

583333

GILBERT STENGER

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE CONSULAT

DEUXIÈME SÉRIE

ARISTOCRATES ET RÉPUBLICAINS

LES ÉMIGRÉS ET LES COMPLOTS

LES HOMMES DU CONSULAT

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-EDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1904

Tous droits réservés

105323

PRÉFACE

Le présent volume est le deuxième de *l'Histoire de la société française pendant le consulat*. On y trouvera le tableau de la vieille France, nobles et royalistes, fuyant la persécution des Jacobins; aristocrates attendant, hors des frontières, qu'une révolution nouvelle, ou qu'un complot contre le premier consul, leur permît de rentrer dans leur foyer. A l'étranger, ces émigrés se groupèrent en divers lieux. Ils formèrent en Europe autant de petites sociétés qu'il fallait peindre. Leurs illusions étaient grandes, leurs misères lamentables. Le malheur dessilla leurs yeux; et rongés de regrets et accablés de souffrances, leur orgueil abaissé, leurs espérances déçues, ils finirent par se soumettre à Bonaparte, qui leur promettait l'amnistie et la restitution de leur patrimoine invendu. C'est le premier livre : Emigrés et Complots.

Puis, autour de Bonaparte, ses conseillers, les républicains issus de la Convention et des grandes assemblées de la révolution, tous les hommes qui, subjugués par son génie, lui livraient leur intelligence assagie par l'expérience, agrandie par la discussion, pondérée avec l'âge. Ministres, diplomates, jurisconsultes, ils représentent la partie la plus distinguée de la société républicaine, faisant face aux aristocrates, rentrés d'émigration. C'est le deuxième livre du volume : Les Hommes du Consulat.

Au total, ces deux livres, dont la matière est partagée entre aristocrates et républicains, — hommes de vieille souche et héros de fraîche date, — ces deux livres sont remplis par le récit de l'action de Bonaparte s'efforçant de pétrir la nouvelle société à son image. Et ce n'est pas encore, certes, avec le premier volume, — *la Renaissance de la France*, — l'histoire de toute la société de cette époque. Il reste à peindre la famille de Bonaparte, le monde et les salons des grandes dames pendant le consulat, les littérateurs, les hommes de théâtre, les artistes, d'autres encore. Ce sera le sujet des volumes suivants.

G. S.

Février 1904.

LIVRE I

LES ÉMIGRÉS ET LES COMPLOTS

CHAPITRE I

LES ÉMIGRÉS

SOMMAIRE. — Les émigrés à Paris. — Leur aspect. — Les causes de leur exil de France. — Le départ des princes. — La plus grande partie de la noblesse les suit. — Les nobles partis appellent à eux ceux qui sont restés en France. — Les Girondins poussent les nobles à l'émigration. — Louis XVI est abandonné aux fureurs des Jacobins. — Intrigues des princes à l'étranger. — La vie des émigrés à Bruxelles et dans les petites villes d'Allemagne. — A Turin ; au château de Chamberloust, chez l'Electeur de Trêves. — Le comte d'Artois. — Plaisirs et jouissances des émigrés, au début de l'exil. — Coblentz. — Intolérance de ceux qui y résident. — La vie de « Monsieur ». — La misère des émigrés commence. — Leurs occupations pendant leurs loisirs. — Jeux et chansons des émigrés. — Jours cruels. — Armée de Condé. — Sa composition. — Ses officiers. — Licenciement de cette armée. — La dispersion des émigrés. — Le centre de l'émigration à Hambourg. — En Prusse ; en Toscane. — Métiers des grands seigneurs réduits à la pauvreté. — L'héroïsme des femmes. — Les illusions des aristocrates. — La vie des princes. — Le comte d'Artois à Holyrood. — Le nouveau roi Louis XVIII. — Sa maison; ses courtisans; sa politique. — Il est entouré d'intrigants; ses affidés, ses espions. — Visite, au roi, du prince de la Trémoille. — Les princesses à Naples. — La duchesse d'Orléans en Espagne. — L'inclination des émigrés à rentrer en France. — Ils suivent l'exemple des grands seigneurs qui sont revenus à Paris. — Loi d'amnistie. — La joie de ceux qui sont rentrés. — Leur manière d'agir à Paris. — Leurs sollicitations pour récupérer tout ou partie de leurs biens. — Fouché et Réal. — Tribulations de ceux qui sollicitent leur radiation de la liste des émigrés. — Leurs idées et leur conduite changent après cette radiation. — Les sentiments de Bonaparte à leur égard.

On voyait alors, dans les rues de Paris, au commencement du Consulat, quelques passants dont les habits fanés, et d'une coupe démodée, trahissaient un long séjour hors de France. Allemands, Italiens, Anglais?... On n'aurait su dire. Les hommes cheminaient, tête basse, confus de leur accoutrement vieilli; les femmes, la taille serrée en de vieux vêtements et les épaules couvertes d'un petit schall, s'en allaient plus alertes, menant par la main des enfants tout ébahis du spectacle ambiant. Ces hommes, ces femmes, n'étaient autres que des émigrés : les bannis, les persécutés depuis dix ans, rentrés en cachette pour retrouver, enfin, un peu de bonheur, et respirer l'air de la patrie.

On les regardait, sans mot dire, si on les reconnaissait; on se montrait indulgent pour ces égarés, qui avaient expié si misérablement leur erreur. Quelques années plus tôt, on les eût dénoncés. Maintenant, on s'efforçait de les soustraire aux recherches de la police, toujours vigilante et toujours implacable. On déplorait leurs longues souffrances, l'état précaire de leur existence, et déjà l'on avait pardonné. Si on les eût suivis, on les aurait vus monter les étroits escaliers d'une haute maison et s'enfermer en une mansarde, sans feu l'hiver, où ils se nourrissaient de maigres aliments. Tous étaient pauvres et malheureux.

On en fusillait encore en la plaine de Grenelle. Ceux-là avaient rencontré d'anciens valets à l'âme vile, ou des créanciers irascibles, qui se vengeaient en se faisant délateurs. Le nom plébéien, sous lequel ils se dissimulaient, — Lassagne, sujet suisse, comme Chateaubriand, — porté sur leur passeport et indiqué à leur portier, n'était pas toujours un masque suffisant. L'expression aristocratique de

leur visage, leur conversation polie, leurs gestes, leur courtoisie envers les humbles, révélaient, tout de suite, leur personnalité mystérieuse. De petites gens, ces inconnus, que l'on voyait marcher avec distinction, saluer, interroger, répondre d'une façon peu vulgaire, comme aucun des ouvriers dont ils se disaient les compagnons!... Oh! non!... Malheur donc à ceux qui se trouvaient en face d'un ennemi. C'était la prison du Temple d'abord, puis un jugement sommaire emportant condamnation à mort, en vertu des lois draconiennes, qui subsistaient contre ceux, dont les noms n'étaient point biffés de la liste si complexe des émigrés.

Ah! ces gens, si déchus aujourd'hui, la plupart sans famille et réduits à la mendicité, comme on les aurait étonnés, lorsqu'ils portaient beau à Versailles, dans les salons du Roi, ou prenaient place dans les carrosses de la Cour, si on leur eût montré, en un miroir magique, la trame de leurs années douloureuses, passées loin de la France; et d'autres, les moins illustres, les petits nobles de la province, vivant jadis en leurs manoirs, au milieu de leurs paysans respectueux, n'eussent-ils pas conspué l'augure malveillant, qui leur aurait prédit, qu'après avoir tout sacrifié à leurs princes, par honneur ou par devoir, ils seraient abandonnés à leur pauvreté, sans compensation, bien aises d'accepter d'un soldat de fortune les places les plus humiliantes, pour ne point mourir de faim.

Pourquoi étaient-ils partis?... Les Allemands ne le pouvaient comprendre. Ces émigrés n'avaient-ils pas autrefois des places, des honneurs enviables, une existence élégante et fastueuse; n'étaient-ils pas heureux? Que s'était-il passé en eux, au-

tour d'eux, pour rendre plausible ce coup de folie? Les mémoires du temps nous l'expliquent.

Après la prise de la Bastille, le comte d'Artois et les Condé, effrayés des violences de la populace parisienne, franchirent les frontières de France. Ils furent les premiers. Le comte d'Artois et ses deux fils, sous la conduite du duc de Sérent, leur gouverneur, se rendirent à Turin; les autres se réfugièrent en Allemagne. Et, aussitôt, ils appelèrent à eux leurs amis, ceux qui partageaient leurs craintes ou leurs préjugés, afin de se créer un parti, une fronde militante, pour agir sur l'entourage du Roi et le forcer à la résistance. Ensuite partirent les grands seigneurs, obéissant aux princes. Personne, au surplus, ne voulait croire à la durée de l'effervescence populaire. Ce n'était que feu de paille, disait-on. Avant trois mois, on serait de retour à Paris où l'on retrouverait le peuple maté et les roturiers plus souples. Et comme on saurait leur faire payer ce bouleversement et cette anarchie! On les bâtonnerait, ces mutins. Les concessions du Roi étaient une faute. Les Etats généraux, l'Assemblée nationale : fantasmagorie, représentation de fantoches à balayer! Il ne fallait qu'un peu d'énergie, pour anéantir toute cette clabauderie de petites gens[1].

Mais, loin de s'éteindre, l'agitation grandissait. Les bourgeois, exaltés par leurs premiers triomphes, excitaient le peuple à la rébellion. Le peuple, d'ailleurs, souffrait. La disette était permanente. Les femmes de Paris, aux premiers jours d'octobre, s'en allèrent à Versailles, afin de rame-

1. De Puisaye, *les Emigrés*, t. II.

ner le Roi aux Tuileries. Ce fut miracle si, en ce retour, la famille royale ne fut point massacrée. Bientôt les châteaux flambèrent, ou furent mis au pillage[1]. Les paysans y arrivaient précédés de tambours et d'un drapeau tricolore, s'encourageant à l'assaut des murailles. Pour éviter la mort, il fallait fuir en l'état où l'on se trouvait. Si on se laissait prendre, après avoir subi tous les outrages, on était pendu aux créneaux de la tour féodale. Dès lors, l'aristocratie prit peur; et, depuis ce jour, on ne vit sur les routes de France que berlines se dirigeant, en toute hâte, vers les frontières. On partait sans préparatifs, sans effets, sans argent,

1. Forneron, *Histoire des émigrés*, t. Ier, p. 122.

« Rester au château, c'était défier l'opinion. Contre ces insolents, le campagnard était sans pitié. Des hommes assemblés de plusieurs paroisses accouraient, tambour battant, un drapeau déployé, et ils poussaient des hurlements, en s'invitant mutuellement au pillage. On les voit, par exemple, à Montcuq (Lot) emporter le blé, les lits, les matelas, 120 draps, 42 douzaines de serviettes, 54 nappes, 240 chemises, 11 robes de soie, 12 robes de mousseline ou indienne, 12 jupes de basin, 32 paires de bas de soie, 5 tentures de tapisserie d'Aubusson. La marquise de Pechvigairol-Fondain, ainsi dépouillée, est réduite à vivre aux frais des personnes charitables qui la nourrissent et l'habillent. Sa tante, âgée de quatre-vingt-quatorze ans, est jetée, le même jour, sur un tas de fumier, au milieu du village. Elle y meurt, en regardant les paysans qui se partagent son linge, ses meubles, sa vaisselle d'étain et de faïence, le grain, même les portes, même les fenêtres. » (Cela en juillet 1789.)

P. 124 : « C'est en août 1789 que M. de Barras est découpé en morceaux devant sa femme; que la princesse de Listenay et ses deux filles sont attachées nues à des arbres; que le chevalier d'Ambly a les cheveux arrachés, est jeté sur un fumier et piétiné par les paysans; que Mme de Montésu et ses invités sont torturés pendant huit heures, jusqu'à ce que, dévorés de soif, ils demandent de l'eau et sont noyés dans l'étang.

« C'est en novembre 1789 et dans les mois suivants, qu'à Castelnau, près Cahors, on coupe la tête à un des frères de Billud, et l'on en fait dégoutter le sang sur les lèvres de l'autre frère; que la comtesse de la Mire est prise dans son château de Davincourt par ses paysans, qui lui dépècent les bras; que M. Guillin est rôti, et mangé sous les yeux de sa femme; que les abbés de Langoiron et Dupuy sont appelés dans la cour du département à Bordeaux et que le peuple enlève leur tête de dessus leurs épaules et les promène au bout d'une pique.... que M. de Marbeuf est étranglé pour avoir semé de la luzerne au lieu de blé; que M. de Bar est brûlé dans son château. »

abandonnant à l'intendant le soin des fermes et des bois; aux valets, aux vieux parents, quand ils vivaient encore, la garde des enfants. « Ces prêtres, ces nobles, disait Danton, ne sont point coupables, mais il faut qu'ils meurent, parce qu'ils sont hors de place, entravent le mouvement des choses et gênent l'avenir. »

Ce fut bientôt une mode. Les femmes, bercées par les grands mots d'honneur, de conscience, de devoir, poussaient leur mari ou leur fils à l'expatriation. Elles encourageaient cette nouvelle croisade, parlant avec enthousiasme de chevalerie, de dévouement aux princes et aux droits de la noblesse, que les nobles devaient défendre. Le Roi, on le reniait ; on le traitait de Jacobin. Ce fut pis encore, lorsqu'il eut accepté la Constitution. Aux yeux de tous ces croisés, ce n'était plus qu'un incapable, ne méritant ni qu'on le défendît, ni qu'on se sacrifiât pour lui. Les princes, au contraire, le comte d'Artois avant tous les autres, nourri d'illusions par ses courtisans, plein de jactance et d'étourderie, donnaient un grand exemple qu'il fallait suivre.

Eh quoi! on se laisserait discuter par la roture, par tous ces gens du tiers, comme on les appelait[1]. Les grands seigneurs de la Cour ne pourraient plus émarger sur la liste royale; il n'y aurait de pensions et de sinécures rétribuées, que par la volonté de la nation!... Quelle misère!... Les frères du Roi, depuis leur entrée dans le monde, avaient dilapidé plus de vingt-cinq millions; et toute cette pluie d'or aurait une fin!... Et la foule des courtisans, des valets, des grippe-sous, des aventuriers,

1. Lamothe-Langon. *Mémoires d'un émigré*, t. Ier, p. 198 et suiv.

qui vivaient des largesses royales, resterait sans ressources !... C'était impossible ! Il n'y aurait donc plus de Cour... ! et les nobles répétaient qu'il n'y en avait qu'une, en Europe, une seule, digne d'être admirée et enviée, la Cour de Versailles. Et malgré les abus, malgré les misères du peuple, ils voulaient quand même la maintenir et la faire durer.

Ceux que ces diatribes ne parvenaient point à convaincre étaient méprisés, vilipendés, honnis. Les femmes leur envoyaient des quenouilles, des bonnets de coton. Comment résister à cette moquerie, à cette honte? Alors on partait. On partait, lorsque l'émeute grondait au milieu des petites villes et dans les villages. On se couvrait de vêtements grossiers et, ainsi travesti, le soir, en suivant les chemins creux, on s'en allait, de cité en cité, d'auberge en auberge, à pied, du côté de l'Allemagne, de la Suisse ou de l'Italie. Mais toujours avec l'espérance de revenir, après quelques mois d'absence.

Les princes, de leur côté, excitaient les nobles à ces départs. Partout ils faisaient répandre le bruit de l'armement des puissances de l'Europe, pour soutenir les droits de la noblesse et les prérogatives de la royauté[1]. La Russie, disait-on, mobilisait ses navires; l'empire d'Allemagne, ses armées. On calcula plus tard, qu'en récapitulant les mensonges de la *Gazette de France*, il y aurait eu plus de trois millions d'hommes en mouvement, pour appuyer le soulèvement de l'aristocratie française contre la Révolution. Et pourquoi, d'ailleurs, les événements ne se suivraient-ils pas,

1. Marquis de Marcellus, *Souvenirs de l'émigration*, p. 19.

ainsi qu'on le prévoyait? Une armée de soldats prussiens, conduite par le duc de Brunswick, ces durs soldats façonnés à la discipline du grand Frédéric, devait s'unir à ce grand effort, dirigé contre la France[1].

Ces nouvelles se propageaient de château à château, et les dernières hésitations s'effacaient. Les maris et les fils s'exilaient, après s'être munis d'un passeport, qui leur donnait libre accès vers les frontières. Car bientôt les municipalités ombrageuses ne laissèrent plus passer ces beaux fuyards se dérobant en foule depuis l'arrestation du Roi à

1. Chateaubriand. *Mémoires*. t. III. p. 28.

« Je sentais, dit-il, que l'émigration était une sottise et une folie. « Pelaudé à toutes mains, dit Montaigne, aux Gibelins j'étais Guelfe ; aux « Guelfes, Gibelin. »

Il s'explique sur l'émigration avec M. de Malesherbes. Il rapporte les paroles du défenseur de Louis XVI.

« Je le trouvai très animé, dit-il. Les crimes, continués sous ses yeux, avaient fait disparaître la tolérance politique de l'ami de Rousseau. Entre la cause des victimes et celle des bourreaux, il n'hésitait pas. Il croyait que tout valait mieux que l'ordre de choses alors existant. Il pensait, dans mon cas particulier, qu'un homme portant l'épée ne pouvait se dispenser de rejoindre les frères d'un roi opprimé et livré à ses ennemis. Il approuvait mon retour d'Amérique et pressait mon frère de partir avec moi. »

P. 29 : « Je lui fis les objections ordinaires sur l'alliance des étrangers, sur les intérêts de la patrie. Il y répondit. Des raisonnements généraux passant aux détails, il me cita des exemples embarrassants. Il me présenta les Guelfes et les Gibelins s'appuyant des troupes de l'Empereur ou du Pape ; en Angleterre, les barons se soulevant contre Jean sans Terre. Enfin, de nos jours, il citait la République des Etats-Unis implorant le secours de la France. Ainsi, continuait M. de Malesherbes, les hommes les plus dévoués à la liberté et à la philosophie, les républicains et les protestants, ne se sont jamais crus coupables, en empruntant une force qui put donner la victoire à leur opinion. Sans notre or, nos vaisseaux et nos soldats, le Nouveau Monde serait-il aujourd'hui émancipé? Moi, Malesherbes, moi qui vous parle, n'ai-je pas reçu, en 1776, Franklin, lequel venait renouer les négociations de Silas Deanes, et pourtant, Franklin était-il un traître? La liberté américaine était-elle moins honorable, parce qu'elle a été assistée par Lafayette, et conquise par les grenadiers français ? Tout gouvernement qui, au lieu d'offrir des garanties aux lois fondamentales de la société, transgresse lui-même les lois de l'équité, les règles de la justice, n'existe plus, et rend l'homme à l'état de nature. Il est licite, alors, de se défendre comme on peut, de recourir aux moyens qui semblent les plus propres à renverser la tyrannie, à rétablir les droits de chacun et de tous. »

Varennes. On avait compté jusqu'à soixante-quinze berlines sorties de Paris en un jour, et aux relais de poste, beaucoup, faute de chevaux, y avaient attelé des bœufs. Ce fut incontinent une presse indicible. Tous ces voyageurs, aux premiers temps, étaient gais et bruyants, les routes étant nouvelles pour eux. Ils quittaient enfin leur pigeonnier, comme l'écrivait Chateaubriand, leur vieux manoir dont les murailles avaient pesé, durant des siècles, sur les épaules de leur famille. Ils avaient la foi, ils avaient l'enthousiasme. Ils attendaient toutes les faveurs des princes qu'ils allaient rejoindre. Arriver des premiers ; quel honneur ! « Eh quoi ! vous n'êtes point encore partis », disait-on aux retardataires. « Vous n'obtiendrez rien plus tard ; vos enfants ne seront jamais rien. » Et il n'y avait pas de paroles plus séduisantes sur l'esprit des grands seigneurs, qui avaient pris l'habitude de vivre des subsides de la Cour. Tous accouraient vers les exilés, abandonnant le Roi, à qui les vieux nobles de province restaient seuls fidèles.

Au début, il fut même de bon ton de faire parade de sa fuite[1]. On se montrait une dernière fois aux Tuileries, à la messe du Roi, en costume de voyage, pour prendre congé de la famille royale, et puis on partait : les plus favorisés dans les berlines de la Cour, qui, ne faisant plus de voyages à Versailles, étaient à leur disposition. Au boulevard, que le peuple avait baptisé « boulevard de Coblentz », le boulevard des Italiens de nos jours, où était ouvert alors le glacier Tortoni, se trouvait la Bourse de l'Emigration. Les agioteurs de l'époque offraient des écus aux partants, remboursables à cent pour

1. Jacques de Thibaut, p. Gérard de Contades.

cent, dans les trois mois du départ; c'était toujours le temps que devait durer cet exil. Seulement, en cette hâte à s'évader, les filous étaient avertis, et par les cochers, de connivence avec eux, le plus grand nombre des émigrants étaient rançonnés ou volés durant leur trajet. Mais qu'importe! la contre-révolution, le grand mot de ce temps-là, était certaine; et puis, à Coblentz, la foule déjà s'organisait, et les arrivés entre eux se comptaient, et les cent premiers se targuaient d'obtenir toutes les grâces, toutes les distinctions, à l'exclusion des autres!

Les Girondins[1], qui dirigeaient la Révolution, loin de s'opposer à cette expatriation soudaine, tâchaient de l'activer et de la rendre générale, pour livrer à la nation les biens des absents, champs et châteaux guettés des tripoteurs d'affaires qui pullulent innombrables, aux jours d'anarchie. Ces biens, en effet, furent séquestrés, puis déclarés « biens nationaux », enfin partagés en lots et vendus. Les nobles dépouillés ne s'émurent pas outre mesure à l'étranger.

1. Forneron, *Histoire de l'émigration*, t. Ier, p. 238.

« Les Girondins s'acharnent contre les émigrés ; ils voient des victimes qui échappent ; ils veulent les ressaisir par des décrets, et comme ils ne peuvent pas les tuer plusieurs fois, ils se donnent la jouissance de les condamner plusieurs fois à mort, pour toutes les formes de leurs crimes. Peine de mort contre les émigrés, pour s'être assemblés au delà des frontières (9 novembre 1791) ; pour être restés en France (23 octobre 1792) ou dans les colonies (8 novembre 1792) ; pour n'y être pas restés (23 mars 1793); puérile répétition des mêmes anathèmes, comme dans l'excommunication du moyen âge ; féroce persécution contre ce qu'ont laissé en France les émigrés, contre leurs femmes et leurs enfants (15 août 1792); contre leurs parents (7 décembre 1793) ; contre leurs débiteurs, s'ils tiennent leurs engagements (5 mars 1794). Les enfants, s'ils ont plus de dix ans, sont des émigrés (23 octobre 1792). Le mariage est dissous de plein droit par l'émigration (15 octobre 1794). Les dénonciateurs ont des primes (23 mars 1793). « Il faut, disait le capucin Chabot, qu'un enfant puisse envoyer un émigré à la guillotine. »

Quand ils reviendraient, ils ne doutaient pas qu'ils ne fussent rétablis en tous leurs droits.

Et de même, aux armées, les officiers nobles, au lieu de prêter serment à la nouvelle constitution, désertèrent, abandonnant leurs grades, dont furent nantis aussitôt les jeunes sous-officiers. Ils étaient, ceux-là, presque tous nés bourgeois, imbus contre la noblesse d'une haine farouche, comme leurs proches. Et ils acceptèrent, avec joie, cette désertion, qui livrait les postes les plus élevés de l'armée à ceux qui possédaient le génie militaire. Eux, aussi, poussaient leurs supérieurs à l'émigration, fomentant plutôt qu'ils ne la réprimaient la révolte des soldats contre leurs chefs.

Quant aux prêtres, les mots de Voltaire persistaient dans toutes les consciences. « Il faut écraser l'infâme », avait écrit le philosophe de Ferney, en parlant de l'esprit clérical ; et, comme les biens des moines étaient une proie aussi alléchante que ceux des nobles, on fit aux religieux, quels qu'ils fussent, séculiers ou reclus, une guerre à outrance. On les traqua, on les emprisonna, on les condamna à mort, pour s'emparer de leurs immenses richesses. Contre eux, de préférence, la persécution fut terrible, et ils n'y échappèrent qu'en s'exilant. Presque tous quittèrent leur paroisse et s'établirent en Suisse, en Italie, en Espagne, d'autres en Allemagne et en Angleterre ; partout où ils espéraient pouvoir gagner leur vie[1].

1. De Puisaye. *Mémoires*, t. II, p. 374.

« Se cacher » dit-on plus tard. Mais il faut rester plusieurs mois dans un taudis, au fond d'une rue de village, sans ouvrir les fenêtres ; il faut demeurer immobile dans le silence, dans l'obscurité, dans le même air ! A Rennes, plus de huit cents êtres vivent cachés dans des souterrains, dans des espaces si étroits, qu'à peine peuvent-ils se retourner... Ils ne sortent que la nuit pour respirer un moment ; ils ne mangent que ce dont se

Ainsi, les princes, pensant désorganiser les forces vives de la patrie, s'unissaient inconsciemment aux fauteurs d'anarchie[1]. Quand il n'y aurait plus de nobles pour dépenser de l'argent, plus d'officiers pour diriger les armées et la marine, plus de fonctionnaires pour présider aux rouages multiples de l'administration; quand il n'y aurait plus, nulle part, ni tête ni bras dirigeants, ils espéraient être maîtres de la France. Les nobles formèrent donc le plus grand nombre des proscrits; mais, avec eux, combien de bourgeois et d'artisans, et de laboureurs et de valets, qui les suivirent, montrant la volonté de soutenir la royauté expirante, poussés d'ailleurs par la crainte, autant que par loyalisme. Alors tous, à Turin d'abord, où vivait le comte d'Artois, chez son beau-père; à Worms ensuite, où s'était établi le prince de Condé; à Coblentz, où bientôt se trouva la foule des petits nobles qui ne demandait qu'à se battre; à Bruxelles, où les grands seigneurs s'étaient installés avec leurs valets et leurs chevaux, en des hôtels loués pour une saison, tous réunis composèrent la Cour et l'armée des princes, qui ne parlaient que de conquérir la France.

Louis XVI, abandonné aux fureurs des Jacobins, désapprouvait hautement l'émigration, et surtout les projets de ses frères. Il leur envoyait, à Coblentz, ses messages par le marquis de Clermont-Gallerande, son émissaire de confiance, leur faisant con-

privent ceux qui se sacrifient pour les abréger. Le souvenir de ces lugubres journées pèse sur l'âme de ceux qui les ont subies. Une femme qui a été plusieurs mois cachée à Bordeaux écrit : « Je ne recommencerais pas. J'y « fus entraînée pas à pas. Je me laisserais arrêter. Je crois être sûre que « c'est le parti que je prendrais aujourd'hui que je sais ce qu'il m'en a « coûté de dégoût. »

1. De Guilhermy, *Papiers d'émigration*.

naître combien étaient funestes à sa cause, à sa sûreté, à l'avenir de la monarchie, ces rassemblements de nobles aux frontières, prêts à appuyer les armées étrangères. L'ambassadeur du Roi, c'est à peine si la petite Cour de Coblentz le voulait recevoir ; et l'on ne tenait point compte de ces avis, venus de Paris. Le Roi n'était pas libre, disait-on, et on se refusait à croire à sa perspicacité politique. « Monsieur » et le comte d'Artois n'étaient pas éloignés de proclamer sa déchéance et de se substituer à lui dans la conduite des affaires de la monarchie française.

Toutes ces intrigues des frères du Roi laissaient l'Europe indifférente. Les grandes puissances bernaient les princes de belles promesses, afin d'entretenir entre Français cette lutte fratricide qui devait être si profitable à elles-mêmes. Elles n'étaient en armes, ces puissances, que pour se garder en respect l'une l'autre. Quand la France était forte, la justice régnait en Europe. On redoutait les résolutions prises à Versailles. Maintenant, la France révolutionnée n'était plus à craindre, et l'Allemagne pouvait convoiter l'Alsace et la Lorraine ; la Prusse, le Hanovre ; la Russie, s'installer en Pologne. Quant à l'Angleterre, elle dominerait en despote sur les mers. Infortunés princes, infortunés courtisans, qui ne vivaient que d'illusions, et n'eurent les yeux dessillés qu'après toutes les misères de la défaite !

Aux premiers mois, ce fut charmant. A Bruxelles[1], les plus riches vivaient fastueusement comme en

1. Chateaubriand, *Mémoires*, t. III, p. 54 :

« A Bruxelles était le quartier général de la haute émigration. Les femmes les plus élégantes de Paris et les hommes les plus à la mode, ceux qui ne pouvaient marcher que comme aides de camp, attendaient dans

France. Ils se recevaient entre eux, donnaient des bals, s'invitaient à dîner dans les cabarets à la mode et, au moment de régler leurs dépenses, répandaient sur la table un paquet de louis, demandant à l'hôtelier s'il était satisfait : puis envoyaient aux badauds de la rue, par les fenêtres, les reliefs du repas. Ils s'étaient entourés d'un grand train de maison et rivalisaient de luxe au Parc, avec les dignitaires de la Cour autrichienne. Les grandes dames de Versailles, émigrées avec leurs maris, s'adressaient aux couturières de Paris pour la façon de leurs robes; et tout de suite elles décrivaient à leurs amies de France les merveilles de leur toilette, autant pour exciter l'envie de leurs anciennes rivales, que pour attirer à elles de nouvelles recrues[1].

Dans les petites villes de l'Allemagne, où avaient échoué les émigrés sans ressources, les manies des margraves et des ducs occupaient les loisirs de tous ces désœuvrés. Ils se moquaient du margrave de

les plaisirs le moment de la victoire. Ils avaient de beaux uniformes tout neufs; ils paradaient de toute la rigueur de leur légèreté. Des sommes considérables qui les auraient pu faire vivre pendant quelques années, ils les mangèrent en quelques jours. Ce n'était pas la peine d'économiser, puisqu'on serait incessamment à Paris. Ces brillants chevaliers se préparaient par les succès de l'amour à la gloire, au rebours de l'ancienne chevalerie. Ils nous regardaient dédaigneusement cheminer à pied, le sac sur le dos, nous petits gentilshommes de province, ou pauvres officiers devenus soldats. Ces Hercules filaient aux pieds d'Omphale les quenouilles qu'ils nous avaient envoyées, et que nous leur remettions en passant, nous contentant de nos épées. »

1. Forneron (t. Ier, p. 215) : « En Angleterre, les Harcourt anglais reconnurent pour leur aîné le duc d'Harcourt et lui offrirent une maison à Staines, près Windsor, où se rassemblaient, dans des fêtes joyeuses, les Beauveau, les Fitz-James, les Mortemart. A Richmond, Horace Walpole recevait MM. Cambis, d'Hénin, de Lauzun, de Fleury, du Barry. « Nous « nous réunissons le soir, écrit l'un d'eux. Nous jouons au loto. Je les « trouve insensés. Calonne leur envoie d'énormes mensonges. Ils les avalent. « Ils poussent leurs espérances jusqu'aux cieux. Le lendemain, ce sont « nouvelles d'horreurs commises, et les voilà, les pauvres âmes, dans le « désespoir. »

Bade, du margrave d'Anspach, du duc de Wurtemberg dont ils critiquaient les mœurs dissolues. Ils se rappelaient leurs beaux jours de Versailles où ces petits princes, en visite, paraissaient de si minces personnages; où leurs filles, au couvent, étaient « tapotées » et tournées en ridicule. Ces nobles ne pouvaient se départir de leur vanité et même, entre eux, ils se disputaient sur l'ancienneté de leur famille et la ferveur de leur foi royaliste. Cet état d'esprit, dénigrant et boudeur, était exaspéré par l'infortune. On le retrouvait partout; c'était leur meilleur plaisir que de se répandre en critiques, ce qui leur semblait une manière d'être supérieurs à leurs hôtes. De Turin, le comte de Vaudreuil, l'ami du comte d'Artois, flagellait de vives satires la Cour du roi Victor-Amédée, dont il était l'obligé, et qui, à ce titre, aurait dû être respecté. Mais, pas du tout. Il traitait de « ladres » les princes sardes, les accusant de ne s'occuper que de « billevesées », d'assister à l'opéra le soir, et de passer leurs journées à la récitation du rosaire, partageant ainsi leur vie entre Dieu et le diable[1]. « On est à Turin mystérieux, cérémonieux, gonflé, je ne sais quoi, écrivait-il. Je vous assure que je préférerais la société d'un financier de Paris à celle de la Cour de Turin. Les princes et les princesses sont de la matière à canonisation, qui ne ressemble à rien. »

L'émigration, autour des princes, groupa bientôt plus de vingt mille personnes parmi lesquelles

1. Ce n'est pas le sentiment de Doppet (p. 55) :

« Malgré les bontés hospitalières du roi de Turin, écrit-il, les émigrés se conduisent si bien, que le comte d'Artois fut forcé de prendre maison en ville et de quitter la Cour. Toute la dépense de sa cuisine et celle de ses gens roulent sur les provisions du papa, qui, de plus, obtint, de ses ministres, une provision de 300.000 livres pour M. son gendre. »

Voir également *Mémoires d'un émigré*, par Lamothe-Langon, t. Ier.

on comptait douze mille nobles. Les autres, — bourgeois riches, — étaient satisfaits de s'assimiler à la noblesse, mais la noblesse les tenait à distance. A Turin, le comte d'Ecquevilly ne parlait d'eux qu'avec mépris, les appelant « Messieurs du Commun ». A Coblentz, plus tard, quand on organisa l'infanterie et la cavalerie, les bourgeois furent réunis en corps séparés et on les affubla d'un costume beaucoup moins beau que celui des nobles[1]. Ils acceptèrent cette déchéance, pour se vanter, un jour, d'avoir fait partie de l'armée des princes. Ce serait un titre aux faveurs de la Cour, lorsque l'ancien état de choses serait rétabli. Il y eut alors deux armées, celle de Worms, de cinq mille combattants, sous le commandement du prince de Condé, et celle de Coblentz, de quinze mille soldats, sous la direction des princes, qui distribuèrent à leurs amis et à leurs courtisans les brevets de colonel. Ces brevets furent vendus, d'ailleurs; et ce n'était pas trop de cet argent pour parer à tous les besoins de tant d'hommes en armes. Les princes empruntèrent même deux millions aux banquiers d'Amsterdam et acceptèrent, sans sourciller, toute la fortune de Calonne, qui venait d'épouser l'une des veuves les plus riches de l'Europe. En échange de quoi, l'ancien ministre de Louis XVI obtint la confiance du comte d'Artois et fut chargé de toutes les affaires de cette nouvelle Cour.

Car ce fut une Cour, plus vicieuse peut-être, et plus agitée de caquets et de médisances que celle de Versailles. L'Electeur de Trèves, l'oncle des princes, leur avait abandonné son château de

1. Comte d'Allouville, *Mémoires secrets*, t. II, p. 290.

Chamberloust. « Monsieur » y vivait à part des autres, avec ses amis et sa favorite, la comtesse de Balbi. Les intrigants, les fous, les imposteurs, tourbillonnaient, sous la main de Calonne, autour du comte d'Artois ; et l'on vit renaître aussitôt les abus du régime déchu. L'achat des chevaux, la confection des habillements, devinrent le prétexte d'un gaspillage effréné, alors que la police et l'espionnage, organisés par l'ancien ministre, absorbaient la plus grande part des ressources disponibles. On créa ensuite un état-major général de huit cents officiers, et les aides de camp des princes eurent, eux aussi, leur état-major ; si bien qu'après avoir payé cette foule chamarrée de galons, il ne restait plus rien pour les simples soldats. Les nobles pauvres, dénués de tout, astreints à porter le fusil, ne mangeaient plus, faute d'argent, que des pommes de terre, sans pain.

Le comte d'Artois n'avait cure de ces misères. Lorsqu'il était arrivé à Coblentz, il y avait été reçu comme un souverain par toute la noblesse présente. Ceux qui avaient des chevaux étaient allés au-devant de lui sur la route, après avoir franchi le Rhin. Les Auvergnats s'étaient montrés les plus empressés. Dès leur rencontre, le prince avait mis pied à terre et s'était fait présenter ceux qu'il ne connaissait pas. Puis, il s'était rendu au camp où il avait entretenu ses familiers de toutes ses espérances. « Le coup d'œil était superbe, écrit la marquise de Lâge. Chacun se disait : « C'est bien là « notre prince, notre espoir, le « petit-fils de « Henri IV. » On se pressait autour de lui. Tous voulaient le toucher. Il avait cette grâce charmante qui plaît aux Français et puis ce regard de Louis XV, à ce que disent les vieux. Chacune de ses phrases

était recueillie avec charme. Il avait l'air de leur roi. »

Ah ! comme au milieu de ces flagorneries, les souffrances des soldats, petits nobles, héroïques quoique obscurs, devaient être négligées ! Les femmes françaises venues avec leurs maris se disputèrent aussitôt l'honneur de former sa Cour, avec les Allemandes attachées à l'Electeur. Dès lors, au château, ce ne fut que fêtes et grandes mangeries. Malgré les subsides de l'oncle, qui donnait à ses neveux le pain, le vin ordinaire, la viande de boucherie, et leur fournissait le linge, les dépenses de chaque mois, pour la table, se balançaient par un déficit de 50.000 francs. Il y avait vingt cuisiniers. Lorsqu'ils quittèrent le château, quatre-vingt-dix couverts d'argent avaient disparu, ainsi que huit cents douzaines de serviettes. Le reste à l'avenant.

Durant ces premiers temps d'exil, les royalistes ne connurent que les jouissances et les plaisirs. La duchesse de Gontaut ne parle de Coblentz qu'avec enthousiasme. Les émigrés y accouraient comme à une nouvelle capitale. On y vit les princes de Prusse, le duc de Brunswick, les ambassadeurs de Danemark, de Russie, d'Espagne. Les jours où « Monsieur » et le comte d'Artois recevaient au château les délégations des provinces de France, il n'y avait pas de résidence royale plus animée, ni de plus grand air, en Europe. Des gardes, des officiers de toutes armes, se tenaient respectueusement dans les antichambres, et chaque délégation attendait, avec recueillement, le moment d'être introduite et de présenter ses hommages. Et si les nouvelles étaient bonnes, ce jour-là, si quelque message était arrivé de Vienne, de Berlin, de Saint-Pétersbourg, l'enivrement de ces royalistes se manifestait

en paroles émues et ravies. Il s'exalta, en transports sans fin, le jour où on leur annonça qu'un congrès devait se réunir à Aix-la-Chapelle, pour régler les affaires de France.

Les arrivants s'étonnaient de retrouver, en cette petite ville, les habitudes de Paris. Les promenades étaient remplies de gens élégants à cheval, d'autres à pied, comme aux Champs-Elysées. L'heure des repas était la même ; et, comme à Paris aussi, lorsqu'on offrait à souper, il était de règle de ne servir qu'une omelette, une salade et deux desserts. Les femmes y assistaient peu nombeuses, quatre, cinq, en présence de vingt-cinq ou trente invités, soit qu'elles fussent en plus petit nombre que les hommes dans la ville, soit qu'elles ne voulussent point se montrer sans toilette. D'ailleurs, il n'était pas d'usage de faire des visites générales au début, et les relations ne s'établissaient qu'à la longue. Trois fois par semaine, l'Electeur ouvrait ses salons : l'un où l'on jouait au billard ; l'autre où se tenait un concert ; le troisième où l'on faisait un peu de musique. Les femmes assises, les hommes debout, l'Electeur passait avec des mots aimables pour chacun. Toute étiquette de Cour était bannie, et, « à la révérence près, lorsque entrait l'Electeur, on se serait cru à une redoute », écrit la vicomtesse de Broc.

Jamais, néanmoins, il n'y eut autant d'intolérance qu'à Coblentz, pour les nouveaux venus. On tenait registre du jour de chaque arrivée. L'émigré portait-il la cocarde blanche, à sa descente de voiture, dans la grande rue de la ville[1] ? S'était-il enrôlé

1. Marquis d'Ecquevilly, *Histoire secrète de Coblentz*.

tout de suite? De quel patronnage indiscuté se recommandait-il? Sinon, il n'avait qu'avanies à recevoir. Le comte de Saint-Maurice[1], le fils du prince de Montbarey, un des ministres de Louis XVI, assailli de huées parce qu'il arrivait trop tard, fut menacé d'être jeté dans le Rhin, s'il couchait dans la ville. Chateaubriand, qui revenait d'Amérique, fut accueilli très froidement. On lui reprochait son indifférence, avant qu'il se fût expliqué.

Comme aux clubs de Paris, l'esprit de secte dominait en cette foule passionnée[2]. Au *Café des Trois-Couronnes*, où elle se réunissait, il régnait une intransigeance despotique, devant laquelle ne trouvaient point grâce les personnes le plus haut placées. On y censurait l'empereur Léopold, le roi de Prusse, pour leur incohérence, leur goût du plaisir, pour leurs maîtresses. L'abbé Louis, envoyé de Paris par quelques monarchistes clairvoyants, y fut accablé d'invectives. Il était venu dans l'espoir d'une conciliation; mais d'Entraygues[3] veillait; et cet intrigant politique répondit à cette démarche par un pamphlet qui fit rompre toutes les négociations entamées. « *Pas de conciliation* », écrivait-il. Suleau, le virulent journaliste des *Actes des Apôtres*[4], continuait sur le même ton d'acrimonie. Il avait reçu 20.000 francs de Calonne pour ce journal, qui devait soutenir à Paris une politique hargneuse contre le Roi, féroce contre les Jacobins. Et puis, Calonne, toujours brouillon et toujours plein de son importance, avait conçu le projet de cons-

1. De Montrol, *Histoire de l'émigration*. Marquise de Lage, *Mémoires*.
2. Comte d'Allonville, *Mémoires secrets*, p. 290.
3. Né en 1755; fut assassiné à Londres en 1817.
4. Né en 1758; fut massacré au 10 août 1792, sur les excitations de Théroigne de Méricourt.

tituer, à Trèves, des Etats Généraux où la noblesse française représentée aurait pu balancer l'autorité de la représentation nationale de Paris. Le comte de Meun fut chargé de dresser la liste de ceux qui devaient en faire partie. Mais, quoi qu'on fît, ce projet ne put réussir. Néanmoins, les princes, prenant au sérieux leur simulacre de gouvernement, refusaient de reconnaître les distinctions honorifiques accordées à Paris par le Roi. Ils se firent remettre les croix apportées par les émigrés et ils en distribuèrent de nouvelles. Ils croyaient naïvement que la France était avec eux, partageait leur passion et leur haine, et ils accumulaient sottises sur sottises.

« Monsieur », le futur roi, agissait avec plus de retenue. Sans se détacher pleinement de cette politique impatiente et aveugle, il vivait, sans bruit, avec sa favorite, la comtesse de Balbi, chez laquelle il se rendait tous les soirs [1]. Son gros corps enfoncé en un fauteuil devant la cheminée, tournant le dos à la coquette qui se faisait coiffer et changeait de linge derrière lui, il contait plaisamment à ses familiers, devant qui l'agréable femme ne se gênait point, une foule d'anecdotes très décolletées, riant de concert avec eux, pendant qu'il agitait le bout de sa canne dans l'entre-bâillure de ses souliers. Son triomphe était de citer, à propos, quelques vers de tragédie, ou un hémistiche latin, tiré des épîtres d'Horace. De bonne heure, il se retirait.

Pendant que chaque prince suivait sa marotte, beaucoup d'émigrés tombaient dans la misère

1. Comte de Neuilly, *Souvenirs* (p. 44).
« La comtesse de Balbi était laide avec des yeux superbes, un esprit extraordinaire, rempli de saillies et de naturel. » (C'était une Caumont-Laforce.)

sous les armes[1]. Ils écrivaient en France des lettres éplorées, et, sans être découragés, ils se lamentaient longuement, éprouvant déjà les plus dures souffrances. Ce n'était qu'un commencement. Les plus pauvres recevaient des princes 45 francs par mois. Avec cette petite somme, il leur fallait vivre dans les baraques installées autour du camp, baraques tenues par des juifs, par des tripoteurs et des aventuriers, qui, après quelques mois de trafic, venus comme porte-balles, paradaient en de vastes magasins qu'alimentaient de marchandises des chevaux et des voitures à eux[2].

Afin d'occuper leurs loisirs, tous ces gentilshommes avaient embelli de jardins anglais les alentours de leurs tentes adossées à la forêt.

1. Chateaubriand. *Mémoires*, t. III, p. 64 :

« Nous avions des tentes. Du reste, nous manquions de tout. Nos fusils, de manufacture allemande, armes de rebut d'une pesanteur effrayante, nous cassaient l'épaule et souvent n'étaient pas en état de tirer. J'ai fait toute la campagne avec un de ces mousquets dont le chien ne s'abattait pas. »

P. 70 : « J'ai vu de vieux gentilshommes, à mine sévère, à poils gris, habits déchirés, sac sur le dos, fusil en bandoulière, se traînant avec un bâton et soutenus sous le bras par un de leurs fils. J'ai vu M. de Boishue marcher seul et triste, pieds nus dans la boue, portant ses souliers à la pointe de sa baïonnette, de peur de les user; j'ai vu de jeunes blessés couchés sous un arbre et un aumônier en redingote et en étole à genoux à leur chevet, les envoyant à saint Louis dont ils s'étaient efforcés de défendre les héritiers. Toute cette troupe pauvre ne recevait pas un sol des princes, faisant la guerre à ses dépens, tandis que les décrets achevaient de les dépouiller et jetaient nos femmes et nos mères dans les cachots. »

2. *Jacques de Thibault*, par Gérard de Contades (p. 73) :

« Les acheteurs, dans cette armée de gentilshommes, sont maladroits et incapables de se priver pour faire baisser les prix. Les vendeurs sont insatiables et font la loi sur tout. L'on ne saurait du reste se plaindre trop des gens du pays, puisque les vivandiers, qui sont à la suite de l'armée, presque tous Français, sont les premiers à voler de la sorte. Cette canaille, qui se prétend, d'ailleurs, très bien pensante en révolution, est de la plus scandaleuse et de la plus indécente rapacité. Il se mêle, en outre, quelque nuance d'impertinence dans la conduite de ces marchands. Leur fortune est des plus promptes. Ils arrivent avec rien, couverts de vieux haillons, et bientôt les chevaux et les voitures paraissent. Cependant l'état-major ne fait rien pour réprimer les abus. La maréchaussée a trouvé de faux poids et l'on n'a pas connu la punition du coupable. »

Quelques-uns avaient fondé une académie [1], où l'on parodiait les hymnes républicains, où l'on entonnait quelques chants héroïques, les romances des *Troubadours béarnais*, dont raffolaient ces infortunés [2]. Les dimanches, ils organisaient au camp des bals, où venaient s'esbaudir quelques bourgeoises et de jolies paysannes allemandes, rayons de joie en leurs jours de tristesses. Et quand même, — avant qu'on les eût envoyés au siège de Thionville, où, entraînés à la suite de Brunswick, dans les boues de la Champagne, ils ne savaient comment échapper au désœuvrement. Dans les cafés de la ville, dans les baraques autour du camp, la plupart de ces soldats gentilshommes passaient leur temps à jouer. Les chefs interdirent le jeu. Les plus enragés se réunirent alors dans les fourrés de la forêt, où ils purent, sans crainte, se livrer à leur passion détestable. Le loto avait leur prédilection, et les tenanciers du jeu, qui leur louaient des cartons, finirent par amasser une petite fortune [3].

1. Comte de Contades, *Emigrés et Chouans*.
2. Forneron, *Histoire de l'émigration*, t. Ier, p. 332.
Voici l'une des chansons qui se chantaient à Coblentz :

Marauds, qui méritez cent fois
Le carcan, la marque et la corde,
Vous voilà réduits aux abois;
Pour vous plus de miséricorde.
Bon, bon (*bis*) j'espère, et vite et tôt
Tout s'arrangera comme il faut (*bis*).

Sur ce que d'Artois ordonna
Force gibets on prépara.
Fouettez par cy, pendez par là,
Ces avocats, ces renégats,
Ces scélérats du haut en bas!
Bon, bon (etc.).

3. *Jacques de Thibault*, par Gérard de Contades (p. 47) :
« Le macao recommence comme la chasse. Il est l'occupation du plus grand nombre qui y portent leur prêt et briguent incessamment les faveurs de la fortune. Ceux qui ne jouent pas, enfermés dans le *stube* de l'auberge, vulgairement appelé *bouzin* à cause de sa mauvaise odeur, spéculent en

Ruinés, sans linge, sans habits, sans argent, leur morgue ne diminuait point. Détestés des paysans, qu'ils voulaient traiter comme leurs vassaux[1], chassant sur leurs terres et les insultant, ils éprouvaient leur vengeance toutes les fois qu'ils sortaient isolés. On les assassinait.

Les grandes dames, restées en France, séparées de leurs maris et de leurs amants, n'étaient pas plus heureuses. Désolées, elles écrivaient, ignorant si leurs lettres arriveraient à destination et ne tomberaient point aux mains des républicains, qui les rendraient publiques. Justement, leurs correspondances furent saisies à Longwy par l'avant-garde du général Kellerman et, ensuite, imprimées. Que de désespoir on y lut, que de plaintes où l'amour le plus éperdu enflammait les recommandations les plus naïves[2]. Et du côté des amants, que de confiance, que d'illusions et, souvent, quelle détresse!

politique pendant la matinée. Chaque compagnie a ses publicistes et ses dissertateurs, aux sentences desquels on cède le plus souvent sans contradiction. Après un mauvais dîner arrosé d'eau, on revient au *bouzin*. Le jeu y est plus cher; la galerie plus nombreuse. Chacun fait sa digestion à sa manière, les uns enfermés en de noires rêveries, les autres livrés à des plaisirs bruyants. La soirée s'écoule ainsi. Ceux qui ont de l'argent soupent avec des œufs, du vin et du pain blanc. Les autres avec du lait caillé et du pain de munition, plus mauvais cette année (1795) qu'à l'ordinaire. »

1. De Guilhermy, *Paniers d'un émigré*, p. 49.

2. A M. de Jarnac, écrite d'Aix, 5 octobre 1792 :

« Reviens promptement, mon ami, ma vie, mon bonheur. Avec quel plaisir je m'occuperai de toi. Je veux te gâter au moins un grand mois, et te faire oublier dans mes bras toutes tes souffrances. Ménage bien ta santé et pense que tu dois partager mon lit et trouver une femme bien tendre, bien complaisante, bien obéissante, et qui serait fâchée d'être trompée dans son attente. Allons, en attendant, contentons-nous de l'illusion. Mille et mille baisers au plus aimé des poulets. Il faut te ménager, si ta tête prenait feu trop tôt, tu m'entends! Tout pour moi. Point de partage avec ton oreiller. Adieu encore. Deux bons baisers! »

A M. le baron de Vincy, au quartier des princes, septembre 1792:

« Vous me dites, mon adorable ami, que vous avez des hémorroïdes. Cela m'inquiète cruellement. Ne pourriez-vous pas vous faire mettre des sangsues par un aristocrate, s'entend ? Je compte sur votre cœur et votre délicatesse pour espérer que vous m'aimerez toujours. Je me pâme, mon tout, quand je *pense* à vous. Mon mari vous embrasse et vous aime de tout son

On sut ainsi qu'ils couchaient en des étables et manquaient de pain. Le chevalier de Beausire se plaignait d'avoir porté la même chemise pendant deux mois. Et la haine s'amassait en ces cœurs ulcérés par les privations! Beaucoup gardaient soigneusement la liste de ceux dont ils se vengeraient à leur rentrée en France, liste de petits bourgeois qui ont acheté leurs domaines, de paysans qui ont incendié leur château et qu'ils feront bâtonner et qu'ils feront pendre, en représailles des cruautés exercées contre leur famille. Hélas! leur famille, que devient-elle ? Où sont leurs enfants, leur femme, leur père, leur mère? De temps à autre, le crieur public distribue la liste des victimes du bourreau. On y lit un nom aimé et l'on apprend que l'on est veuf, ou bien orphelin! Le fatal couperet a anéanti une lignée d'ancêtres ! Et comment sont-ils morts? Qui a recueilli leurs dernières volontés? Où retrouver leurs tombes? Que de douleurs pour ces malheureux, accablés par leur misère, par des lois terribles de proscription, et qui ne peuvent revenir en leur patrie!

Des jours plus sombres et plus cruels les attendaient.

Réunis en corps d'armée, ils sentaient en eux une force respectable; ils conservaient leurs espérances; les épreuves de la guerre soutenaient leur

cœur. Votre dernière lettre était pour moi seule, mon tout aimable. Oh ! qu'elle était tendre ! Je vous aime, mon cher ami, je vous aime ! »

Et cette autre à M. de Goulard :

« Nous sommes dans une triste situation. Je n'ai pas d'argent pour acheter du pain. Nous sommes dans un village couchés sur du foin. Nous passons quelquefois cinq jours sans avoir de ration et restons vingt heures à cheval, sans rien manger. Je voudrais être dans un autre corps. Il ne me reste que mon cheval qu'il faudra bientôt manger. »

courage, et ils marchaient bravement au feu, surtout dans l'armée de Condé, admirablement disciplinée. Mais leurs alliés vaincus et les armées républicaines avançant sur eux, on licencia les compagnies de Coblentz aux ordres des Bourbons. Un jour, tous ces gentilshommes, minés par la maladie et dépourvus de tout, furent avertis qu'ils ne devaient plus compter sur aucun subside et qu'ils étaient déliés de leur engagement, l'Autriche et la Prusse se refusant à les employer plus longtemps[1].

Seule, l'armée de Condé fut maintenue[2].

Il y eut alors parmi ces nobles, très pauvres, une angoisse exaspérée. Qu'allaient-ils devenir? Deux

1. Las-Cases, *Mémorial* (t. V, p. 229) :

« La scène changea comme par magie, et nos malheurs apparurent aussitôt dans toute leur affreuse nudité. Soit trahison, soit faiblesse, soit intérêt de sa politique, ou maladie dans son armée, soit force réelle ou seule adresse du général français, le roi de Prusse traita secrètement avec lui, fit soudain volte-face et marcha vers la frontière, évacuant le territoire de la France. Alors commença pour nous la plus épouvantable débâcle. Le langage ne saurait rendre les indignes traitements dont nous fûmes l'objet ni le juste ressentiment dont un cœur généreux dut se remplir contre les Prussiens, nos alliés. Nos princes dégradés, méconnus, insultés par eux ; nos équipages, nos effets les plus nécessaires, notre linge même pillés ; nos personnes bassement maltraitées; tels nous fûmes pêle-mêle poussés au dehors de la frontière, par nos amis, nos alliés. »

2. De Pradt, *la France, l'émigration* (t. II, p. 326) :

« Le corps armé connu sous le nom d'armée de Condé s'est formé en 1791 : il a été licencié le 1er mai 1801. En 1792, il fut posté dans le Brisgau, lorsque le duc de Brunswick entra en France. Il a été deux fois à la solde autrichienne, deux fois à la solde anglaise; il s'y trouvait à l'époque du licenciement: il a été incorporé pendant un an, deux ans dans l'armée russe. Il est venu en Suisse avec celle qui périt à Zurich. Après la campagne de Champagne, et le licenciement de la grande armée émigrée, le corps de Condé fut conservé. Alors, le prince, dans une lettre adressée aux émigrés qui pouvaient se présenter pour faire partie de son corps, déclara qu'il avait été suivi de 3.000 gentilshommes. Sur ces entrefaites, M. le duc de Richelieu vint offrir au prince, de la part de l'impératrice Catherine, des établissements en Crimée. En 1800, l'Angleterre s'était proposé de transporter ce corps en Egypte, avec l'armée du général Albercrombie. L'armée de Condé doit avoir compté, dans tout le temps de son existence, 8.000 gentilshommes. »

P. 328 : « Pendant dix ans, l'armée de Condé a combattu contre des Français. Quelles qu'aient pu être ses intentions, ses adversaires étaient

frères, après s'être embrassés, se précipitèrent dans le Rhin. Quelques-uns s'étaient fait suivre de leurs

des Français, ses auxiliaires des étrangers, qui, à l'exception des Russes, étaient les ennemis de la France et dépouillaient la France. Si en 1793-1794, et dans le cours des autres années, l'Autriche eût prévalu, la France perdait l'Alsace et la Lorraine. L'armée de Condé, malgré ses bonnes intentions, lui avait prêté son bras pour opérer ce dépouillement, comme les émigrés avaient aidé à prendre Dunkerque pour l'Angleterre, Condé et Valenciennes pour l'Autriche, la Martinique encore pour l'Angleterre. Comment a-t-on pu s'y méprendre ou affecter de s'y méprendre sur des intentions aussi claires ? Dès 1792, le 5 août, le prince de Hohenlohe, général autrichien, refuse des secours au prince de Condé, pour amener la reddition de Loudun, en disant : « J'en suis désolé pour le prince de Condé, mais l'inten- « tion des puissances n'est pas qu'il occupe, dans ce moment, Loudun, ni « aucune autre place de l'Alsace. » Comment un Français a-t-il pu continuer de servir avec l'Autriche, après avoir été témoin du spectacle que le prince de Condé retrace lui-même dans ses mémoires (p. 75), à savoir que la guerre faite par l'Autriche n'avait d'objet qu'un accroissement de territoire pour elle. La partie conquise de l'Alsace était traitée en province autrichienne. Dans tous les villages, sur toutes les routes, le général autrichien faisait planter des poteaux avec l'aigle à deux têtes; il donnait aux postillons la livrée de l'empereur. Et puis, combattez avec les étrangers! Les Alsaciens indignés revinrent aux républicains. Ramener la France à ses frontières sous Louis XIII, la Somme au nord, la Champagne à l'est, voilà à quoi, en définitive, l'armée de Condé a travaillé pendant dix ans ! »

Voici, d'après Jacques de Thibault, l'état des officiers de l'infanterie noble du corps de Condé au 1er février 1789 :

Chef inspecteur : le prince de Condé.

Colonels : comte de Mazancourt, marquis de Mauroy, comte de la Varenne, comte de la Saulaye.

Lieutenants-colonels : marquis de Mazancourt, baron de Drée, de Beaumanoir, d'Harnois de Blanqui.

Compagnie n° 1 :

Capitaines : de la Chaise, chevalier de Laizer.

Lieutenants : Deschaberts, de Ligny.

Sous-lieutenants : de la Jante, de Corn, chevalier de Chilleau, de Boussières.

Compagnie n° 2 :

Officier supérieur : le comte de Mazancourt.

Capitaines : chevalier de Rospiée, vicomte de Chigny.

Lieutenants : de Blaise, de Lagrange.

Sous-lieutenants : de Lhuillier, vicomte de Gironde, de Vernier, de Clercy.

Compagnie n° 3 :

Capitaine-chef : marquis de Mauroy.

Capitaines : d'Espeyron, de Pélissier.

Lieutenant : Le Vanneur.

Sous-lieutenants : de la Rue, de Lagarigues, de Boisdelles, de Couffin.

Compagnie n° 4 :

Capitaine-chef : comte de la Varenne.

Capitaines : comte de Riolet, comte de Guilhem.

femmes, installées en des voitures de louage, où elles vivaient. Comment se déplacer puisqu'ils étaient

Lieutenants : de Loureau, chevalier de Vignes.
Sous-lieutenants : chevalier d'Elbée, chevalier de Sartiges, chevalier du Chatel, chevalier de Besson.

Compagnie n° 5 :
Capitaine-chef : comte de la Saulaye.
Capitaine : comte Ch. du Hautoy.
Lieutenants : chevalier de Ripert, de Brux.
Sous-lieutenants : de la Corbière, de Courcelles, Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier de Serres.

Compagnie n° 6 :
Capitaine-chef : marquis de Mazancourt.
Capitaines : comte de Tschoudy, Le Bœuf.
Lieutenants : baron de Tschoudy, du Chevalier.
Sous-lieutenants : du Chambon, de Bourdeille, de Chapdelaine.

Compagnie n° 7 :
Capitaine-chef : baron de Drée.
Capitaines : vicomte de Montesson, de Mory.
Lieutenants : de Buor, de Contréglise.
Sous-lieutenants : de Tersac, de Rolland, de Chaffry, de Belinaye.

Compagnie n° 8 :
Capitaine-chef : de Beaumanoir.
Capitaines : de la Laurencie, de la Rochassière.
Lieutenants : de Charmoilles, de Ribourgueil.
Sous-lieutenants : de Lespinasse, de Mezières, de Sauvigard, de Jersaillon.

Compagnie n° 9 :
Capitaine-chef : comte d'Harnois.
Capitaines : baron du Pontet, comte de Corsac.
Lieutenants : Maillard, chevalier Dury.
Sous-lieutenants : de Franceschi, de Formigier, de Crespy, de Garat.

Compagnie n° 10 :
Capitaine-chef : comte de Bardonneuche.
Capitaine-commandant : de Laujamet, de Chale.
Lieutenants : Fauchet de la Ligerie, de Thiriot.
Sous-lieutenants : de Beaujeu, de Vormeselles, de Beaudot, de Bonafous.
= Fauche-Borel, t. Ier.

Le frère de Mirabeau, qui commandait sous Condé la légion de son nom, forcé de quitter la Suisse, avant de partir, fit cette chanson :

Dans Bâle, la grande ville,
Le sénat [illegible],
Dans [illegible] de bure,
L'autre jour décréta, ah ! ah !
Que loin de ses murailles
Tout étranger s'en aille,
Que la seule canaille
Doit seule rester là, ah ! ah

sans ressources? Ceux qui avaient des chevaux ne pouvaient plus les nourrir et ne pouvaient les vendre, personne ne voulant les acheter. Ils partirent, cependant, errant de village en village, implorant des secours aux lieux où ils passaient, et, sur les routes, demandant l'aumône aux voyageurs de diligences. Partout ils étaient molestés et pourchassés, parce qu'on les savait nécessiteux et que d'eux il n'y avait rien à recevoir. Et sur les chemins d'Allemagne, des poteaux se dressèrent avec cette mention : « Il est interdit aux juifs et aux émigrés de séjourner ici. »

A travers tous les pays d'Europe, fuyant les troupes républicaines victorieuses, afin d'éviter un jugement et une condamnation à mort, on vit les femmes et les hommes, entassés sur des charrettes, s'en aller, ignorant où ils s'arrêteraient. Beaucoup cheminaient à pied, couchant le soir dans une hôtellerie, où, le lendemain, faute d'argent, ils étaient dépouillés de leurs hardes et maltraités. Au Helder, il y eut foule pour ces départs précipités. Sur le Rhin, on se disputa les barques qui menaient à Mayence. Et les voituriers rançonnaient ces pauvres gens et, de concert avec les paysans, les versaient dans les fossés où ils étaient volés sans vergogne. Ceux qui étaient surpris par les Français envahisseurs étaient presque toujours fusillés. Quelques-uns échappaient à cette exécution, grâce à la pitié de leurs hôtes, qui s'en chargeaient jusqu'à ce qu'ils pussent s'évader. Une pauvrette, à Bruxelles, fut soustraite ainsi à la vindicte républicaine par la fille du fossoyeur, qui la fit cacher dans une tombe où, pendant plusieurs jours, elle lui donna sa nourriture. Quelques femmes nobles fuyaient avec leurs servantes; mais souvent, dé-

sespérées de tant d'épreuves, les servantes se révoltaient contre leurs maîtresses. La comtesse de Tracy dut subir leur atroce vengeance. Sur le chemin, elles la mirent nue, lui enlevèrent ses vêtements qu'elles prirent et lui laissèrent les leurs, après l'avoir narguée des plus outrageants quolibets : « Que désire Madame pour son dîner? » lui disaient-elles. « Faut-il faire avancer la voiture? Madame ira-t-elle au bal, ce soir? Quelle robe mettra-t-elle? » Et elles s'éloignèrent de l'infortunée, abreuvée de tant d'insultes.

L'histoire de cette dispersion après le licenciement de l'armée de Coblentz est navrante. Dès ce jour, les émigrés ne furent plus certains du lendemain. Installés dans une ville, les nouvelles conquêtes des Français, ou bien la persécution des magistrats municipaux, les forçaient à s'exiler du lieu où ils avaient trouvé le repos. Et il fallait partir tout de suite, même malade, et le plus souvent sans argent. Par la température la plus rude, sous une rafale de neige, mal vêtus, ils étaient chassés de leur demeure. Les villes suisses, les ports de la Belgique et de la Hollande, les plages de l'Angleterre étaient attristés par les malheurs de ces expatriés, qui ne savaient où porter leurs pas. Chateaubriand a laissé un tableau lamentable de sa vie errante[1], durant des semaines, jusqu'à

1. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe* (liv. VII).

Voici comment il dépeint la dispersion des émigrés, et le licenciement de l'armée de Condé :

« Quand on licencie une armée, elle retourne dans ses foyers ; mais les soldats de l'armée de Condé avaient-ils des foyers ? Où les devait guider le bâton qu'on leur permettait à peine de couper dans les bois de l'Allemagne, après avoir déposé le mousquet qu'ils avaient pris pour la défense de leur roi ?... Il fallut se séparer. Les frères d'armes se dirent adieu et prirent divers chemins sur la terre. Tous allèrent, avant de partir, saluer leur père et leur capitaine, le vieux Condé aux cheveux blancs : le patriarche de la gloire donna sa bénédiction à ses enfants, pleura sur sa tribu dispersée

Ostende, où il fut embarqué pour un port anglais. Il dut la vie à la bonté d'une femme du peuple qui, le voyant blessé, l'enveloppa d'une couverture et le soigna jusqu'à ce qu'il pût supporter la traversée du détroit. Chacun allait où le poussaient sa fantaisie et son espérance, où des amis l'appelaient. Les émigrés se répandirent partout, en Amérique, au Canada, en Perse, en Russie ; et partout, si quelques-uns se laissèrent aller aux vices qu'engendre la misère, le plus grand nombre sut imposer le respect par une résignation à la mauvaise fortune, par l'amour du travail et de l'économie.

On ne peut parler avec justice des émigrés qu'en se mettant, par abstraction de leur qualité, à la place de ces nobles qui, du jour au lendemain, passèrent d'une vie heureuse et honorée à une existence indigente et persécutée. Jadis ils avaient été servis par des valets empressés ; ils avaient été sevrés de la moindre fatigue. D'autres avaient vécu à la Cour de Versailles au milieu des somptuosités les plus éblouissantes ; et, quelques mois après, tous couchaient sous des tentes, pansaient leurs chevaux, les menaient au ferrage, lavaient leur linge et jeûnaient par force. Ne furent-ils pas à plaindre ?

Rentrer en France était impossible. La Terreur y sévissait dans toute sa cruauté et les lois contre eux

et vit tomber les tentes de son camp avec la douleur d'un homme qui voit s'écrouler les toits paternels... Nous quittâmes Verdun. Les pluies avaient défoncé les chemins ; on rencontrait partout caissons, affûts, canons embourbés, chariots renversés, vivandières avec leurs enfants sur leurs dos, soldats expirants ou expirés dans la boue...

« A Arlon, nous aperçûmes sur la grande route une file de chariots attelés : les chevaux, les uns debout, les autres agenouillés, les autres appuyés sur le nez étaient morts, et leurs cadavres se tenaient raidis entre les brancards ; on eût dit des ombres d'une bataille bivouaquant au bord du Styx. »

étaient inexorables. Ils se groupèrent dans les villes qui voulurent bien les accueillir. A Londres, d'abord, les familles les plus titrées qui, dans le même quartier, s'établirent; les Harcourt, les Beauveau, les Vérac, les Fitz-James, les Mortemart se réunirent les uns près des autres. Privés de leur fortune, ils menaient leur vie en raison de leur médiocrité, se visitant pour prendre le thé, apportant leur sucre pour leur boisson et, comme galanterie suprême, tirant de leur poche une bougie qu'ils plaçaient allumée sur la cheminée. Chez Mme de Saisseval et Mme de Lastic, ensemble dans une grande pièce, le matin un prêtre venait dire la messe à une petite chapelle qu'à la hâte on dressait; puis, la chapelle enlevée, quelques femmes s'installaient autour d'une table pour y confectionner de menus objets payés très cher par les dames anglaises, avides de ces petits ouvrages sortis des mains des Françaises. Le soir, la même pièce se transformait en salon où se retrouvaient les amis des deux exilées.

Il y eut aussi, en Angleterre, un grand nombre de prêtres vivant de travaux accomplis en commun[1]. Quelques moines étaient hospitalisés chez de grands seigneurs qui, par originalité, faisaient payer leur

1. L'abbé Lambert, *Mémoires sur l'émigration*, p. 157) :

« (En Suisse) j'ai vu très peu de prêtres en soutane. Ils étaient presque tous avec d'anciens habits courts, ou avec des habits laïques qu'ils s'étaient vus forcés de faire faire en France. Ces habits étaient de toutes les étoffes, de toutes les formes et de toutes les couleurs et offraient une sorte de scandale aux ecclésiastiques étrangers, qui ne connaissaient pas les raisons de cette singularité. J'ai vu des robes de chambre devenues des habits de visite et de cérémonie. Tout le reste des vêtements était en proportion de l'habit. Les émigrés avaient une tenue moins pauvre et étaient cependant loin de la magnificence et du luxe. C'étaient les débris de leur ancienne opulence qu'ils faisaient servir, et les plus somptueux étaient ceux qui pouvaient se parer d'un habit neuf, de quelque drap qu'il fût. Il n'y avait plus de recherche dans les toilettes. Les femmes mêmes n'avaient

bienfaisance, en recommandant aux religieux de se montrer en leur costume, sur la pelouse, devant les fenêtres du château, afin d'animer la solitude des jardins et de complaire à leurs invités, tout étonnés de ce spectacle.

Mais le centre le plus important de l'émigration fut à Hambourg, le grande ville du Nord, où les exilés pensaient échapper toujours aux persécutions des républicains[1]. Ils y arrivèrent au nombre de

de parure que leur vertu et leur propreté. L'élégance des dentelles et des étoffes avait disparu. Tout ce qui les couvrait était solide et durable. »

Note de la page 196 : « Des gens de 50.000 francs de rente faisaient des sacs de toile pour 3 sols, en fournissant le fil. Une femme de chambre soutenait une famille. En général, les prêtres brodaient. Un chartreux travaillait chez un maréchal. Un prêtre était à la tête d'une blanchisserie ; d'autres moulinaient, râpaient et vendaient du tabac, faisaient des chandelles et s'employaient en des ateliers de tous genres. »

1. Comte de Neuilly, *Souvenirs* (p. 327) :

« A Hambourg se trouvaient : le vicomte d'Abzac, la marquise d'Ambert, Mlle Nina d'Ambert, la comtesse d'Asfeld, le marquis d'Ambly, M. d'Agoult, évêque de Pamiers, le vicomte d'Agoult, son frère, le marquis d'Asnières, le marquis et la marquise d'Argens, M. d'Aché, M. d'Amicourt, M. d'Apchon, M. d'Autichamp, le duc d'Aumont.

« Le chevalier de Boubers, le baron de Breteuil, de la Bélinaye, M. et Mme de Bloquart, Mme de Biencourt, de la Bourdonnaye, le marquis de Bouzols, M. et Mme de Bury, M. et Mlle de Bosredon, Mme de Bermond, Mme de Belleport, Mlle de Bouqueval, le baron de Budos, de Bois-d'Enemetz, le chevalier de Beaumont, de Béthune, le vicomte de Beaune, de Bongars, le marquis de Bonnay, le chevalier du Barry, l'abbé de Broglie, M. Boutelaud.

« Le marquis de Chastenay, de Commarque, de Colleville, de Chatellux, de Coppens, de Canpenne, Mme de Carondelet, de Château-Thierry, M. Mme et Mlles de Capelles, Mme et Mlles de Choisy, de Conzie, évêque d'Arras, Cléry, le valet de chambre de Louis XVI.

« M. et Mlle de Douai, le marquis et la marquise Ducrest, le marquis de Dunès, l'abbé Delmas, M. Danger, M. Duplessis d'Argentré, évêque de Séez.

« L'abbé d'Esparbès, M. et Mme d'Espinchal, le comte d'Escars.

« Le baron de Flotte, le baron de Fénelon, M. Fizeaux, M. et Mme de Falaiseau, de Fontbrune, le baron de Foix-Candale, le duc de Fleury, M. de la Ferté.

« M. de Gruel, le comte et la comtesse de Gimel, le chevalier de Grémion, M. de Ganay.

« M. d'Hédouville, le marquis d'Havrincourt, le marquis d'Hargecourt, le duc d'Havré, le chevalier d'Hoffelize.

« M. de Kersalaun.

« La comtesse de Lowendal, Mlle de Bourbon, fille légitimée du comte de Charolais, la comtesse de Lussan, le comte de Langeac, M. Le Roy,

vingt-cinq mille, espérant y gagner leur vie. Les Hambourgeois s'épanouirent d'aise aux premiers temps de cette installation imprévue. Ils comptaient sur la richesse que leur devait donner cet afflux de population. Sans doute, pensaient-ils, beaucoup de ces étrangers se livreraient à des dépenses considérables, sur lesquelles il y aurait de larges bénéfices. Mais quand ils les virent s'installer, en leur tenue misérable, sur les bords du bassin maritime, et la plupart tendre la main aux passants, à l'instar des pauvres honteux, ils ne manifestèrent plus, à leur égard, qu'une politesse très rogue. Ils auraient voulu les pouvoir chasser. Le marquis de Nesles et sa femme ne possédaient que d'informes chaussures, et le mari navré répétait qu'il eût bien changé sa place pour celle de son porteur d'eau à Paris.

Mme de Louvigny, M. et Mme de Lunay, l'abbé Le Mounier, M. Le Changeur, M. de Larcy, M. du Lisconet, Mme de Martel, M. et Mme de Milon, le marquis de Mesmond, de la Millière, la comtesse de Mailly, le chevalier de Montmorency, de Morel, M. Monnot, le comte de Muneret, de Mazancourt, la comtesse de More, fille du maréchal de Vaux, Mme de Matignon, fille du baron de Breteuil, de Mondavy, le marquis et la marquise de Moneys, de Montigny, de Marcillac, de Montfleury, M. Maréchal, M. et Mme de Montallé, le chevalier de Maupas, le chevalier Marin, la marquise de Montagu, le comte de Mun.

« Le comte de Narbonne, M. Orry, M. d'Osseville.

« M. de Prouville, M. Picot, M. Plantier, le duc de Polignac, de Pindray, de la Palu, le duc de Piennes.

« M. et Mme de Quatrebarbes, de Renneville, Le Rey, le marquis de Romance, le marquis de Rochemore, de Rivarol, M. Rainville, le prince de Robecq.

« M. de Saint-Hilaire, de Saint-Souplet, Mme de Saint-Aulaire, l'abbé de Saint-Albin et l'abbé de Saint-Phar, tous deux fils du duc d'Orléans, père de Egalité et d'une fille de théâtre, Mme Marquise, de Septeuil, M. et Mme de la Salle, de Sauterieau, Mme de Spada, le duc de Serent, M. et Mme de Saint-Maurice.

« M. et Mme de Toustain, de la Treyche, M. et Mme de la Tour, le comte de Tilly, la comtesse de Tessé, de Thouvenay, Mme de la Tour-d'Auvergne.

« Le vicomte de Verthamon, du Vergne, le chevalier de Vesc, le marquis de Vertillac, du Vivier, la comtesse de Vergennes, le comte et la comtesse de Vergennes, le vicomte et la vicomtesse de Vergennes, de Vaudemont, le chevalier de la Villefranche, le comte de Vérac, de Valori, le marquis de Wignacourt. »

Le marquis d'Aucourt, le comte de Touchan, le vicomte de Soulès, les chevaliers du Tilleul et du Croissy servaient comme portefaix sur le port; M. de Lovaranges était garçon épicier ; le marquis de Charost et le baron Dupin, écrivains publics; l'abbé de Cicé, l'ancien évêque de Bordeaux, donnait une leçon de géographie pour son dîner chez un maître de pension; l'abbé Geoffroy et le dominicain Gerbaux distribuaient des chansons dans les rues ; Mlle de Couchant, marchande de modes, obtenait un grand succès et employait chez elle une La Trémoille, comme demoiselle de boutique; la comtesse de Beauchamp et la marquise de Damas s'étaient enrôlées en un théâtre, comme actrices. Plusieurs femmes, en de petites échoppes érigées au coin des rues les plus larges, se livraient à un commerce de parfumerie ou de mercerie ; quelques autres tenaient des cafés. C'était également, à Bamberg, le destin de la comtesse de Caumont, de la marquise de Castellane, de Mme de Maquelon, de Mme de Neuvarenne, de la marquise de Rossi, de la marquise de Vignancourt, de la marquise de Saint-Aignan, de Mlle de Berlos, de la marquise de Rochegonde. La fille de la marquise de Guilloin, d'une beauté remarquable, attirait une foule de buveurs en son café. D'autres vivaient d'un commerce de lingerie, comme Mlles de Spada, de Torcy, de Zerlain, qui s'étaient associées.

En Bavière, à Erlang, les émigrés s'étaient réduits aux plus infimes métiers, cordonniers, tourneurs, cochers, garçons d'écurie. On y voyait M. de Saint-Senne, ancien président du Parlement de Dijon, ne vivre que des subventions de son ancien tailleur; le comte de la Vieuxville faire des commissions et se tenir au coin d'une rue; le comte de Mailly,

imprimeur; le chevalier de Lanty, domestique; la comtesse de Virieu, en apprentissage chez une ravaudeuse, plus tard établie sous un chétif auvent, avec tous les appendices de son métier; la marquise de Jumilhac, blanchisseuse, mais trop orgueilleuse et recevant les hoquets des ouvrières, ses compagnes; la marquise de Saint-Marceau, fille de boutique chez un marchand de toiles; Mme de Rocheplatte, vendeuse de fruits et de légumes; la comtesse de Périgord, gouvernante des enfants d'un négociant; la marquise de Lalande, au comptoir d'un restaurateur; la duchesse de Guiches, garde-malade. Et d'autres donnaient des leçons de danse, de musique, de chant, ou des leçons de français.

Quelques magistrats, en Toscane, s'étaient placés chez des hommes de loi, s'étaient fait huissiers, ou clercs chez des praticiens. On en vit aussi travailler à la journée chez des fabricants d'huile. Et il en était de même partout où il y avait des émigrés, des hommes et des femmes sans ressources, forcés de subvenir à leur existence en des métiers qu'ils venaient d'apprendre et qu'ils exerçaient maladroitement au début. Quelques-uns, avec un peu de fortune, avaient essayé un commerce, mais bien peu y réussirent et plusieurs s'y ruinèrent, n'ayant point l'esprit du négoce.

De France, ces malheureux recevaient quelquefois de l'argent; l'agio et le brigandage des banquiers réduisaient de moitié ces ressources, si impatiemment attendues. Ou bien, livrés à eux-mêmes, ignorant le prix des choses, ils se laissaient grossièrement tromper, et leurs privations en étaient augmentées. Les femmes, astreintes à laver leur linge, gaspillaient leur savon au les-

sivage, n'ayant jamais observé l'action de leurs servantes dans les soins du ménage. Et, lorsque dans la belle saison, elles sortaient de la ville, elles enviaient le sort des grosses paysannes, bien nourries et bien vêtues, allaitant leur enfant sur le seuil des portes. Mme de Genlis avoue que son plus grand désir eût été, en Allemagne, d'être portière.

Presque toutes se redressaient sous l'infortune, conservant leur gaîté, l'amour de l'élégance. Elles travaillaient tout le jour, et le soir elles envoyaient leurs enfants, de maison en maison, offrir le produit de leur travail; et, parées pour leur visite, elles montraient autant d'orgueil que si elles eussent été dans les grands salons de leur château, aujourd'hui ravagé et perdu. Alors, chichement nourries, elles allaient les unes chez les autres causer, comme autrefois à Versailles, parler de leurs joies anciennes, de leur bonheur évanoui, et surtout apprendre les nouvelles reçues de Paris. Les enfants accompagnaient leur mère, et, en écoutant, apprenaient les légendes de la Cour, les usages de la ville, les belles manières de la société et les idées dominantes, jadis, en ce monde étourdi et gracieux qui avait fait l'admiration de l'Europe. Les hommes venaient ensuite, rapportant les confidences des cafés, les propos des négociants et des armateurs, qui, nouvellement débarqués, étaient plus au courant des événements de France.

Oh! comme on eût voulu entendre sonner la fin de la République, de ce régime abhorré qui avait engendré tant de maux! On s'interrogeait sur les projets de Robespierre, que beaucoup savaient entouré des agents des Bourbons, comme plus tard on s'interrogea sur Barras, sur ses promesses aux royalistes de rétablir la monarchie. Pouvait-il être

cru? était-il sincère? Enfin, l'on n'épargnait guère les Chouans et les Vendéens, dont les fureurs et les cruautés éloignaient, disait-on, les chances de la royauté. Entre les émigrés et ces paysans, soulevés pour leur foi et leur Roi, il y avait peu de sympathie. On les jalousait. Puisaye était traité d'imposteur; Cadoudal, de fou illusionné, et on refusait de les soutenir. On n'avait jamais compté que sur l'intervention des armées étrangères. Calonne poursuivait ses intrigues et ses combinaisons diplomatiques, et tout le monde espérait ainsi la résurrection prochaine de l'ancienne France.

Jusqu'au coup d'Etat de Brumaire, les princes et les nobles se bercèrent donc d'illusions, prédisant, chaque jour, la chute d'un gouvernement qu'ils combattaient par tous les moyens. Un certain nombre, sous le Directoire, étaient rentrés au moment des élections, pour les faire tourner au profit des royalistes. Ils y auraient réussi, sans la réaction de fructidor, qui anéantit leurs espérances. Dès lors, les émigrés les plus remuants et les plus passionnés se lièrent aux aventuriers, afin de renverser par un attentat l'homme sur qui les moyens légaux devaient rester inefficaces. Bonaparte était le sphinx qu'ils ne pouvaient comprendre. Tantôt ils le croyaient enclin à restaurer leur prince sur le trône, tantôt hostile à la royauté légitime; et n'apercevant que ténèbres dans l'avenir, ils attendaient tout d'un coup de main. S'ils pensaient qu'un complot dût réussir, on les voyait aussitôt s'empresser vers leur Roi, croyant le moment venu des faveurs à distribuer, vantant leur constance et la fidélité à leur foi. Ils ne s'étaient pas découragés, disaient-ils, et le triomphe paraissant prochain, ils se men-

traient intolérants et d'autant plus vaniteux. Déjà, entre royalistes, les rancunes et les jalousies, que l'on vit si ardentes après la chute de l'empire, se décelaient ouvertement. Lorsqu'un noble, resté en son château, était trahi et dénoncé aux républicains, il l'était souvent par un émigré, qui se vengeait ainsi de son malheur sur un heureux.

Ailleurs, les volontaires de l'armée de Condé, prodiguant leur vie sur les champs de bataille avec leurs alliés, parlaient irrévérencieusement de ceux qui, loin des camps, s'étaient créé une existence paisible dans le commerce ou dans l'industrie, ou qui, ayant recouvré une partie de leur fortune, la dépensaient largement dans les plaisirs à Bruxelles, ou en Angleterre. Et, de même, les courtisans du Roi, ou du comte d'Artois, apprenaient sans déplaisir les embarras du prince de Condé, poursuivi par les fournisseurs de son armée, lui réclamant âprement le prix des chevaux de sa cavalerie. Les soucis de Condé étaient grands, car son armée était considérable encore, à la veille de sa dissolution, puisqu'en 1801, elle comptait 1.007 officiers et 5.840 volontaires[1].

1. Les détracteurs de ce prince ne l'ont point ménagé. Voici en quels termes parle de lui Montgaillard, espion politique (1761-1841), à la solde de qui le payait le plus cher :

« Depuis le mois d'octobre 1795, Condé m'a toujours rappelé l'homme qui refusait, en quelque sorte à Versailles, ses respects a son souverain, et qui plaçait à Lucienne ses services aux pieds de la favorite. Il hait le prétendant et le verrait, avec peine, sur le trône de France. Jamais réciprocité ne fut plus entière entre deux princes. S'il fallait parler peu du *Roi*, dans le cabinet du prince, il ne fallait point parler du prince à la Cour du Roi... M. le prince de Condé avait une caisse particulière très forte. Lors du licenciement de son armée, il réalisa environ 6.000.000 de francs, en numéraire. Pendant les dernières vingt-quatre heures qui précédèrent le départ du prince d'Uberlingen, sur les bords du lac de Constance, il fit changer, à tout prix, contre des louis et des ducats, 40.000 livres sterling de traites anglaises, par l'aubergiste qui tenait alors l'hôtel du *Sauvage*, à Bâle; en sorte que je suis certain que la cassette de M. le

C'était pis chez les princes, ne montrant que petitesse d'esprit, sans générosité. Au milieu de ces Français qui avaient quitté leur foyer et sacrifié leur fortune, les Bourbons demeuraient égoïstes, ne s'étonnant point de ces dévouements, sublimes jusqu'à la mort, parlant sans cesse de se mettre à la tête de leurs compagnies de soldats, mais n'y allant jamais. Si la noblesse avait combattu aux côtés de l'étranger, si elle s'était donnée aux princes, son intérêt sans doute l'y avait poussée ; elle voulait sauvegarder ses privilèges. Mais combien de bourgeois, mus seulement par leur dévouement monarchique, étaient venus se joindre aux nobles et partager leurs épreuves !...

Au lieu de les en remercier, les princes, le comte d'Artois surtout, ne parlaient que de noblesse, comme si les autres n'eussent pas été d'aussi bons royalistes. Brouillon, d'ailleurs, compromettant, le boute-entrain de l'émigration, agissant par les prêtres qu'il faisait crier : *A Coblentz ! à Coblentz !* dans toutes les paroisses, ce Bourbon eût vidé la France, s'il l'eût pu, au profit de son ardente haine contre les gêneurs de ses plaisirs. Ah ! comme il sait se plaindre, apitoyer son entourage sur son sort ! Il semble qu'il soit seul à souffrir. Ses lettres, qui sont restées, dénoncent un cœur pusillanime et très sec. S'il reçoit des subsides de Berlin ou de Saint-Pétersbourg, il pense à lui d'abord ; car, dit-il égoïstement, dans une lettre à son ami de Vaudreuil : « il est prouvé qu'il lui faut 80.000 francs par mois pour lui et ses enfants ». Et l'on accepte cet amour de

prince de Condé était d'environ 8 millions, lorsqu'il partit pour son exil de la Volhynie. Peu de particuliers aiment autant l'or que M. le prince de Condé ; et depuis sa sortie de France, il est devenu aussi économe qu'il était prodigue à Chantilly. »

soi-même. Il est si beau prince ! Il a été élevé à la Cour de Louis XV ; il en a pris les vices séduisants, et, comme son aïeul, malgré son libertinage, il sait se faire aimer. Il est grand, de taille svelte, de manières insinuantes et câlines. Il sait parler aux femmes, les regarder avec tendresse. Il les affole ; elles le vantent et le suivent. Elles adorent, en lui, son adresse à tous les exercices du corps, à toutes les occupations frivoles de la Cour. Il parle élégamment, sans hésitation ; ses mots sonores frappent harmonieusement l'oreille qui l'écoute. Il est, enfin, le gentilhomme accompli de son siècle. Peu brave pourtant, ni point savant, débordant de paroles, de promesses et de hâbleries, et n'ayant jamais rien appris, il ne peut, dit Lacretelle, que « suivre sans embarras la conversation d'un officier de dragons ».

Il était donc destiné à plaire à Mme de Polastron, qui l'aima tout de suite, dès qu'elle fut admise parmi les suivantes de la Reine. Douce, réservée, timide, il l'avait défendue contre les railleries d'une Cour perfide et moqueuse. Elle lui en fut reconnaissante et lui donna son cœur pour toujours. Ne pouvant se passer de lui, quand elle le sut à Coblentz, elle vendit tout ce qu'elle possédait, et elle arriva chargée de sacs d'or qu'elle déposa à ses pieds. Les jeunes courtisans la considérèrent malicieusement, effrontément même. Cette fois encore, le comte d'Artois, ému de cette tendresse passionnée, l'accueillit avec grâce, ce qui l'entoura aussitôt d'une auréole et la fit respecter.

Les émigrés se dispersant, le comte d'Artois quitta Coblentz et, avec ses amis et sa maîtresse, se réfugia en Ecosse au château d'Holyrood, dans la vieille ville d'Edimbourg. Le château était sombre,

d'un aspect de prison, situé sur une place où la petite troupe voyageuse avait élu domicile. Traqué par ses créanciers, ce Bourbon n'avait garde de s'aventurer jusqu'à Londres, et il vivait, à son grand chagrin, dans une gêne offensante pour sa dignité de prince. A sa table, il ne recevait que les hommes, ses amis ; les femmes, le soir, à son thé, où il ne faisait aucune cérémonie. C'étaient Mme de Polastron, la duchesse de Guiches, Mme de Poulpry, la marquise de Lâge, les deux Polignac et Mme de Gontaut, venue près de sa mère et très désenchantée, écrit-elle, par la tristesse de cette aristocratique réunion, si joyeuse autrefois. Les grandes familles écossaises accueillaient largement et avec honneur ces nobles émigrés, vêtus d'habits défraîchis et depuis longtemps passés de mode. Durant la semaine, tout ce petit monde usait de la voiture du comte d'Artois. Il se la réservait, le dimanche, pour ses visites aux châteaux voisins. Le caractère léger du prince triomphait de cette aggravation d'infortune ; et toujours adoré des femmes qui l'entouraient, toujours excusé en ses défauts, il ne lui manquait, au fond de cette triste demeure, que le luxe d'une Cour, — les jouissances de la courtisanerie lui étant prodiguées outre mesure.

En un milieu très différent se prélassait le nouveau Roi. Après la mort de Louis XVI, en possession du titre qu'il avait désiré si longtemps, sa première pensée fut de constituer sa maison, c'est-à-dire son ministère, un embryon de gouvernement. Il vit pourtant, en une exiguïté de ressources déprimante. Ses meubles, en ses diverses résidences, à Vérone, à Mittaw, à Blackembourg, sont d'une vulgarité cruelle pour son orgueil ; ses valets peu nombreux,

ses livrées très modestes. Il n'y a plus, comme à Coblentz, de salons dorés, ni de gardes aux portes, ni de soldats présentant les armes à son passage. Quelques pièces seulement, comme à Blackembourg, où les lits sont placés côte à côte, où la fille de Louis XVI, rendue à sa famille, partage une chambre avec sa gouvernante[1].

Point de femmes autour de lui, pas même la sienne, qui vit séparée et a remplacé son mari par une intendante, Mlle de Gourbillon, dont elle ne veut point se priver. Alors, le Roi s'est livré tout entier à la politique. Il a un ministre des Affaires étrangères, le maréchal de Castries, un ministre de l'Intérieur et de la police, le baron de Flachslanden, un conseiller intime, l'évêque d'Arras. Le maréchal est un loyal soldat, de conseil très sûr, mais trop âgé et sans initiative ; le baron, un serviteur correct, ponctuel, vigoureux encore, quoique sexagénaire, porté surtout aux intrigues de l'espionnage; l'évêque d'Arras, enfin, à la renommée surfaite, passionné, intransigeant, regrettant ses nombreuses richesses perdues, et rêvant, si une restauration avait lieu, d'absorber en lui tout le gouvernement, comme tant de prêtres, ses devan-

1. Antoine de Saint-Gervais (t. II, p. 309). lettre de d'Avaray :

« La rigueur de la saison, les gîtes les plus affreux, l'ignorance absolue où pourront reposer ces têtes princières, rien n'altère la douceur, la constance de notre adorable princesse. Uniquement occupée du Roi, tout est bien, tout est bon pour elle. Ici, la chaleur étouffait. Là, le froid glacial d'une chambre sans feu qu'il faut habituellement partager avec Mme de Serent et ses femmes, tandis que son oncle repose dans le *stade* commun (chambre où se trouve le poêle) rien ne peut lui arracher une plainte. C'est un ange consolateur pour notre maître et un modèle de courage pour nous... Vous verriez notre souverain dans un misérable réduit, n'ayant pour tout espoir que celui d'en trouver un semblable le lendemain... A côté de lui, la fille de tant de rois, la nouvelle Antigone, cette victime échappée aux bourreaux de sa famille, belle, touchante, rappelant, enfin, le meilleur des princes, sa courageuse mère et la vertueuse Elisabeth. »

Voir également de Montrol, *Histoire de l'émigration*, p. 289.

ciers[1]. Et l'on voyait aussi près du Roi le marquis de Jaucourt, le bailli de Crussol, le duc de Guiches, le comte de Duras, le comte d'Avaray, le comte de Cossé, tous prêts à remplacer ceux qui, par fatigue ou lassitude, quitteraient cette petite Cour en détresse.

De forte corpulence et sortant peu, le Prétendant épuise son temps à organiser les complots sur lesquels il compte pour devenir roi de France. Ses courriers et ses agents secrets, qui voyagent à travers l'Europe, se succèdent en son cabinet. Il n'a point d'autre préoccupation; et sa volonté, ses efforts, tout ce qu'il a de finesse et de malignité, ne tendent qu'à ce but. Jamais prince n'usa plus que lui des aventuriers qui s'offraient comme des sauveurs. Jamais aucun n'employa tant d'hommes habiles à ruiner et à trahir le gouvernement de son pays; jamais tant d'hypocrisie pour masquer les

1. Méhée de la Touche, en sa brochure *Alliance des Jacobins*, trace de lui le portrait suivant: « Depuis que j'ai vu l'évêque d'Arras et que je lui ai parlé, je suis encore à concevoir comment il a pu être question d'un pareil homme dans la discussion d'aussi grands intérêts que ceux dont il paraît avoir été chargé. Son air béat et confit peut faire fortune auprès d'une vieille dévote, mais la platitude et le décousu de ses idées, le ton niais avec lequel il les déroule péniblement, présente à l'instant l'idée de ce que le vulgaire appelle communément une ganache. Ajoutez à cela un orgueil que n'ont pu abaisser ni les humiliations que les Anglais font subir aux émigrés qui vivent de leur aumône, ni la certitude où il doit être que tout le monde connaît l'affreux métier qu'il fait auprès de son prince, dont il est le conseiller *Bonneau*. »

Des Bourbons et de la Conduite des princes (1805, p. 42) :

« Monsieur, doué d'un esprit éclairé, mais pusillanime et timide, pas communicatif par orgueil, hypocrite par habitude, ni accoutumé aux affaires de même qu'aux combats, aussi étranger dans une armée que dans un conseil, ne s'occupait que de suivre le fil de quelques intrigues de Cour qu'il ne pouvait diriger, et d'épier quelques occasions d'obtenir une influence qu'il était incapable de conserver longtemps. »

Mémoires de Louis, t. III, comte de Gognelat (p. 325) :

« Louis XVIII n'avait aucune des qualités chevaleresques, et cela n'apparut jamais mieux qu'à Vérone où il saluait, avec une abjecte et persévérante obséquiosité, tous les caporaux autrichiens qui ne daignaient pas lui rendre son salut, tant il leur semblait dépourvu de toute dignité. »

plus noirs desseins. Dès qu'il fut hors de France, le comte de Provence s'efforça de supplanter le Roi, son frère. Parmi les émigrés, on disait hautement, avec l'assentiment des princes, que la mort de Louis XVI était nécessaire. Incapable, benêt, indécis, infecté d'esprit jacobin, il devait périr. Et plus tard, lorsqu'il eut été sacrifié, tous ceux qui avaient reçu les confidences de l'infortuné monarque montèrent sur l'échafaud. Certaines brochures, publiées sous le Consulat (*des Bourbons et de la Conduite des princes*, p. 72, note), affirment que Robespierre était entouré d'agents de Louis XVIII, qui lui désignaient les victimes à immoler, les hommes, jadis zélateurs des Etats Généraux et de la Constitution. Lepelletier de Saint-Fargeau, en une nuit, gagna deux cents voix contre l'absolution du Roi et pour la mort. De qui était-il l'agent ? M. de Malesherbes fut guillotiné parce qu'il était dépositaire d'un codicille de Louis XVI recommandant ses enfants à sa sœur, non à ses frères ; le maréchal de Mouchy, pour avoir révélé à son maître les projets de l'émigration ; Madame Elisabeth, parce qu'elle avait annoncé que toutes ces horreurs seraient connues des enfants de France par elle-même. Comment expliquer toutes ces coïncidences ?

Enfin, le Prétendant s'adresse à Pichegru et s'efforce de le gagner à sa cause[1]. Il lui offre des avantages extraordinaires : le titre de maréchal de France, le gouvernement d'Alsace, le cordon rouge, le château de Chambord, avec son parc et douze pièces de canon enlevées aux Autrichiens, un million d'argent comptant, 200.000 livres de rente, un hôtel à Paris, la terre d'Arbois, portant le nom

1. Ce fut de Montgaillard qu'il se servit pour ces négociations.

de Pichegru, avec exemption d'impôts pendant quinze ans ; en outre, la pension de 200.000 livres, réversible par moitié à sa femme, et 50.000 livres à perpétuité à ses enfants, jusqu'à extinction de sa race.

Pichegru, trop long à se laisser convaincre, le Roi, pour le remplacer, reçut alors un intrigant, Duverne de Presles, qui, sous le nom de Dunois, allait et venait en Bretagne et en Normandie, semant des promesses, jamais tenues, soufflant partout la haine et la résistance. De France, ce Dunois se rendait en Suisse pour y rencontrer un agent anglais, M. Wickam, dont le seul travail était d'entretenir la guerre civile parmi les Français, dans le but de les affaiblir au profit de l'Angleterre ; et quittant M. Wickam, Dunois accourait vers le comte d'Artois, à Londres, lorsque ce prince, débarrassé de ses créanciers, put y habiter, afin d'y préparer de nouvelles intrigues.

La France, en ce temps-là, était divisée en deux agences générales, qui travaillaient pour Louis XVIII et, en répandant l'or à propos, y fomentaient des dissensions toujours renaissantes. « Précy », au dire des papiers de l'époque, « dirigeait de Berne ses agents, veillait sur les rebelles de l'Est et du Midi. Puisaye étendait ses intelligences depuis Brest jusqu'à Laval. Frotté, ayant reçu ses instructions à Londres, disposait de toute la Basse-Normandie. Bourmont activait la contre-révolution depuis Lorient jusqu'à Paris. Rochecol entretenait des correspondances depuis le Perche et le Maine jusqu'aux portes de la capitale, où se trouvait le foyer de toutes les conjurations. Pallu du Parc agissait depuis Rochefort jusqu'à Bordeaux. Mallet, ancien aide-major de Chateauvieux, était chargé

de la Haute-Normandie et de l'Ile-de-France. Juglaz s'employait dans l'Orléanais. La Picardie et la Brie étaient confiées à Butet. Toutes ces entreprises parricides faisaient l'objet d'une correspondance secrète de Paris à Lausanne, et, de là à Venise, à d'Entraygues et, de ce dernier, à La Vauguyon, en Espagne, tandis que d'autres renseignements étaient transmis, de Paris en Angleterre, par un nommé Hardenberg ».

Il n'était pas de prince plus occupé que ce roi de France, sans royaume, toujours aux aguets d'un complot à ourdir, d'une conjuration à mener à bien. Il écrit sans se lasser et, de son fauteuil, en habits très fanés, devant sa table, il agite toutes les consciences vénales, il excite toutes les convoitises inavouables. Les Cours étrangères le blâment. Quand il doit quitter le lieu où il a trouvé un asile, il ignore s'il sera reçu ailleurs. Ses vrais amis désapprouvent cette agitation malsaine, qui éloigne ses plus honnêtes partisans. Mais, autour du Roi, les illusions aveuglent ses conseillers et ses serviteurs. Le maréchal de Broglie a cédé sa place au duc de La Vauguyon, un dévot jésuite du temps de Louis XIV. Puis, ce fut Saint-Priest, à qui devait succéder d'Avaray. Aucun d'eux ne voit clairement les événements de Paris[1]. Et ce fut en vain que le

1. Montgaillard (*Mémoires secrets*) nous fait un curieux tableau de l'entourage des princes (p. 70) :

« Les uns prétendaient que Madame Royale était, par sa naissance, héritière de droit du royaume de France, et que cette princesse était devenue héritière de fait, par la mort de son père, de sa mère, de son frère. Les autres invoquaient solennellement *la loi salique*, et des deux parts on s'embarrassait fort peu de Madame Royale. Les uns réclamaient l'exécution du traité de Westphalie et les autres revendiquaient tout le pouvoir et toutes les conquêtes de Louis XIV. L'un des princes voulait jouer le rôle de roi et était très pressé de faire des proclamations et des édits. L'autre prétendait peut-être le devenir et voulait, en attendant, garder le commandement des armées. Le trône, la dictature, les subsides, le partage de

prince de la Trémoille tenta, à Mittaw, de dessiller tous les yeux. Il échoua. Témoin la lettre suivante à son ami de Frotté, en date de février 1797 :

« Je vis donc le Roi, le soir; je parlai durant deux heures et demie, sur le tort que lui avaient fait l'intrigue et les intrigants... sur la terreur qu'inspirait le nom d'agent du Roi, pris dans un certain sens; sur ce qu'avaient eu à souffrir de cette canaille ses serviteurs les plus fidèles. Je revins le lendemain à huit heures et recommençai à parler sur l'histoire secrète et sur la position des royalistes en France, avec tant de feu que j'en pleurais. Il m'avait écouté, mais beaucoup moins bien que la veille, et me dit bientôt que je lui avais narré beaucoup de choses intéressantes, mais que, jusqu'à présent, il ne voyait encore rien qui lui parût dans le cas de faire changer la marche qu'il avait prise... Il m'ajoute qu'il faut que je cause de cela avec MM. de Saint-Priest et d'Avaray. Je rentre donc chez moi, commence à brocher un petit brouillon de notes... Une heure après, je pars pour aller chez M. de Saint-Priest. Ici, je voudrais pouvoir te peindre la scène entre moi, fort animé, rempli de ce que j'avais à dire, et cette grande figure d'empereur romain, plus froide qu'un marbre ; et une fois qu'après m'avoir fait une couple de révérences les plus ministérielles et les plus compassées que j'aie jamais vues, il se fût rassis sur son canapé, il ne répondit plus aux choses les plus fortes que par un sourire de suffi-

la France étaient aux prises. Parmi les généraux et les courtisans de l'armée de Condé, tous voulaient être ministres, et tous voulaient avoir un commandement. Les uns s'enrichissaient ; les autres vivaient dans les dissipations, et dans cette armée de l'autel et du trône l'on s'occupait fort peu des intérêts du Roi, et l'on se moquait très fort de ceux de la religion catholique. »

sance... Ayant ramené la conversation sur les ressources qui restaient aux royalistes en France, et sur l'importance des pays organisés ou organisables : « — Pour moi, dit-il, je vous avoue que j'ai toujours regardé ces organisations comme des enfantillages. — Si ce sont des enfantillages, Monsieur le comte, il faut avouer qu'ils sont bien cruels pour ceux qui sont les dupes et les victimes de la part de ceux qui les ordonnent. — Mais, dit-il, qui est-ce qui les ordonne? Le Roi ne les a jamais ordonnés. » Je l'arrêtai court, en lui disant qu'il ne fallait pas me dire cela à moi qui avais vu les ordres de « Monsieur », et la lettre de M. d'Avaray, au nom du Roi. « — Mais, mon prince, reprit-il, est-ce que vous croyez de bonne foi que tout cela existe? — Ma foi, Monsieur le comte, il est dur que des gens qui tombent journellement, et en grand nombre, dans les prisons, qui se font fusiller pour vous prouver leur existence, ne puissent pas vous en persuader. »

C'est pourquoi ce prince déjà impotent, entouré de serviteurs qui le maintenaient en une atmosphère de mensonges, étranger aux armées, vaillant seulement avec sa plume, au temps où toutes les villes de l'Europe tremblaient au passage des canons, ce prince malheureux et pauvre, n'empruntant aucune majesté à un décor de palais, vivant d'expédients de toute nature et cependant avide de richesses, croyait sa cause gagnée quand il avait organisé une conjuration percée à jour tout de suite par les espions du gouvernement français. Ainsi, diminuaient peu à peu ses chances de restauration et la fidélité de ses partisans. Ceux qui avaient abandonné Louis XVI pour lui l'abandonnaient à son tour pour le comte d'Artois, qui para-

dait à Londres, dans la société des grandes familles et des princes anglais. Hâbleur celui-là, fanfaron, ne menant à bout aucune de ses promesses et trompant tout de même ses meilleurs amis, parce que les hommes aiment à être trompés. D'ailleurs, les aventuriers les plus compromis, rejetés par le Roi, trouvaient accueil près de lui. Il était, en outre, en communication avec les Chouans, de ceux qui voulaient assassiner Bonaparte et détruire le gouvernement consulaire. C'était donc vers lui que se tournaient les regards de l'émigration restée fidèle.

Près de Naples, au château de Caserte, maison de plaisance de la famille royale, s'étaient réfugiées les deux filles de Louis XV, les princesses Adélaïde et Victoire. Elles s'y étaient composé une existence très simple, traversée de quelques plaisirs. De temps à autre, elles y donnaient de petits bals où paraissaient de jeunes Françaises qui les avaient suivies, Mlle de Chatellux, Mlle de Narbonne, et des jeunes gens de leur intimité, M. de Chatellux, M. Goubaux, jeune peintre romain, M. Bosquet, le chirurgien-dentiste des princesses. Les danses se poursuivaient avec le seul violon de M. Chazotte, gouverneur du jeune comte de Chatellux, musicien maladroit et inhabile, jouant faux et peu en mesure. Alors Mlle Adélaïde s'impatientant accourait enlever le violon aux mains du joueur inexpert et continuait le jeu jusqu'à la fin. C'était, certes, une vie très bourgeoise, mesquine et sans éclat, mais bien différente toutefois de celle que menaient la princesse de Conti et la duchesse d'Orléans. L'une, pour vivre en Suisse, avait été forcée de céder ses bijoux, en échange d'une rente

viagère de 12.000 francs qu'elle consacrait, d'ailleurs, aux misères de ses amis, ne voulant pour elle que des robes de 18 francs. La femme du duc d'Orléans, retirée en un petit village au-dessus de Barcelone, n'avait d'autre asile qu'une ancienne *torrée*, remplie de rats, avec deux pièces, séparées d'un cabinet pour sa femme de chambre, meublées de chaises de paille, de tables faites de planches sciées et jointes par le cocher. Le lit était sans rideaux; la cheminée très basse, ornée d'un simple miroir. C'était donc plus que la misère, c'était le dénuement qui régnait chez cette princesse, expiant si misérablement les erreurs de son mari.

Ainsi, depuis dix ans, durait l'émigration, avec des destinées très diverses pour chacun. Beaucoup avaient été malheureux et, restés sans ressources, ne voyaient aucune issue à leur malheur. La France, pendant ce temps, sortait de ses ruines, et, depuis Bonaparte, reprenait en Europe sa supériorité et son influence. C'est pourquoi les émigrés commençaient à jeter des yeux attendris sur le pays qu'ils avaient abandonné si inconsidérément; et les souvenirs de leur jeunesse les obsédant, ils pensaient à revenir parmi leurs concitoyens.

Après Fructidor, suivi, on le sait, de nouvelles hécatombes politiques, la plupart n'avaient plus osé traverser la frontière, même sous un nom d'emprunt, même avec un passeport. Sous le Consulat, les rigueurs fléchirent; la police se montra bienveillante, et les correspondances venues de France, séduisantes, alléchantes, sollicitèrent bientôt les hésitations des plus timorés. On put comparer, alors, l'existence précaire menée à l'étranger à celle que promettait la restitution d'un patri-

moine encore existant. D'ailleurs, on avait reconnu l'égoïsme des princes, qui n'avaient su que pousser les nobles à se faire tuer pour eux; et, chaque jour, on ressentait plus vivement le mépris persistant de ceux qui n'excusaient point tous ces vaincus, acharnés contre leur patrie[1].

Que n'avaient-ils pas supporté depuis dix ans; que leur réservait l'avenir? N'était-ce pas trop triste de vivre loin de ceux que l'on avait aimés[2], loin de ses enfants que l'on connaissait à peine et dont l'écriture plus ferme et les pensées plus viriles faisaient monter aux yeux des larmes de regrets?

1. Jacques de Thibault, en juillet 1800, écrivait ceci :

« Il part tous les jours quelqu'un. Si cela continue, le corps (l'armée de Condé) n'existera bientôt plus. L'on est las; l'on est mécontent, et ceux qui n'obtiennent pas de place *se regardent comme des dupes.* »

2. La lettre suivante indique bien le désir qu'avaient certains émigrés de revenir en France. — 11 avril 1802. Lettre à Rœderer (*Œuvres*, t. III, p. 312) : « Monsieur, nous avons été collègues dans la même assemblée. C'était en 1789, et nous sommes en 1802. Vous étiez dans un parti, moi dans un autre; vous êtes vainqueur, je suis vaincu, et, qui plus est, soumis.

« L'univers a cédé : cédons, mon cher Zamore. »

« Vous m'avez peut-être vu capable d'un mouvement de colère, je ne l'ai jamais été d'une mauvaise action; je ne l'ai jamais été d'un manque de parole. J'ai aujourd'hui douze ans de plus. Je les ai passés à faire des portraits, c'est-à-dire à exercer ma patience en même temps que celle des autres. J'ai une femme à revoir, trois grands enfants à connaître. Toute ma politique est là désormais. Rendez-les-moi et rendez-moi à eux. Faites qu'on me reçoive à Calais et que j'y trouve un ordre qui m'envoie promener en Bourgogne. Ce ne sera pas tout à fait pour moi la Côte-d'Or; mais j'y aurai ma femme, mes enfants, un toit, encore quelques arpents de terre, et je vous jure que vous n'entendrez parler de moi que quand je vous remercierai du bien que vous nous aurez fait à tous. Vous me demanderez pourquoi j'ai imaginé de m'adresser à vous plutôt qu'à un autre. C'est, Monsieur, parce que je me rappelle votre figure, que j'entends souvent prononcer votre nom et que je lis quelquefois vos écrits, quoique je ne sois pas un grand lecteur. Or, j'entends dire, et cela me paraît vrai, que vous parlez un langage de sagesse, de conciliation, d'honnêteté, de générosité. Pardon, Monsieur, daignez m'appliquer tous ces sentiments-là, car je vous confie que j'ai de l'émigration par-dessus la tête. Tirez-m'en, de grâce. Faites mon affaire. Excusez mon style et éprouvez mon cœur. Salut et respect.

« Faucigny.

« Ponton street, 22 : Leicester square, London. Faucigny, miniature painter. »

Il ne fallait qu'un passeport sous un faux nom, un certificat de résidence que des municipalités complaisantes délivraient moyennant finances, et le retour aussitôt devenait possible. Etait-ce si agréable d'être cordonnier, petit marchand, maître de danse, de dessin ou de français, après avoir possédé un train de maison magnifique et connu les élégances et les aises de la vie? On désirait se délivrer de ces misères. Et cependant, on fut retenu d'abord par la crainte d'être blâmé. Que diraient de soi les intransigeants? Mais, lorsqu'on vit quelques grands seigneurs se laisser gagner par l'attrait d'une existence nouvelle sous la protection de Bonaparte, tels que le duc d'Aiguillon, le baron de Breteuil, les Lameth, le prince de Poix, le comte de Narbonne, quittant l'exil pour rentrer à Paris, de moindres gentilshommes imitèrent leur exemple. A Paris, on s'efforçait d'être admis chez Mme Bonaparte, qui accueillait ces nouveaux venus avec grâce et les soutenait en leur demande de radiation. On l'écrivait au dehors, et ce fut bientôt une mode de rentrer, une mode aussi impérative que l'avait été la mode de partir[1]. Le Gouvernement, au surplus, faisait annoncer une loi prochaine d'amnistie. Et, jusque dans la société des princes, on constata des défections. On trouvait mille excuses, de ces phrases banales qui n'en imposaient à personne et dont on semblait se contenter de part et d'autre,

1. Mme de Staël, *Considérations sur la Révolution*, t. II, p. 297.
A ce sujet, elle écrivait :
« Je comprends, je l'avoue, comment les anciens courtisans, en grande partie, se sont ralliés au système politique de Bonaparte. Ils n'avaient qu'une concession à lui faire, celle de changer de maître. Mais les républicains que le gouvernement de Napoléon devait heurter dans chaque parole, dans chaque acte, dans chaque décret, comment pouvaient-ils se prêter à cette tyrannie? »

chez ceux qui restaient, comme chez ceux qui partaient. Le marquis de Raigecourt, alors émigré, écrivait à la marquise de Bombelles « que, s'il rentrait, ce n'était point pour faire en France un *établissement* ; ce n'était qu'un voyage. Si la République dure, ajoutait-il, il ira s'installer en Autriche pour éviter les révolutions. Enfin, avec une contre-révolution, on ne pourrait lui savoir mauvais gré de sa rentrée. Mais la contre-révolution est loin. Jamais les étrangers n'auront, sur la France, la moindre influence. Il ne faut l'attendre que du dégoût de la population ; et étant présent en France, il pourrait être utile beaucoup plus qu'absent ». Qui ne sait lire entre ces lignes? Le marquis voulait rentrer en France et y rester.

Ce n'était pas sans larmes que l'on se séparait. Dix ans, on avait partagé la même fortune, et, dans le malheur, il s'était formé des liens très puissants que l'on ne savait comment rompre. On se trompait entre soi. On se cachait la vérité. On n'osait dire que c'était pour toujours, ni même pour longtemps. Un simple désir à satisfaire et, après cela, on reviendrait. Paroles auxquelles personne n'ajoutait foi, et les étreintes de la séparation étaient cruelles.

Les émigrés d'Angleterre résistèrent plus longtemps[1]. Las-Cases, qui écrivit le *Mémorial*, ne fut

1. D'Haussonville. *Souvenirs* (p. 48) :

« Les Gascons foisonnaient à Londres. On les caricaturisait. Une caricature, due au crayon d'un émigré, et qui fit beaucoup rire à cette époque, représentait un Gascon pataugeant dans les boues de la Hollande, accablé sous le poids de son bagage et traînant une longue rapière. L'exergue portait : « Jé mé sonis émigré pour remettre le Roi sur son trône é jé l'y « réméttrai. Mais qu'il s'y tienne bien, car sy jamais jé mé rémigre... »

Hyde de Neuville (t. Ier, p. 309) :

« C'était un spectacle étrange, mais bien digne de respect, presque touchant, que celui de la colonie émigrée à Londres. Les temps des plus dures épreuves était passé. La misère ne sévissait plus aussi rudement sur la

conquis que par les gloires de l'Empire et continua de vivre à Londres, de ses leçons de grammaire. Et puis, en Angleterre, les grands seigneurs français avaient trouvé une hospitalité courtoise et distinguée dans les grandes familles anglaises, où ils étaient très honorés ; et eux aidant, on avait fondé des institutions de bienfaisance pour subvenir aux besoins des plus pauvres exilés. Ensuite, on était, là, près des princes, les d'Artois, les Bourbons, les Condés, qui raffermissaient, sous leur égide, toutes les volontés vacillantes. Peltier, de plus, avec son journal *l'Ambigu*, excitait l'ardeur des royalistes contre Bonaparte. Ce journal portait, en effigie, à la première page, le portrait du Premier Consul, avec une raie noire autour du cou ; et toutes les accusations, tous les dénigrements inventés par la haine, trouvaient faveur dans cette feuille insolente. Charles Nodier y fit publier *la Napoléone*, un pamphlet contre le jeune général dont il était l'ennemi, en sa qualité de royaliste. Il paya cette audace de quelques mois de prison à

plupart de ces familles. Quelques Français étaient rentrés. Beaucoup de familles qui n'avaient pas quitté le sol avaient déjà recouvré les bribes de leur fortune. On parvenait à faire passer quelques secours aux émigrés. D'autres, enfin, s'étaient créé des moyens d'existence. On travaillait, si ce n'était pour soi, c'était pour aider des compagnons d'infortune... ». — P. 310 : « Le travail n'humiliait personne. Les descendants des plus hautes lignées ne rougissaient point de leur pauvreté. On ne craignait pas de se montrer avec ses vieux habits et ses modes déformées à la Cour du comte d'Artois, même dans les salons de l'aristocratie anglaise. »

A côté de ceux-là étaient les émigrés restés pauvres, que Chateaubriand nous dépeint en ses *Mémoires*. Il était alors ambassadeur. Mais il avait voulu revoir les lieux où il avait souffert. Et il écrit qu'il a parcouru (t. II, p. 122) « les faubourgs populaires à bon marché où se réfugie le malheur, sous la protection d'une même souffrance, les abris ignorés que je hantais avec mes associés de détresse, ne sachant si j'aurais du pain le lendemain... Je ne vois plus errer mes compatriotes, reconnaissables à leurs gestes, à leur manière de marcher, à la forme et à la vétusté de leurs habits. Je n'aperçois plus ces prêtres martyrs, portant le petit collet, le grand chapeau à trois cornes, la longue redingote noire, usée, et que les Anglais saluaient en passant ».

Sainte-Pélagie, ensuite d'un exil dans le Jura, sa patrie. Enfin, autre raison non moins puissante, c'est que le gouvernement anglais ne marchandait pas les subsides aux émigrés et tâchait de les maintenir sous son influence par tous les moyens, afin de s'en faire une armée contre son ennemi redoutable, le capitaine toujours victorieux.

Au commencement du Consulat[1], l'émigration ne compta que 124.000 personnes. Le nombre s'accrut plus tard jusqu'à 200.000. Ce fut d'abord 9.000 femmes nobles (L. M. H., *Aventures des émigrés français*) ; 16.942 nobles ; 28.000 prêtres ; 404 parlementaires ; 8.492 militaires ; 9.933 propriétaires ; 2.867 hommes de loi ; 230 banquiers ; 7.800 négociants ; 324 notaires ; 328 médecins ; 540 chirurgiens ; 3.268 cultivateurs ; 2.000 marins nobles ; 22.729 artisans ; 2.800 domestiques ; 3.000 femmes d'artisans ; 3.084 enfants des deux sexes ; 4.428 religieuses.

1. Forneron, *Histoire de l'émigration* (t. III, p. 66) :

« Lorsqu'on imprima la liste des émigrés, cette liste comprenait à peine les 70.000 noms indiqués par Roland. Mais, dès qu'elle est créée, les volumes s'entassent. On y empile les noms à tort et à travers, les listes supplémentaires se continuent, même sous le Directoire. Le nombre des inscrits sur la liste générale des émigrés s'élève à plus de 120.000. Encore est-il quelque département dont les listes ne sont point parvenues. Le 19 octobre 1800, la liste en neuf volumes contenait encore 145.000 individus, malgré les 13.000 radiations du Directoire et les 1.200 radiations du Consulat. Le 9 mai 1805, le chef du Bureau des émigrés, au ministère de la Police, compte 200.000 individus atteints par les lois sur l'émigration. »

P. 67 : « Sans doute, tous ces noms ne sont pas ceux d'individus vraiment sortis de France. Les Jacobins ont porté sur la liste des milliers de personnes parce qu'elles avaient changé de résidence ; et d'autres qui, n'ayant pas quitté leur domicile, s'étaient vus refuser les certificats exigés. Emigré, le soldat prisonnier, s'il a des biens à prendre. Emigrés, les colporteurs et les commerçants ambulants, etc. Les Jacobins inscrivent, sur la liste, non pas seulement les prêtres qui s'enfuient, mais ceux qu'on emprisonne ; les riches, aussitôt que leur succession va s'ouvrir ; ceux mêmes qui sont morts, lorsqu'ils ont laissé une succession opulente. Le comte de Lauraguais est inscrit sur la liste huit mois après sa mort. »

Dès que la loi d'amnistie fut promulguée[1], cette masse s'ébranla pour rentrer en France. La plupart n'y avaient plus d'existence assurée. N'importe! Après avoir vendu tout ce qu'ils possédaient, ils partaient, insouciants comme jadis, ignorant si ce n'était pas une plus grande misère qu'ils trouveraient dans leur patrie; la mort, peut-être! Hambourg se dépeupla, en une année, de 25.000 habitants, et les villes françaises se repeuplèrent, ainsi que Paris, où les mansardes abritèrent ce monde dépaysé, tous ceux qui attendaient leur radiation

1. Le 26 avril 1802, un sénatus-consulte accorda l'amnistie aux émigrés. En voici la substance :

« Amnistie est accordée pour faits d'émigration à tout individu qui en est prévenu et n'est pas rayé définitivement.

« Ceux des dits individus qui ne sont point en France seront tenus d'y rentrer avant le 1er vendémiaire an XI (23 septembre 1802).

« Au moment de leur rentrée, ils déclareront, devant les commissaires qui seront délégués à cet effet, dans les villes de Calais, Bruxelles, Mayence, Strasbourg, Genève, Nice, Bayonne, Perpignan et Bordeaux, qu'ils rentrent sur le territoire de la République en vertu de l'amnistie.

« Cette déclaration sera suivie du serment d'être fidèle au gouvernement établi par la Constitution, et de n'entretenir, ni directement, ni indirectement, aucune liaison, ni correspondance avec les ennemis de l'Etat.

« Ceux qui ont obtenu des puissances étrangères des places, titres et décorations, traitements ou pensions, seront tenus de le déclarer devant les mêmes commissaires et d'y renoncer formellement.

« A défaut par eux d'être rentrés en France avant le 1er vendémiaire an XI et d'avoir rempli les conditions portées par les articles précédents, ils demeureront définitivement déchus de la présente amnistie et définitivement maintenus sur la liste des émigrés, s'ils ne rapportent la preuve en bonne forme de l'impossibilité où ils se sont trouvés de rentrer dans le délai fixé, et s'ils ne justifient, en outre, qu'ils ont rempli, avant l'expiration du même délai, devant les agents de la République, envoyés dans le pays où ils se trouvent, les autres conditions cy-dessus exprimées.

« Ceux qui sont actuellement sur le territoire français seront tenus, sous la peine de déchéance et de maintenue définitive sur la liste des émigrés, de faire, dans le mois, à dater de la publication du présent acte, devant le préfet du département où ils se trouveront, séant au Conseil de préfecture, les mêmes déclarations, serment et renonciation.

« Sont exceptés de la présente amnistie :

« 1° Les individus qui ont été les chefs de rassemblements armés contre la République ; 2° ceux qui ont eu des grades dans les armées ennemies ; 3° ceux qui, depuis la fondation de la République, ont conservé des places dans les maisons des cy-devant princes français ; 4° ceux qui sont connus pour avoir été, ou pour être actuellement moteurs, ou agents de guerre

et la restitution de leurs biens invendus. Quelques-uns, bruyants, vaniteux, se croyant riches toujours, se montraient à l'Opéra, bien en vue, affectant pour leur voisinage une impertinence offensante. Mais le plus grand nombre, rendu sage par le malheur, se maintenait en une réserve discrète, menant leur existence simplement, modestement. De grands seigneurs se contentaient d'une chambre mal meublée : humiliation nouvelle, acceptée avec courage, sans prise sur leur respectabilité que personne ne

civile ou étrangère : 5° les commandants de terre ou de mer, ainsi que les représentants du peuple qui se sont rendus coupables de trahison envers la République ; 6° les archevêques et évêques qui ont refusé de donner leur démission.

« Les individus dénommés en l'article précédent sont définitivement maintenus sur la liste des émigrés. Néanmoins, le nombre ne pourra en excéder 1.000.

« Les individus amnistiés ne pourront, en aucun cas, et sous aucun prétexte, attaquer les partages de pré-succession, successions ou autres actes et arrangements faits entre la République et les particuliers avant la présente amnistie.

« Ceux de leurs biens qui sont encore dans les mains de la nation (autres que les bois et forêts déclarés inaliénables, les immeubles affectés à un service public, les droits de propriété sur les grands canaux de navigation, les créances qui pouvaient leur appartenir sur le Trésor public), leur seront rendus sans restriction des fruits qui doivent appartenir à la République, jusqu'au jour de la délivrance, qui leur sera faite, de leur certificat d'amnistie. »

= Il n'est pas inutile de citer ici quelques-unes des misères que fit cesser cette loi d'amnistie. (Marquise de La Rochejacquelein, *Mémoires*, p. 403.)

« Mme d'Autichamp, mère de M. Charles d'Autichamp, parvint à se déguiser si bien, qu'elle entra au service d'un administrateur de district pour garder les vaches par charité. Elle fit un métier, aussi pénible pour elle, tout comme aurait pu le faire une paysanne, ne confiant à personne un secret qui ne fut jamais soupçonné. Au bout d'un an, elle entendit parler d'amnistie, mais elle n'a su de longtemps faire des questions à ce sujet, ni chercher à savoir précisément ce qui en était. Enfin, un jour, elle se détermina à demander à son maître s'il était vrai qu'il y eût amnistie. — « Et qu'est-ce que cela vous fait, bonne femme? lui dit-il. — Monsieur, « répondit-elle, c'est que j'ai connu des brigands. Comment les reçoit-on? « — A bras ouverts! — Mais, Monsieur, les personnes marquantes sont-elles « aussi bien reçues? — Encore mieux! » Alors Mme d'Autichamp lui dit qui elle était. Cet homme, qui avait véritablement beaucoup de bonté, fut saisi de surprise et de chagrin, et lui reprocha, les larmes aux yeux, un si long martyre et une défiance si complète. — Plusieurs dames vendéennes eurent des aventures semblables, et devinrent pendant leur proscription de véritables paysannes, cultivant la terre, gardant les troupeaux. »

contestait. On leur était sympathique secrètement, surtout parmi les royalistes restés en France, quoiqu'ils avouassent, ceux-là, que le crime était grand d'avoir porté les armes contre sa patrie.

Ce fut, aux premiers mois, pour ces nouveaux venus, une joie de tous les instants, de vivre avec ceux qui parlaient la langue de leur jeunesse, le français, avec ses douces paroles sonnant amoureusement à leurs oreilles ; car cette langue maternelle, ils l'aimaient par-dessus tout, et, au loin, malgré la prolongation de leur exil, bien peu s'étaient assimilé la langue étrangère, n'en trouvant de plus belle ni de plus harmonieuse que la leur. Ce qui provoquait l'étonnement des Anglais et des Allemands, empêchés de causer en leur langue, lorsqu'ils se rencontraient dans le monde avec des émigrés. Ces Français, dévoyés et insoumis, avaient aimé la France, quelque mal qu'ils en eussent éprouvé. En leurs réunions du soir, qui les avaient rapprochés les uns des autres, c'était de la France toujours qu'ils avaient parlé, la France qu'ils avaient regrettée ; la montagne, le château, le chêne de leur jeunesse, incrustés, en image, dans leur souvenir. Ne fût-ce pas la source de l'inspiration attendrissante de Chateaubriand, qui modula ses réminiscences en phrases si mélodieuses?

Et maintenant disséminés en tous les quartiers, étrangers dans Paris, au milieu d'un peuple nouveau, en ce flot d'enrichis arrogants que la richesse seule émeut, aussi inconnus qu'en Allemagne ou en Suisse, sous le nom d'emprunt qu'ils ont choisi, ils supportent avec peine cet état d'isolement, l'ostracisme attaché à leur condition d'émigrés. Et c'est pourquoi ils se recherchent et se retrouvent dans les mêmes salons, y arrivent sans éclat, à pied, et

en galoches par la pluie, comme Mme de Montmorency qui n'a plus de voiture; attirés les uns vers les autres par la communauté des privations subies et continues, malgré leurs efforts, malgré leurs démarches, malgré leur humilité[1]. Combien déjà, pour le pain quotidien, sont contraints de reprendre le métier qui les a fait vivre en exil; combien se résignent à des sollicitations écœurantes! Il leur faut entrer dans la demeure de gens qui ont coopéré aux sanglantes lois de la Révolution, et implorer un appui près des puissants du jour. Et souvent ces mêmes gens sont de ceux qui ont condamné leurs parents à l'échafaud. On en vit, faute d'un écu pour dîner, forcer la porte d'un Jacobin enrichi, et lui demander sa souscription pour un ouvrage qu'ils écrivaient, disaient-ils. D'autres, moins pauvres, et pour augmenter leurs ressources, offraient leur table à des commensaux payants. On vivait comme on pouvait, jusqu'à des temps meilleurs, toujours espérés. Mais tel était le dénuement de la majorité, qu'en voyant dans les rues passer un pauvre hère, souffreteux et honteux, le baron de Montboissier s'écriait : « Je parie que voilà un émigré », et il ne se trompait pas.

Plusieurs s'étaient fait présenter chez Mme d'Esparbès, une ancienne favorite de Mme de Pompadour, qui accueillait tout le monde. Mme de Beauvau les

1. Comte d'Allonville, *Mémoires secrets* (t. II, p. 316):

« Une foule d'émigrés demeurèrent pourtant dans la misère, sans pouvoir retrouver en France les ressources qu'ils avaient laissées à l'étranger. Ceux même qui y avaient exercé des professions industrielles se voyaient repoussés par les commerçants français, et cela avec une jouissance d'orgueil vraiment barbare. Cette classe des commerçants, celle des gens de la bourgeoisie, élevée par les circonstances au premier rang de la société, avait pris alors et exagérait les vices reprochés jadis par elle aux grands seigneurs de l'ancien régime et ne les parait pas du moins d'un ton de décence et de grâce propres à en dissimuler la turpitude. »

recevait aussi en son salon, décoré de ses vieux meubles d'autrefois, couchée sur une chaise longue, contre un paravent aux tentures défraîchies, une table de bois de rose devant elle, sur laquelle étaient placées de petites tasses où l'on buvait du café versé d'une cafetière d'or. Chez Mme de Pastoret, de même, l'hospitalité était large, parce que ses idées et ses mœurs procédaient d'un esprit sauvage, imbu de toutes les idées de Rousseau. Et, de même encore, chez la princesse de Vaudemont, que sa qualité de princesse lorraine rendait impérieuse et audacieuse. Elle avait émigré à Hambourg, mais, rentrée à Paris, elle s'était mise à vivre comme sous l'ancien régime, et le ministre Fouché venant chez elle, de lui elle avait fait sa sauvegarde contre une persécution possible.

Ceux que l'on coudoyait, en ces demeures aimables et de bonne compagnie, n'étaient point des conspirateurs. Leur opposition se bornait au récit des épigrammes de la rue, au détail des caricatures dont le Premier Consul était accablé. C'était, pour l'une, un troupeau de dindons, qu'il conduisait d'une gaule, avec cette légende : « *L'An-pire des Gaules* » ; ou bien encore, Mme Demidoff pardonnant au voleur de son diadème en diamants, parce que le malfaiteur venait de lui dire, à genoux : « *Est-ce donc un si grand crime que de dérober une couronne ?* » En revanche, on exaltait les images représentant Louis XVI, avec ces vers au-dessous du portrait :

> Louis ne sut qu'aimer, pardonner et mourir;
> Il aurait su régner, s'il avait su punir !

Les grandes dames de l'aristocratie, qui avaient poussé jadis à l'émigration, tâchaient de conserver,

parmi les émigrés rentrés, le feu sacré du royalisme. En ces réunions renaissantes, elles savaient parler des princes en termes galants, faire valoir les grâces, les séductions de leur personne qu'elles comparaient aux actions brutales, au parler rude, aux manières offensantes du chef du Gouvernement et des généraux qu'il choyait. Elles empêchaient ainsi les adhésions de quelques familles au monde officiel des Tuileries. On boudait alors, on allait au théâtre applaudir aux vers d'*Adélaïde du Guesclin :*

Oui, le sang des Bourbons fut toujours adoré ;
Il faudra tôt ou tard que, de ce tronc sacré,
Les rameaux, dispersés et battus par l'orage,
Plus unis et plus beaux, soient notre unique ombrage.

On les épiait pour les couvrir de battements de mains frénétiques, et, en sortant de la représentation, après cette manifestation bruyante, on croyait fermement avoir fait gagner beaucoup à la cause des princes, absolument comme ceux qui, dans les couloirs obscurs des maisons, répandaient par terre des brochures royalistes. Cette agitation stérile contentait un grand nombre de gentilshommes pauvres, qui espéraient, sans découragement, un retour de fortune et le règne de leurs princes.

Ces applaudissements si nourris inquiétèrent, à la fin, la police de Bonaparte. Elle interdit sur les théâtres : *la Partie de chasse de Henri IV*, et *Mérope*, et *Edouard en Ecosse*, et elle fit mutiler la tragédie de Corneille : *Héraclius*, pour des vers qui prêtaient à l'équivoque. Car rien n'était changé en ce monde de personnages revenus avec leurs idées

surannées[1], avec les préjugés de l'ancienne aristocratie et l'exclusive préoccupation de se garder de toute promiscuité avec les petites gens du « Tiers ». Pauvre! certes, on l'était; on subissait les privations extrêmes de la misère, les habits incorrects, les courses à pied dans les rues, mais on restait intangible[2]. Voulait-on marier sa fille? La première question sur le fiancé était celle-ci : « Sa famille avait-elle été présentée à la Cour? Le Roi ou les princes connaissaient-ils le jeune homme? » et l'on honorait les grands seigneurs étrangers, les Demidoff, les Divoff, qui savaient garder leur dignité envers Bonaparte. On criblait de critiques méprisantes, au contraire, le chevalier de Boufflers, qui avait fait céder sa noblesse devant les impérieuses avances du Premier Consul. Ainsi se perpétuaient, en quelques salons, les ridicules de l'ancien régime.

Les Jacobins, leurs irréconciliables ennemis, ne

1. Mme de Staël, *Considérations sur la Révolution française* (t. II, p. 6) :
« Loin que l'émigration ait maintenu la considération de la noblesse, elle y a porté la plus forte atteinte. Une génération nouvelle s'est élevée pendant l'absence des gentilshommes, et comme cette génération a vécu, prospéré, triomphé sans les privilégiés, elle croit encore pouvoir exister par elle-même. Les émigrés, d'autre part, vivant toujours dans le même cercle, se sont persuadés que tout était rébellion, hors de leurs anciennes habitudes. Ils ont pris ainsi par degrés le même genre d'inflexibilité qu'ont les prêtres. Toutes les traditions politiques sont devenues à leurs yeux des articles de foi, et ils se sont fait des dogmes, des abus. Leur attachement à la famille royale dans son malheur est très digne de respect. Mais pourquoi faire consister cet attachement dans la haine des institutions libres et l'amour du pouvoir absolu? Et pourquoi repousser le raisonnement politique, comme s'il s'agissait des saints mystères et non pas des affaires humaines? »

2. Vicomtesse de Broc, *Dix ans de la vie d'une femme* (p. 299) :
« Un jour que M. de Changy allait en diligence et réfléchissait à ces jours d'autrefois où il parcourait si souvent cette route, en brillant équipage, il fut interpellé par un voyageur qui simulait, en le rencontrant, la joie familière d'une ancienne connaissance et lui dit, après de sots compliments sur son retour : « Nous nous sommes souvent vus jadis sur cette « route. » M. de Changy coupa court à ce gros rire en lui répondant : « C'est « vrai, j'y passais souvent à quatre chevaux, quand vous y rouliez des « pierres. » C'était un ancien ouvrier devenu entrepreneur. »

manquaient aucune occasion de se moquer d'eux, et, avec une ironie blessante, ils rappelaient, dans les salons où quelques-uns étaient admis, le nom des grandes dames qui, pendant l'émigration, avaient fait commerce de poissons, ou gardé les malades, ou donné des clystères. Ils vengeaient ainsi ceux des leurs sur qui pesait le dur exil. Car ceux-là se faisaient oublier, vivant solitaires, les uns loin des autres, n'ayant pu effacer de leur cœur la haine qui les avait séparés dans la Convention. « Ils s'enveloppaient de leurs manteaux, a dit Quinet, et ils attendaient. Ils ne se soumirent jamais[1]. »

1. Baudot, *Mémoires*. Quinet, *la Révolution*, t. II, p. 397 :

« Parmi les conventionnels exilés, le nombre des républicains était assez petit, car on ne peut mettre au nombre des partisans de la République ceux qui ont accepté des cordons et des titres.

« Ceux qui ont le mieux supporté l'exil, ce sont les pauvres. Les riches voulaient leurs châteaux, des honneurs, des emplois. Les pauvres sont partout à la même place et avec les mêmes droits.

« Beaucoup de conventionnels en exil ont vécu isolés de leurs compagnons d'infortune, comme les vieux sangliers qui abandonnent les compagnons de leur jeunesse pour vivre solitaires. C'est ainsi que Forestier est mort à Genève, après y avoir vécu seul. Reverchon habitait une campagne isolée près de Nyons. Pélissier, après Pothier, vivait seul à Lausanne, comme un prisonnier de guerre. Roux-Fazellac est mort dans un village à quelques lieues des environs. Julien Souhait, au pied du Simplon, sans autre rapport avec ses collègues que par sa bienfaisance envers ceux qui étaient privés de fortune.

« J'ai rencontré Finot d'Azerolles au pied d'un mélèze, habitant un chalet dans les montagnes du Jorat. Moi-même, j'ai vécu longtemps à Avenches, dans un hospice d'aliénés, et je n'ai pas à m'en plaindre. Espinassy, persécuté dans le canton de Vaud, se retira à Appenzel, bien assuré de n'y pas rencontrer de collègues. Borée a toujours été seul à Aarau, Bordas à Bâle, Gamon à Vevey, Pochole à Amsterdam. Champigny-Aubin avait habité cette ville avant lui, mais il y mourut bientôt. Charles Duval demeurait seul à Huy; Hourier, Eloi, dans une maison de campagne à Amay, sur la Meuse. Lecointe-Puyraveau avait fait bâtir une maison à Ixelles, près du bois de la Cambre. Florent Guyot s'est retiré à Anderlecht.

« Beaucoup d'autres habitaient des extrémités de faubourg ou des endroits écartés hors des villes, ce qui annonçait assez le goût et le besoin de la solitude. Dupuy est à Versoix, Garnot à Magdebourg, Beaujard à Gand, Sergent à Milan, à Nice; Lakanal à Mobile, dans les Etats-Unis d'Amérique; Hentz dans une île du lac Erié; Jacomin à Landau; Garnier, de Saintes, vivait seul sur les rives du Meschacébé; il est mort depuis dans ses ondes. »

De Quinet (p. 399) : « Les étrangers leur conseillaient en vain de laisser

Avec de l'argent, il était facile d'obtenir sa radiation et, avec de l'argent encore, de récupérer la propriété de son patrimoine invendu. Bonaparte n'avait pu assainir toutes les administrations contaminées sous le Directoire. On y trouvait toujours des consciences prêtes à faillir. Puymaigre raconte en ses *Mémoires*, qu'en cédant à un employé un beau diamant fixé à son doigt, où il brillait en sa visite dans les bureaux, il avait triomphé de toutes les résistances. Et il avait repris, peu de jours après, la possession de quelques immeubles qu'il réclamait. Autrement, que se passait-il? « Des femmes, des vieillards, dit un mémoire du temps[1], ont pleuré en vain devant des commis. Si l'on voulait parvenir à parler à quelques commissaires au sortir de leur travail, ou arriver à l'audience, dite publique, du chef des archives, il fallait se résoudre à attendre plusieurs heures. Quelquefois, on accordait à ceux qui se présentaient la moitié de la porte cochère; plus souvent on les reléguait sur le pavé de la place. »

Réal, chargé des rapports, se montrait coulant et facile. Mais Fouché, l'arbitre suprême, toujours hostile aux royalistes, opposait les moyens les plus dilatoires aux postulants qui lui déplaisaient[2]. Et

là les ressentiments et de s'entr'aider à vivre. Ils répondaient que les constituants le pouvaient parce que leurs dissentiments n'avaient été qu'à la surface, mais que pour eux, conventionnels, il y avait entre eux trop de meurtres, trop d'échafauds, pour qu'il fût possible de pardonner, même aux confins de la vieillesse. C'était assez de vivre sous le même toit, proscripteurs et proscrits. Qu'on n'en demandât pas davantage. »

1. *Des émigrés*, par Lasalle p. 5.

2. Forneron, *Histoire des émigrés* :

« (Fouché) est constamment irrité contre son collègue Abrial, le ministre de la Justice, qui est partisan de toutes les radiations sans exception. Il le harcèle de réclamations, il lui communique les dénonciations de ses agents, comme Ducaurroy qui dit : « On emploie toutes les ruses pour obtenir la « radiation. L'esprit républicain des patriotes est consterné. » Il lui donne

si la radiation n'était pas acquise, on devait repasser la frontière, sinon être invisible à tous les yeux, vivre en des alertes perpétuelles, ne manger qu'en tremblant, interrompre ses repas, quand sonnait à la porte un voisin ou un inconnu pour faire visite[1]. On aurait pu être trahi, et c'était la mort, ainsi qu'elle échut à MM. de Rochecotte et d'Ambert, émigrés non rayés.

Même après la radiation, rien n'était fini, si l'on poursuivait la restitution d'un patrimoine. Dès qu'on était solliciteur pour des biens frappés de séquestre, les acheteurs, qui s'étaient abstenus,

copie des listes envoyées par les comités locaux de patriotes, des personnes notoirement connues pour avoir attesté souvent que les émigrés ne sont jamais sortis de France. Il se plaint qu'Abrial ne tienne aucun compte de ces dénonciations et il lui adresse à ce sujet une lettre autographe. Il s'efforce d'écarter les demandes par des procédés dilatoires ou par des exigences improvisées. Tous les émigrés qui n'ont pas présenté leurs papiers au ministre de la Police avant le 4 nivôse an VIII doivent ressortir du territoire dans les trois jours. C'est Fouché qui édicte cette proscription et la notifie à ceux qui lui déplaisent. Un grand luxe de documents permet d'écarter ceux qui réclament leur radiation. Fouché consulte, pour faire arrêter ou expulser les émigrés rentrés, l'état nominatif de tous ceux qui ont servi dans l'armée de Condé, les tableaux des logements à Bruxelles et à Mons, la table des décès de Hambourg, les lettres saisies et quarante-huit autres documents de ce genre, parmi lesquels un état des personnes qui ont été aperçues à diverses époques en pays étranger. C'est un déploiement colossal de ruses mesquines. Les irrégularités des listes favorisent ces procédés dilatoires; par exemple, quand Marie-Geneviève Clément de Basville sollicite sa radiation, on l'écarte longtemps par la raison qu'elle est inscrite sous un nom d'homme. »

Id. (t. II, p. 396) :

« La sœur du secrétaire général du ministre des Finances, Mlle Dupré, ne peut obtenir sa radiation, malgré l'intervention du ministre des Finances. Fouché répond sèchement à son collègue : « La fille Dupré a été ajournée. » Alexandre de Romeuf, aide de camp de Lafayette, reste sous le coup d'une condamnation à mort, pendant qu'il sert dans les armées de Napoléon, tant que dure l'Empire. M. de la Tour du Pin est attaché à la légation de France en Russie, mais il ne peut séjourner en France et ses biens sont séquestrés. Lambert, fils d'un contrôleur général des Finances de Louis XVI, avait été emmené tout enfant dans l'émigration. Il rentre en 1800, débarque à Eu, s'endort dans son auberge. On l'éveille, on l'arrête, on l'enferme dans la prison de Rouen. Son frère, sous-préfet de Pithiviers, fait intervenir en sa faveur le ministre de l'Intérieur et n'obtient sa liberté qu'après plusieurs mois. »

1. H. de Laporte. *Souvenirs*, p. 153.

surgissaient tout à coup. La raison en demeurait inexplicable à l'émigré ignorant les accointances des employés avec les agioteurs, les tripoteurs, qui offraient incontinent un prix ferme, afin de ne pas laisser échapper un beau bénéfice. Le château et la terre, dépréciés naguère, passaient aussitôt en des mains étrangères, et le spolié n'avait plus rien à réclamer. Ainsi fut fait pour la duchesse de Montmorency, à qui on enleva 400.000 livres de rentes; ainsi, pour M. d'Hargicourt, son hôtel; ainsi, pour le marquis de Chastenay, tout son patrimoine. Il semblait admis, en ces bureaux si mal composés, que tout ce qui était saisissable sur l'émigré était de bonne prise. On lui rendait son bien, ne fût-ce qu'une partie, avec les charges frappant la totalité, hypothèques et servitudes dont il était grevé avant la Révolution, et l'ancien propriétaire, par ce fait, privé de son revenu, n'était plus qu'une sorte de fermier de son domaine, le cultivant au profit de ses créanciers. On ne restituait, au surplus, ni les forêts de 300 hectares, ni les actions des canaux de navigation, ni les immeubles affectés à un service public. Ballotté de bureau en bureau, rudoyé ici, menacé ailleurs, en butte aux tracasseries des acquéreurs qui possédaient quelque partie du bien désiré, l'émigré se lassait à la fin, et il abandonnait ses démarches qui lui causaient tant de soucis.

Le chevalier de Mautort raconte ses tribulations[1], pour obtenir sa radiation : « Si mon assiduité dans les bureaux de la police, écrit-il, chaque fois que je pouvais m'en procurer l'entrée, eût été un acheminement à la conclusion de mon affaire, il est certain que j'aurais dû avoir bien de l'avantage sur

1. De Mautort, *Mémoires*, p. 506.

mes confrères. Mais une mesure générale entravait tout. Si, par intervalle, quelques-uns parvenaient à se faire rayer, c'était soit par des protections spéciales, soit par d'énormes sacrifices d'argent, que je ne pouvais faire. Aussi, les réponses que je recevais dans les bureaux demeuraient vagues et insignifiantes. Elles ne laissaient qu'infiniment peu d'espoir sur l'époque où je pourrais sortir de l'état de détresse dans lequel je me trouvais. Mes biens restaient sous le séquestre national. La moindre de mes peines était de me trouver privé de mes revenus. J'avais la crainte continuelle de voir quelque particulier acheter le fonds, ou le Gouvernement se l'approprier, pour doter quelques nouveaux établissements. Enfin, il parut, en 1802, un sénatus-consulte qui amnistiait ceux couchés sur la fatale liste, lorsqu'ils avaient prêté, entre les mains du préfet de leur département, un serment requis, et dont on donnait la formule. Je fis mes diligences dans le mois de mai, pour être inscrit sur une des premières listes remises au préfet de la Seine, et dès les premiers jours de juin j'eus le bonheur d'être du nombre de ceux appelés à ce serment. Cette opération faite, il fallait attendre la délivrance d'un certificat attestant que l'on avait satisfait à la loi. Je ne pus l'obtenir qu'au bout de quinze jours. Dès l'instant où je fus muni de cette pièce, je quittai bien vite Paris, et j'arrivai en toute hâte à Amiens pour me mettre en règle vis-à-vis du directeur des Domaines et à la Préfecture. Ma réhabilitation fut reconnue le même jour et, ce qui était le plus intéressant, la levée du séquestre qui pesait depuis si longtemps sur mes biens me fut donnée. Bien en règle, je partis pour Abbeville. Il y avait près de dix ans que j'en étais absent. »

La fortune rendue aux émigrés modifia leurs sentiments et leurs mœurs. Ceux qui étaient redevenus riches s'éloignèrent peu à peu de ceux qui étaient restés pauvres, et les faveurs de la Cour consulaire, les séduisantes cajoleries de Mme Bonaparte les amenaient insensiblement à se ranger parmi les courtisans du victorieux général[1]. Il fut de mode d'aller, le matin, aux petites réceptions de l'appartement privé de sa femme. On avouait, sans honte, qu'on s'y était rencontré avec des généraux jacobins, avec des favoris du nouveau Gouvernement. C'était pour une restitution, pour un château, pour une forêt, disait-on ; et cette faiblesse ne tirait point à conséquence. Quelques-uns s'en offusquèrent cependant, et il se forma des coteries où dominèrent la jalousie et l'envie contre les heureux du moment. On souleva les rancunes de l'émigration ; on propagea les perfides insinuations des années écoulées. Qu'avait-il fait, celui-ci, à l'armée des princes? avait-il été vu au siège de Thionville, ou bien plutôt dans les cabarets de Bruxelles, menant joyeuse vie, tandis que les autres pataugeaient dans les boues de la Champagne? On savait, d'ailleurs, qu'il n'avait franchi la frontière que fort tard, et qu'il avait été des premiers à rentrer, pour mieux accaparer les profits d'une soumission au Premier Consul. Ce n'était plus déjà cette bienveillante affection, cette facile camara-

1. Forneron, *Histoire des émigrés* (t. II, p. 383) :
« Les survivants de l'ancien régime n'avaient que trop de motifs pour se précipiter vers Bonaparte. Ils devaient obtenir la radiation d'un frère ou d'un ami, la restitution de biens séquestrés et non encore vendus. Napoléon peut rayer les morts et rendre ainsi leurs propriétés aux héritiers. Le héros du combat de New-York écrit: « Donnez-moi la consolation, dans « ma vieillesse, de penser qu'à ma mort, au moyen de cette radiation, ma « sœur ne restera pas dans l'indigence. Vous obligerez sensiblement le « vieux ex-maréchal Rochambeau. »

derie unissant tous ceux qui avaient souffert à l'étranger des mêmes privations et enduré les mêmes misères. On s'éloignait insensiblement les uns des autres ; et, suivant les chances de la fortune, on restait amis, ou l'on devenait indifférents entre soi. Et la correspondance des princes, et les voyages des émissaires, venus de Londres, accentuaient ces divisions[1].

Bonaparte comprenait fort bien ce sentiment très humain, cette jalousie fatale des malheureux contre les heureux. Mais il ne discerna que plus tard, lorsqu'il fut à Sainte-Hélène, ce qu'il aurait dû faire pour pacifier tous ces esprits chagrins et consoler ces cœurs endoloris. Il expliquait alors à Las-Cases que, pour contenter tout le monde, il eût fallu composer une masse de tous les biens des émigrés non vendus, les aliéner et distribuer le produit de la vente, proportionnellement à la fortune que chacun avait perdue. C'eût été juste. Certains avaient reçu l'immense fortune de leur famille intacte, et ils étaient riches, très riches, parce que leurs biens n'avaient pas été vendus, alors que, pour d'autres, la pauvreté persistante était due au hasard d'une vente.

Par politique, Bonaparte cherchait à détacher les émigrés des Bourbons, à les attirer à lui. Il ne refusait donc jamais de remettre aux grandes familles le patrimoine qu'elles réclamaient, quoiqu'il le fît désirer longtemps, pour donner plus de prix à ses faveurs. Erreur plus tard reconnue, lorsqu'il put juger de l'ingratitude de ceux qu'il avait obligés. Avant la fortune reconquise, tous s'étaient montrés

1. Lamothe-Langon, *Mémoires d'un émigré*, t. Ier. Voir également de Guilhermy, *Papiers d'un émigré*, p. 116.

enthousiastes de sa gloire, mais cette ardeur s'évanouissait dès qu'ils n'avaient plus rien à attendre de lui. Toutefois, le désœuvrement des jeunes nobles lui servit d'auxiliaire, et l'on vit prendre rang parmi ses officiers quelques jeunes gens, d'un grand nom, qui ne savaient comment occuper leur vie[1]. Lui-même, dans l'espérance d'éteindre les haines politiques qui déchiraient la France, voulut recevoir aux Tuileries Hyde de Neuville et Georges Cadoudal. Malgré son habileté et malgré son prestige, il ne parvint à gagner ni l'un ni l'autre. Il ne fléchit que M. de Bourmont, un chef vendéen, dont la conversion amena celle de quelques autres chefs rebelles[2].

En son *Histoire au Consulat*, Lacretelle essaye de traduire les sentiments qui animaient Bonaparte à l'égard des émigrés[3] : « Je suis, disait-il aux opposants, je suis le grand conciliateur. J'y mets mon bonheur et ma gloire. Pendant longtemps, nous avons entendu retentir ces mots affreux : « Mort aux prêtres rebelles, mort aux émigrés ! » Eh bien ! j'ai voulu faire respecter les uns, je saurai faire grâce aux autres, à ceux-là, du moins, qui ne

1. Rapp, *Mémoires :*

« La plupart de ces mêmes nobles prétendent cependant qu'ils ont cédé à la violence. Rien n'est plus faux. Je n'en connais que deux qui aient reçu des brevets de chambellan sans les avoir demandés. Quelques autres ont refusé des offres avantageuses ; mais, à ces exceptions près, tous sollicitaient, priaient, importunaient. C'était un concert de zèle et d'abandon dont on n'a pas d'exemple. »

2. Comte de Vaublanc, *Mémoires* (t. III, p. 81) :

« Combien d'hommes, même victorieux, appelés au pouvoir, n'auraient pas osé faire ce que fit alors Bonaparte. On a dit souvent que jamais, sous son gouvernement, un prêtre ni un émigré n'avaient été insultés. Cela est vrai et doit être remarqué, parce qu'il faut toujours être juste. En vain dirait-on que c'était l'effet de l'opinion générale fatiguée des révolutions. Cette opinion eût été différente si l'autorité avait été faible ou si, pour fonder son pouvoir, elle avait ménagé les révolutionnaires. »

3. Lacretelle. *Histoire du Consulat*, t. II, p. 116.

peuvent plus être dangereux. Les haines populaires étaient-elles plus fortes contre ceux-ci que contre ceux-là ? Jugeons-en par les faits. Les biens du clergé se sont facilement vendus et ceux des émigrés fort mal. On se sentait arrêté par des scrupules de délicatesse et peut-être par une pitié involontaire. Je veux la France grande et calme, je la veux riche de tous ses enfants, de ceux qui peuvent la servir ou l'ont autrefois servie avec honneur. Je dois planer sur les partis, parce que je plane sur des passions et des préjugés que ma vie militaire a laissés moins parvenir jusqu'à moi, ou que j'ai su combattre. Faites le même travail sur vous-même. Vous me parlez souvent avec dédain des préjugés de quatorze siècles. Défiez-vous de ceux qui ne datent que de quatorze ans. Sans doute, il est des émigrés dangereux par la position qu'ils ont occupée, par des intrigues criminelles, par les salaires honteux qu'ils reçoivent, ou qu'ils escroquent. Je ne les crois redoutables ni par leur génie, ni par leur caractère. Ils le sont du moins par de méchantes habitudes. Ceux-ci, je dois les tenir éloignés. Ils ne feraient que servir de pâture à des commissions militaires et j'ai horreur des exécutions sanglantes, si multipliées jusqu'à moi. Les Vendéens étaient d'autres hommes que les bourgeois et les nobillons qui entourent les princes. J'en ai appelé autour de moi. Y trouve-t-on à redire ? Ceux qui ont vécu d'une chétive industrie à l'étranger sont-ils plus à craindre ? Les acquéreurs des biens nationaux seront confirmés dans leur possession. Certains biens ont échappé à la confiscation ; tant mieux. Le Gouvernement pourra se montrer généreux et les rendre aux émigrés. »

Las-Cases, à propos des nobles repentis, auxquels

Bonaparte accordait l'amnistie, rapporte encore ces paroles du général[1] :

« Ah ! vous y voilà bien, avec votre orgueil et vos préjugés de classe. Eh bien ! sachez que mes victoires et ma force me recommandent en Europe, bien autrement que ne pourraient le faire tous vos grands noms, et qu'au dedans ma prédilection, apparente pour eux, me fait beaucoup de tort, me dépopularise infiniment. Vous attribuez à de petites vues ce qui tient à de fort larges. Je constitue une société, une nation, et je me trouve sous la main des éléments tout à fait antipathiques. Les nobles et les émigrés ne sont qu'un point dans la masse, et cette masse leur est hostile et demeure fort ulcérée. Elle me pardonnera avec peine de les avoir rappelés. Pour moi, je l'ai cru un devoir. Mais si je les laisse demeurer formant un corps, ils peuvent un jour servir à l'étranger, nous devenir nuisibles et courir eux-mêmes de grands périls. Je ne cherche donc qu'à les dissoudre et à les isoler. Si j'en place autour de moi, dans les administrations, dans l'armée, c'est afin de les incruster dans la masse, et pour faire en sorte que le tout ne fasse plus qu'un ; car je suis mortel, et si je venais à vous quitter avant que cette fusion se fût opérée, vous verriez quels inconvénients entraîneraient ces parties hétérogènes et le terrible danger dont certaines personnes pourraient être victimes. »

1. *Mémorial*, t. V, p. 235.

CHAPITRE II

LES COMPLOTS

Sommaire. — Les Jacobins après Brumaire. — Fouché les surveille. — Complot organisé par Chevalier et Veycer. — Haine persistante de l'Angleterre. — Le plénipotentiaire Drake. — L'intrigant Méhée. — La police de Fouché. — Conspiration de Cerrachi et Topino-Lebrun. — Georges Cadoudal. — Le complot de Nivôse. — La machine infernale rue Saint-Nicaise. — L'explosion. — Les recherches de la police. — Erreur de Bonaparte qui accuse les Jacobins. — Fouché sait que la conspiration a été organisée par les royalistes. — Néanmoins le Gouvernement consulaire exile un grand nombre de Jacobins. — Tribunaux d'exception. — Bernadotte. — Complots militaires. — Conduite équivoque de Bernadotte. — Reprise des hostilités des émigrés à Londres, contre Bonaparte. — Excitation des princes. — Zizanie entre Bonaparte et le général Moreau. — Tentative faite pour embaucher Moreau dans une nouvelle conspiration. — — Georges est à Paris avec soixante de ses chouans, pour assassiner Bonaparte. — Le général Pichegru, évadé de Cayenne et résidant à Londres, se rend à Paris. — Entrevue de Pichegru et de Moreau, boulevard de la Madeleine. — Les intrigants s'agitent autour de Moreau. — Bonaparte ignore la nouvelle conspiration tramée contre lui. — L'opinion publique est troublée. — Les aveux de Quérelle. — Arrestation de Moreau qui est conduit au Temple. — Pichegru se cache. — Il est trahi par un de ses amis, Leblanc, agent d'affaires, chez qui il a passé la nuit. — Georges, surveillé, est arrêté, carrefour de l'Odéon. — Instruction contre les prévenus. — Lettre de Moreau à Bonaparte. — Pichegru s'étrangle en sa prison. — Doute des ennemis de Bonaparte sur ce suicide. — L'enterrement de Pichegru. — Le procès de Georges et de Moreau. — L'affluence des curieux au procès. — Assistance de Mme Récamier. — Craintes de Bonaparte. — Moreau est condamné à deux ans de prison. — Son exil en Amérique.

Aux premiers jours du Consulat, les royalistes demeuraient tranquilles. Parmi eux, — aussi bien parmi les émigrés rentrés, que parmi ceux restés hors de France, — une croyance s'était répandue. Bonaparte, disaient-ils, ne possédait le pouvoir que pour le remettre aux princes exilés, quand la Révolution serait matée, quand l'administration serait réorganisée et toutes les ruines réparées. On le voyait accueillant pour les grandes familles, restituant les biens nationaux invendus, doux et bienveillant pour les prêtres, à qui on rendait les églises ; et les royalistes auguraient de ces faits une restauration de l'ancien régime, avec la monarchie légitime. Ils ne firent plus parler d'eux.

Les Jacobins, au contraire, toujours plus animés contre le Premier Consul, à mesure que son pouvoir s'affermissait et que sa réputation grandissait, criant à la tyrannie parce qu'ils n'avaient plus la liberté des clubs d'où ils tiraient leur influence, n'avaient point renoncé à détruire, par la violence, le gouvernement qui leur était hostile et les avait proscrits. Il y avait, d'ailleurs, à Paris, plusieurs centaines d'individus exaltés par les souvenirs de la Révolution, tombés dans la misère, et qu'un coup de main devait combler d'aise. L'un d'eux, Gombault-Lachaize, avait inventé un fusil à vent qui, à une distance de 300 mètres, pouvait envoyer une balle meurtrière. Il voulait en user à l'inauguration du monument, élevé sur la place des Victoires, à Desaix et à Kléber. D'une fenêtre de la place, il aurait tiré sur le Premier Consul. Les échafaudages de la fête, en masquant la vue, empêchèrent ce crime.

Bientôt, ils cherchèrent à s'introduire aux Tuileries en descellant des barreaux de fer à une

ouverture de cave. Ils réussirent à une première grille. Une seconde, qu'il fallait briser, résista. A la Malmaison existaient des carrières correspondant à d'autres dont l'orifice débouchait à l'extérieur du parc. La police fut avertie des projets des malfaiteurs qui devaient y descendre. Les carrières furent protégées solidement par une porte de fer. Toutes ces tentatives et d'autres semblables, mal conçues, mal dirigées, échouèrent avant l'exécution. On fit le silence, au surplus, sur leur découverte, afin de ne pas attirer l'émulation des imitateurs.

Et puis, Fouché veillait. Il connaissait le nom des conspirateurs, formés en *compagnie de tyrannicides :* Desforges, Aréna, Pépin d'Yverchelt, Talon, Jumillard, Laignelot, Cerrachi, Gombault-Lachaize. En l'an VIII, ils avaient voulu faire tuer le Premier Consul par un de ses grenadiers, au moment d'une « parade ». A l'exercice à feu, Bonaparte, méprisant le danger qu'on lui avait annoncé, affecta de se placer dans la direction du tir. Mais aucun des grenadiers ne subit la suggestion du meurtre. La « parade » eut lieu sans accident. A la guerre d'Italie, avant Marengo, les mêmes hommes s'étaient bercés de l'espoir qu'une balle les délivrerait de leur ennemi. Et alors, si le général succombait, Paris serait livré au pillage; les principaux royalistes, les plus hauts fonctionnaires seraient massacrés et les conspirateurs se partageraient les dépouilles du Gouvernement. Aucun de leurs désirs ne se réalisant, ils songèrent au poignard, auquel jamais n'échappa la victime désignée. Ils cherchèrent un Brutus. Un ancien conventionnel, Moyse Bayle, se chargea de le trouver. Il leur amena un pauvre hère, appelé Metgen, qu'ils habillèrent

proprement, payèrent bien et armèrent. Puis, ils l'envoyèrent au théâtre, à une représentation de *Britannicus*, où l'acteur Lafon devait remplir le rôle de Néron. Ce soir-là, le Premier Consul ne parut pas dans sa loge et le complot n'eut point de suite.

Cependant, un ancien artificier, Chevalier, travaillait depuis longtemps à la confection d'une machine dont l'explosion devait causer la mort de tous ceux qui en seraient voisins. Il l'avait expérimentée, en des terrains vagues, près de la Salpêtrière, et l'effet terrible avait démontré la grande puissance de cette invention. Chevalier avait pour complice un nommé Veycer, cordonnier, qu'il avait initié à ses projets. Ils se voyaient souvent, couchaient quelquefois l'un chez l'autre, quand ils devaient travailler à leurs combinaisons chimiques, Chevalier demeurant rue Saint-Dominique, et Veycer dans la rue des Blancs-Manteaux. Mais la police les surveillait et les suivait par ses affidés. La nuit convenue pour leur arrestation, Chevalier était resté chez Veycer, qui détenait, dans sa chambre, la foudroyante machine. Il manquait 8 francs pour qu'elle fût achevée, et Veycer les avait apportés. On connaissait le caractère énergique, exalté de l'artificier et sa résolution de se défendre jusqu'à la mort. Il avait, en outre, l'habitude de laisser brûler sa lumière durant son sommeil, afin de saisir plus vite l'arme qui ne le quittait jamais et dont il voulait se servir en cas de surprise. Mais, cette nuit-là, sur les conseils de Veycer, vendu sans doute à Fouché, la lumière fut éteinte. Alors, la porte de la chambre enfoncée d'un coup de force, les gens de la police se jetèrent sur Chevalier surpris, dont ils s'emparèrent avant

la moindre résistance, ainsi que de la machine qu'ils purent mettre à l'abri. Avec la machine, on découvrit une grande quantité de pièces d'artifice et des papiers qui ne laissaient aucun doute sur les projets criminels de cet homme. Il avait, d'ailleurs, renoncé à la vie, sachant bien que l'explosion ferait de lui la première victime. Détraqué, tourmenté de son idéal révolutionnaire, il disait souvent : « Comment les faubourgs prendront-ils la chose? Les imbéciles! Avec deux victoires, ils sont contents. » Lui et ses complices, tous ceux qu'alors on désignait sous le nom d'*enragés :* Bousquet, qui avait fourni l'argent pour Metgen, l'assassin ; Gombault-Lachaize, Desforges, septembriseurs trop connus ; Burloy, la femme Bucquet, chez qui Veycer demeurait rue des Blancs-Manteaux, et d'autres encore qui avaient essayé de cacher les affidés sous les matelas de leur lit, tous furent conduits au Temple où ils trouvèrent des royalistes enfermés avant eux. Les uns et les autres se communiquèrent leurs projets, et ce fut de ces « enragés » que les royalistes apprirent le secret de la machine, dont ils devaient se servir plus tard, dans la rue Saint-Nicaise.

Déjà, les royalistes commençaient à s'agiter en Angleterre où les ministres entretenaient leur haine contre le Gouvernement consulaire. Wickam disait alors[1] : « Je tiens la France en mon pouvoir; je paye les Autrichiens, je solde les Français; Pichegru nous appartient; je fais rendre des lois à Paris; je dirige l'esprit public. Le reste sera l'affaire du *prince Noir.* » C'était prédire que la France devien-

1. Montgaillard. *Mémoires secrets*, p. 7[illegible].

drait la proie des Anglais comme au moyen âge. Et les espions et les émissaires des princes allaient et venaient de Londres à Vienne, de Vienne à Saint-Pétersbourg, pour ameuter l'opinion de l'Europe contre la France. On n'entendait plus que ces mots : « Bonaparte est un imposteur, Bonaparte est un tyran ; toutes les libertés sont perdues ; le général qui domine à Paris est un danger public : il faut s'en débarrasser. »

Drake, le plénipotentiaire anglais accrédité en Bavière, faisait mouvoir autour de lui tous les intrigants, nos ennemis. L'homme était fin, défiant pour son entourage, et pourtant il se laissait tromper par Méhée de la Touche, qu'il croyait un ami de ses ministres, alors que l'ancien Jacobin était au service de Bonaparte. Défiant à ce point, Drake, que son cabinet à Munich, où venaient s'entasser les correspondances des aventuriers à ses gages, était un modèle de cachettes inaccessibles. Méhée en a fait une description où il explique comment les tiroirs des bureaux sont fermés de clefs que d'autres tiroirs renferment ; et toujours, de tiroir en tiroir, jusqu'au dernier, dont la clef est fixée par une chaîne aux habits de l'ambassadeur[1]. « Ce n'est pas tout, ajoute-t-il ; lorsque nous sortions de ce mystérieux cabinet pour aller dîner, M. Drake faisait le tour de son vaste appartement, prenant la clef de la chambre d'entrée, la portant dans une autre dont il prenait encore la clef, et ainsi de suite jusqu'à la porte de sortie, dont il mettait la clef dans sa poche. »

Méhée, qui, en cette intrigue, a pu connaître les secrètes pensées des ministres anglais, affirme que

1. Méhée, *Alliance des Jacobins*, p. 89.

toute leur politique ne reposait que sur l'espoir d'un assassinat du Premier Consul. Ils redoutaient le génie du général sur qui n'avaient d'influence aucun homme d'Etat, ni aucune catin. Lui, lui seul était en face d'eux, et non, comme autrefois, des hommes de Cour, des femmes légères qui disposaient de la volonté du Roi. « Un coup de poignard, dit-il, voilà l'objet avoué des ministres anglais, voilà leur sublime conception? » Et ceux qui méditaient alors de poignarder Bonaparte n'obéissaient-ils pas à cette impulsion vers le crime, dont les hommes sont hantés, quand ils se sentent les plus faibles?

A voir le Paris de ce temps-là, ses rues effervescentes, ses passants affairés, à voir les femmes changer les modes de leur toilette chaque semaine, les salons peu à peu se rouvrir, les lieux publics déborder de jeunesse bruyante et joyeuse, il semblait que l'apaisement s'était établi dans tous les esprits, que la haine était sortie de tous les cœurs. Bonaparte savait le contraire. Il n'était point ignorant de ce qui se tramait dans l'ombre, car jamais la police ne fut mieux organisée, ni plus forte qu'au début du Consulat, sous la direction de Fouché. L'ancien oratorien, l'homme de sang qu'il avait été, tenait à honneur de montrer à son nouveau maître sa perspicacité et sa vigilance. Sa vue s'étendait partout, des bouges les plus obscurs aux alcôves des grandes mondaines. Nanti de ses prélèvements sur les maisons de jeu, l'argent lui servait à obtenir les services des personnages les plus huppés, d'amnistiés à qui la vie était dure, d'émigrés, toujours exilés, à la conscience facile. De grands seigneurs, titrés *princes* et largement payés,

envoyaient, disait-on, leurs rapports au cabinet du ministre de la Police, et de toutes les capitales lui arrivaient ainsi les menus faits de la politique courante. Quatre conseillers d'Etat, Miot, un familier de Joseph, Pelet de la Lozère, un protégé de Cambacérès, Dubois et Réal, Réal surtout, délié, ambitieux, aimant l'argent et les honneurs, le secondaient assidûment, en le débarrassant de la besogne encombrante et nauséabonde. Il s'était réservé les grandes affaires, planant de haut sur les écarts de la société, si mélangée alors dans les salons de la ville, recevant de toutes parts les brochures, les pamphlets, les journaux interdits aux frontières de France, et surtout le résumé des correspondances particulières, arrêtées à la poste et soumises aux investigations de quarante employés. Pas une lettre n'était respectée, ni celles des personnages importants, devenus suspects, ni celles des ambassadeurs dont ils avaient le chiffre. Quand le chiffre manquait, la police faisait arrêter les courriers sur les grandes routes par des gendarmes d'élite déguisés en brigands[1]. Ainsi toutes les pensées de l'Europe, toutes les paroles échappées dans les chancelleries, tous les projets élaborés dans les conseils des princes, hostiles à Bonaparte, avaient un écho aux oreilles de Fouché. A cette haute police, si intelligente et si minutieuse, venait s'adjoindre la police particulière de Bonaparte, sous le contrôle de Bourrienne, son secrétaire, celle de Talleyrand, ministre des Relations extérieures, celle de Berthier, ministre de la Guerre : Bonaparte était donc bien renseigné.

Fouché, au surplus, avait continué ses relations avec ses amis d'autrefois[2], ses amis de clubs, ses

1. *D'Entraygues*, par Léonce Pingaud, p. 286.
2. De Barante, *Mémoires*, t. Ier, p. 69.

émules en violence. Dénués de fortune, atteints de misère, ils venaient chez lui solliciter un secours, en échange de quelques secrets trahis. Les plus subtils travaillaient sous ses ordres. Roux et Chépy, qui avaient mis en pièces le corps de l'infortunée princesse de Lamballe, avaient été nommés commissaires en province; Veyret, Genevois hypocrite, un ancien espion de Danton, était devenu inspecteur général; Desmaretz, un prêtre marié, était chargé des missions les plus secrètes, assisté de Mengaud, un ancien garde du corps du comte d'Artois[1].

Et c'est pourquoi le bruit courut souvent que Fouché organisait lui-même les complots qu'il dévoilait ensuite, pour s'imposer despotiquement à l'esprit de Bonaparte. Ce fut un jour, chez le Premier Consul, le sujet d'une altercation très vive entre le ministre et Lucien. Tous les deux se reprochaient les mauvaises actions de leur vie passée, leurs vices, leurs dilapidations; Fouché à Lucien, ses débauches clandestines, ses amours crapuleuses, sa conduite incorrecte avec les actrices les plus célèbres et les plus belles; Lucien à Fouché, ses rapines sur les maisons de jeu et ses accointances très louches avec les hommes les plus compromis dans la Révolution. « Qu'importe! répondait Fouché, ces hommes-là me servent. Je connais par eux les complots de leurs amis. Il me suffit d'en être averti pour les faire échouer. Il en est, d'ailleurs, qui ne méritent aucune attention. »

De là son excuse, quand un capitaine de la ligne, capitaine *à la suite*, Harel, vint dénoncer au général Lefebvre le complot que des hommes, aveuglés

1 Fornieron, *Histoire des coalitions*, t. III, p. 234.

de haine, avaient tramé contre le jeune chef du Gouvernement.

Ils se réunissaient d'habitude en un petit café, au coin de la rue de Louvois et de la rue de la Loi, aujourd'hui rue de Richelieu, et, par leurs discours, leurs tirades révolutionnaires, ils se montaient la tête et s'encourageaient au crime. C'était Cerrachi, un Corse, sculpteur de talent, qui avait modelé naguère le buste de Bonaparte; c'était Topino-Lebrun, un Marseillais, ancien élève de David, l'auteur de *la Mort de Caïus Gracchus*, tableau récompensé par le Jury de peinture et envoyé, sous le Directoire, au Musée de Marseille; c'était Demerville, né dans le Bigorre, l'ancien secrétaire de Barère; c'était Aréna, un Corse aussi, ennemi fougueux de Bonaparte, ennemi comme on l'est en cette île, par tradition de famille ou par jalousie; c'était Diana, un Italien, notaire à Seccara, dans la ville qu'il administrait comme questeur municipal; c'étaient d'autres encore, comparses de ces principaux acteurs du drame qui se préparait.

Harel s'était associé aux conspirateurs. Il adorait Bonaparte comme général, il le haïssait comme chef du Gouvernement[1]. Mais le remords l'angoissait. Il se dénonça et avec lui ses complices. Ils étaient huit, disait-il, ils voulaient être douze. La police leur envoya aussitôt quatre nouveaux adhérents, et, rassurée sur l'issue du complot où elle s'était immiscée, elle le laissa se développer jusqu'à la fin. A chacun des conspirateurs on donna un poignard, deux pistolets et vingt pièces d'or. Le jour, enfin, fut choisi : le jour de la représentation de l'opéra des *Horaces* par Porta. Les affidés de-

1. Las-Cases, *Mémorial*, t. III, p. 124.

vaient se répandre dans les couloirs du théâtre, près de la loge du Premier Consul, et au milieu du tumulte provoqué par eux, du trouble causé par l'incendie qu'ils allumeraient, le tyran serait poignardé. Diana était désigné pour lui porter le coup mortel.

Le Premier Consul, au courant de ces préparatifs, arriva au théâtre sans sa femme, suivi de Lannes, de Duroc, de Lemarrois, ses aides de camp. Il passa au milieu des conjurés, entra dans sa loge et salua l'assistance de son fier sourire. Cerrachi vaguait dans les couloirs. Diana se tenait dans une loge en face de celle de Bonaparte, attendant le signal des meneurs. Mais on ne leur donna pas le temps d'agir. Au second acte, tous les conspirateurs furent arrêtés sur l'indication des hommes fourvoyés parmi eux. Aussitôt, dans les loges, dans l'amphithéâtre, au parterre, s'éleva une acclamation de hourras prolongés dont le bruit montait et roulait comme un tonnerre. Ignorant les détails du complot, la foule croyait le Premier Consul délivré par miracle d'un péril imminent.

Plusieurs des conjurés purent se soustraire à la police, sur le moment. Topino-Lebrun, durant un mois, fut introuvable. Il fut arrêté, à la fin, chez une femme Brisset, qui lui avait donné asile. Aucun d'eux n'échappa dans la suite. Metgen, l'assassin manqué; Delerue, imprimeur; Humbert, Chapelle, qui devaient donner le signal; une femme Fumey, furent conduits au Temple.

Cerrachi avait résolu d'abord d'accomplir seul cet acte abominable. Longtemps il avait sollicité du Premier Consul quelques instants de pose, pour une rectification au buste achevé. Le général, trop occupé, n'avait pu céder à ce désir, et, croyant

que ces demandes répétées cachaient un besoin d'argent, il avait fait remettre au sculpteur une somme de 6.000 francs, à titre de secours.

Le sculpteur était d'un caractère ardent, jadis admirateur outré du général, qu'il appelait « le sauveur du monde », et qu'il détestait maintenant avec son âme de Corse, emplie de *cavitta vendetta*. Il avait dit, en recevant son poignard : « J'aimerais mieux un bon couteau non fermant. La lame est sûre, solide et ne manque pas à la main[1]. » Son exaltation allait jusqu'à la démence. Dans le monde qu'il fréquentait, on s'était aperçu de ses heures taciturnes, pendant lesquelles il semblait agiter, en son esprit, un désespoir cruel pour un idéal perdu. Lui et Topino-Lebrun étaient deux artistes éminents, qu'il était pénible de trouver associés au ramassis d'ambitieux et d'aventuriers, qui leur faisaient cortège.

Mme d'Abrantès rapporte en ses *Mémoires* ce que lui disait, de Cerrachi, son frère Albert (t. III, p. 212) : « Je l'ai vu pleurer d'enthousiasme, en parlant seulement de lui (Bonaparte), et lorsqu'il fut appelé pour faire son buste, ou plutôt qu'il demanda lui-même de l'exécuter, il était tellement affecté en retraçant l'image de celui qu'il regardait alors comme le sauveur du monde, qu'il est constant, pour des personnes qui l'ont vu, qu'il était contraint de quitter son travail. Cet homme avait une âme de fer. Souvent, il récitait des vers sur la liberté de l'Italie. Alors, il s'animait ; sa voix devenait retentissante, son œil étincelait. Il se grandissait de dix coudées. Puis, tout à coup, il s'arrêtait. Cette même voix, qui tonnait, demeurait sans force. »

1. D'Abrantès. *Mémoires*, t. II, p. 301.

L'affaire eut d'autres conséquences. On découvrit que plusieurs réfugiés italiens, le duc de Bonnelli, le prince de Santa-Croce, avaient eu de fréquentes entrevues avec les principaux conjurés, chez Mme Visconti, dont le salon était le lieu de rendez-vous des Italiens de marque, et que cette dame était venue à l'Opéra, le jour des *Horaces*, au bras de Salicetti, un autre ennemi de Bonaparte[1]. Ce jour-là, elle avait été invitée à dîner chez Joseph et s'était excusée pour un motif banal. La dame fut donc priée de s'éloigner de Paris, ainsi que les grands seigneurs italiens qui y avaient établi leur domicile.

Il y eut, comme toujours, en ces occasions, de longs discours des assemblées politiques, qui vinrent congratuler le Premier Consul d'avoir échappé au poignard des assassins. Le préfet de la Seine, à la tête du Conseil municipal, se joignit à ces manifestations obligées, et Bonaparte de répondre pour que les Anglais l'entendissent :

« Le Gouvernement mérite l'affection du peuple de Paris. Il est vrai de dire que votre cité est responsable à la France entière de la sûreté du premier magistrat de la République... Je dois déclarer que, dans aucun temps, cette immense commune n'a montré plus d'attachement à son Gouvernement. Jamais il n'y eut besoin de moins de troupes de ligne pour y maintenir la police. Ma confiance dans toutes les classes du peuple de la capitale n'a point de bornes. Si j'étais absent, que j'éprouvasse le besoin d'un asile, c'est au milieu de Paris que je viendrais le trouver. Je me suis fait remettre sous les yeux tout ce que l'on a pu trouver sur les événements les plus désastreux qui ont eu lieu dans

1. Miot de Melito, *Mémoires*, t. I, p. 310.

la ville de Paris, dans une des dernières années. Je dois déclarer, pour la décharge du peuple..... que le nombre des méchants citoyens a toujours été extrêmement petit. Sur 400, je me suis assuré que plus des deux tiers étaient étrangers à la ville ; 60 ou 80 ont seuls survécu à la Révolution. Vos fonctions vous appellent à communiquer tous les jours avec un grand nombre de citoyens. Dites-leur que gouverner la France, après dix années d'événements aussi extraordinaires, est une tâche difficile[1]. »

La justice ne se pressait point d'instruire cette affaire et tous ces hommes étaient encore enfermés au Temple, lorsqu'un nouvel attentat, — terrible, celui-là, — consommé avec une machine infernale, causa des dégâts sinistres, en faisant explosion. Il y eut beaucoup de blessés, presque autant de morts. La justice se rappela, sur l'heure, de Cerrachi et de ses complices. Quatre d'entre eux furent condamnés à mort et exécutés : Cerrachi, Topino-Lebrun, Aréna et Demerville. Diana avait été acquitté, parce qu'au moment de son arrestation, au théâtre, on n'avait trouvé sur lui aucune arme. Aréna se révoltait contre sa condamnation. Il avait écrit au Premier Consul, et s'il avouait qu'il eût conspiré contre lui, il ne se croyait pas plus coupable que bien d'autres, disait-il, car on conspirait partout, dans les salons, dans les cafés, dans la rue. Ne pouvait-il pas conspirer, lui aussi ? Défense maladroite ; excuse enfantine ! Il subit le sort de ses complices.

Des semaines passent. Georges, que ces attentats

1. *Mercure de France*, brumaire an IX.

successifs excitent et stimulent, revient en France avec de l'argent d'Angleterre. Il est indécis sur les moyens qu'il emploiera pour atteindre le Premier Consul, car il nourrit toujours son projet d'attaquer, à armes égales, l'escorte de Bonaparte et de le tuer au milieu du combat. Il faut des armes. François Carbon, dit Petit-François, un ancien chef de Chouans, se charge d'en introduire à Paris en les faisant passer aux barrières dans des rouleaux de toile. Les principaux affiliés arrivent l'un après l'autre : Joyau dit d'Assas, La Haye Saint-Hilaire, dit Raoul, ensuite Limoléan, dit Beaumont, que Fouché, en son rapport, qualifie de « brigand parmi des brigands ». Ils se croient en sûreté parce qu'ils ont pris des surnoms, qu'ils habitent loin les uns des autres et qu'ils changent souvent de domicile. Mais Fouché les connaît et, par ses espions, il est instruit de leurs résolutions. Un émissaire des princes leur est annoncé de Londres. Il se nomme Rivière. Saint-Régent vient à sa place, connu sous le nom de Pierrot, chef de Chouans, comme Petit-François, exalté et décidé à tout. Limoléan et lui achètent un nécessaire d'armes de 50 louis au Palais-Egalité, puis des fusils à vent, préférables pour une action au théâtre. Bientôt Hyde de Neuville se joint à Saint-Régent. A l'hôtel des Deux-Ponts où il est descendu, on discute, de nouveau, comment on assassinera le Premier Consul. Malheureusement, à ce moment-là, les deux personnes qui renseignaient la police sont démasquées et les ténèbres tombent sur le complot.

Il est vraisemblable, dit Fouché, en son rapport, « que l'incertitude des conspirateurs cessa sur l'avis des royalistes, qui avaient connu, au Temple, l'invention de Chevalier ». Saint-Régent se décide donc

à fabriquer une machine explosive. Ce serait un petit tonneau rempli de poudre, de balles, de marrons, de pièces d'artifice. Il le placerait sur une légère charrette, et, dans la rue par où passait toujours la voiture du Premier Consul en allant au théâtre, la charrette formerait obstacle. Pendant l'hésitation du cocher et le ralentissement des chevaux, l'explosion répandrait la mort tout autour, et le Premier Consul tomberait parmi les autres.

Le 3 nivôse, on devait jouer à l'Opéra l'oratorio d'Haydn, *la Création*. La musique du grand compositeur était célèbre. Bonaparte ne manquerait pas d'aller l'entendre. Des Tuileries, pour se rendre à l'Opéra, il n'y avait de chemin direct que la rue Saint-Nicaise, peu longue, étroite, communiquant avec la rue de Malte qu'il fallait prendre à droite, après être venu de gauche. Tous ces détails prévus forceraient assurément la voiture consulaire à n'avancer que lentement, surtout avec l'obstruction du cheval et de la voiture portant le tonneau de poudre.

Ce soir-là, Bonaparte était mal disposé. Après dîner, il s'était endormi sur un canapé. On dut le réveiller, lui donner son épée et son chapeau, et l'entraîner, maussade, jusqu'à sa voiture. Quant à Mme Bonaparte, qui le devait suivre en une autre voiture, avec Mme Murat, avec Hortense sa fille, et Rapp, l'aide de camp, elle se trouvait en retard, comme toujours, ayant oublié son schall que Rapp lui apporta. Le Premier Consul partit, précédé et suivi du piquet de ses gardes à cheval. Le cocher, étant ivre, menait ses chevaux grand train : les premiers gardes firent ranger au passage la voiture et le cheval tenu par une petite fille ; le cocher, d'un coup de fouet à ses chevaux, franchit ce mauvais

pas vivement, et à peine avait-il tourné dans la rue de Malte qu'un bruit formidable éclata, causé par l'explosion de la machine. Bonaparte fit arrêter sa voiture, dont toutes les glaces étaient brisées ; il s'enquit de l'événement. Ses aides de camp lui apprirent l'attentat, qui avait fait de nombreuses victimes, et, dans son escorte, blessé le cheval d'un garde.

Malgré cet émoi, le Premier Consul ordonna au cocher de poursuivre son chemin, voulant se montrer à l'Opéra pour rassurer le public. Mais il fit prévenir sa femme, et la pria de rester aux Tuileries. Sa femme passa outre[1], arriva bientôt à la loge du général avec sa compagnie. Immédiatement, la salle se leva d'enthousiasme ; les femmes pleuraient de joie. Mme Bonaparte, ne pouvant maîtriser l'émotion qui la secouait, fondit en sanglots, tandis que la jeune Mme Murat gardait son impassibilité altière. Comme son frère, le Premier Consul, elle savait résister à l'attendrissement, s'unissant à lui qui s'inclinait devant ces témoignages de sympathie ardente.

Cependant, le général rentra aux Tuileries, manda vers lui Fouché et les hommes politiques qu'il avait coutume de consulter. Il était exaspéré par ces attentats si fréquents ; il était outré de l'audace de ses ennemis. N'y avait-il aucun moyen de les prévenir ? La police sommeillait-elle ? Et son accusation tombait pesante sur Fouché, l'allié discret des Jacobins , incorrigibles conspirateurs, sur qui maintenant tous les soupçons étaient fixés. « Et la preuve qu'ils sont coupables, disait Bonaparte, c'est que la machine de la rue Saint-Nicaise est la

1. D'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, p. 99.

reproduction de celle de Chevalier. » Donc, il fallait sévir contre ces fauteurs de meurtres et de malheurs, les exiler, les déporter pour qu'ils ne pussent plus nuire... Fouché se taisait, mieux renseigné. Mais il n'avait aucune preuve à donner de ses convictions. Il dut obéir, lorsque Bonaparte lui ordonna de dresser la liste de ceux dont il fallait se débarrasser : « septembriseurs, piliers de clubs, propagateurs de doctrines incendiaires, jamais rassasiés de crimes », disait-il[1].

Le ministre de la Police devait bientôt prendre sa revanche. Il savait que les royalistes étaient les

1. Voici la liste donnée par le *Journal de Paris* (10 nivôse an IX) :
André, Louis; Bailly, André-Antoine-Côme; Barbier, Jean-François; Bandray, Jean-Baptiste; Bescher; Boisjolly, dit Chrétien : Boniface, Antoine; Bormans, Adrien-Antoine; Bouin, Mathurin, de la division des marchés; Braban, Jacques; Brissevin, Jean-Michel; Brochet; Barlan, Laurent; Cardinaux, Pierre : Maurin-Carette, Pierre; Ceyrat, président des assassins de septembre; Chateau, Joseph; Chateauneuf père; Hugot, Joseph; Chateauneuf fils; Philippe-Valère Hugot; Chalandon, Claude; Cheval, Charles-Auguste; Chevalier, Claude-Louis; Choudieu, Chrétien-Pierre-Nicolas; Colette, Claude; Coquerelle, Claude : Cordas, Jacques; Corchant, André; Cozzette, Pierre; Crespin, Jacques; Crosnier; Daubigny; Vilain; David; Delabarre, Robert-Guillaume-Antoine; Delrue, Jean-Baptiste-Edouard-Joseph; Derval, Nicolas-Joseph; Destrem, Hugues; Derville, Georges-Laurent; Ducatel, Pierre; Dufour, François; Dupont, Guillaume-Jean; Dufouilly, Joseph; Eon, Paul-Marie-Dominique-Bonaventure; Fiquet, Claude-Antoine; Flamant, Claude; Fontaine; Fourgon, François; Fournier l'Américain, Charles; Frénière, Barthélemy; Fyon, Jean-Joseph; Gabriel, ouvrier septembriseur; Gaspard, Gilles, septembriseur; Georget, Jean-Baptiste; Gerbaux, Jean-Louis; Giraud; Gosset, Jean; Gosset, Louis; Goulard, Jean-Baptiste; Guillemot, Bertrand; Hesse, Charles; Humblot; Jacquet-Villeneuve, Jacques-Chrysostôme; Jallabert, Etienne; Jolly, René, septembriseur; Jourdeuil; Lagéraldy, Jean-Pierre; Lamberté, Théodore; Laporte; Lacombe, Bertrand; Lefebvre, colonel de gendarmerie; Lefebvre, Pierre; Lefranc, Jean-Baptiste-Antoine; Legros aîné, septembriseur; Lemmery, Louis-Julien; Lepelletier, Félix; Lépine, Louis-Marie-Daniel-François-Victor; Leroy; Lesueur, Jean-Nicolas; Lebois; Linage, Jean-Pierre; Linage, Christophe; Louis, dit Brutus; Marmin; Marlet, Michel; Maignan, Joseph; Marconnet, Ambroise; Marseau; Marquesé; Marcelin, Jean-François-Julien; Marchand-Massart, Guillaume-Gilles; Menessier; Métivier, Pierre; Michel; Michel, Sulpice; Millières, François; Moneuse; Moreau, Louis; Mulot; Niquelle, Jean; Pachon, Charles; Paris, Nicolas; Perrault, François; Pépin; Desgronettes, Pierre-Athanase; Pradel, Jean-Baptiste; Prevost, Gabriel-Antoine, septembriseur; Quinon, Joseph, sep-

seuls coupables et il en cherchait obstinément la preuve. Il commença par une affiche dont voici un extrait... « La petite charrette... était attelée d'une jument de trait, sous poil bai, la crinière usée, la queue en balai, nez de renard, flancs et fesses lavés, marquée en tête, ayant des traces blanches sur le toupet derrière les oreilles et des taches blanches sur le dos des deux côtés... hors d'âge et de la taille de 1m,50, grasse et en bon état... Ceux qui auraient connaissance du propriétaire de cette jument, ou qui l'auraient vue attelée à la petite charrette sont invités à donner tous les renseignements possibles au préfet de police, soit verbalement, soit par écrit. — Récompense. — La jument est morte ; mais elle est déposée à la Préfecture de police, où ceux qui ont déjà quelques indices pourront y venir la reconnaître le plus tôt possible, à cause de la putréfaction. »

Tous les marchands de chevaux de Paris défilèrent devant la bête morte. L'un d'eux reconnut la jument, indiqua la personne qui la lui avait achetée et en donna le signalement. Sur ces entrefaites, raconte Bonaparte, en ses *Entretiens de Sainte-Hélène* [1], les cochers de Paris offrirent un banquet, à raison de 12 francs par tête, au cocher qui avait si heureusement préservé la vie du Premier Consul par la vigueur de son coup de fouet. Au moment des toasts, l'un des 600 cochers présents affirma que, la veille

tembriseur; Richardet, Claude-Marie; Richou, Pierre; Rivière; Rossignol, ex-général de l'armée révolutionnaire; Rousselle, Robert; Saint Amand, Jacques, septembriseur; Saulnier, Jean; Saulnier, Charles; Serpollet, Nicolas-François; Simon, Jacques-Marie; Soullier, Nicolas; Tulot, Michel-Louis; Taillefer, Jacques; Thiébault, Sébastien-Hubert; Thirion; Tirot, Claude; Toulotte de Saint-Omer; Tréhaut, Jean-Nicolas-Paul; Voiray; Varinech, Jean-Baptiste; Vatar, René; Vauversin, Pierre; Vitra, Agricole-Louis.

1. Las-Cases, *Mémorial*, t. II, p. 54.

de l'explosion, il avait dû s'arrêter devant une porte de remise, pour y laisser entrer une petite charrette, attelée d'une jument en tout semblable à celle décrite par l'affiche. Ces propos répétés à bon entendeur, le cocher fut mandé à la Préfecture. La police se trouva, dès lors, sur la bonne piste, car, après la remise, elle put trouver le grainetier qui avait vendu le grain donné à la bête, le charron qui avait cerclé de fer le tonneau de poudre, le fripier qui avait loué les blouses bleues dont s'étaient revêtus les auteurs du crime. Aucun des témoins ne varia en sa déposition. Tous leurs renseignements étaient identiques et confirmaient les présomptions de Fouché en le ramenant sur les pas de ceux qu'il faisait surveiller depuis longtemps, agents de Georges, dont le hasard l'avait détourné.

Malheureusement, ils étaient introuvables, depuis le 3 nivôse, jour de l'attentat. S'ils n'étaient pas coupables, pourquoi se cachaient-ils ? Fouché, en reprenant ses recherches autour des personnes que ses limiers avaient suivies déjà, finit par découvrir leur domicile récent. Toutes en étaient parties. Il obtint, toutefois, leur nouvelle adresse, et, dans une maison religieuse où habitaient Mlles de Cicé, sœurs de l'archevêque de Bordeaux, et Mme de Goyon-Beaucorps et ses deux filles, fut saisi François Carbon, dit Petit-François, qui s'était fait ouvrir cet asile au moyen d'un mensonge. Les vieilles dames avaient eu pitié et avaient reçu au milieu d'elles le criminel, croyant faire une bonne œuvre.

Reconnu par tout le monde, par le propriétaire de la remise, le loueur de la charrette, le marchand de chevaux, le grainetier, le fripier, François Carbon, espérant que ses révélations atténueraient la noirceur de son crime et peut-être le sauveraient

lui-même, précisa toute l'histoire du complot. Il désigna ses complices et leur domicile ; on courut chez Saint-Régent. Mais, averti de l'arrestation de François Carbon, Saint-Régent, qui n'avait pu quitter Paris, avait déserté sa demeure. On trouva néanmoins, chez lui, la copie d'une lettre écrite à Georges, oubliée sous son lit, une lettre pour lui narrer comment l'attentat n'avait pas eu les résultats si désirés.

Ils avaient été effroyables, cependant[1] : une dizaine de morts, une trentaine de blessés ; toutes les vitres brisées aux maisons voisines de l'explosion et de longues murailles lézardées. La rue était jonchée de débris informes, du cadavre de la jument et de celui de la petite fille qui la gardait. Les journaux ouvrirent une souscription afin de subvenir tout de suite aux besoins pressants. En quelques jours elle atteignit le chiffre de 40.000 francs. Quant à Saint-Régent, qui avait mis le feu aux poudres avec de l'amadou, il avait été lancé avec violence sur une borne et dangereusement blessé. Un médecin du nom de Collin prit soin de lui. Fouché le fit arrêter à cause de son silence, ne reconnaissant point la magnanimité de l'homme qui n'avait pas voulu se faire délateur. Pasquier, en ses *Mémoires*, parle de la résolution de Saint-Régent, à ce point énergique, que, malgré ses blessures, il était prêt

1. *Journal de Paris*, 10 nivôse an IX :

« Des procès-verbaux constatent les funestes effets de cette infernale invention : quarante-six maisons sont extrêmement endommagées. Le dégât des immeubles est estimé à la somme de 40.845 francs, celui des meubles à celle de 123.645 francs. Les maisons nationales ne sont point comprises dans cette estimation. L'explosion a été si forte, qu'une bande des roues de la charrette fut jetée par-dessus les toits dans la cour de l'hôtel du consul Cambacérès. Dans la rue, ce n'était que débris informes, et la petite fille qui gardait la machine avait été mise en pièces. »

à recommencer, ne comptant pour rien ses souffrances.

Un de ses amis, surveillé par la police, indiqua son domicile inconsciemment, en entrant chez lui, en plein jour. A la sortie de cet homme, Saint-Régent fut arrêté. Mais Hyde, Limoléan, Saint-Hilaire, Joyau, membres actifs du complot, parvinrent à s'échapper. Limoléan, changeant de nom, se fit matelot, passa au Canada et y devint moine. Il écrivit un jour, à sa sœur restée en France, inséra sa lettre en un petit baril et l'abandonna aux caprices du flot. Un navire anglais le pêcha. La lettre portait cette inscription : « Anglais (puisqu'eux seuls, alors, tenaient la mer), laissez passer la lettre de l'homme qui a combattu longtemps pour votre cause et souffre toujours pour elle. »

Fouché avait donc raison ; il triomphait ; et, au début de son rapport aux Consuls, il ne manqua pas de justifier, avec une pointe d'ironie, ses récentes suppositions :

« Au premier instant de l'horrible exploit, écrit-il, un seul soupçon se fit entendre. Une haine publique et méritée en accusa les mêmes hommes, qui venaient de conspirer la mort du Premier Consul par les mêmes moyens de destruction. (C'était une allusion à Chevalier.)

« La police, à ce moment, eut d'autres soupçons, *parce qu'elle avait d'autres indications.* »

Ah ! il était heureux de son infaillibilité, le grand ministre de la Police !

Quoique la vérité fût découverte, Bonaparte ne modifia point ses desseins et n'adoucit point ses rigueurs. Les Jacobins désignés pour l'exil continuèrent misérablement leur route jusqu'au port

d'embarquement, insultés par la foule qui croyait à leur crime. Suspects de moins à surveiller, disait-on ! Ce ne fut pas tout. Des Chouans amnistiés, des émigrés, dénoncés par une démarche imprudente, subirent aussi l'effet des violentes colères du Premier Consul, entraîné vers l'arbitraire contre les attaques multipliées des royalistes. Les dames de Cicé et les autres recluses de la rue Notre-Dame-des-Champs, qui avaient accueilli François Carbon, furent conduites aux Madelonnettes, jugées ensuite correctionnellement, et quoique acquittées, mises en surveillance. On emprisonna le comte de Bourmont, le comte de Vézins, le chevalier de Péronne, ancien officier de la marine royale, et le comte de Bruslart, un des officiers du comte de Frotté. Les persécutions devinrent si rigides que les relations de Mme Récamier avec les sœurs du Premier Consul ne purent empêcher l'arrestation de son père, M. Bernard, agent principal des postes. On lui reprochait ses accointances avec les insurgés du Midi. Le jour que Mme Récamier apprit ce malheur, elle avait à sa table Elisa Bacciochi. Troublée, elle s'excuse, se lève, court chez Fouché qui ne veut pas la recevoir, et arrive ensuite éplorée au théâtre, où elle savait qu'Elisa avait rejoint sa sœur Pauline. Elle connaît l'influence de Pauline sur Bonaparte, et elle insiste pour une démarche d'elle près de son frère. Mais Pauline n'a d'oreilles que pour la tragédie et d'yeux que pour Lafon, le superbe acteur : « Voyez, disait-elle, comme le casque de Lafon est de côté. » La coquetterie l'emportait ; chez Elisa, de même. Les deux sœurs voulaient du spectacle jusqu'à la fin. Bernadotte, présent, s'offrit alors à implorer pour la belle solliciteuse la clémence du Premier Consul, qui, n'ayant point de

griefs personnels contre M. Bernard, consentit à sa délivrance. Déjà François Carbon, Saint-Régent, avaient été condamnés à mort et, avant le supplice, revêtus de la chemise rouge. La rigueur des répressions augmenta. On tua Mercier, dit la Vendée, dans une embuscade près de Loudéac. Cet officier de Chouans portait sur lui une lettre de Georges au comte d'Artois, et, soumise à Bonaparte, elle ne fit qu'accroître son irritation.

Voici cette lettre, dans ses parties essentielles[1] :

Mon cher Comte,

« Je viens de recevoir votre lettre du 10 décembre ; elle n'est pas fort consolante, surtout après celle dont vous aviez chargé P... Dans la dernière, vous donniez, pour ainsi dire, des certitudes, et dans celle-ci vous ne donnez que de faibles espérances. Vous devez sentir cependant que notre position demande du positif, et cela promptement. Nous sommes ici, à chaque minute, exposés aux poignards des assassins. Notre devoir, les instructions reçues et l'espérance de voir encore se renouer quelque chose... nous y retiennent. Pas un de nous n'en bougera, avant de recevoir des ordres. Vous devez juger avec quelle impatience nous les attendons... »

Georges continue. Il examine le cas d'une paix de la République avec les puissances continentales, et il offre deux moyens pour conserver aux Bourbons des sujets fidèles.

« *Premier moyen :* Obtenir du Gouvernement Britannique de prendre à son service, sur le pied

1. *Gazette de France*, 24 pluviose an IX.

de régiments anglais, deux à trois des régiments royalistes de l'intérieur, qui, à un certain moment, en pénétrant dans la Bretagne, parviendraient à la soulever. Mais il faudrait avoir la promesse que ces corps ne seraient point licenciés, quels que fussent les événements.

Deuxième moyen : Permettre aux chefs de légions et même à quelques adjudants généraux, tous dévoués, pas encore extrêmement compromis, de s'arranger avec l'usurpateur, d'en obtenir des sûretés qui leur permettent de vivre tranquillement dans leurs foyers et de communiquer librement avec leurs officiers dévoués. Ces officiers, d'après les instructions qu'ils en recevraient, maintiendraient certainement le pays. »

Georges demande ensuite 4.000 louis avant vingt-cinq jours.

« Vous n'ignorez pas, ajoute-t-il enfin, que la grande correspondance (attentat de la rue Saint-Nicaise), a éclaté maladroitement. Elle est heureusement renouée. Je la presse d'agir. Mais les fonds ne sont nullement suffisants. J'ai vu les seconds de C...I et de D...E. Ils sont bien intentionnés, et ils comptent beaucoup sur leur pays. Anne tergiverse toujours. Je crains qu'elle n'ait perverti B...T ; on le dit à Paris, prêt à faire la courbette. Toutes ses démarches sont heureusement décorées de beaux prétextes. C'est par de tels moyens qu'on doit parvenir au véritable but... »

La lutte n'était donc point finie. Bonaparte ne pouvait désarmer, et il ne désarmait pas. Il sollicita du Conseil d'Etat une loi d'exception, afin de créer des tribunaux spéciaux, devant lesquels

seraient traduits tous les conspirateurs. A ce sujet, il y eut, dans l'assemblée de ce grand corps politique, une discussion orageuse où le Premier Consul révéla toute l'âpreté de ses rancunes contre les révolutionnaires encore existants, et quels qu'ils fussent. Le Conseil d'Etat ne cédant point aux revendications passionnées du général, celui-ci non satisfait s'emporta. Miot de Melito, en ses *Mémoires*[1], rapporte la substance de ces objurgations consulaires :

« Il existe, à Paris, et dans toute la France, disait Bonaparte, environ quatre à cinq cents individus couverts de crimes, sans asile, sans occupation et sans ressources. Ces hommes sont une armée continuellement agissante contre le Gouvernement. Ce sont eux qui ont été les instruments du 31 mai, des massacres de septembre, des massacres de Versailles. Ils ont fait la conspiration de Babeuf, celle du camp de Grenelle. Ils ont attaqué le Directoire. Ils attaquent le Gouvernement qui lui a succédé. Ce sont les ennemis de tout ordre de choses, quels qu'en soient les principes, de toute idée libérale, de toute forme de gouvernement. Ils existent et sont connus. Ils ont leurs réunions, leurs intelligences, des moyens d'action puisés dans l'habitude qu'ils ont du crime. Cette poignée de loups enragés, disséminés dans la société entière, signalés partout, portant sur leur front le cachet du crime, y répandent une terreur sans cesse renaissante. Que doit penser l'Europe d'un Gouvernement sous lequel ces loups vivent et subsistent? Quelle confiance peut-elle avoir dans ce Gouvernement qui ne sait, ou ne peut protéger

1. Miot de Melito, t. I, p. 356.

la capitale de l'empire? sous les yeux duquel s'exécute un complot infernal, dont l'effet entraîne la mort et la désolation d'une partie des habitants de cette capitale? Il est impossible que cet état de choses dure plus longtemps. Il faut, enfin, purger la société de ce fléau; il faut que, d'ici à cinq jours, vingt ou trente de ces monstres expirent, et que deux à trois cents autres soient déportés... »

Il continua avec cette véhémence, exagérant toujours ses désirs de répression. Il était visible qu'il n'était plus maître de lui.

L'amiral Truguet prit la parole et soutint que les émigrés ainsi que les prêtres n'étaient pas des ennemis moins dangereux; il fallait les frapper aussi. Bonaparte de répliquer:

« Que prétendez-vous, citoyen Truguet? Expliquez-vous: de qui voulez-vous parler?... Entendez-vous qu'il faille rétablir la loi des otages, persécuter 7 à 8.000 prêtres rentrés sur ma foi, chasser du Conseil d'État, du Tribunat, tous ceux qu'on appelle des royalistes? Car, si l'on veut en croire les prétendus patriotes, il faut renvoyer Portalis à la Guyane; Rœderer est un royaliste; Defermon, lui-même, tout le Conseil, à l'exception de deux ou trois. J'écarterais de moi des hommes probes, honnêtes, éclairés, que j'ai rassemblés, et je les remplacerais par des patriotes!... J'irais chercher mes conseillers dans le reste des clubs des Jacobins et des Cordeliers!... Je porterais, de nouveau, l'effroi et la terreur dans toutes les âmes!... Je proclamerais la patrie en danger... J'imiterais les Merlin, les Rewbell, en frappant indistinctement à droite et à gauche! Non, jamais, non. On ne me fera pas donner dans de pareils excès. Je ne persécuterai pas les prêtres. Je ne me

persuaderai jamais qu'il faut poursuivre des hommes parce qu'ils croient à un être tout-puissant, à une religion qui peut-être est la véritable ! Je ne croirai jamais qu'on puisse mener un peuple sans la religion. Où sont, d'ailleurs, ces dangers si pressants que court la République ? Depuis le commencement de la Révolution, la paix intérieure n'a jamais été moins troublée. La Vendée est paisible ; les Chouans amnistiés repoussent eux-mêmes les Anglais, et Georges, errant, sans influence sur les restes de ce parti, fuit de bois en bois, accompagné de sept à huit hommes, et souvent obligé de coucher à bord d'un paquebot anglais... Une poignée d'hommes, le rebut de la société, en trouble seule le repos. C'est sur elle qu'il faut tomber, sans pitié. Mais, aussi, c'est elle que des ambitions obscures, des hommes avides de pouvoir, compteraient pour auxiliaires, s'ils entrevoyaient la possibilité d'exécuter leurs projets, et c'est elle, par conséquent, qu'ils ménagent, pour s'en faire auprès d'elle un mérite, au moyen d'une nouvelle révolution. Détrompez-vous pourtant, citoyen Truguet, elle ne vous épargnera pas plus qu'un autre. Quel est ce citoyen Truguet, diront-ils ? Un noble, un amiral, un conseiller d'Etat ! Point de grâce ! »

Le Conseil d'Etat demeurait ballotté entre ces opinions divergentes, lorsque, sur l'inspiration de Talleyrand, on confia au Sénat le soin de faire des lois exceptionnelles de conservation sociale ; et ce fut l'origine de la prépondérance politique de ce grand corps de l'Etat sur les autres assemblées.

Quelque temps après cet événement, comme on discutait devant le Premier Consul les suites du complot de nivôse, s'il eût réussi, et qu'on lui

demandait qui l'aurait remplacé, Moreau ou quel autre général? C'eût été Bernadotte, disait-il. « Comme Antoine, il aurait présenté au peuple la robe sanglante de César. » Mme de Staël[1] rapporte ces mots, en ses *Mémoires*. Mais Bernadotte représentait-il, comme Antoine, la liberté violée?

Il y eut, durant ces premières années du Consulat, de nombreux complots militaires, dans lesquels on se heurte presque toujours au nom de Bernadotte. En fut-il l'inspirateur; leur donna-t-il son concours? C'était un homme habile — très faux, dit Barras — un méridional « roublard », prêt à cueillir les fruits que d'autres auraient fait mûrir. A la surface, il semblait étranger à ces compétitions jalouses de général à général, laissant dire qu'il était patriote et défenseur des libertés conquises par la Révolution; mais il était surtout un ambitieux, détestant le Premier Consul et le redoutant bien davantage.

De manières caressantes, il avait obtenu l'amour de sa timide Désirée[2], qui pleurait en son absence et répandait encore des larmes à son retour, ne pouvant le sentir éloigné, jalouse de lui à toute heure du jour. Elle l'avait aimé et préféré à Bonaparte; elle l'aimait passionnément, fière de ce bel homme que les femmes admiraient et recherchaient en tout lieu où elles le rencontraient. Sergent avant la Révolution, il était devenu l'amant de la colonelle de son régiment, et sa désinvolture, sa taille élancée et fine, ses jambes d'une rondeur moelleuse de mannequin, lui avait valu le surnom de *sergent « Belle Jambe »*. Plus tard, étant maréchal, Mme de

1. De Staël, *Dix années d'exil*, p. 226.
2. D'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 155.

Genlis, dînant à côté de lui, à la table d'une maison amie[1], s'efforçait de lui plaire avec ses œillades friponnes et sa petite frimousse gamine. Elle rappelle ce jour-là, en ses *Mémoires*, vante la courtoisie et le grand air de l'homme de guerre dont elle fait un héros, le comparant au grand Condé, parce qu'il en avait le visage, les yeux perçants, le nez long et crochu, le menton court, s'avançant en coin, comme chez le vainqueur de Rocroy. N'était-il pas, d'ailleurs, du même pays que les ancêtres de ce Bourbon, de cette race béarnaise, fine et brave, quand elle se replie sur elle-même et ne se dépense point en paroles? Mais à ce régime d'encensement, on s'enivre de soi-même. Les flatteries ne comptent plus; il faut l'adoration, comme celle de la petite Désirée; et ceux qui ne la partagent point sont des ennemis, ou des jaloux, à combattre.

Bernadotte en était arrivé là, envers Bonaparte. Il s'estimait l'égal, sinon le supérieur de ce petit Corse qui le dominait, qui le commandait et l'avait jugé à sa juste mesure. Aux yeux du Premier Consul, il n'était qu'un phraseur subtil, très propre à la diplomatie, et tel fut son avis à Barras, pour qu'il en fît un ambassadeur. Mais Bernadotte ne songeait point aux ambassades, voulant une armée qui l'aurait placé à un rang plus élevé.

Faut-il s'étonner qu'il eût l'oreille toujours ouverte aux insinuations tentatrices des hommes politiques? Avant le 18 brumaire, on le voit tout disposé à servir le plus offrant, et partout et toujours il tâche de se mettre en évidence et de faire penser à lui. Seulement, avec une bravoure de soldat, il ne possède ni le courage moral, ni la décision, ni

1. Mme de Genlis, *Mémoires*, t. V, p. 187.

la volonté d'un conducteur de foule. Il avance et recule tout de suite, redoutant ses premiers pas. Le soir du 18 brumaire, il n'est pas chez lui et découche; il redoute Bonaparte. De là, toutes les situations fausses dans lesquelles il se place. Il est conspirateur, il pourrait recruter des partisans et il en a; mais il s'arrange pour démontrer qu'il n'a jamais songé à un complot, qu'il y est tout à fait étranger. Il en sera, si le complot réussit; il n'en sera pas, s'il échoue. A Rennes, après avoir inspiré les libelles du général Simon, il part pour Paris et laisse emprisonner ses partisans.

Ces petits côtés du caractère de l'ambitieux ont été détaillés avec beaucoup d'esprit par Barras. Un jour que Bernadotte était venu lui demander un grand commandement, l'homme du Midi parlait comme s'il eût été absolument détaché de toutes les grandeurs humaines. Il n'avait qu'une ambition, disait-il, cultiver ses laitues, dans le jardin d'une petite maison où il prendrait sa retraite. Barras, connaissant l'homme, lui parla de sa valeur à la guerre, de son intelligence, de son âge trop jeune encore pour une retraite, et Bernadotte n'eut rien de plus pressé que de changer incontinent d'opinion. Barras, alors, de lui promettre le commandement sollicité. Le Béarnais, satisfait, exhala aussitôt sa joie en tirades contre les royalistes de fructidor, que le Gouvernement venait de proscrire[1]. « Dieu vivant! s'écriait-il, d'une voix retentissante — (c'était son jurement accoutumé) — si je les avais vus devant moi, tous ces vils esclaves, ces satellites de la tyrannie, ce sabre, que connaissent les Autrichiens, les aristocrates de mon pays l'auraient

1. Barras, t. III, p. 146.

connu. Ils le connaîtront à leur tour, Dieu vivant! » Je lui répliquai, ajoute Barras, qu'il était capable de faire encore de belles campagnes. « J'ai plus de vingt campagnes dans le ventre, au service du Directoire », me répliqua Bernadotte avec une énergie redoutable, agitant même son grand sabre, ainsi que nous en portions alors. Ses yeux noirs s'étaient animés, les narines de son grand nez étaient ouvertes et comme enflammées. « Allons, général, votre repos n'aura pas été trop prolongé. Pour se retirer dans une chaumière et planter ses choux, il faut avoir d'abord la chaumière. » Et le postulant acquiescait. Il n'avait que 50.000 francs, disait-il, que Bonaparte lui avait donnés, sur les mines d'Hydra, conquises par sa division. « Nous avons bien 25.000 francs de traitement en activité, mais cela suffit-il pour vivre avec la représentation nécessaire à un général de division? » Et c'était là, comme le disait encore Bernadotte, *la pensée de ses entrailles*.

En cet état d'esprit, avec ce caractère jaloux et inquiet, cet homme ne pouvait rester étranger aux complots militaires qui marquèrent cette époque, ni même au complot d'Aréna et de Cerrachi. Il avait envoyé au sculpteur 1.200 francs, le prix d'un buste, répondait-il, pour son excuse[1]. Il se formait, au surplus, autour du méridional, a écrit Mme de Staël, un parti de généraux et de sénateurs se demandant s'il n'y avait pas quelque résolution à prendre contre l'usurpation dont on était menacé. Bernadotte proposa divers plans qui se fondaient sur une mesure législative quelconque, regardant tout autre moyen comme contraire à ses principes.

1. Sarrans. *Vie de Bernadotte*, p. 76.

Mais pour une telle mesure, il fallait une délibération d'au moins quelques membres du Sénat, et pas un d'eux n'osait aller jusque-là. Qu'eussent-ils fait avec un homme si timoré?

Ces complots recrutaient cependant l'adhésion des officiers, admirateurs de la Révolution, qu'un moment de dégoût pour la politique, ou de lassitude pour la guerre, avait écartés des armées, et qui vivaient comme Moreau, en soldats laboureurs[1]. Eux qui avaient affronté la mitraille en sabots, subi la faim et les privations de la guerre, pour l'amour de l'égalité, ils se désolaient au spectacle des cérémonies religieuses nouvellement restaurées. Ils gémissaient sur le rappel des prêtres, sur la rentrée des émigrés. Quand ils se rencontraient à Paris dans les restaurants et qu'après le repas, échauffé par les vins, ils devisaient contre l'omnipotence de Bonaparte, contre ses empiétements sur les pouvoirs publics, il se trouvait toujours quelque officier au cerveau détraqué pour annoncer qu'il tuerait le tyran. Ce furent Donadieu, Mounier, Lecourbe, qui expièrent dans l'exil cet emportement irréfléchi. Ce furent, au dire de Lacretelle, la plupart des généraux qui avaient assisté au *Te Deum* pour le Concordat, et d'abord le général Delmas. Ce fut, enfin, le colonel du 12e hussards, Fournier-Sarlovèze, tireur émérite au pistolet, redoutable même à cinquante pas. Et, disait l'officier exaspéré, ce n'est point au milieu du Sénat, déjà corrompu, qu'il faut supprimer le nouveau César, mais dans une revue, au milieu de ses soldats. Et il s'offrait ; il jurait d'accomplir cet assassinat, pour délivrer la République de son oppresseur. Le Premier Consul, averti, fit arrêter Fournier-

1. Rovigo, *Mémoires*, t. II, p. 14.

Sarlovèze au théâtre, et le fit conduire au Temple.

« Ces réunions insensées, dit Rovigo[1], avaient pour chef le général Bernadotte. Quoique allié de la famille Bonaparte, il avait assisté plusieurs fois aux conciliabules, où l'on discutait les moyens de se défaire du Premier Consul. A la vérité, il s'opposait à ce qu'on lui arrachât la vie, mais il conseillait un enlèvement de force ouverte. » A ce témoignage, on peut ajouter celui de M. de Ségur et celui de Thibaudeau, qui confirment les mêmes faits.

Envers ces officiers qu'il avait eus pour égaux, jadis, et qu'aujourd'hui il écrasait de son autorité de Consul, il fallait à Bonaparte une connaissance profonde de la nature humaine, une prudence et une souplesse d'esprit infini, pour les mater et les conduire à ses fins. Rude d'abord, emporté, excessif en paroles et en gestes, il s'adoucissait peu à peu, les abordant en camarades, leur montrant les avantages de la soumission, les honneurs pour eux, la richesse pour leur femme, les situations brillantes pour leurs enfants : ambassade, trésoreries générales, fonctions éminentes dans l'administration ; et il les courbait sous son verbe insinuant, imagé, rapide, et d'un ennemi se faisait un partisan. Bien peu résistaient à ces assauts de colère, traversés de caresses, et, le temps s'allongeant, il y eut chaque année diminution de ces révoltes d'officiers. Bonaparte les cachait à l'armée. L'exemple eût été funeste, et il aurait vu s'évanouir ce qui était sa force ; il aurait perdu le rayonnement du succès qui l'auréolait devant ses brigades.

Le plus sérieux, le plus redoutable des complots

1. Rovigo. *Mémoires*. t. I. p. 434.

militaires, inspirés par Bernadotte, fut le complot de Rennes en 1802. Bernadotte était alors commandant des armées de l'Ouest. Il avait pour chef d'état-major le général Simon, qu'il sut habilement compromettre, en lui abandonnant la rédaction des libelles, envoyés en circulaires à tous les généraux. Il espérait, qu'à son exemple, ils soulèveraient leurs troupes contre le Gouvernement et lui offriraient le pouvoir suprême après le triomphe[1].

Tous les régiments, de la garnison de Rennes,

1. Voici le texte de ces deux libelles : Gudlon, *les Complots militaires*, p. 90 :

SOLDATS DE LA PATRIE.

Est-elle enfin comblée, la mesure d'ignominie que l'on déverse sur vous, depuis plus de deux ans ? Êtes-vous assez abreuvés de dégoût et d'amertume ? Jusques à quand souffrirez-vous qu'un tyran vous asservisse ? Qu'est devenue votre gloire ? A quoi ont servi vos triomphes ? Était-ce pour rentrer sous le joug de la tyrannie, que pendant dix ans de la guerre la plus sanglante, vous avez prodigué vos veilles et vos travaux, que vous avez vu périr, à vos côtés, plus d'un million de vos camarades ?

« Soldats, vous n'avez plus de patrie. La République n'existe plus et votre gloire est ternie. Votre nom est sans éclat et sans honneur. Un tyran s'est emparé du pouvoir. Et ce tyran, quel est-il ? Bonaparte !

« Quel était votre but, en combattant pour la République ? D'anéantir toute caste noble et religieuse, d'établir l'égalité la plus parfaite. Votre but était rempli ; mais votre ouvrage n'existe plus. Les émigrés sont rentrés de toutes parts ; des prêtres hypocrites sont salariés par le tyran. Les uns et les autres composent son conseil ; les uns et les autres occupent les emplois, les dignités.

« Soldats, vous n'avez pas un moment à perdre, si vous voulez conserver votre liberté, votre existence et votre honneur.

« Et vous, officiers généraux, qui vous êtes couverts de lauriers, qu'est devenue votre énergie ? que sont devenus ces élans sublimes de patriotisme qui vous ont fait braver tant de dangers ? Êtes-vous aussi tombés dans l'apathie, ou êtes-vous devenus les amis du tyran ? Non, nous n'osons le croire. Pourquoi donc souffrez-vous que votre ouvrage soit détruit, que vos enfants soient proscrits et que vos ennemis triomphent ? Le repos, les richesses, les rivalités ont-ils anéanti votre courage ? Grands dieux ! serait-il possible que ceux qui ont fait de si grandes choses pour conquérir la liberté fussent devenus assez lâches pour croupir dans l'esclavage ? Est-il besoin, pour ranimer vos forces et votre énergie, de vous retracer les maux auxquels votre faiblesse vous expose ? Déjà plusieurs d'entre vous ont été proscrits, exilés, pour avoir osé élever la voix ! Eh bien ! Le même sort vous menace tôt ou tard. Si l'on vous ménage encore, c'est que l'on vous craint. Mais vos dangers sont les mêmes. Vous êtes tous proscrits. Si vous tardez plus longtemps, la honte et l'infamie seront votre partage. Vos

sauf un, le 78e d'infanterie de ligne, furent compromis. Leurs chefs s'étaient laissés gagner aux projets du général Simon. Un matin, réunis sur la place d'armes, comme en un jour de revue, le colonel Pinoteau, du 88e régiment de ligne, devait les soulever contre le Gouvernement consulaire. Heureusement, le préfet en fut averti. C'était Mounier, un ancien constituant, qui, appuyé sur le régiment fidèle, put s'emparer de Pinoteau en retard, parce qu'il avait dû se raser la barbe, et, avec lui, des autres conspirateurs. Cette énergie et cette activité désorganisèrent le complot. Les libelles expédiés en province furent saisis aux bureaux de poste et de même sur les diligences qui les emportaient, sous la dénomination de *pots de beurre*.

Pendant ce temps, Bernadotte courait en poste

nous ne rappelleront plus ces époques glorieuses de vos triomphes. On ne les prodiguera plus qu'aux lâches et aux esclaves. »

Le deuxième libelle, long, diffus, portait ce titre : *Adresse des armées aux différents corps et militaires réformés et isolés de la République.*

En voici la fin :

« De quel droit Bonaparte abuse-t-il de la faiblesse qu'ont eue les Français d'oublier sa conduite en vendémiaire, et de lui pardonner son usurpation des rênes du Gouvernement au 18 brumaire? De quel droit cet embryon (*sic*) bâtardé de la Corse, ce pygmée républicain veut-il se transformer en Lycurgue ou en Solon, pour donner des lois à un pays qui ne peut s'honorer ni de sa sagesse, ni de ses vertus?

« Dans ce malheureux état de choses, il n'y a pas de temps à perdre des arrestations partielles ne tarderont sans doute pas à se faire. Déjà, plusieurs proscriptions ont eu lieu et quelques individus conduits à l'échafaud. Les militaires républicains ne manqueront sans doute pas d'être en butte à la perfidie et à la scélératesse du déloyal chevalier de Saint-Cloud. Formons donc une fédération militaire ; annonçons à nos chefs que nous leur formerons un rempart de notre corps si on vient à les inquiéter. Que nos généraux se montrent ; qu'ils fassent respecter leur gloire et celle des armes. Nos baïonnettes sont prêtes à nous venger de l'outrage qu'on nous a fait en les faisant tourner contre nous-mêmes à la fatale journée de Saint-Cloud. Qu'ils disent un mot et la République sera sauvée.

« Républicains paisibles et honnêtes, en voulant nous immortaliser, c'est vous dire que nous voulons assurer votre bonheur. Emigrés, prêtres, ou qui que vous soyez maintenant dans la République, nous ne connaissons plus que des citoyens aimant et respectant les mêmes lois. Troubler la société, ce sera un arrêt de mort pour ceux qui en auront la témérité.

sur Paris, prêt à recueillir le succès, ou à se défendre de l'échec. Avant de quitter Rennes, il avait fait afficher une proclamation à son armée, parlant de la paix avec effusion, sans oublier le refrain obligatoire à la liberté. « Jouissez dans le repos du souvenir de vos triomphes, disait-il à ses soldats, et ne perdez jamais de vue que l'élan de la liberté vous a conduits. » Il était trop habile pour être plus explicite, et il ne doutait pas qu'il ne fût compris. Son aide de camp, le lieutenant Marbot, fut arrêté à Versailles. Dans sa voiture, la police découvrit des ballots du *factum* Simon. Le jeune lieutenant, malgré ses protestations d'ignorance, affirmant qu'à son insu les imprimés avaient été placés dans sa voiture, fut conduit au Temple et emprisonné. Sa mère voulut en appeler au témoignage et à l'autorité de Bernadotte. Certes, il promit sa protection; mais, comme toujours, il se désintéressa de cette mauvaise affaire, fit semblant de l'oublier et se rendit aux eaux de Plombières. Defermon, le conseiller d'Etat, et le général Lefebvre, sollicités à leur tour, n'abandonnèrent point le jeune aide de camp. Ils étaient des amis de sa famille. Ils expliquèrent le cas à Bonaparte, qui libéra l'officier. « Cela ne m'étonne pas de Bernadotte », répondit le Premier Consul, haussant les épaules, en s'indignant de cette lâcheté du chef coupable. Souvent il avait voulu sévir contre ce général, si ondoyant et si divers, si cauteleux et si dangereux. Joseph intervenait à propos et sauvait son beau-frère. Une fois, pourtant, Bonaparte avait perdu patience. Il était résolu à rompre enfin ce cercle invisible de perfidies et d'attaques sournoises tendu par Bernadotte. Il l'attendait à une de ses réceptions après les « parades ». Mais Bour-

rienne averti, et, précédant le Premier Consul, fit disparaître des salons le général félon, contre lequel des preuves accablantes étaient tombées aux mains de son chef. Bonaparte oublia, pardonna. Bernadotte se souvint toujours[1].

La paix d'Amiens avec l'Angleterre calma forcément les plus irascibles ennemis de Bonaparte. La France se montrait, aux yeux de l'étranger, resplendissante de jeunesse et de gloire. Le travail, repris dans les champs et dans les usines, distribuait partout l'abondance. On était heureux. Et les fauteurs de désordre n'avaient plus aucune chance de trouver un appui dans les provinces, naguère si troublées et naguère si hostiles. Emigrés et princes attendaient. Cette paix avait jeté le découragement dans leurs âmes. Georges seul demeurait inébranlable. Rentré à Londres, après l'explosion de la rue Saint-Nicaise, il commençait à être las de son inaction et ne cachait point son mécontentement de cette accalmie. Louis XVIII lui avait envoyé le cordon rouge, en guise de compensation. Mais le fier Breton, peu satisfait, tâchait de réveiller quand même, autour de lui, les bonnes volontés assoupies. Bientôt, d'ailleurs, cette joie intense de la paix retrouvée s'effaça par degrés en Angleterre, avec les déceptions inévitables des enthousiastes. Les négociants de la Cité de Londres, que la guerre avait enrichis, constataient avec

1. Par des comparaisons avec les caractères d'imprimerie, on découvrit, chaussée d'Antin, l'imprimeur des libelles qui dénonça le général Simon. Après la déposition de ce général, qui avait été arrêté, on arrêta également le capitaine Rapatel, un des familiers de Moreau. Un ballot d'imprimés lui avait été adressé. Simon fut dirigé sur l'île d'Oléron, puis conduit au Temple, enfin mis en surveillance à Vitry-sur-Marne.

effroi la restriction de leurs affaires. Leurs rivaux de France prélevaient déjà une grande part de leurs bénéfices sur les places commerciales du continent et d'outre-mer, et pour des marchands qui n'ont d'autre idéal qu'un bilan, toujours de plus en plus prospère, il y avait forte raison de désirer de nouveau la guerre. Les ministres du roi Georges, favorables à la paix, tous les hommes politiques, leurs amis, commençaient à s'alarmer, et ne réagissaient plus contre les rumeurs grondantes des mécontents.

Dès lors, les conspirateurs reprirent courage. Les aventuriers politiques voyageant en Europe, au service de l'espionnage, revinrent peu à peu à Londres renouer leurs perfides combinaisons. Ils apportaient aux émigrés irréductibles et aux princes français des renseignements spéciaux[1], mais inexacts, dépeignant Bonaparte comme épuisé par un travail écrasant, et terrorisé par les complots[2], la France, enfin, lasse de son gouvernement et désenchantée d'une gloire qui couvrait une tyrannie insuppor-

1. Crétineau-Joly, *la Vendée militaire*, t. IV, p. 95.

2. *D'Entraygues*, par Léonce Pingaud, p. 271.

A titre d'indication, voici ce qu'écrivait à d'Entraygues une dame de Paris de ce temps :

« Ah ! le plaisant maître, écrivait-elle, qui depuis cinq mois ne dort jamais deux heures de suite. Vous croyez que je n'en sais rien? Pardonnez, Monsieur. Je sais qu'il ne dort pas par « la Bonaparte », qui meurt d'envie de dormir et n'en dort pas davantage. Depuis le mois de septembre, la frayeur de l'assassinat a redoublé. Il se fait garder la nuit par une garde inconnue sous les ordres de Duroc seul. Cette garde que l'on ne voit pas est dans tous les cabinets, à toutes les portes des chambres où il est et deux gardes dans la chambre à coucher même, auprès des deux portes, car il y a deux portes dans la chambre à coucher à Paris, à Saint-Cloud, partout. Les portes sont barricadées et, chaque deux heures, on relève les postes avec un mot d'ordre qui revient à Bonaparte qu'on réveille dans son lit, afin qu'il le change deux ou trois fois par nuit. On le réveille chaque fois que l'ordre passe. Voilà ce qu'elle m'a confié dans le plus grand secret, à moi et à la Brienne. Ces déplorables misères, elle nous les dit moitié pleurant et moitié riant, parce que je lui demandais s'il n'existait donc plus pour elle des moments où deux témoins fussent de trop dans une chambre à coucher.

table. Le Premier Consul s'était fait craindre et détester à ce point, que le jour de la délivrance de cette oppression étouffante serait salué, disait-on, avec bonheur[1].

Avec le temps, les difficultés s'accentuaient entre les Gouvernements de Londres et de Paris. Chacun d'eux cherchait une cause de rupture. Bonaparte, à Sainte-Hélène, parlant des Anglais à ce moment critique de l'histoire, disait à Las-Cases[2] :

« Ainsi, l'assassinat de Paul à Saint-Pétersbourg, celui de nos envoyés en Perse, l'enlèvement de Naper-Tandy, dans la ville libre de Hambourg, la prise, en pleine paix, de deux frégates espagnoles, l'acquisition de toute l'Inde, Malte, le Cap de Bonne-Espérance, gardés contre la foi des traités, la machiavélique rupture du traité d'Amiens, l'injuste saisie de nos bâtiments sans déclaration de guerre, la flotte danoise enlevée avec une si froide et si ironique perfidie, sont autant d'attentats qui ont été se perdre dans l'agitation universelle, qu'on avait eu l'art d'exciter contre un autre... » Et la guerre recommença avec plus de violence, entre les deux nations, depuis si longtemps rivales.

Il naquit aussitôt un malaise général dans Paris. Des bruits sinistres d'assassinat planèrent sur la ville. On vécut en une crainte d'événements ténébreux, justifiée par les précédents complots. Des étrangers suspects, des rebelles désignés comme des criminels, étaient rencontrés sur tous les rivages de la Normandie et de la Bretagne[3]. Comme jadis, ils affluèrent dans les ports, sur les routes. On les

1. Miot de Melito, *Mémoires*, t. II, p. 129.
2. Las-Cases, *Mémorial*, t. I, p. 145.
3. Las-Cases, *Mémorial*, t. VIII, p. 53.

arrêtait, mais en vain, sans pouvoir en tirer aucun indice révélateur. Des pamphlets, des caricatures, étaient distribués dans les rues, déposés la nuit dans les carrefours[1]. « L'air était plein de poignards », écrivait au Premier Consul Fouché qui avait perdu son ministère et désirait reconquérir son ancienne importance dans le Gouvernement consulaire.

Ensuite, Bonaparte était fâcheusement impressionné par l'animosité croissante de Moreau contre lui. Leurs amis, au lieu de les concilier l'un et l'autre, les excitaient et enflammaient leurs colères. Murat se faisait une joie maligne d'exaspérer le Premier Consul contre le vainqueur de Hohenlinden, et Moreau trouvait près de lui sa belle-mère et sa femme pour attiser sa jalousie contre celui dont il enviait la place, la renommée et la puissance. Les Anglais y ajoutaient leurs acrimonieuses comparaisons. Les journaux de Londres s'efforçaient de diminuer les victoires du jeune Consul et d'exalter celles de son rival. Il arriva un jour que Bonaparte fut tellement irrité de ces piqûres d'amour-propre, qu'il s'écria devant Fouché : « Il faut que cela finisse. Allez lui dire qu'il se trouve, un matin, au bois de Boulogne. Nous viderons cette querelle par les armes[2]. » Mais Fouché n'eut garde de rapporter à Moreau ces paroles brûlantes. L'irritation tomba d'elle-même.

Cette zizanie datait de loin entre eux. Moreau ne

1. Fauriel, *les Derniers Jours du Consulat*, p. 114.

L'auteur accuse Bonaparte d'avoir fait faire ces brochures en grande partie par Lucien. Il s'y faisait diffamer, et on y nommait les gens en fonctions, qui étaient sympathiques à ces diffamations. Fontanes ayant refusé une fois de composer une brochure, ce fut un nommé Isidore Langlois qui l'écrivit.

2. D'Allonville, t. IV, p. 325.

pouvait oublier le rôle détestable que l'audacieux général lui avait fait jouer au 18 brumaire, en le plaçant comme geôlier du président du Directoire. A quelque temps de là, en effet, Gohier, dans une soirée chez Garat, coudoyant Moreau, le lui avait reproché amèrement et lui montrant le pommeau de son épée : « Il y manque un trousseau de clefs », lui avait-il dit. D'autres motifs de cette brouillerie n'étaient pas moins irritants. Jamais la belle-mère, ni la femme de Moreau n'avaient été reçues intimement à la Malmaison, malgré la bonne volonté de Joséphine ; et de même Moreau, invité à une revue, avait refusé de suivre à cheval Bonaparte au milieu de l'état-major[1]. Aux réceptions des Tuileries organisées pour l'ambassadeur d'Angleterre, lord Witworth[2], ou bien encore chez Berthier, ministre de la Guerre, il avait affecté d'y paraître en habits civils, parmi les autres officiers revêtus de leurs brillants uniformes. En retour, le Premier Consul s'abstint de lui faire partager le grand dîner offert à ses aides de camp, chez Véri, et Moreau s'était attablé à la même heure, avec ses amis, frondeurs comme lui, chez Roze[3], le restaurateur, rival de Véri. A la cérémonie du *Te Deum*, pour la glorification du Concordat, Moreau ne vint pas à Notre-Dame. Il y envoya sa femme et sa belle-mère, qui, dès leur arrivée, obtinrent les hommages de tous les généraux présents ; et les plus qualifiés s'empressèrent de les conduire dans la loge réservée à Mme Bonaparte. Ce fut l'affront le plus cuisant pour le Premier Consul. Il en garda un profond ressentiment. Il constatait ainsi que beaucoup de

1. Thibaudeau. *Histoire du Consulat*, p. 322.
2. Miot de Melito, *Mémoires*, t. II, p. 60.
3. Bourrienne. *Mémoires*, t. V, p. 10.

ses officiers pouvaient lui échapper, à l'occasion. Enfin, à l'issue de la cérémonie, Moreau ne manqua pas de se promener seul dans le jardin des Tuileries, tandis que la foule des courtisans s'empressait dans les salons du Gouvernement. Plus tard, en un dîner chez lui, au moment où venait d'être instituée la Légion d'honneur, le Breton mécontent cingla de ses moqueries les nouveaux légionnaires. Il manda ensuite son cuisinier, le loua pour les mets exquis parus sur la table, et, au milieu des rires universels, il le sacra *chevalier de la Casserole*.

Ces sarcasmes, rapportés à Bonaparte, ne pouvaient qu'attiser sa haine contre Moreau. Quelquefois, Joséphine comprenant les dangers de cette hostilité, si perfidement envenimée entre les deux rivaux, essayait d'adoucir son puissant et irascible époux. Elle eût voulu la paix entre eux[1]; mais le maître répondait avec autorité : « Tais-toi; tu n'entends rien à tout cela. » Et il fallait se taire. Les salons s'occupaient des moindres gestes, des moindres mots de ces deux hommes. Comme pour les deux actrices rivales, Mlles Georges et Duchesnois, il y avait deux partis qui se renvoyaient leurs aigreurs et leurs caustiques observations. Ces rumeurs mondaines, à la vérité, ne se percevaient qu'à Paris. La province n'y prenait aucune part. Mince consolation pour Bonaparte, qui ne pensa désormais qu'à perdre son ennemi et à s'en débarrasser[2].

1. D'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 373.

2. Fauriel, *les Derniers Jours du Consulat*, p. 104.

Bonaparte, dit Fauriel, en était arrivé à être follement jaloux de Moreau, et il faisait épier toutes ses démarches. On avait porté la petitesse de jalousie là-dessus jusqu'à solliciter la cessation de certains cercles de société où il venait et où il trouvait assez ordinairement un grand nombre d'étrangers avides de le voir, de le connaître, de lui être présentés.

La plus grave accusation de Bonaparte contre Moreau fut la suivante

Leur caractère, à l'un et à l'autre, était inconciliable, et ils devaient inévitablement se blesser dans leur amour-propre, dans leurs idées. Moreau, Breton froid et entêté, était pétri d'orgueil[1], autant que Bonaparte. Aucun d'eux ne pouvait donc s'abaisser devant l'autre, parce que chacun se croyait supérieur. Le Premier Consul possédait la fougue de la conception, l'ardeur de la parole. Il était audacieux, confiant en soi-même, impatient envers ses inférieurs, qu'il malmenait. L'autre, au contraire, de conception lente, était bienveillant pour les conseils donnés. Et paresseux d'esprit, il se plaisait en sa retraite des champs, en sa terre de Grosbois, où il vivait, entouré de subalternes, mauvais inspirateurs de ses actes, égayant ses heures avec eux par la critique toujours facile des événements contemporains[2]. Taciturne, porté à la méditation, satisfait par la conscience de sa valeur, il se refusait aux

(Fauriel, p. 101) : « Moreau ayant refusé 25.000 hommes à Bonaparte pour l'Italie, le *Journal Officiel* imprima que la solde de l'armée de Moreau avait été faite par le Trésor public depuis le moment où ce général en avait pris le commandement, en l'an VIII. C'était un mensonge grossier. Moreau y répondit par une lettre du 29 floréal adressée au ministre de la Guerre, dans laquelle il lui rendait un compte sommaire de l'état des fonds qui avaient servi à l'entretien de l'armée et de leur origine. Il en résultait que Moreau avait reçu du Trésor public environ 18 millions pour l'entretien de son armée et qu'il en avait perçu 44 des contributions de l'Allemagne. Il rendait un compte sommaire de l'emploi de 36 millions sur cette dernière somme, en déclarant qu'il s'était réservé l'emploi des 8 millions de surplus. La dernière partie de cette dernière somme, de l'aveu même de Moreau, avait été distribuée à l'armée comme gratifications. Ces gratifications n'avaient enrichi personne. Celle des généraux n'avait pas excédé 500.000 francs. Moreau envoya à tous les journaux une copie de cette lettre au ministre de la Guerre. Mais la police interdit sa publication. »

1. Rovigo, *Mémoires*, t. II, p. 13.

2. Fauriel, *les Derniers Jours du Consulat* (p. 106) :

« Il n'avait de relations qu'avec cinq ou six hommes de la minorité du Sénat. Le repos et l'indolence de sa vie domestique semblaient trop lui plaire. Il mettait une sorte de recherche à ne point paraître dangereux, et, dans le fait, il ne l'était guère plus qu'il ne cherchait à le paraître... (p. 107). Nul n'osait agir pour lui-même. Chacun attendait qu'un autre engageât l'action pour en recueillir les fruits. »

plaisirs turbulents du monde, ne cherchant ni les louanges, ni les acclamations, et, afin de ne point troubler sa paix intérieure, il fuyait les ennuis d'une décision ou d'une nouvelle conduite de vie. On le voyait donc peu à Paris, en aucun salon. Il n'y venait que contraint, mais entouré aussitôt de ceux qui avaient besoin de son nom et de sa renommée pour leurs intrigues. Lui se laissait faire, surtout par insouciance, charmé de cette considération respectueuse dont il goûtait l'enivrement. Elles étaient suffisantes à son orgueil, ces prises d'air sur la popularité, ces recherches momentanées de sa personne. Il se savait ainsi toujours présent en face de son rival, et quoiqu'il enviât secrètement sa place, parce qu'il pensait faire mieux pour le bien de la France, il rentrait en sa terre de Grosbois[1],

1. De l'*Illustré Parisien* :

« Le château de Gros Bois, possédé en 1805 par le maréchal Berthier, est actuellement la propriété de son petit-fils, le prince de Wagram, qui a épousé une des filles du baron Charles de Rothschild, de Francfort.

« Le prince de Wagram est donc à Gros-Bois, dans une propriété patrimoniale ; il y retrouve les glorieux et chers souvenirs du chef de sa maison et de son grand-père. Dans la galerie des batailles de l'Empire, il retrouve le maréchal Berthier, chargeant à la tête de ses troupes, à la bataille de Wagram, peinte par Gros ; les batailles de Marengo et de Rivoli, peintes par Karl Vernet, lui rappellent la même époque.

« Dans la salle d'armes, les armes, les décorations de son grand-père, les collections réunies par lui : deux fusils fabriqués par Louis XVI, habile serrurier, comme l'on sait ; deux sabres de Gengis-Khan et de Tamerlan ; le lit où est mort Napoléon Ier à Sainte-Hélène, ainsi que le lavabo, le fauteuil et différents objets qui se trouvaient dans la chambre mortuaire du grand homme. Au bout de la galerie, la bibliothèque style Fontainebleau, riche en livres rares. Au milieu de toutes ces magnificences et de tous ces souvenirs, qui évoquent un passé si grand ou si intime, le prince de Wagram se console de la perte de ceux qu'il a aimés en faisant le bien et en répandant autour de lui des bienfaits.

« Comme son père, chasseur passionné, le prince Alexandre de Wagram a fait de Gros-Bois une des plus belles chasses de France. Le parc de 800 hectares, entouré de murs, est ceinturé de bois et de plaines. D'un côté la forêt Notre-Dame et de l'autre la plaine de Mandres. Les futaies du parc sont de toute beauté et les faisans y passent à toute hauteur. Les faisans vénéres s'y plaisent tout particulièrement ; et on a fait à Gros-Bois des tableaux incomparables avec ces oiseaux quasi royaux. »

heureux de n'être point oublié et gardé en réserve pour des destins futurs. De facile accès pour ceux qu'il aimait, cette affectueuse aménité explique la sympathie dont il jouissait parmi ses anciens compagnons d'armes et dans le monde même. Sans ces qualités intimes et solides, aurait-il eu de si fidèles amis? Une opposition contre Bonaparte ne définit point l'intérêt acquis à sa personne. Il était aimé pour le doux abandon, à ses familiers, de son esprit et de son cœur. De cette façon il était heureux. Il le disait, il le montrait. En outre, il trouvait une revanche personnelle dans l'affaissement visible de l'enthousiasme qui avait porté Bonaparte au pouvoir. Le temps combattait pour lui. Il pouvait attendre sans bouger; et si jamais les intrigants n'étaient venus violer sa retraite, il est certain qu'il n'en fût sorti que pour obéir aux vœux unanimes de son pays. Jusque-là, il aurait continué son existence grondeuse et taquine contre son ancien émule, dont l'agitation et les forfanteries l'horripilaient.

Il n'était pas, enfin, un homme du monde[1]. Jamais on ne l'eût amené à se parer de beaux habits, à s'attifer comme un petit-maître. Simple de manières, simple en ses habitudes, simple en son costume, on doit le prendre comme un homme de vieille bourgeoisie, prêt à tout sacrifier à son devoir.

Que révèle l'examen de son portrait? Y trouve-t-on l'homme de combat, au visage impérieux, comme

1. *Mémoires d'une contemporaine* (t. I, p. 201) :

« Le général Moreau n'était pas galant par caractère. La femme qu'il aurait le plus aimée n'aurait pu en faire un petit maître. Mais c'était un ami sûr, dévoué à ceux qu'il aimait et toujours prêt à donner de nouvelles preuves de son affection et de son dévouement... Avec les étrangers ou les gens qu'il voyait rarement, Moreau paraissait froid et réservé. Dans l'intimité, il avait beaucoup de charme, et sa conversation décelait un esprit cultivé, mais dénué de toute prétention. Il fallait, pour ainsi dire, aller toujours au-devant de lui et chercher à échauffer son âme. »

celui de Bonaparte ou de Pichegru? Mais non; ce visage songeur, au regard impassible, indique surtout la froideur et une succession de pensées qui évoluent lentement. Le front n'est point large, mais élevé; le nez, épais et court, descend inflexible. Ce qui frappe est la saillie des pommettes, comme en tous les Bretons, et le menton épais et charnu, s'avançant en galoche au-dessous d'une bouche à la lèvre inférieure sensuelle, qui souligne amplement la lèvre supérieure étroite, mais très arquée. Et à la bien considérer, on trouve en cette figure un air de prétention et de suffisance. La bouche et le nez se tendent et marquent une inflexion où il n'y a ni franchise, ni bonhomie, mais plutôt du dédain et de l'orgueil. Et n'est-ce pas l'orgueil qui l'a perdu?

La plupart des historiens n'ont eu que des éloges pour Moreau[1]. D'Allonville, toutefois, en ses *Mémoires secrets*, ne l'a point ménagé. « On l'a cru royaliste; il ne le fut jamais, dit-il (t. IV, p. 95). Homme fort médiocre qu'on vanta avec exagération pour en déprécier un autre incomparablement supérieur. Il fut constamment de peu de probité[2]. »

1. Il reçut le commandement de l'armée d'Italie en avril 1799, après la défaite de Schérer, et, avec une armée de 20.000 hommes seulement, il rétrograda devant 90.000 hommes sans se laisser entamer par Souvarow. « Jamais, dit M. Thiers, Moreau ne déploya plus de talent, ne montra plus de sang-froid, de présence d'esprit, de force d'âme, que dans la situation terrible où l'impéritie de son prédécesseur avait jeté l'armée. Avec 20.000 hommes seulement contre 90.000, il ne se laissa pas un instant ébranler. Ce calme était bien autrement méritoire que celui qu'il déploya, lorsqu'il revint d'Allemagne, avec une armée de 60.000 hommes victorieux, et pourtant, il a été beaucoup moins célébré, tant les passions influent sur les jugements contemporains. »

2. Si le témoignage de Montgaillard n'était point suspect, voici ce qu'on lit en ses *Mémoires secrets*, au sujet du procès qui se déroula à la suite de l'arrestation de Moreau et de Pichegru (p. 181) : « J'ai vu, en l'an III, en l'an IV, en l'an V, les généraux Pichegru et Moreau embrasser les négociations pratiquées avec le prétendant, avec M. le prince de Condé, avec l'Angleterre. J'ai vu ces généraux favoriser les négociations que ces princes m'avaient chargé de diriger. J'ai recueilli de la bouche même de ces

Pourquoi ce jugement défavorable? N'est-il point dû à l'échec des démarches que les royalistes firent près de ce général? Après avoir cédé une première fois à leurs sollicitations, il était devenu ambitieux pour son propre compte et repoussait leurs avances. Qu'on sache, en effet, ce qui se passait, en cette fin d'année 1803.

A Londres, les ministres anglais, les émigrés, les princes, tous ceux qui avaient intérêt à renverser le Consulat pour y substituer une monarchie, pensaient que le moment était venu d'agir. Georges, avec ses hommes les plus résolus, était rentré en France, où il devait épier l'heure favorable à un coup décisif.

Fouché n'était point ignorant de cette nouvelle agitation des royalistes. Mais, déchu du ministère, il gardait le silence, autant pour se jouer de Régnier, le grand juge, chargé de la police, que pour donner plus de prix à son intervention prochaine. Il connaissait l'obsession qui dominait Bonaparte contre Moreau, et il surveillait l'occasion de fourvoyer le rival du Premier Consul dans une intrigue dont il ne pourrait sortir que déshonoré. D'ailleurs, il avait l'œil ouvert sur les voyages des hommes mêlés à toutes les pratiques secrètes des ambas-

princes, de la bouche même de leurs agents les faits que cet écrit renferme. J'ai eu par moi-même, dans les lettres de M. le prince de Condé, l'irrécusable témoignage des faits que j'ai énoncés depuis six ans, relativement au général Pichegru, relativement au général Moreau. Si le général Pichegru eût possédé assez de courage pour ne pas dérober à la justice souveraine le jugement qu'elle doit rendre, si ce général n'eut point trompé, à son dernier jour, la bonté, l'humanité même des grands fonctionnaires du ministère de la Justice, la conduite des deux généraux se fût mutuellement éclaircie et expliquée. Les preuves auraient produit des preuves et les négociations de l'an III, IV et V auraient acquis encore un nouveau degré d'évidence et d'authenticité juridique. »

sades, les d'Entraygues, les Méhée de la Touche, signalés à Munich, près de Drake, l'agent le plus habile, sur le continent, de la police anglaise. Il fallait donc prévoir des événements nouveaux et il les désirait, afin d'en tirer le meilleur parti pour Bonaparte qu'il entourait, en ce moment, de ses cajoleries intéressées.

Précisément, Méhée, de connivence avec la police consulaire, revenait en France porteur d'une lettre de Louis XVIII adressée au Comité royaliste de Paris, que présidait le duc de Larochefoucauld. Cette lettre tomba dans les mains de Bonaparte. Méhée plutôt la lui communiqua, et le Premier Consul, à Fouché. Or, Méhée, à Londres, s'était vanté d'être en relations avec le parti jacobin. Son passé donnait une grande créance à cette affirmation, et les royalistes de Londres, toujours illusionnés, pensant qu'un comité jacobin dirigé par un de leurs affidés, Méhée par exemple, leur serait d'un grand secours, renvoyaient à Paris l'insinuant personnage pour y préparer le renversement du Gouvernement consulaire. Avec ces indications, Fouché se fit fort d'entraîner Moreau dans cet imbroglio, de le compromettre avec les royalistes et de porter une atteinte grave à son honneur, à sa probité, à sa réputation. Fauriel et Bourrienne également ne doutent point que ce ne fut le départ de la conspiration, qui révolutionna les derniers mois du Consulat et finit par un événement tragique, la mort, ou, si l'on veut, le meurtre du duc d'Enghien, dans les fossés de Vincennes.

Qui dominait alors à la police de Paris? Plutôt Fouché que Régnier. Fouché donc expédia vers Moreau l'abbé David que, certainement, il devait payer. Moreau, surpris, se tint sur la réserve. Mais

l'abbé lui parlait de Pichegru, du désir qu'avait le malheureux exilé de rentrer en France. Ne ferait-il rien pour le conquérant de la Hollande, sous lequel il avait combattu ? Il demandait une lettre, un mot d'introduction près du célèbre général qui vivait retiré à Londres[1], avec son ami Cauchery, envoyé avec lui à Cayenne, en fructidor, et revenu avec lui en Angleterre. Moreau écrivit la lettre. Pichegru reçut l'émissaire, qui repassa le détroit et revit Moreau. Et l'abbé retournait de nouveau en Angleterre, lorsqu'il fut arrêté à Calais. C'étaient ses papiers que l'on voulait, espérant y trouver des lettres compromettantes pour Moreau. On ne trouva rien qui pût expliquer ni justifier une accusation.

Cette démarche ayant échoué, on fit mouvoir un autre personnage, un ancien général de brigade, Lajolais, agent équivoque, accablé de dettes[2], et le mari d'une femme de mœurs dissolues, maîtresse de Pichegru. Lajolais joua le rôle manqué par l'abbé David. Moreau, surpris de ces démarches incessantes, hésitait à se livrer. Devant ces hésitations, Lajolais se retira et le silence se fit autour du châtelain de Grosbois. Un autre acteur, aussi suspect que les précédents, le Suisse Fauche-Borel, enfermé au Temple, trouva le moyen, quoique pri-

1. Méhée, *Alliance des Jacobins* (p. 63) :

« Pichegru vit à un quart de lieue de Piccadilly, dans un faubourg de Londres appelé Brompton. Il a là, une petite maison où il s'est retiré avec un nommé Cauchery, député fructidorisé avec lui et qui est de son pays. On assure qu'il voit tous les articles du *Courrier* de Londres avant l'impression. Les Anglais donnent à Pichegru 100 louis par mois. Il est très peu communicatif et prétend n'avoir aucune correspondance en France. Il n'est pas content de la mesure de considération qui lui est accordée et ne voit guère que des Anglais. Je crois que Henri Larivière et Pichegru, mécontents du rôle qu'ils jouent, ne demanderaient pas mieux que de trouver une occasion de faire repentir les princes de n'avoir pas senti tout leur mérite. »

2. Fauriel, *les Derniers Jours du Consulat*, p. 150.

sonnier, de correspondre avec Moreau, et toujours pour la même cause, toujours en faveur de Pichegru. Si Moreau n'eût pas été si indolent, il n'aurait pas toléré que des négociations si étranges se prolongeassent. Il se serait défendu contre ces visites. Mais autant par paresse que par sympathie pour le proscrit, dont il espérait faire cesser l'exil, et, enfin, parce qu'il discernait, sous ces intrigues, un moyen de renverser le Gouvernement consulaire, il ne rompit point brusquement avec ces aventuriers.

Un jour, Lajolais reparut. Il lui annonça la présence à Paris de Pichegru, et l'intention du général d'avoir une entrevue secrète avec lui. Une entrevue secrète!... Pourquoi pas? Un soir, boulevard de la Madeleine!... Il y consentit...

Mais Pichegru n'était pas à Paris pour détruire seulement le pouvoir du Premier Consul. Il avait suivi Georges, l'ancien général des Chouans, le royaliste. Il avait la promesse des princes que l'un d'eux se montrerait au moment opportun, et il venait pour rétablir en France la monarchie des Bourbons, comme il l'avait voulu lorsqu'il stationnait vers le Rhin avec son armée, et qu'il correspondait avec le prince de Condé. Le marché rompu une première fois tenait toujours. Il serait comblé d'honneurs et d'argent, s'il réussissait.

Moreau savait bien que Pichegru avait tenté jadis de renverser la république, au profit de la monarchie, puisqu'il avait possédé lui, Moreau, les papiers du général, saisis dans les fourgons de Klinglin; puisque lui-même, d'après Montgaillard, avait coopéré jadis à ces intrigues coupables. Cependant, il ignorait pour quelle cause sérieuse Pichegru se trouvait en ce moment à Paris. Ne

serait-ce pas la lassitude de l'exil, comme on le lui avait dit, et le désir de vivre encore sur le sol de France et d'y mourir en paix? La curiosité le décida. Le premier au rendez-vous, à la Madeleine, il aperçut le trottoir du boulevard inondé de lumière de lune, et, pour se maintenir dans l'ombre, il passa de l'autre côté. Pichegru arriva dans une voiture où se trouvaient Lajolais et Georges, et, en étant descendu, il marcha seul au-devant de Moreau. Georges et Lajolais se tinrent près de la voiture. Moreau, reconnaissant Georges à la lumière lunaire, se défia tout de suite de cette rencontre. L'entretien désiré n'eut pas lieu. Il refusa même à l'avenir de recevoir Lajolais, cet émissaire équivoque, qui fut remplacé par Rolland, un ami de Pichegru, employé du Ministère de la guerre. Rolland négocia une deuxième entrevue des deux généraux à Grosbois, chez Moreau, qui y consentit. Lajolais s'y rendit avec Pichegru, mais demeura sur le chemin, à la porte qui lui était interdite. Il ne put rien entendre de la conversation, et ne put davantage en rien rapporter à la police consulaire, dont il était payé. Il est probable, toutefois, que les réponses de Moreau à Pichegru ne furent point concluantes, car Pichegru, rentré chez Rolland, était de mauvaise humeur. Il lui échappa même quelques paroles très significatives, qui effrayèrent Rolland. « Est-ce que ce bougre-là, murmurait-il, aurait aussi de l'ambition? « Rolland prit peur. Il prétexta un voyage pour les affaires de l'administration, et Pichegru dut chercher un asile ailleurs. Rolland sollicita pour le vieil exilé un séjour à Grosbois. Moreau s'y refusa, et ce fut Lajolais qui cacha Pichegru.

Les conjurés ne bougeaient pas, quoique réunis

en très grand nombre à Paris, et, depuis six mois, sous la direction de Georges, arrivé avec eux sur un cutter anglais, par la falaise de Biville, près de Dieppe. Ils attendaient la résolution de Moreau, celle de Pichegru, et la présence d'un prince. Fauriel[1] ne manque pas d'insister sur cette inaction, pour dénoncer la connivence de Fouché. Mais Barante réplique que prêter la main aux conspirateurs serait un jeu bien dangereux, et l'on risquerait beaucoup d'être débordé par les passions déchaînées. On peut ajouter que les espions ne sont jamais au service d'un seul parti, ce qui les rend plus dangereux encore. Pour obtenir des renseignements, ils doivent toujours être en état de trahison envers ceux qui les payent. Il est possible que Fouché en sut alors plus que le grand juge ; il est possible aussi qu'il ait poussé Lajolais vers Moreau, et contribué à compromettre l'illustre général. N'est-ce point assez?

L'obscurité persistait toujours sur les sourdes

1. Les écrivains qui pensent comme Fauriel disent :

« Si le récit de Fauriel pouvait laisser quelques doutes sur le rôle provocateur joué par la police, dans l'organisation de ce complot, ce doute serait levé par le passage suivant des *Mémoires* de Bourrienne. Pendant deux jours qu'il alla, en mai 1805, passer chez Fouché à sa terre de Pont-Carré, le ministre de la Police, qui « était souvent d'une grande indiscrétion », lui fit d'étranges confidences. J'en tirai, dit Bourrienne, la preuve certaine, de l'ensemble de tout ce qu'il me dit, qu'il n'agit que pour lui ; et sans me dire précisément : « J'ai fait la conspiration de Georges, de Pichegru et de « Moreau pour rentrer au ministère et pour me consoler de n'avoir pas « prévenu l'attentat du 3 nivôse », il me confirma pleinement dans l'exactitude des idées que j'ai émises, en parlant des machinations du commencement de 1804. Il se félicitait d'une manière peu couverte d'avoir joué Régnier et contraint Bonaparte à le rappeler auprès de lui. Et la preuve qu'il faisait mouvoir les ressorts capables de réunir les conjurés, ou plutôt de transformer les mécontents en conjurés, c'est qu'il me dit : « Instruit comme je l'étais, si j'étais resté au ministère, il est probable que j'aurais « prévenu les conspirations. Mais Bonaparte avait encore à craindre la riva- « lité de Moreau. Il ne serait pas empereur. Et nous, nous aurions encore à « redouter le retour des Bourbons, ce que, grâce à Dieu, nous ne craignons « plus. »

menées des partisans des princes. L'inquiétude angoissait tous les esprits. Afin d'exciter l'opinion contre les royalistes et de lier plus étroitement au Premier Consul la population de Paris, le *Moniteur* reproduisait les articles écrits dans le *Morning Chronicle* contre Bonaparte; la lettre du comte d'Artois offrant au roi d'Angleterre l'appui des réfugiés français à Londres, si l'armée anglaise opérait une descente en Bretagne. Les départements de l'ouest redevenaient houleux. Les paysans s'assemblaient en groupe dans les cantons, et plusieurs avouaient à Rovigo qu'ils seraient prêts à recommencer la chouannerie, s'ils avaient des fusils.

Assurément, Pichegru devait tout savoir de ces symptômes alarmants. Il visitait Georges en secret, et tous les deux se tenaient au courant de ces troubles de l'opinion, qui favorisaient leurs projets. Pichegru, de son côté, dut en avertir Moreau, et, sans doute, ce fut le thème de leur entretien secret à Grosbois. Alors, voyant s'ouvrir devant lui la chance d'une dictature, se croyant plus fort que Pichegru, plus fort que les royalistes, Moreau répondit à son interlocuteur, dit-on, qu'il fallait d'abord faire disparaître les Consuls, et qu'ensuite, avec l'aide de ses partisans dans le Sénat, il établirait un gouvernement libéral[1]. Pichegru voulait

1. Général Gourgaud, *Mémoires* t. I. p. 392. — Sur Moreau :
Bonaparte disait à Sainte-Hélène... « Je lui avais déjà pardonné deux fois ses bavardages et ceux de Mme Moreau. Enfin, comme il continuait, poussé par sa femme, je dis à Lanjuinais que, s'il ne modifiait pas son attitude, je changerais à son égard, et que la loi était pour tous. « *N'est-ce pas Lanjuinais, la loi ? — Oui, Premier Consul, il n'y a rien à répondre* ». Enfin, ses actions, ses propos dans les assemblées d'hommes devinrent tels que je ne l'admis plus dans mon intimité. J'empêchai Joséphine qui avait peur de sa femme et de sa belle-mère de les recevoir : je ne les rencontrai plus que dans les grands cercles publiquement. Il s'était posé tout à fait en hostilité contre moi. Je le laissai se perdre tout seul ; je me retirai de cette affaire, pensant : « *Moreau viendra briser sa tête contre le palais des*

autre chose ; Georges aussi. Tous les deux n'étaient en France que pour la cause des Bourbons, et ils se désolaient de l'entêtement de Moreau. Cependant, Lacretelle, en son *Histoire du Consulat*, suppose que, dans l'entrevue des deux généraux à Grosbois, le royaliste dut être fort éloquent. Et Pichegru s'adressant à Moreau :

« Peux-tu me dire sous quel régime est la France ? Est-ce une forme de gouvernement connue des nations ? L'histoire romaine en offre seule l'exemple ; et quel exemple, celui de Sylla. Crois-tu que les mœurs françaises puissent le supporter longtemps ? Mais il va cesser, et par la volonté du dictateur lui-même. Il a l'âme trop petite pour abdiquer à l'exemple de son modèle. Il aimera mieux être franchement usurpateur. Il profitera des

Tuileries. » Il critiquait tout et principalement ma garde, et, là-dessus, il s'attira des querelles avec Bessières.

Je laissai les partis se prononcer ; cependant, Lajolais qui l'avait entendu assurer que rien n'était plus facile que de me renverser, de s'emparer du pouvoir et dans sa mauvaise humeur tenir d'autres propos du même genre, en avait fait part à Pichegru et à Georges. On pourrait même dire que c'est Lajolais qui a engagé toute cette conspiration. Ils vinrent à Paris. Pichegru et Georges eurent une entrevue avec Moreau le soir, sur la place de la Madeleine ; Moreau venait par la rue Royale, et Pichegru fut au-devant de lui par le boulevard, l'embrassa et lui annonça qu'il venait dans la capitale pour renverser le premier consul. Georges restait à l'écart. Pichegru fut le chercher et le présenta à Moreau. Celui-ci, qui ne s'attendait pas à ce que les propos tenus devant Lajolais fussent pris à la lettre, en était fort embarrassé. Georges lui demanda sur quoi il pouvait compter. Moreau lui répondit : « *Renversons Bonaparte, et alors tout le monde est pour moi. Je serai nommé Premier Consul avec Pichegru et on vous réhabilitera.* » Georges s'écria qu'il ne prétendait pas seulement à cela ; qu'il voulait être troisième Consul. A ces mots, Moreau lui déclara que, si l'on savait seulement que lui Moreau était d'intelligence avec un chouan, toute l'armée se lèverait contre lui et le coup manquerait. Il fallait d'abord tuer le Premier Consul, et alors tout le monde se déclarerait pour Moreau. Georges lui dit de choisir trois hommes décidés parmi ceux qu'il croyait que lui, Moreau, avait à sa disposition. A quoi Moreau avait répondu : « Bonaparte vivant, je ne puis disposer de personne ; mais, une fois qu'il sera mort, j'aurai pour moi la France et l'armée. » Des reproches furent alors échangés. « Vous nous faites venir, et vous ne pouvez rien. » Georges s'écria même : « Bleu pour bleu, j'aime mieux que Bonaparte règne que vous. » Là-dessus ils se séparèrent. »

crimes de la Révolution au dedans, et de ses victoires au dehors, pour enlever à la République jusqu'à son nom. Nous le verrons s'asseoir sur le trône de Louis XIV, pour en imiter gauchement les formes et la grandeur. N'avons-nous combattu que pour l'élévation de celui à qui nous avons enseigné la victoire, pour qui nous l'avons organisée ? Prendrons-nous place parmi les chambellans, les valets du nouveau Cromwel ? Non, nous n'avons répandu notre sang que pour notre pays. Nous avons voulu son indépendance. Nous voulons, maintenant, conserver son honneur. Une usurpation le flétrirait. Il faudrait des flots de sang et un nouveau règne de la Terreur pour la maintenir. La Terreur !... Est-ce nous qui la supporterions ? »

Moreau ne céda rien. Il détestait, en ce moment, les Bourbons, autant qu'il haïssait Bonaparte, et, s'il rompait avec sa prudence ordinaire, il voulait que ce fût pour son propre avantage. Pichegru avait pourtant sur lui l'ascendant de l'âge. Il l'avait eu sous ses ordres. Mais Pichegru avait contre lui son alliance avec Georges, et le souvenir de sa première trahison, qui ne s'était jamais effacé.

Traître, lui ! qui l'eût cru ? L'apparence était en sa faveur.

« Il me parut homme de sens, plutôt qu'homme d'esprit, écrivait Arnault, le sexagénaire, après un dîner avec lui chez Mme Bonaparte, et doué de plus de jugement que de génie. Eloigné de la jactance, autant que de la fausse modestie, grave dans son maintien, mesuré dans ses discours, tout portait en lui le caractère de la prudence et de la circonspection, le caractère de la discrétion, mais non de la dissimulation. J'aurais conçu que les projets d'un pareil homme fussent impénétrables, mais je n'au-

rais jamais soupçonné qu'un front aussi honnête recélât les projets d'un traître. »

Les jours passaient et la police demeurait toujours impuissante. Une nuit, Bonaparte éveillé, songeant à ce qui se trouvait d'obscur autour de lui, voulut compulser les dossiers de la police. Il se les fit apporter et, dans le nombre des inculpés maintenus au Temple sans jugement, parce qu'on n'avait pu relever contre eux aucun fait précis, il lut le nom d'un nommé Quérelle, ancien officier de Georges, qui avait été chirurgien de marine. Il supposa que cet homme, qui aurait pu exercer fructueusement sa profession et l'avait désertée, devait être un déclassé que l'on ferait jaser, en l'épouvantant. On mit donc en jugement Quérelle et d'autres, arrêtés avec lui à Pont-Audemer. Tous se laissèrent condamner avec Quérelle et gardèrent un obstiné silence. Mais, au moment de l'exécution, le courage de Quérelle fléchit, et, pour avoir la vie sauve, il promit de faire des révélations. La police apprit alors que, depuis six mois, Georges était à Paris avec de nombreux affidés ; qu'ils arrivaient d'Angleterre par petits groupes, et que, déposés sur la grève par un bateau anglais, ils se hissaient sur la côte de Biville, près de Dieppe, au moyen de la corde dont usaient les contrebandiers. Reçus ensuite et hébergés par des royalistes, ils se rendaient à Paris, en s'arrêtant aux étapes préparées. A chaque nouvelle importante, Georges les convoquait et leur donnait le mot d'ordre. En sa société, on remarquait, depuis quelque temps, un personnage devant qui tout le monde se découvrait avec des marques de respect. Mais en ignorait son nom et sa qualité.

Ces révélations émurent Bonaparte. Il envoya Rovigo sur les lieux, déguisé en paysan, avec des gendarmes sûrs, travestis comme lui, prêts à s'emparer de ceux qui débarqueraient au point indiqué. Ils avaient gagné la confiance du fils d'un horloger d'Eu, nommé Troche, qui les accompagna sur le rivage. Ils virent, en effet, un bateau louvoyer, s'approcher et s'éloigner, sans débarquer personne sur la grève. Après de longs jours d'attente, et sans succès, Rovigo rentra à Paris.

La police était assez instruite pour obtenir la divulgation entière de la conspiration dénoncée. Il y avait au Temple des complices de Georges : son domestique, Picot; un de ses officiers, Bouvet de Lozier. Ceux-là parleraient; et ils parlèrent, ainsi que tous les autres, au milieu des souffrances de la torture qu'on leur appliqua. Sur ce sujet, leurs affirmations, durant le procès, ne furent point contestées [1]. Bouvet de Lozier, désespéré, se pendit en sa cellule. Il fut secouru à temps et, revenu à la vie, il s'expliqua longuement sur les relations de Moreau et de Pichegru [2], pas assez au gré de la police, qui

1. Faurel, *Les Derniers jours du Consulat* (p. 338) :

A une question du président, Picot répondit : « Je ne sais rien de tout cela »; et le président de répliquer : « Vous le saviez, lorsque vous l'avez déclaré. » En cet instant, Picot, avec l'emportement et l'accent d'un homme qui ne se possède pas, déclara qu'on lui avait offert 1.500 louis à la Préfecture de police, s'il voulait donner l'adresse de son maître : qu'il avait dit ne pas la savoir, et qu'alors, on l'avait garrotté et qu'on lui avait écrasé les doigts entre un chien de fusil. Il ajouta qu'à cette espèce de torture, on avait joint celle du feu, et il invoquait en témoignage les officiers de la garde de la Préfecture qui avaient assisté l'agent de la police dans ses fonctions de bourreau, et il tendit alors ses deux mains vers le public et vers les juges, en s'écriant d'une voix terrible : « Voyez les marques! » Ses mains portaient encore, en effet, des marques de la torture qu'elles avaient subie, il y avait trois mois.

2. Fauche-Borel, *Mémoires* (t. III, p. 99) :

Athanase-Hyacinthe Bouvet de Lozier, officier royaliste, adjudant général de Georges et l'un de ses confidents intimes, âgé alors de trente-six ans, l'avait précédé à Paris où il avait des intelligences. C'était lui qui, sous le

désirait englober Moreau dans le complot royaliste. Moreau avait vu Pichegru ; on en avait la preuve. Mais on ne pouvait démontrer qu'il eût conspiré pour le rétablissement des Bourbons. Toutes ses paroles n'avaient été qu'une manifestation de ses désirs de voir la fin du Gouvernement consulaire. N'importe ! Le Premier Consul n'en demanda pas davantage pour prendre contre son rival les mesures les plus rigoureuses. Il se résolut à le faire arrêter [1].

Aussitôt, de nombreuses affiches sur les murs de Paris annoncèrent la conspiration de Moreau. Ce nom illustre fut accolé à ceux de tous les satellites de Georges, à tous les Chouans les plus décriés et désignés sous le nom de « brigands ». Comme on voulait aussi s'emparer de Pichegru et de Georges, les portes de Paris se fermèrent. On pouvait y rentrer, mais non en sortir, sans les formalités les plus vexatoires. Les domiciles privés étaient violés ; les hôtels garnis soumis à une inspection sévère. Les salons mêmes, où la bonne compagnie se réunissait, ne s'ouvrirent plus. La ville prit un aspect de

nom de Beauvais, avait fait préparer une partie des stations pour les conjurés. C'était lui aussi qui recevait la correspondance d'Angleterre ; en un mot, c'était l'un des agents les plus actifs de la conjuration. Il avait fait louer par la dame Saint-Léger, qui passait pour sa maîtresse, la maison de Chaillot, n° 6, où Georges était allé descendre, sous le nom de Larive, à son arrivée à Paris. Actif et zélé, il accompagnait fréquemment Georges et Pichegru dans leurs opérations clandestines. Il fut arrêté rue Saint-Sauveur, chez la dame Saint-Léger, et conduit au Temple, dans la première quinzaine de février 1804. On le mit au secret. Interrogé sévèrement, il se pendit. Mais on le sauva, et amené devant Réal et Desmaretz, il fit des révélations autrement importantes que celles de Quérelle. Fauche-Borel affirme, en effet, que Bouvet de Lozier accusait Moreau de s'être entendu avec Pichegru et avec Georges, et que seules les hésitations de Moreau perdirent les royalistes.

1. Musnier-Desclozeaux, *Indiscrétions* t. II.

Lorsque Réal révéla le complot à Bonaparte, le général devait passer une revue le lendemain. Mais on avait garni de gendarmes habillés en civil toutes les fenêtres des Tuileries sur le Carrousel, on craignait l'audace des soixante-dix Chouans signalés à Paris.

morne tristesse. Un écrivain, Pierret[1], trace ainsi le tableau de Paris à cette époque : « Les maisons publiques, dit-il, étaient surveillées intérieurement nuit et jour. On allait trouver les étrangers dans leur lit, pour les confronter avec leur passeport. Les arrestations se succédaient avec rapidité. A chaque instant on conduisait à la police les habitants, les voyageurs, dont les signalements offraient quelque analogie avec ceux des proscrits. Dans ce bouleversement, plusieurs personnes payèrent, de quelques heures de tourment, leur prétendue ressemblance avec Georges, qui était d'une corpulence énorme. Les jours les plus hideux de la Révolution n'avaient pas offert de spectacle plus alarmant. »

Et cependant tout le monde se refusait à croire que Moreau eût consenti à se mettre à la tête des Chouans de Georges, pour renverser le gouvernement du Premier Consul. On expliquait cette persécution abominable par la haine de Bonaparte contre Moreau. On criait dans les rues des placards avec cette suscription : *la Conspiration de Moreau;* et les passants répondaient : *la Conspiration contre Moreau.*

Quoi qu'il pût leur en coûter, des généraux ne craignirent point de se faire inscrire à sa porte ; de ceux qui avaient combattu avec lui en Allemagne et n'étaient point encore inféodés à Bonaparte[2]. D'autres allaient porter les hommages de

1. Pierret, *Pichegru, son Procès*, p. 33.

2. Musnier-Desclozeaux, *Indiscrétions* (t. I, p. 84) :

Moreau était présenté comme le dernier des Romains, comme le défenseur de la République expirante. Il devait donc obtenir l'appui de tout ce que la République avait conservé, en France, d'amis dévoués, c'est-à-dire, dans l'armée, ceux que la puissance du génie de Napoléon n'avait pas encore fascinés, ceux qui n'avaient fait ni les campagnes d'Italie, ni la guerre d'Egypte. Dans l'ordre civil, tous ceux que leurs antécédents ratta-

leurs doléances à la jeune femme, privée de son mari. Les précédents complots n'excusaient point la hâte, ni la rigueur des mesures préventives alors exercées. Eh! quoi, se disait-on, la Terreur serait-elle toujours à craindre et d'autant plus redoutable qu'elle émanerait d'un homme appuyé sur une force militaire irrésistible?

Bonaparte ne s'était pas résolu, sans hésiter, à cet acte violent. La nuit qui avait précédé cette arrestation, il n'avait pu dormir et s'était promené de longues heures dans sa chambre. Mme de Rémusat raconte que, le lendemain, arrivant aux Tuileries pour son service, elle fut introduite dans l'appartement privé de Joséphine. Elle la trouva troublée, les yeux embués de larmes. Et comme elle paraissait surprise :

« Savez-vous ce que je viens de faire? » lui dit Bonaparte ; et sur ma réponse négative : « Je viens de donner l'ordre d'arrêter Moreau. » Je fis, sans doute, quelque mouvement : « Ah! vous voilà étonnée, reprit-il. Cela va faire un beau bruit, n'est-ce pas? On ne manquera pas de dire que je suis jaloux de Moreau, que c'est une vengeance, et mille pauvretés de ce genre. Moi, jaloux de Moreau! Eh! bon Dieu! il me doit la plus grande partie de sa gloire. C'est moi qui lui laissai une belle armée et qui ne gardai, en Italie, que des recrues. Je ne demandais qu'à vivre en bonne intelligence avec lui. Certes, je ne le craignais point. D'abord, je ne crains personne, et Moreau moins qu'un autre. Je l'ai vingt fois empêché de se compromettre. Je l'avais averti qu'on nous

chaient à l'état de choses, ceux qui pouvaient redouter un changement, et enfin les républicains de bonne foi. La nation était ainsi fractionnée en deux parties.

brouillerait. Il le sentait comme moi. Mais il est faible et orgueilleux. Les femmes le dirigent. Les partis l'ont perdu. » Et après quelques mots à Joséphine : « Je n'ai nulle envie, nul désir de vengeance. J'ai fort réfléchi avant d'arrêter Moreau. Je pouvais fermer les yeux, lui donner le temps de fuir. Mais on aurait dit que je n'avais pas osé le mettre en jugement. J'ai de quoi le convaincre. Il est coupable. Je suis le Gouvernement. Tout cela doit se passer simplement. »

De quoi le convaincre !... Mais non. Car, après cette arrestation, on se montrait fort agité autour du Premier Consul. On consultait tout le monde. Savary consulta M. de Résumat, qui répondit : « On n'a jamais condamné un homme par cette seule raison qu'il n'a pas dénoncé des projets dont il a été instruit. »

Moreau fut arrêté le 15 février 1804, au pont de Charenton, un matin qu'il allait de Grosbois à Paris, dans sa voiture. L'officier, chargé de cette mission, y apporta les plus douces formes et le conduisit au Temple. Bonaparte fit appeler aussitôt le Grand Juge : « Avant tout, lui dit-il, voyez si Moreau désire me parler. Vous le feriez monter dans votre voiture et me l'amèneriez. Tout se terminera ainsi entre nous. » Mais le général incriminé rejeta cette proposition avec hauteur.

Lorsque Pichegru apprit l'événement, il se borna à hausser les épaules et ne prononça aucune parole. Et comprenant qu'il allait être recherché, poursuivi, traqué, il s'efforça, dès ce moment, de rendre sa retraite introuvable. Georges, de même. Ni l'un ni l'autre ne couchèrent plus sous le même toit deux nuits de suite. Et depuis que la loi assimilait

aux conjurés ceux qui leur donnerait un asile, les proscrits avaient la plus grande peine à trouver un refuge. Les émigrés qui les avaient suivis, les frères de Polignac et M. de Rivière s'apercevaient, enfin, que les espions, si bien accueillis des princes à Londres, les avaient trompés. La France admirait toujours le général qui la gouvernait. Et ils allaient repartir pour l'Angleterre, lorsqu'ils furent arrêtés.

Certains de ne pouvoir s'échapper de Paris que des sentinelles, espacées autour des portes, surveillaient, le fusil chargé, Pichegru et Georges vivaient en des transes continuelles. La veille de son arrestation, Pichegru avait couché rue Vivienne; quelques jours auparavant, du côté du Panthéon. Plusieurs de ses gîtes lui avaient coûté 10.000 francs, voire même 15.000 francs. Une nuit, disent les journaux de l'époque, Georges envahit l'étroite chambre d'une femme de mauvaise vie. Il la couche en joue de son pistolet, la terrorise, s'étend sur un siège où il passe la nuit, et, au matin, il disparaît. Pichegru avait échoué, enfin, rue de Chabannais, chez un de ses amis, un agent d'affaires, du nom de Leblanc. L'ami le trahit, moyennant 100.000 francs. A trois heures du matin, six gendarmes, solides lutteurs, entrent dans sa chambre, se jettent sur lui, avant qu'il ait pu se saisir de l'arme gardée à ses côtés. Le général surpris se défend tout de même avec vigueur. Il fallut un quart d'heure pour le réduire à l'impuissance[1]. On le lia, et on l'emmena à peine vêtu, enveloppé de sa couverture, par-devant Régnier qui l'attendait pour l'interroger, et de là

1. Pierret, dans sa *Vie de Pichegru*, avance même qu'il fallut lui presser fortement les parties genitales pour en venir à bout.

au Temple. Sur le point d'être vaincu, il avait tâché d'apitoyer ses agresseurs, et il les implorait. « Va, répondit l'un deux, nous ne te reconnaissons plus. Tu viens ici dégouttant de l'or anglais. Tu t'es fait leur sicaire qui trahit ta patrie. Cesse d'être Français. » On était alors à la fin de février.

Leblanc, dit-on, ne reçut point le prix de sa délation. Au surplus, ses confrères, indignés de son forfait, provoquèrent son expulsion de leur compagnie. L'infâme dut s'exiler.

Bonaparte, apprenant cette capture, satisfait sans doute de l'exploit de sa police, reçut la nouvelle en faisant un signe de croix, alliant, comme beaucoup de Méridionaux, ses triomphes à des manifestations religieuses. Quant à Georges, mieux entouré par ses Chouans, il continuait à être libre dans Paris. Son signalement fut publié dans tous les journaux. Il était ainsi libellé :

« Georges Cadoudal, dit Larive, dit Masson, trente-quatre ans et n'en paraissant pas davantage ; cinq pieds quatre pouces ; extrêmement puissant et ventru ! épaules larges ; d'une corpulence énorme ; la tête remarquable par sa prodigieuse grosseur ; col très court, le poignet fort ; doigts courts et gros ; jambes et cuisses peu longues. Le nez écrasé et comme coupé dans le haut, large du bas ; yeux gris dont l'un est sensiblement plus petit que l'autre ; sourcils légèrement marqués et séparés ; cheveux châtain clair, assez fournis, coupés très courts, ne frisant point, excepté de devant où ils sont plus longs ; teint frais, blanc et coloré ; joues pleines et sans rides ; bouche bien faite, dents très blanches ; barbe peu garnie ; favoris presque roux, assez fournis, mais n'étant ni larges ni longs ; menton renfoncé. Il marche en se balançant et les

bras tendus, de manière que les mains sont en dehors. »

Beulé, dans une étude sur le célèbre Chouan, ajoute[1] : « Le cou est énorme, plein de sève, comme celui d'un taureau. Les cheveux sont courts. Le galbe du visage est plein, un peu lourd, plutôt carré. L'expression est facile, aimable, persuasive. On sent la candeur alliée à la mansuétude, le laisser-aller s'unissant à une bonté naturelle, ou acquise ; d'autant plus méritoire, si elle est acquise. Le type, dans son ensemble, n'est point aristocratique. Il est plébéien, athlétique. Il est si peu romain, qu'il suffit en imagination d'ajouter la moustache traditionnelle, pour le transformer en gaulois. Le caractère dominant est la ténacité, le dévouement à une idée fixe, la poursuite attentive d'un but, mais non la violence ni la cruauté. »

Si facilement reconnaissable, la police devait connaître le lieu où il se dérobait. C'est la pensée persécutrice de Fauriel. C'est également celle de Bourrienne[2]. Un soir qu'il descendait avec un de ses Chouans, en un cabriolet attelé d'un cheval ardent, de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, où il résidait, par la rue Monsieur-le-Prince, il fut reconnu

1. *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1869.

2. Bourrienne, *Mémoires* (t. V, p. 285) :

Plusieurs des prévenus ont déclaré qu'ils n'avaient pas tardé à voir qu'on les trompait, et la majeure partie allait quitter Paris, lorsque tous furent arrêtés presque à la fois. Georges s'en allait dans la Vendée, lorsqu'il fut trahi par celui qui, au su de la police, l'escortait depuis son départ de Londres pour Paris et qui le préserva de toute surprise, aussi longtemps que l'on n'eut besoin que de savoir où il était et ce qu'il faisait. Georges était à Paris depuis sept mois, lorsque l'on jugea que le moment de l'arrêter était arrivé. N'est-il pas évident qu'il a fallu connaître et le moment fixé de son départ, et les rues par lesquelles il passerait, et le numéro de sa voiture pour le saisir à point nommé, comme on l'a fait. De qui a-t-on pu avoir ces détails circonstanciés, si ce n'est de l'homme que Georges regardait comme son complice et son ami et qui était enrôlé dans la police.

et suivi à la course par des agents. Il débouchait au carrefour de l'Odéon, lorsque l'un des policiers se jeta brusquement à la tête du cheval pour l'arrêter. Georges, d'un coup de pistolet, tua net son agresseur. Mais d'autres agents arrivaient. Le nom de Georges se répandit au milieu de la foule, que le bruit du pistolet avait assemblée. Des hommes de bonne volonté, entre autres un boucher, dont l'étal existait en ce lieu, prêtèrent main-forte aux agents qui parvinrent ainsi à garrotter Georges, malgré sa résistance[1].

On se trouvait aux dernières semaines de mars. Les principaux conjurés étaient alors emprisonnés au Temple. Turiot, un ancien conventionnel, juge au tribunal de la Seine, commença l'instruction du procès. Et Bonaparte laissait percer sa joie en phrases indécentes qui furent recueillies. Parlant de Moreau, complice de Pichegru : « On ne se salit pas les mains, disait-il, avec une pièce qui n'a plus cours. » Puis ensuite : « Pichegru y perdra la vie ; Moreau, l'honneur. » Même la vie, répondent un grand nombre d'historiens. Bonaparte espérait une condamnation à mort. Eût-il laissé périr son rival, devenu son ennemi? Peut-être. Et, certainement, il désirait une condamnation sévère, qui lui eût donné le droit d'être magnanime, de faire grâce. Quelle vengeance, quel écrasement contre celui que des jaloux ne cessaient de lui opposer!...

Durant la prévention, Turiot garda Moreau deux mois au secret, et la consigne à son égard était

1. *Cadoudal et la Chouannerie*, p. 341.
Georges devait changer de domicile et aller habiter chez Caron, parfumeur, rue du Four-Saint-Germain. Il chargea Lérident de lui procurer un cabriolet pour s'y rendre. Lerident crut pouvoir se confier à un nommé Goujon avec lequel il demeurait impasse de la Corderie. Goujon accepta la commission avec empressement. C'était un espion.

fort rigoureuse. Tout ce qui arrivait au Temple pour lui était minutieusement inspecté. Un jeune perruquier, néanmoins, trouva le moyen d'y introduire des lettres de l'épouse et du frère de l'illustre prisonnier. A la cessation du secret, la femme fidèle, un peu théâtrale en sa douleur, fut autorisée à voir son mari une fois par semaine. Avec son enfant en ses bras, de bonne heure à la porte de la prison, elle attendait qu'il plût au portier de la lui ouvrir. Souvent on la vit, en des matinées sombres et froides, chercher un abri dans la guérite du factionnaire. Les bourgeois du quartier manifestaient pour elle le plus grand respect, sympathisant à la douleur et aux épreuves de la jeune créole qui était belle. Moreau fut transféré ensuite à la Conciergerie, et les mêmes manifestations se produisant, on fit sortir de la prison l'épouse malheureuse par une petite porte inconnue du public.

L'homme isolé finit souvent par devenir faible. Son caractère mollit. Moreau regrettait sa vie passée, les beaux ombrages de Grosbois, le respect obtenu des passants, lorsque sa vie était heureuse. Il aurait dû quand même ne jamais écrire à son persécuteur, comme s'il pouvait l'adoucir au point de se faire ouvrir les portes de sa prison! Moreau eut cette faiblesse; et quoique la lettre envoyée à Bonaparte fût habile, elle n'était pas digne d'un grand caractère. La voici[1] :

17 ventôse an XII (8 mars 1804).

« Voilà bientôt un mois que je suis détenu comme complice de Georges et Pichegru, et je

1. D'Allonville, *Mémoires secrets*, t. V, p. 14.

suis peut-être destiné à venir me disculper, devant les tribunaux, du crime d'attentat à la sûreté de l'Etat et du chef du Gouvernement.

« J'étais loin de m'attendre, après avoir traversé la Révolution et la guerre exempt du moindre reproche d'incivisme et d'ambition, et surtout après avoir été à la tête de grandes armées victorieuses où j'aurais eu le moyen de les satisfaire, que ce serait au moment où, vivant en simple particulier, occupé de ma famille et voyant un très petit nombre d'amis, qu'on viendrait m'accuser d'une pareille folie. Nul doute que mes anciennes liaisons avec le général Pichegru ne soient les motifs de ces accusations.

« Avant de parler de ma justification, permettez, général, que je remonte à la source de cette liaison, et je ne doute pas de vous convaincre que les rapports qu'on peut conserver avec un ancien chef et un ancien ami, quoique divisé d'opinion et ayant servi des partis différents, sont loin d'être criminels.

« Le général Pichegru vint prendre le commandement de l'armée du Nord au commencement de l'an II; il y avait environ six mois que j'étais général de brigade; je remplissais par intérim les fonctions de divisionnaire. Content de quelques succès et de mes dispositions à la première tournée de l'armée, il m'obtint très promptement le grade que je remplissais momentanément.

« En entrant en campagne, il me donna le commandement de la moitié de l'armée et me chargea des opérations les plus importantes.

« Deux mois avant la fin de la campagne, sa santé le força de s'absenter. Le Gouvernement me chargea, sur sa demande, d'achever la conquête d'une partie du Brabant hollandais et de la Gueldre. Après une

campagne d'hiver qui nous rendit maîtres du reste de la Hollande, il passa à l'armée du Haut-Rhin, me désigna pour son successeur, et la Convention nationale me chargea du commandement qu'il quittait. Un an après, je le remplaçai à l'armée du Rhin. Il fut appelé au Corps législatif, et alors je cessai d'avoir des rapports fréquents avec lui.

« Dans la courte campagne de l'an V, nous prîmes les bureaux de l'état-major de l'armée ennemie. On m'apporta une grande quantité de papiers, que le général Desaix, alors blessé, s'amusa à parcourir. Il nous parut, par cette correspondance, que le général Pichegru avait eu des relations avec les princes français. Cette découverte nous fit beaucoup de peine, et à moi particulièrement. Nous convînmes de la laisser en oubli. Pichegru, au Corps législatif, pouvait d'autant moins nuire à la chose publique que la paix était assurée. Je pris, néanmoins, des précautions pour la sûreté de l'armée, relativement à un espionnage qui pourrait lui nuire. Ces recherches et le déchiffrage avaient mis toutes les pièces aux mains de plusieurs personnes.

« Les événements du 18 fructidor s'annonçaient. L'inquiétude était assez grande. En conséquence, deux officiers, qui avaient eu connaissance de cette correspondance, m'engagèrent à la livrer au Gouvernement, et me firent entendre qu'elle devenait assez publique, et qu'à Strasbourg on s'apprêtait à en instruire le Directoire.

« J'étais fonctionnaire public et je ne pouvais garder un plus long silence. Mais, sans m'adresser directement au Gouvernement, j'en prévins confidentiellement le Directeur Barthélemy, l'un de ses membres, en le priant de me faire part de ses conseils, et le prévenant que ces pièces, quoique assez

probantes, ne pouvaient cependant faire des preuves judiciaires, puisque rien n'était signé et que presque tout était en chiffres.

« Ma lettre arriva à Paris peu d'instants après que le citoyen Barthélemy eût été arrêté, et le Directeur à qui elle fut remise me demanda les papiers dont elle faisait mention.

« Pichegru fut à Cayenne, et de retour successivement en Allemagne et en Angleterre, je n'eus aucune relation avec lui. Peu de temps après la paix d'Angleterre, M. David, oncle du général Souham, qui avait passé un an avec lui à l'armée du Nord, m'écrivit que le général Pichegru était le seul des fructidorisés non rentrés, et il me mandait qu'il était étonné d'apprendre que c'était sur ma seule opposition que vous vous refusiez à permettre son retour en France. Je répondis à M. David que, loin d'être opposant à sa rentrée, je me ferais, au contraire, un devoir de la demander. Il communiqua ma lettre à quelques personnes, et j'ai su qu'on vous fit positivement cette demande.

« Quelque temps après, M. David m'écrivit qu'il avait engagé Pichegru à vous demander lui-même sa radiation, mais qu'il avait répondu ne vouloir la demander qu'avec la certitude de l'obtenir ; qu'au surplus, il le chargeait de me remercier de la réponse que j'avais faite à l'imputation d'être l'opposant de sa rentrée, et qu'il ne m'avait jamais cru capable d'un pareil procédé, et qu'il savait même que, dans l'affaire de la correspondance Klinglin, je m'étais trouvé dans une position très délicate. M. David m'écrivit encore trois ou quatre lettres très insignifiantes sur ce sujet. Depuis son arrestation, il m'écrivit pour me prier de faire quelques démarches en sa faveur. Je fus très fâché que l'éloi-

gnement où je me trouvais du Gouvernement ne me permit pas d'éclairer votre justice à cet égard, et je ne doute pas qu'il n'eût été facile de vous faire revenir des préventions que l'on aurait pu vous donner.

« Je n'entendis plus parler de Pichegru que très indirectement et par des personnes que la guerre forçait de revenir en France.

« Depuis cette époque jusqu'au moment où nous nous trouvons, pendant les deux dernières campagnes d'Allemagne et depuis la paix, il m'a été quelquefois fait des ouvertures assez éloignées pour savoir s'il serait possible de me faire entrer en relations avec les princes français. Je trouvais tout cela si ridicule que je n'y fis pas même de réponse.

« Quant à la conspiration actuelle, je puis vous affirmer également que je suis loin d'y avoir eu la moindre part. Je vous avoue même que je suis à concevoir comment une poignée d'hommes épars peut espérer changer la face de l'Etat, et de remettre sur le trône une famille que les efforts de toute l'Europe et la guerre civile n'ont pu parvenir à y placer, et que surtout je fusse assez déraisonnable, en y concourant, pour perdre le fruit de tous mes travaux.

« Je vous le répète, général, quelque proposition qui m'ait été faite, je l'ai repoussée par opinion et regardée comme la plus insigne de toutes les folies ; et, quand on m'a présenté les chances de la descente en Angleterre comme favorables à un changement de gouvernement, j'ai répondu que le Sénat était l'autorité à laquelle tous les Français ne manqueraient pas de se réunir en cas de trouble, et que je serais le premier à me soumettre à ses ordres.

« De pareilles ouvertures faites à moi, particulier isolé, n'ayant voulu conserver nulle relation, ni dans l'armée dont les neuf dixièmes ont servi sous mes ordres, ni avec aucune autorité constituée, ne pouvaient exiger de ma part qu'un refus. Une délation me répugnait. Presque toujours jugée avec sévérité, elle devient odieuse et imprime un sceau de réprobation sur celui qui s'en est rendu coupable vis-à-vis des personnes à qui on doit de la reconnaissance et avec qui on a eu d'anciennes liaisons d'amitié. Le devoir même peut quelquefois céder au cri de l'opinion publique.

« Voilà, général, ce que j'avais à vous dire sur mes relations avec Pichegru. Elles vous convaincront sûrement qu'on a tiré des inductions bien fausses et bien hasardées de démarches et d'actions qui, peut-être imprudentes, étaient loin d'être criminelles ; et je ne doute pas que, si vous m'aviez fait demander sur la plupart de ces faits des explications que je me serais empressé de vous donner, elles vous auraient évité les regrets d'ordonner ma détention, et à moi l'humiliation d'être dans les fers, et peut-être obligé d'aller, devant les tribunaux, dire que je ne suis pas un conspirateur, et appeler, à l'appui de ma justification, ma probité de vingt-cinq ans, qui ne s'est jamais démentie, et les services que j'ai rendus à mon pays. Je ne vous parlerai pas de ceux-ci, général, j'ose croire qu'ils ne sont pas encore effacés de votre mémoire. Mais je vous rappellerai que, si l'envie de prendre part au gouvernement de la France avait été un seul instant le but de mes services et de mon ambition, la carrière m'en a été ouverte d'une manière bien avantageuse, quelques instants avant votre retour d'Egypte, et, sûrement, vous n'avez pas oublié le désintéres-

sement que je mis à vous seconder au 18 brumaire. Des ennemis nous ont éloignés depuis ce temps.

« C'est avec bien des regrets que je me vois forcé de parler de moi et de ce que j'ai fait. Mais, dans un moment où je suis accusé d'être le complice de ceux que l'on regarde comme agissant d'après l'impulsion de l'Angleterre, j'aurai peut-être à me défendre moi-même des pièges qu'elle me tend. J'ai l'amour-propre de croire qu'elle peut juger du mal que je puis encore lui faire par celui que je lui ai fait.

« Si j'obtiens, général, toute votre attention, alors je ne doute plus de votre justice.

« J'attendrai votre décision sur mon sort avec le calme de l'innocence, mais non sans inquiétude de voir triompher les ennemis qu'attire toujours la célébrité. »

« MOREAU. »

Cette lettre n'excuse pas Moreau. Elle est diffuse ; pleine de faits inutiles. Démontre-t-elle qu'il n'était pas le complice de Pichegru ; qu'il ne l'avait vu ni à la Madeleine, ni à Grosbois ; qu'il n'avait accueilli aucun des émissaires équivoques, envoyés chez lui, avant le départ de son ancien chef, de l'Angleterre ? Est-ce ainsi qu'un innocent, fort de sa conscience, un capitaine glorieux, naguère commandant d'armées victorieuses, devait parler à celui qu'il avait toujours considéré comme un égal, non comme un supérieur, non comme un juge ? Attendre justice de Bonaparte après s'être fait humble et malheureux !... C'était trop tard, et le rival devait abuser de cette prosternation. Bonaparte fit répondre par Régnier que la justice suivrait son cours, et

que la lettre serait jointe au dossier de Moreau.

Durant l'instruction, des événements considérables éclatèrent : la mort du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes ; la proclamation par le Sénat de l'empire héréditaire. Mais, avant d'en faire le récit, il faut poursuivre jusqu'à la fin cette conspiration de Moreau, de Pichegru et de Georges.

Pichegru, en prison, soutenait les interrogatoires de Réal avec beaucoup de véhémence. D'accusé, il devenait accusateur, et pansait avec précaution les blessures qu'il avait subies, en se défendant contre les policiers, la nuit de son arrestation : « Il faut, disait-il, que je sois bien portant, afin de parler fortement devant mes juges. Je sais que je dois périr, mais du moins je ferai connaître à la France le tyran qui l'opprime. » Allusion à ses confidences à Réal. Il avait déclaré à ce conseiller d'Etat, très en faveur près du Premier Consul, qu'il avait les preuves des trahisons de Bonaparte au moment du traité de Campo-Formio ; qu'alors le général vainqueur entretenait une correspondance avec le prétendant, c'est-à-dire avec Louis XVIII, et qu'il s'était engagé envers ce Bourbon. On pense si ces révélations étaient mises à profit par les royalistes contre le Premier Consul. Elles étaient colportées, propagées partout ; et les ennemis du régime consulaire escomptaient déjà l'effet qu'elles produiraient à l'audience publique. Enfin, les royalistes refusaient de croire que Pichegru eût reçu l'offre de Bonaparte d'aller à Cayenne fonder une colonie. On lui aurait fourni des soldats, de l'argent. Jamais, disaient-ils, Bonaparte ne lui en aurait donné. Pichegru, hors de France, aurait été abandonné, et le général crédule serait mort, au

loin, de maladie ou de misère. Et pour toutes ces raisons, que la haine inventait, le suicide de l'infortuné prisonnier fut rejeté plus tard comme une calomnie contre sa mémoire.

Cependant Pichegru eût-il apporté des preuves qui n'existent pas encore, que le temps n'a pas fait découvrir, Bonaparte n'en pouvait concevoir aucune appréhension. Quels engagements, quelles promesses, au surplus, l'auraient pu lier, lui simple général aux gages d'un Gouvernement, qui n'avait aucune intention d'abdiquer? Si Pichegru mourut dans sa prison, ce ne fut donc pas Bonaparte qui le fit mourir. Pichegru avait des raisons pour préférer la mort à la vie; la mort, librement, à l'heure qui lui convenait, plutôt qu'un trépas ignominieux après une condamnation devant des juges. N'est-ce pas toujours ainsi que veulent finir ceux qui ont occupé des situations enviables, qui ont joui de grands honneurs, qui ont dominé les hommes et reçu leurs hommages? Se figure-t-on un illustre général ergotant avec un président de tribunal, forcé d'expliquer, de dévoiler tous les menus détails de sa vie? Il y a de ces flétrissures qu'une âme fière repousse. Ce fut la cause du suicide de Pichegru. Il n'y en a point d'autres.

Réal le visitait souvent. Le prisonnier lui demanda un jour un livre de Sénèque. Ce n'était pas le désir de fortifier son âme par la méditation des grandes pensées du philosophe romain qui pouvait mettre en éveil l'attention de Réal sur les projets de Pichegru. Il lui apporta le livre. Peu de jours après, un matin, le geôlier, venant allumer le feu du prisonnier, l'aperçut étendu à demi habillé sur son lit, le cou serré par une cravate de soie, tordue fortement en corde par un petit morceau de bois, un

tourniquet[1]. Il était mort étranglé. Près de lui était ouvert le volume de Réal : *les Pensées de Sénèque*, traduites par La Beaumelle, et le passage en évidence, celui qu'il avait dû méditer, avant de se résigner à la mort, était les adieux de Caton à la vie :

« Que tout l'univers, disait Caton, se range sous les drapeaux de César; que ses légions et ses vaisseaux occupent la terre et la mer; qu'il m'assiège avec toutes ses forces, Caton saura lui échapper et s'ouvrir une route sûre à la liberté. Avec ce fer, qui n'a point été souillé dans les horreurs de la guerre civile, je trouverai le moyen de faire des exploits glorieux. Cette épée n'a pu sauver Rome : elle sauvera Caton. Allons, mon âme, commence l'entreprise que tu médites depuis si longtemps! Dérobes-toi à l'inconstance des choses humaines. Juba et Petreius ont pu être courageux, en se donnant mutuellement la mort; mais Caton se dégraderait en les imitant. Il serait également honteux pour lui de devoir à quelqu'un la vie ou le trépas. »

Ceux qui virent les premiers cette grande victime dirent que le tourniquet était retenu par un des bouts sous la joue gauche. La face était rouge, couverte d'ecchymoses, les mâchoires serrées, la langue prise entre les dents, les mains crispées et le cou sillonné d'une trace de forte pression par la cravate qui s'y était imprimée profondément. On ne peut se donner la mort soi-même de cette manière, insinuent les gens qui sont nés frondeurs. Mais un article, publié quelques années plus tard par Fodéré, dans le *Dictionnaire des Sciences mé-*

1. Des branches de fagots gisaient vers la cheminée de sa chambre. Il avait cassé une des branches pour en avoir un morceau.

dicales, justifie pleinement cette strangulation[1].

Pierret, un des historiens de Pichegru, écrivait en 1825 : « Il y a vingt et un ans que Pichegru a cessé de vivre. Le genre de mort qui a terminé son existence a été constaté par une procédure régulière. Un médecin, cinq chirurgiens, recommandables par leur talent et leur moralité, ont visité le corps de ce général. Ils ont déclaré, sous la foi du serment, qu'ils estimaient qu'il s'était étranglé lui-même. Dix témoins connus, pris parmi ceux qui avaient souvent visité Pichegru pendant l'instruction de son procès, ont été appelés pour assurer l'identité de la personne. Il a été soumis à leurs regards, dans la même situation où il avait été trouvé sur son lit de mort. Tous l'ont reconnu. Le cadavre a été exposé nu, dans la salle des séances publiques du tribunal, en plein jour, les portes ouvertes. Enfin le médecin et les cinq chirurgiens, qui avaient procédé à la visite du corps, en ont fait l'ouverture et, dans un procès-verbal revêtu des formes les plus authentiques, après avoir détaillé, avec attention, l'état dans lequel ils ont trouvé chacun des viscères, ils ont conclu, de nouveau, qu'ils persistaient à penser que Pichegru s'était lui-même donné la mort[2]. »

Que n'a-t-on pas écrit encore?... Fouché aurait

1. Foderé, *Dictionnaire des sciences médicales : Strangulation.*

Il n'est aucun doute qu'on ne puisse mourir par une tentative de cette espèce, et ce sera lorsque, ayant serré aussi fortement que possible, le billot passé dans le lien, on l'aura disposé de manière à ne pouvoir pas le relâcher. Ce ne sera pas alors par un étranglement instantané que l'on périra, mais en gênant assez le retour du sang au cerveau pour produire une affection comateuse, profonde et soutenue, à laquelle, si l'on n'est pas secouru, on succombera immanquablement dans l'espace de quelques heures.

2. Voici, donné par Rovigo, le portrait de Pichegru, d'après le procès-verbal constatant sa mort :

Taille, 1m,78 ; les cheveux brun foncé ; les sourcils de même couleur,

avoué à Barras, que l'intempérance du langage de Pichegru, contre Bonaparte, avait fait décider sa mort. Fauriel, ailleurs, se moque du procès-verbal des chirurgiens et du médecin. Pichegru s'étrangler lui-même!... Qu'en pouvaient-ils savoir? on ne signe pas de pareilles billevesées, si l'on n'y a point un intérêt pressant, objecte Fauriel. Et pourquoi des mains criminelles n'auraient-elles pas aussi bien opéré cette strangulation? Après la mort, comment déterminer cette différence? Fauche-Borel affirme que Georges, détenu au Temple non loin de Pichegru, aurait entendu vers minuit un grand bruit de lutte[1]. Et, de là, il conclut que le général aurait été étranglé par les sicaires de Bonaparte, un brigadier du nom de Spont, assisté de deux autres gendarmes, revenus d'Egypte avec lui, et depuis lors employés à ces odieuses besognes. Il y avait, cependant, sous la fenêtre du prisonnier, un garde en permanence; de même dans l'antichambre. Ils auraient donc assisté à ce drame épouvantable sans donner l'alarme?... On répond que, cette nuit-là, les gardes avaient été remplacés par d'autres, hommes sûrs, qui avaient la consigne de ne rien voir et de ne rien entendre. Alors, on fait observer que, même avec cette consigne, il eût été bien imprudent de révéler à plusieurs personnes le meurtre commis. Oh! attendez, on a fusillé le lendemain les exécuteurs et les témoins du drame. Mais ceux qui auraient fusillé auraient pu parler à leur tour, et les geôliers, les guichetiers, tous les

arqués; le front large et chauve, les yeux gris bleu clair, le nez long, gros, épaté à son extrémité et creux à la racine, la bouche moyenne, le menton rond et gros, le visage plein et brun, la tête forte, la poitrine large, les cuisses et les jambes grêles, en proportion du buste.

1. L'auteur de *Cadoudal et la Chouannerie* dément cette assertion (p. 286).

gardes, le juge instructeur, le greffier. Pouvait-on les fusiller aussi? Un massacre n'aurait pas étouffé la vérité. Au moindre mécontentement, toutes les langues se seraient déliées, et le bénéfice du forfait aurait été perdu. Voilà qui paraît clair[1].

Quelques jours après, dans le quartier du Jardin des Plantes, un modeste convoi, une voiture de pauvre, suivie de quelques personnes, entrait au cimetière Sainte-Catherine. Personne ne remarquait ce cercueil, recouvert d'un drap misérable. Et, pourtant, ce convoi était celui du général Pichegru, que, dix ans plus tôt, la foule aurait entouré très respectueusement; que les hommes les plus illustres, les grands généraux, les orateurs célèbres auraient accompagné avec des marques de tristesse. Il s'avançait sur la terre des morts, en un oubli profond, pareil à un malheureux qui n'a plus ni famille, ni amis.

En ce temps-là, enfin, on se montrait une estampe qui témoigne de l'état d'esprit des contemporains; un homme au visage de Pichegru, avec une cravate autour du cou, étendu sur un lit, expirant sous les efforts de deux personnages, en qui se reconnaissaient Réal et Régnier, lesquels tiraient la cravate chacun par un bout, avec des grimaces semblables à celle que faisait le supplicié.

Georges, ainsi que tous les conjurés, avait été incarcéré au Temple, et, pendant les premiers jours de sa détention, il s'était montré indiscipli-

1. D'Entraygues, toutefois, affirme aussi et constamment que Pichegru a été étranglé. « Ce que l'on sait à cet égard, dit-il, c'est que Régnier a décidé cette mesure. Je ne le sais que par Reinhard, qui a entendu Talleyrand causer à fond avec Lagarde, ami de Régnier. »

nable. Il demeurait le conspirateur rebelle que les déceptions n'avaient pu abattre, et il gardait, en l'avenir de son parti, une foi inviolable.

Turiot, le juge instructeur, ne parvenait point à le dominer. Il était forcé d'entendre les brocards de son prisonnier sur le chef de l'Etat, sur la famille consulaire, devenue peu de temps après la famille impériale; et, lorsque, enfin, il le harcelait de questions obsédantes, il recevait de l'accusé une réponse insultante : « Eh ! va donc, *tue roi*, clamait Georges à l'ancien conventionnel. Dis à ton maître qu'il ne m'aura jamais pour esclave, ni pour dénonciateur. »

Lorsque tous les chouans se retrouvaient ensemble durant les heures de promenade, au préau de la prison, ils formaient des chœurs et chantaient, de leurs voix graves, des cantiques ou des hymnes religieux. Leurs chants, s'élevant sonores au-dessus des murailles, arrêtaient les passants dans la rue et provoquaient leurs applaudissements, ce qui rendait la police de fort méchante humeur. Puis, Georges les rassemblait autour de lui, leur parlait de leur grande guerre, de leurs combats acharnés, ou bien, en langage breton, leur contait des histoires burlesques, qui jetaient une note de gaieté sur les heures monotones de la captivité.

Tout à coup, ce caractère violent et caustique de Georges changea. Du Temple, on devait le conduire à la Conciergerie pour le procès, et il serait séparé des siens. Sentant venir pour tous l'isolement, il craignit que ses fidèles compagnons, découragés ou intimidés par les geôliers, ne démentissent leur ferme attitude, maintenue jusque-là. Il s'assit au pied d'un arbre et les appela; et tous, respectueux et découverts en sa présence, ils

reçurent ses paroles avec déférence, avec la promesse de lui obéir. Usant de mots tendres, les nommant : *mes chers enfants*, *mes chers amis*, il les conjurait de se rendre maîtres d'eux-mêmes devant les juges qu'ils allaient affronter, de ne répondre aux questions que lentement, avec prudence, de peser longuement leurs paroles, de ne point s'accuser les uns les autres, mais au contraire de se soutenir, de partager la responsabilité de leurs actes, afin que le même sort échût à tous. La cause qu'ils représentaient était celle de la monarchie. Ils avaient lutté pour rendre aux Bourbons le trône des Capets, qui avaient fait la France si glorieuse et si forte. Que cette pensée ne les quittât pas un seul jour! Enfin, il les exhortait à se donner tout à eux et entre eux, plus qu'au prêtre envoyé par la police et qui ne serait qu'un bourreau déguisé. Bourrienne a recueilli ses dernières paroles au Temple : « En ce moment, disait Georges, faisons des vœux pour que notre patrie, arrachée au joug qui pèse sur elle, redevienne heureuse sous le sceptre paternel des Bourbons. N'oubliez jamais que cette prison, que nous allons quitter, est celle d'où Louis XVI ne sortit que pour aller à la mort! Que son sublime exemple vous éclaire et vous guide! »

L'instruction de ce grand procès fut, pour la justice consulaire, la raison de sévices sur les témoins, et, pour Bonaparte, d'une vengeance secrète contre les généraux qui lui étaient suspects. Ainsi furent arrêtés les généraux Souham, Ramel et Liébert, prévenus, disait l'ordre d'arrestation, « de conspiration contre l'État, avec les généraux Pichegru, Moreau et le brigand Georges ». Les officiers, aides de camp de Moreau, ceux qui partageaient ses loi-

sirs à Grosbois, Le Normand, par exemple, — son secrétaire, Frénière, — ses domestiques mêmes ne furent pas épargnés, mais emprisonnés. Moreau avait un frère lieutenant de vaisseau, Bonaparte lui intima l'ordre de se retirer dans sa famille, à Morlaix, et d'y rester.

L'instruction dura longtemps. Non que certains faits demeurassent obscurs, mais on voulait impliquer Moreau dans la conspiration royaliste, et c'était là un cas difficile. On tenta de suborner les témoins par des offres très séduisantes. A Le Normand, Réal présenta une bourse de 100.000 francs et le brevet de général de division. A Picot, domestique de Georges, homme grossier, on promit une grosse somme d'argent, puis la liberté. Tous résistèrent. On employa la torture et ils firent des aveux[1]. Quant à Georges, il ne dissimula rien de ses actions, de ses projets, de ses regrets; et il reprit ses paroles anciennes, toujours pareilles, sans jamais varier. Il était revenu d'Angleterre avec ses Chouans, disait-il, pour rétablir la monarchie légitime des Bourbons, et il devait attaquer le Premier Consul, au milieu de son escorte, et le tuer en combat singulier, lorsqu'un prince serait venu se placer à leur tête. L'aide de camp de Georges, Joyau, confirma la déposition de son chef. Les deux Polignac, interrogés sur Moreau, répondirent qu'ils ne pouvaient rien préciser des intentions du général, mais qu'on le pensait d'accord avec les autres conjurés pour renverser le Gouvernement. Et de tous les témoins contre Moreau, on ne put jamais obtenir davantage.

En Angleterre, on suivait avec autant de passion

1. Fauriel, *les Derniers Jours du Consulat*, p. 230.

qu'en France les péripéties de ce procès. Les journaux de Londres y trouvèrent un motif d'envenimer la haine du peuple, en affirmant que les richesses anglaises avaient été inventoriées par les espions français, et que l'invasion du pays accomplie elles étaient destinées à orner les musées du Louvre. Ensuite, les Iles Britanniques, dépouillées de toutes leurs colonies, deviendraient une annexe de la France, comme l'île de Corse et celle d'Oléron. A Paris, les affiches placardées, la nuit, sur les murailles, vengeaient Moreau des rigueurs du Gouvernement. Sur l'une se lisait l'anagramme du Premier Consul : *Nabot a peur*. Sur une autre, cette inscription : *Corde d'honneur accordée aux braves qui se sont illustrés par l'arrestation de Georges*. Sur une troisième : *Moreau innocent, l'ami du peuple et le père des soldats, aux fers; Bonaparte, un étranger, un Corse, devenu usurpateur et tyran! Français, jugez*[1].

L'indignation était grande dans toutes les classes de la société, et le pouvoir de Bonaparte, quoique empereur, ne fut jamais plus fragile, ni plus menacé. Il voulait une condamnation à mort de Moreau, tout le monde le savait. Les ouvriers, qui construisaient les gradins pour servir de sièges, disaient hautement que c'étaient autant de cercueils. Il fallait donc se hâter. L'attention publique était surexcitée. Les conversations dans les rues et dans les salons n'avaient point d'autre sujet, et les généraux, restés les amis de Moreau, protestaient publiquement contre l'infamie de ce procès.

« L'instruction » avait retenu quarante-sept accusés, et l'acte d'accusation insistait sur la coo-

1. Fauriel. *Les Derniers Jours du Consulat*.

pération du Gouvernement anglais à cette conspiration. Le ministre Wickam avait expédié une lettre à Pichegru, lui annonçant qu'il serait *pleinement cavé pour les grands coups*. Les autres conjurés recevaient un traitement mensuel et ils avaient été abondamment pourvus d'armes et de poudre.

Lorsque tous les accusés furent assis, chacun à côté d'un gendarme, l'assistance ne put maîtriser son émotion en face de tous ces hommes dont la plupart étaient voués à la mort. On les considérait avec une curiosité sympathique, silencieusement, presque respectueusement. Quelques-uns étaient habillés avec distinction et plusieurs d'entre eux saluèrent des amis qui stationnaient dans la foule et leur envoyaient des regards de condoléances[1]. A l'appel de leur nom, ils répondirent avec fermeté; Moreau, seul, se nomma à voix très basse et fut à peine entendu, son attention attirée par la présence de sa femme et celle de son fils, que le général Lecourbe portait dans ses bras. Le peuple était immense aux abords du Palais de Justice. Cour du palais, couloirs, salle d'audience regorgeaient de curieux. A l'entrée et à la sortie, on se pressait au passage du général pour le voir, et les soldats de garde lui présentaient les armes, comme s'il les eût commandés. On entendit quelques officiers lui

1. Mlle Ducrest, *Mémoires sur Joséphine* (t. I, f° 92).
M. de Rivière, reconnaissant au tribunal la duchesse de La Force dans le nombre des dames qui suivaient avec intérêt ce procès à jamais célèbre, lui fit remettre un petit papier sur lequel était tracé le couplet suivant qu'il venait d'écrire au crayon :

En prison, est-on bien ou mal ?
On est mal, j'en ai maint exemple ;
On est mal au bureau central,
On est encore plus mal au temple.
A l'abbaye, on n'est pas mieux ;
Car d'en sortir chacun s'efforce ;
Le prisonnier le plus heureux,
C'est le prisonnier de *La Force !*

envoyer ces paroles : « Camarade, ne crains rien; nous avons juré sur nos sabres de défendre tes jours. »

Georges ne conquit les faveurs du public que dans la suite des audiences, lorsqu'on discerna, sous cette rude enveloppe, un caractère magnanime, une noble âme, éprise de son idéal. Aux premiers jours, les assistants couvrirent son nom d'un murmure désapprobateur. Ils le conspuaient. Bientôt, pourtant, à sa franche attitude, à son désintéressement, ils revinrent à lui. Jamais il ne voulut accuser aucun de ses compagnons, s'attribuant, au contraire, tous les actes reprochables. Un autre également enleva la bienveillance générale, Coster de Saint-Victor, qui avait sacrifié un avenir brillant, dans une famille riche des Vosges, pour cette vie de misères et de périls.

Mme Récamier, qui s'était liée d'amitié avec Mme Moreau, s'empressa d'assister aux audiences. Elle y fut conduite par Brillat-Savarin, un des magistrats de Paris, son parent, et Moreau, en l'apercevant, se leva pour la saluer. Elle lui rendit son salut. Elle s'abstint ensuite de se montrer, en curieuse, à ces débats qui la passionnaient. Cambacérès l'avertit que Bonaparte avait blâmé cette manifestation en faveur de son rival. Enfin, le courage de Georges l'avait saisie, et, en ses *Mémoires*, elle en paraît toute triste. « Cet intrépide Georges, dit-elle, on le contemplait avec la pensée que cette tête, si librement, si énergiquement dévouée, allait tomber sur l'échafaud; que, seul peut-être, il ne serait pas sauvé, car il ne faisait rien pour l'être. Dédaignant de se défendre, il ne défendit que ses amis. J'entendais ses réponses toutes empreintes de cette foi antique pour laquelle il avait combattu

avec tant de courage, et à laquelle, depuis si longtemps, il avait fait le sacrifice de sa vie. Aussi, lorsqu'on voulut l'engager à suivre l'exemple des autres accusés et à faire demander sa grâce : « Me promettez-vous, répondait-il, une plus belle occasion de mourir? »

Moreau, avant son avocat, prit la parole; on l'écouta dans le plus grand silence. Il parlait bien, surtout lentement, et il renouvela tout d'abord les premières déclarations, faites en sa lettre à Bonaparte. La fin de son discours fut d'une haute noblesse, d'un esprit détaché de toute ambition, d'une âme fière, qui revendiquait le droit de croire et de parler librement.

« ..... Je jouissais, disait-il en terminant, d'une fortune qui n'était grande que parce que mes désirs n'étaient pas immenses, et ne faisaient aucun reproche à ma conscience. Je jouissais de mon traitement de retraite. Sûrement, j'étais content de mon sort, moi qui n'enviai jamais le sort de personne. Ma famille et mes amis, d'autant plus précieux, que, n'ayant plus rien à espérer de mon crédit et de ma fortune, ils ne pouvaient rester attachés qu'à moi seul; tous ces biens, les seuls auxquels j'aie pu jamais attacher un grand prix, remplissaient mon âme tout entière et ne pouvaient plus y laisser entrer ni un vœu, ni une ambition; mon âme se serait-elle ouverte à des projets criminels?

« Elle était si bien connue, cette situation de mon âme, elle était si bien garantie par l'éloignement où je me tenais de toutes les routes d'ambition, que, depuis la victoire de Hohenlinden jusqu'à mon arrestation, mes ennemis n'ont jamais pu ni me trouver ni me chercher d'autres crimes que la liberté de mes discours. Mes discours! ils ont été

souvent favorables aux opérations du Gouvernement ; et si quelquefois ils ne l'ont pas été, pouvais-je croire que cette liberté fût un crime, chez un peuple qui avait tant de fois décrété celle de la presse, et qui en avait joui sous les rois mêmes?

« Je le confesse avec une grande franchise de caractère, je n'ai pu perdre cet attribut de la contrée de la France où j'ai reçu le jour, ni dans les camps où tout lui donne un nouvel essor, ni dans la Révolution qui l'a toujours proclamé comme une vertu de l'homme, et comme un devoir du citoyen. Mais ceux qui conspirent blâment-ils si hautement ce qu'ils n'approuvent pas? Tant de franchise ne se concilie guère avec les mystères et les attentats de la politique!

« Si j'avais voulu concevoir et suivre des plans de conspiration, j'aurais dissimulé mes sentiments et sollicité tous les emplois qui m'auraient replacé au milieu des forces de la nation. Pour me tracer cette marche, à défaut du génie politique que je n'eus jamais, j'avais des exemples connus de tout le monde et rendus imposants par des succès. Je savais peut-être bien que Monk ne s'était pas éloigné des armées, lorsqu'il avait voulu conspirer, et que Cassius et Brutus s'étaient rapprochés du cœur de César pour le percer.

« Magistrats, je n'ai plus rien à vous dire. Tel a été mon caractère, telle a été ma vie entière. Je proteste à la face du ciel et des hommes de mon innocence. Vous savez vos devoirs. La France vous écoute, l'Europe vous contemple et la postérité vous attend.

« Je suis accusé d'être un brigand et un conspirateur. L'homme généreux que j'ai chargé de me défendre va, je l'espère, vous convaincre que cette accusation n'est pas fondée. »

A ces dernières paroles : *Je suis accusé d'être un brigand*, tous les généraux présents se levèrent avec un frémissement d'indignation[1], prenant pour eux également cette accusation formulée contre leur chef. Dans la salle passait un souffle de révolte[2]. Les mains se cherchaient et se serraient en signe de protestation. Il était certain maintenant que, si Moreau était acquitté, il deviendrait l'homme le plus populaire de France, le chef d'une ligue contre le nouvel empereur, rabaissé déjà au niveau de son rival. Toute la garnison de Paris ressentait l'injure faite à un général qui avait jadis si vaillamment combattu pour la patrie, et qui avait su gagner des victoires immortelles. On attendait avec impatience la fin de ce procès.

Dès que Moreau eut fini de parler, il y eut dans la salle des trépignements prolongés. Les applaudissements avaient cessé, depuis l'arrestation, aux précédentes audiences, d'une dame de Martignac qui avait fait connaître trop bruyamment son enthousiasme pour Moreau. Me Bonnet, l'avocat du général, fit les plus grands efforts pour disculper son client. On admira son éloquent plaidoyer. Et de même la foule fut secouée jusqu'aux larmes par la lutte généreuse qu'elle vit se poursuivre entre les deux

1. Lacretelle, *Histoire du Consulat*, t. II.

2. Pelet de la Lozère (p. 72) : « A l'approche du jugement, le Gouvernement multiplia les précautions. Tout prit dans Paris un aspect menaçant. Les troupes de la garnison furent consignées dans leurs casernes et se tinrent prêtes à marcher. Mais pouvait-on compter sur elles ? Les chefs de corps avaient, au contraire, de vives craintes et ils n'osaient les manifester à Bonaparte, de peur de lui déplaire ou de le porter à des mesures violentes. Il en savait assez cependant pour être inquiet. Il voulut que ses aides de camp visitassent toute la nuit les postes et lui rendissent compte d'heure en heure de l'état de Paris. La capitale n'était pas le seul point dont on fût préoccupé. Il était à craindre que la condamnation de Moreau n'excitât une vive émotion parmi les troupes rassemblées au camp de Boulogne... La douceur du jugement fit cesser ces craintes. L'agitation des esprits se calma. »

frères de Polignac pour détourner, chacun sur soi, les rigueurs des juges. L'aîné disait : « Condamnez-moi, laissez vivre mon frère, l'avenir est grand pour lui, le plus jeune de nous deux; je consens à mourir à sa place. » Et le plus jeune redisait les mêmes paroles pour l'aîné.

Enfin, les audiences s'achevèrent. Les juges, au nombre de douze, se retirèrent pour délibérer. La délibération dura vingt heures au sujet de Moreau, que quelques-uns des juges, gagnés par le Gouvernement, voulaient condamner à mort, tandis que sept d'entre eux le voulaient absoudre. Pour ramener les opposants, MM. Martineau, Desmaisons, Regnault, Lecourbe, Laguillaumie, Clavier, Dameuve, on leur disait que Bonaparte ferait grâce. Et Clavier de répondre : « Notre conscience nous fera-t-elle grâce, à nous, si nous condamnons ? » Les juges finirent par s'accorder, et Moreau fut frappé de deux ans de prison. Vingt des accusés furent condamnés à mort[1], les autres acquittés. Douze seulement furent exécutés. La nouvelle pour Moreau se propagea rapidement. Dans les rues montait ce cri souvent répété : « Il est sauvé, il est sauvé ! » Et des gens s'embrassaient, d'autres exultaient de joie, comme si l'on eût appris une victoire de nos armées. Les groupes étaient envahis d'indignation

1. Lavalette, *Mémoires* t. II, p. 25 :

Parmi eux se trouvaient les deux Polignac et Armand de Rivière dont la peine fut commuée en prison perpétuelle. Voici le récit de Lavalette :

« Quand j'arrivai à Saint-Cloud, le Premier Consul en me voyant, me dit : « Que fait-on chez ma femme ? — On y pleure, dis-je, et, elle, plus que les autres. Le spectacle est déchirant. » Je l'avais trouvé agité ; son émotion devint visible. Il fit deux ou trois tours dans son cabinet et dit : — « Les misérables ont voulu m'assassiner. Quelle lâcheté ! » — Bientôt après les sœurs de M. de Rivière, les parentes des Polignac entrèrent et, conduites par Mme Bonaparte, tombèrent à ses pieds. Il n'attendit pas un instant, et la grâce de MM. de Rivière et Polignac fut accordée. »

contre Bonaparte, devenu empereur, et ce jour-là, sa popularité perdit tout le respect que naguère suscitait son nom.

Après sa condamnation, Moreau sortit seul de la salle d'audience. Il descendit les escaliers du Palais, traversa la foule qui s'écartait devant lui et le considérait, affligée. Ne trouvant personne pour l'accompagner, il héla une voiture et se fit reconduire à la prison. S'il l'eût voulu, il ne tenait qu'à lui de fuir[1].

Bonaparte apprit à Saint-Cloud l'issue du procès. Il en fut irrité à ce point qu'il ne put dissimuler son exaspération à son entourage. Mme de Rémusat raconte[2] qu'il exhalait sa véhémente colère en phrases hachées et violentes. « On lui avait promis, disait-il, la condamnation à mort de Moreau. Régnier en était certain; la complicité était évidente, et il n'était atteint que par deux ans de prison, comme un voleur de mouchoirs. » Lecourbe, l'un des juges, favorable à Moreau, fut accueilli par des injures à Saint-Cloud, le jour qu'il s'y présenta à une réception. Bonaparte l'accabla de sa parole cruelle en l'appelant « juge prévaricateur », et, peu de temps après, il le destitua[3].

Bourrienne, enfin, traduit, en ses *Mémoires*[4], le monologue agressif de Bonaparte, après cette anodine condamnation : « Que voulez-vous que j'en fasse (de Moreau)? le garder? Ce serait encore un point de ralliement. Qu'il vende ses biens et qu'il quitte la France. Qu'en ferais-je, au Temple? J'en

1. Alphonse de Beauchamp, *Vie de Moreau*, p. 107.
2. De Rémusat. *Mémoires*, t. II, p. 7.
3. Après le procès, il fut interdit, d'après Fauriel, de vendre aucune publication relative à cette affaire. Autant que possible, on cacha au public ce qui s'était passé aux audiences.
4. Bourrienne, *Mémoires*, t. VI, p. 157.

ai assez sans lui ! » Sa peine de la prison fut commuée en exil en Amérique. Bonaparte acheta une partie des biens que Moreau avait en France, et il fit cadeau à Berthier de la terre de Grosbois.

Le lendemain du jour où la tête de Georges et celles de ses complices tombèrent sur l'échafaud, Moreau s'embarqua pour les États-Unis, et le *Moniteur* annonça qu'il était rayé des cadres de la Légion d'honneur.

Après leur condamnation, les Chouans destinés à la guillotine demandèrent un confesseur. Georges, à genoux près du sien — l'abbé de Kéravenant, curé de Saint-Germain-des-Prés — écouta pieusement ses exhortations. Tous montèrent en trois charrettes qui les devaient conduire à la place de Grève. Depuis six heures du matin, les rues étaient gardées par des régiments sûrs, et la place, entourée de soldats. Il était onze heures quand les charrettes partirent de la Conciergerie. Georges fut exécuté le premier[1]. Il parut qu'il voulait parler. Des roulements de tambour l'en empêchèrent. Mais jusqu'au dernier moment de sa vie, on entendit partir de sa gorge le cri énergique de : « Vive le Roi ! ». C'était le 25 juin 1804[2].

1. Lavalette, *Mémoires* (t. II, p. 25) :

« Georges avait écrit au général Murat une lettre fort noble dans laquelle il demandait non pas sa grâce, mais celle de ses compagnons. Le général me la lut avec émotion. Il demandait à se jeter le premier sur la côte d'Angleterre si on voulait lui accorder la vie. Ce n'était, disait-il, que changer son genre de mort, mais elle serait du moins utile à sa patrie. »

2. L'opinion n'était pas unanimement favorable au général Moreau. Lemaire (*Vie de Moreau*) cite (p. 197) quelques extraits d'une brochure qui résume impartialement l'opinion de ceux qui croyaient en la culpabilité du général. Après avoir analysé les dépositions, la brochure s'exprime ainsi :

« Il connaissait donc les conspirateurs et la conspiration dans tous ses détails, dans toute son étendue. Il y jouait donc un rôle. Pichegru, Georges et Moreau étaient unis d'intention. Ils tendaient tous au même but. Il n'y

avait de dissentiment entre eux que sur les moyens d'exécution. Ce dissentiment tenait à la différence de leur position respective.

« Georges ne vivait depuis longtemps qu'avec des Chouans. Nourri dans les illusions de son parti, il ne doutait pas que le Premier Consul étant assassiné, on ne pût proclamer les Bourbons, et réunir tout le peuple autour du drapeau blanc.

« Moreau, au contraire, connaissait les dispositions de l'armée, des fonctionnaires publics, du peuple entier. Il savait que le drapeau blanc, levé après la mort du Premier Consul, serait bien plutôt un signal d'insurrection pour la liberté que de ralliement pour la contre-révolution. Il croyait, sans doute, à la possibilité de parvenir au but de la conspiration. Mais il voulait que le pouvoir lui fût confié, afin de donner un grand commandemant à Pichegru, de changer les chefs de l'armée, de lui inspirer un autre esprit et d'arriver ainsi, plus lentement mais plus sûrement, au but principal des conjurés.

« Pichegru, imbu de toutes les idées qu'il avait puisées à Londres, dans les conseils des Bourbons et dans la société des émigrés, connaissait cependant assez la Révolution pour ne pas adopter toutes leurs illusions. Il flottait entre la manière de voir de Moreau et de Georges. S'il croyait au succès d'une proclamation brusquement faite en faveur des Bourbons, dans le moment de stupeur qu'aurait occasionné l'assassinat du Premier Consul, et le jour même de cet attentat, il n'avait pas la même sécurité pour le lendemain.

« Le plan de Moreau paraissait mieux d'accord avec la prudence. Mais on pouvait craindre ou que Moreau ne voulût pas se dessaisir du pouvoir, ou que, contraint par l'empire que prendraient facilement sur ce faible caractère quelques hommes énergiques, il n'osât point le transmettre aux Bourbons, et fût conduit à laisser gouverner sous son nom. Telles sont les causes qui ralentirent la marche de la conspiration... »

Puis, après avoir analysé le secret des conciliabules entre Pichegru, Moreau, Lajolais, Rolland, l'auteur de la brochure termine ainsi :

« Quelle autre conclusion tirer de tant de faits accablants pour le général Moreau, si ce n'est qu'il trahissait sa patrie, qu'il était d'accord avec Georges et Pichegru ; que, comme eux, il calculait sur la mort du Premier Consul dont le génie était un obstacle insurmontable au bouleversement de la France. Il fallait seulement pour Moreau qu'il ne fût pas forcé de jeter le masque et qu'il se réservât, quel que pût être l'effet de l'horrible attentat qui se préparait, pour parvenir au pouvoir suprême et préparer les voies à la contre-révolution. Jamais la France ne courut des dangers plus imminents. »

CHAPITRE III

LE DUC D'ENGHIEN

Sommaire. — Les émigrés de Londres et les princes ne cessent d'agiter l'opinion publique en France et d'organiser de nouveaux complots. — Les amis de Bonaparte le poussent à faire un exemple et à user de représailles contre un Bourbon. — Quel serait le Bourbon? — Le duc d'Enghien, parce qu'il a le plus de partisans. — On annonce à Bonaparte la découverte d'un nouveau complot. — Il se décide à en finir. — Talleyrand est prié d'avertir l'Electeur du coup de force préparé sur le territoire de Bade. — Dispositions prises par Bonaparte pour l'enlèvement du duc. — Ordener et Caulaincourt en sont chargés. — Le duc surpris est conduit en charrette jusqu'au donjon de Vincennes. — Son petit chien Mobilow. — Interrogatoire du duc préparé par Bonaparte. — Le général Hulin préside la commission militaire. — Le prince est condamné à mort. — Il signe une demande d'entrevue avec le Premier Consul. — Mais, dans la nuit, il est réveillé et conduit dans les fossés du château, où il est fusillé. — Retraite de Bonaparte à la Malmaison. — Tristesse pesante autour de sa personne. — Attitude embarrassée de ses visiteurs. — La conversation de Fontanes avec Bonaparte. — Le discours du Premier Consul au Conseil d'Etat. — Talleyrand est-il l'auteur principal de l'exécution du duc? — Raisons présentées contre lui. — Manifestation des employés de son ministère. — L'opinion de Chateaubriand. — Une mention de Bonaparte à son testament, à Sainte-Hélène.

Ce fut durant le cours du procès de Georges et de Moreau qu'eut lieu, au château de Vincennes, l'exécution du duc d'Enghien. Les révélations des Chouans, leur séjour de six mois inaperçu à Paris,

le travail souterrain des royalistes pour le rétablissement de la monarchie, tous ces détails dénoncés par les espions aux gages de la police avaient inspiré à Bonaparte des résolutions de représailles. L'audace des émigrés, soutenus par le ministère anglais, s'exaltait sans cesse. Ils parlaient ouvertement à Londres de l'assassinat du Premier Consul, persuadés que ce forfait serait leur salut. Hyde de Neuville accablait le comte d'Artois de lettres pressantes, afin d'obtenir des subsides qui lui eussent permis de payer des sicaires pour tuer Bonaparte, tandis que Bertrand de Molleville conseillait de s'allier aux Jacobins, qui, sous leur influence néfaste, ramèneraient en France le désordre dans les administrations et les dilapidations dans les finances. Alors, la guerre civile éclaterait une fois encore, et la nation, lasse de tant de misères, affolée par ces perturbations incessantes, se jetterait dans les bras d'un Bourbon. D'autres propageaient le bruit, qu'à l'exemple de Monk, Bonaparte restaurerait le trône du roi légitime. Les salons de Paris se renvoyaient la nouvelle, et les familles nobles, prêtes à se rallier au nouveau régime, différaient leur adhésion, et revenaient à leurs vieilles croyances monarchiques.

De toute manière, c'était la haine attisée contre Bonaparte, ou la tiédeur pour sa personne. On n'avait plus foi en l'avenir, comme jadis ; on doutait, on se réservait. La France demeurait inquiète, sans assiette, sans convictions, capable d'une nouvelle défaillance. Bonaparte comprit qu'une action virile, un coup d'audace étaient nécessaires pour rendre à la nation une confiance, naguère si solide et si entière en lui. Sa vie, d'ailleurs, était en danger. « L'air est plein de poignards », lui avait

écrit Fouché. Un Anglais, un ennemi irréconciliable de la France, — il s'en trouvait alors à Londres, autant qu'aujourd'hui, — lui avait adressé dans une lettre, avec la suscription : *Monsieur Consul*, un pamphlet édité sous Cromwell où il était écrit, en prenant Bonaparte pour Cromwell[1], que tuer un être malfaisant et dangereux comme lui n'était point assassiner. Enfin, le prince de Condé venait d'expédier une circulaire aux émigrés, pour les appeler une autre fois sur le Rhin. On sentait venir des temps nouveaux dont tireraient profit les plus habiles.

Frapper un Bourbon, puisque les Bourbons le voulaient frapper, devint bientôt la pensée obsédante de Bonaparte. « Mon sang vaut bien le leur », disait-il à ses confidents. Mais quel Bourbon serait la victime expiatoire? Le prétendant (Louis XVIII) était un personnage sans influence sur les royalistes; poltron, et d'une morgue détestable, le comte d'Artois, par sa jactance, par l'incohérence de ses idées et de sa conduite, passait pour ridicule; le duc d'Angoulême, trop dévot, était peu enclin aux entreprises; le duc de Berry, lancé dans les plaisirs, se contentait d'être un galant amoureux; mais le duc d'Enghien et même le duc d'Orléans voyaient, chaque jour, augmenter le nombre de leurs partisans. Le premier avait de l'esprit, de la décision, de la tournure. Il était brave et, comme son grand aïeul, très ouvert aux conceptions militaires. Son prestige se maintenait donc sans qu'aucune critique ne pût l'atteindre. Les royalistes le respectaient. Et ce Bourbon, dès lors, plus à craindre que les autres princes, inconscient des pièges que lui pouvait tendre la police consulaire, devait s'y laisser prendre

1. De Rémusat, *Mémoires*, t. Ier.

C'était sur lui que Bonaparte allait se venger.

Pendant que se préparait cette exécution sanglante, Louis XVIII, toujours entiché de ses illusions décevantes, avait dépêché à la Malmaison la duchesse de Guiches, avec l'espoir de convertir le Premier Consul à ses désirs. La duchesse réussit à se faire inviter à déjeuner, à la table particulière de Mme Bonaparte, et, par ses cajoleries, à la convaincre que la gloire de son mari resplendirait d'un éclat sans pareil, s'il rappelait les Bourbons à Paris. Ils payeraient cet acte sublime par des honneurs et des titres pompeux. Ils feraient de lui un connétable et, sur le Carrousel, ils élèveraient une colonne destinée à perpétuer le souvenir de ce dévouement magnanime. Les deux femmes en pleuraient d'attendrissement. Mais Bonaparte sourit de pitié, en apprenant cette proposition enfantine.

S'il faut en croire d'Entraygues, la police française aurait tendu un piège à l'infortuné prince que l'on voulait compromettre. Confiant en son nom et en sa qualité de Condé, il s'était aventuré, sans réflexion, dans la conspiration ourdie par les royalistes avec l'appui de Moreau, de Pichegru et de Georges. Depuis plusieurs mois, on voyait les émigrés s'agiter, en plus grand nombre qu'autrefois, à Offenbourg, près d'Ettenheim, où le jeune duc avait fixé sa résidence. Des personnages équivoques, des coureurs de grandes aventures, tels que l'Europe en voyait à cette époque, lui avaient affirmé, qu'à la première démonstration de sa part, Huningue lui ouvrirait ses portes, et qu'ensuite Strasbourg tomberait facilement en son pouvoir; et il avait désigné aussitôt le marquis de Thumery, un de ses familiers, pour le gouvernement d'Huningue. Bref,

toutes choses étant au point, les courtisans du Premier Consul lui mirent sous les yeux cette trame si bien ourdie. Bonaparte disait à Las-Cases, à Sainte-Hélène, que, rappelant ses souvenirs, il se voyait un jour, après dîner, penché sur sa table où il achevait de boire son café, lorsque plusieurs personnes de sa maison vinrent lui annoncer la découverte d'une nouvelle conspiration, ou plutôt d'une conspiration se greffant sur celle de Moreau et de Georges. Et prenant texte de ces révélations, ils l'exhortèrent à se montrer sévère, à frapper un de ces Bourbons qui ne craignaient point d'entretenir à Paris une multitude d'assassins pour le tuer. Il n'y avait que ce moyen d'étouffer à jamais ces complots toujours renaissants. « On n'en finira, lui disaient-ils, qu'en se lavant dans le sang de l'un d'entre eux. Le duc d'Enghien devait être cette victime, puisqu'il pouvait être pris sur le fait, affilié à la conspiration actuelle. » Tout était prêt, ajouta Bonaparte ; les pièces mises en ordre n'attendaient que ma signature, afin de mettre en mouvement les limiers de la police.

Pourquoi eut-il hésité ? Comme tout le monde, il pensait qu'il fallait en finir ; qu'il était préférable de saisir et d'exécuter l'un des chefs, afin d'épargner à d'autres, — compagnons ou courtisans, — à la masse flottante de ceux qui volent toujours au-devant d'un succès espéré, — une répression terrible. Il n'y en aurait qu'un de frappé, les Bourbons apprendraient ainsi qu'avec lui on ne jouait pas sa tête impunément. Les conspirations n'étaient pas jeux d'enfants[1].

Bonaparte tint conseil avec Talleyrand, Fouché.

1. Bourrienne, *Mémoires*, t. V, p. 316.

Cambacérès et Lebrun, avant d'agir. D'après le chancelier Pasquier[1], Talleyrand aurait opiné pour l'enlèvement et l'exécution du prince. Il craignait, rapportent les papiers du temps, que l'on ne découvrît ses trahisons, toujours poursuivies, et ses relations avec les Bourbons contre Bonaparte. Lebrun observa que l'enlèvement du jeune duc et son exécution feraient un bruit épouvantable en Europe; Cambacérès, plus clément, pensait qu'il eût suffi de garder le prince en otage; et Bonaparte de riposter : « Vous êtes bien avare, aujourd'hui, du sang d'un Bourbon. » Allusion au vote de Cambacérès pour la mort de Louis XVI.

Avait-il besoin de ces avis? Ne les demandait-il pas pour la forme? Son parti était pris. Il ferait périr le duc d'Enghien, afin d'effrayer tous les conspirateurs[2]. Le prince traversait le Rhin souvent et venait d'Ettenheim, sa résidence, à Strasbourg où il trouvait sa fiancée, — d'autres disent sa femme, — Charlotte de Rohan, qu'il adorait. Les rapports de police énonçaient que, près de lui, vivait un personnage distingué. C'était le marquis de Thumery, que la prononciation alsacienne de l'émissaire envoyé avait changé en Dumouriez. Impossible donc de s'y méprendre. Le duc, avec Dumouriez,

1. Pasquier. *Mémoires*, t. Ier, p. 178.

2. De Rovigo dit explicitement t. II, p. 53 : « Le Premier Consul ne s'était pas décidé seul à l'enlèvement du duc d'Enghien. Il avait assemblé un conseil composé des consuls, du ministre des Relations extérieures, du grand juge et de Fouché, qui n'était plus que sénateur, mais qui se donnait beaucoup de mouvement pour remonter au ministère. Dans ce conseil, le grand juge fit l'exposé de l'état de la conspiration, quant à l'intérieur. Le ministre des Relations étrangères lut ensuite un grand rapport sur les ramifications des conjurés à l'extérieur, dans lequel étaient détaillées toutes les folies de Drake, extraites du rapport de Méhée et appuyées de quelques correspondances officieuses concernant les émigrés qui habitaient l'électorat de Baden. Ce rapport finissait par la proposition d'enlever le duc d'Enghien de vive force et d'en finir. »

conspirait, et il abusait de l'hospitalité de l'électeur de Bade, dans les Etats duquel se trouvait Ettenheim, pour préparer une attaque contre la France, sa patrie.

Après avoir commandé à Talleyrand d'avertir l'Electeur de ses projets, Bonaparte écrivit une lettre au ministre de la Guerre, qui devait faire procéder à l'enlèvement. Antoine de Saint-Gervais[1] cite le texte entier de cette lettre férocement précise; car tout y est prévu : le nombre d'hommes, — des dragons, — à envoyer à Ettenheim avec le général Ordener, pour cerner la petite ville et s'emparer du prince; la quantité de vivres à emporter; et les pontonniers préposés à l'agencement du pont de bateaux sur le Rhin; et l'escouade de renfort avec le général Caulaincourt, qui ramènerait le prince à Paris. Enfin, la lettre de Bonaparte se terminait par cette phrase où se lit toute la violence de sa passion pour l'heureuse fin de cette entreprise : « Vous ordonnerez de faire arrêter le maître de poste de Kelh et autres individus qui pourraient donner des renseignements sur cela. »

Ce n'est pas tout. D'Entraygues, en ses *Mémoires*, qu'il faut tenir pour suspects toutefois, ajoute que, s'adressant à Caulaincourt, sur le point de partir, et lui faisant la leçon, Bonaparte lui aurait dit, qu'à tout prix, il fallait arrêter le prince; qu'il donnerait 3.000 louis aux dragons qui le saisiraient, 1.500 si, le poursuivant, ils le tuaient, n'importe en quel lieu. Et accusant Caulaincourt que d'autres ont voulu blanchir, d'Entraygues prétend qu'il recevait les ordres de son chef avec plaisir, qu'il souriait à cette mission de confiance, « infatué » de cette poursuite, révoltante cependant

1. Antoine de Saint-Gervais, t. II, p. 366.

et horrible pour lui, dont les jeux d'enfance avaient été communs avec ceux du jeune duc. Ils avaient été élevés de compagnie. Mortier et Duroc avaient refusé ; Lacuée aussi ; et Caulaincourt acceptait. Mais, dit-on, Bonaparte lui avait affirmé que les jours du prince n'étaient pas menacés, et qu'il serait gardé, comme otage, dans une forteresse.

Quant à Talleyrand, d'Entraygues s'efforce d'atténuer sa faiblesse envers le maître tout-puissant. Est-ce qu'on résistait à pareil homme ? L'énigmatique personnage serait revenu à son ministère, tremblant et « pâle comme un mort », annonçant à son entourage la besogne dont il était chargé et dont il se sentait incapable. Ce fut Durant, l'un des employés supérieurs du ministère, qui dut composer la note à l'électeur de Bade et la porter à Bonaparte pour la signature.

Et, afin de se ménager, sans doute, une excuse dans l'avenir, — on ne savait ce qui pouvait arriver, — ajoute d'Entraygues, Talleyrand aurait fait partir un courrier devançant de trois postes celui de Bonaparte, avec ordre d'avertir le prince du danger menaçant pour lui. « Partez, lui disait-on ; partez tout de suite, Lajolais vous a trahi, et la baronne de Reich est arrêtée [1]. » Mais le prince, incrédule, ne voulut point céder à ces avis, venus de si loin. Il resta chez lui, où les dragons d'Ordener purent l'arrêter. C'était la nuit. Il était couché. On le fit habiller. Après avoir inventorié ses papiers qui furent saisis, ses conducteurs le di-

1. Cette baronne était une intrigante, intéressée dans tous les complots et travaillant pour les Anglais. (De Rovigo, t. II, p. 28.)

2. Miot de Melito, *Mémoires* (t. II, p. 144-145) :

« On saisit à Ettenheim beaucoup de papiers parmi lesquels se trouvait une liste des personnes à qui le prince aurait pu se fier en France, et l'on

rigèrent sur Strasbourg où il fut enfermé dans la citadelle. Il s'y reposa quelques heures [2].

Le duc possédait un chien, un carlin russe, Mohilow, d'une laideur étrange. Ce chien très dévoué s'enfuit de la maison du prince pour suivre la charrette qui allait au Rhin. Là, il fut repoussé par l'escorte, et, ne voulant point abandonner son maître, il traversa le fleuve à la nage, et, sur l'autre rive, s'attacha à la voiture de poste que les chevaux entraînaient au galop vers Strasbourg. Bravant la fatigue, il arriva en même temps que la voiture à la citadelle, dont il franchit la porte, et se réfugia, quoi qu'on fît, vers le prince. Au départ, trompant la surveillance des gardes, il sauta sur le siège du cocher, où, de guerre lasse, on le laissa, si bien qu'il se trouva au château de Vincennes en même temps que le duc, dont on ne put le séparer.

Le voyageur était abattu, brisé, n'ayant pas mangé depuis le matin. Péniblement, il descendit à terre, et fut reçu au château, dans l'appartement de Harel, le gouverneur. La femme de Harel était la sœur de lait du duc, et, grâce à cette coïncidence, il fut accueilli avec un empressement respectueux. Tout de suite, on lui servit un dîner que l'on avait pris chez un traiteur du voisinage.

citait comme portés sur cette liste les noms de quelques conseillers d'Etat, tels que Barbé Marbois, Simeon, Portalis et autres. La suite a fait voir que ces imputations n'étaient pas sans fondement... Au surplus, ces bruits, vrais ou faux, avaient jeté l'alarme de tous côtés. Les nouvelles les plus absurdes se succédaient sans interruption. Un prince de la maison de Bourbon, disait-on, était caché chez le ministre d'Autriche, qui lui avait donné asile. Duroc était parti pour Vienne afin de négocier et obtenir la faculté de visiter la maison de cet ambassadeur. Enfin, l'inquiétude se répandait partout, et comme le Gouvernement s'était borné à publier, dans le *Moniteur* du 1er germinal, le jugement du conseil de guerre réuni à Vincennes, sans y ajouter aucun éclaircissement, cette inquiétude s'augmentait de tout ce que la crédulité des Parisiens ajoutait à la réalité. »

L'intéressant prisonnier mangea peu, il laissa la moitié de son repas à son fidèle Mohilow.

Après le dîner, il s'assit devant le feu, et, après avoir causé de chasse avec Harel, il s'endormit.

On le réveilla pour le conduire au conseil de guerre qui devait le juger. Bonaparte était pressé d'avoir sa proie, — sa victime, — et, pour qu'elle ne pût lui échapper, il avait tenu à diriger de loin les débats. Dans sa *Correspondance* se trouve une lettre à Réal où il énumère les questions précises qui seront posées au jeune Bourbon [1].

« Voici, écrit-il, l'interrogatoire qui sera fait :

« 1° Avez-vous porté les armes contre votre patrie?

« 2° Avez-vous été à la solde de l'Angleterre ?

« 3° Avez-vous voulu offrir vos services à l'Angleterre pour combattre contre l'armée qui marchait sous les ordres du général Mortier, pour conquérir le Hanovre ?

« 4° N'avez-vous pas eu des correspondances avec les Anglais, et ne vous êtes-vous pas mis à leur disposition depuis la présente guerre, pour toutes les expéditions qu'on voudrait faire contre la France, à l'extérieur ou à l'intérieur, et n'avez-vous pas oublié tous les sentiments de la nature, jusqu'à appeler le peuple français votre plus cruel ennemi?

« 5° N'avez-vous pas proposé de lever une légion et de faire déserter les troupes de la République, en disant que votre séjour pendant deux ans près des frontières vous avait mis à même d'avoir des intelligences parmi les troupes qui sont sur le Rhin ?

« 6° Est-il à votre connaissance que les Anglais ont repris à leur solde et donnent encore des trai-

1. *Correspondance de Napoléon*, t. IX.

tements aux émigrés cantonnés à Fribourg, à Offenbach, à Offenbourg et sur la rive droite du Rhin?

« 7° N'avez-vous pas des correspondances avec les individus composant ces rassemblements, et n'êtes-vous pas à leur tête?

« 8° Quelles sont les correspondances que vous avez en Alsace? Quelles sont celles que vous avez à Paris? Quelles sont celles que vous avez à Bade et dans l'armée de Hollande?

« 9° Avez-vous connaissance du complot tramé par l'Angleterre et tendant au renversement du gouvernement de la République; et le complot ayant réussi, ne deviez-vous pas entrer en Alsace, et même vous porter à Paris, suivant les circonstances?

« 10° Connaissez-vous un nommé Vaudricourt qui a été commissaire des guerres et a fait la guerre contre la République?

« 11° Connaissez-vous un nommé Larochefoucauld, tous deux arrêtés par suite d'une conspiration contre l'Etat?

« Il sera nécessaire, ajoutait Bonaparte pour Réal, que vous conduisiez l'accusateur public, qui doit être le major de la gendarmerie d'élite, et que vous l'instruisiez de la suite rapide à donner à la procédure. »

Telles furent, en effet, les questions faites au prince par Dautencourt, le rapporteur. Il y répondit, sans ambages, avec la plus grande franchise. Il habitait Ettenheim, dit-il, avec l'autorisation de l'électeur de Bade, et il devait prochainement fixer sa résidence à Fribourg, en Brisgaw, séjour plus agréable. Il ne niait point qu'il eût écrit à son père, à son grand-père, en Angleterre, à ses amis de France, pour ses affaires personnelles. De Londres, il rece-

vait une subvention, sa seule ressource pour vivre. Quant à Pichegru, il n'avait eu avec lui aucune relation, et il se plaisait à l'affirmer, connaissant, à l'heure présente, les intrigues mystérieuses et coupables de ce général. Ce fut tout. Mais, voué d'avance à la peine capitale, il fut condamné à mort par le conseil de guerre que présidait Hulin, à qui Bonaparte avait donné ses ordres.

La sentence, que le duc d'Enghien écouta sans pâlir, le surprit. Cependant il avait confiance qu'elle ne serait point exécutée tout de suite. La nuit était avancée, et au bas de son interrogatoire, sur la minute même, il avait libellé une supplique au Premier Consul, lui demandant une entrevue, que son nom, sa situation affreuse de condamné, devaient lui faire accorder, il l'espérait. Après cela, il était revenu dans l'appartement de Harel, et, malgré ses préoccupations, il causa avec un lieutenant du nom de Noirot.

Pendant ce temps, les juges du conseil de guerre rédigeaient un jugement qu'ils faisaient suivre de la requête de l'infortuné prince au Premier Consul, et ils se joignaient à cette prière. Apparut tout à coup Savary, qui enleva la plume des mains de Hulin. « Inutile, s'écria l'aide de camp de Bonaparte ; le reste me regarde. » Aucun des juges n'osa protester. Le lendemain de l'exécution, Réal rédigea un autre jugement, en le fondant sur la qualité d'émigré du duc. Ce fut le seul que reproduisirent les journaux. Bonaparte cherchait une excuse à sa précipitation, mais en vain, car le duc n'était pas un émigré, seulement un banni. Les lois invoquées n'étaient donc pas applicables[1].

1. Le chancelier Pasquier, qui fut, dans la suite, préfet de police, et put alors se renseigner positivement sur tous les détails de cette exécution.

Alors on vit Harel se présenter au prince, l'invitant à l'accompagner. Étonnement du prince, qui néanmoins obéit. Avec son guide, le condamné traversa un dédale d'escaliers obscurs. Où le menait-on? Serait-ce au cachot, et pour quelle raison? Bientôt il se trouva dans les fossés du château, au coin du pavillon de la Reine. Une tombe y était creusée, depuis la veille. Il est placé à côté de ce trou béant, en face d'un peloton de quatorze gendarmes, le fusil chargé. La fin sera tragique; il le comprend aussitôt. Et appelant à lui son courage, sa résolution de mourir héroïquement, il se résigna muettement à son sort. Il ne parle que pour réclamer l'assistance d'un prêtre. Une voix du haut des remparts murmure ces mots odieux : « Voudrait-il mourir en capucin? » C'est la voix de Savary qui est là pour présider au drame.

L'adjudant Pelé, à côté des fusilleurs, ouvre son manteau et découvre une lanterne dont la flamme fumeuse l'éclaire à peine pour la lecture du jugement. Le jeune duc n'a rien perdu de sa ferme atti-

« *cette série d'iniquités* », dit-il en ses *Mémoires*, affirme que les juges, en rédigeant leur sentence, pensaient que l'exécution serait différée, puisque le prince avait demandé une entrevue au Premier Consul. Mais la minute de cette première sentence ne fut point conservée. On lui en a substitué une autre, celle de Réal, sans doute.

Après la phrase de Savary, les juges se crurent dispensés de délibérer de nouveau, et alors, voici ce qui se passa, d'après le chancelier Pasquier. (t. Ier, p. 188) : « Le général Hulin sortait pour faire avancer sa voiture, dans l'intention de partir sur-le-champ pour la Malmaison, lorsqu'il rencontra le général Savary, passant avec le duc d'Enghien et lui faisant descendre l'escalier. Son premier mouvement fut de croire que le prince n'était ainsi conduit que pour entendre la lecture de sa sentence. Toutefois, il retourna auprès de ses collègues. Il les avait à peine rejoints et leur racontait ses conjectures à cet égard, lorsqu'un bruit de mousqueterie se fit entendre. Les jours de l'auguste victime étaient tranchés. Presque aussitôt, Savary reparut dans la salle, mais, cette fois, pâle, troublé, disant que tout était fini, et ajoutant ces mots : « Il faut convenir qu'il est mort en brave. Mais, « pourquoi, aussi, était-il contre nous? »

tude. Il se fait apporter des ciseaux, coupe une mèche de ses cheveux, retire de sa main une bague qu'il enveloppe, avec ses cheveux, dans un billet écrit à sa fiancée, durant le trajet de Strasbourg à Paris, et il confie à l'officier ce rouleau destiné à la princesse Charlotte de Rohan. Le lui remettra-t-on ? Oui, répond l'officier. Et maintenant il se plaint de recevoir la mort de la main des Français. Peut-être va-t-il trouver des accents plus poignants, qui impressionneront les gendarmes, lorsque l'adjudant Pelé se découvre. A ce signal convenu, la décharge des exécuteurs étend inanimé le prince, près de la fosse destinée à son cadavre (21 mars 1804).

Il était arrivé de Strasbourg, vêtu d'une longue redingote olive, coiffé d'une casquette à double galon d'or. Ses poches contenaient une montre d'or, des ducats, des traites, pour plusieurs milliers de francs. Il fut dépouillé de toutes ces valeurs, de sa redingote, de sa montre. Harel porta la montre et la redingote, et plus tard un soldat reçut de ses mains l'habit olive, pour la dernière usure. Puis, le cadavre fut couché la face contre terre, et la fosse, immédiatement recouverte, fut soumise à la garde de deux sentinelles. Bientôt des hurlements plaintifs emplirent les fossés du château. C'était Mohilow, échappé de l'appartement où il était enfermé, qui venait sur la tombe de son maître exhaler ses lamentations. On le chassa. Il revint quand même, il revint toujours, se désolant en cris déchirants, inconsolable de cette perte ; et ce pèlerinage ne cessa qu'au jour où des amis du prince voulurent bien garder le malheureux animal [1].

1. Mohilow fut confié à la famille de Béthisy, qui possède toujours sa dépouille, travaillée par un naturaliste.

La *Revue d'Histoire diplomatique* a tracé le portrait suivant du duc d'Enghien : « La figure est grande. Les cheveux encadrent harmonieusement la physionomie. Ils sont un peu rabattus sur le front et descendent à droite et à gauche, en longues boucles. Le front est vaste, les sourcils réguliers et presque réunis. Le nez long, busqué, bourbonien. Les yeux d'une douceur attirante, la bouche fine et arquée. Le menton légèrement proéminent avec fossette. Sur l'ensemble de cette belle figure règne un grand air de noblesse, de franchise et de bonté. »

Bonaparte, troublé par sa détermination de cruauté, par les grands mots qu'il se répétait à lui-même, avec une sorte de respect : « ma politique », s'était enfermé à la Malmaison, après avoir dicté ses ordres immuables ; et dans l'attente de l'événement préparé, il ne voulait recevoir personne. Peu de temps après, Mme Bonaparte était partie des Tuileries avec Mme de Résumat pour rejoindre le Premier Consul. En route, elle lui confia que le général de Caulaincourt allait ramener à Paris le duc d'Enghien, dont il devait s'emparer à Etteinheim. A ces mots, Mme de Rémusat de s'étonner, de protester, d'implorer l'intervention de sa maîtresse près de son mari, pour qu'il respectât la vie du prince. Mme Bonaparte le lui promit. Et le lendemain, s'informant de la réponse du Premier Consul, Mme de Rémusat apprit que la prière de l'épouse avait été repoussée avec rudesse. « Sa politique », toujours « sa politique », lui commandait cette mesure impitoyable, disait-il, sous peine de voir des complots se former chaque jour, et les royalistes le compromettre, lui chef du Gouvernement, aux yeux des

Jacobins, si influents encore. « Cette action, avait-il ajouté, le dégageait vis-à-vis de tout le monde. Le duc d'Enghien, après tout, entrait dans la conspiration de Georges. Il venait apporter le trouble en France. Il servait la vengeance des Anglais. Puis, sa réputation militaire pouvait peut-être, à l'avenir, agiter l'armée. Lui mort, les soldats auraient tout à fait rompu avec les Bourbons. En politique, une mort, qui devait donner le repos, n'était point un crime. Les ordres étaient formels; il n'y avait plus à reculer[1]. »

Les journées qui précédèrent le 21 mars à la Malmaison furent très monotones. Bonaparte demeurait taciturne en son cabinet, refusant même de recevoir Joséphine, sa femme, qui se hasardait quelquefois à frapper discrètement à la porte. Il s'y promenait à pas comptés, incertain encore, quoi qu'il eût dit, sur l'issue qu'il donnerait à cet enlèvement si minutieusement préparé. Or, un des soirs de cette période d'attente, jouant sa partie d'échecs avec Mme de Rémusat, tandis que sa main dirigeait la manœuvre de ses pions, elle l'entendit murmurer cet hémistiche cornélien : « *Soyons amis, Cinna!* » puis les vers de Guzman dans *Alzire :*

> Et le mien[2] quand ton bras vient de m'assassiner,
> M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

Etonnée aux allusions de ces vers dans les circonstances présentes, la jeune femme reconnaissante sourit des yeux à son puissant partenaire, pour lui rendre grâce, touchant l'acte de clémence qu'elle supposait prochain. Mais, au même instant,

1. De Résumat. *Mémoires*, t. Ier, p. 311, 315.
2. (Son Dieu à lui).

on annonça le général Hulin et Savary, et Bonaparte, se levant précipitamment après avoir repoussé la table de jeu, entra dans un autre salon pour conférer avec les nouveaux venus. On était au 19 mars, deux jours précédant le drame de Vincennes. Ce fut ce jour-là certainement que les deux généraux, exécuteurs de ses ordres, reçurent leurs instructions décisions et irréfragables. Bonaparte ne revint pas, et Mme de Rémusat resta dans son ignorance sur la signification des vers récités devant elle. Qu'allait-il advenir? Son cœur oppressé amena sur son visage, une pâleur morbide. Son teint décoloré, le lendemain, surprit Bonaparte. Il lui dit brutalement : « Pourquoi n'avez-vous point mis de rouge? Vous êtes trop pâle, Madame! » Et Mme de Rémusat, interloquée, de répondre timidement : « Je l'ai oublié, ce matin. — Comment! reprit le Premier Consul, vous avez oublié votre fard? » Et, se retournant vers sa femme : « Ce n'est pas toi, Joséphine, qui oublierais ces soins de coquetterie. » Puis il ajouta : « Les femmes ont deux choses qui leur vont bien : le rire et les larmes. »

La dame d'honneur de Mme Bonaparte vécut à la Malmaison tous ces jours de drame, et elle a pu dépeindre l'inquiétude qui tenait chaque personne en suspens, durant ces heures tragiques. Son émoi n'était pas le moindre. Tout prenait à ses yeux une signification désolante. La veille, sa maîtresse, qui adorait les fleurs, les oiseaux, le petit jardinage, fit transporter un jeune cyprès dans un massif nouvellement créé, et la suivante ne put s'empêcher de dire : « Un cyprès que vous transplantez, Madame! c'est bien l'arbre qui convient en ce jour. » — « Et plus jamais, poursuit Mme de Rémusat, je ne pus

passer sans frémir devant ce cyprès, qui me rappelait un événement si douloureux. »

Menneval, le secrétaire de Bonaparte après Bourrienne, a gardé, lui aussi, le souvenir de ces heures lugubres. En ses *Mémoires*, il décrit la physionomie tourmentée et nerveuse de son maître, ses heures muettes pendant lesquelles il le vit aller et venir sans idées, sans projets, sans décision. Si la requête du jeune duc lui était parvenue, dit-il, peut-être eût-il accordé l'entrevue, peut-être eût-il été touché par un langage noble et digne du prince qui portait le nom de Condé. Mais, par des négligences calculées, telles que l'indifférence des juges au sujet de leur sentence traînée en longueur, on laissa les destins s'accomplir comme ils avaient été conçus. Réal, enfin, disent ceux qui veulent pallier l'odieux de cet attentat, devait aller le matin à Vincennes interroger le prince. Il partit trop tard et rencontra en chemin Savary qui, revenant à la Malmaison, lui raconta le drame accompli. Son voyage et sa mission devinrent donc inutiles. Bourrienne s'exprime dans le même sens que Menneval. S'il eût été le secrétaire de Bonaparte comme jadis, il aurait empêché, affirme-t-il, cet holocauste expiatoire. L'opinion des salons était trop surexcitée, et jamais le Premier Consul n'aurait voulu la contrecarrer.

Malgré tout, cependant, il faut bien admettre que Bonaparte attendait la fin du jeune duc avec impatience, puisque le matin, sur les cinq heures, se réveillant près de Joséphine, il lui dit : « A l'heure qu'il est, le duc d'Enghien a cessé de vivre. » Il n'ignorait donc rien de ce qui devait se passer à Vincennes... la condamnation prévue... la mort immédiate. Joséphine poussa de hauts cris, exagérant sa douleur ainsi que tous ses sentiments, d'ail-

leurs. Et Bonaparte placidement : « Allons, tais-toi, tu n'es qu'une enfant. Il le fallait. » Elle se consola pour quelques instants[1].

Si ferme que fût le Premier Consul, sa conscience n'était point satisfaite. Le 21 mars, il fait mander Fontanes, avant le jour, à la Malmaison. Fontanes accourt. « Le duc d'Enghien a été arrêté, lui dit-il. — Je ne puis le croire, répond Fontanes ; ce serait un grand malheur pour vous. — Et pourquoi ? — Oui, un grand malheur, insista Fontanes. — Il conspirait contre le Gouvernement ! — Qu'importe, répond toujours Fontanes ; ce ne serait pas une raison pour le juger, pour le condamner ! — Serait-il au-dessus des lois ? réplique Bonaparte. » Et son interlocuteur de répondre : « Non, vous n'abuserez pas de votre force. Vous devez être magnanime, le rendre à la liberté. Ce serait ternir votre gloire. Ne commettez point cet abus de pouvoir, cet acte de cruauté. Les Jacobins y applaudiraient. — Il n'est plus temps !... Il est mort ! dit sombrement Bonaparte[2]. » Un long silence démontra au premier Consul les sentiments qui dominaient son conseiller. Il avait devant lui un censeur amer et convaincu.

Mais Fontanes avait dit une phrase qui agréait à l'homme puissant... Les Jacobins applaudiraient à cette exécution, et, à la veille de l'Empire, cette approbation des républicains ne lui était point indif-

1. Chancelier Pasquier (t. Ier) : Réal avait été envoyé le matin pour procéder à l'interrogatoire du duc. Il arriva trop tard. Et il disait plus tard que cette prompte exécution devait avoir été inspirée à Bonaparte par Talleyrand, parce que celui-ci redoutait des révélations du duc à son sujet. On aurait pu découvrir ainsi des rapports de Talleyrand avec les Bourbons.

Murat, gouverneur de Paris, tout d'abord, avait refusé de consentir à une exécution prompte. Il aurait dit devant ses intimes : « Voudrait-on salir mon habit ? Je ne le souffrirais pas. »

2. Michaud. *Vie de Fontanes.*

férente. S'il perdait les royalistes, il gagnait à sa cause le groupe le plus énergique des révolutionnaires, en leur démontrant qu'il n'y avait rien de commun, entre sa politique et celle des Bourbons sacrifiés.

Toute cette matinée à la Malmaison fut remplie de la visite des ambitieux, des inquiets, des timorés, de ses complices, exécuteurs de sa volonté. Savary vint le premier. Il attendait au salon, lorsqu'il aperçut Mme de Rémusat. Il ne put dissimuler son émotion ni son embarras, et il n'osait parler. « Je ne l'interrogeai point, dit-elle ; des personnages de cette qualité ne répondent jamais aux questions ; ils ne disent que ce qui leur convient. » Arriva ensuite Mme Bonaparte. « Eh bien, dit-elle tristement à Savary. C'est donc fait ? — Oui, Madame, et je suis forcé d'avouer qu'il est mort « avec un beau courage ». Il lui remit alors le paquet destiné à la princesse de Rohan, les cheveux et la bague, que le prince avait enveloppés en un billet, à l'heure de sa mort. De mains en mains, ils arrivèrent jusqu'à Réal, qui les fit déposer aux Archives où ils restèrent, dans la poussière des papiers, jusqu'à la Restauration. Puis, on vit Eugène de Beauharnais, trop jeune alors, dit Mme de Rémusat, pour penser autrement que le Premier Consul ; ensuite, les courtisans, des généraux et des personnages politiques, venus de Paris, exaltant cette action comme un beau coup d'énergie et de force. Elle les indique, sans les nommer, dit-elle, par respect pour leur mémoire. Et, durant ces visites, Joséphine embarrassée de sa contenance, n'osant manifester ni joie ni chagrin, et disant d'un ton pleurard et inconscient : « Je suis une femme, moi, et j'avoue que cela me donne envie de pleurer. »

Toutes les heures de cette journée furent maussades. Chacun était triste, et devant Bonaparte, personne ne savait quelle attitude garder. Le soir, après le dîner, au salon, pour ses commensaux silencieux, il entama un monologue que Mme de Rémusat a résumé brièvement. Il disait :

« Le duc d'Enghien conspirait comme un autre; il a fallu le traiter comme un autre. Du reste tout cela était ourdi sans précautions, sans connaissance du terrain. Quelques correspondants obscurs, quelques vieilles femmes crédules ont écrit. On les a crus. Les Bourbons ne verront jamais rien que par « l'œil-de-bœuf » et sont destinés à de perpétuelles illusions. Les Polignac ne doutaient pas que toutes les maisons de Paris ne fussent ouvertes pour les recevoir; et, arrivés ici, aucun noble n'a voulu les accueillir. Tous ces insensés me tueraient, qu'ils ne l'emporteraient point encore. Ils ne mettraient à ma place que les Jacobins irrités. Nous avons passé le temps de l'étiquette. Les Bourbons ne savent point s'en départir. Si vous les voyez rentrer, je gage que c'est la première chose dont ils s'occuperont[1]. »

A la fin, il se fit lire des vers de tragédie par Fontanes, mais sa pensée semblait absente de cette lecture. Il n'objecta aucune remarque, il n'exprima aucune pensée, ce qui était contraire à ses habitudes. Mme Bonaparte, assise sur un sofa, brodait en silence, mélancolique et les yeux humides. Des curieux arrivaient et à l'ouverture des portes du salon, frappés de l'air funèbre qui y régnait, ils se retiraient sans que Bonaparte en fût troublé. Les officiers de service, pendant ce temps, con-

1. De Rémusat, *Mémoires*, t. Ier, p. 337.

versaient à voix basse, dans une galerie voisine.

Il sentit qu'il fallait imposer une direction à l'opinion publique, s'élever au-dessus des passions politiques soulevant alors le monde des salons. Le Premier Consul saisit l'occasion d'une séance au Conseil d'Etat pour affirmer énergiquement sa pensée, et y ramener l'esprit flottant des Parisiens.

« La population de Paris, dit-il[1], est un ramas de badauds, qui ajoutent foi aux bruits des plus ridicules. N'ont-ils pas imaginé de dire que les princes sont cachés dans l'hôtel de l'ambassadeur d'Autriche, comme si je n'oserais les aller chercher dans cet asile ? Sommes-nous à Athènes où les criminels ne pouvaient être poursuivis dans le temple de Minerve ? Le marquis de Bedmar ne fut-il pas arrêté dans sa propre maison, par le Sénat de Venise, et n'aurait-il pas été pendu, sans la crainte de la puissance espagnole ? Le droit des gens a-t-il été respecté à Vienne, à l'égard de Bernadotte, notre ambassadeur, quand le drapeau national, arboré sur son hôtel, a été insulté par une foule menaçante ?

« Je respecterai les jugements de l'opinion publique quand ils seront légitimes, mais elle a des caprices qu'il faut savoir mépriser. C'est au Gouvernement et à ceux qui en font partie de l'éclairer, non de la suivre dans ses écarts. J'ai pour moi la volonté de la nation et une armée de cinq cent mille hommes. Je saurai avec cela faire respecter la République.

« J'aurais pu faire exécuter publiquement le duc d'Enghien. Si je ne l'ai pas fait, ce n'est pas par crainte, c'est pour ne pas donner occasion aux

1. Pelet. de la Lozère.

partisans secrets de cette famille d'éclater et de se perdre. Ils sont tranquilles; c'est tout ce que je demande. Je ne veux pas poursuivre les regrets au fond des cœurs. Aucune plainte ne m'est portée contre les émigrés amnistiés. Ils ne sont pour rien dans la conspiration. Ce n'est point chez eux que Georges et les Polignac ont trouvé asile, mais chez des filles publiques et chez quelques mauvais sujets de Paris.

« Je n'ai garde de revenir aux proscriptions en masse ; ceux qui affectent de le craindre ne le croient point. Mais, malheur à ceux qui se rendraient individuellement coupables. Ils seraient sévèrement punis.

« Je ne consentirai à la paix avec l'Angleterre, qu'autant qu'elle renverra les Bourbons, comme Louis XIV renvoya les Stuarts, parce que leur présence en Angleterre sera toujours dangereuse pour la France. La Russie, la Suède et la Prusse les ont renvoyés. Le prince de Bade n'a pas hésité à me livrer le duc d'Enghien. On ne souffre les autres membres de la famille à Varsovie que parce que j'y consens. Le roi de Prusse m'engageait à faire une pension aux Bourbons, pour les soustraire à la dépendance du Gouvernement anglais. Je m'y suis refusé parce que je ne veux pas que l'argent de la France aille à ses ennemis et serve à lui faire la guerre. »

Les anecdotes fourmillent sur ce fait historique. Sont-elles toutes véridiques? Néanmoins, Mme Bonaparte y est drapée dans le plus beau rôle, avec une irrésistible ardeur à protéger la vie du jeune prince. Elle se traînait aux genoux de son mari, quand elle pouvait le joindre; elle cherchait les paroles les plus émouvantes, auxquelles le tout-puissant Consul

ne répondait que par des phrases brutales... « Gardez-le, au moins, comme otage », lui disait-elle, « afin qu'il entre en balance, quand les souverains de l'Europe vous le réclameront. — C'est pour qu'ils ne me le réclament pas, qu'il sera exécuté », répondait-il fortement.

Lucien de même, d'après Fauriel, serait intervenu, lorsqu'il apprit l'enlèvement du prince à Ettenheim. « Qu'avez-vous décidé ? disait-il à son frère. — De laisser la justice suivre son cours. » Et Lucien, comprenant la signification horrible de ces mots, aurait tiré sa montre de sa poche, l'aurait jetée à terre et piétinée pour la réduire en morceaux. « Vous serez brisé comme cette montre, dit-il alors, et malheur à vous ! » Puis, il serait sorti, en faisant claquer les portes. Et, peu de temps après, il s'exilait.

D'Entraygues a tenté d'innocenter Talleyrand, et il affirme que le ministre, voulant sauver le prince, aurait écrit une lettre très éloquente au Premier Consul. N'osant l'envoyer lui-même, il aurait prié Joseph de s'en charger et d'intercéder en faveur de l'intéressante victime. Joseph aurait accepté. Entre les deux frères, il se serait passé alors une scène des plus violentes. Joseph aurait jeté, en plein visage de Bonaparte, les plus insignes reproches, l'appelant le Robespierre, le Marat du Consulat. « Joseph lutta comme un lion », écrit d'Entraygues. Mais ce récit est peu vraisemblable. N'est-il pas démontré que Talleyrand fut l'instigateur le plus pressant de l'exécution de Vincennes? Le chancelier Pasquier et bien d'autres, ont témoigné contre ce personnage[1]. Le chancelier raconte qu'à

1. Pasquier, *Mémoires*, t. Ier, p. 178.

un bal chez la duchesse de Luynes, alors que le bruit de l'enlèvement du duc s'était répandu au milieu des salons, une dame aurait interrogé le ministre sur la véracité de cette nouvelle. Talleyrand la confirma. « Alors, qu'allez-vous faire du prince? — Le fusiller », aurait répondu le conseiller de Bonaparte. La personne qui avait entendu ces mots inhumains les avait pris d'abord comme une moquerie. Mais l'événement les justifiant, elle s'en souvint pour les répéter. Et de même de l'observation attribuée à Fouché : « *C'est plus qu'un crime; c'est une faute.* » Ces mots peuvent-ils être de lui, qui fut du nombre des confidents poussant le Premier Consul à ce coup de force?

Vraies ou fausses, ces histoires n'en sont pas moins significatives. Elles attestent combien furent grandes alors les alarmes des royalistes et les craintes de ceux qui avaient gardé leur foi aux Bourbons. Les gens de l'ancien régime et les émigrés étaient bouleversés par cette audace ; ils tremblaient. La plupart avaient jusque-là considéré le victorieux général comme un sauveur et l'avaient défendu contre ses détracteurs. Après ce drame, il prenait, à leurs yeux, l'aspect d'un despote effrayant, capable des plus grands forfaits. Aveuglés par leurs préjugés monarchiques, ils regardaient les princes comme des demi-dieux intangibles, ne se demandant point si ces princes n'étaient pas les premiers coupables, en envoyant des assassins contre le chef du Gouvernement. Sans doute, les conventionnels, disaient-ils, avaient voté la mort de Louis XVI, mais ils avaient mis des formes à leur condamnation. Ils avaient discouru sur les fautes du monarque, accusé d'avoir trahi sa patrie, après l'avoir ruinée pour ses courtisans. Le jeune duc, au contraire,

avait été sacrifié à la suite d'un jugement dérisoire, en pleine nuit. C'était pour tous un guet-apens suivi d'assassinat. Pendant quelques semaines, une accablante stupeur déprima le monde de la bonne compagnie. Le temps seul calma ces impressions alarmantes.

Bourrienne, le lendemain, se présenta à la Malmaison. Il était un des amis de Joséphine, et la curiosité et un intérêt affectueux le portaient vers celle qu'il supposait épouvantée par cette suite d'événements douloureux. Il la trouva dans son boudoir, entourée de Mme de Rémusat et de sa fille Hortense, toutes les trois muettes de chagrin. Peu à peu, cependant, Joséphine entama ses confidences et Bourrienne rapporte ses paroles, qui accentuent énergiquement le portrait qu'ont fait de Bonaparte les historiens de cette époque :

« ... Quelle doit être, disait Joséphine, l'opinion à Paris? Je suis sûre qu'on le maudit partout, car, ici, ses flatteurs mêmes paraissent consternés, quand ils sont hors de sa présence. Nous sommes bien tristes, depuis hier; et lui !... Vous savez comment il est quand il n'est pas content de lui, et qu'il s'efforce de le paraître à tous les yeux. Personne n'ose lui adresser la parole, et tout est morne autour de nous. Quelle commission il a donnée à Savary !... Vous savez que je ne l'aime pas, parce que c'est un de ceux dont les flatteries contribueront le plus à le perdre. Eh bien, Savary m'a fait de la peine, quand, hier, il est venu remplir, auprès de moi, une commission que donna le duc d'Enghien, avant de mourir. Voilà, ajouta Joséphine, en me les montrant, son portrait et le paquet de ses cheveux qu'il m'a fait prier d'envoyer à une personne

qui lui fut chère. Savary avait presque les larmes aux yeux, en me parlant des derniers moments du duc; puis, cherchant à reprendre le dessus, il me dit : « On a beau faire, Madame, on ne peut voir « mourir un homme comme celui-là, sans éprouver « une vive émotion. »

Des exils suivirent. Le chevalier de la Salle, désigné comme un des aides de camp du prince, fut envoyé à Châtillon où il resta dix années. Un caquet de salon, inexact cependant, avait causé ce malheur. Jamais le chevalier n'avait été aux ordres du prince. De plus, après le procès de Moreau et de Georges, les rigueurs devinrent plus étroites contre les royalistes enfermés au Temple, où se trouvaient alors le chevalier d'Andigné, les comtes de Bourmont et de Suzannet, le prince de la Trémoïlle, le prince de Léon, le marquis de la Prévalaye, MM. de Juigné, de Coigny, de Pontevès, de la Laurencie, de Becdelièvre, de Montbrun, de Caylus, de Montchenu, d'Olliamson, de Rivarol, d'Agoult, de Fontette, des hommes de lettres comme Bertin, Michaud et Fiévée, et le comte de Baruel-Bauvert, tous impliqués en des tentatives de restauration monarchique.

Quelques jours après, un des amis de Mme de Staël se promenait vers le donjon de Vincennes. Arrivé près du monticule qui marquait la sépulture du jeune duc, il aperçut des enfants jouant aux petits palets sur cette terre encore fraîche. Un vieil invalide, assis dans le voisinage, considérait tristement ces jeux d'enfants sur cette tombe. A un moment, poussé par le respect dû aux morts, il se leva et abordant les enfants : « Ne jouez pas là, leur dit-il, je vous en prie. » Les enfants se retirèrent. L'invalide

avait les yeux mouillés de larmes, et Mme de Staël ajoute : « Ces larmes furent tous les honneurs qu'on rendit au descendant du grand Condé, et la terre n'en porta pas longtemps l'empreinte[1]. »

Dès que la nouvelle de cette mort fut connue en Europe, Louis XVIII renvoya au roi d'Espagne l'ordre de la *Toison d'or*, qui avait été donné récemment à Bonaparte; et Gustave-Adolphe, de Suède, « le détrôné, le banni », comme l'appelle Chateaubriand, fit remettre au roi de Prusse l'*Aigle noir*, dont le Premier Consul avait été décoré.

A Londres, ce fut une douleur générale parmi les émigrés. Tous les princes reçurent d'eux les témoignages de la plus vive sympathie. On se refusait à croire à cette mort inattendue. Le prince de Condé et le duc de Bourbon rappelaient leurs lettres à leur petit-fils et à leur fils, le blâmant de ses escapades à Strasbourg. Comme ils avaient eu raison contre lui! Plus tard, raconte Mme Vigée-Lebrun[2], elle reçut la visite du duc de Bourbon, le père du jeune duc. Elle le vit, les traits tirés, méconnaissable, étrangement triste. Lui s'assit, sans proférer une parole, devant l'illustre artiste et, sa douleur l'accablant, il fondit en larmes. « Non, je ne m'en consolerai jamais », dit-il. Ne pouvant maîtriser l'émotion qui l'étreignait, il se retira.

Bonaparte, le plus qu'il a pu, a gardé le silence sur cet acte que sa conscience lui reprochait. Mais, quand il voulut en parler, il persista dans sa première affirmation, qu'il y avait été forcé par l'audace des royalistes et la sottise des princes.

A Sainte-Hélène, près de mourir, un jour que l'un de ses généraux lui lisait à haute voix un article

1. Mme de Staël, *Dix ans d'exil*, p. 281.
2. Mme Vigée Lebrun, *Mémoires*, t. Ier, p. 155.

d'une revue anglaise où ses deux serviteurs, Caulaincourt et Savary, étaient outrageusement attaqués, il se fit apporter son testament, et voulant excuser les officiers qui lui avaient obéi, il ajouta en interlignes la déclaration suivante :

« J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt, à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, j'agirais de même. »

Il ne voulait point d'excuse. Il invoquait la légitime défense [1]. Et l'on ne peut pas dire qu'il n'y ait point là une part de vérité [2].

1. Il est intéressant de reproduire ici le plaidoyer de Bonaparte pour justifier son action. Voici ses paroles, rapportées par Las-Cases dans le *Mémorial :*

« Si je n'avais pas eu pour moi, contre le duc d'Enghien, les lois du pays, il me serait resté les droits de la loi naturelle, ceux de la légitime défense. Lui et les siens n'avaient d'autre but journalier que de m'ôter la vie. J'étais assailli de toutes parts, et à chaque instant. C'étaient des fusils à vent, des machines infernales, des complots, des embûches de toute espèce. Je m'en lassai. Je saisis l'occasion de leur renvoyer la terreur jusque dans Londres, et cela me réussit. A compter de ce jour, les conspirations cessèrent.

« Et qui pourrait y trouver à redire ? Eh quoi ! journellement, à cent cinquante lieues de distance, on me portera des coups, à moi. Aucune puissance, aucun tribunal sur la terre ne sauraient m'en faire justice, et je ne rentrerais pas dans le droit naturel de rendre guerre pour guerre !... Quel est l'homme de sang-froid, de tant soit peu de jugement et de justice qui oserait me condamner ? De quel côté irait-il jeter le blâme, l'odieux, le crime ? Le sang appelle le sang. C'est la réaction naturelle, inévitable, infaillible. Malheur à qui le provoque. Quand on s'obstine à provoquer des troubles civils et des commotions politiques, on s'expose à en tomber victime. Il faudrait être niais ou insensé pour croire, après tout, qu'une famille aurait l'étrange privilège d'attaquer journellement mon existence, sans me donner le droit de le lui rendre ; que cette famille pourrait se prétendre au-dessus des lois pour détruire autrui et se réclamer d'elles pour sa propre conservation ! Les chances doivent être égales.

« Je n'avais, personnellement, rien fait à aucun d'eux. Une grande nation m'avait placé à sa tête. La presque totalité de l'Europe avait accédé à ce choix et mon sang, après tout, valait autant que le leur. Qu'eût-ce donc été si j'avais étendu plus loin mes représailles ? Je le pouvais. J'eus, plus d'une fois, l'offre de leurs destinées. On m'a fait proposer leur tête, depuis le premier jusqu'au dernier. Je l'ai repoussé avec horreur. »

2. Fauriel, dont les *Mémoires* ne sont qu'une longue diatribe contre

Fut-il le seul coupable ? Ceux qui délibérèrent en sa présence, sur l'enlèvement du prince, ne peuvent rester indemnes de toute responsabilité.

Cambacérès et Lebrun protestèrent ; Fouché et Talleyrand adhérèrent, sans ambages, à ce coup de force. Ce qu'on peut dire à leur décharge, c'est qu'ils considérèrent ce fait, comme nécessaire pour arrêter tous les complots.

Talleyrand, plus tard, tâcha de s'excuser, de débarrasser sa vie de ce sanglant souvenir. Mais les accusations de Bonaparte furent toujours très

Bonaparte, s'exprime ainsi au sujet de tous ceux qui participèrent à ce sanglant épisode de l'histoire consulaire :

« Méhée un entremetteur dans tous les complots, est un misérable qui écrivait, en 1793, que, si un homme qu'on appelle *roi* se présentait pour envahir l'autorité du peuple, il s'offrait pour le poignarder. Mais, comment Caulaincourt, officier, jadis commensal du duc, honoré de ses bontés dans son jeune âge, a-t-il pu se charger d'une participation à l'enlèvement de l'auguste victime ? Lacuée, élevé avec le duc d'Enghien, avait refusé la mission. Prévenu qu'on cernait le logement, le duc veut faire feu de son fusil à deux coups. Le baron de Grunstein, qu'il avait retenu chez lui, l'en empêcha. Qui s'est chargé de le livrer à son lâche ennemi ? Un gentilhomme dont il a protégé l'enfance. Quel personnage s'offre à ses yeux à son arrivée dans le château fort où il se trouve ? Sa propre sœur de lait, devenue l'épouse du sieur Harel, commandant de cette forteresse. »

Enfin, voici un extrait des *Mémoires* d'Antoine de Saint-Gervais (t. II, p. 362), où il est dit que, bien avant l'enlèvement du duc, Bonaparte avait pensé à l'enlèvement de Louis XVIII :

« Le prétendant ayant refusé d'accéder à la demande que lui a faite le Premier Consul (de renoncer à ses droits au trône de France) : « Vous « l'enlèverez, écrit-il, de force, et s'il fait la moindre résistance, vous le « tuerez. Comme il est possible que, dans le cas d'une rupture avec l'An- « gleterre, une armée française occupe le Hanovre, on vous enverra un « détachement de troupes françaises, en habits bourgeois. Le comte « d'Haugwitz (ministre prussien) en sera informé et donnera des ordres à la « régence de Varsovie, de ne point envoyer de troupes après vous, pour « ramener le prétendant... » Le banquier Perregaux eut ordre de remettre à Hambourg, à la maison Schrader, 4.000 ducats qui furent envoyés à Varsovie, et l'on assure que ces fonds étaient destinés à couvrir les dépenses de cette infernale machination, qui ne reçut point son exécution par la crainte qu'eut l'émissaire de Bonaparte de compromettre sa vie. Il avait rendu compte de l'impossibilité où il se trouvait de remplir une telle commission. »

D'après Welschinger, Bonaparte aurait dit à Savary, le matin de l'exécution : « Il y a là quelque chose qui me surpasse. Voilà un crime qui ne mène à rien. »

précises à ce sujet; et dans le cours de son règne impérial, lorsqu'en 1809 il rompit avec ce fourbe personnage, le chancelier Pasquier raconte qu'en présence d'un cercle de courtisans, il lui reprocha, très amèrement et très violemment, ses conseils et ses excitations contre le duc d'Enghien. Si le prince fut sacrifié, si Bonaparte précipita l'exécution, c'est Talleyrand qui en fut cause. Jusqu'à la fin de sa vie, toujours et partout, il a poursuivi ce ministre de ces accusations. A l'île d'Elbe, durant une audience à un Anglais, qui le note en ses *Mémoires*, il ne manque pas d'associer Talleyrand à la perpétration de la tragédie de Vincennes. A Sainte-Hélène, il fait les mêmes déclarations à O'Méara, pour que O'Méara les répète; de même à Las-Cases et ensuite à Montholon[1].

Talleyrand n'a-t-il pas écrit ou fait écrire la note diplomatique à l'électeur de Bade? Il pouvait s'y refuser, comme Lacuée refusa de commander, contre le duc, les dragons d'Ordener. Donna-t-il à Joseph la lettre dont a parlé d'Entraygues? On sait ce qu'était d'Entraygues, un diplomate très louche, aux gages de toutes les puissances de l'Europe, les trahissant l'une après l'autre, pour ses profits. Son témoignage est donc suspect. Il resterait, d'ailleurs, contre Talleyrand, le mot entendu chez la duchesse de Luynes et la fête joyeuse et magnifique qu'il donna, en son ministère, trois jours après la mort du prince. Enfin, les papiers du temps ont relaté que, le jour où le *Moniteur* inséra la nouvelle de l'exécution faite à Vincennes, les principaux employés du ministère de Talleyrand se réunirent, et, la feuille officielle à la main, des-

1. Chancelier Pasquier, *Mémoires*, t. Ier.

cendirent dans l'antichambre précédant le cabinet du ministre. M. d'Hauterive, l'un d'eux, était le plus abattu, le plus décontenancé par la lecture de cet événement inattendu. Talleyrand sortit de son cabinet et aperçut le groupe de ses employés, avec un visage effroyablement attristé, mais, entre tous, celui de M. d'Hauterive. « Qu'avez-vous donc, vous, lui dit-il, avec vos yeux hors de tête? — Ce que j'ai? lui répondit son inférieur, ce que vous devez avoir vous-même, si vous avez lu le *Moniteur*. N'avez-vous pas appris la mort violente du duc d'Enghien? — Eh bien, quoi? répondit Talleyrand. Un conspirateur est saisi en flagrant délit. On le juge; on le condamne; on le fusille! qu'y a-t-il là de si extraordinaire? » Personne n'a jamais contesté la véracité de cette anecdote, qui ouvre un jour effrayant sur l'état d'esprit de ce ministre si divers, dont la règle de vie ne dépendit toujours que de son ambition et de son intérêt.

Chateaubriand, enfin, a marqué, de son verbe indélébile, la complicité de ce ministre :

« Quant à M. de Talleyrand, écrit-il [1], prêtre et gentilhomme, il inspira et prépara le meurtre en inquiétant Bonaparte avec insistance. Il craignait le retour de la légitimité. Il serait possible, en recueillant ce que Napoléon a dit à Sainte-Hélène et les lettres que l'évêque d'Autun a écrites, de prouver que celui-ci a pris à la mort du duc d'Enghien une très forte part. Vainement on objecterait que la légèreté, le caractère et l'éducation du ministre devaient l'éloigner de la violence, que la corruption devait lui ôter l'énergie, il ne demeurerait pas moins constant qu'il a décidé le Consul à la

1. Chateaubriand. *Mémoires* t. IV. p. 301

fatale arrestation. Cette arrestation du duc d'Enghien, le 15 de mars, n'était pas ignorée de M. de Talleyrand; il était journellement en rapport avec Bonaparte et conférait avec lui. Pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre l'arrestation et l'exécution, M. de Talleyrand, lui ministre instigateur, s'est-il repenti; a-t-il dit un seul mot au Premier Consul, en faveur du malheureux prince? Il est naturel de croire qu'il a applaudi à l'exécution de la sentence. »

Tous ces complots n'eurent aucune influence sur les habitudes de vie de Bonaparte. Il se passa toujours de gardes du corps, au grand étonnement de Marie-Louise qui avait vu son père, à Vienne, entouré de soldats armés pour le défendre. Le cordon des sentinelles autour de son palais, franchi, — ce qui n'était point difficile, — on pouvait circuler librement à l'intérieur des Tuileries. Il s'était abandonné à son étoile, disait-il à Las-Cases[1], confiant en son destin. Tout ce que l'on a écrit sur ses craintes, sur ses précautions exagérées contre les assassins, paraît n'être qu'une fable. Il se sentait protégé par le besoin que la France avait de lui, par la vision des malheurs qui eussent accablé la nation, s'il avait disparu tout à coup. Mais sa plus grande sauvegarde résidait surtout dans l'incohérence de ses actions. Ses immenses travaux, son application à l'étude ne lui laissaient aucun repos et lui interdisaient des heures réglées d'avance pour des occupations prévues. Il prenait ses repas quand il en avait le temps, mangeant chaque jour des mets différents. Jamais il ne dînait en ville;

1. Las-Cases, *Mémorial*, t. III, p. 124.

jamais il n'arrivait au théâtre, y étant attendu. Sa vie était une suite d'actions soudaines, instantanées.

« Ce n'est pas, disait-il encore à Las-Cases, que je n'aie couru de grands dangers. Je compte trente et quelques conspirations, à pièces authentiques, sans parler de celles qui sont demeurées inconnues. D'autres en inventaient. Moi, j'ai soigneusement caché toutes celles que j'ai pu. La crise a été bien forte pour mes jours, surtout depuis Marengo, jusqu'à la tentative de Georges et l'affaire du duc d'Enghien. »

Il disait, en outre, « que, huit jours avant l'arrestation de Georges, un des plus déterminés de sa bande lui avait remis, en mains propres, une pétition, à la parade. D'autres s'introduisirent à Saint-Cloud ou à la Malmaison, parmi les gens. Enfin, Georges lui-même paraît avoir été fort près de sa personne et dans un même appartement ».

Mais, lui, Bonaparte, si inégal et si troublant, était réservé pour d'autres destins.

LIVRE II

LES HOMMES DU CONSULAT

CHAPITRE I

CAMBACÉRÈS ET LEBRUN

§ 1er. *Cambacérès.* — Sommaire. — Cambacérès est le plus utile des conseillers de Bonaparte. — Ses relations avec le général avant le Consulat. — Le passé de Cambacérès; son caractère; sa réputation. — Son influence sur les grandes assemblées et notamment sur le Sénat. — Son hôtel; sa manière de vivre; son costume; ses réceptions où se rendent tous les magistrats, tous les hommes de loi. — Ses promenades au Palais-Egalité. — Sa vanité; ses courtisans; ses dîners; sa gloutonnerie. — Son rôle dans l'affaire du duc d'Enghien.

§ 2. *Lebrun.* — Sommaire. — Le passé de Lebrun; ses hésitations avant d'accepter la place de troisième consul. — L'enquête de Bonaparte sur ce personnage. — L'opinion de Rœderer. — Portrait de Lebrun. — Ses réceptions où se retrouvent tous les hommes de finances. — Lebrun ne dissimule point ses convictions royalistes. — Son influence sur Bonaparte au début du Consulat. — Tiédeur du Premier Consul à son égard, après Marengo.

§. — 1er CAMBACÉRÈS

De tous les hommes groupés autour de Bonaparte, après le 18 brumaire, Cambacérès ne fut pas le moins utile au général qui allait gouverner un peuple, agité de passions violentes, et secoué depuis dix ans par la parole enflammée de ses tribuns. La France était alors divisée en factions qui se jalousaient. Royalistes, républicains, jacobins, terro-

ristes, aucuns n'avaient perdu leurs espérances. Les coups de force contre eux ne les avaient point anéantis. Fructidor et Prairial les avaient laissés debout. La patrie était une proie quils se disputaient. Et cette multitude, si inquiète, si vivace et si divergente, il fallait l'apaiser, la dominer et la rallier au nouveau gouvernement. Bonaparte seul n'y eut point suffi. Il n'avait ni la souplesse, ni l'habileté nécessaires. Livré à son tempérament et sans contrepoids, il eût échoué tout de suite, trahi par l'exagération de ses qualités. Avec sa force trop démonstrative, il savait se faire craindre ; il ne savait point se faire aimer.

Cambacérès le servit merveilleusement par ses conseils de sagesse, calmant ce bouillant caractère, qui toujours s'emportait aux premières résistances, incapable de supporter une entrave, ni de subir un délai. Prudent et très perspicace, connaissant les hommes et les choses de la Révolution, mûri par ses luttes politiques dans la Convention et sous les régimes qui en avaient été la suite, il possédait une influence à laquelle avait recours Bonaparte, en toutes les conjonctures difficiles. Et il y en eut beaucoup sous le Consulat. Les tribuns ne pouvaient oublier les libertés de la Révolution ; les grands parlementaires frémissaient de colère de rester muets, et plusieurs fois, ils se raidirent contre les propositions du Premier Consul. Mais Cambacérès veillait ; et sous sa parole mielleuse, persuasive et très calculée, toutes les difficultés s'évanouissaient. Sans lui, sans ce Méridional insinuant, dont l'intelligence très déliée discernait clairement les obstacles qu'une résolution trop brusque devait susciter, le Premier Consul ne serait point arrivé au terme de son ambition.

Pas un homme, en effet, ne sut, comme Cambacérès agir sur le Sénat; pas un, caresser l'amour-propre, dissiper les inquiétudes des grandes Assemblées de cette époque. C'était le conseiller qu'il fallait à Bonaparte, le conseiller propre à rectifier les erreurs de cet esprit impétueux, doucement, câlinement, sans le heurter, avec de bonnes paroles et des exemples impressionnants. Il semblait adopter les idées du général, entrer dans sa pensée, mais ensuite, par des détours, il le ramenait à de nouvelles résolutions plus conciliantes. Les lois, les ordonnances, les décrets, si nombreux alors, étaient marqués du sceau de la sagesse; et c'était celle de Cambacérès, sa modération et son tact. De plus, pour plaire à Bonaparte, son inspirateur restait modeste devant le public et ne se targuait point de sa prépondérance. Son action demeurait invisible, insaisissable. Il l'exerçait sans qu'il y parût; et chacun gardait son secret.

Cambacérès, pourtant, avait toujours vécu loin du général. Il n'avait eu, avec lui, que des rapports intermittents et peu encourageants pour l'un et pour l'autre. La première fois, président du Comité de Salut public, il avait signé la radiation de l'officier corse des cadres de l'armée, lorsque celui-ci avait refusé de quitter l'artillerie pour commander une brigade d'infanterie en Vendée. La deuxième fois, dans la nuit que suivit le jour de Vendémiaire, lorsqu'il fallut donner l'ordre de livrer les mortiers et les munitions qui se trouvaient à Meudon, Cambacérès, président du Comité des Quarante, alors en permanence, redoutant les suites d'une décision péremptoire ne voulut signer aucun ordre

et seulement une invitation de céder aux sollicitations du général[1].

Au 18 Brumaire, le vainqueur avait-il oublié ces deux circonstances qui marquent ostensiblement le défaut de courage d'un homme trop avisé; fit-il plutôt la part de l'incohérence de ces temps troublés, durant lesquels il n'y eut aucune sécurité pour la vie de personne? Qu'importe! Il avait vu Cambacérès, ministre du Directoire, dirigeant la justice avec une science parfaite, une habileté indéniable. Siéyès, enfin, louait le mérite de ce serviteur de la République. Bonaparte s'en empara. Estimant le personnage, son intelligence, sa souplesse, son entregent, il lui proposa d'être second consul. La prudence coutumière du Méridional le fit hésiter. Bonaparte voulait une solution rapide; il lui fit demander une réponse avant la fin du jour, sinon ce serait trop tard. Et cette fermeté l'emporta sur l'indécision du ministre. Il accepta la proposition de celui qui parlait d'une manière si impérative. En ce général, revenu d'Egypte, il sentait la volonté, la force, l'audace, sous lesquelles il serait abrité, n'ambitionnant que l'éclat du second rang, une vie décorative, sous la tutelle d'un chef auréolé de gloire, qui avait su devenir le maître d'un grand pays comme la France, malgré tous les pouvoirs organisés, encore si puissants.

Les débuts de sa vie publique nous donnent la raison de cette pusillanimité de Cambacérès. Longtemps il garda l'empreinte de la terreur, subie au milieu de la Convention, n'étant plus jeune, lorqu'il y entra, en 1792, approchant de ses quarante ans[2],

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*, chap. 1er, p. 128.
2. Il était né à Montpellier, en 1757.

l'âge où l'homme a perdu ses enthousiasmes juvéniles que remplacent l'habileté et la prudence ; et la prudence peut être une mauvaise directrice lorsqu'elle nous sépare des passions ambiantes. Les majorités, en ce temps-là, étaient intolérantes. Il fallait ne leur opposer qu'une faible résistance. La mort fauchait dans les rangs de tous les partis insoumis, et Cambacérès pouvait craindre à la première incartade, qu'il ne payât, de sa tête, ses irrésolutions. Aimant la vie, le bien-être, les honneurs, pour conserver tous ces biens, il devait constamment tenir en éveil son ingéniosité et sa finesse. Changer d'avis, se contredire à quelques jours d'intervalle, il n'y manquait pas, s'efforçant de ne point heurter les idées, autour de lui dominantes.

Son embarras commença au procès du roi. Que faire? Depuis quelques mois seulement, il était membre de la Convention. S'il ne votait pas la peine de mort, qu'en résulterait-il pour lui? Son esprit, plein de ressources, lui suggéra un vote ambigu.

« Le peuple, dit-il aux conventionnels, vous a créés législateurs, mais il ne vous a pas créés juges. Il vous a chargés d'établir sa félicité sur des bases immuables, mais il ne vous a pas chargés de prononcer vous-mêmes la condamnation de l'auteur de ses infortunes. »

Ce vote peu explicite signifiait assurément que le roi était coupable ; il n'indiquait point la nécessité de la mort. Mais le monarque condamné, Cambacérès, inquiet sur les conséquences de son vote, éprouva une défaillance et sortit de l'Assemblée. Il y rentra bientôt pour se montrer plus rigide que ses collègues, demandant que l'exécution de la sentence suivit dans les vingt-quatre heures, afin

d'épargner au roi, disait-il, les affres de la mort. Goldsmith, — le pamphlétaire Goldsmith, — prétend même que, chargé de faire le rapport sur l'appel au peuple édicté par le roi, Cambacérès l'écrivit en un esprit d'hostilité cruelle. C'est possible. La Convention venait de condamner Louis XVI, et l'homme timoré se ralliait à l'opinion générale.

Les événements dominèrent toujours ses résolutions : équivoquant, se déjugeant sans vergogne en ces heures tragiques, louvoyant au milieu des factions, recherchant les postes les plus sûrs pour sauvegarder son existence, s'occupant de la confection des lois et peu de politique, se créant des amis par sa bonne humeur, flattant leurs manies, soignant leur bien-être, au moment où tout le monde souffrait[1]. N'était-ce pas afin de plaire aux conventionnels tarés et suspects, qu'il s'élevait contre la proposition de Buzot, exigeant que chaque membre indiquât l'origine et le montant de sa fortune ? N'était-ce pas pour flatter les passions du moment qu'il voulait donner aux enfants naturels les mêmes droits qu'aux enfants légitimes ; puis créer un jury

1. La Revellière, *Mémoires* (t. Ier, p. 250) : La Revellière rapporte ce petit dialogue qui eut lieu un matin que Cambacérès arrivait au Comité de Salut public. S'adressant à un de ses collègues :

« Eh bien ! Roux, mon ami, lui disait-il, où en sommes-nous ? — Toujours même abondance, citoyen président, répondait Roux, avec un air de jubilation ; toujours les deux onces de pain par tête, au moins dans la plus grande partie des sections. — Eh ! que le diable t'emporte, répliquait Cambacérès, avec son accent. Tu nous feras couper le cou avec ton abondance. » Puis un membre disait à Cambacérès : « Président, nous as-tu fait préparer quelque chose à la buvette ? — Mais, oui. Il y a une bonne longe de veau, un grand turbot, une forte pièce de pâtisserie. » Pendant ces fêtes improvisées, arrivaient des délégués de la Convention qui apportaient des pièces à signer. Deux ou trois membres du Comité se levaient de table et sortaient pour les expédier. « C'est bon, leur disait-il, passons de l'autre côté. » Ce surcroît de convives ranimait l'appétit et ravivait la soif.

« J'atteste, ajoute La Revellière, que je ne charge pas le tableau, que je dis la plus pure vérité. »

pour les causes civiles, comme pour les causes criminelles ? Jamais ses volte-face, jamais le mépris de sa conscience, ne se démontrèrent si ouvertement qu'au sujet de Dumouriez. Un jour il dénonce les accusateurs du général. Il se porte garant du loyalisme de cet officier. Quinze jours après, au nom du Comité de Salut public, il le désigne comme un traître à la vindicte des lois, si bien que l'on disait couramment de ce trop habile homme, « qu'il s'était exercé à toutes les sinuosités de la ligne oblique[1] ».

Il éprouva une terrible peur au moment où le Directoire allait être constitué. Son rôle à la Convention comme jurisconsulte et comme praticien, l'avait mis en évidence, et l'on pensait à lui pour en faire un des cinq directeurs à nommer. Cambacérès ne disait mot et semblait heureux de la bienveillance de ses collègues, lorsque l'un d'eux s'avisa de lire à la tribune le passage d'une lettre de d'Entraygues, qu'il s'était procurée. L'agent des Bourbons écrivait à un de ses correspondants de Paris : « Je ne suis nullement étonné que Cambacérès soit du nombre de ceux qui veulent le rétablissement de la royauté ; je le connais, etc..... » Cette phrase laissait entrevoir des correspondances coupables, des accointances louches. Quoique sujet à caution le dénonciateur ne disait-il pas la vérité ? Cambacérès serait-il un traître ? Si la preuve en était faite, le rusé législateur était perdu. A la tribune, il tenta sa justification, y réussit, puisqu'il ne fut ni arrêté, ni condamné. Néanmoins, il perdit la confiance de l'Assemblée et on rejeta sa candidature au Directoire.

1. LACRETELLE. *Histoire du Consulat*, t. Ier, p. 109.

Sorti des Cinq-Cents avec le deuxième tiers conventionnel, il rentra dans la vie privée durant quelque temps, livré à ses études juridiques, offrant ses conseils aux plaideurs, qui les payaient largement. Il fut nommé bientôt capitaine des gardes nationales, et dès lors il porta, avec ses habits civils, le pompon de grenadier à son chapeau. Comme on le plaisantait sur cet accoutrement, lui, d'un ton sentencieux et sans rire : « En ce monde, il faut toujours s'appuyer sur quelqu'un ou sur quelque chose. Il ne faut rien mépriser. On ne sait où peuvent mener ces bagatelles. »

Justement, il en tira profit. Son civisme ainsi démontré le fit rentrer en grâce près du Gouvernement, qui l'appela au Ministère de la Justice. Et ses biographes lui appliquèrent cet adage latin :

Et mihi res, non me rebus submittere conor[1].

Thibaudeau, jugeant l'homme politique, avoue que Cambacérès était certainement un partisan de la Révolution ; mais, républicain, il ne l'affirme pas avec la même énergie. Conseiller à la Cour des Aides de Montpellier, sa ville natale, lorsque ses concitoyens l'envoyèrent siéger à la Convention, il possédait, comme tous les hommes de loi de ce temps, l'esprit imbu des doctrines philosophiques du siècle. C'est dire qu'il eût agréé une monarchie représentative plutôt qu'un régime démocratique, plutôt surtout qu'un gouvernement autoritaire et

1. Pour montrer jusqu'où allait sa pusillanimité, Rœderer raconte sur lui cette anecdote (t. IV, p. 207) :

« Mme de Staël sortait de chez le consul Cambacérès. Celui-ci fit signe à Carion de Nisas de la reconduire. Elle le remarqua : « Vous ne voulez pas, dit-elle, me donner la main ? » Il répondit, en offrant sa main : « Ah ! Madame de bien bon cœur, jusqu'aux frontières. »

despotique, tel que Bonaparte le fonda en quelques années. S'il ne dénonça jamais cette prédilection ouvertement, on la pressentait, on la devinait en ses observations au Premier Consul, lorsqu'il l'engageait à consulter les grandes assemblées, à respecter leurs opinions, à se soumettre aux lois et à négliger les moyens violents. En deux circonstances, toutefois, il se départit de la légalité dont il semblait avoir fait la règle de sa conduite. Lacretelle les lui reproche amèrement.

« Après l'attentat du 3 nivôse, dit-il, lorsque Bonaparte demanda la création de tribunaux exceptionnels contre les conspirateurs, Cambacérès céda aux exigences du Premier Consul ; et ensuite, comme le Tribunat montrait de la résistance, le trop habile magistrat tourna la difficulté, en proposant de faire endosser cette mesure arbitraire par le Sénat. N'était-ce pas un effrayant sophisme, ajoute Lacretelle, que d'attribuer au Sénat ce privilège d'arbitraire, précisément parce qu'il était chargé par la constitution de veiller à la liberté civile[1] » ?

Tel était l'homme que Bonaparte avait associé à sa fortune; conseiller exécuteur de ses intimes projets plutôt que collègue, grand vizir, dit-on de lui, pour définir exactement son rôle près du Consul. Et il se tenait à sa place, ne cherchant point à élargir ses attributions, satisfait de cet état qui flattait et couronnait son immense vanité. S'il devait obéir à un chef exigeant et difficile à contenter, combien de clients et de solliciteurs s'inclinaient devant son importance ? Bonaparte lui avait délégué

1. Lacretelle, *Histoire du Consulat*, t. Ier, p. 285.

tout pouvoir dans l'organisation de la magistrature et des tribunaux, et admirablement il s'en acquitta, refusant de placer le mérite après la faveur ; scrupuleux dans la sélection des fonctionnaires, discutant, avec impartialité, leur talent, leur science, leur caractère, l'indépendance de leur esprit, afin que l'homme, désigné pour un emploi, ne fût pas au-dessous de sa situation. Il s'inquiétait fort peu des antécédents de ses préférés : ils n'auraient qu'à appliquer les lois; et d'ailleurs, imitant Bonaparte, qui prenait comme préfet un jacobin ou un aristocrate, lorsqu'il les jugeait dignes de cette fonction, Cambacérès acceptait comme magistrats tous ceux qui, habiles au maniement des affaires, savaient se détacher des mesquineries de la chicane. Ne fallait-il pas des esprits larges, nourris de la science du droit et respectant l'équité, en ce temps où les intérêts, devenus inextricables sous la Révolution, étaient si difficiles à débrouiller ?

Et, homme de parole. Lorsqu'il donnait sa promesse, il ne s'en écartait plus, sachant refuser avec bienveillance, même avec grâce, s'il lui était impossible de rien accorder[1]. C'était de l'honnêteté, et il en avait. Malgré sa vanité et ses autres défauts, cette honnêteté se montrait toujours égale. Bonaparte se fiait donc à lui, rassuré par cette qualité, sans cesse agissante. En son absence et sans inquiétude, il le laissait présider aux séances du Conseil d'Etat... et la direction de Cambacérès, intelligente et lumineuse, accélérait les travaux de l'Assemblée. Les débats y gagnaient de la force, de la précision, de l'intérêt. La besogne accomplie était immense, si bien que les résultats obtenus inspiraient de la

1. Chancelier Pasquier. *Mémoires*, t. Ier, p. 240.

jalousie à Bonaparte. Cambacérès s'aperçut de cette impression du Premier Consul, et il apporta dans la suite un peu de laisser-aller et de mollesse à sa présidence, ou bien se borna aux affaires minimes, à ce qu'on appelle « la broutille » de l'administration. Jalousie, au surplus, très vague, qui ne se précisait point ; et dès qu'il rentrait à Paris, le grand Consul, après une absence pour une campagne militaire, pour un voyage à travers les provinces troublées, pour un séjour au camp de Boulogne où il préparait sa descente en Angleterre, mandait incontinent Cambacérès, afin de connaître la vérité sur le Gouvernement, certain de n'être point trompé par cet honnête homme, qui lui avouerait tout, le bon comme le mauvais.

C'était un plaisir de l'entendre. Il s'exprimait clairement, en un langage mesuré, mais coupé d'un accent méridional qui marquait chaque phrase d'un agrément singulier. Le ton chantant des mots donnait un grand relief à son dialogue et le rendait éloquent. Concis, il ne le dispersait point en circonlocutions fastidieuses, allant droit au fait, le dépouillant de tous les ambages encombrants, frappant et pénétrant pour tous les esprits. Parlant après Bonaparte, il mettait de l'ordre en tout ce qui tombait de ces lèvres minces, de ce cerveau toujours en ébullition, de cette imagination désordonnée où se grossissaient toutes choses. Et de cet amas d'idées surprenantes, souvent romanesques, il en retirait, pour la laisser subsister, la seule importante, la seule nécessaire. Car son jugement était sûr, son tact infaillible. Ne s'emportant jamais, il conservait, en toute occasion, la lucidité de sa pensée ; et on ne la trouva jamais en défaut.

Un des services les plus précieux que ce prudent

coadjuteur rendit à Bonaparte, durant le Consulat, fut de persuader aux sénateurs qu'ils devaient voter au scrutin sur les membres à éliminer du Tribunat, dont le Premier Consul ne pouvait supporter les discours agressifs. On était en l'an X. L'opposition des anciens conventionnels se démontrait menaçante. Benjamin Constant, Chénier, Ginguené, Andrieux, Daunou, d'autres encore, attaquaient, sans mesure, toutes les propositions du gouvernement. Cambacérès intervint donc près du Sénat, et pour le persuader lui tint ce langage :

Notre situation est grave, disait-il, plus grave que vous ne pensez. Vous voyez jusqu'où plusieurs tribuns ont poussé l'impudence. Ils croient encore parler devant la Convention ou le Conseil des Cinq-Cents. Les temps ne sont plus les mêmes. Tout alors était en désordre. Tout est florissant aujourd'hui. Une volonté forte, un esprit vaste et lumineux a ramené l'ordre au dedans, la victoire au dehors. Vous appréciez tous ces bienfaits. Et moi, par ma position, je suis à portée de connaître tous ceux qui se préparent. Voulez-vous en arrêter le cours? Laissez déclamer les tribuns; ils feront avorter l'entreprise la plus digne d'un grand siècle et d'un grand homme. Vous les verrez saper cet admirable couronnement donné à la Révolution française.

Le Sénat fut convaincu. Les membres hostiles furent éliminés d'après la loi, car la loi servait toujours de texte aux projets de l'ancien magistrat. Le tribun qui faisait le plus ombrage à Bonaparte, Benjamin Constant, parce qu'il recevait les inspirations de Mme de Staël et les exposait à la tribune devant ses collègues, cet homme caustique et léger fut exclu enfin du Tribunat[1].

1. Il agissait avec la même efficacité sur le Conseil d'Etat. Thibaudeau (*Mémoires sur le Consulat*, p. 160) cite notamment ces exemples: « A propos de l'enregistrement du bref du Pape qui rendait Talleyrand à la vie laïque, certains conseillers d'Etat, entre autres Réal, s'opposaient à

Cambacérès, d'un jugement si sagace, d'une finesse rare, était pétri de défauts, de ridicules, de petites passions qui entamaient sa respectabilité. Qu'il fut égoïste, — et il l'était avec excès, — tant d'autres le sont, qu'on lui eût pardonné cet amour excessif de sa personne, cette préoccupation absorbante de sa tranquillité et de son bonheur. Mais il était vaniteux, gourmand, sensuel, et d'une façon si exagérée, qu'il tombait forcément dans le ridicule.

Bonaparte en s'installant aux Tuileries, lui avait offert, comme à Lebrun, un appartement au château. Cambacérès, pressentant le servage qui en découlerait, redoutant « le coup de sonnette du maître », disent les contemporains, préféra se loger à l'ancien hôtel d'Elbeuf, près des Tuileries, alors entourées de petites rues étroites et de maisons équivoques. L'hôtel, on peut le croire, fut meublé

l'enregistrement. Cambacérès triompha de toutes les objections. Cambacérès dit avec humeur : « Le Gouvernement a pour principe de ne pas souffrir, « sans son autorisation, l'exécution en France d'un bref du Pape quel « qu'il soit. Il est nécessaire d'enregistrer ce bref, car, si le citoyen Talley- « rand demandait la communion laïque à laquelle il est réduit et qu'on la « lui refusât, il faudrait bien pour faire valoir le bref et le faire exécuter, « qu'il eût été enregistré. Au surplus, je ne conçois pas comment on peut « s'opposer à l'enregistrement et à la promulgation d'un bref du Pape qui « rend un évêque à la vie laïque. C'est cependant le seul moyen d'empêcher « que la Cour de Rome n'empiète en France sur l'autorité temporelle. »

« Et le bref fut enregistré.

« Jamais il ne se lassait. Il agissait constamment près des hommes influents des grands Corps de l'Etat. Lorsqu'il n'avait pu réussir en séance publique, il les prenait à part, la séance levée, et tâchait de les rallier aux projets du Gouvernement. Thibaudeau rapporte ces autres paroles du Second Consul après un vote d'opposition au Tribunat : « L'étranger agit « pour troubler l'intérieur, et il est servi par l'opposition du Tribunat et « du Corps législatif. Le Premier Consul ne connaît rien à la conduite des « grandes Assemblées. Il n'a pas assez soigné la majorité qui existait, l'an « passé, en faveur du Gouvernement. Il s'est laissé entraîner par le Conseil « d'Etat et notamment par Régnier et Cretet à de fausses mesures relati- « vement aux émigrés. Les salons de Paris crient ouvertement contre le « Gouvernement. On sera obligé de chasser 4 à 500 personnes de la capi- « tale, et de prendre des mesures pour neutraliser l'opposition des grands « Corps. »

avec luxe; les salons furent somptueux, l'étiquette irréductible. Le domestique devint tout de suite nombreux, à la livrée officielle du consulat. Des sentinelles veillèrent à la porte de l'hôtel, et d'anciens amis, des aristocrates du Midi, lui servirent de maîtres des cérémonies. S'il sortait pour se rendre chez le Premier Consul, à la Malmaison ou à Saint-Cloud, ce n'était qu'avec l'escorte indiquée par le protocole, une escouade de grenadiers à cheval autour de sa voiture, où il s'étalait, ceint d'une épée courte et inoffensive, à la garde ornée de diamants, ce qui excitait les railleries de Bonaparte, à la vue du personnage et de son cortège.

« Il était laid, fort laid », dit la duchesse d'Abrantès, qui semble avoir contre lui une rancune invétérée; et elle décrit son nez long, son menton également long, son visage allongé aussi, avec un teint de pain d'épice, auquel donnait plus de valeur la perruque poudrée[1].

Puis, d'une plume caustique, elle nous dépeint les salons du Second Consul; elle parle de l'atmosphère, chargée d'ennui et de sommeil, où s'immobilisaient les visiteurs. Il est vrai qu'elle rappelle ses souvenirs de jeune femme. Elle était gaie, alors, cherchait le rire, les bons mots, les conversations animées et sémillantes, tandis que, en ces salons officiels, elle tombait au milieu d'une assemblée de magistrats, aux visages rasés, aux mines pincées, gens sérieux et graves, juges, avocats, voire même greffiers, tous ceux qui vivaient des tribunaux et de la discorde des plaideurs, ne manquant point, chaque semaine, leur génuflexion devant le

1. Bouilly (*Mes Récapitulations*, t. II, p. 212) dit en parlant du Second Consul : « Cambacérès, au regard fauve, à la voix aigre, à l'attitude prétentieuse, mais grand observateur et surtout excellent convive. »

tout-puissant dispensateur des places et des bénéfices de leur profession.

Une nièce charmante de Cambacérès, Mme Bastarède, habitait Paris depuis que son oncle était Consul. Pleine de grâce, de beauté et d'entrain, elle aurait pu faire les honneurs des salons de l'hôtel d'Elbeuf et s'en serait tirée galamment. Mais cette jeune nièce possédait un mari, plus laid que tout ce qu'il y avait de laid parmi les hommes, un « magot » petit et la taille courbée, presque bossu, jaloux à l'exemple d'Othello; et, dans les salons du Consul, Mme Bastarède aurait forcément amené avec elle cet hideux mari dont ne voulait point l'oncle. Une grande richesse expliquait cette union. Le mari était banquier à Bayonne avant d'être installé à Paris, où il s'était associé avec un M. Jubé, pour continuer son commerce d'argent.

Néanmoins, les visiteurs, chez le second Consul, étaient gracieusement accueillis, les mardis et les samedis, jours de dîner et de réception. Le suisse de la porte souriait à chaque arrivée, faisait bon visage même aux chevaux des voitures, qui évoluaient jusqu'au perron de l'hôtel. L'affabilité du maître était copiée de tous les serviteurs. Après le dîner, un valet annonçait dans les salons, le citoyen second Consul. Tout le monde se levait et le grand personnage traversait à pas comptés les rangs de l'assemblée, souriant aux uns, disant aux autres un mot aimable, offrant à tous une physionomie empreinte d'aménité. Ensuite, on se rasseyait. Quelques personnes formaient des groupes pour causer, ou bien se plaçaient aux tables de jeux. Mais la réception était courte. A l'heure de la promenade, huit heures et demie, le valet annonçait

la voiture du Consul. Il s'inclinait devant l'assistance et disparaissait. La réception avait pris fin. Plus tard, au lieu d'annoncer le citoyen Cambacérès, ce fut « Monseigneur » tout court que le serviteur de l'antichambre prononça à voix haute, et ensuite « Son Altesse », lorsque Bonaparte l'eut créé prince de Parme ; d'où cette phrase légendaire, restée comme un témoignage de l'immense vanité de l'homme, disant à ses secrétaires, Monvel et Lavollée : « Lorsque nous serons seuls, vous pouvez m'appeler Monseigneur; en public, appelez-moi toujours Altesse. » Il était insatiable de titres, de décorations, d'honneurs, ne trouvant jamais une courbette devant lui trop flatteuse, ni trop basse. C'est pourquoi il aimait tant à se voir entouré de solliciteurs et d'humbles suppliants, qui imploraient sa protection, jouissant ainsi de son importance dans l'Etat.

Un jour, arrivant chez Mme de Montesson qui avait ouvert ses salons pour recevoir le jeune roi d'Etrurie, un Bourbon, il entra au moment d'une valse pendant que restait innoccupé le siège du prince. Il s'y installa, sachant bien à qui le siège appartenait; et pensant qu'il valait un Bourbon, il ne se leva point après la danse, et resta fixé à sa place que le prince considérait de loin, n'osant la réclamer. Cambacérés ne bougea pas, au grand scandale de ce monde, pourtant très égalitaire, qui murmura bientôt:

— Eh! pourquoi se lèverait-il? Il a fait pire. N'a-t-il pas voté la mort de Louis XVI?

Ce jour-là, au surplus, le personnage était plein de morgue et de suffisance, en un habit de drap d'or qui rutilait comme un soleil. Ce drap était expédié des fabriques de Lyon, que Bonaparte

s'efforçait de relever de leurs ruines en mettant leurs tissus à la mode. Ce ne fut pas tout. Norvins, qui raconte le fait, rapporte encore que, rencontrant chez Mme de Montesson un des Ségur, il vit le jeune aristocrate s'approcher de Cambacérès et l'appeler « mon oncle ». De même Claparède, de même tant d'autres jeunes beaux de cette époque, qui le décoraient de cette qualification comme d'un titre dont ils chatouillaient son orgueil[1] !

Habitué à cette courtisanerie, il ne quittait jamais Paris où l'entourait la foule de ses complaisants et de ses thuriféraires. En eût-il été de même en un déplacement en province? Cette grande vie, cette existence de grand seigneur, étaient un de ses besoins qui s'accentuait avec son âge mûr. Il lui fallait maintenant le luxe des salons, le service empressé de valets dont il avait embelli la livrée; il lui fallait surtout une chère exquise à ses repas, dans une confortable salle à manger, et Paris lui offrait, seul, la ressource de ces jouissances. De tous ses vices, en effet, le plus impérieux était la gourmandise, devenue ensuite de la gloutonnerie. Ses cuisines étaient dirigées par un habile maître-queux, qui s'ingéniait à créer pour lui, chaque semaine, un plat nouveau, inconnu ailleurs.

D'Aigrefeuille, un de ses familiers, présidait au service, surveillait le découpage des grosses pièces. Gourmand comme son patron, il savait se réserver, sur chaque plat, la meilleure part qu'il retrouvait au coin où il l'avait dissimulée. Sa science culinaire, son goût délicat, ses mets préférés, faisaient loi chez tous les gourmets de l'époque, et Grimod de la Reynière lui dédia l'*almanach des Gourmands*,

1. Norvins, *Vie de Napoléon*, t. II, p. 209.

si curieux à feuilleter aujourd'hui. Les serviteurs de l'office, en habit de drap marron, orné de boutons d'or guilloché, se pressaient en nombre autour des convives; et le repas se poursuivait, méthodique, compassé, silencieux, l'amphytrion ne voulant point être distrait dans la dégustation de son copieux menu. Malheureusement, cette gloutonnerie exigeait un estomac infatigable. Celui de l'illustre personnage, surmené et délabré, fonctionnait mal. En s'installant à table, Cambacérès se sentait toujours pris de coliques, dont il décrivait les tortures à ses commensaux, ne leur faisant grâce d'aucune de ses souffrances. Ce qui ne l'empêchait nullement de goûter à tous les plats et de manœuvrer interminablement de la fourchette. Ses voisins devaient l'imiter, ne jamais refuser d'aucun mets offert. Norvins, qui eut un jour ce privilège de voisinage, n'étant point gros mangeur, ne savait comment se tirer d'embarras. Il déchiquetait lentement son manger pour gagner du temps, puis subitement passait l'assiette encore pleine au valet, dès que l'attention de Cambacérès l'abandonnait.

Les courriers apportaient, de tous les pays de France, les gibiers, les poissons, les salaisons, les primeurs, destinés à ce moderne Lucullus, mais avec tant d'abondance qu'ils empiétaient sur la place affectée aux dépêches. Bonaparte mit ordre à cet abus. Coup terrible, frappé sur la gourmandise du Consul. Le chef des cuisines se lamentait, et le maître n'était pas moins triste de cette rigueur, qui diminuait son plus grand plaisir. Désolé, Cambacérès vint prier Bonaparte d'avoir pitié de lui et de rapporter cette ordonnance, qui lui causait tant de peine. Le Premier Consul se laissa toucher et les

recherches délicates de cette table célèbre reprirent leur ancienne splendeur [1].

Avec le temps, le vieil homme renaquit en lui. Le magistrat d'autrefois, raisonnable et religieux, reparut après tous les débordements de ces années de révolution. Et cette transformation se fit sentir immédiatement en faveur des émigrés. Conciliant, équitable, débonnaire, il laissa pressentir une ère nouvelle dans sa vie de citoyen et de gouvernant. Il justifia ce pressentiment. Habitué aux pompes méridionales de la religion catholique, respectueux du culte et de ses prêtres, Cambacérès, après le Concordat, ne manqua plus un seul dimanche à la messe paroissiale de Saint-Germain l'Auxerrois, dont la grosse cloche, en son honneur, était mise en branle dès qu'il apparaissait au porche de l'église. Il vécut alors en homme riche, tout entier au bien-être de sa personne, ne négligeant rien de

1. Voici, à titre de document, le menu d'un dîner maigre donné, jadis, par Cambacérès :

Potage au lait d'amandes;
Potage au riz à la créole;
Canapés d'anchois;
Olives farcies à la marseillaise;
Caisses d'œufs gratinés aux morilles
et au parmesan;
Canolonis italien à la morue truffée avec
coulis de tomates;
Vol-au-vent de laitances de carpes au vin blanc;
Sorbets au marasquin;
Saumon à la broche;
Truffes sous la serviette;
Salade d'émincés de fonds d'artichauts crus
Mousse à la pistache;
Fromage de Hollande côte grasse;
Poires beurré — Clerpau;
Confitures de roses de Smyrne;
Haut-Sauternes — Clos-Vougeot;
Champagne frappé — Café.
Vieil Armagnac — Liqueur des Iles.

ce qui pouvait lui procurer le bonheur, accumulant ses dotations, ses gros traitements, se concertant avec son notaire, Noel, pour les placer d'une manière solide. Il voulait oublier la pauvreté de sa jeunesse et il y réussit.

En deux circonstances mémorables, Cambacérès échoua sur Bonaparte.

Ce fut d'abord au sujet du second mariage de Lucien avec la veuve Jouberthon. L'infortuné conseiller ne put influencer la décision de l'indomptable mari. « Artiste négociateur », comme le qualifiait Sainte-Beuve, toute sa diplomatie se déploya vainement. La colère du grand frère déçu devint, ce jour-là, irrésistible. Chaptal, en ses souvenirs, en a laissé un tableau inoubliable. Jamais, assure-t-il, ne se vit une pareille tempête. Bonaparte ne pouvait se contenir. Ses paroles éclataient en menaces terrifiantes. Le ministre dut lui amener, un matin, à Saint-Cloud, le notaire de Senlis, qui avait reçu le contrat de mariage, et voici, d'après Chaptal, l'exacte reproduction du dialogue qui se poursuivit entre eux, détonnant comme une mine [1].

Bonaparte. — C'est vous qui avez reçu l'acte de mariage de mon frère?

Le Notaire. — Oui, citoyen Premier Consul.

Bonaparte. — Vous ignoriez donc que c'était mon frère ?

Le Notaire. — Non, citoyen Premier Consul.

Bonaparte. — Vous ne saviez donc pas que mon consentement était nécessaire pour valider cet acte?

Le Notaire. — Je ne le pense pas. Votre frère est majeur depuis longtemps. Il a rempli de grands emplois. Il a été

1. Chaptal, *Souvenirs*, p. 256.

ministre et ambassadeur. Il n'a point de père. Il est libre de contracter.

BONAPARTE. — Mais il a une mère dont il fallait avoir le consentement.

LE NOTAIRE. — Non, il est majeur et veuf.

BONAPARTE. — Mais je suis souverain, et, comme tel, je devrais donner mon consentement.

LE NOTAIRE. — Vous n'êtes souverain que pour dix ans, et aucun acte n'engage votre famille vis-à-vis de vous.

BONAPARTE. — Montrez-moi cet acte de mariage?

LE NOTAIRE. — Le voilà...

Le Premier Consul lut l'acte, et en refermant le registre, il faillit déchirer la page qui le contenait.

BONAPARTE. — Je ferai casser cet acte.

LE NOTAIRE. — Ce sera difficile, car il est bien cimenté, et tout y est prévu.

BONAPARTE. — Allez-vous en !

Ni à ce moment, ni plus tard, Cambacérès ne parvint à raccommoder les deux frères. C'étaient deux natures pareilles, impérieuses, orgueilleuses, réfractaires à toute domination. Le temps du Consulat ne fut rempli que des disputes fougueuses entre Lucien et le grand Consul. Il fallait que l'un des deux disparût. Ce fut Lucien, qui partit pour Rome.

Voici l'autre circonstance.

Lorsque l'affaire du duc d'Enghien lui fut soumise, Cambacérès s'éleva avec véhémence contre cette aventure néfaste. Mais, là encore, son éloquence resta en détresse. Bonaparte lui résista jusqu'à la fin. Cambacérès s'obstina. Il plaida pour la vie du jeune prince, condamné d'avance. Ce qui lui valut cette riposte de son chef, alors exalté : *Vous êtes bien avare du sang d'un Bourbon.*

Le lendemain, le Second Consul voulut donner

sa démission. Bonaparte, plus calme, refusa de l'accepter et lui répondit avec une apparence d'excuses :

— Ah! vous avez de la rancune d'un propos qui m'est échappé ; mais aussi, j'étais loin de m'attendre que ce prince vous tînt tant au cœur.

Ses biographes les plus bienveillants insistent sur les efforts qu'il tenta afin de conjurer le péril menaçant le prince. La légalité, il n'y avait plus à l'invoquer. En de telles occurrences, le chef du gouvernement savait la piétiner. Mais Cambacérès révéla noblement ses remords depuis la condamnation de Louis XVI, espérant impressionner son adversaire; non qu'il s'avouât régicide, — il protesta toujours contre cette qualification qu'on lui donnait, — et cependant il ne pouvait apaiser sa conscience. Il en était malheureux.

Maintes fois, disait-il, au milieu de l'exercice de mes fonctions, il me semble que chacun, au moment où il se prosterne, murmure à mon oreille le mot « régicide ». Et pourtant, je vous le répète, j'ai la certitude de ne pas l'être. Questionnez d'autres hommes : Richard, Courtin, Cochon, Ramel, David même, ils vous diront leurs regrets, leur épouvante, ce qui les poursuit sans relâche.

— Ne faites-vous aucune différence, répliqua Bonaparte, entre des sujets qui condamnent un roi à mort, et un chef qui fait juger un conspirateur, n'importe son rang[1] ?

Il fallait se taire, et Cambacérès se tut, démontrant quand même par un haussement d'épaules qu'il n'était point convaincu.

Ses conseils, quoique repoussés, n'avaient pas moins un grand effet sur les déterminations du

1. Michaud, *Biographie universelle*.

Premier Consul, qui n'eut jamais à se repentir de l'avoir écouté, au rebours de ses autres conseillers, flagorneurs et prêts à toutes les complaisances. Si, dans sa vie privée, cet homme si bien doué, si prévoyant et si fin, eût montré un plus noble caractère, des mœurs plus pures, moins de ridicules, il aurait laissé une mémoire intacte. Et encore beaucoup pensent que ses ridicules n'étaient entretenus que pour donner confiance au chef du Gouvernement. On ne redoute pas l'ambition de l'homme qui se fait moquer. Ces ridicules étaient une garantie pour Bonaparte. Rassuré, il se donnait tout entier à Cambacérès, et ne lui cachait rien de ses plus intimes pensées. Quand il voulut le Consulat à vie, il le lui fit comprendre; quand il brigua la puissance suprême et le titre d'empereur, ce fut encore Cambacérès qu'il chargea de préparer l'opinion et les grandes assemblées à le lui décerner. Si la comparaison n'était point trop triviale, on pourrait dire que ce Méridional, judicieux et sage, fut une « maman » pour Bonaparte.

Mallet Dupan, dans le *Mercure britannique*[1], écrivait, sous le Directoire, ce jugement sur cet homme célèbre : *Magis extra vitia, quam intra virtutes*. Jurisconsulte savant, homme de probité, mais sans courage pour s'opposer à la folie hardie et à la méchanceté puissante; d'un caractère doux, incapable de commettre une injustice par intérêt ou par passion, mais peu capable de résister aux impressions de la crainte et à l'autorité de la force, plus propre à faire le bien qu'à empêcher le mal; assurément, c'était bien là Cambacérès, et c'est ainsi qu'il resta toute sa vie.

1. T. IV, p. 351.

§ II. — LEBRUN

C'était quelques semaines après le 18 brumaire, lorsque Bonaparte était résolu à remplacer les deux consuls provisoires, Siéyès et Roger-Ducos, par deux consuls définitifs. Cambacérès devait être le second. Sur le troisième, le général était indécis. Il interrogeait ses amis, les forçant à parler afin de connaître leur opinion. Rœderer arriva un matin au Luxembourg, dans le cabinet du général. La curiosité, quelque ambition cachée aussi, le conduisaient sans doute chez Bonaparte dont il avait soutenu l'audace contre le Directoire mourant. Pourquoi n'aurait-il pas brigué cette troisième place de consul? Son passé, ses talents d'orateur, son dévouement à l'ordre, lui créaient des titres sérieux. Mais il avoue, en ses mémoires, qu'à son entrée dans le cabinet du Luxembourg, ses espérances furent incontinent déçues. Bonaparte l'interpella par ces mots :

— Citoyen Rœderer, vous avez beaucoup d'ennemis !

— Je les ai bien mérités, répondit-il, et je m'en félicite.

Après d'autres questions, l'esprit désormais fixé sur l'inanité de sa démarche, Rœderer répondit franchement à son illustre interlocuteur.

— Que pensez-vous de Crétet? lui demanda celui-ci.

Crétet avait brillé dans les assemblées politiques.

— Crétet, reprit Rœderer est un homme de troisième ligne.

— Et Lebrun, ajouta Bonaparte?

— Un homme de grand mérite, du premier mérite, au niveau de sa réputation.

La conversation entre les deux personnages se continua, dès lors, sur la vie de Lebrun, sur son âge, — il avait soixante ans; — sur le pays de sa naissance, — il était né en un canton de la Manche; — sur ses travaux politiques et littéraires, — il était, dit-on, l'auteur des *Édits du chancelier Maupeou*, et il avait traduit la *Jérusalem délivrée* et l'*Iliade;* — sur sa fortune qui était médiocre et sur son caractère. Rœderer parla, d'après sa conscience, et comme il estimait Lebrun, il en fit l'éloge, vanta la facilité de sa rédaction, ses goûts littéraires, ses aptitudes de traducteur. Aux premières pages de son *Iliade*, il avait inséré un dialogue en grec, dont la pureté et l'élégance du style avaient charmé les plus forts hellénistes. Maupeou renversé, Lebrun s'était retiré en Normandie; et pendant quinze ans, éloigné du monde politique, il s'était livré à ses études favorites, content de son sort, comme un sage. Il avait donc beaucoup d'acquis et avec cela une grande expérience des affaires, résultant de sa présence aux Etats généraux et à la Constituante où l'avaient envoyé ses concitoyens. Rœderer s'étendit longuement sur l'homme qui avait retenu l'attention du Premier consul.

Aussitôt, le général le pria de lui apporter les œuvres littéraires du traducteur. Étonnement de Rœderer, qui ne voyait nulle corrélation entre le talent d'écrivain de Lebrun et la somme de sagesse et de fermeté nécessaires à un homme d'Etat. Ce fut pis ensuite, lorsqu'il sut que Bonaparte lui demandait ces œuvres littéraires, pour en lire les épîtres dédicatoires[1].

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII.

Ce n'était pas si extraordinaire que Rœderer le voulait penser. Bonaparte, dans ces dédicaces, allait connaître le caractère de l'homme de lettres. Y avait-il de la bassesse, ou bien, au contraire, de la dignité, à l'égard du personnage, nommé en tête de l'œuvre? C'était ce premier jet de respect de soi-même, ou de servilité, qu'il voulait apprécier. L'épreuve fut concluante, puisque Lebrun devint Troisième Consul.

Et puis, Bonaparte se souvenait, sans doute, du jugement que Lebrun avait porté sur lui, dans un rapport publié avant le 18 fructidor. La Commission de surveillance de la Trésorerie générale, qui le lui avait demandé, vanta ce rapport où Lebrun posait Bonaparte comme un administrateur émérite, homme de gouvernement et homme d'Etat, au moins autant que grand capitaine, vainqueur en Italie des généraux autrichiens.

Je n'ai pas le temps de louer, y écrivait Lebrun. J'attends Bonaparte à l'histoire. C'est elle qui lui assignera sa véritable place. Elle dira davantage et mieux de l'homme d'Etat; moi, je pense comme l'histoire[2].

Il connaissait à peine le grand homme du jour, ayant dîné une fois, avec lui, chez le ministre des Finances avant le 18 brumaire; une autrefois à la table du général sur une invitation personnelle du célèbre capitaine, séduit par sa conversation et sa science politique. Peu d'hommes de ce temps avaient vécu si modestement, à part des factions et des coteries. Aux états généraux et à la Constituante, ses collègues l'avaient constamment désigné pour le Comité des Finances, et il s'y était confiné;

1. Michaud, *Biographie universelle*.

ensuite, il avait présidé le Directoire du département de Seine-et-Oise; enfin, comme tant d'autres, il avait été emprisonné jusqu'au 9 thermidor. Depuis, il s'était fait oublier. Il avait ignoré les conciliabules qui avaient préparé le coup de force de Saint-Cloud, aspirant plutôt à revenir à sa petite terre de Normandie, à Grillon, près Dourdan, où il avait vécu de si heureuses années; et il y serait retourné s'il n'eût appris qu'il était désigné par la Constitution comme troisième Consul, le jour où elle fut apportée à la Commission des deux Conseils.

Cette nouvelle, — une surprise, — loin de lui causer de la joie, troubla sa pensée et son repos. Il rentra près des siens, agité d'indécision et de crainte. Il ne connaissait pas plus Cambacérès que Bonaparte, moins peut-être. Il savait seulement par ses amis, Tronchet et Portalis, que son futur collègue était un homme distingué, de grandes ressources d'esprit, de science consommée en droit et en jurisprudence, et par-dessus tout d'un jugement très sûr. Ce fut un premier encouragement, une incitation à céder aux avances du Premier Consul[1].

1. Siéyès fut sacrifié. Mais Bonaparte ne redoutait point sa vengeance. Goldsmith en explique la raison (*Histoire secrète*, f° 53, note) :

« Peu après le 18 Brumaire, (Siéyès dit à Bonaparte qu'en notifiant au Gouvernement Prussien le changement dans la forme de leur Gouvernement, il serait nécessaire d'informer le roi de Prusse qu'on avait abandonné l'idée de placer un d'Orléans sur le trône de France et qu'on ouvrirait des négociations pour y placer un prince de Prusse. Bonaparte répondit qu'il ne voulait pas confier un secret de cette importance à son secrétaire, qu'il n'était pas lui-même trop bon écrivain et que lui, Siéyès, devrait rédiger le projet qu'il enverrait par Duroc qui allait à Berlin, et qui en serait porteur sans être dans le secret. Siéyès rédigea le projet et crut qu'il avait été envoyé à Berlin. Quand, peu de temps après le 18 Brumaire, Bonaparte nomma Cambacérès et Lebrun consuls, Siéyès devint furieux. Bonaparte dit froidement que, s'il remuait, il publierait son projet qu'il n'avait pas envoyé à Berlin, mais qu'il gardait comme un *memento* de son ignorance et de sa trahison. »

Voici, en outre, l'appréciation de Talleyrand sur Siéyès :

Il lui rendit visite le lendemain, et il a raconté cette entrevue en exposant ses tergiversations[1].

J'avais soixante ans; ma carrière ne pouvait être bien longue. Si le Consulat durait cinq ans, il me finirait, ou me laisserait le repos.

Ces réflexions me déterminèrent. J'allai voir Bonaparte.

— Eh bien, me dit-il, vous voilà consul!

— J'en suis aussi étonné que le public doit l'être. Si j'ai valu quelque chose, autrefois, usé par la vieillesse et par mes malheurs, je ne suis plus qu'une ombre; je ne puis vous apporter qu'une âme froide et des sentiments qui, peut-être, ne sont pas les vôtres. Je voudrais savoir sur quel terrain nous sommes; sur celui de la gloire, sans doute! Mais cette gloire-là, je n'y puis pas prétendre. Je veux le bonheur public; vous seul pouvez le faire. Mais à votre âge et avec votre génie,

« Siéyès a l'esprit vigoureux au plus haut degré. Son cœur est froid, son âme pusillanime. Son inflexibilité n'est que dans sa tête. Il peut être inhumain parce que l'orgueil l'empêchera de reculer et que la peur le retiendra dans le crime. Ce n'est pas par philanthropie qu'il professe l'egalité, c'est par une haine violente contre le pouvoir des autres. On ne peut pas dire cependant que l'exercice du pouvoir lui convienne, car il ne serait à son aise à la tête d'aucun Gouvernement, mais il voudrait en être la pensée et la pensée unique. Exclusif, dominant, il ne s'astreint pas à une action continue et régulière. Dédaignant ce qui est connu, il veut aller au-delà. Tout obstacle le révolte; il méprise toute transaction... Le seul sentiment qui exerce une véritable influence sur Siéyès, c'est la peur. A la Convention, il craignait la mort. Depuis cette époque, c'est la crainte des vengeances de la maison de Bourbon qui le domine. Siéyès est régulier dans ses mœurs, méthodique dans sa conduite, ténébreux dans sa manière d'être. Sa vie privée n'a rien de philosophiquement remarquable. Dans ses goûts, il a quelque recherche. Il est difficile à servir, à loger, à meubler. Il n'est pas cupide, mais il n'a pas le cœur assez haut placé, pour mépriser la fortune... Il n'a point d'habileté d'esprit; il ne discute pas, parce qu'il ne sait que proscrire. Il cause mal. Il n'a point le désir de convaincre. Il veut subjuguer. Son humeur est atrabilaire. Il est possible qu'une indisposition naturelle, qui lui interdit le commerce des femmes, y contribue. Et cependant, il ne dédaigne pas de plaisanter avec elles. Alors il arrive à une sorte de grâce... Orgueilleux et pusillanime, il est nécessairement envieux et défiant. Aussi il n'a point d'amis, mais il a des entours soumis et fidèles... il n'a point une physionomie heureuse. Elle porte l'empreinte d'un caractère dur et méditatif. Son regard a quelque chose de supérieur, de hautain et ne prend de vivacité que quand il sourit. Son teint pâle, sa taille sans précision dans les formes, sa démarche lente et molle, tout son extérieur enfin, semble commun tant qu'il n'a pas parlé; et ce n'est pas qu'il parle bien. Il ne dit que des mots, mais chaque mot exprime une pensée et indique de la réflexion. » (*Mémoires*, t. I, p. 211).

1. Lebrun, *Opinions et rapports par son fils aîné*, p. 76.

on peut, sans vous offenser, soupçonner que ce qui, selon vous, fera le bonheur public, ne le fera pas, selon moi. Un Gouvernement impartial qui pèserait sur toutes les parties et ferait revivre nos antiques vertus, voilà mes vœux. — Vous serez content, me dit-il. — Je le quittai sur cette assurance.

Plus tard Lebrun ajoutait qu'un jour, après un Conseil, Bonaparte l'avait retenu seul et lui avait dit[1] :

— J'ai passé ma vie dans les camps; la guerre est mon élément. Je me trouve ici dans un monde nouveau. Je n'y suis point sans quelque embarras. J'ai besoin d'un guide sûr, éclairé et, comme moi, animé du désir de reconstituer la société sur des bases solides. Ce guide, je l'ai trouvé en vous, Monsieur Lebrun. Je vous ai promis que vous seriez content. En m'aidant de votre expérience et de vos conseils, vous me fournirez le moyen d'accomplir mes promesses. En tout, je compte sur vous.

Mme de Staël reconnaît qu'il ne pouvait mieux choisir ses collaborateurs ; tous les deux honnêtes, de manières aimables, d'éducation irréprochable, hommes de traditions et de bonne compagnie, par qui sa jeunesse allait être fructueusement dirigée. Si Cambacérès avait conservé quelque influence sur les révolutionnaires, Lebrun possédait la confiance des royalistes, qu'il avait connus au temps de la monarchie. Si bien que Bonaparte, en l'un et en l'autre, trouvait un truchement sûr, près de ces deux factions ennemies. Et l'excellence de ces deux choix n'avait point d'autre cause que sa profonde connaissance des hommes et des besoins de son gouvernement. Bonaparte ne rêvait alors qu'à la restauration de la prospérité de la France. Il

1. Didot, *Biographie universelle*.

cherchait des serviteurs pour la patrie, non pour lui-même. Jamais il n'y eut un pareil concours de bonne volonté, d'intelligence, de dévouement pour le bien public, ce qui fit du Consulat l'époque la plus brillante, la plus féconde, la plus glorieuse de notre histoire.

Lebrun ne payait point de mine, pas plus que Cambacérès. A son âge, d'ailleurs, le corps se tasse et s'enlaidit. Il est des exceptions chez quelques individus. On peut trouver, en eux, des dehors engageants, des restes d'un ensemble jadis brillant. Mais rien de tout cela en Lebrun. Il était de stature lourde, de démarche pesante; les épaules massives, avec une tête trop grosse, aux traits maussades et point remarquables. Un beau front, certes, aérait son visage; au-dessous un nez court, une mâchoire accentuée se liant à un menton énorme. Ainsi nous apparaît un vieux notaire en retraite, bourgeois de province, dont la vie méthodique et tranquille a donné à toute la personne une apparence étriquée[1].

Cette haute situation qui lui arrivait à soixante ans devait développer son égoïsme, déjà trop actif en lui, et son désir d'augmenter sa fortune pour sa famille très nombreuse et le repos de ses vieux

1. Mme de Chastenay, *Mémoires*, t. Ier, p. 425.

« Lebrun, Troisième Consul, est l'un des deux bras du fauteuil, comme disait mon père. Il avait été constituant. Une lettre de mon père m'autorisa à l'aller voir. Je trouvai un homme âgé, d'un bel extérieur, d'un ton protecteur et paterne, mais auquel a toujours manqué, selon moi, je ne sais quelle dignité... Chez lui, dans le plus riche salon, entouré de cent personnes, il m'a toujours paru, dans ses manières, quelque chose de sous-ordre et d'indéfinissable... Sa capacité, sans être nulle, ne dépassait pas beaucoup, je crois, les préambules des édits du chancelier Maupeou, ni l'habitude si importante, en affaires, du dossier et l'art de le feuilleter rapidement. »

jours. S'il conserva une partie de son importante dotation à faire honneur à son rang, il n'en sacrifia que le moins possible, le juste nécessaire, afin de ne point démontrer trop ouvertement ses économies de thésauriseur. Les grandes fêtes, chez lui, furent donc rares, peu éclatantes et données en des circonstances impérieuses et inéluctables. Il borna ses politesses à des réceptions intimes que fréquentèrent les royalistes de l'ancienne assemblée des Notables ou de la Constituante, les Lafayette, les Larochefoucauld-Liancourt, les Lameth, et d'autres encore, Mathieu de Montmorency, Monnier, Lally-Tollendal, l'abbé de Montesquiou. Les hommes nouveaux, les amis de Bonaparte, s'y montraient rarement.

Les causeries de ces réunions intimes se devinent aisément. Que pouvaient se narrer, entre eux, ces hommes de l'ancien régime? On n'attaquait pas le Gouvernement consulaire, mais on se rappelait avec plaisir le temps passé. Puisqu'il fallait y renoncer, on se laissait aller vers le chef glorieux du nouveau régime, vers celui qui, chaque jour, donnait des preuves de son génie. Lebrun savait-il que l'abbé de Montesquiou fût un agent des Bourbons? Il faut croire qu'il l'ignorait, puisqu'il l'avait admis en son intimité, et qu'il consentit à recevoir de ses mains une lettre de Louis XVIII à remettre au Premier Consul, dans laquelle le prince impatient demandait à Bonaparte de lui rendre son trône. Bonaparte ne s'en fâcha point, il connaissait l'honnêteté de Lebrun.

Ses salons étaient ouverts, comme ceux de Cambacérès, à des jours fixes, pour les fonctionnaires des finances qui dépendaient de son autorité, les finances lui étant réservées, et l'on voyait s'y pré-

senter une foule de receveurs, percepteurs, contrôleurs en quête d'un avancement, ou bien des émigrés sollicitant la plus petite place pour vivre. A tous il montrait bon visage, car Lebrun était d'une politesse charmante, très avenant pour ses visiteurs, cherchant à leur plaire, à laisser de lui une impression de sympathique accueil. On ne le quittait toujours que très satisfait. La causerie avait été cordiale, le résultat était nul, soit que son crédit fût mince, soit qu'il refusât de se déranger. Trop vieux, c'était sa meilleure excuse.

Le général fit installer son mentor près de lui, aux Tuileries. Moins rusé que Cambacérès, Lebrun consentit à habiter le pavillon de Flore, au-dessus de l'appartement du Premier Consul, à portée de son chef qui, souvent, au milieu de la nuit, tourmenté par le soin des affaires publiques, venait en robe de chambre, un foulard de couleur sur la tête, causer avec son subalterne et prendre ses avis. Ce fut, entre eux, une lune de miel. Bonaparte sentait le besoin d'un tuteur pour marcher sans heurt au milieu des intrigues multipliées qui se croisaient autour de lui. Les financiers véreux surtout, les traitants, les agioteurs, qui avaient été si puissants sous le Directoire, s'efforçaient de garder leurs positions et de surprendre la bonne foi du général encore inexpert, et marié à une femme qui avait été leur obligée. Grâce à Lebrun, cette cohue malpropre, cette séquelle vicieuse et compromettante fut écartée des salons des Tuileries. Leurs femmes n'y furent plus admises, quoi qu'elles fissent pour y rentrer. Lebrun, depuis trente ans, les yeux ouverts sur les méfaits de ces hommes tarés, tenait Bonaparte en garde contre leur malfaisance. Il n'y avait

point d'argent dans le Trésor! Il lui fit comprendre que l'on en trouverait ailleurs que chez eux, et que le moyen le plus sûr de donner confiance aux capitalistes était de rompre avec les errements funestes des financiers, qui avaient épuisé la fortune de la France. Et sous son impulsion, le crédit public reprit faveur, les rentes se négocièrent bientôt à des cours plus élevés; l'or et l'argent furent tirés de leur cachette et remplacèrent les assignats. Il avait fait nommer Gaudin au Ministère des Finances, Gaudin loué des ennemis mêmes du régime consulaire[1]. Il avait obtenu ensuite la création d'une Cour des Comptes destinée à la surveillance et au contrôle de la gestion de tous les fonctionnaires administrant la fortune publique; et son ami, Barbé-Marbois, non moins intègre que lui, fut mis, le premier, à la tête de cette magistrature nouvelle.

A l'origine du Consulat, le rôle de Lebrun fut considérable. Bonaparte le savait ami fidèle et suivait ses avis avec déférence. Il le laissa, de concert avec Cambacérès, Roger-Ducos et Siéyès, choisir les premiers membres du Sénat qui devaient composer la majorité de cette assemblée, ainsi que le prescrivait la Constitution, et il est avéré qu'aucun des quatre dispensateurs de ces hautes fonctions ne céda à la camaraderie. Il se montrèrent inexorables. Il en fut de même à la création du Conseil d'Etat et dans le choix des ministres. Les notes laissées par Lebrun à sa famille sont très

1. Voici ce que pensait de lui Mallet-Dupan (*Mercure britannique*, t. IV, p. 351) : « Gaudin, chef de bureau à l'Intendance des impositions, sous la monarchie, ensuite commissaire de la Trésorerie nationale, joignant l'application et l'habitude du travail à l'intégrité et à l'expérience. Il avait eu la sagesse de refuser antérieurement cette administration où il portait, sinon de grands talents, du moins de la rectitude, de l'intelligence, l'esprit d'ordre, d'exactitude et de fidélité. »

explicites sur ces nominations. Il s'honore surtout d'avoir appelé au Conseil d'Etat Dufresne qu'il avait connu sous Necker, qu'il avait retrouvé ensuite à l'Assemblée constituante, et qu'il alla « chercher à la maison du Plessis-Piquet où il languissait fatigué de son inutilité ». Dans la crainte qu'on ne les oubliât ou bien qu'on ne tînt pas compte, pour sa mémoire, de tous les choix judicieux qui furent faits alors, il indique la composition du premier Ministère consulaire et du Conseil d'Etat.

Les ministres, savoir :

Relations extérieures : Talleyrand-Périgord ; *Justice :* Abrial ; *Guerre :* Carnot ; *Marine :* Forfait ; *Intérieur :* Laplace, à qui succéda six semaines après, Lucien Bonaparte ; *Finances :* Gaudin.

Conseillers d'Etat[1] :

Direction de la Guerre : Brun, général de division ; Dejean, général d'artillerie ; Lacuée, ex-législateur ; Marmont, général de division ; Pétiet, ex-législateur. *Direction de la Marine :* Gautheaume, contre-amiral ; Champagny, ancien officier de Marine ; Fleurieu, ex-ministre de la Marine ; Lescalier, commissaire ordonnateur ; Redon, ex-commissaire de la Marine. *Direction des Finances :* Defermont, ex-commissaire de la Trésorerie ; Duchatel, ex-législateur ; Devaisnes, ordonnateur de la Caisse des comptes-courants ; Dubois, ex-législateur ; Jollivet, ex-législateur ; Régnier, ex-législateur ;

1. Extrait des notes fournies au Premier Consul (Bourrienne, *Mémoires*, t. III, p. 145) : « *Defermont*, commissaire de la Trésorerie, a été membre très distingué de la Constituante, de la Convention et des Cinq Cents. C'est un ancien et vrai patriote, de mœurs simples et pures, d'une probité irréprochable et d'une moralité qui ne s'est jamais démentie. Il a beaucoup de facilité dans le travail et des connaissances étendues sur les parties les plus importantes de l'administration publique. Il a appelé de ses vœux et aidé de tous ses moyens la révolution du 18 brumaire. »

« *Berlier* (Bourrienne, *Id.*) : Il réunit à une grande masse de connaissances en législation le talent précieux de la clarté. Il jette un grand jour sur les discussions. Travailleur probe et d'un caractère doux. »

« *Boulay de la Meurthe* (Bourrienne, *Id.*) : Homme de beaucoup d'esprit et d'instruction, ayant fait preuve de grand talent et ayant rendu les plus éminents services. »

Dufresne, ex-directeur du Trésor public. *Législation :* Boulay de la Meurthe, ex-législateur; Berlier, ex-législateur; Moreau de Saint-Méry, ex-constituant; Emmery, ex-constituant; Réal, commissaire près l'administration centrale du département de la Seine. *Intérieur :* Rœderer, ex-constituant; Benezech, ex-ministre de l'Intérieur; Crétet, ex-législateur; Chaptal, membre de l'Institut; Regnault de Saint-Jean d'Angely, ex-constituant; Fourcroy, membre de l'Institut. *Secrétaire général :* Locré.

Bonaparte usa également du grand talent de rédaction de Lebrun pour les proclamations du Gouvernement, si nombreuses à ce moment-là. Aux premiers mois qui suivirent le 18 Brumaire, les conseils des communes et des départements rivalisèrent de louanges à l'adresse des Consuls. Il y fallait répondre, et Lebrun en fut chargé, condensant en phrases courtes la pensée de ses collègues. Toutes les proclamations, envoyées en Vendée, que Bonaparte voulait pacifier par la douceur avant d'employer les armes, furent l'œuvre de Lebrun. « Tuteur précieux », disait le grand homme à Sainte-Hélène, et cette confiance, cette intimité, durèrent jusqu'à Marengo. Ce fut à son retour d'Italie, que le général, enivré de sa victoire, de l'ascendant qu'elle lui donnait, de l'expérience acquise par la pratique des affaires, négligea ce conseiller si éclairé et si paternel. Lebrun fut tenu à l'écart et se résigna. Aux fêtes de la Malmaison, on le vit moins assidu que les autres personnages, se retranchant, de plus en plus, en une vie casanière que, seuls, troublaient d'anciens amis ou les solliciteurs. Toutefois, dans les circonstances graves, Bonaparte ne manquait point de l'appeler en son conseil. Lorsqu'il préparait l'arrestation du duc d'Enghien, dans le duché de Bade, il le voulut à côté de Cambacérès, de Talleyrand, de Fouché, de

Régnier, le grand Juge, dont il réclamait l'assistance. Lebrun ne prit part à cette délibération que d'une manière évasive. Il laissa les autres parler. Lui ne dit que ces mots, rapporte le chancelier Pasquier[1] : « Voilà une arrestation qui fera un terrible bruit en Europe. » Et d'ailleurs, il n'assistait à ce Conseil que pour la forme et en sa qualité de Troisième Consul. Quelle qu'eût été son opinion, Bonaparte ne s'y serait point rangé, pas plus qu'il ne se rangea à celle de Cambacérès, pourtant d'une haute éloquence. En ces causes extérieures, en ces affaires de police, Talleyrand et Fouché étaient ses grands oracles, et les historiens sont à peu près unanimes à rejeter sur Talleyrand tout l'odieux de cette arrestation, voire même de l'exécution du prince.

Avec ce caractère, Lebrun était forcément très simple. Au rebours de Cambacérès, il fuyait la représentation, le clinquant et la chamarrure du costume, et il se passait le plus souvent du cortège que lui attribuait le protocole. Il ne s'en entourait que dans les cérémonies officielles, où il ne pouvait paraître qu'à son rang, avec son uniforme de Consul et ses grenadiers à cheval escortant sa voiture. Bonaparte ne chercha point à changer ces mœurs. Il respectait cette simplicité, cette modestie, et il lui en fit compliment, un jour que, à Saint-Cloud, ils apercevaient ensemble Cambacérès, s'avançant dans toute la pompe de ses habits et encadré de son cortège militaire.

— Cela ne vous convient pas, à vous, lui disait-il. Vous êtes au-dessus de ces petites satisfactions de la vanité. Vous êtes un philosophe et un sage.

1. Pasquier. *Mémoires*. t. Ier, p. 78.

Pourtant, il arriva quelquefois à Bonaparte, dans ses moments de nervosité, de critiquer les actes de Lebrun, et, par un besoin de moquerie amère qu'il exerçait envers le premier venu, de railler Lebrun sur ses œuvres littéraires.

— Commencez à apprendre votre langue, que vous ignorez, lui répliquait Lebrun, avant de critiquer les autres.

Mais par derrière, Bonaparte se vengeait, en parlant de son associé comme d'une « vieille ganache ».

Aussi bien, ce n'étaient que légères piqûres, qui ne détruisaient point la grande estime que le Premier Consul avait pour son conseiller, et le respect qu'il lui montra toujours. L'âge de Lebrun d'abord lui imposait de la déférence, et enfin cette sorte de célébrité que donnait au troisième Consul son ancienne collaboration avec le chevalier Maupeou. A toute la jeunesse du Consulat il semblait un ancêtre. Il avait connu la cour de Louis XV; il était entré aux Notables sous Louis XVI ; il avait assisté aux grandeurs tragiques de la Révolution. Ce passé lui constituait une auréole que Bonaparte n'avait garde d'effacer. En honorant ses collaborateurs, il élevait sa situation.

CHAPITRE II

TALLEYRAND

SOMMAIRE. — Les raisons qui poussent Bonaparte à garder Talleyrand comme ministre. — Quelle fut la vie de l'ancien évêque d'Autun pendant la Révolution et pendant le Directoire. — Sa vie à Londres près des émigrés. — Pitt le force à quitter l'Angleterre. — Il part pour l'Amérique. — Son retour à Paris favorisé par Joseph de Chénier. — Relations de Talleyrand avec Mme de Staël. — Les démarches de Mme de Staël, près de Barras, pour faire entrer son protégé au ministère des Relations extérieures. — Les *Mémoires* de Barras sur Talleyrand. — Anecdote contée par Arnault. — Portraits de Talleyrand à différentes époques. — Ses concussions au ministère; sa fortune. — Les fêtes qu'il donne en son hôtel de ministre. — Ses flagorneries à l'égard de Bonaparte. — L'opinion de Bourrienne sur ce ministre. — Le jugement de Bonaparte sur Talleyrand à Sainte-Hélène. — — Intervention de Talleyrand dans l'affaire du duc d'Enghien. — Sa défense d'après ses *Mémoires*. — L'opinion de Chateaubriand. — Une page de George Sand sur cet homme.

En gardant près de lui Talleyrand au Ministère des Relations extérieures, Bonaparte payait une dette de reconnaissance à ce personnage, l'un des agents les plus actifs de la révolution de Brumaire. N'avait-il pas circonvenu Barras au Luxembourg, aidé de l'amiral Bruix; ne lui avait-il pas arraché sa démission, attendue à Saint-Cloud, détruisant ainsi la majorité du Directoire, qui aurait pu se défendre contre les conjurés? Le général le savait un des

amis de ses frères. Il se rappelait les avis discrets, reçus en Egypte, de ce maître intrigant, qui l'engageait au retour, en lui dépeignant l'état d'anarchie de la France. Par lui, ensuite, il avait été présenté pompeusement au Directoire, après ses campagnes victorieuses en Italie; et les flagorneries de Talleyrand, si plates et si basses qu'elles fussent[1], l'avaient touché, parce qu'il y trouvait exaltées des vertus absentes de son âme de méridional. Par lui, enfin, après Campo-Formio, il avait appris la satisfaction du Gouvernement et la joie du peuple.

La lettre du ministre lui disait :

Voilà donc la paix faite, et une paix à la Bonaparte. Recevez mes compliments de cœur, mon cher général. Les expressions manquent pour vous dire tout ce qu'on voudrait en ce moment. Le Directoire est content; le public enchanté. On aura peut-être quelques criailleries d'Italie. Mais c'est égal. Adieu, général pacificateur. Adieu. Amitié, admiration, respect, reconnaissance; on ne sait où s'arrêter dans cette énumération. »

Si bien que Bonaparte alléché désira une entrevue avec cet homme si aimable. Il lui demanda une

1. Barras, *Mémoires* (t. III, p. 119): Barras se moque agréablement de toute cette emphase. « Il le loua au civil, dit-il, ne pouvant s'en tenir aux choses dont tout le monde avait loué Bonaparte. Il rendit hommage à son goût antique de la simplicité, à son amour pour les sciences abstraites, rappela ses lectures favorites, ce sublime Ossian avec lequel il apprenait à se détacher de la terre. Talleyrand dit, avec son air et son ton grave et solennel ce que plusieurs spectateurs ne purent entendre aussi sérieusement, qu'il faudrait, peut-être un jour, solliciter Bonaparte pour l'arracher à sa studieuse retraite. »

Mignet, *Notices et portraits*, cite de Talleyrand cette lettre à Bonaparte en partant pour Bourbon-l'Archambault, en 1801 : « Je pars avec le regret de m'éloigner de vous, car mon dévouement aux grandes vues qui vous animent n'est pas inutile à leur accomplissement. Du reste, ajoutait-il, quand ce que vous pensez, ce que vous me dites, et ce que je vous vois faire ne serait qu'un spectacle, je sais que l'absence que je vais faire sera pour moi la plus sensible des privations. »

audience à Paris, et Talleyrand s'empressa de l'accueillir de la façon la plus courtoise.

Au premier abord, dit-il en ses *Mémoires* (t. I, p. 259), il me parut avoir une figure charmante. Vingt batailles gagnées vont si bien à la jeunesse, à un beau regard, à de la pâleur, à une sorte d'épuisement. Nous entrâmes dans mon cabinet. Cette première conversation fut, de sa part, toute de confiance. Il me parla, avec beaucoup de bonne grâce, de ma nomination au Ministère des Relations extérieures et insista sur le plaisir qu'il avait eu à correspondre, en France, avec une personne d'une autre espèce que les Directeurs..... Nous rentrâmes bientôt dans le salon qui s'était rempli, et il dit à haute voix : « Citoyen, je suis sensible à l'empressement que vous me montrez. J'ai fait de mon mieux la guerre et de mon mieux la paix. C'est au Directoire à savoir en profiter, pour le bonheur et la prospérité de la République. »

Ces relations avaient établi, entre eux, une camaraderie d'où était née une mutuelle bienveillance. Talleyrand avait discerné l'avenir glorieux du petit général corse, et le général avait été charmé des manières bienveillantes, du langage poli, de la gentilhommerie, de l'élégance de l'homme qui avait gardé les usages de l'ancien régime. Naguère, il s'était enorgueilli d'avoir, pour compagne de sa vie, l'ancienne marquise de Beauharnais ; il fut tout de suite conquis par les grands airs de l'aristocrate qui portait l'un des plus beaux noms de France. Le ministre, au surplus, avait fait ses preuves. Ses dépêches, pendant le Directoire, avaient été remarquées, dans les chancelleries de l'Europe. Qu'elles sortissent de sa plume, ou de celle de ses agents, il les avait signées ; c'était tout un.

Et puis, le Consulat voulait être un Gouvernement d'hommes aimables, parlant aux souverains

et aux ministres étrangers le langage compassé et toujours mielleux des diplomates. Plus de correspondances affectant comme autrefois le dédain et le sans-gêne des sans-culottes. Pour ce revirement, il fallait un grand seigneur, connu de l'aristocratie européenne, sachant s'exprimer sur le même ton qu'un ministre de Louis XVI. Déférence que Bonaparte allait montrer aux puissances monarchiques avec lesquelles il espérait conclure la paix.

Tout ce passé, toutes ces nécessités du présent devaient donc rapprocher ces deux hommes, pourtant si dissemblables. De l'un à l'autre, aucun point de contact, que l'intérêt. Talleyrand traînait, derrière soi, une réputation détestable, le souvenir d'une vie trop accidentée. Ce n'était rien, sans doute, à cette époque, d'être un prêtre défroqué, et, comme lui, un ancien évêque d'Autun, allègrement débarrassé de sa mitre et de son anneau épiscopal. Il y en avait tant dans le monde! Néanmoins, certains préjugés dominaient encore beaucoup de gens, et Barras, lui-même, ne parlait qu'avec mépris des religieux déclassés. Mais l'extraordinaire était de voir Bonaparte résister à la réprobation générale contre son ministre et l'employer quand même, à moins qu'il n'y eût intention déterminée de sa part, pour le mieux asservir à sa volonté. Pas d'homme, en effet, qui ne fut plus flagellé et plus lacéré, que ce patelin diplomate, par la rumeur publique. On se répétait les mots et les sarcasmes cinglants de Rewbell, sous le Directoire, envers cet aristocrate maintenant aux gages du Premier Consul. Rewbell l'avait persiflé, l'avait bafoué, avait cherché à le mettre en défaut, à détruire cette renommée usurpée d'être un homme intelligent. Il l'avait enfermé, un jour, en un cabinet, avec une

tâche à remplir, que l'autre ne put terminer, et Rewbell triomphant de lui dire, en le congédiant : « Va te coucher, Basile! » Il le considérait comme « un menteur enragé », l'appelant « l'aigle des oiseaux de mauvais augure », « une nullité empesée », « la fourberie incarnée », et non sans raison[1]. Car l'habileté de Talleyrand fut de paraître toujours autre que lui-même et d'en imposer à son entourage. Prestige du grand seigneur, même sur des républicains! Que d'exemples sous nos yeux, aujourd'hui encore!

Quelle vie plus diverse, plus agitée que la sienne, dévoyée dès sa jeunesse[2], après un accident qui l'avait rendu boiteux, le forçant à se consacrer au sacerdoce, lorsque, par son aînesse, il eût pu obtenir un grade dans les armées du roi, ou posséder une charge à la Cour. Prêtre, il devint d'abord agent général du clergé, c'est-à-dire administrateur de l'immense fortune de l'Eglise. A trente ans, il fut

1. Barras, *Mémoires*, t. II, p. 234, 412, 420.

Id. (t. III, p. 134) :

« Rewbell disait encore de Talleyrand : « Il est l'assemblage de tous les fléaux, le prototype enfin de la trahison, comme de la corruption » ; ou bien : « C'est un laquais poudré de l'ancien régime. On en pourrait tout au plus faire un domestique de parade, s'il était mieux jambé ; mais il n'a pas plus de jambe que de cœur. »

Id. (t. III, p. 171) :

« C'est pourquoi, dit encore Barras, Talleyrand sachant que Rewbell lui était hostile, excitait Bonaparte contre cet adversaire. Il disait : « quand même nous ne parviendrions pas à vous faire Directeur, cette fois encore, mon cher général, il est toujours important de chasser Rewbell du Luxembourg. Cela est bon en soi; cela est nécessaire, indispensable, politique, et il ajoutait : *moral !* » Que d'ironie sur ce dernier mot, chez Barras !

2. Hippolyte Castille, *Portraits historiques :*

« L'enfant grandit indiscipliné, libertin, se battant à quatorze ans, chez les filles, avec des mousquetaires, sautant par la fenêtre, ramassé du guet, séduisant trois sœurs du même coup, en vrai Casanova, se faufilant aux petites maisons, aux coulisses de l'Opéra, dans tous les mauvais lieux, reniant, en un mot, du bec et de l'action, le froc qu'on voulait lui faire prendre. Avec cela, railleur comme un démon, déconcertant les plus fortes caboches de pédants. »

consacré évêque d'Autun[1], avec un revenu de 80.000 livres. Il s'adjoignit comme coadjuteur l'abbé Louis, comme grand-vicaire, l'abbé des Renaudes, qui suivirent son exemple à la Révolution et renoncèrent à la vie religieuse. Membre de la Constituante en 1789[2], il était encore revêtu de la dignité épiscopale, lorsqu'il officia au 14 juillet 1790[3], sur

1. Il voulait même devenir cardinal. Lady Blennerhasset, dans son étude sur Mme de Staël (t. I. p. 184), affirme que dès l'automne de 1784, « la belle Mme de Brionne de la maison de Lorraine, demandait au roi de Suède, alors à Rome, d'agir en faveur de l'élévation au cardinalat de l'abbé de Talleyrand, à peine âgé de trente ans. Le Roi s'occupa-t-il de l'affaire? on l'ignore. En tout cas, ce chapeau de cardinal est une des rares choses que Talleyrand n'obtint pas en sa vie. »

2. Voici sommairement analysé, dans une note de ses mémoires, le rôle de Talleyrand à l'Assemblée constituante. « Il propose la nullité des mandats impératifs (7 juillet 1789); élu membre du Comité de constitution (13 juillet); provoque la suppression des dîmes (11 août); fait adopter certains articles de la *Déclaration des droits* (21 août); propose des mesures propres à assurer l'emprunt (29 août); propose d'appliquer les biens du clergé aux besoins de l'Etat (10 octobre); présente un règlement de police pour Paris (5 novembre); propose d'inventorier les biens du clergé (7 novembre); est désigné pour examiner l'état de la caisse d'escompte (26 novembre), rend compte de cet examen (4 décembre); propose de considérer les Juifs comme citoyens (28 janvier 1790); propose une adresse au peuple pour l'engager au calme (9 février); élu président de l'Assemblée, par 373 suffrages contre 125 à Siéyès (26 février); propose un mode d'aliénation des biens nationaux (13 juin); combat l'émission de deux milliards d'assignats forcés (18 septembre); rapport sur les droits d'enregistrement (22 novembre); discours sur la refonte des monnaies (12 décembre); fait adopter un projet de loi sur l'unification des poids et mesures (26 mars 1791); rapport sur un arrêté du département de Paris relatif à la liberté des cultes (7 mai): rapport sur l'instruction publique (10 septembre).

3. Talleyrand, *Mémoires*, (t. I, p. 136).

Vaille que vaille, voici les raisons qu'il donne pour avoir consacré ensuite les nouveaux évêques constitutionnels.

« Ils pouvaient se passer de l'institution donnée par la Cour de Rome, mais ils ne pouvaient se passer du caractère épiscopal qui ne pouvait leur être conféré que par des hommes qui l'eussent reçu. S'il ne se fût trouvé personne pour le leur conférer, il aurait été grandement à craindre, non pas que tout culte fût proscrit, comme il arriva quelques années après, mais ce qui me semblait plus dangereux, parce que cela devait être durable, c'est que l'assemblée, par les doctrines qu'elle avait sanctionnées, ne poussât bientôt le pays dans le presbytérianisme, plus accommodé aux opinions alors régnantes et que la France ne pût être ramenée au catholicisme, dont la hiérarchie et les formes sont en harmonie avec celles du système monarchique. Je prêtai donc mon ministère pour sacrer un des nouveaux évêques élus, qui, à son tour, sacra les autres. »

l'autel de la patrie érigé au Champ de Mars, au milieu de la foule accourue des départements, pour la bénédiction des drapeaux de la Fédération. Le général La Fayette commandait à cheval, près de l'autel. En gravissant les marches au moment de la messe, Talleyrand gardait son sérieux avec peine. Tout bas, il dit au général : « Surtout ne me faites point rire! » Paroles d'un enfant, et il avait trente-six ans. Après cela, il fut excommunié. Il écrivit alors au duc de Lauzun (Biron) : « Vous savez la nouvelle; l'excommunication! Venez me consoler et souper avec moi. Tout le monde va me refuser le feu et l'eau. Ainsi nous n'aurons, ce soir, que des viandes glacées et nous ne boirons que du vin frappé. » Et lorsqu'on disait de lui qu'il ne croyait point en Dieu, on n'avait sans doute pas tort[1].

Les événements se précipitaient. L'émigration commençait. Il prit peur, se fit envoyer à Londres par le Roi avec le marquis de Chauvelin. A Londres, au lieu de soutenir Louis XVI, il travailla secrètement à sa déchéance, pour lui substituer un d'Orléans[2]. Les nobles émigrés ne le voulurent point recevoir parmi eux. Il commençait à trahir ses amis, ses bienfaiteurs. Avait-il été démasqué? On jasait, d'ailleurs, sur ses relations passées avec

1. *Mémorial* (chap. IV, p. 113) :

« Il garda toute sa vie la répulsion de l'état ecclésiastique. Bonaparte racontait à Las Cases que devant Talleyrand quelqu'un dit : « Celui-là est un vilain drôle; c'était un prêtre marié. » Talleyrand saisit une cuillère, l'enfonça dans un plat, en face de lui : « Monsieur un tel, voulez-vous des épinards? » et tout le monde rit.

2. Lady Blennerhasset dit encore qu'à Londres la maison de Talleyrand était dirigée par Mme de La Châtre, l'amie de cœur et plus tard la femme de son ami Jaucourt. « On racontait que celui-ci, pour ne pas compromettre cette dame, s'était, un jour, laissé couper deux doigts dans l'embrasure d'une porte soudainement fermée. »

Mme de Buffon, avec Mme de Flahaut ; sur son amitié avec Mirabeau, qu'il avait assisté à son lit de mort[1] ; sur ses tripotages avec de Calonne et ses louches pratiques de hausse et de baisse à la Bourse. Tenu ainsi à l'écart et toujours attaqué, après la mort du Roi, et après le vote de l'*Alien-bill*, au Parlement anglais, il quitta l'Angleterre, sur l'ordre de Pitt, et se réfugia en Amérique.

Il y vécut misérablement.

Sa passion pour l'intrigue et les affaires le tourmentait, le poussait à revenir en Europe. Il gagna Joseph Chénier à sa cause[2], et, à la chute de Robespierre, le poète finit par obtenir la réintégration, en France, de l'ancien évêque, qui s'embarqua immédiatement pour Hambourg[3]. Il y connut, dit Mme Vigée-Lebrun, Mlle Worthée, une indienne de

1. Norvins (*Mémorial*, t. I, p. 254) :

« La veille de la mort du grand tribun qui habitait alors la Chaussée d'Antin, Talleyrand vint voir son ami. La rue était pleine de gens qui stationnaient, dans l'attente des nouvelles. « Bon, dit quelqu'un, voici un confesseur bien digne du pénitent. » Et ce mot circulant avec la rapidité parisienne, toute la rue se prit à rire. Mirabeau remit à Talleyrand son opinion sur le droit de tester et il lui dit : « Il sera plaisant d'entendre parler, contre les testaments, un homme qui n'est plus et qui vient de faire le sien. »

2. Ce fut Chénier pourtant qui fit courir ce quatrain sur Talleyrand :

Raquette, dans son temps, Périgord dans le nôtre,
Furent évêques d'Autun.
Tartufe est le portrait de l'un.
Ah ! si Molière eût connu l'autre !...

3. Goldsmith, le pamphlétaire, ne l'a point épargné. Il cite cet autre quatrain de Boileau sur Raquette :

On dit que l'abbé Raquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui !

C'était par allusion aux pratiques dont usait Talleyrand, pour accréditer sa renommée d'habile diplomate. Car tout le monde savait qu'il n'écrivait aucune de ses dépêches et qu'elles étaient l'œuvre de MM. d'Hauterive et Durand, ses chefs de division.

Tranquebar[1], qui venait de divorcer avec un M. Grant. Barras dépeint Talleyrand comme usé alors par la débauche, cherchant de nouveaux plaisirs, dans l'amour d'une femme d'une autre race que l'Européenne ; et rentrant en France, il se fit suivre d'elle à Paris. Elle sut, d'ailleurs, le prendre par les sens, lui imposer sa domination. Jamais il ne put s'en séparer. Après la signature du Concordat, lorsque le Pape eut affranchi Talleyrand des liens de la prêtrise, Bonaparte exigea qu'il fît de sa maîtresse sa femme légitime.

A Paris, il ne possédait plus rien de sa fortune, soit qu'il l'eût dissipée en ses courses aventureuses, à Londres et en Amérique, soit que ses passions très exigeantes en fussent cause. Il fallait vivre, pourtant, et non comme un pauvre diable, non

1. Goldsmith raconte, que quand on lui demandait son pays, elle répondait : « *Je suis d'Inde.* » Elle écrivait : *U aré ru din hé i er?* pour : *Où avez-vous dîné hier?* Elle écrivait à sa marchande de modes de lui envoyer sa robe de *catin* pour sa robe de *satin*. A un dîner, elle devait avoir Denon à sa table et à côté d'elle. Talleyrand lui avait dit de lire les voyages en Egypte de Denon. Elle réclama au bibliothécaire les voyages de Robinson, au lieu de Denon, et à table elle demandait à Denon ce qu'il avait fait de son nègre *Vendredi*.

Arrêtée, un jour, par la police comme conspiratrice, Talleyrand écrit à Barras : « Citoyen Directeur, on vient d'arrêter Mme Grant comme conspiratrice. C'est la personne d'Europe la plus éloignée et la plus incapable de se mêler d'aucune affaire. C'est une Indienne bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrées. Je vous demande intérêt pour elle. Je suis sûr qu'on ne lui trouvera pas l'ombre de prétexte pour terminer cette petite affaire à laquelle je serais fâché que l'on mît de l'éclat. Je l'aime, et je vous atteste à vous, d'homme à homme, que de sa vie elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne, et vous savez à quel degré, cette espèce de femmes est loin de toute intrigue. Salut et attachement, Ch. M. Talleyrand ; 3 germinal, an VI. »

Barras (t. III, p. 173) disait qu'elle n'était point belle. « Il est très exact, ajoutait-il, que Mme Grant a quelque chose de la physionomie de Talleyrand. Ses yeux sont assez grands, mais morts, son nez retroussé, ses lèvres minces et la blancheur de son visage, poussée jusqu'à la blafardise, je ne puis..., même dans l'éclat de ses quarante ans, dire qu'elle fut belle, puisqu'elle avait des traits de Robespierre. »

comme la plupart des émigrés rentrés qui exerçaient à Paris le métier qui les avait fait vivre en exil. Il imagina de recourir à la protection de Mme de Staël, avec qui, jadis, il avait eu des relations d'amitié, la persuadant qu'il occuperait avec distinction le poste de Ministre des Relations extérieures. La fille de Necker fréquentait alors les salons de Barras, le plus puissant des Directeurs; elle-même recevait, chez elle, pour affirmer son importance, beaucoup d'hommes politiques, membres des assemblées, orateurs écoutés dont elle inspirait la conscience. Mais, si elle parvenait à placer son protégé aux Relations extérieures, c'était, tout de suite, à son avantage, une influence considérable dans la conduite des affaires du Gouvernement. Vaniteuse, elle ambitionnait, avec une sorte de frénésie, un rôle d'Egérie, de Sybille respectée, dont les oracles seraient agréés. N'être rien, lui semblait une déchéance imméritée. Et son parti fut pris. Elle ferait nommer Talleyrand, ministre à la place de Charles de Lacroix, qui dirigeait, à ce moment, la diplomatie de la France. C'était un homme lourd, point clairvoyant, disait-elle, tandis qu'elle offrait un homme, allié aux plus grandes familles de France, qui avait donné des gages à la Révolution, en sacrifiant à ses opinions son caractère sacré. Femme, elle le trouvait beau, de figure distinguée; spirituel, gracieux. Elle s'empressa d'amener son Sigisbée à Barras.

Ce directeur a raconté, tout au long, les entreprises de la femme ambitieuse pour réussir en ses desseins; les visites qui lui furent faites en costume négligé et tentateur, les supplications pressantes, les flagorneries, les caresses pratiquées dans le but d'emporter d'assaut la faveur sollicitée. Elle

disait Talleyrand acculé au désespoir, sans ressources aucunes, ne possédant plus que 50 louis dans sa poche et résolu au suicide, après l'épuisement de cette somme. A la porte du Luxembourg, dans la voiture qui les avait amenés, il attendait la fin de cette visite. Qu'allait-elle lui rapporter? Le pauvre homme, il était boiteux et manquait d'une voiture! Il avait plus de quarante ans, et il était sans situation! Et pourtant quels services précieux il pourrait rendre à la République, disait-elle! Avec « sa mémoire de chien », il avait conservé le souvenir précis de toutes les choses et de tous les hommes de la Révolution! Il connaissait leurs idées; il se rappelait leurs votes. Il avait vécu à l'étranger, et les hommes éminents de l'Europe ne lui étaient point inconnus. Ce serait pour le Directoire, une acquisition excellente. Il aurait de la reconnaissance ; il ferait la police pour vous, Barras, ajoutait-elle. « C'est la souplesse la plus heureuse ; il a tous les vices de l'ancien et du nouveau régime ; il a conservé toujours un pied dans tous les partis. Vous ne pouvez donc rencontrer un agent plus utile [1]. »

Elle finit par triompher de Barras qui promit sa protection. Mais ce ne fut pas sans peine, qu'à son tour, il put faire accepter son candidat par ses collègues. Rewbell surtout résistait, le désignant comme un traître, comme l'homme le plus dangereux de toute l'Europe, et de plus un sot. « Non, certes, répondait-il à un interlocuteur, il n'a pas oublié d'être bête, car il n'a rien eu à oublier de ce genre [2]. »

1. Barras, *Mémoires*, t. II, p. 453.
2. Barras, *Mémoires*, t. III, p. 186.

Cependant la nomination fut signée. Benjamin Constant, émissaire de Mme de Staël, vint l'annoncer à Talleyrand qui se trouvait au théâtre, en compagnie de son ami, de Castellane. Transporté de joie, le nouveau Ministre se lève, sort avec ses deux compagnons, les fait monter en voiture, se place au milieu d'eux, et leur prenant les genoux, de s'écrier : « Maintenant, nous tenons la place. Il faut faire une immense fortune, une fortune immense, une fortune immense! » Il répétait ces mots sans cesse, lorsqu'ils descendirent au Luxembourg où il venait remercier Barras. De joie, il voulut embrasser le portier, les laquais qui lui avaient ouvert les portes. Au salon de Barras, il se précipita dans les bras de son protecteur, les yeux mouillés, appuyant contre lui son visage, pour lui faire sentir qu'il était ému jusqu'aux larmes. « Que l'on compare, ajoute Barras, Talleyrand si tendre, si affectueux, si passionné, embrassant le portier et les laquais, à celui qui, bientôt, investi du pouvoir, pensera en trouver la dignité dans l'insolence, et se croira autorisé à refaire le grand seigneur d'autrefois, parce qu'il va vivre de la République d'aujourd'hui[1]. »

Barras l'accable en ses *Mémoires*. S'il y ménage les femmes qu'il a connues, il est impitoyable et cruel pour les hommes dont il eut à souffrir, parce qu'ils interrompirent le cours de sa fortune. Talleyrand, Fouché, Bonaparte, y sont les plus maltraités ; il ne les épargne guère. Veut-il tracer le portrait de Talleyrand? Il le compare à Robespierre, croyant lui faire injure. Il décrit sa tête courte,

1. Barras, *Mémoires*, t. II, p. 479.

son nez retroussé, sa bouche méchante et sèche, les os saillants du visage, ses yeux morts, le regard fixe et inanimé, la pâleur de son teint, effet présumé de ses débauches. Goldsmith, également, s'accorde avec Barras pour dénigrer Talleyrand. Le duc de Richelieu et Mirabeau n'étaient pas plus corrompus, ajoute-t-il, et il s'étonne que dans cette débile personne, usée par les vices, il y eut autant d'énergie, de persévérance, de suite dans les actions. Malgré cette diatribe, il avoue que, dans son œil bleu, on discerne une grande malice et que, dans sa démarche, contrariée par l'infirmité de son pied, par la chaussure élastique donnant à chaque pas un soubresaut, l'incorrigible viveur déploie beaucoup de grâce et une désinvolture charmante. Lacretelle le nomme l'arbitre de l'élégance de son temps, ainsi que l'avait été Pétrone, dans la Rome impériale. Pourquoi non ? sa haute naissance, son éducation aristocratique, sa vie de prêtre, lui avaient imprimé une tenue, une noblesse extérieures, qui manquaient aux coryphées de la nouvelle société. Lacretelle va plus loin et vante les saillies de son esprit qui éclataient en fusées, tandis que Barras et Rewbell le trouvaient sot. Cette divergence d'appréciation s'explique. Rewbell et Barras imposaient à Talleyrand de l'appréhension, de la crainte. S'il les détestait, il les respectait, parce que son sort dépendait de leur caprice, et en leur présence il n'était plus lui-même. Au milieu du vulgaire, il reprenait sa suprématie[1]. Et, d'ailleurs, Lacretelle avoue

1. Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 372. — Elle raconte de lui ce trait d'esprit : Mme de Marmier, fille du duc de Choiseul, venait d'être nommée dame du palais sous l'empire. Jupe très courte, jolis pieds. On la fait remarquer à Talleyrand qui dit avec sa voix douce et lente : « Je pense qu'elle a des jupons bien courts pour prêter serment de fidélité. »

que ces saillies n'arrivaient qu'après un long silence, qu'elles étaient méditées, combinées, pour produire l'effet recherché.

Barras ne le quitte point, sans avoir retracé l'ambition qui marqua les débuts de cet impatient intrigant. Il le prend à son retour d'Amérique, lorsqu'il arrive à Paris avec sa maîtresse ; pour faire parler de lui fondant un cercle, qu'il appelle « constitutionnel » où il attire des « politiciens » de toutes nuances ; frayant avec tous, flattant les Dantonistes, ainsi que les Girondins, flattant même les partisans de Robespierre duquel il loue, *tout bas néanmoins*, la vie simple et les hautes visées patriotiques. Si grand était son désir d'arriver à une situation lucrative, qu'il faisait risette aux partis les plus opposés. Quel que fût le moyen, il en usait pour réussir.

D'Entraygues, à son tour, s'essaye à dépouiller l'âme de cet homme, qui semble énigmatique à ceux qui l'ont voulu juger [1]. Il lui reconnaît d'immenses talents, sans dire lesquels, mais, en termes précis, une ténacité irrésistible pour le but à atteindre. En lui, ce qui le frappe surtout, ce sont ses haines ; insatiables, irréductibles, jamais assouvies et particulièrement contre l'Angleterre. Quelles causes les avaient engendrées ? d'Entraygues n'en souffle mot. Toutefois, faciles à deviner, ces causes !... le dédain, la répulsion qu'il dut subir, à Londres, des nobles émigrés ; ensuite, l'obligation où le mit Pitt, le grand ministre, d'abandonner le sol anglais pour l'Amérique, parce qu'il était soupçonné d'être un agent du Gouvernement révolutionnaire.

Savoir haïr avec cette intensité est une qualité,

1. Pingaud, *Un agent secret*, p. 241. — Dans une lettre à ce même d'Entraygues, Mirabeau écrivait de Talleyrand : « Pour de l'argent, il vendrait son âme, et il aurait raison, car il troquerait son fumier pour de l'or. »

assurément, parce que cette haine double l'énergie de l'âme. Combien le fois, chez Talleyrand, elle dut céder à sa paresse et à ses plaisirs ! Cette haine, alors, agréait des accommodements, comme la piété de Tartufe. Il l'oubliait certainement, lorsqu'il allait à Auteuil, chez Mme Grant, où les thés et les soupers fins étaient servis à la grecque à une société très mélangée, qui avait su mettre toute pudeur de côté. « Des nymphes, à noms mythologiques, dit Lucien[1], servaient le café, en des aiguières d'or, et les parfums brûlaient en des cassolettes d'argent. » Ce besoin de jouissances domina toute sa vie. Du poste qu'il occupait, il savait tirer d'énormes bénéfices, et il n'y avait point de lâcheté qu'il ne commît pour le conserver. Sous le Directoire, comme sous Bonaparte, il subit toutes les offenses, sans paraître les ressentir. Non qu'il fût inconscient et qu'il ne comprît point le déshonneur. C'était un parti pris, chez lui, de se mettre au-dessus de ces atteintes injurieuses. Il affectait de n'en être point touché. Mme de Staël disait de lui : « Il se montrerait affable par devant, quand bien même, il recevrait un coup par derrière[2]. »

Sa haine toujours cédait à ses vices.

1. Yung, *Mémoires de Lucien*, t. II, p. 255.

2. Pasquier, *Mémoires*, t. I, p. 357. — L'auteur nous édifie sur l'effronterie de Talleyrand. Pendant que Napoléon était en Espagne, dit-il, Talleyrand et Fouché s'étaient associés pour le remplacer par Murat au cas où Bonaparte eût échoué, ou fût mort. Averti par le prince Eugène de ce qui se tramait, Napoléon arriva à Paris comme la foudre. On sut alors aussitôt, que le remplacement de M. de Talleyrand par M. de Montesquiou, à la place de grand-chambellan, avait été précédé d'une scène des plus violentes, et dans laquelle, en présence de plusieurs grands-officiers et de presque tous les Ministres, l'empereur avait, dans la salle du trône, traité M. de Talleyrand comme le dernier des hommes. Decrès raconta la scène à Pasquier. Ce qui l'avait surtout frappé, ce dont il ne revenait pas encore, après un si grand laps de temps, c'était l'apparente insensibilité du patient, qui, pendant près d'une heure, endura sans sourciller, sans répondre une parole, un torrent

C'est par ses vices, au surplus, que sa conduite s'explique. Comprendrait-on, autrement, qu'un grand seigneur, s'il n'eût obéi à des passions tyranniques, se fût acoquiné avec des gens sortis de rien et devenus riches subitement, ou bien avec des Jacobins convertis, pour servir l'ambition d'un général ? Durant le Consulat, si la bonne compagnie reprenait le dessus, il y avait encore, dans le monde officiel, bien peu d'aristocratie. Les généraux, les fonctionnaires éminents, les savants qui formaient l'entourage de Bonaparte, ne brillaient point par une éducation raffinée, qui avait rendu si attrayante la cour de Versailles ; et Talleyrand était un gentilhomme de l'ancien régime. Gêné en ce milieu vulgaire, il se retranchait en soi-même, jetant des regards méprisants autour de sa personne, plein de morgue et gardant le silence. C'était un moyen de paraître profond. On lui adressait la parole, il répondait à peine, souvent par un sourire qui interloquait son auditeur. Que pensait-il? se disait-on. Et devant ce visage immobile, on s'arrêtait court, après avoir trop parlé. Il excellait à ne rien dire,

d'invectives dont il n'y avait peut-être jamais eu d'exemple, entre gens de cette sorte et dans un lieu pareil.

« Vous êtes un voleur, un lâche, un homme sans foi, disait Napoléon. Vous ne croyez pas en Dieu. Vous avez toute votre vie, manqué à tous vos devoirs. Vous avez trompé, trahi tout le monde. Il n'y a pour vous rien de sacré. Vous vendriez votre père. Je vous ai comblé de biens, et il n'y a rien dont vous ne soyez capable contre moi. Aussi, depuis dix mois, vous avez l'impudeur, parce que vous supposez, à tort et à travers, que nos affaires en Espagne vont mal, de dire à qui veut l'entendre que vous avez toujours blâmé mon entreprise sur ce royaume, tandis que c'est vous qui m'en avez donné la première idée, qui m'y avez persévéramment poussé. Et cet homme, ce *malheureux* (il désignait ainsi le duc d'Enghien), par qui ai-je été averti du lieu de sa résidence; qui m'a excité à sévir contre lui? quels sont donc vos projets; que voulez-vous ? qu'espérez-vous ? Osez le dire ! Vous mériteriez que je vous brisasse comme un verre. J'en ai le pouvoir, mais je vous méprise trop pour en prendre la peine. » Et cet homme, cependant, si indignement traité, est resté à la Cour de Napoléon !

tandis que son interlocuteur étalait, devant lui, tous ses souvenirs.

Mlle de Chastenay était une grande dame bien élevée, encore jeune et entourée de suppliants, avec lesquels elle savait être à l'aise. Elle confessa, cependant, que, devant Talleyrand, elle demeurait toujours en crainte, à cause du mutisme qu'affectait l'ancien évêque. Cette gêne ne l'empêcha point de le juger avec un grand discernement[1]. Elle déshabille avec art, avec la justesse d'un esprit fin, cet homme faux dont elle comprit la réputation usurpée depuis la Constituante. Avait-il des amis ; des amis sincères ? J'en doute, répond-elle, car ses confidents et ses familiers ne recevaient de lui que les caresses faites aux chiens. Ceux qu'il appelait ses amis lui servaient d'amusement et de plastron pour ses quolibets. Et quels amis eût-il gardés, puisque sa règle de conduite et sa morale étaient contenues en cette pensée, qu'il fallait, en toutes les circonstances de la vie, pouvoir choisir entre deux partis, trahir l'un aux dépens de l'autre, en se tournant vers le plus fort. Au total, ne se donner jamais qu'avec l'idée de se reprendre.

C'était d'une circonspection habile, mais cette prudence diminuait son autorité, en le plaçant toujours entre deux accusations de mauvaise foi. Il passa en des transes terribles, sous le Directoire, lorsque le *Journal des hommes libres*, le voulant démasquer, écrivit contre la gestion de son ministère :

Oui, l'homme qui nous perd est cet éternel évêque d'Autun, qui, comme ci-devant grand seigneur, et surtout grand charlatan, savait autrefois tout sans rien avoir appris ; — car

1. De Chastenay, *Mémoires*, t. I, p. 367 ; t. II, p. 407.

être adepte en intrigues n'est pas être savant, et on peut être fourbe habile, sans être homme de lettres ; — cet homme qui, comme évêque de Cour, n'a jamais su écrire que par la plume de son grand vicaire Des Renaudes, cet homme qui, comme émigré, ne peut vouloir qu'une contre-révolution, qui, comme anglomane[1], dans toute la force parricide du terme, a juré la perte de la France, en commençant par sa marine et finissant par sa constitution..... Il faut donc être plus stupide encore que ce vil et crapuleux intrigant n'est pervers, pour ne pas voir que cet homme s'est fait ministre dans l'unique but de perdre la République. Que la patrie finisse donc avec cette excroissance politique, et close, enfin, la contre-révolution ; et pour qu'on ne nous reproche pas de ne faire voir partout que des maux, sans indiquer de remèdes, ce serait de rappeler la loi qui raie l'évêque d'Autun de la liste des émigrés. Alors, la patrie sera sauvée ; tout rentrera à sa place. »

Après cette attaque précise, comment sauvegarder sa renommée et ses fonctions de ministre ? Il compose une brochure pour se défendre, et il s'en va, un matin, au Luxembourg, avant le lever de Barras, pour lui communiquer sa prose. Il force la consigne, s'introduit jusque dans la chambre du nonchalant Directeur, l'édifie encore de ses plus chaudes protestations de dévouement à la République, atteste son innocence, et, sur le lit, étale les pages de son *factum* dont il a un paquet sous le bras. L'hôte du Luxembourg ne peut se débarrasser de l'importun visiteur. Talleyrand s'attendrit jusqu'à vouloir embrasser Barras qui se défend comme il peut, et le visiteur, toujours inquiet, ne se retire qu'avec l'assurance d'être justifié par son chef. Le sobriquet qui le désignait en ce temps-là rappelait bien les mots de Rewbell. « Παγγαγγα » l'avait surnommé

1. Anglomane ! c'était l'opinion du *Journal des hommes libres*. L'opinion de d'Entraygues, rapportée plus haut, est beaucoup plus conforme au passé de Talleyrand. Il n'avait aucune raison d'aimer l'Angleterre.

un journaliste, c'est-à-dire « l'assemblage de tous les fléaux ».

Son protecteur n'éprouvait que du dégoût pour tant de bassesse. « L'espèce de roucoulement des caresses flatteuses et sèches de l'angora, dit-il en ses mémoires, me laissait toute la gravité qui était généralement mon habitude et ne permettait point à ses familiarités de m'atteindre. » Cet homme « angora », cependant, il l'a fait Ministre, et il ne lui enlève point cette place, parce qu'il le tient en sa main, parce qu'il lui dicte ses volontés, et que l'autre obéit, absolument comme plus tard à Bonaparte. Mais il ne laissera jamais s'échapper un mot de louange pour le fourbe, parce que tous les deux sont vicieux, tous les deux corrompus, se connaissant jusqu'au tréfond de l'âme et ne pouvant s'estimer.

A force d'avoir changé d'état et de lieux, à force d'avoir subi les rigueurs des grandes détresses, Talleyrand n'avait qu'une idée fixe, ne rien faire qui pût entamer son bonheur présent. Thiers[1], qui a écrit à son sujet une page très étudiée, dit de l'homme « qu'il avait conservé quelque chose de tous les états » où sa vie avait été arrêtée. Norvins[2] le qualifie de « citoyen de tous les mondes », et cette dernière qualification s'allie très bien aux nombreux avatars dont la carrière de ce personnage fut parsemée. Aimait-il plus la France que le reste de l'Europe? On ne sait. Il aimait avant tout ses aises, la gloriole d'une haute réputation, les hommages qu'il recueillait dans les salons, impressionnés par son incontestable élégance. Au total, un

1. Thiers, *Histoire du Consulat*, t. II, p. 188.
2. Norvins *Mémorial*, t. II, p. 293.

trompeur que Lamartine a défini exactement en ces deux lignes : « Homme à deux faces dont aucune ne trahissait l'autre, capable de cacher un sous-entendu à l'Europe, sous une déclaration ambiguë à Napoléon[1]. »

Arnault, en ses souvenirs[2], a tracé de la jeunesse de Talleyrand une esquisse confirmant toutes les autres. C'était en 1789. L'homme de lettres se promenait dans les jardins de Versailles, autour de la pièce d'eau, dite « des Suisses ». Il aperçut nonchalamment étendu sous un arbre, un lecteur dont l'expression de la figure retint son attention. Il le voyait tout en lui-même, plus occupé de ses pensées que de celles de son livre. Les traits du visage étaient charmants, mais avec beaucoup de malice, de malignité plutôt : une « tête d'ange, animée de l'esprit du diable ». Qui était-ce ? Sans doute un premier page, ou bien un jeune colonel nouvellement possesseur de son grade, un de ces héros de salon qui ont l'âme d'un « chérubin » dont les femmes se disputent les caresses, lorsqu'il aperçut tombant sur la poitrine le rabat du prêtre et la croix pastorale d'un prélat. Ce rêveur appartenait donc à l'Église. Arnault passa. A quelques années de là, dans les salons du Directoire, il retrouva l'inconnu dont la rencontre l'avait frappé, et c'était le Ministre des Relations extérieures. Par la renommée très entamée et peu édifiante de l'ancien évêque, il s'expliqua l'impression jadis ressentie. De bon ton, certes, gracieux, agréable, de grand air, mais n'inspirant point de confiance. Près de lui,

1. Lamartine, *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 38.
2. Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. III, p. 19.

on se tenait en garde. Il crut qu'il le ferait parler; que la conversation avec lui serait significative. L'homme lui échappa constamment, ne poursuivant la causerie qu'à bâtons rompus sur divers hommes de lettres dont il donnait une appréciation très superficielle. Arnault s'arrêta sur Champfort. Il savait que le caustique écrivain, un familier de Talleyrand, lui avait souvent préparé des discours pour la tribune de la Constituante, et il attendait du Ministre un souvenir ému, quelque éloge bien mérité. Ce fut tout le contraire. Talleyrand ne daigna point se souvenir que Champfort avait contribué à la réputation d'homme d'esprit dont on l'avait gratifié.

Et, oui, ingrat, — il l'était. Un fourbe ne peut manquer de l'être. En voici un autre exemple. Mme de Staël, après l'Empire, se plaignit à Barras des rigueurs de Talleyrand pour elle, qui l'avait comblé de ses bienfaits. Durant le règne de Napoléon, elle avait éprouvé l'animosité de son ancien protégé toujours agissante, jamais éteinte. Sans elle, cependant, que fût-il devenu; eût-il été ministre; eût-il survécu à sa misère? Elle lui avait donné du pain, un toit, un abri; elle lui avait attiré les faveurs du pouvoir, et de cet homme elle n'avait subi que des déboires. Si l'âge, ajoutait-elle, avait pu faire d'elle, pour Talleyrand, une nouvelle Agrippine, si elle avait été sa mère, nul doute qu'il ne l'eût condamnée, comme Néron condamna la vieille Romaine. A ce moment, elle ne l'épargnait plus et disait de l'ancien évêque « qu'il semblait un spectre livide, quoique marchant encore d'une jambe ».

Les *Mémoires* de Talleyrand contiennent des gravures d'après trois de ses portraits.

Le premier d'Isabey. Il est Ministre des Relations extérieures, présenté de profil avec les sourcils hauts, le nez ironique, la bouche mauvaise sur un menton puissant. Et c'est bien ce que disait Barras, la figure de Robespierre. Le deuxième de Prud'hon. Il est vice-grand-électeur de l'Empire. Il s'offre de face. Ses traits sont moins anguleux. Les chairs ont recouvert la saillie des pommettes ; le nez toujours relevé s'est épaissi ; le menton a grossi. C'est l'homme qui ne redoute plus rien de la Fortune, après l'avoir asservie à ses désirs. Le troisième, de Gérard. Il est prince de Bénévent, dans la même attitude qu'en celui de Prud'hon, et d'une grande ressemblance avec l'autre. A le considérer attentivement, on y trouve quelque chose d'inquiet, de troublé, quoique l'ensemble en soit toujours agréable. On le sent préoccupé. A ce moment de son existence, il n'a plus rien à gagner ; il a tout à perdre ; et il pense à soi et à défendre sa haute situation. Aussi bien, sous cette physionomie de défiance, on reconnaît encore l'homme « fin et pratique », disait Hyde de Neuville, l'homme à la finesse cauteleuse qu'indique bien tout l'ensemble du visage ; l'homme aussi, à la morale peu sévère, condescendant aux actions les plus louches, pourvu qu'elles fussent de profit immédiat. C'est ce qui l'emporte en lui. L'intérêt prime l'honneur et dicte ses discours. Si le Directoire eût adopté son avis, dit Barras, on aurait employé la ruse pour attirer les Bourbons en une ville où ils auraient été pris comme poissons dans une nasse[1]. Leur sort serait resté au pouvoir du Gouvernement. Ils lui auraient servi d'otages. Après Fructidor, il parlait d'exécuter les vaincus[2],

1. Barras, *Mémoires*, t. III.
2. *Id.*, t. III, p. 25.

se rappelant la parole de Barrère : « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. » Il savait, qu'en Espagne, pays alors dominé par un amant de la Reine, il était facile de négocier des affaires, d'obtenir des pourboires, et il voulait associer à ses convoitises, Truguet, qui représentait la France à à Madrid. Truguet refusa. Talleyrand vexé le rappela, et, pour se venger, le fit inscrire sur la liste des émigrés. Mœurs de l'époque ! Il était passé en coutume d'abuser de sa fonction pour s'enrichir, et Talleyrand n'était pas homme à réformer ces mœurs; au contraire. Si bien qu'avant d'entamer une affaire, il disait cyniquement : « Il me faut telle somme », s'excusant sur l'avidité et la rapacité des plus hauts fonctionnaires. Les exigences pécuniaires du Ministre étaient devenues la loi des relations extérieures.

Comme on peut le penser, il n'a garde d'en parler en ses *Mémoires*. Il y fait le bon apôtre, vante ses efforts pour rassurer l'Europe, à l'égard de la France, et lui faire croire aux idées pacifiques du Directoire. Ensuite, afin de mieux affirmer sa séparation d'avec tous ces gens-là, il tâche de déconsidérer les Directeurs, rapportant leurs querelles intestines, Barras appelant Carnot : Assassin. Il semble dire : « Voyez quelle pétaudière. » Assurément, il obéissait aux ordres donnés, ajoute-t-il, mais il prenait son temps, retardait le départ des dépêches afin d'en adoucir les termes. Son éducation le poussait à y mettre de la politesse, — des formes, dirions-nous aujourd'hui, un ton de modération, qui, depuis la Révolution, n'était plus en usage. Seulement l'autorité y manquait. Le Directoire n'en avait plus. Il y fallut Bonaparte, sa gloire, sa volonté et son génie, pour rendre à la France

son prestige évanoui. Si Talleyrand, d'après son mot, « se jeta dans cette grande entreprise », ce ne fut, comme il le fit entendre à l'instant de sa nomination, que pour accumuler « une immense fortune ». Il n'avait point d'autre souci. Ses dépêches, fort bien dites et remarquées sous le Directoire, n'émanaient point de sa plume, mais de celle de ses deux chefs de division ; MM. d'Hauterive et Durand de Mareuil, en qui il avait foi. Les dossiers, d'ailleurs, lui arrivaient tout prêts du secrétariat du gouvernement, et comme son prédécesseur, Charles de Lacroix, il n'avait qu'à en surveiller l'expédition. Le reste de son temps passait aux intrigues et aux négociations véreuses. La guerre, les traités qui en étaient la suite, les spoliations et les agrandissements de territoire, ces révolutions incessantes donnaient prétexte à des affaires où Talleyrand savait porter une main heureuse.

Il possédait l'art de gagner de l'argent. Après huit jours de Ministère, il avait acquis un demi-million de francs. Sous le Consulat, au traité de Lunéville, il détenait presque tous les papiers émis en Belgique par l'Autriche, et laissés à la charge de cette puissance. Il les avait achetés au rabais; il se les fit payer au triple. Lorsque Bonaparte céda la Louisiane aux Américains, un grand nombre de colons justifiaient contre la France de droits que le Ministre s'était fait vendre, et sur lesquels il gagna des sommes considérables. En Allemagne, après la sécularisation des biens ecclésiastiques, effet de nos conquêtes, les Princes dépossédés devaient recevoir des indemnités pécuniaires. Lui, par ses combinaisons et ses démarches souterraines, parvint à se substituer à eux et gagna plus de 10 millions. C'est le chiffre indiqué

par le chancelier Pasquier[1]. Lorsqu'il lui fallait de l'argent, au surplus, il lançait dans le public une nouvelle quelconque. Le cours de la rente oscillait et il jouait à la Bourse à coup sûr. De Barante parle, à son tour, de la révélation faite par les ambassadeurs des Etats-Unis, venus à Paris, au sujet d'une indemnité réclamée par la France au gouvernement de Washington. Sainte-Foy, pour Talleyrand, avait exigé d'eux une somme énorme et un arrangement s'était conclu. Lorsqu'on apprit à quelles conditions, ce fut un scandale dans toutes les chancelleries. Mme de Staël, se présenta chez son ami, atterrée par ce bruit infamant. Elle était au désespoir et elle comptait que le Ministre démentirait l'assertion des Américains. Elle avait encore des illusions sur son protégé. Mais, ajoute de Barante, « Talleyrand, après l'avoir écoutée, la laissa seule dans son cabinet. Il ne fut nullement troublé et plaisanta avec ses habitués, en racontant à sa manière la scène que lui avait faite Mme de Staël[2] ». Montrond, Casenove, André d'Arbelles, Sainte-Foy étaient ses négociateurs et ses affidés, dont le nom masquait ces tripotages effrénés.

Il s'enrichissait chaque jour, en enrichissant sa maîtresse, devenue sa femme, Mme Grant, et son notaire, Chédron, qui bientôt jouit d'un revenu de 60.000 francs, somme énorme pour l'époque. Plus tard, lorsque, désabusée, Mme de Staël s'explique sur le personnage qui l'avait si effrontément trompée, elle affirma que les pourboires diplomatiques, encaissés par Talleyrand pouvaient se chiffrer à plus de 11 millions. Sous l'Empire, sa fortune était

1. Chancelier Pasquier, *Mémoires*, t. I, p. 249.
2. Barante, *Mémoires*, t. I, p. 90.

évaluée à 60 millions, et dix ans auparavant, il avait failli se tuer en un jour de détresse pécuniaire[1].

Pour la sûreté de cette fortune, il l'avait distribuée entre plusieurs villes de commerce. A Hambourg, il en avait déposé une partie, dans la maison Osey et Cie; à Paris, à Trieste, chez les principaux banquiers. Et, riche, il fut respecté. Méprisé en secret, peut-être; en apparence, honoré. Son action, comme Ministre, en acquit un grand poids. Il parla avec plus d'assurance aux ambassadeurs accrédités à Paris. Déjà leur égal par la naissance, il devint tout de suite leur supérieur par ses richesses et par le grand air de noblesse qu'il y puisa. Son intérieur se fit luxueux. Il aimait les belles choses, les meubles magnifiques, le confortable, toutes les aises du grand seigneur d'autrefois. Et ses réceptions furent recherchées. Le soir, après le spectacle, il offrait un thé, et l'on s'y rendait pour s'initier aux secrets les plus fermés de la politique. On y coudoyait les attachés d'ambassade qui rapportaient les petits caquets des cours sou-

1. Général Gourgand. *Mémoires* t. I, p. 485 :

« Talleyrand faisait argent de tout et a réellement un grand talent pour l'agiotage. Je suis certain qu'il vendait certaines pièces aux Anglais, pas les choses essentielles, mais les lettres secondaires qu'il envoyait à Pitt. On lui avait fait savoir que chacun de ses documents lui serait payé 1.000 louis. Le prince de Bénévent n'est pas un homme d'un mérite transcendant; il a le travail en horreur, mais il possède le talent de ne pas parler, de ne pas donner de conseils et de faire causer les autres. Pour prodiguer des avis à son prochain, il faut avoir de l'attachement pour lui; or, Talleyrand ne pense qu'à son intérêt personnel. La chose qui serait la plus utile à l'Etat, si elle ne doit rien lui rapporter est mise de côté. On peut dire que cet homme est l'immoralité personnifiée; je n'ai jamais connu d'être plus profondément immoral. Il a le don de rien laisser voir sur son visage et de savoir se taire. »

« Decrès disait de lui : Comment voulez-vous que cet homme ne soit pas riche, ayant vendu tous ceux qui l'ont acheté? »

veraines, et dépeignaient les ridicules des Princes, leurs vices, leurs amours, ce qui amusait beaucoup Bonaparte, à qui Talleyrand les répétait. Pendant ce temps, il se formait un jeu de whist auquel s'attablait le Ministre, ainsi qu'un riche Anglais des Indes, M. Crawfort qui fixait à un louis et demi le prix de la fiche : deux beaux joueurs sachant perdre avec une étonnante impassibilité.

Après le traité de Campo-Formio, dans l'intention d'honorer le jeune vainqueur et de lui faire sa cour, Talleyrand donna au Ministère une fête splendide. Il avoue, cependant, qu'il fut embarrassé pour ses invitations, les femmes des fonctionnaires du Directoire étant d'une vulgarité criante. La fête ne s'en ressentit point. Les salons furent décorés avec une recherche tombée en désuétude. On y reconnut, tout de suite, le goût d'un homme fait aux plaisirs aristocratiques, et chacun de s'extasier. Mme Merlin, femme du Directeur, vint au Ministre pour le complimenter : « Cela a dû vous coûter gros », lui dit-elle. — « Pas le Pérou, Madame, repris-je sur le même ton », raconte Talleyrand. Ces bals, disent les journaux du temps, rappelaient le déguisement des Jodelet et des Mascarille, chez les marquis de Louis XIV. Combien de femmes de chambre, domestiques naguère à Versailles, se montraient grandes dames sous le Consulat?...

Chez Talleyrand, malgré tout, la société n'était point disparate. Les intrus y étaient noyés dans la masse de la bonne compagnie. Les fêtes se composaient de plusieurs parties : de chants, de récits en vers, de danses. Garat et Mme Walbonne y faisaient entendre leurs grands airs d'opéra. Vestris et

Mlle Chameroy y développaient leurs danses presque divines. La Harpe y récitait les vers de sa traduction de la *Jérusalem délivrée*. Tous les hommes connus, les anciens académiciens, les savants, les poètes, les historiens, les orateurs s'y rencontraient et Suard, et Fontanes, et Portalis, et l'abbé Bernier, et Dubouchet, Dumas, Ségur l'aîné ; parmi les aristocrates, le chevalier de Coigny, l'ancien ami de Louis XVI, La Rochefoucauld-Liancourt, Crillon ; parmi les femmes Mmes de Vergennes, de Castellane, d'Aiguillon, Damas, de Lamotte, de Caumont, de Noailles.

De même il voulut célébrer la victoire de Marengo par une fête. Ce jour-là, dans les salons de son hôtel, se trouva réunie l'élite de la société parisienne, et Bonaparte parut flatté de ce zèle officiel qui lui attirait les hommages de tant de gens distingués. On put y admirer Mlle Grassini, la cantatrice amenée de Milan à Paris ; « si belle et si jeune alors », dit Norvins, « représentant l'Italie heureuse, éprise de son libérateur ». La correction de l'homme du monde avait survécu en Talleyrand, à toutes les vicissitudes de la vie. C'était, en lui, une marque indélébile, toujours vivace ; et Bonaparte se laissait prendre à cette bonne grâce, à cet empressement discret, point du tout affectés, et qui l'enveloppaient de caresses muettes, flatteuses pour son orgueil[1].

Il était né courtisan, Talleyrand, comme tous les aristocrates de l'ancien régime, s'abaissant devant

1. Gourgaud, dans son *Journal de Sainte-Hélène* (24 septembre 1817), relate ainsi une conversation de Napoléon sur Talleyrand : « Talleyrand se maintiendra. C'est un homme de la Révolution... Il est d'une grande maison...,

l'homme puissant qui tenait lieu de roi ; naguère devant Barras, aujourd'hui devant Bonaparte. Craignant sous le Directoire, que le général ne lui fût hostile, il lui inspira l'idée d'une expédition en Egypte, et par ses discours enflamma cette ardente imagination de conquérant. Puis, quand il s'aperçut que le Directoire s'affaiblissait, que l'autorité s'échappait de toutes les mains; que l'anarchie et le gâchis détruisaient le gouvernement, il se retourna vers celui qu'il avait éloigné ; il le rappela et s'allia aux conjurés de Brumaire.

Il n'y eut point, alors, de plus chaud partisan de Bonaparte ; déclarant qu'il ne voulait travailler qu'avec lui, n'ayant foi qu'en lui et sa haute sagesse. Pour l'amadouer, il s'efforçait de deviner les idées du jeune chef ; il s'en imprégnait, les faisait siennes, les lui soumettait ensuite comme si elles lui fussent venues d'inspiration ; et Bonaparte satisfait de retrouver ses propres pensées dans celles de son ministre, se laissait glisser vers un abandon total à la politique de cet enjôleur. Et avec cela très habile, l'ensorceleur n'avouant jamais au général que ce qu'il voulait bien lui confier. L'exilé à Sainte-Hélène disait [Damas-Hinard, t. II, p. 520] : « Talleyrand n'a jamais été pour moi éloquent, ni persuasif. Il roulait beaucoup et longtemps autour de la même idée. Peut-être aussi me connaissant de vieille date, s'était-il fait une manière pour moi. Du reste, il était si adroitement évasif et divaguant, qu'après des conversations de plusieurs heures, il s'en allait, ayant échappé souvent aux éclaircissements que je m'étais promis d'en obtenir, lorsque je l'avais vu

cela efface tout. Voilà l'avantage de la noblesse. Le Roi n'en veut pas à Talleyrand. Louis XVIII est un homme d'esprit et un fin politique, Talleyrand mourra dans son lit. »

arriver. » Plus s'élargissait le pouvoir consulaire et grandissait sa popularité avec sa gloire, plus Talleyrand se courbait devant sa nouvelle idole, dans son intérêt, plutôt que dans celui de la France. Après ses défaillances politiques, ses reniements de fidélité à ses rois légitimes, après ses alliances avec les Jacobins, il devait craindre le retour des Bourbons, et Bonaparte pouvait seul lui garantir la jouissance de la situation prépondérante qu'il occupait dans l'État. Serait-il ministre, avec un Bourbon? Ne devrait-il pas céder la place aux courtisans de Vérone et de Blackenbourg ; aux illustres émigrés qui avaient combattu dans l'armée de Condé? Bonaparte le sauvait de cette déchéance, et il s'attachait à Bonaparte. Pour se maintenir en faveur, il offrait sa nièce en mariage, au beau-fils de son nouveau maître, à Eugène de Beauharnais. Toutes les occasions lui étaient bonnes pour faire sa cour. Devant lui, un jour, le Premier Consul regrettait la perte des manuscrits de sa jeunesse. Ce qu'il avait pensé à ses vingt ans, ce qu'il avait écrit pour affirmer sa foi en la liberté, ses essais sur le bonheur des hommes, sa correspondance avec l'abbé Raynal, tout ce fatras d'utopiste et de rêveur serait-il à jamais perdu? Comment le retrouver? Talleyrand s'y employa en secret. Il en chargea l'abbé Des Renaudes, son ancien grand-vicaire, ancien oratorien, dont les relations avec les hommes d'étude étaient fort étendues. Bonaparte supposait qu'il avait laissé ses manuscrits à Lyon. Quinze jours après, l'abbé Des Renaudes les apportait à Talleyrand qui, dès le lendemain, se rendit à Saint-Cloud, pour les remettre à l'auteur.

Ainsi se consolidait l'influence du Ministre sur

l'homme qui, pourtant, lui était antipathique et qu'il détestait, comme le serviteur déteste le maître. Mais, en le détestant, il le craignait, comme il avait craint Barras, puis Siéyès, quand Siéyès avait eu la haute main au Directoire. Lui, le subalterne, aux ordres de ce général, d'une volonté si impérieuse, il fléchissait l'échine, il s'inclinait devant ce regard qui le transperçait jusqu'au fond de sa pensée. Il ne doutait pas que Bonaparte ne le connût, comme il le connaissait, lui aussi, et tous les deux se pénétrant, il fallait pour les unir que le même désir, la même passion, la même haine les fissent vibrer d'accord.

Quand les colères du maître éclataient terribles devant lui, Talleyrand ne bronchait point, essuyant impassiblement la bourrasque, et sortait comme pour exécuter les ordres reçus. Il n'en faisait rien, cependant, connaissant le retour presque subit de cette pensée déréglée qui, dans le calme de la réflexion, revenait à des résolutions moins radicales. Le lendemain, lorsqu'il se présentait pour le travail quotidien, à la question de Bonaparte s'il avait fait partir la dépêche remise la veille : « Non, disait le Ministre. J'ai cru bon d'attendre. Je désirais en causer encore avec vous. » Et Bonaparte de répondre : « C'est bien ; toutes réflexions faites, n'envoyez pas cela. » Il avait alors une foi profonde en la chance et au bonheur du Premier Consul. « S'il dure un an, il ira loin », disait-il à Hyde de Neuville, qu'il conduisait, un soir, à une audience du général. Il ajoutait : « C'est un homme qui se croit maître de la fortune, et dont l'étonnante confiance en son étoile inspire à ses partisans une aussi étonnante sécurité. »

Bourrienne prétend que Talleyrand fut le seul homme ayant osé avertir Bonaparte du scandale causé par l'incurie de Joséphine à régler ses mémoires de toilette. Ce fut, un soir, aux Tuileries. Avec ménagement, en petites phrases courtes, il rapporta les mauvais propos des fournisseurs qui, depuis longtemps, attendaient leur argent. Le Premier Consul, loin de s'offenser de cette révélation, en sut gré plutôt à son Ministre. Il fit appeler Bourrienne et, avec l'argent reçu de Hambourg, — une indemnité que payait la ville libre, — il le chargea d'éteindre toutes les dettes de Joséphine. En plusieurs circonstances, enfin, il se servit de l'habileté de Talleyrand, pour arranger ses affaires de famille. Il l'envoya vers Lucien, espérant qu'il parviendrait à lui faire répudier la veuve Jouberthon. Talleyrand échoua, comme avait échoué Cambacérès. Une autre fois, Joseph, son frère aîné, s'étant fourvoyé et fortement endommagé dans une grosse spéculation de Bourse, au moment du traité de Lunéville, il appela Talleyrand au secours de l'imprudent. Avec son calme habituel, très fort en ces questions d'argent, le grand seigneur rassura son maître. « Qu'est-ce que cela? lui dit-il. Mais ce n'est rien que cela ; ce n'est rien du tout. Il ne faut pas s'embarrasser pour si peu. Il n'y a qu'à lever la rente. Elle montera. — Mais l'argent? — Ce n'est pas difficile d'avoir de l'argent... Déposez au Mont-de-Piété ou à la Caisse d'amortissement, vous aurez de l'argent pour lever la rente. Elle montera. Joseph vendra et gagnera. Pas le moindre doute. » Il s'exprimait avec un flegme inaltérable, avec une autorité qui rassurait son auditeur. En ces tripotages, il était homme précieux. Et Bonaparte payait ces avis consolants par de nouvelles faveurs.

Bourrienne, au surplus, admirait le grand faiseur, car il était homme d'argent aussi. « L'histoire dira, écrit-il, autant de bien de M. de Talleyrand, que ses contemporains en ont dit de mal. Lorsque dans une grande, longue et difficile carrière, un homme d'Etat s'est fait et a conservé un grand nombre d'amis fidèles, et qu'il ne s'est attiré que peu d'ennemis, il faut bien lui reconnaître une conduite sage et modérée, un caractère honorable et une profonde habileté. Il est impossible de connaître à fond M. de Talleyrand, sans lui être dévoué. Tous ceux qui ont eu cet avantage le jugent, sans doute, comme moi[1]. »

Assurément, quand on le connaissait à fond, vicieux comme il était, c'est-à-dire quand on était au nombre de ses familiers et que l'on partageait avec lui les bonnes occasions et les beaux honoraires qui en dépendaient, on lui était dévoué, on le jugeait comme Bourrienne. Mais est-ce à Montrond, à d'Arbelles, à Sainte-Foy, ses stipendiaires, qu'il faut demander un jugement sur Talleyrand? Prenons Barras! Barras fut son ami. L'a-t-il ménagé? Mme de Staël le protégeait ; quel mal n'en a-t-elle pas dit? Les ambassadeurs, ses contemporains, lord Lauderdale, par exemple, l'ont stigmatisé et noté d'infamie. Quels princes se firent sa caution! Ils se servirent de son influence en le méprisant. Bonaparte, qui le garda longtemps, a dicté sur lui, des pages accablantes.

« Talleyrand, disait-il à Sainte-Hélène[1], n'est point un génie transcendant, mais il a le talent bien rare de ne pas parler et de faire parler. Jamais il ne donne de conseils. Il

1. Bourrienne, *Mémoires*, t. IV, p. 253.
2. Montholon, t. I, p. 84.

devine votre secrète pensée, votre secrète volonté et vous pousse à l'exécuter. C'est qu'on ne donne des conseils que par amitié, et que par intérêt pour celui à qui on les donne, et Talleyrand n'aime que lui. C'est l'immoralité personnifiée, l'homme du monde qui laisse le moins lire sur sa figure, les impressions de son âme. Quand je le malmenai si vertement pour avoir divulgué le secret de mes projets sur la Pologne, il sortit de mon cabinet avec le sourire sur les lèvres, et les courtisans, devant lesquels il passa, se persuadèrent que jamais il n'avait été si haut placé dans ma faveur. Talleyrand dormait le jour; il faisait ses affaires la nuit, et le plus souvent en faisant une partie de whist. Il ne savait pas écrire, mais il avait le talent de faire écrire et de mettre son cachet au travail d'un autre. Desrenaudes, Laborie étaient ses faiseurs. Son rapport sur la situation de la République, en l'an VIII, est un chef-d'œuvre. Ses chefs de division, Durand, Besson, Labénardière sont des capacités remarquables et faisaient de fait son ministère. Talleyrand était le Ministre des Affaires étrangères modèle. J'ai eu le tort de le remplacer. J'aurais dû lui laisser les Affaires étrangères, quand je l'ai fait archichancelier d'Etat, et le laisser piller à son aise. Que me faisait qu'il pillât les chancelleries étrangères ? Il me suffisait de le surveiller. Tant qu'il aurait eu à gagner avec moi, et qu'il se serait cru en ma confiance, il m'aurait bien servi et je serais encore sur le trône. »

Il n'avait pas seulement le talent de délier la langue de ses interlocuteurs, en restant muet, il avait encore le talent de faire travailler ses employés. Jamais il n'y eut moins de personnes occupées aux relations extérieures, jamais pourtant besogne ne fut plus écrasante. Se figure-t-on la somme d'efforts nécessaires, chaque jour, aux exigences du Premier Consul, dont l'ambition visait la transformation de l'Europe, et qui ne savait point attendre ? Après la Révolution, après nos guerres de conquête, que de difficultés à résoudre ? Et quelques studieux travailleurs y suffisaient avec Talleyrand ! C'était d'Hauterive, pour la division du Midi, « le plus

doux des hommes bourrus », disent ses contemporains; c'était Durand de Mareuil, pour la division du Nord, aidé de son jeune frère, André de Mareuil, tous les deux élégants, de grand air et d'une aménité charmante. Talleyrand, qui n'écrivait rien, se bornait à donner ses audiences, en deux petites pièces formant son cabinet. Et c'était avec l'aide de ces hommes laborieux et modestes, que se traitaient les affaires avec toutes les chancelleries de l'Europe. Hermann dirigeait les consulats; Champy, le bureau des chiffres: Goldsmith présidait à la rédaction de l'*Argus*, journal qui paraissait à Londres, au service du Premier Consul. Plus tard, Goldsmith devint brochurier, au profit des Anglais. Caillard avait la responsabilité des Archives, et avec lui le célèbre géographe Barbier, puis du Bocage et Tessier, qui s'étaient maintenus en la même place depuis le ministère de Choiseul. Lorsque la besogne pressait, ou que des dépêches trop intimes et très graves, exigeaient un développement spécial, Talleyrand mandait en son cabinet, Rœderer, Bourjot, Villemarest, tous les trois jeunes, de bonne volonté, ardents, de style clair, de rédaction facile, et il les faisait travailler sans relais. La besogne achevée, il leur disait d'un ton aimable : « Je crois que Besson a besoin de vous parler. » Besson était le trésorier du Ministère, payait les espions diplomatiques, les missions secrètes et aventureuses, et, sur un mot de Talleyrand, il récompensait largement les auxiliaires du ministre[1].

Ainsi, homme bon avec ses employés, doux, généreux, on aurait pu croire qu'il était honnête et

1. En 1805, le Ministère des Affaires étrangères fut installé dans l'ancien hôtel Galiffet, rue du Bac, auquel on adjoignit bientôt l'hôtel Maurepas qui lui était voisin, pour y placer la direction des Archives.

ne travaillait que dans l'intérêt de la France et du Premier Consul. Mais Bonaparte a surenchéri sur sa première accusation contre lui. Il disait à Las Cases : « Talleyrand fut toujours en état de trahison, mais de complicité avec la fortune... » C'est-à-dire qu'il ne voyait son devoir que là où était son intérêt, et il ne faisait jamais rien par abnégation. Pour l'avoir avec soi, il lui fallait montrer le succès au bout d'une entreprise. L'avenir, à ses yeux, fut toujours incertain ; il semblait le redouter. Pour bien juger cet homme, il faut se rappeler cette crainte visible en toutes ses actions. « D'une circonspection extrême, ajoutait son juge, se conduisant avec ses amis, comme s'ils eussent dû être ses ennemis, et avec ses ennemis, comme s'ils pussent devenir ses amis. » Pouvait-on faire fond sur ce trembleur, qui rapportait tout à soi? Il n'est point d'actes de Talleyrand qui ne confirment ce jugement. Toujours il ne considéra que lui-même, et toujours en vue de l'avenir.

Résumons. Lorsqu'il eut rompu avec sa caste, et qu'il se fut donné à la Révolution, il s'efforça de se créer une popularité, en accentuant les propositions libérales de ses collègues à la Constituante. Revenu d'Amérique, talonné par ses vices, il n'eut de repos qu'après avoir obtenu le poste de ministre des Relations extérieures qu'il considérait comme la promesse d'une grande fortune. Et très vite elle lui vint par les pourboires diplomatiques. Près de Bonaparte, il l'enveloppe, il le séduit par son charme de bonne compagnie et lorsqu'il a discerné les idées de son maître sur une question, il les lui soumet comme émanées de Bonaparte même, pour le flatter. Est-il retenu dans une affaire, par un profit immédiat, il

sait la mener comme il le veut, sans qu'il y paraisse? Au moment du traité d'Amiens, le Premier Consul en retardait l'acceptation, devant l'exigence des Anglais. Mais Talleyrand était engagé dans une spéculation de Bourse, il lui importait que le traité fût signé sans délais. Le temps s'allongeait. Les Anglais menaçaient de rompre les négociations. Que leur fallait-il? Une île, un point d'appui, dans les Antilles. « Qu'à cela ne tienne, disait Talleyrand à Bonaparte. Abandonnez-leur « la Trinité ». Elle appartient aux Espagnols; on s'arrangera toujours avec Madrid. » Cette inspiration perfide ne lui épargna pas, quand même, une perte de 2 millions. Et croit-on qu'il soutînt l'ancienne noblesse dont il était sorti, lorsqu'il la vit en honneur dans les salons des Tuileries? Point du tout. Il réprouva cette politique consulaire qui partout s'appuyait sur l'oubli des discordes et des malheurs de la patrie. Il n'y trouvait pas la satisfaction de sa vanité. La présence de vieux aristocrates, dans les fêtes du nouveau régime, diminuait son importance. Il ne serait plus le seul grand seigneur à se pavaner dans les cérémonies officielles, ou dans l'intimité de la Malmaison et de Saint-Cloud. Comment, au surplus, ces exilés rentrés l'accueilleraient-ils, lui, le renégat de la noblesse et de la prêtrise? Enfin, s'il poussa le Premier Consul contre le duc d'Enghien, il le fit encore dans son propre intérêt, afin de creuser un abîme entre le jeune chef du Consulat et les Bourbons, dont il redoutait le retour[1].

1. Bégin, *Histoire de Napoléon*, t. III, p. 517. C'étaient aussi les titres des nouveaux anoblis sous l'empire qu'il critiquait par jalousie. « Je trouve, écrivait Talleyrand, l'*Altesse sérénissime*, donnée aux dignités, bien ridicule. Pour la famille impériale on ne peut pas assez faire; pour les autres, et surtout pour ceux qui ont reçu de plus de 500 personnes de Paris, un louis

Pour les panégyristes de Talleyrand, ce fut une dure besogne que d'établir l'innocence de leur grand homme, dans cette sombre aventure où périt le jeune prince. Aucun n'y a réussi, car aucun n'a pu détruire l'argumentation de Chateaubriand, en ses *Mémoires d'Outre-Tombe*. L'immortel écrivain discute les probabilités d'innocence du fourbe. Elles tombent toutes devant ses raisons pressantes, les déductions de sa logique, enchaînées les unes aux autres, comme les anneaux d'une maille. Ainsi reste établie la culpabilité très évidente de Talleyrand. Et pourquoi cette cruauté, cette insistance inlassable du ministre de Bonaparte, jusqu'à ce qu'il eut obtenu l'ordre d'enlever le prince sur un territoire neutre? Chateaubriand n'en trouva point de raison que celle-ci : « C'est que Talleyrand craignait le retour de la légitimité. » Il incitait son maître au crime parcequ'il y était intéressé. Il était sûr de Bonaparte ; en serait-il de même des Bourbons[1] ?

par consultation, l'*Altesse*, titre émanant de la souveraineté, n'a pas le sens commun. » Ceci regardait Cambacérès dont Talleyrand demeurait fort jaloux.

1. Cf. *infra*, p. 190 et 198.

Chancelier Pasquier, *Mémoires*, t. I, p. 178. Il faut encore rappeler ceci : « Le jour même où la nouvelle de l'enlèvement fut reçue à Paris, il y avait bal à l'hôtel de Luynes. M. de Talleyrand s'y trouvait. Une personne lui demanda assez bas : « Mais que ferez-vous du duc d'Enghien? » — Il répondit : « On le fusillera ! » — Ma femme qui était à côté entendit la demande et la réponse, et me raconta l'une et l'autre le lendemain matin. Je crus qu'elle avait mal entendu, ou que c'était, de la part de M. de Talleyrand, une moquerie, en réponse à une indiscrète demande. C'était cependant la conséquence d'une résolution déjà arrêtée, et que tout le monde ignorait. Pasquier ajoute : « Bonaparte tint plusieurs conseils pour prendre une résolution. Talleyrand fut d'avis d'user de la plus grande rigueur. » Et plus loin (p. 186) : « Réal disait, plus tard, que cette prompte exécution devait avoir été inspirée à Bonaparte par Talleyrand, parce que celui-ci redoutait des révélations du duc à son sujet. On aurait pu découvrir ainsi des rapports de Talleyrand avec les Bourbons. » Enfin, Pasquier fait connaître ce que disait Talleyrand pour s'excuser : « Pour s'excuser (*il*) disait, plus tard, qu'aussitôt le parti adopté de sacrifier le duc d'Enghien, il avait fait partir un courrier, pour prévenir Mlle de Rohan et lui donnait le moyen de faire

Il y a plus. Malgré le soin de Talleyrand, sous la Restauration, de faire enlever des archives certains papiers qui le pouvaient compromettre, afin de les livrer aux flammes, tous ne furent pas détruits. Plusieurs lettres, enfermées en un poêle, demeurèrent intactes, par oubli d'y mettre le feu, sur l'heure. Chateaubriand les a tenues en mains, les a lues, en a retenu des passages, celui-ci notamment qu'il transcrit en ses mémoires. Talleyrand écrivait à Bonaparte : « ... Si la justice exige de punir rigoureusement, la politique exige de punir sans exception... J'indiquerai au Premier Consul M. de Caulaincourt auquel il pourrait donner ses ordres

échapper le prince. Mais le courrier serait tombé malade et l'avertissement n'aurait pu avoir lieu. »

En ses *Mémoires*, Talleyrand expose les faits à sa manière, et il arrive à conclure (*Mémoires*, t. III, p. 315) :

« 1° Que ce n'est ni par le Ministère des Relations extérieures, ni par moi, conséquemment, que le Premier Consul a été informé des complots vrais ou exagérés qui se tramaient à cette époque de l'autre côté du Rhin;

« 2° Que je n'ai pas eu d'autre part, dans toute l'affaire du duc d'Enghien, que de transmettre au Ministre de l'Electeur de Bade, d'abord le rapport du Ministre de la Justice, et plus tard de l'informer, après coup, des ordres donnés par le Premier Consul aux généraux Ordener et Caulaincourt, ordres sur lesquels je n'ai eu et ne pouvais avoir aucune influence.

« Maintenant, pour ce qui touche le jugement et l'exécution de M. le duc d'Enghien, il ne me sera pas difficile, je pense, de démontrer que je n'y ai contribué en quoi que ce soit. Ministre des Relations extérieures, je ne pouvais avoir rien à démêler, ni avec la nomination du Conseil de guerre ni avec l'exécution dont M. Savary accepte si hardiment la responsabilité. Il faudrait donc, pour me faire jouer un rôle dans ce drame sanglant, avancer que ce serait, pour ainsi dire bénévolement et sans autre raison que le goût du sang que j'y serais intervenu. »

Quant à son rôle politique, voici ce que Talleyrand a écrit en son testament (*Mémoires*, t. I):

« J'avais donné ma démission de l'évêché d'Autun qui avait été acceptée par le Pape, par qui j'ai, depuis, été sécularisé. L'acte de ma sécularisation est joint à mon testament. Je me croyais libre, et ma position me prescrivait de chercher ma route. Je la cherchai seul, car je ne voulais faire dépendre mon avenir d'aucun parti. Il n'y en avait aucun qui répondit à ma manière de voir. Je réfléchis longtemps et je m'arrêtai à l'idée de servir la France, comme France, dans quelque situation qu'elle fût. Dans toutes, il y avait quelque bien à faire. Aussi ne me fais-je aucun reproche d'avoir servi tous les régimes depuis le Directoire jusqu'à l'époque où

et qui les exécuterait, avec autant de discrétion que de fidélité. »

Telle fut l'action de Talleyrand sur Bonaparte pendant le Consulat.

Achevons ce portrait par la reproduction d'une page brûlante de George Sand parue dans la *Revue des Deux Mondes* (octobre 1834) :

« Misères, vanités humaines! dit-elle; superbes puérilités, orgueilleuses niaiseries! qu'a donc produit cet homme étonnant depuis soixante ans de veilles assidues et de travaux sans relâche? Que sont venus faire, dans son cabinet, les représentants de toutes les puissances de la terre? quels importants services ont donc reçu de lui tous les souverains qui ont possédé et perdu la couronne de France depuis un demi-siècle? Pourquoi cette terreur inconcevable sur laquelle cet homme, au doucereux regard, a toujours marché à travers un monde d'obstacles, comme sur un tapis moelleux? quelles révolutions a-t-il opérées, ou paralysées? quelles

j'écris. En sortant des horreurs de la Révolution, tout ce qui conduisait d'une manière quelconque à de l'ordre et à de la sûreté était utile à faire. Et les hommes raisonnables à cette époque ne pouvaient pas désirer davantage.

« Passer de l'état dans lequel était la France au régime royal était impossible. Il fallait des régimes intermédiaires. Il en fallait plusieurs. Il ne fallait pas s'attendre à trouver même une ombre de royauté dans le Directoire. L'esprit conventionnel devait y dominer et y dominait, en effet, quoique adouci. Mais en raison de cet esprit, il devait durer peu. Il préparait un Consulat où déjà la royauté se trouvait, quoique encore voilée. Il y avait là du bien à faire; il y avait là un rapprochement, lointain à la vérité, mais réel, vers la monarchie.

« Le régime impérial qui vint ensuite sans être une autocratie, y ressemblait plus qu'à une monarchie véritable. Cela est vrai. Mais à l'époque où Bonaparte ceignait le diadème, la guerre avec l'Angleterre était rallumée. D'autres guerres étaient imminentes; l'esprit de faction dominait et le salut du pays pouvait être gravement compromis, si son chef se renfermait dans l'unique fonction qu'admet la vraie royauté. Je servais donc Bonaparte empereur, comme je l'avais servi Consul. Je le servis avec dévouement tant que je pus croire qu'il était lui-même uniquement dévoué à la France. Mais, dès que je le vis commencer les entreprises révolutionnaires qui l'ont perdu, je quittai le ministère, ce qu'il ne m'a jamais pardonné. »

Malheureusement pour Talleyrand, toutes ces raisons ne sont nullement concordantes avec les faits établis.

guerres sanglantes, quelles calamités politiques, quelles scandaleuses exactions a-t-il empêchées? Il était donc bien nécessaire, ce voluptueux hypocrite, pour que tous nos rois, depuis l'orgueilleux conquérant, jusqu'au dévot borné, nous aient imposé le scandale et la honte de son élévation ? Napoléon, dans son mépris, le qualifiait par une métaphore soldatesque et d'un cynisme énergique, et Charles X, dans ses jours d'orthodoxie, disait bien bas, en parlant de lui : « C'est pourtant un prêtre marié ! » Les a-t-il arrêtés, dans leur chute terrible, ces maîtres tour à tour par lui adulés et trahis? où sont ses bienfaits? où sont ses œuvres ? nul ne le sait, nul ne peut, ne doit ou ne veut déclarer quels titres l'homme d'État inévitable possède à la puissance et à la gloire... Ses actes les plus brillants sont enveloppés de nuages impénétrables. Son génie est tout entier dans le silence et la feinte. Quelles turpitudes honteuses couvre donc le manteau pompeux de la diplomatie ?... Laisse-moi maudire cet ennemi du genre humain qui n'a possédé le monde que pour larronner une fortune, satisfaire ses vices et imposer à ses dupes dépouillées l'avilissante estime de ses talents iniques. Les bienfaiteurs de l'humanité meurent dans l'exil ou sur la croix, et toi tu mourras lentement et à regret, vieux vautour chauve et repu. »

CHAPITRE III

FOUCHÉ

SOMMAIRE. — Fouché, homme de grande intelligence. — Son rôle au 18 brumaire. — Les raisons de Bonaparte pour l'adjoindre à son gouvernement. — La famille de Fouché. — Diverses places occupées par lui avant la Révolution. — Ses missions dans l'Aube, la Nièvre, l'Allier. — Les diatribes contre Fouché dans les *Mémoires* de Barras. — Son activité et sa supériorité comme chef de la police. — Ses intrigues durant la campagne de Marengo. — L'organisation de la police consulaire par Fouché; ses espions. — Ce que Fouché appelle la *haute police*. — Toute la famille Bonaparte se ligue contre lui pour lui enlever la police. — Le Premier Consul cède et nomme Fouché sénateur. — Dépit de Fouché. — Il se console de cette déchéance en prenant au Sénat une grande importance. — Il intrigue toujours. — Son rôle dans la conspiration de Georges, Pichegru et Moreau. — Son entrevue à la Malmaison avec Bonaparte, au moment de l'affaire du duc d'Enghien. — Jugement de Chateaubriand sur Fouché. — Comparaison entre Talleyrand et Fouché.

A-t-on jamais entendu quelqu'un parler de Fouché sans dire aussitôt : « C'était un gredin, et même un traître. » Quels historiens ont ménagé sa mémoire ? Barras l'a plaqué au pilori ; Mme de Rémusat, Hyde de Neuville, Menneval, Thibeaudeau, Mlle de Chastenay, l'ont accablé, dans leurs *Mémoires*, de réflexions âpres et mordantes. Quelqu'un d'eux prétendait qu'il faudrait se défier, après

sa mort, de l'ombre même de Fouché qui reviendrait pour trahir. Goldsmith eut seul pour lui quelques paroles adoucies, le disant très charitable. Toutefois, si à d'autres hommes on a contesté l'intelligence et l'entregent, — à Talleyrand, par exemple, à Lebrun, également, — à Fouché, jamais. On l'a montré profondément habile, voyant les choses dans toute leur ampleur, prévoyant les événements de loin, jugeant les hommes avec discernement. D'eux il savait se servir, qu'ils fussent jacobins ou royalistes. Personne ne l'a surpassé dans l'art si difficile d'annihiler subrepticement leurs efforts, ou de les diriger suivant une idée préconçue. Bonaparte, pour fonder son Gouvernement, aurait pu se passer de Le Brun et de Talleyrand; il n'aurait pu être fort, sans Fouché, ni vaincre les assemblées sans Cambacérès. Ce furent ses deux collaborateurs les plus utiles.

Si Fouché eût voulu empêcher la révolution de Saint-Cloud, au 18 Brumaire, il ne tenait qu'à lui. La police lui était obéissante. Il aurait prévenu le Gouvernement du Luxembourg, et, par ses affidés, soulevé les faubourgs, en armant Santerre, qui avait gardé son influence sur les affamés et les errants des rues; ou bien encore, en secondant le Ministre de la Guerre, Dubois de Crancé, un opposant, qui eût mis ses brigades à la disposition de Gohier et de Moulin, restés en dehors de la conspiration. Mais il avait été gagné, comme d'autres, par l'énergie du général corse. Il croyait en cette jeune gloire qui se levait et il avait jugé que le règne des cinq Directeurs était usé, déconsidéré, fini, et qu'il fallait des hommes nouveaux pour relever le prestige du pouvoir. Il s'associa donc aux conjurés, travailla sourdement à leur succès; et,

lorsqu'ils eurent triomphé, il ne ménagea rien pour assurer la suite de leur conquête. Il fit placarder sur les murs de Paris les manifestes les plus enthousiastes, exhortant au courage et à la confiance les timorés et les irrésolus[1]. « Le Gouvernement directorial, ajoutait-il, fut oppresseur parce qu'il fut faible; celui qui lui succède s'impose le devoir d'être fort pour remplir celui d'être juste. Il appelle, pour le seconder, tous les amis de la République et de la liberté, tous les Français. Bientôt les bannières de tous les partis seront détruites ». On ne pouvait mieux dire.

Bonaparte n'avait donc aucune raison de se priver de son assistance. En le maintenant à la police, il faisait acte de prévoyance et, de plus, il le récompensait de son zèle. Il le connaissait assez et savait qu'il était préférable de l'avoir avec soi et non contre soi.

Pour juger, avec justice, Fouché, sous le Consulat, il faut se rappeler qu'il était un parvenu dont la fortune commençait à peine; qu'il avait échappé à toutes les aventures périlleuses de la Révolution, après en avoir été l'un des principaux acteurs; qu'il avait connu la misère, les humiliations de l'obéissance, la rancune de rivaux terribles; qu'il avait vu toutes les lâchetés humaines s'étaler sous ses yeux et que, désormais, collaborateur d'un chef

1. Fouché, *Mémoires* (t. I, p. 13) :

« J'étais resté à Paris siégeant dans mon cabinet avec toute ma police, en permanence, ayant l'œil à tout, recevant et examinant moi-même les rapports. J'avais détaché à Saint-Cloud un certain nombre d'émissaires adroits et intelligents pour se mettre en contact avec les personnages qui leur étaient désignés; et d'autres agents qui se relevaient de demi-heure en demi-heure venaient m'informer de l'état des choses. Je fus tenu ainsi au courant du moindre incident, de la plus petite circonstance qui pouvaient influer sur le dénouement prévu. J'étais fixé dans l'idée que l'épée seule trancherait le nœud. »

puissant, autoritaire, énergique, il devait s'efforcer de poursuivre, sans encombre, la carrière que son habileté et son intelligence lui avaient ouverte. Il faut se rappeler ensuite, que sa vie avait commencé sous les auspices de la Révolution ; que sa jeunesse avait été bercée des grandes déclarations des « Droits de l'Homme », et que ses préférences devaient l'entraîner invinciblement vers un régime politique, plus doux que le despotisme.

On s'explique ainsi ses ruses, ses manières obliques envers Bonaparte qu'il fallait servir, en ménageant d'anciens alliés; on s'explique ses actes si souvent hostiles à son maître, au lieu de lui être dévoué avec abnégation, forcé de pivoter sans cesse entre des influences et des opinions contraires. Tout son esprit, dès lors, était tendu à se maintenir là où il était arrivé, poussé par une passion d'intrigue et de curiosité qui formait le fond de sa nature. Le rôle de mouche du coche lui agréait, et si Bonaparte n'eût pas été si défiant, Fouché se serait livré plus franchement, n'ayant aucune crainte de perdre les faveurs sur lesquelles reposait tout l'avenir de sa vie.

Il était né d'une famille très humble. Goldsmith prétend que son père était boulanger à Nantes, fabricant de biscuits pour la marine. Michaud dit, au contraire, que son père était capitaine au long cours. Qu'importe, au surplus ! Il attira sur lui l'attention de ses professeurs qui le voyaient studieux, enclin aux longues lectures des livres les plus sévères. C'étaient les *Pensées* de Pascal ou de Nicole, les *Sermons* de Massillon, la *Philosophie* d'Euclide; et il avait choisi, parmi les auteurs latins, comme

ses favoris, Horace et Tacite : le sybarite d'abord, car il aimait, lui aussi, les aises de la vie, et ensuite le contempteur des grandeurs impériales de Rome, le juge sévère des Césars. Les Oratoriens l'enrôlèrent dans leur Ordre et en firent un professeur de philosophie et de mathématiques. Il enseigna ces deux sciences à Juilly, puis à Arras, puis à Nantes, et c'est là que la Révolution le trouva, âgé alors de vingt-cinq ans. A Arras, il s'était lié avec Maximilien de Robespierre. Leurs idées et leurs espérances s'accordaient alors. Plus tard, à Paris, ils devinrent rivaux, au Club des Jacobins ; et, de concert avec Tallien et Legendre, il organisa contre le terrible et vindicatif dictateur, la Révolution de thermidor. C'était, au surplus, pour Fouché et pour ses complices, une question de vie ou de mort. S'ils n'eussent réussi, ils auraient péri sur l'échafaud, et Robespierre aurait poursuivi la marche sanglante de sa politique.

Comme tous ses collègues à la Convention, enivré de ses lectures, de ses souvenirs de collège, de son élan vers un idéal qu'il se figurait facilement tangible, en purgeant la société de ses ferments de dissolution, il se montra, au début de sa carrière politique, d'une rigueur injustifiable. Il vota la mort de Louis XVI, et dans les départements, où il avait été envoyé comme proconsul, pour y favoriser le recrutement des armées, — dans l'Aube, dans la Nièvre, dans l'Allier, — il se conduisit comme un fou furieux, décrétant la destruction de tous les trophées de l'histoire, de tous les emblèmes de la religion. Les châteaux et les églises, sur son instigation, furent ravagés, saccagés. Ce fut pire à Lyon, lorsqu'il y accompagna Collot d'Herbois. On ne pouvait pousser plus loin le mépris de l'humanité

et de tout ce qui tient au cœur de l'homme[1]. La ville, sur les ordres de ces deux énergumènes, fut détruite presque de fond en comble.

Et la raison de ces épouvantables hécatombes ? la peur, dira-t-on ! Peut-être. Il redoutait trop la mort pour résister aux injonctions des tyrans de Paris[2]. Pourtant, il était assez habile ; il aurait pu esquiver cette mission, s'il ne l'eût pas jugée hono-

1. Dans l'un de ses décrets, publiés alors, on lisait :

« Considérant que le peuple français ne peut connaître d'autre culte que celui de la morale universelle, d'autre dogme que celui de sa souveraineté et de sa toute-puissance, toutes les enseignes religieuses qui se trouvent sur les routes, sur les places et généralement dans tous les lieux publics seront anéanties. Tous les citoyens morts, de quelque secte qu'ils soient seront conduits vingt-quatre heures après le décès et quarante-huit heures, en cas de mort subite, au lieu destiné pour la sépulture commune, couverts d'un voile funèbre sur lequel sera peint le *sommeil*. Le lieu commun où leurs cendres reposeront sera isolé de toute habitation, planté d'arbres sous l'ombre desquels s'élèvera une statue représentant le *sommeil*. Tous les autres signes seront détruits, et on lira sur la porte de ce champ consacré par un respect religieux aux mânes des morts, cette inscription : *La mort est un sommeil éternel*.

2. Hyde de Neuville, *Mémoires* (t. I, p. 126) :

L'auteur apporte une preuve de la couardise de ces terroristes, lorsqu'ils ne se sentaient plus soutenus par leurs amis. C'était au lendemain de Prairial :

« Je fis une rencontre assez curieuse, dit-il. Je traversais la cour des Tuileries, sans faire attention à un individu avec lequel j'allais me croiser. Tout à coup il m'aborde. Je lève les yeux et je reconnais le citoyen Fouché. Mais l'ensemble de sa physionomie et son attitude me parurent avoir beaucoup changé, depuis le temps où il gouvernait si despotiquement la Nièvre, sous les inspirations de Robespierre et consorts.

« Il y avait dans ses traits quelque chose d'abattu, et son regard était un peu flottant. Tout en lui caractérisait une des puissances de la veille, aujourd'hui vaincue. Il y avait aussi plus d'aménité dans son abord. Il me dit tout de suite qu'il avait appris qu'on me sollicitait de dénoncer sa mission dans la Nièvre, au Comité de Législation, mais qu'il espérait bien que je n'oublierais pas que je lui devais beaucoup, pour ne m'avoir pas fait juger. Il ajouta qu'il en avait été très vivement sollicité cependant, et que c'eût été m'envoyer infailliblement à la mort. Il entreprit enfin de me prouver tous ses titres à ma reconnaissance. Mais soit qu'en parlant, il reconnût la pauvreté de ses arguments, ou s'aperçût du faible degré de persuasion qu'ils exerçaient sur moi, il abandonna ses raisonnements et s'écria que, d'ailleurs, les dangers du fédéralisme, auquel j'avais pris part, avaient bien pu aveugler les agents chargés de le combattre dans les provinces ; il s'exalta sur ses bonnes intentions méconnues, dénaturées, sur les faux rapports, par lesquels on entraîne l'autorité ; enfin il termina, en s'écriant qu'il y aurait bien besoin maintenant d'élever la guillotine pour

rable. Elle lui semblait glorieuse. Il s'exaltait dans la destruction ; il y cherchait de hauts faits pour sa mémoire. Il faut croire qu'il était sincère. Sa pensée était dévoyée par ses lectures et par l'exemple. Il accomplissait le mal comme un bien : il laissait couler le sang afin de voir surgir, de la buée sanglante, un peuple régénéré et de nouvelles vertus.

Barras l'accuse d'avoir cherché surtout, dans ces ruines, l'occasion d'un immense butin. Il le dépeint partant de Lyon, avec sa femme, la voiture chargée de malles et de coffrets remplis d'or qui se répandit par terre dans un accident de route. Et, là-dessus, il esquisse un tableau de ce ménage, lui abbé tonsuré, mais défroqué, elle, la demoiselle Coiquand, ancienne nonne, tous les deux blonds comme une gerbe de blé, avides et armés jusqu'aux dents pour le lucre.

A ce moment, il était pauvre, presque dans la misère avec sa femme, vivant dans un grenier. Il sollicitait une place qui lui donnât du pain[1] et lui permît d'élever son enfant, un fils plus blond et plus roux encore que ses parents, un albinos, dit Barras. La place n'arrivait pas. Acculé à la plus extrême détresse, il se fit marchand de porcs et s'adjoignit, pour ce commerce, un nommé Girard. Mais, quand il fallut partager les bénéfices, les deux associés s'invectivèrent et se séparèrent. Fouché, heureusement, rencontra un plaideur qui lui paya 100,000 écus pour obtenir les bonnes disposi-

ceux qui l'avaient si cruellement trompé dans son département. J'avais écouté et fort peu parlé. Je ne me sentais pas obligé de croire à la sincérité du citoyen Fouché. Mais il était abattu, persécuté à son tour. J'avais la générosité de la jeunesse. Je promis de ne rien faire contre lui, et je tins parole. »

1. Barras prétend qu'il attendait comme un mendiant dans ses antichambres (*Mémoires*, t. III, p. 287).

tions d'un juge de Melun dont l'ancien jacobin était l'ami. Ce fut l'origine et le départ de sa haute fortune. Nanti de cet argent, il put se charger des fournitures à l'armée d'Angleterre, celle que le général Humbert devait débarquer en Irlande.

Mais Barras avait réussi à l'envoyer en Italie comme ambassadeur de la République cisalpine. Il y remplaçait Trouvé qui n'y avait laissé que de mauvais souvenirs. Lorsqu'il rentra à Paris, laissant l'ambassade à Rivaud, son successeur, il était sorti définitivement de ses embarras financiers ; il pouvait attendre, intriguer, se mêler aux luttes intestines des partis. Il conquit, tout de suite, assez d'influence et d'autorité sur les hommes politiques, pour faire entrer Siéyès au Directoire et, par reconnaissance, le prêtre silencieux soutint son partisan qui voulait devenir le chef de la police. Fouché, en effet, y remplaça bientôt Bourguignon.

Il n'ambitionna plus rien, satisfait de tout connaître, de réagir, à sa guise, par ses affidés, sur l'opinion publique ; lançant de tous côtés ses espions ; plus maître, désormais, dans Paris, que le Directoire. Les principaux meneurs venaient lui faire leurs confidences. On lui avait révélé, sur les royalistes, leurs intentions de recommencer la lutte en Vendée et en Bretagne ; et sans tarder, il se tourne vers le général Joubert que l'on poussait en avant, comme chef du gouvernement futur[1]. Joubert

1. Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 81.

« On avait entendu dire à Siéyès : « On ne peut rien fonder avec des brouillons ; il nous faut une tête et une épée. »

Id., p. 92 : « La mort de Joubert renversé à Novi par les premiers coups de fusil et qui avec raison a été déclarée suspecte, n'a jamais été clairement expliquée. J'ai questionné des témoins oculaires de l'événement, qui semblent penser que la balle meurtrière était partie d'une mince *cassine* (maisonnette de campagne) par quelqu'un d'aposté, la mousqueterie de l'armée n'étant point à portée du groupe d'état-major, au milieu duquel

fut tué à Novi, et Bonaparte apparut à Fréjus. Aussitôt Fouché de l'entourer et de solliciter sa bienveillance. « Ce diable d'homme, disait de Fouché Barrère, l'ancien conventionnel, il a toujours le talent de se mettre en croupe derrière le mieux monté. »

Si confiant qu'il fût dans les talents de Bonaparte, il crut prudent, néanmoins, de ne pas jouer son va-tout avec l'aventureux général. Il croyait encore en Barras qui avait gouverné la France durant cinq années, resté debout malgré les nombreuses crises surgies contre le Directoire. Il imagina d'associer Barras à Bonaparte, dans la révolution préparée, et sans doute, il eut raison du jeune Corse, alors un peu hésitant, puisqu'il l'envoya dîner avec Barras au Luxembourg, afin de souder leur accord. Le Directeur était un vaniteux, on le sait, avide de suprématie et de pouvoir. Il eût accepté la coopération du conquérant de l'Egypte, à la condition de le dominer et d'avoir la haute main sur le gouvernement. C'était aussi ce que voulait Bonaparte. Le futur dictateur rentra donc chez lui, rue de la Victoire, désabusé sur le concours espéré et l'esprit plus résolu qu'auparavant à tenter, seul, le coup audacieux que ses amis lui conseillaient. A son hôtel attendaient plusieurs des conjurés, Réal,

était Joubert, quand il vint encourager l'avant-garde qui pliait. On a été jusqu'à dire que le coup était parti d'un chasseur corse de nos troupes légères. Mais n'essayons pas de percer un mystère affreux par des conjectures ou par des faits, trop peu éclairés. Je vous laisse Joubert, avait dit, en partant pour l'Egypte, Bonaparte. Ajoutons que sa valeur était relevée par la simplicité de ses mœurs, par son désintéressement, et qu'on trouvait chez lui la justesse du coup d'œil.unie à la rapidité de l'exécution. Une tête froide avec une âme ardente. Et ce guerrier venait de nous être enlevé peut-être par la combinaison d'un crime profond, au moment où il aurait pu relever et sauver la patrie. »

Rœderer, Fouché, lui, plus intéressé qu'un autre à connaître le résultat de cette nouvelle intrigue. « Eh bien, leur dit le général en arrivant, savez-vous ce que veut votre Barras? Il avoue bien qu'il lui est impossible de marcher dans le chaos actuel; il veut bien un président de la République, mais c'est lui qui veut l'être. Quelle ridicule prétention! Et il masque son désir hypocrite, en proposant d'investir de la magistrature suprême, devinez qui? Hédouville, vraie mâchoire! Cette seule indication ne vous prouve-t-elle pas que c'est sur lui-même qu'il veut appeler l'attention! Quelle folie! Il n'y a rien à faire avec un tel homme! » Fouché se le tint pour dit, et, abandonnant Barras, se mit tout entier aux ordres de Bonaparte.

Barras vaincu s'était retiré, mélancolique et hargneux, à Grosbois, ulcéré d'avoir été le jouet de toutes ses créatures. Fouché et Bonaparte lui devaient leur fortune, leur élévation, et ils l'avaient trahi, le précipitant du faîte des grandeurs dont il aimait tant à jouir. Le pire allait lui échoir; après sa déchéance, son exil. Joséphine le vint visiter presque tout de suite, mais ses efforts échouèrent sur lui, qui refusa de s'incliner devant le nouveau triomphateur. Une ambassade pour prix de cette accession!... Fi donc! Pouvait-il être un comparse du jeune Corse, qu'il avait trouvé bon de ménager, cependant, lorsqu'il recevait de lui l'argent envoyé d'Italie et les présents issus du pillage des armées? Il lui suffirait de vivre en paix, en sa retraite des champs, avec cette fortune acquise pendant l'exercice de son pouvoir et de continuer la fête avec ses amis. Sur cette réponse un peu hautaine, Bonaparte lui expédia Fouché, qui lui persuada de céder la place et d'abandonner Grosbois sans délai. Qu'il

se rendît en Belgique! On l'y laisserait vivre heureux. Barras se résigna, forcé plutôt que convaincu par les conseils de Fouché, qui étaient presque des sommations. Il quitta Paris avec regret, voyageant à petites journées. A Versailles, il voulut s'arrêter. Le préfet, Doulcet de Pontécoulant s'y opposa[1]. Il lui fallut continuer sa route, et toujours de plus en plus vite jusqu'à Bruxelles, surveillé de près par les émissaires de Fouché.

A Bruxelles, la surveillance persista. La police l'entoura de ses liens invisibles. Barras se plaint, en ses *Mémoires*, de n'avoir pu garder ses vrais amis près de lui, d'avoir vu les grands salons de l'aristocratie se fermer devant ses familiers, et à Spa même, où il faisait une cure, d'avoir subi le contact désobligeant de Mme Doulcet, qu'il méprisait. C'est que Fouché, et Bonaparte également, n'étaient qu'à demi rassurés sur l'ancien Directeur. Ils redoutaient sa vengeance. Ils le savaient homme emporté et inapaisable, rancunier et ardent, et Fouché disait à Réal : « Barras ne nous pardonnera jamais d'avoir trahi la République. S'il avait

1. Barras, *Mémoires* t. IV, p. 160 :

« Doulcet, ancien officier des gardes du corps, avait épousé la veuve du libraire Lejay, qui se trouvait veuve encore de Mirabeau à qui j'avais dû la connaissance de cette dame. On croyait que ces divers maris et même M. Doulcet, le survivant, avaient pour successeur M. Jouy, chef des bureaux de la Préfecture, homme de beaucoup d'esprit, et qui a eu toujours celui d'être lié avec des femmes d'un certain âge, qui ne ruinaient pas leurs amants et qui leur sont souvent fort utiles. J'ai le regret d'être obligé de reconnaître que tous ceux de ces Messieurs qui exerçaient le pouvoir à Bruxelles, saisirent toutes les occasions pour me rendre ce séjour odieux. Ils intriguèrent pour faire exclure mes aides de camp des réunions et des bals particuliers qu'on donnait à Bruxelles. J'allais, quand la saison était favorable, prendre les eaux à Spa. Un jour Mme Doulcet, cette femme d'une laideur ignoble, m'accosta dans les salles de Spa. Elle débuta par de l'intérêt pour ma santé. Je l'interrompis avec un mouvement d'humeur dont je ne fus pas maître : « Je n'ai pour vous, Madame, aucune estime, lui dis-je sans doute un peu vivement. Je n'étends pas tout à fait cette rigueur jusqu'à votre mari. »

le moindre pouvoir il nous ferait pendre. Ne rompons pas avec lui. Observons-le. Que nos amis tâchent de discerner quels sont ses projets de vengeance. »

Cette crainte ne dura que quelques mois. Le Premier Consul sentant croître chaque jour son importance, brisant toutes les volontés, dominait tous les partis agités, réorganisait l'armée, préparait sa nouvelle campagne d'Italie, tandis que Barras, éloigné de Paris, perdait peu à peu de son importance. Son absence le fit tomber dans l'oubli. Quant à Siéyès, à qui Fouché aurait dû être lié par la reconnaissance, son influence fut de moindre durée encore, et Fouché bientôt ne s'occupa plus de ces deux personnages. Il était à l'abri, désormais, d'un retour offensif et de l'un et de l'autre; de la part de Siéyès surtout, prêtre renfrogné, avide d'argent, incapable de se faire seul des partisans, au milieu d'une foule d'hommes, alors imbus de haine contre le clergé et contre l'esprit clérical.

Fouché suivit alors l'élan de tous ceux qui approchaient de Bonaparte, l'enveloppaient d'hommages et d'admiration[1]. Cromwel, qui lui était supérieur, disait-on, n'avait jamais été aussi puissant que le Premier Consul; César avait succombé et le Corse s'était élevé au pouvoir malgré ses ennemis et ses adversaires les plus résolus. N'était-ce pas l'indication d'une destinée, désormais irrésistible, devant laquelle il fallait s'incliner? Et il s'inclina. Il se fit courtisan, lui aussi, et s'appliqua au service du nouveau gouvernement avec toute son habileté[2] et

1. Il s'indigna pourtant contre Rœderer, faisant déjà de son nouveau maître une divinité, lui appliquant dans un journal le vers si connu de Virgile : *Deus nobis hæc otia fecit.*

2. Fouché, *Mémoires* (t. I, p. 176) :

« Quand un jour, au sortir de son conseil privé, il me dit d'un ton d'ins-

toute son intelligence. Les Jacobins pâtirent de cet enthousiasme subit du ministre pour son nouveau maître. Des listes de proscription par lui furent dressées, sur l'injonction de Bonaparte, et ceux qui en demeurèrent exclus subirent un espionnage étroit. Reconnaître le Consulat et le servir!... A ses alliés d'autrefois, aux fervents de la Révolution, à ce moment expirante, il confessait qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver la République; que mieux valait soutenir un capitaine glorieux, animé de l'esprit de justice, dont le nom seul épouvantait les ennemis de la patrie, que de vivre toujours en alerte, sous la direction d'avocats, impuissants et poltrons, qui n'apportaient au pouvoir que des idées mesquines, ou l'avidité de bourgeois enrichis. D'ailleurs, fallait-il vaincre la résistance des révolutionnaires les plus obstinés, il tenait du Premier Consul le droit de disposer, à sa guise, des immenses ressources pécuniaires que lui procuraient les maisons de jeu. Les récalcitrants, restés hostiles au Gouvernement consulaire, il les acheta, si bien que, par persuasion ou par corruption, il vint à bout des plus fiers républicains.

Près des royalistes, sa main était plus timide. Ceux-ci le tenaient toujours à distance, et ne se laissaient point aussi facilement entamer. Mais il ne doutait pas que parmi eux ne se trouvassent les

piré qu'il était sûr de reconquérir l'Italie avant trois mois, je vis d'abord un peu de jactance dans ce propos et, pourtant, je fus persuadé. Carnot appelé depuis peu au Ministère de la Guerre s'aperçut comme moi qu'il était une chose que Bonaparte savait par-dessus tout, et cette chose, c'était la science pratique de la guerre. Mais, quand Bonaparte m'eût dit positivement qu'il entendait qu'avant son départ pour l'armée, tous les départements de l'Ouest fussent tranquilles et qu'il m'eût indiqué les moyens qui coïncidaient avec mes propres vues, je vis que ce n'était pas seulement un guerrier, mais un rusé politique. Je le secondai avec un bonheur dont il me sut gré. »

ennemis les plus acharnés de Bonaparte. Il s'obstina dès lors contre les émigrés dont il devint bientôt l'épouvantail; se plaisant à les persécuter; rappelant à leur égard son ancienne ardeur de jacobin, sa haine de révolutionnaire, se vengeant de leur mépris pour sa personne, en ne leur épargnant aucune douleur, aucun embarras, armé des lois terribles toujours en vigueur contre eux, en attendant l'amnistie déjà promise.

L'Europe cependant persévérait dans ses coalitions contre la France. L'Autriche, soutenue des Russes, dirigeait sur l'Italie de nouvelles armées. Le Premier Consul, pour les combattre, s'éloigna de Paris où il revint bientôt auréolé de la gloire de Marengo. Fouché, pendant ce temps, demeura irrésolu, inquiet, saisi de la crainte de n'être plus rien si le Consul échouait[1]. Il ne fut pas le seul, au surplus, à redouter une fatale issue à cette guerre. Si le glorieux général, comme Joubert, trouvait la mort dans un combat, quel serait le sort de la France; quel serait celui de tous ceux qui avaient accroché leur fortune à celle de ce jeune homme

1. Musnier-Desclozeaux, *Réal* (t. I, p. 234) :

« Que feriez-vous, Fouché, lui dit un jour Bonaparte, si je venais à mourir d'un coup de canon ou de tout autre accident? — Je prendrais du pouvoir autant que je pourrais, pour ne pas être dominé par les événements. — A la bonne heure, c'est le droit du jeu. »

L'auteur ajoute :

« Ce que je tiens à dire ici, c'est que Fouché a été le meilleur ministre de Napoléon, et le mieux placé pour le servir. Après avoir éteint la Révolution, Napoléon, Premier Consul ou Empereur, était fortement engagé dans la voie des réactions. Fouché est le seul ministre qui ait modéré ce mouvement, utile et nécessaire, si on s'arrêtait à un point donné, dangereux si on le dépassait. Fouché était convaincu que les véritables ennemis de Napoléon étaient les royalistes. Il ménageait et défendait les Jacobins sur lesquels ses anciennes liaisons lui permettaient d'exercer une grande influence morale, et il accablait de tout le poids de sa haine les royalistes qu'il avait appris à connaître. »

jusque-là si heureux?... Il y eut des conciliabules entre les principaux chefs de parti. Entre eux se négocièrent des engagements; on s'accorda sur le choix de celui qui remplacerait le héros mort. Le nom de Carnot rallia le plus grand nombre de ces nouveaux conjurés.

Fouché n'ignorait pas cette agitation de révolte. Il savait même que Georges était dans le Morbihan et il ne bougeait pas, les royalistes, cette fois, pouvant être les plus forts. Il temporisait, il hésitait comme au 18 Brumaire pour prendre une décision significative. Mais, lorsqu'il apprit la victoire du général, il écrivit à Veyret, son homme de confiance en Bretagne :

« Georges est dans le Morbihan. Poursuivez-le; faites-le poursuivre avec la plus grande activité. Le Premier Consul est vainqueur en Italie. Il faut qu'il le soit partout. N'épargnez aucun des chefs qui voudraient relever la tête[1]. Fusillez-les sans pitié. Nos agents commencent à être connus et compromis. J'en mettrai d'autres et de meilleure qualité à votre disposition. Ce sont des gentilshommes, des ci-devant qui, par leur nom et leur titre, sont estimés de tous les Chouans. Ils obtiendront facilement leur confiance et vous les livreront à heure dite. »

Paroles odieuses et qui trahissaient l'ancien massacreur de Lyon, l'homme de sang qui n'était pas

1. Crétineau-Joly, *la Vendée militaire*, t. IV, p. 95.

« Dupre, surnommé *tête carrée*, Franck-Bernard, Chicaneau et tous ceux dont on redoutait l'audace, périrent à peu de jours de distance.

« On faisait de la police, autour de Georges. On semait la terreur. Un Bec de Lièvre, parent du général de Bourmont, est accusé et convaincu d'avoir voulu livrer Cadoudal aux Bleus. Georges le fait saisir. Il meurt. Un officier royaliste, Le Mercier, accusé du même crime, subit également la même peine. »

encore éteint en lui. Le maître exigerait des résultats avant de congratuler son ministre ; et le ministre en exigeait également, pour être certain de garder le poste dont il était si jaloux.

Peu d'heures après son arrivée, le vainqueur de Marengo fit appeler Fouché. C'était le soir, raconte l'insidieux personnage en ses *Mémoires*. Bonaparte était sombre, le regard mauvais, le verbe agressif. Instruit des mouvements des mécontents, il se répandit en plaintes amères et en menaces terribles. « Il savait tout, disait-il. Eh quoi ! déjà lassés de la paix, de la tranquillité de Paris, du désarmement des partis !... que voulaient-ils ? la résurrection du Comité de Salut public ? Eh ! bien, qu'ils essayent ! Me croient-ils un autre Louis XVI ?... »

Violent réfrigérant pour le ministre qui était venu en confiance !

Le Premier Consul accusait constamment les révolutionnaires. C'était sur eux que tombaient ses colères. — Fouché, au contraire, les défendait parce qu'il les savait désarmés[1]. Il lui agréait de les prendre sous sa protection, de les couvrir de son autorité, de les admettre au partage des faveurs réservées aux royalistes. Homme de gouvernement et même homme d'État, il ne pouvait négliger la plus grande force libérale qui existât dans le pays ; et il attirait à lui les révolutionnaires, les acquéreurs de biens nationaux, les violents d'autrefois, assagis par dix ans de misère et de souffrances C'était le même homme, pourtant, qui avait

1. Lacretelle, *Mémoires sur le Consulat* (t. II, p. 142) :
« Fouché ne laissait pas sans réplique les boutades de Bonaparte contre les conventionnels. » Il faut bien, dit-il une fois, et d'un ton assez léger, pardonner quelque chose aux membres de la Convention. Ils étaient, sans doute, des instruments de la Providence, pour amener un règne glorieux.

livré, après Brumaire, à la rancune des vainqueurs, un grand nombre de ses anciens coreligionnaires ; le même homme encore qui, après Nivôse, en désigna cent trente pour la déportation, à la fureur inconsidérée de Bonaparte. Inconséquence explicable seulement par son amour excessif du pouvoir dont ses victimes étaient la rançon. Il voulait être quelqu'un. A chacun sa marotte ; et Fouché cherchait, dans son poste de ministre, la satisfaction de cet appétit insatiable d'être mêlé à tout, de s'occuper de tout, de faire sentir partout le poids de sa volonté.

La police, sous sa direction, était devenue l'institution la plus efficace du Gouvernement : d'une action merveilleuse, insaisissable et terrible. Avant lui, dans cette maison d'espions et d'agents véreux, ce n'était que confusion et gaspillage. Fouché réorganisa les services, les divisa de façon à laisser aux agents subalternes les inspections municipales, les menus faits de la rue, se réservant, pour son cabinet, la connaissance des faits politiques dont pouvait dépendre la sûreté de l'État. S'élevant plus haut, s'insinuant par tous les moyens dans l'esprit de l'opinion, il prétendit combattre les courants hostiles au Consulat. Avec de l'argent, il plaça ses auxiliaires partout, dans les salons et dans les mansardes, jusque dans les assemblées délibérantes, jusque dans les appartements privés du Premier Consul, par Joséphine et par Bourrienne, qu'il intéressait à ses projets avec des subsides mensuels. Et plus d'écritures, ni de rapports ; plus de ce fatras de papiers qui tombaient naguère en avalanche, dans ses bureaux, papiers presque toujours mensongers dont la substance était inutile.

Fouché ne demandait, ne voulait que des conversations, des aveux habilement soutirés dans une visite ; des confidences provoquées par des demi-secrets révélés avec intention. Un mot en appelait un autre. Les langues se déliaient. Il parlait et faisait parler en son cabinet. Ses affidés parlaient et faisaient parler dans les salons, dans les réunions[1]. On causait à découvert avec un intime ; on ouvrait sa pensée ; on avouait ses espérances ; et de toutes les nuances d'opinion rapportées à Fouché il s'inspirait pour étendre et accroître sa propagande, pour lui donner plus de vigueur, ou en atténuer l'essor.

Dès lors, rien ne lui échappe, pas plus l'enthousiasme, que la désaffection pour le Premier Consul ; pas plus la fronde des salons, que l'échafaudage des complots. Il connut la rancune grandissante de Moreau, la jalouse ambition de Bernadotte, la farouche haine des Corses et des anarchistes, et secrètement il combattit tous ces dissolvants de l'ordre. Quand un attentat inopinément éclata, comme celui du 3 nivôse, seule l'imprudence de l'un de ses agents, démasqué par les conjurés, avait empêché sa police de l'annihiler d'avance. Certain de ses preuves, à ce moment-là, confirmé sur ses pistes longtemps suivies, il sut résister à l'aveuglement du Premier Consul et de son entourage, enclin à décrier les Jacobins. Bonaparte lui avait dit : « Ce sont vos terroristes qui ont fait le

1. Musnier-Desclozeaux (t. I, p. 351).

A ce propos, Fouché disait dans les salons du noble faubourg :

« Quand vous aurez du mal à dire du Gouvernement, attendez que je sois chez vous. Mon arrivée fait fuir les mouchards. On ne croit pas avoir besoin de me raconter ce que j'ai pu entendre. Si je ne suis pas chez vous, quand vous jasez, on viendra me dire votre conversation. On ira aussi la dire ailleurs. Si je n'ai pas pris les devants, je serai accusé de négligence. »

coup. » En quelques semaines il parvint à mettre à nu le drame de la rue Saint-Nicaise. Sa revanche fut triomphante et démontra la sûreté de ses investigations. Les auteurs du complot étaient des royalistes[1].

Jamais ministre n'avait été mieux secondé[2]. Ses agents étaient des hommes fidèles, presque tous d'anciens conventionnels. Roux et Charpy, envoyés à Brest comme commissaires ; Veyret, nommé inspecteur général, une recrue de Danton ; puis Des-

1. Il l'échappa belle, toutefois. « A l'attentat de nivôse, dit Pasquier en ses *Mémoires* (t. I, p. 155), les liaisons de Fouché connues, avouées avec les Jacobins le rendaient tellement suspect, que M. de Talleyrand, qui était alors son ennemi, émit, assure-t-on, devant le Premier Consul, l'avis de le faire arrêter et fusiller dans les vingt-quatre heures.

« Cela ne les a pas empêchés quelques mois plus tard de se rapprocher l'un de l'autre, et même d'entrer dans une union fort intime. »

Thibaudeau (*Mémoires sur le Consulat*, p. 26), dit encore :

« Après nivôse, pendant toutes ces déclamations, Fouché était dans l'embrasure d'une croisée, seul, pâle, défait, entendant tout, ne disant rien. On le regardait déjà comme condamné et perdu. Bonaparte s'approcha de lui et lui dit : « Qu'est-ce que tout cela signifie ? Pourquoi ne parlez-vous pas ? — Laissez-les dire. Je ne veux pas compromettre la sûreté de l'Etat. Je parlerai quand il sera temps. Rira bien qui rira le dernier. »

2. Goldsmith (*Histoire secrète du cabinet de Bonaparte*) disait de l'organisation de la police... « La police a pour espions des personnages du premier rang, des hommes et des femmes qui voient la meilleure compagnie de Paris, qui ont deux carrosses. Ces espions de bonne compagnie reçoivent 2.000 francs par mois. Ils envoient leur rapport par écrit, signé du nom convenu entre le ministre et eux... un ou deux ambassadeurs étrangers et presque tous les secrétaires d'ambassade, un grand nombre d'étrangers, des acteurs, des danseurs, des banquiers, des juges, des notaires, des prêtres, des filles entretenues, de viles prostituées, des joueurs, des négociants, des courtiers de change, enfin des personnes de toutes les classes sont attachées à la police... Il y a, dans les bureaux de la police, et dans ceux des affaires étrangères, des copies figurées de l'écriture de tous les souverains, ministres, ambassadeurs. On y trouve aussi leur cachet, des caractères d'imprimerie et du papier de tous les pays... Avant la guerre de 1805, il n'y avait pas un bureau de poste en Allemagne où le ministre de la Police à Paris n'eût des émissaires. Il n'existe pas sur le continent un bureau de gouvernement dans lequel la France n'ait quelqu'un à sa solde. Les conversations des tables d'hôte de toutes les parties du continent sont rapportées au ministre de la Police à Paris. Ce ministre racontait devant beaucoup de monde, que quatre personnes avaient dîné ensemble chez un restaurateur, dans une chambre particulière, et que, le lendemain, chacune d'elles lui fit son rapport de la conversation qui avait été tenue à ce dîner. »

marestz, prêtre défroqué, marié et franc-maçon qui, par ses paroles doucereuses et son air béat, savait confesser les secrets des royalistes; enfin Mengaud, substitut de Desmaretz, ancien garde du corps du comte d'Artois. A ces hommes capables de tout entreprendre et de tout faire, étaient adjoints ceux qui formaient le Conseil du ministre : Réal, Miot de Melito, Pelet de la Lozère et Dubois, préfet de police, tous les quatre membres du Conseil d'Etat[1]. A jour fixe, ils venaient en son cabinet rendre compte de leurs actes, de leurs correspondances avec les préfets, des démarches suspectes des émigrés dans les départements, des prédications répréhensibles des prêtres dans leur église, de la maladresse ou de l'imprévoyance d'un fonctionnaire. Ils étaient les yeux du gouvernement partout présents; les oreilles toujours en éveil; et le ministre contrôlant leurs observations, redressait leur plan de conduite. De lui partait l'impulsion donnée à cette vaste machine qui enserrait, en ses rouages, toute la vie d'un peuple. Si on ajoute que les prisons et le corps de gendarmerie étaient à la disposition de Fouché; qu'il ne se donnait point une autorisation de résidence à un étranger, ni un passeport, sans qu'il en fût averti; que ses auxiliaires étaient de tous les mondes et de toutes les conditions, puisque des gentilshommes, titrés princes, étaient par lui subventionnés et affiliés à son administration, on comprend l'influence que possédait le ministre de la police et combien ce nom de Fouché et l'action mystérieuse de ses espions devaient inspirer de terreur.

En dehors de France, même rayonnement d'es-

1. Cf. *infra*, p. 81.

pionnage. Des ministres d'Etat, des hommes de cour étaient devenus les suppôts de cette inquisition fameuse dont Bonaparte tirait une si grande force. Il y fallait des ressources énormes. On les trouvait dans les taxes frappées sur les maisons de jeu et les maisons de prostitution. Elles suffisaient. La Révolution avait causé de si grandes ruines dans le monde aristocratique, la guerre avait dépouillé tant de possesseurs de fief et, de grands seigneurs, fait de si petites gens, que la police n'avait pas à chercher longtemps les âmes vacillantes prêtes à servir.

Fouché avait donc bien raison d'appeler son action de la « haute police », puisqu'il ne daignait s'occuper que des grands intérêts de la politique[1]. A l'intérieur comme à l'extérieur, il planait sur les partis, sur les entreprises des monarques, sur la coalition des puissances. Il ne s'occupait pas des vulgaires complots qu'il abandonnait à la perspicacité de ses employés. Dès lors, les contre-polices de Bonaparte, point gênées dans leurs recherches, faisaient du zèle près de leur maître, donnant une importance extrême à quelques conciliabules sans consistance. Elles avaient découvert ce que Fouché ignorait, disaient-elles[2]. Lorsque le Premier Consul,

1. Bourrienne (*Mémoires*, t. V, p. 142) cite ce trait d'esprit de Fouché :
« Lui (Fouché) il l'avait vue (la police) plus en grand, et n'aimait pas à l'appliquer à des bagatelles. Je me rappelle, à ce propos, qu'immédiatement après la création de la Légion d'honneur, comme on était dans la saison des fleurs, les jeunes gens de Paris s'amusèrent à décorer leur boutonnière d'un œillet rouge, qui de loin faisait quelque illusion. Bonaparte en ayant été informé prit la plaisanterie très au sérieux, envoya chercher Fouché et voulait que l'on fît arrêter ceux qui se permettaient de tourner en dérision son ordre nouveau. Fouché se contenta de répondre qu'il les attendait à l'automne, et le Premier Consul comprit que l'on donnait souvent de l'importance à des futilités. »

2. Bourrienne, *Mémoires* (t. V, p. 119) :
« Pendant la première moitié de l'année 1802, il y eut des assemblées de

lassé de tout ce bruit, en appelait à son ministre, celui-ci, en quelques mots, mettait au point les découvertes insignifiantes de ces polices rivales, et voulant prouver qu'il en savait encore plus qu'elles, il y ajoutait des détails inédits, indiquant de quelle manière l'éveil avait été donné. Aussitôt s'évanouissait cette fantasmagorie policière. Faute, grande faute de Bonaparte d'avoir eu tant « d'argus » attitrés. Leurs criailleries l'énervaient et le troublaient. Sous le Directoire, d'après Fauriel, la police entretenait huit cents espions; sous le Consulat, le nombre, certainement, devait être doublé.

Malgré tout, Bonaparte, sans cesse défiant, tendait à la police de Fouché des pièges, que le ministre déjouait facilement, et le plus souvent Bonaparte y était pris lui-même. « Vous ne savez pas tout, lui disait-il un jour. Vous ignorez ce qui se passe aux Tuileries. — Pas du tout, répondait Fouché, je sais tout; je sais, par exemple, qu'un homme de petite taille, en redingote grise et la

mécontents que Fouché, encore ministre de la Police, connaissait et dédaignait. Il ne jugea pas que cela valût la peine d'en étourdir les oreilles du Premier Consul. Au contraire, toutes les petites polices dont j'ai parlé se disputaient une proie facile à saisir, et, pour se faire valoir aux yeux du Premier Consul, lui présentaient des criailleries clandestines, comme l'effet d'un vaste complot contre son gouvernement. On avait dit, dans les conciliabules, qu'il fallait l'enlever et le déposer, parce qu'il voulait rétablir l'ancien régime. On lui reprochait d'avoir rappelé les prêtres, indice certain, disait-on, du prochain retour du fanatisme religieux. Il avait ouvert aux émigrés les portes de la France, donc il avait l'intention de revenir sur la vente des biens nationaux. Des officiers supérieurs, quelques généraux même avaient tenu de semblables propos. Il n'en fallait pas plus pour que de vils espionnages devinssent tout à coup de savantes combinaisons, auxquelles la France allait devoir sa tranquillité et le Premier Consul sa sécurité. Les délateurs ne manquèrent point. Leurs rapports amplifiés furent soumis au Premier Consul. On fit, par l'intermédiaire de la gendarmerie d'élite, quelques arrestations, en dehors de l'action du ministre, et Davout, lui-même, pour avoir interrogé quelques personnes, se crut un moment le sauveur du Premier Consul. Tout cela faisait pitié. »

tête recouverte d'un chapeau rond, s'échappe très souvent du palais, le soir, par une porte basse, suivi d'un domestique, monte dans une voiture quelconque et se rend chez la belle Grassini. Ce que je sais encore, c'est que le petit homme est la dupe de la cantatrice, car la belle a un second amant, le violoniste Rode avec lequel on se moque du premier. » Bonaparte se tut, sonna, et Fouché sortit[1].

La lutte était vive surtout entre le ministre et les frères[2] du Premier Consul. Ils se savaient sur-

1. Général Gourgaud (*Mémoires*, t. I, p. 344) rapporte les paroles de Napoléon sur la police :

« La police de Paris fait plus de peur que de mal. Il y a chez elle beaucoup de charlatanisme. Il est très difficile de savoir ce qu'un homme fait chaque jour. La poste donne d'excellents renseignements, mais je ne sais si le bien est compensé par le mal. Les Français sont si singuliers qu'ils écrivent souvent des choses qu'ils ne pensent pas, et ainsi on est induit en erreur ; lorsqu'on viole le secret des lettres, cela donne de fausses préventions... on ne peut lire toutes les lettres, mais on décachetait celles des personnes que j'indiquais, et surtout celle des ministres qui m'entouraient. Fouché, Talleyrand n'écrivaient pas, mais leurs amis, leurs gens écrivaient, et par une lettre, on voyait ce que Talleyrand ou Fouché pensaient. M. Malouet rédigeait toutes les discussions qu'il avait avec Fouché, et, par là, on connaissait les paroles de ce dernier. Les ministres ou envoyés diplomatiques étrangers, sachant que c'était à moi qu'étaient renvoyés les paquets, écrivaient souvent des lettres, pensant que je les lirais. Ils disaient ce qu'ils voulaient que je susse sur le compte de M. de Talleyrand. Un jour, M. de Luchesini écrivit en chiffres à son maître, que j'étais convenu avec l'empereur de Russie de partager la Prusse : c'est ce qui a déterminé ce souverain à me déclarer la guerre. »

2. Après l'attentat de nivôse, la famille espérait que Bonaparte sacrifierait son ministre. Il ne le fit pas encore. Et Mme Bacciochi (Elisa) écrivait à son frère Joseph, alors absent de Paris : « ... J'espérais que le résultat de cette fatale journée aurait ouvert les yeux à Bonaparte, et qu'il aurait chassé ses ennemis et rapproché ses amis. Personne n'ose lui parler. Personne n'ose lui dire la vérité. On finira par l'assassiner. Tous ses amis disent la même chose. Fouché et les autres sont soutenus et protégés, par qui ? Tout le monde le pense et nomme les masques, lui seul l'ignore. Je vous assure, mon cher Joseph, que nous avons besoin que vous reveniez parmi nous. Vous étiez écouté ; vous connaissez les hommes. On criait les premiers jours contre les hommes de la police. Aujourd'hui, on les flatte. On voit qu'ils sont enracinés, qu'ils sont bien protégés. Bonaparte s'aveugle. Il ne voit que par sa police, sa femme et son secrétaire. Voilà où nous en sommes. C'est à vous à trouver le remède. Il est dit qu'il faut que vous soyez tous éloignés. C'est bien malheureux. On prend tant d'empire en votre absence, qu'il vous sera bien difficile de le lui faire voir, et de faire entendre votre voix. »

veillés, dévoilés dans leur conduite par la police, et ils étaient furieux. Lucien, ardent en ses passions, amoureux de toutes les jolies femmes, enivré d'orgueil par sa parenté avec le Premier Consul, suscitait à la police de Fouché des embarras désagréables. Cette police devait noter forcément les fautes du personnage qui tranchait du roué et du grand seigneur et s'associait avec certains négociants pour des trafics très louches[1]. On en jasait dans les salons de Paris, et cette conduite de débauché, alors que Lucien était ministre de l'Intérieur, produisait en ville un effet détestable. Fouché en avertit le Premier Consul. Il y eut, entre les trois personnages, une discussion qui tourna vite à l'aigreur. Lucien attaqua la clairvoyance du ministre. Il l'accusa ensuite de complaisance pour les anarchistes, ses anciens amis. Fouché, en retour, se déchaîna contre Lucien, révélant à son frère les intrigues de l'ambitieux, pendant la campagne de Marengo. « Et je serai impitoyable, ajouta Fouché ; je ferai arrêter le ministre de l'Intérieur lui-même, si j'apprends qu'il conspire. »

Pas un des Bonaparte qui ne fût son ennemi, puisqu'il ne les ménageait point : le débonnaire Joseph, aussi bien que l'irascible Elisa, satisfaits seulement lorsque fut supprimé le Ministère de la Police. Le Premier Consul résista longtemps à leurs objurgations. S'il n'estimait point l'homme, il tenait quand même en considération ses grands talents de policier, pour la perception des plus obscures intrigues. Fouché, enfin, mieux encore que Cambacérès et Talleyrand, connaissait admirable-

1. Notamment pour livrer des blés à l'Angleterre alors en guerre avec la France.

ment les hommes de la Révolution. De ces temps difficiles il avait traversé tous les orages et vécu au milieu des plus formidables dangers. Il avait lutté pied à pied contre Robespierre dans les clubs; il l'avait défié, il en avait triomphé, et de sa victoire en thermidor avec Tallien, il avait conservé, sur les survivants des Jacobins, une action toujours puissante. Bonaparte le savait et il ménageait leur coryphée, afin de ne pas s'aliéner ces hommes remuants et dangereux, dont quelques-uns de ses généraux, et non des moindres, étaient les amis. Tant qu'ils verraient Fouché près de lui, aucuns d'eux n'attaqueraient le Gouvernement consulaire où ils s'imagineraient retrouver l'esprit nouveau. Il était donc de son intérêt de garder son ministre; et sur son intérêt, qui l'ignore? Bonaparte était intraitable.

Cependant, après un conseil de famille, tenu à Mortefontaine, le Premier Consul finit par céder.

Fouché n'accepta pas, sans dépit, cette mise à pied, quoique Bonaparte lui en eût adouci l'amertume, en le pourvoyant d'un poste de sénateur, en le comblant d'éloges, en lui donnant l'espérance d'un retour prochain à son Ministère; et le ministre ajourné se résigna, jusqu'au moment de sa revanche qu'il s'efforcerait de précipiter et d'amener inéluctable.

Rendu à la vie privée[1], il tâcha de se consoler, en se créant d'heureux loisirs en sa terre de Pont-Carré, qu'il étendait sans cesse. Possédé de la ma-

1. Il restait en caisse à Fouché, en quittant le Ministère de la Police, une somme de 2.400.000 francs qu'il vint remettre à Bonaparte, et le Premier Consul, étonné de cette honnêteté, lui en laissa la moitié, en gratification.

nie de s'agrandir, ainsi que tous les propriétaires, il se faisait une joie d'ajouter un champ à tous les autres. Et il jouissait de ce bonheur au milieu de sa famille qu'il aimait, partageant son temps, entre son hôtel à la ville et sa maison de campagne où le visitaient quelques rares commensaux.

Arriva le moment de se montrer au Sénat. Après quelques mois de présence, il y acquit une action prépondérante. Il y avait trouvé d'anciens collègues de la Convention, sur qui son empire fut d'autant plus grand, qu'il était revêtu d'une autorité nouvelle, depuis son passage au Ministère. Et puis il s'était assimilé promptement l'esprit de cette assemblée où la modération avait remplacé l'ardeur des orageux débats de la Révolution ; il s'y conduisit en loyal serviteur du Gouvernement consulaire, s'efforçant de convertir les tièdes et les hésitants qui auraient pu s'en éloigner. Sa rentrée au Ministère — il ne l'oubliait pas — dépendait de sa conduite, et il n'avait garde de pousser à l'opposition.

Malgré cette consolante douceur de vie, malgré ce repos qu'il avait si peu goûté encore, depuis son entrée dans les luttes politiques, il ne pouvait oublier son éloignement de sa puissante police. L'intrigue, la poursuite d'un mystère, la surveillance d'un artificieux personnage, cette chasse contre l'inconnu lui manquait. Il vivait désemparé, comme l'officier loin de son régiment. Il désirait revoir ses collaborateurs d'antan — les subalternes surtout — les interroger, converser avec eux sur les divers incidents dont s'occupait l'opinion publique. Alors s'incrusta, en son esprit, cette pensée : se rendre nécessaire à Bonaparte et lui démontrer que, privé de sa vigilance, il verrait se former de nouveaux complots, ténébreux, insaisissables,

dont il serait mal garanti par l'inexpérience du chef de la police actuelle. De nouveaux complots!... Etait-ce impossible de les tirer du néant, de souder les uns aux autres les mécontentements de personnages, qu'ils savaient hostiles à Bonaparte, de réveiller leur indolence, à leur insu, de les entourer d'espions, de préparer, enfin, une conspiration dont il activerait ou retarderait l'éclosion, à son gré?

Bourrienne et Fauriel forment la même supposition : que Fouché fut l'âme invisible de la conspiration de Georges, de Moreau et de Pichegru. L'abbé David qui, le premier, se présenta chez Moreau, était, disent-ils, un émissaire de Fouché. Après David, Lajolais, — personnage aussi faux que le premier, — leur inspire une égale défiance; et sans donner aucunes preuves certaines de leur hypothèse, ils démontrent, néanmoins, par diverses coïncidences rapprochées, que les démarches de ces deux négociateurs furent assez équivoques et dès lors suspectes. Il fallait perdre de réputation, compromettre l'honneur de Moreau, qui, depuis la victoire de Hohenlinden, demeurait envers Bonaparte un rival menaçant. Réussir dans cette entreprise, débarrasser le Premier Consul de Moreau, était d'une importance si grande pour Fouché, qu'il ne dut point hésiter à s'y consacrer tout entier. Bourrienne affirme, au surplus, que l'habile « faiseur », dans une visite qu'il lui fit en 1805, à Pont-Carré, lui avoua presque ouvertement ce stratagème imaginé pour rentrer en faveur. « Je tirai la preuve certaine, dit Bourrienne cité par Fauriel (p. 215), de l'ensemble de tout ce qu'il me dit, qu'il n'avait agi que pour lui; et sans me dire expressément, j'ai fait la conspiration de Georges, de Pichegru et de Moreau, pour rentrer au Ministère, et pour me con-

soler de n'avoir pu empêcher l'attentat du 3 nivôse, il me confirma pleinement dans l'exactitude des idées que j'ai émises, en parlant des machinations du commencement de 1804. Il se félicitait d'une manière peu couverte d'avoir joué Régnier[1], et contraint Bonaparte à le rappeler auprès de lui; et la preuve qu'il faisait mouvoir les ressorts capables de remuer les conjurés, ou plutôt de transformer les mécontents en conjurés, c'est qu'il me dit : « Instruit comme je l'étais, si j'étais resté au Ministère, il est probable que j'aurais prévenu les conspirations. Mais Bonaparte avait encore à craindre la rivalité de Moreau; il ne serait pas empereur, et nous aurions encore à redouter le retour des Bourbons, ce que, grâce à Dieu, nous ne craignons plus. »

Pour donner créance à sa supposition, Bourrienne fait observer que les conjurés s'étaient aperçus, quoique un peu tard, qu'ils étaient le jouet d'une main mystérieuse[2]; qu'ils avaient été trompés; que les espérances, dont on les avait bercés, étaient vaines, et ils allaient retourner en Angleterre, lorsqu'ils furent arrêtés. Georges, enfin, depuis sept mois, vivait à Paris. Faut-il croire que la police n'en avait rien su?... Il allait s'éloigner, lui aussi, découragé de l'inaction que lui imposait l'hésitation de ses complices, lorsqu'au jour fixé pour son départ, il fut saisi dans la voiture qui l'emportait. Les intéressés connaissaient donc, dit Bourrienne, la présence de Georges à Paris, ses intentions, le chemin qu'il devait suivre en voiture, pour qu'ils s'emparassent de lui à l'heure qu'il fallait. En sa voiture l'accompagnait un homme qu'il croyait son

1. Régnier, le grand juge avait été son successeur à la police.
2. Bourrienne, *Mémoires*, t. V, p. 285.

ami et son complice. C'était un fourbe qui épiait tous ses mouvements, ses paroles, ses projets et les révélaient à qui le payait. Au surplus, cette conspiration ne fut jamais très claire; les origines, les incidences, la fin en restèrent toujours si obscures, qu'il est permis de s'associer aux doutes de Bourrienne et de croire aux machinations conscientes de Fouché. Quant à lui, son but fut atteint, et quelque temps après, il fut réintégré au Ministère de la Police. N'était-ce pas sa récompense justifiant les soupçons de ceux qui attribuent à cet homme toutes les roueries d'un coquin?

Reprenons.

Si Bonaparte, à l'instigation de sa famille, s'était séparé de son ministre, il y avait encore une autre raison : il redoutait l'omnipotence de cet homme. Après quelques mois de Ministère, Fouché était devenu le maître de l'opinion, inspirant les coteries des salons, agitant, par ses affidés, la grande foule bourgeoise et laborieuse, comme il lui convenait qu'elle le fût. Sa police, « la haute police », comme il disait, devait être, selon lui, la base solide, la ferme assise d'un Gouvernement. La monarchie légitime, ajoutait-il, avait péri par le manque de clairvoyance de ses espions. En ce temps-là, le pouvoir flottait, oscillait sous les crises provoquées par quelques factieux. Louis XVI, mieux averti et plus ferme, n'aurait pas succombé. Les institutions séculaires de l'Etat auraient résisté à l'assaut des novateurs. C'est pourquoi il faisait de la police à outrance, présent partout par ses correspondances avec les préfets, donnant partout le ton à l'opinion, s'adressant même aux évêques qu'il morigénait en ses circulaires. L'une d'elles est fameuse;

elle est connue et souvent citée[1]. Ce qui faisait dire à Bonaparte que « Fouché voulait mettre ses pieds sales dans les souliers de tout le monde ». Il était aussi puissant que lui ; il gouvernait, s'il ne régnait pas ; et Bonaparte lui enleva le Ministère de la Police[2]. Mais, privé de son assistance, il le regretta.

1. Cette circulaire est du 5 fructidor an XII. En voici le début :

« Il y a plus d'un rapport, Monsieur, entre mes fonctions et les vôtres. Les miennes sont de prévenir les délits pour n'avoir point à les punir ; les vôtres sont d'étouffer, dans le fond des âmes, les projets et même la pensée du crime. Notre but commun est de faire naître la sécurité de l'Empire, du sein de l'ordre et des vertus. »

Après des considérations générales, le ministre abordait la question religieuse.

« Prince de l'Eglise ! ce titre vous sera contesté quelque temps encore et par un petit nombre d'évêques de l'ancien régime, qui ont abandonné l'union catholique et par quelques prêtres dont la Révolution a exalté les passions et n'a point étendu les lumières. La prétention des premiers est d'être plus fidèles que vous à la foi de nos pères ; celle des seconds, d'appartenir plus que vous à la Révolution et à ses vrais principes. Votre place est entre des excès opposés. C'est dans tous les genres, la place de la sagesse et de la vérité. »

Arrivant enfin à la question politique, il ajoutait au sujet des évêques royalistes dissidents :

« Prétendraient-ils que la vraie religion n'est pas rentrée dans nos temples, parce que les Bourbons ne sont pas remontés sur le trône ? Dans quel symbole de la foi, ou dans quelle tradition révérée pourrait-on nous indiquer la moindre liaison, entre la dynastie des Bourbons et l'existence pure et sans tache de l'Église gallicane ? L'union de notre Église avec toutes les Eglises catholiques et avec le Pape ne fut point rompue par le passage de l'empire romain à la dynastie mérovingienne, et de cette dynastie à celle de Charlemagne, de celle-ci à celle des Capets ; elle n'a pas été rompue davantage dans le passage de la dynastie des Bourbons à celle de Bonaparte. »

Elle se terminait ainsi :

« Il ne vous est plus possible d'étendre les conquêtes du culte dont vous êtes les premiers ministres que par vos talents et vos vertus évangéliques. Dans le siècle où nous sommes, la meilleure des religions paraîtra toujours celle qui prête le plus d'appui à la morale et aux lois. Le sceau divin d'un culte est d'être bienfaisant, comme la divinité elle-même. Sa Majesté l'Empereur reconnaîtra que vous avez justifié sa confiance, lorsque, sous l'influence de vos prédications, il verra les haines et les dissensions se dissiper, l'amour de toutes les choses utiles à la patrie se nourrir dans les temples. »

2. Meneval, *Mémoires*, t. III, p. 59 :

« Une prévention bien justifiable avait porté le Premier Consul à éloigner Fouché. Il était loin d'avoir, en ce Ministre, une confiance implicite. La direction qu'il avait donnée à son Ministère, inquiétait Bonaparte. Il était blessé de le voir, malgré ses défenses, s'immiscer dans son intérieur,

Régnier, le successeur de Fouché, si bien intentionné qu'il fût, n'avait ni la même prestigieuse autorité sur ses auxiliaires, ni la même connaissance des hommes. Il ne possédait pas, avec l'entregent, l'intuition innée des raisons qui engendrent toute action humaine, et il n'avait aucune relation dans le monde jacobin. Bonaparte, depuis le départ de Fouché, ignorait tout. Il s'agitait dans l'inconnu. Il n'apprenait plus, comme au temps de son ancien ministre, les gestes de ses ennemis. Il le mandait, alors, vers lui, le consultait, mais il n'osait le rappeler à son ancien poste. Il gardait trop l'appréhension de le voir se substituer partout à lui-même, et d'établir sa renommée au détriment de la sienne. Fouché, au Ministère, s'appliquait, en effet, à se dresser un piédestal, à provoquer des louanges pour la modération de sa politique. On vantait ses idées conciliantes, assez habile pour attirer sur soi tout le mérite du bien

dans ses affaires de famille, et de se poser comme un homme éminemment nécessaire. Il fut charmé de se débarrasser de sa tutelle. Il opposait à ses rapports le contrôle de ceux de la Préfecture de police, dont le chef n'était jamais en accord parfait avec le ministre. »

Fouché, en ses *Mémoires*, riposte avec aigreur. Il attribue à une cabale, organisée chez Joseph, à Mortefontaine, la cause de la suppression de son ministère. Un rapport y avait été lu, où on disait (Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 282): « que, depuis le Consulat à vie et la paix générale, le Ministère de la Police était un pouvoir inutile et dangereux ; inutile contre les royalistes qui, désarmés et soumis, ne demandaient qu'à se rallier au Gouvernement; dangereux, comme étant d'institution républicaine et le paratonnerre des anarchistes incurables, qui y trouvaient protection et salaire. On en concluait, qu'il serait impolitique de laisser un si grand pouvoir dans les mains d'un seul homme, que c'était mettre à sa merci toute la machine du Gouvernement. Venait ensuite un plan, rédigé par Rœderer, le « faiseur » de Joseph, qui avait pour objet de réunir la police au Ministère de la Justice, dans les mains de Régnier, sous le nom de « Grand Juge ».

« Quand j'appris ce tripotage, et avant même que l'arrêté du Consul ne fût signé, je ne pus m'empêcher de dire à mes amis que j'étais remplacé par une « grosse bête », et c'était vrai. On ne désigna plus, depuis, l'épais et lourd Régnier que sous le nom de « Gros Juge. »

que produisait le Gouvernement consulaire[1]. La clémence du Premier Consul n'était plus que le reflet de la pensée de Fouché. Que ne faisait-il pas dire encore? En beaucoup de nobles salons, on l'admirait. Il rayonnait; il se rehaussait, en abaissant son maître. Il ne lui épargnait pas même les brocards, raillant Bonaparte, lorsqu'il apprenait son accident à Saint-Cloud, en menant à longues

1. Fouché, *Mémoires* (t. I, p. 230):

Fouché est très prolixe, en ses *Mémoires*, touchant l'action qu'il prétend avoir exercée sur Bonaparte:

« Bonaparte, dit-il, commençait à être fatigué de ce que les gazetiers de Londres le représentaient comme étant sous la tutelle diplomatique de M. de Talleyrand, et en fait de gouvernement sous la mienne, ne pouvant faire un pas sans nous dont on exagérait, à dessein, l'habileté, afin de nous rendre odieux ou suspects. Je le fatiguai moi-même, en ne cessant de lui dire que, lorsque les gouvernements ne sont pas justes, leur prospérité n'est que passagère; que, dans la sphère élevée où l'avait placé la fortune, il lui fallait noyer, dans les torrents de sa gloire, les passions haineuses qu'une longue Révolution avait mises en fermentation et ramener ainsi la nation à des dispositions généreuses et bienveillantes, vraie source de prospérité et de bonheur publics.

« Mais comment se flatter, au sortir d'une longue tourmente, d'avoir à la tête d'une immense République, transformée en dictature militaire, un chef à la fois juste, fort et modéré? Le cœur de Bonaparte n'était pas étranger à la vengeance et à la haine, ni son esprit à la prévention, et l'on apercevait aisément, à travers les voiles dont il se couvrait, un penchant à la tyrannie. C'était précisément cette disposition que je m'efforçai d'adoucir et de combattre, et je n'y employai jamais que l'ascendant de la vérité et de la raison. J'étais alors sincèrement attaché à cet homme, persuadé que nul autre, dans la carrière des armes, ni dans l'ordre civil, n'avait un caractère si ferme, si persévérant, tel enfin qu'il le fallait pour régir l'Etat et comprimer les factions. J'osai même alors me flatter de mitiger ce grand caractère en ce qu'il avait de trop violent et de trop dur. »

Il faut encore entendre Fouché à propos de l'effervescence que suscita au Tribunat le mot *sujet*, inséré dans le projet de loi avec la Russie (p. 244):

« Communiqué au Tribunat où siégeaient les républicains les plus prononcés, ce traité fut renvoyé à une Commission, chargée de l'examiner et d'en rendre compte. Dans son rapport, elle déclara que le mot *sujet*, qu'on y employait, avait excité la surprise, en ce qu'il ne s'accordait pas avec l'idée qu'on avait conçue de la dignité de citoyen français. Il fallut débattre le traité, dans des conférences particulières, et les tribuns n'en persistaient pas moins à trouver le mot *sujet* inconvenant, sans prétendre, toutefois, que ce fût un motif suffisant de rejeter le traité.

« Dans le conseil privé, qui eut lieu le soir même, nous eûmes beaucoup de peine à calmer le Premier Consul, qui, dans cette difficulté, suscitée par le Tribunat, vit l'intention de le dépopulariser, et de porter atteinte à son pouvoir. Je lui représentai, avec quelque énergie, après avoir résumé

guides quatre chevaux qui avaient heurté une borne. « Il croit, disait Fouché, que l'on peut conduire des chevaux comme des hommes. » Ou bien encore, à propos de son intervention dans les débats du Conseil d'Etat : « Bonaparte veut faire la cuisine de tout le monde. » Il y avait toujours des gens satisfaits de répéter ces mots cinglants contre l'homme qui les faisait s'incliner devant lui jusqu'à terre.

Poursuivons.

La démangeaison qui excitait Fouché à se fourvoyer dans tous les événements politiques l'amena, un matin, de bonne heure, à la Malmaison, le jour où le duc d'Enghien devait arriver à Vincennes. Bonaparte ne l'attendait pas. Seul, en son parc, il se promenait en proie au trouble, qui avait suivi sa décision récente. Le duc d'Enghien allait être la victime expiatoire de la folie des Bourbons, qui poursuivaient l'assassinat du Premier Consul. Les complots se succédaient. L'audace des conjurés croissait chaque jour. Autour de lui se rétrécissait le cercle des Chouans, acharnés à sa perte. Fouché se présenta.

En ses *Mémoires*, il raconte sa visite. D'après ce récit, il faudrait admettre, contrairement à l'affirmation des contemporains, que l'ancien ministre de la Police n'avait pas été consulté et qu'il tenait à

l'état de l'opinion dans la capitale, qu'il importait de ménager encore les restes de l'esprit républicain, par une déférence apparente. Il finit par se rendre à mes raisons. Le conseiller d'Etat, Fleurieu, alla donner au Tribunat des explications, par une note sortie du cabinet même du Premier Consul, dans laquelle il déclarait que, dès longtemps, le Gouvernement Français avait abjuré le principe de dicter aucun traité, et que la Russie, ayant paru désirer les garanties réciproques des deux Gouvernements, contre les troubles extérieurs et intérieurs, il avait été convenu que ni l'un ni l'autre n'accorderaient aucune espèce de protection aux ennemis de l'autre Etat ; et que c'était pour arriver à ce but qu'avaient été rédigés les articles où le mot *sujet* était employé. Tout parut aplani. »

donner son avis. Mais le Premier Consul n'était point en état de le bien recevoir. « Je lui demandai, dit Fouché, la permission de l'entretenir du grand événement du jour. » Et il s'attribue les conseils les plus généreux, une sollicitation de clémence en faveur du prince. Il rapporte ses paroles dites avec componction, toujours courbé devant le maître qu'il ne pouvait assez révérer. Puis, tout de suite, l'antithèse de la réponse sévère et péremptoire de l'autocrate. « J'insistai, — ajoute Fouché, pour se faire valoir, — j'insistai, exposant des raisons politiques, propres à faire taire la raison d'Etat. Ce fut en vain. Il finit par me dire avec humeur : « Vous et les vôtres (comme le loup de la fable qui s'adresse à l'agneau), n'avez-vous pas dit cent fois que je finirais par être le Monk de la France, et par rétablir les Bourbons? Eh bien, il n'y aura plus moyen de reculer. Quelle plus forte garantie puis-je donner à la Révolution que vous avez cimentée du sang d'un roi? Il faut, d'ailleurs, en finir, je suis environné de complots. Il faut imprimer la terreur ou périr! » « En prononçant ces dernières paroles qui ne laissaient plus d'espoir, il s'était rapproché du château, ajoute Fouché. J'y vis arriver M. de Talleyrand, et, un instant après, les deux Consuls, Cambacérès et Lebrun. Je regagnai ma voiture et je rentrai chez moi, consterné[1]. »

Récit habilement fait. On n'y remarque, au vrai, que la bonne âme de Fouché et puis la cruauté sanguinaire de Bonaparte, et la complicité de Talleyrand, de Cambacérès et de Lebrun. Barras avait cent fois raison de l'appeler un « faiseur ». Le lendemain de l'exécution, on l'entend dire à ses fami-

1. *Mémoires*, t. I, p. 307.

liers cette phrase si souvent écrite : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute. »

Quelle ironie, lorsqu'on se rappelle que cet homme, affectant cette intransigeance, était celui qui, à Lyon, avec Collot d'Herbois, invitait ses courtisans — (les hommes courtisèrent toujours les puissants, fussent-ils les plus criminels) — à des agapes fraternelles où étaient servis, sur la table, des poulets avec leur tête. Devant chaque convive une petite guillotine, afin de couper la tête au volatile. Et qui ne s'en acquittait pas de bonne grâce pouvait expier, sur l'instrument mis à la mode, ce refus réactionnaire de jouer au bourreau. Après le repas, Fouché appelait ses invités sur le balcon de la maison ; et pendant qu'on humait l'arome du café, versé en des tasses magnifiques, la mitraillade sur les aristocrates commençait devant les convives bien repus[1]. Que de réjouissances ; que de motifs à partager l'allégresse générale, lorsque le proconsul se moquait de l'effroi des malheureuses victimes ! Faut-il noter encore, pour marquer davantage la fausseté et la méchanceté de cet homme, que nul autre, admis près de Bonaparte, n'a accumulé en ses récits plus de noirceurs contre la famille consulaire. Pas une des sœurs du Premier Consul n'a échappé à ses morsures. Toutes il les calomnie, ainsi que la fille de Joséphine, Hortense de Beauharnais, qu'il accuse d'avoir cédé aux désirs du général tout-puissant. Il les honorait de ses courbettes, dans les salons des Tuileries, et il faisait ample moisson de remarques pour ses diatribes futures. « Hortense, dit-il, avait éprouvé un grand

1. Norvins, *Mémorial*, t. II, p. 200

éloignement pour le mari de sa mère. Elle le détestait. Mais, insensiblement, le temps, l'âge, l'auréole de gloire, qui environnait Napoléon et ses procédés pour Joséphine, firent passer Hortense d'une sorte d'antipathie à l'adoration[1]. »

En un roman, il est possible de tromper ainsi son lecteur. Ceux qui connaissent le cœur humain savent bien que ces volte-face d'affection n'existent pas. On peut commander à sa passion, mais on ne la fait point naître. Et qu'importe? le mensonge était son échappatoire et légitimait ses calomnies. On cherche, en vain, en ses écrits, des preuves de ses diffamations. Il n'en apporte aucune. Ses rancunes et sa haine expliquent seules toutes ses infamies contre la famille de Bonaparte.

Tenait-il de son éducation ecclésiastique cette duplicité? Peut-être! Il avait vécu sa jeunesse parmi les prêtres; quoique sans ordination, il avait porté leur costume; à Juilly, on l'avait appelé le Père Fouché, et il se ressentit toujours de cette longue imprégnation qui détermine, pour toute la vie, le caractère et les mœurs. Avec la finesse et la prudence du prêtre, il en possédait l'hypocrisie et l'égoïsme.

Jamais, d'ailleurs, il ne se livra à son premier mouvement; toujours de sang-froid, calculant, discutant muettement les conséquences de ses résolutions. Facilement alors, il triomphait des emportements de Bonaparte, leur opposant une déconcertante lucidité et des réponses toujours implacables. Ses reparties n'étaient cependant ni légères, ni vives, ni souriantes, ni de bon ton, ni d'un grand seigneur spirituel; elles étaient brutales, lourdes

1. *Mémoires*, t. I, p. 315.

comme un coup de poing, et sous leur atteinte, Bonaparte s'arrêtait embarrassé.

Ceux qui avaient vu se dérouler, sous leurs yeux, la trame entière de sa vie, ne pouvaient que le mépriser. Il n'avait abusé de personne, comme l'a voulu démontrer une thèse récente en Sorbonne. Sa modération présente, ses conseils tout nouveaux de sagesse, n'atténuaient point les horribles excitations, les blasphèmes sanguinaires du Jacobin d'autrefois. Qu'il fût habile à s'attirer des éloges immérités, qu'il ait cherché à se parer de vertus absentes de son âme, la chose est certaine. Il a pu mystifier les naïfs, qui le furent toujours par tout le monde. Il n'a pas trompé ceux qu'il servait, ni Barras qui le traitait de « faiseur », ni Bonaparte qui l'appelait intrigant, ni Talleyrand qui le détestait, ni tous ceux qui le fréquentaient par besoin de lui et des inépuisables ressources de son subtil esprit. Ceux-là lisaient au-dessous de sa pensée et voyaient clair au fond de ses actions.

De tout temps il avait été habile. Etant professeur, il s'efforçait de paraître aimable et obligeant avec ses élèves. Leur enseignant les mathématiques et la physique, il les intéressait par des expériences propres à étonner leur curiosité naissante. Mise en scène dont il savait retirer les bénéfices, car toutes ses recherches scientifiques n'avaient d'utilité que pour lui-même, pour les découvertes où il cherchait de la renommée. Il voulait que l'on parlât de sa personne.

Et ce fut aussi pour faire parler de lui, pour l'emporter sur les autres, autant par orgueil que par peur, qu'il dépassait, durant la Révolution, les

bornes de la cruauté. De même, sous Bonaparte, s'il affecta de la bienveillance envers quelques nobles, ce fut afin de se faire ouvrir les portes closes des salons de l'aristocratie. Fouché n'eut jamais d'autre stimulant que son intérêt.

Et son intérêt servi par une finesse cauteleuse. Il lui fallait des apparences de succès, obtenu par des combinaisons savantes. Quand il apprit que l'on avait arrêté Moreau venant à Paris, il ne manqua pas de critiquer cette maladresse. « C'est quand il retournait à sa maison de campagne, à Grosbois, qu'il le fallait arrêter, disait-il. On aurait pu dire qu'il fuyait. Le saisir quand il venait à Paris, c'était faire croire déjà à son innocence. Un coupable ne se montre point si rassuré. »

Il se rendait compte assurément de son impopularité, de la défiance qui l'entourait. C'est pourquoi il se tenait terré en son Ministère, recevant peu, sortant peu, se disant amoureux de son foyer et des joies de la famille. Il avait une excellente loge à l'Opéra, dit Mlle de Chastenay ; il n'y allait presque jamais, sa femme non plus. Les soirs, en ses salons, on voyait ses trois enfants jouer entre eux, en gamins gâtés, disant de fortes niaiseries auxquelles Fouché répondait par de gros rires bourgeois. Vaguant de table en table, près des joueurs de boston qu'il conseillait et poussait aux tricheries, il ne touchait point aux cartes, charmant ses auditeurs de ses récits pleins d'intérêt. Il parlait avec facilité, affectant alors de dédaigner tous les partis, de planer au-dessus d'eux en vrai homme d'Etat, méprisant les Jacobins qu'il avait appâtés par des sinécures ou de l'argent. « Il se trouvait fier, dit la grande dame, entre tous ces renégats qu'il obligeait. » Il n'y avait pourtant aucune raison de l'être. Mais,

outre sa vanité, il possédait une grande présomption, et il se croyait très fort parce qu'il avait réduit à néant l'ancienne exaltation de pauvres diables, qui mouraient de faim et qui trouvaient une providence en leur ancien camarade. Comme il aimait à se vanter, à s'attribuer les succès de la politique consulaire, il usait, avec art, d'un charlatanisme éhonté, cherchant à produire la plus grande impression sur ses solliciteurs. Aussi bien, sa salle d'audience, dit encore Mlle de Chastenay, « était un salon amusant où l'on trouvait une conversation curieuse, car tout y était réuni et même d'importants personnages. Fouché avait l'art d'attirer, de faire revenir plusieurs fois et de laisser longuement attendre. J'avais eu l'habitude de causer avec lui, et ce n'était pas sûrement, durant son Ministère, que je voulais la perdre. Quelquefois l'entretien durait deux minutes; d'autres fois, Fouché le prolongeait et mettait, en parlant, ses idées mieux en ordre; je crois même qu'il les hasardait pour en bien juger la portée. Il frondait, en vrai Breton, toutes les opérations qui n'étaient pas les siennes et prodiguait un peu les épithètes d'imbécile et de niais. On pouvait se croire, en sortant, initié aux secrets d'État. Mais que sont, au vrai, toutes ces petites choses[1]? »

Son style était incolore, sans relief, comme sa personne. Il écrivait mal, l'esprit nourri du pathos révolutionnaire de cette époque. Chateaubriand s'en moque agréablement, après la visite qu'il lui fit au sujet de la condamnation à mort de son cousin, Armand. « Bavard, ainsi que tous les révolutionnaires, dit-il, battant l'air de phrases vides, il débi-

1. Mlle de Chastenay, *Mémoires*, t. II, p. 39 et 109.

tait un ramas de lieux communs, farcis de *destin*, de *nécessité*, de *droit des choses;* mêlant à ce non-sens philosophique des non-sens sur le progrès et la marche de la société, d'imprudentes maximes au profit du fort contre le faible; ne se faisant pas faute d'aveux effrontés sur la justice du succès, le peu de valeur d'une tête qui tombe, l'équité de ce qui prospère, l'iniquité de ce qui souffre; affectant de parler des plus affreux désastres avec légèreté et indifférence, comme un génie au-dessus de ces niaiseries. Il ne lui échappa, à propos de quoi que ce soit, une idée choisie, un aperçu remarquable. Je sortis, en haussant les épaules au crime[1]. »

Et Chateaubriand termine cette longue flagellation par un mot qui est resté. Il appelle Fouché comme un bourreau : *Monsieur de Nantes.*

Mme de Rémusat[2], s'expliquant sur ce ministre de la Police, fait de lui un homme très fin, d'une habileté incomparable; — en quoi elle ne se trompe pas. Elle se trompe en prétendant que Fouché n'avait ni haine, ni passion. Il avait la haine des Bonaparte, la haine de toute cette famille qui lui était hostile; il avait, en outre, la passion de l'argent et l'ambition de jouer, dans l'Etat, un rôle prépondérant. Mais ces deux passions ne troublaient point son jugement, ni son cerveau solidement organisé, parce qu'il savait dominer l'irritation de ses nerfs et le souvenir des offenses, si bien qu'avec sa finesse il s'est trouvé toujours supérieur aux situations qu'il occupait.

Ce n'est donc point par défaut de passion et de haine qu'il a été plus fort que Bonaparte, qu'il l'a

1. *Mémoires d'Outre Tombe*, t. III, p. 521.
2. Mme de Rémusat, *Mémoires*, t. I, p. 294.

conquis et s'est imposé à ce maître exigeant, malgré ses ruptures célèbres; c'est parce qu'il résistait impassible à l'homme emporté et violent, qui ne pouvait triompher de ses colères. Par là, il donnait à son maître une vive impression de sa force et de ses talents d'homme d'Etat. S'il n'avait pas eu de haine contre les Bonaparte, il n'aurait jamais trahi l'Empereur pour se venger; s'il n'avait pas eu la passion des honneurs et de l'argent, il n'aurait pas sacrifié la foi républicaine de sa jeunesse, ni ses coreligionnaires à un ambitieux dont il dépendait.

Hyde de Neuville reste dans le vrai, lorsqu'il parle de la supériorité de Fouché et l'assimile à celle de Talleyrand[1]. Tous les deux étaient de la même force, et tous les deux, à cause de leur finesse et de leur pénétration d'esprit, se détestaient, parce qu'ils ne pouvaient s'estimer, se connaissant trop. Ils sont devenus d'habiles ministres, mais habiles dans leur intérêt seulement, sans s'élever jusqu'à la hauteur de l'homme de génie qui fait taire son égoïsme. Chez tous les deux, l'égoïsme était le défaut culminant. Ils s'aimaient trop eux-mêmes pour se sacrifier à leur pays[2].

1. Hyde de Neuville, *Mémoires*, t. I, p. 331.

2. Il n'est pas inutile de reproduire le jugement porté par Mme de Rémusat sur Talleyrand et Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 188.

« Talleyrand et Fouché ont été deux hommes vraiment remarquables et tous deux très utiles à Bonaparte. Mais on ne pouvait pas voir moins de ressemblance et de points de contact entre deux personnages dans de si continuelles relations. L'un avait gardé fidèlement les manières gracieusement insolentes des grands seigneurs de l'ancien régime. Fin, silencieux mesuré dans ses discours, froid dans son abord, aimable dans la conversation, ne tenant sa force que de lui seul, car il n'avait dans sa main aucun parti. Ses fautes mêmes, et pour dire tout, la flétrissure de l'oubli de son ancien état ne paraissaient point une garantie suffisante aux révolutionnaires, qui le connaissaient si adroit et si souple, qu'ils le supposaient conservant toujours des moyens de leur échapper. D'ailleurs, il ne se livrait à personne, impénétrable sur les affaires dont il était chargé et sur l'opinion qu'il avait du maître qu'il servait, et pour achever de le peindre affectant une sorte de nonchalance, ne négligeant aucune de ses aises, soigné dans

sa toilette, parfumé, amateur de bonne chère et de toutes les jouissances du luxe, jamais empressé auprès de Bonaparte, sachant se faire souhaiter par lui, ne le flattant point en public et comme sûr de lui demeurer constamment nécessaire.

« Fouché, au contraire, véritable produit de la Révolution, sans souci de sa personne, portant les broderies et les cordons qui annonçaient ses dignités, comme s'il dédaignait de les arranger sur lui, s'en moquant même dans l'occasion, actif, animé, toujours un peu inquiet, bavard, assez menteur, affectant une sorte de franchise, qui pouvait bien être le dernier degré de la ruse, se vantant volontiers, assez disposé à se livrer au jugement des autres, en racontant sa conduite, ne cherchant guère à se justifier que par le mépris d'une certaine morale, ou l'insouciance d'une certaine approbation, mais il conservait avec un soin qui, quelquefois, inquiétait Bonaparte, des relations avec un parti que Napoléon se croyait obligé de ménager dans sa personne. Au travers de tout cela, Fouché ne manquait pas d'une certaine bonhomie. Il avait même quelques qualités intérieures. Il était bon mari, d'une femme laide et assez ennuyeuse et très bon, même très faible père. Il envisageait les révolutions dans leur ensemble, il haïssait les tracasseries partielles, les soupçons journaliers, et c'est par suite de cette disposition que sa police ne suffisait point à Napoléon. Là, où il voyait du mérite, il lui rendait justice. On n'a point raconté de lui de vengeances qui lui aient été personnelles, et il ne s'est pas montré capable de jalousies prolongées. »

CHAPITRE IV

BOURRIENNE ET MENNEVAL

Sommaire. — Bourrienne ancien condisciple de Bonaparte à Brienne. — Bonaparte est admis à l'Ecole militaire de Paris; Bourrienne point assez noble entre dans les ambassades. — A la Révolution, il se fixe en Saxe, puis revient à Paris. — Bonaparte chef de l'armée d'Italie accepte Bourrienne comme secrétaire. — Rôle de Bourrienne près de Bonaparte; ses attributions. — Il vit près de Bonaparte comme un membre de la famille : il est de toutes les fêtes. — De louches affaires d'argent où Bourienne est compromis indisposent contre lui Bonaparte. — A la fin, le secrétaire intime est remercié. — Rupture avec Bonaparte.

Menneval le remplace. — Il a été présenté par Joseph. — Menneval hésite à accepter cette place de secrétaire. — Il est encouragé par Bernadotte. — Menneval cependant accepte. — L'impression que lui produit le grand homme. — Bientôt il s'habitue à lui et prend confiance. — Bonaparte jugé par Menneval.

Durant le Consulat, Bonaparte eut deux secrétaires, d'abord M. de Bourrienne, l'un de ses anciens condisciples de Brienne, ensuite le jeune Menneval, attaché à son frère Joseph.

Le premier vécut avec lui comme un camarade. Cependant il ne tutoyait pas Bonaparte, mais il affectait la tenue du plus intime de ses familiers, jusqu'au jour où, compromis en des spéculations louches, il n'osa plus rien dire, accepta tout de son

protecteur et se fit le louangeur des plus mauvaises causes. Bourrienne avait la passion effrénée de l'argent. Sur lui, ce mot produisait un effet magique. Ses mains tremblaient en écrivant, à la dictée, le nombre « million » ; ses yeux pétillaient d'envie. Il s'agitait sur son siège. Et Bonaparte, étonné, lui demandait quel démon le tourmentait. Cet homme aimait le luxe, les agréments de la vie, les meubles somptueux, et, pour satisfaire à ces caprices, il abusait de sa position près du Premier Consul, se prêtant aux intrigues des tripoteurs d'affaires qui le perdirent. A la veille d'un scandale, Bonaparte le chassa de son cabinet.

A l'école, Bourrienne s'était intéressé à son jeune camarade, chagrin, maussade, vivant à l'écart des autres. Il avait pénétré l'âme aigrie du petit Corse orgueilleux, qui souffrait de sa pauvreté; il l'avait consolé ; et ce ne fut pas sans émotion que les deux jeunes gens se quittèrent, lorsque Bonaparte prit le coche de Paris, afin de poursuivre, à l'Ecole militaire, les études préparatoires au grade d'officier d'artillerie. Bourrienne le laissait partir seul, dans l'impossibilité de fournir les preuves d'une antique noblesse, exigées alors pour porter l'épaulette. L'écolier exclu choisit une autre carrière, et se fit admettre parmi les attachés de M. de Noailles, ambassadeur à Vienne. Peu de temps après, il allait à Leipsick, y étudier les langues étrangères et le droit ; mais, peu satisfait de son sort, il revint à Paris où il retrouva Bonaparte se débattant contre la misère.

Il n'était pas plus heureux que lui.

Bourrienne, lassé, rentra dans la diplomatie, accepta le poste de secrétaire d'ambassade à Sutt-

gard, jusqu'au jour où Louis XVI détrôné, il se fixa en Saxe, fuyant une arrestation comme émigré. La police soupçonneuse de l'Electeur ne l'épargna point. Il subit un emprisonnement de trois mois. Devenu libre, il se dirigea de nouveau sur Paris, y retrouva Bonaparte plus malheureux qu'à leur dernière séparation. Le jeune Corse avait refusé d'aller en Vendée, officier d'infanterie, et mis, en disponibilité, il vivait à Paris en un dénuement pitoyable, formant les projets les plus excentriques. Bourrienne s'était marié en Allemagne, ce qui compliquait son destin. Pour subsister, déclassés l'un et l'autre, ils cherchaient à louer des maisons inoccupées, afin de les sous-louer, espérant se procurer ainsi les ressources qui leur manquaient.

Tout à coup, le sort de Bonaparte changea. Connu de Barras, il dirigea, sous ses ordres, la défense de la Convention, en Vendémiaire, triompha des sections ennemies, sauva le Gouvernement et obtint le lendemain, en récompense, le commandement des troupes de Paris. Dès lors, son caractère se transforma. La familiarité de la veille disparut. Il s'éloigna de Bourrienne, tâcha de mettre, entre lui et ses anciens camarades, une distance qui imposait le respect. Il pressentait sa destinée, et il sacrifiait à son orgueil les plus doux souvenirs de sa jeunesse. Bourrienne, très susceptible, se choqua de cette froideur. Il abandonna son ami dont la fortune allait croissant. Il aurait eu besoin pourtant de sa protection, poursuivi par la police du Directoire qui le traquait, comme émigré rentré. Il se cacha, il se déroba comme il put, aux agents de Fouché, jusqu'au jour où sa femme, plus accommodante, écrivit à Bonaparte, devenu général en chef de l'armée d'Italie, et lui demanda, à lui, couvert du

renom de ses glorieuses victoires, son intervention en faveur de son mari. Le général se sentait assez élevé et assez puissant, pour ne plus craindre l'envahissement d'un trop libre caractère. Ses hauts faits l'avaient illustré. Il fit écrire à Bourrienne de le venir rejoindre en Italie, et de se servir de sa lettre, afin de lever tous les obstacles à son départ. L'ancien diplomate arriva chez son protecteur la veille des préliminaires de Léoben. Incontinent, Bonaparte le plaça devant une table et lui dicta ses dépêches. Entre eux, la vie recommença facile et affectueuse, sans autre préambule ; l'un se résignant à la sujétion, l'autre prenant le ton du commandement, qu'il savait imposer à ses plus fiers lieutenants.

Le secrétaire se trouva bien de cette nouvelle position. Quoique soumis aux ordres rigoureux de son chef, il restait toujours, entre eux, les souvenirs inoubliables de leur jeunesse et des épisodes de leur pauvreté commune. Si ce n'était point assez pour cimenter une durable amitié, — avec Bonaparte ce mot était sans valeur, — c'était suffisant pour étayer une bonne camaraderie. Le Premier Consul vivait donc, à côté de Bourrienne, sans lui rien cacher de ses projets. Il l'emmena en Egypte et le ramena avec lui en France; enfin, il l'associa aux conjurés préparant la révolution de Brumaire. La victoire acquise, il le garda près de lui, au Luxembourg et aux Tuileries; il en fit même son compagnon en Italie, jusqu'à Marengo. Dès ce jour, Bourrienne ne le quitta plus[1]. Du matin au soir,

1. Et quand même, toujours soupçonneux, ne se fiant à personne, il le fit bientôt espionner par son frère Joseph. Après le pamphlet, *César, Cromwell et Bonaparte*, pamphlet si discuté alors, Bonaparte voulut que Fouché

toujours prêt à recueillir les pensées de ce maître extraordinaire, à rédiger ses dépêches, ayant sa petite table, non loin de celle du Premier Consul, le dos tourné à son profil, de façon à se pouvoir parler, à lire dans leurs yeux, rien qu'en déplaçant la tête.

En ces premiers mois de collaboration, Bonaparte se plaisait en la société de son subalterne. Il se promenait avec lui en boghey, dans les allées du parc de la Malmaison; ou bien, le soir, à Paris, parès son dîner, bras dessus, bras dessous, sortait dans les rues, méconnaissable sous un petit chapeau et une grande lévite qui l'enveloppait des épaules jusqu'aux pieds. En ses escapades, dans la rue Saint-Honoré, le jeune Consul excitait les marchands contre sa propre personne, voulant connaître les sentiments du public à son égard. Et partout il se voyait malmené, lorsqu'il attaquait le chef du Consulat; ce qui lui causait une grande joie.

Au lever de Bonaparte, Bourrienne l'assistait

reçut son secrétaire à dîner avec son frère. A table, Bourrienne fut placé à côté de Joseph. Pendant tout le dîner, écrit Bourrienne, Joseph ne me parla que de son frère, de ses projets, du pamphlet et du mauvais effet qu'il avait produit. Il y avait, dans ses interrogations comme dans ses réponses, une teinte de blâme et de désapprobation. Je lui dis ma façon de penser qui était conforme à ses paroles, mais un peu plus sèchement que je ne l'avais exprimé à son frère. Il semblait m'approuver. Sa confiance m'encouragea, et je le voyais avec plaisir abonder dans un système qui était le mien. Son abandon était tel, que malgré l'expérience que j'avais acquise, j'étais loin de penser que je me trouvais en rapport avec un espion de premier ordre. Je les connaissais cependant assez pour devoir toujours m'en méfier. Mais qui ne se trompe jamais ? Le lendemain de cette réunion, le Premier Consul me dit assez sèchement: « *Laissez mes lettres dans le panier : je les ouvrirai.* » Cette sortie imprévue me surprit. Mais, comme je n'avais rien à me reprocher, je résolus de m'amuser de cette méfiance. » Et alors, Bourrienne raconte qu'il laissa non seulement en souffrance toutes les lettres, mais qu'il plaça par dessous les autres, les plus importantes, celles des Ministres, notamment, qui ne furent pas ouvertes par Bonaparte, peu fait à cette besogne. Les Ministres réclamaient, demandaient réponses qui n'arrivaient pas. Tout était en retard. A la fin Bonaparte reconnut ses torts, et au bout de trois jours, il se réconcilia avec son secrétaire (Bourrienne, *Mémoires*, t. IV).

encore, lui lisait les gazettes étrangères, allemandes ou anglaises, qu'il lui traduisait jusqu'à la fin de la toilette. Les audiences ensuite commençaient pour les ambassadeurs, les ministres, les grands fonctionnaires de l'Etat. Pendant ce temps, le secrétaire, dans le Cabinet décachetait les lettres amoncelées sur un guéridon, en opérait le premier triage, réservant les plus explicites pour les soumettre à son chef, répondant aux autres, ainsi qu'il avait été convenu. Lorsque Bonaparte entrait, la plus grande partie de la besogne était achevée.

Bourrienne avait consenti à coucher aux Tuileries, à la condition qu'il n'y aurait point de sonnette dans sa chambre. C'eût été trop de dépendance. Mais, à onze heures du soir, il travaillait souvent avec Bonaparte, qui ne faisait jamais relâche[1], et se levait quelquefois, la nuit, pour mettre en note les idées surgies en son cerveau toujours bouillonnant. Le lendemain, dès le matin, le secrétaire trouvait à s'occuper. Il tenait, en outre, un registre spécial pour les correspondances secrètes ; un autre, pour les renseignements obtenus sur les fonctionnaires à nommer aux postes les plus difficiles. Entre eux, rien de caché. Bourrienne prétend même qu'il faisait, au début, bourse com-

1. Le plus souvent, en ces moments de travail hâtif, il disait à Bourrienne avant de le quitter : « N'envoyez pas ma note au *Moniteur*, avant de me la montrer ». Alors le lendemain, il la prenait, la relisait, s'étonnait quelquefois de ce qu'il m'avait dicté, ajoute Bourrienne, s'amusant à me dire que j'avais mal entendu. — Ce n'est pas trop bon, cela, n'est-ce pas ? — Ma foi, je ne sais pas trop, répliquais-je. — Oh ! non, cela ne vaut rien, qu'en dites-vous? — Il secouait un peu la tête et déchirait le papier... Il m'envoya une fois, à deux heures du matin (nous étions aux Tuileries), un petit billet de sa main ainsi conçu : « Bourrienne, écrivez à Maret qu'il fasse effacer de la note que Fleurieu a lue au Tribunal la phrase (frase) relative à Costaz. Adoucissez ce qui est relatif « à ce rapporteur du Tribunat, le plus possible ». Ce changement, après réflexion, venait (ce qui lui arrivait souvent) des observations que je lui avais faites, et qu'il avait d'abord repoussées avec humeur. (Bourrienne, *Mémoires*, t. IV, p. 341).

mune avec son puissant ami. Et cependant il mangeait au dehors, et prenait ses repas avec sa femme.

Cette existence donnait lieu à une intimité charmante, mais respectueuse, avec Mme Bonaparte, et avec Mlle Hortense de Beauharnais. La jeune fille l'appelait lorsqu'elle voulait jouer au billard, et, pendant ce temps, il l'entretenait des sentiments, amoureux pour elle, de l'un des aides de camp, Duroc. Lorsque celui-ci partit en mission à Berlin, Bourrienne fut chargé de recevoir ses lettres, et, au jeu de billard, il disait tout bas à sa belle partenaire : « J'ai une lettre pour vous ». Hortense montait aussitôt dans sa chambre, lisait la lettre, et il la voyait descendre les yeux gros de larmes. Est-il vrai que Duroc refusa d'épouser Hortense? Et même était-il amoureux, puisque, d'après Bourrienne, le caractère de Duroc était sec, froid, hautain? Est-ce parce qu'il n'aimait point Bonaparte, quoique le Premier Consul lui témoignât beaucoup de sympathie, justement à cause de cette nature impassible et peu expansive? Toutes les assertions de ce confident sont donc très discutables. Plusieurs de ses contemporains attestent qu'il était, lui-même, amoureux d'Hortense, et que la jeune fille se moquait de lui, d'une belle façon.

En cette communauté d'existence, le secrétaire assistait presque toujours aux fêtes et aux réunions des Bonaparte. A la Malmaison, il remplissait un rôle dans les pièces jouées sur le petit théâtre du château. Il semblait de la famille, un parent initié à tous les bonheurs, à toutes les vicissitudes de la vie du grand homme dont il obtenait les faveurs. Le Premier Consul, pour son secrétaire, n'avait point de pensée de derrière la tête. Il s'exprimait libre-

ment en ses causeries avec lui, se montrait tel qu'il était[1], même sous les plus vilaines apparences, lui révélant, avec son ambition, son mépris des hommes, son horreur de l'égalité, sa défiance de l'amitié, à laquelle il ne croyait pas. Entre eux, disait-il, les hommes ne se voyaient et ne se servaient que par intérêt.

En se dépouillant ainsi de son masque, le maître oubliait qu'il se rapetissait et qu'il augmentait l'audace et l'effronterie de son subalterne. Bourrienne, dès lors, céda aux ardeurs de sa passion pour l'argent. Il reçut de Fouché une subvention mensuelle, qui le payait de ses révélations sur les projets du général. Il se prêtait enfin complaisamment aux propositions des agioteurs et des tripoteurs, qui sollicitaient son appui et lui offraient, en échange, un intérêt dans leurs affaires. C'est ainsi qu'il commandita les frères Coulon, à qui, par son influence, il fit attribuer la fourniture de l'équipement et du harnachement de la cavalerie. Il s'était

1. En voici des exemples, Bourrienne écrit en ses mémoires (t. V, p. 10) : « C'est à Saint-Cloud, si l'on peut ainsi parler, que le Premier Consul fit les premières répétitions du grand drame de l'Empire; c'est là qu'il commença à introduire, dans ses formes extérieures, les habitudes et l'étiquette, qui rappelaient les usages de la souveraineté. Il a vu promptement quelle influence pouvaient exercer sur la masse des hommes, la pompe des cérémonies, l'éclat des représentations, la richesse des costumes. « Que les hommes me disait-il alors, sont bien dignes du mépris qu'ils m'inspirent. Tous ces vertueux républicains, je n'ai qu'à dorer leur habit, et ce sont des gens à moi ».

A un autre endroit de ses mémoires (t. IV, n. 328), Bourrienne rapporte cette boutade de Bonaparte (c'était après le traité d'Amiens) : « Il voyait, par cette paix augmenter sa gloire et sa puissance. Dans un moment d'hilarité, et me frappant sur l'épaule, dans une des allées de la Malmaison : — Eh bien! Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous! — Et pourquoi, général ? — N'êtes-vous pas mon secrétaire ? — Dites-moi le nom du secrétaire d'Alexandre ! — Il se retourna vers moi, et me dit en riant : « *Hein! Pas mal!* » Il crut que je disais vrai. Il y avait un peu de flatterie, je l'avoue. Elle ne lui a jamais déplu, et je ne méritais pas, certes, ce jour-là le reproche qu'il me faisait assez souvent : je n'étais pas assez courtisan, assez flatteur. »

réservé la part du lion. Les frères Coulon firent faillite. Bourrienne, quoique dissimulé sous l'anonymat, était quand même responsable. Les créanciers le menacèrent. Il résista ; mais le Premier Consul averti coupa court au scandale, en se séparant de son secrétaire.

Mis en garde, depuis quelque temps, le chef du Gouvernement avait appelé, en son cabinet, le jeune Menneval, timide et laborieux travailleur, que son frère Joseph lui avait recommandé, et il l'avait installé au bureau de Bourrienne, sans aucun avertissement. Menneval rapporte que, ce matin-là, à son arrivée, dans le cabinet du Premier Consul, le secrétaire, apercevant un intrus à sa place, fut très surpris. L'arrivant le considéra avec hauteur, l'examina ensuite avec une grande attention, puis, après un salut très froid, il se retira. Et, à partir de ce jour, il y eut deux secrétaires, au service de Bonaparte, Menneval à la place de Bourrienne, et Bourrienne dans une autre pièce que le cabinet. Cependant, le Premier Consul laissait échapper, malgré lui, et non sans colère, des allusions transparentes sur les fâcheuses équipées de son premier collaborateur. Il était visible qu'il en était affecté, et qu'un jour prochain, il repousserait son assistance par une rupture. Il apprit que son employé suspect venait d'acheter à Saint-Cloud un hôtel meublé magnifiquement, dans lequel il recevait à dîner les hauts personnages du Gouvernement. Où avait-il pris l'argent ? La fortune de Bourrienne lui était connue. Et c'étaient les affaires, des affaires équivoques, des spéculations véreuses, qui le lui avaient procuré[1] !

1. Naturellement, en ses *Mémoires*, Bourrienne tâche de se disculper, et

Le Premier Consul, peu patient, résolut de faire un éclat. Un matin, à l'entrée de l'inculpé, il lui dit d'un ton irrité : « Remettez à Menneval les papiers et les clefs que vous avez à moi, et retirez-vous. Je ne veux plus que vous reveniez ici. » Confus, interloqué, Bourrienne se retira, et il connaissait trop Bonaparte pour ne pas être certain que ces paroles étaient irrévocables et que sa position était perdue. Il en éprouva un violent désespoir. Menneval, touché de sa douleur, lui écrivit pour le consoler. Bonaparte le sut et exigea que cette correspondance prît fin.

Le souvenir de ce collaborateur avec qui ses habitudes s'étaient fortifiées, ne se perdit point très facilement[1]. Il parlait de lui à Menneval, se plaisant à reconnaître sa facilité au travail, la clarté de son style et la parfaite exposition des idées qu'il lui avait soumises. C'était, en son cabinet, un autre

il cite, à cet effet, un passage des mémoires du duc de Rovigo. Cette justification est médiocre. Elle reste dans les généralités. Rovigo écrivait : « Bourrienne avait beaucoup d'ennemis. Ils les devait à son caractère, et plus encore à sa place. Les uns étaient jaloux du crédit qu'il possédait près du gouvernement; les autres, mécontents de ce qu'il ne s'employait pas à les servir. Plusieurs même lui imputaient le peu de succès avec lequel leurs demandes étaient accueillies. On ne pouvait l'attraper sous le rapport de l'habileté, de la discrétion. On épia ses habitudes. On sut qu'il se livrait à des spéculations financières. L'imputation était facile. On l'accusa de péculat. C'était l'attaquer par l'endroit sensible. Le Premier Consul n'abhorait rien tant que les moyens illégitimes d'acquérir de l'or. Une seule voix, cependant, n'eût pas suffi pour perdre un homme qu'il était habitué à aimer, à estimer. Aussi en fit-on entendre plusieurs. Que les accusations soient fondées ou non, toujours est-il que l'on ne négligeait rien pour les faire arriver sous les yeux du Premier Consul. »

1. Le *sacrifié* affirme que le Premier Consul lui manifesta très vivement son chagrin d'être privé de ses services : « Le cinquième jour, il me fit venir, écrit Bourrienne, et il me dit : « Je vous regrette; vous m'étiez utile. Vous n'êtes ni trop noble, ni trop roturier, ni trop aristocrate, ni trop jacobin. Vous êtes discret, laborieux. Vous me comprenez mieux que qui ce soit... Je serais assez disposé à vous reprendre. Mais je ne le pourrais sans justifier ce que l'on a répondu, que je ne puis me passer de vous. » (*Mémoires*, t. V, p. 180).

lui-même de qui l'étourderie ne fut jamais à craindre. Seulement, son désir immodéré de l'argent, l'appétit de la richesse, le poussaient aux mauvaises actions. Et, à son sujet, Bonaparte expliquait à Sainte-Hélène, combien les physionomies correspondent aux vices des personnes : « N'y avait-il pas, sur ce visage, disait-il en substance, une marque profonde de la soif de l'or ? Son œil, *son œil de pie*, indiquait son défaut dominant. Sans quoi, je ne me serais jamais séparé de cet homme avec qui j'avais vécu sept années de mon adolescence. »

Lacretelle taxe Bourrienne de présomption et de rudesse. C'est possible. Il se vengeait, sur les solliciteurs et sur le public, des brusqueries dont il souffrait lui-même, près de Bonaparte, des froissements d'amour-propre qu'il subissait. Ces froissements dépassèrent toute mesure, un jour que le maître irrité l'apostrophait, comme il l'eût fait d'un valet. Ils échangèrent, entre eux, des mots aigres, se traitèrent de « bêtes » réciproquement, et boudèrent durant trois jours. Mais Bonaparte, comme tous les irascibles, revint promptement vers l'offensé, et ce fut lui qui, le premier, fit des avances à Bourrienne. Il le manda vers lui, l'accueillit avec amitié, le prit par l'oreille et le conduisit jusqu'à son bureau. « Allons ! mettez-vous là, » lui dit-il. Et Bourrienne ajoute : « Il faut l'avoir connu, pour juger de ma position. Il avait, quand il le voulait, un charme entraînant. Je ne me sentis pas la force de résister ; je ne pus rien répondre, et je repris, auprès de lui, mes habitudes et mon travail. »

Il y avait plus d'un an qu'ils étaient séparés, lorsque, durant l'affaire de Pichegru, de Georges et de Moreau, le Premier Consul voulut avoir des détails véridiques sur l'esprit du tribunal qui allait

juger, sur la tenue des assistants, et la tournure de l'opinion publique. Il dit à brûle-pourpoint à Menneval : « Informez-vous si Bourrienne est à Paris. S'il y est, qu'il assiste aux audiences ; que, chaque jour, il m'envoie un bulletin succinct sur ce qui s'y passe, avec ses observations. Bourrienne est très bon pour cela. Son travail sera parfait. » Ce fut la cause de la bienveillance nouvelle de Bonaparte pour son ancien condisciple.

A la suite de ce service demandé et rendu, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Hambourg, où il devait tenir une main ferme à la prohibition des marchandises anglaises sur les marchés français. Mais là encore, Bourrienne donna libre cours à sa funeste passion. Il toléra la fraude et il y gagna d'autres millions. Une enquête provoquée par des plaintes, et menée par un inspecteur des finances, démontra que Bourrienne pouvait, sans inconvénient, rendre au Trésor deux millions. Bonaparte, devenu empereur, n'en exigea qu'un seul.

Tel fut Bourrienne pendant le Consulat.

Menneval avait dix ans de moins que Bourrienne. Il était né en 1778. Lorsqu'il devint le secrétaire du Premier Consul, son esprit était dans toute sa maturité. Homme fait et jeune encore, il pouvait fournir une somme excessive de travail, et Bonaparte ne l'épargna point. Il était modeste ; il était réservé. Bonaparte en abusa, ne lui laissant aucun repos. Menneval couchait aux Tuileries, et vivait à la table des aides de camp ; si bien que son maître, son insatiable maître, l'ayant constamment sous la main, la nuit même, le faisait réveiller pour ses dictées interminables, pressantes, d'une

volubilité effrayante, qui empêchait le jeune scribe d'associer les mots.

Un jour, Joseph, dont il était le secrétaire, lui proposa d'entrer chez son frère, le Premier Consul, en la même qualité. Menneval effrayé commença par refuser. Il ne désirait point quitter l'aîné du général, débonnaire et bienveillant. La redoutable personnalité du chef du Consulat l'éloignait au lieu de l'attirer. Ce jour-là, Bernadotte, beau-frère de Joseph, en visite à Mortefontaine, étonné de cet effarouchement du jeune homme, combattit ces résistances, s'efforça de lui inspirer confiance, lui montrant un avenir brillant et la jouissance exquise de vivre, dans le rayonnement d'un grand homme, d'assister à l'épanouissement de ce génie, à l'éclosion des vastes projets, qui se manifestaient, chaque jour, dans la conduite politique du grand Consul. Que d'autres eussent accepté d'enthousiasme!

Menneval, à la fin, se résigna ; et, quelques jours après, une lettre de Duroc l'invitait à se rendre aux Tuileries, le lendemain, à cinq heures. Il fut exact. En attendant le Premier Consul, il fut introduit chez Mme Bonaparte, qui employa sa grâce, son admirable entregent, sa voix charmeuse, à convaincre le futur secrétaire de son mari de tous les avantages de la situation offerte. Il devait se rassurer... Ce ne serait qu'une sujétion temporaire... trois ans à peine... Ensuite, il aurait sa récompense, le général n'étant point un ingrat, pour ne pas reconnaître un dévouement justifié. La conversation se continua sur ce ton, jusqu'au dîner, auquel le retint l'aimable Joséphine. Pendant le repas, son mari et lui, disait-elle, auraient le temps de s'apprécier. Bonaparte interrogea longuement

son récalcitrant invité, s'enquérant de ses prédilections, dans les arts, dans la littérature, l'écoutant parler du vieux Palissot que ce jeune commensal admirait.

Après le dîner, le Premier Consul disparut avec plusieurs généraux. Il était onze heures du soir, lorsqu'il le fit mander. Précédé d'un valet, le patient jeune homme arriva, de corridor en corridor, vers une petite porte à guichet. Un heurt très discret sur le bois, le guichet s'ouvrit, puis la porte, et il entra dans une pièce, ensuite dans une autre, où Bonaparte, assis devant un immense bureau, était occupé à une lecture attentive de rapports. Un flambeau à trois branches, recouvert d'un réflecteur, donnait au cabinet une demi-obscurité. Un grand feu dans la cheminée flamboyait, à cause de la saison froide, et un écran à plusieurs feuilles protégeait Bonaparte, le dos tourné à la flamme. Menneval, sur le seuil de la porte, demeura immobile, considérant cette pièce, garnie contre les murailles d'une longue vitrine à contenir des cartons, avec un appui à hauteur de main, sur lequel se dressait un Frédéric II, roi de Prusse.

Sa lecture achevée, le Premier Consul se retourna vivement et lui proposa d'être son secrétaire. Son parti était pris, Menneval accepta. « C'est bien! soyez ici, demain, à sept heures du matin », lui dit le Premier Consul.

Le résigné s'éloigna, comme une victime, craignant de se perdre, le lendemain, au labyrinthe des corridors. Le laisserait-on même entrer dans le palais? Et il fut étonné de ne rencontrer d'obstacles nulle part. Les ordres avaient été compris. Toutes les portes cédèrent devant lui, jusqu'au cabinet. Il s'y tint assis devant une petite table, ému, trem-

blant encore, n'osant bouger, ni remuer les mains, ni lever les yeux. Jusqu'à onze heures, Bonaparte le laissa dans cette solitude inactive, puis se montra vif, alerte, le pressant d'écrire une dictée pour Gaudin, le ministre des Finances, qu'il venait de quitter. Menneval s'efforça, tant bien que mal, de se tirer de cette première affaire. Son brouillon de dictée était informe, illisible. Il pensait le refaire, lorsque Bonaparte s'empara brusquement du papier, pour le remettre à Gaudin... « Mais le ministre ne me comprendra pas, disait le jeune secrétaire; mais il ne me lira pas; c'est à peine si je le pourrai même... — Bah! répliqua Bonaparte, Gaudin a l'habitude de ces choses-là. Ne vous tourmentez pas! »

Menneval resta en des transes cruelles. Quels débuts incorrects et fâcheux!... Le ministre lui renverrait son brouillon, bien sûr!... Il se trompait, le petit scribe. Ni Bonaparte, ni Gaudin ne lui en parlèrent jamais. Gaudin devait avoir le sens divinatoire des idées du Premier Consul, puisqu'il ne demanda aucune explication.

Avec le temps, Menneval s'habitua à cette vie surmenée, terrible, effarouchée à chaque instant par les entrées de Bonaparte, en coup de vent, les jours de grand travail. Il fut convenu, toutefois, qu'il ne correspondrait pas avec les ministres, comme Bourrienne, et, comme lui aussi, ne s'arrogerait point le titre de secrétaire intime du Premier Consul; simplement celui d'attaché. « L'autre titre, disait Bonaparte, comporte trop d'inconvénients. » Menneval n'eut garde de dépasser ces ordres. La routine, cependant, finit par l'emporter. Après quelques mois, il coopérait, comme son prédécesseur, à tous les travaux du cabinet, assistant

aux levers de son maître, dépouillant le courrier en son absence, le classant, dictant des ordres aux ministres. Ce fut tout. Son caractère réservé et timide lui commandait cette discrétion, à ce point même qu'il sortait rarement des Tuileries, et que, longtemps après son admission près du Premier Consul, il demeurait inconnu des familiers du château.

Cette claustration lui fut pénible au commencement; elle nuisit à sa santé. Bonaparte semblait ignorer que son subordonné était jeune, qu'il pouvait avoir des inclinations de cœur, des amitiés de jeunesse. Il oubliait l'âge, les privations d'exercice et de plaisir, les souvenirs, les besoins, les ardeurs de tempérament, la passion. Un jour, cependant, la nature, plus forte que le devoir, commanda au secrétaire une absence à l'heure où il aurait dû être dans le cabinet. Le lendemain, ce fut une explosion de colère du maître despotique, qui lui garda rancune durant plusieurs jours. Mais, comme la faute n'était pas impardonnable, elle fut pardonnée.

Loin de se plaindre, Menneval avoue, au contraire, qu'il fut heureux près de cet homme impérieux. Bonaparte était d'un abord redoutable, mais il savait s'humaniser à ses heures. En le voyant tendre et affectueux pour sa femme, prévenant et doux pour sa belle-fille, caressant quelquefois pour ses familiers, on sentait que cette nature capricieuse et primesautière contenait des trésors de grande bonté et de générosité. Que de bien, affirme Menneval, il put faire au nom de son maître! Que de récompenses ignorées à des artistes indigents, à des littérateurs pauvres! Que de pétitions arrivées jusqu'au cabinet furent suivies d'un résultat! Avec lui,

les heures de causerie étaient charmantes ; les heures de paresse pleines d'agrément. Il n'était plus, alors, le maître exigeant et brusque, mais un confident satisfait de vous conter son passé, sur lequel il était toujours prolixe. Que de fois son secrétaire l'entendit détailler ses combinaisons rigides d'argent, afin de vivre avec son jeune frère Louis, à Paris, lorsque le parti des Anglais tout-puissant en Corse, il ne recevait plus aucun subside de sa famille. « Il voulait que je me misse tout à fait à mon aise, dit Menneval ; aussi, dès les premiers jours, je n'éprouvai plus avec lui la moindre gêne. Je n'avais plus peur de lui. J'étais entretenu dans cette disposition d'esprit par tout ce que je voyais de ses manières enjouées et affectueuses. »

A cette époque, deux entreprises absorbaient les préoccupations du général : l'établissement du Consulat à vie et celui de la Légion d'honneur, deux étapes importantes de son ascension au trône. Menneval, au rebours de Bourrienne, qui donne son avis sur les actes de Bonaparte, les désapprouve ou les approuve, Menneval se borne à enregistrer les faits, leur laissant toute leur signification. Il vivait de la vie de son maître, agitée, nerveuse, jamais rassasiée de labeurs et de projets ; comme lui, ayant les mêmes transes, inquiet, flairant les traces des complots insaisissables, qui se tramaient autour de cet énergique dompteur d'hommes.

Certes, à la lecture de ses *Mémoires*, on devine qu'il regretta longtemps les premières années de sa vie chez Joseph. C'est en de longues pages qu'il décrit la maison de plaisance de Mortefontaine, la vie agréable de ce séjour et ses voyages à Lunéville, à Amiens, pendant le temps que Joseph assistait aux conférences qui précédèrent les arrange-

ments définitifs et les traités. Menneval, si doux, si effacé, si souple et si dévoué, devait tourner ses regards attendris vers la société de Joseph, tout l'opposé de son cadet. Si dévoué, que sa santé, à la fin, souffrit de l'excès de son travail, et que, plus tard, terriblement atteinte, Napoléon dut le placer près de Marie-Louise, dont il devint le secrétaire, et qu'il suivit à Vienne, lorsque le destin sépara l'Empereur de sa femme.

Menneval était un honnête serviteur. Il resta fidèle à la mémoire de son maître et ne voulut jamais rien accepter des Bourbons. A son retour en France, il s'éloigna des intrigants et des ambitieux, gardant pieusement le souvenir des bienfaits du grand homme, des éclatantes actions dont il avait été le témoin. Qu'eût-il fait dans la société de tous ces renégats, dont les titres et les honneurs n'avaient d'autres raisons, pourtant, que d'avoir servi la politique du héros qu'ils insultaient maintenant? Il avait l'âme plus haute que celle de ces dignitaires, chamarrés de croix, gorgés de richesses, courbés alors devant les princes qu'ils dénigraient jadis, si bassement. Menneval vécut dans la retraite. Pour honorer celui qu'il avait appris à aimer et à estimer, il occupa ses loisirs à écrire les *Mémoires* qui nous sont restés, obéissant encore aux recommandations de Bonaparte qui lui avait dit un jour : « Quand je n'y serai plus, Menneval, vous écrirez ce que nous avons fait ensemble. Ce sera votre titre de gloire devant la postérité. » Et c'est ce qui est arrivé.

Résumant ses impressions en une page de son œuvre, il fait cette observation qui n'est pas dénuée de justice : « Les Zoïles de la gloire de Napoléon se sont plu à peindre sa politique sous d'odieuses cou-

leurs. Mais Napoléon s'est-il jamais servi des détestables moyens dont ses devanciers, dans la reconstruction ou dans l'agrandissement des empires, ont donné l'exemple? A-t-il semé la sédition et la révolte dans les Etats de ses implacables ennemis, quand la loi de justes représailles l'y autorisait? A-t-il armé les peuples contre leurs souverains, les esclaves contre leurs maîtres? Quand un puissant intérêt national lui prescrivait de lier étroitement la péninsule espagnole à la France, a-t-il employé, à l'égard des peuples de l'Espagne, l'odieuse politique de destruction et d'anarchie, qui a déshonoré la conduite de Catherine et de Frédéric, envers les Polonais? »

Et Menneval nous donne ainsi un noble exemple de justice toujours très rare, qui console de l'ingratitude si commune et si souvent triomphante.

CHAPITRE V

D'AUTRES HOMMES DU CONSULAT

SOMMAIRE. — Réal. — Rœderer. — Regnault de Saint-Jean-d'Angély. — Bigot de Préameneu. — Tronchet. — Portalis. — Le marquis de Malleville. — Treilhard. — Boulay de la Meurthe. — Berlier. — Merlin de Douai. — Defermon. — Lacuée. — Crétet. — Muraire. — Thibaudeau. — Régnier. — Monge. — Berthollet. — Fourcroy. — Miot de Mélito. — Hugues Maret.

RÉAL

En 1800, Réal avait quarante-trois ans. Il avait eu, comme tous les hommes marquants de cette époque, une vie orageuse, traversée d'événements qui l'avaient associé aux actes sanguinaires des Jacobins. D'abord procureur au Châtelet, ensuite accusateur public, après le 10 août, près le tribunal criminel extraordinaire, ou bien espion de Robespierre, et plus tard journaliste avec Méhée, historiographe du Directoire, publiciste vendu au pouvoir, auteur de brochures destinées à réveiller la foi républicaine du peuple ; enfin, commissaire du gouvernement près l'administration centrale de la Seine ; au total, sa vie s'était écoulée au milieu des policiers de l'époque révolutionnaire, et il était naturel qu'il fût en relations amicales avec Fouché,

qui n'eut aucune peine à le rallier à Bonaparte, lorsque le jeune Corse revint d'Egypte, superbe de gloire. Sa destinée ne changea donc point de voie. Avec Fouché, il demeura dans la police. Excellente recrue pour le Premier Consul, qui n'eut garde de ne point s'en servir. La journée de Brumaire accomplie, Bonaparte récompensa Réal en lui donnant une place parmi ses conseillers d'Etat.

Il était né à Chatou, près Paris, de parents pauvres, raconte Goldsmith, élevé et instruit grâce aux libéralités d'un évêque. Sa sœur, malgré l'élévation de son frère, resta toujours, en humble condition, servante d'une maison de bains, dit encore Goldsmith. Dès que le mouvement insurrectionnel contre la dynastie des Bourbons se fut accentué, et que des clubs furent ouverts, Réal s'y fit connaître par ses opinions ardentes. Au club des *Amis de la Constitution*, il devint l'un des orateurs le plus écouté et se lia d'amitié avec Camille Desmoulins et Danton. Dès lors, sa vie mêlée aux agitations populaires subit toutes les phases tragiques de ce temps ; vainqueur ou vaincu, suivant les circonstances, emprisonné ou délivré par les partis dominants. Mais le fond de sa nature persista en ces vicissitudes. Il avait l'esprit jacobin ; il resta jacobin, se copiant sur son modèle, Fouché, dont il ambitionna longtemps la place. Bonaparte disait de lui : « Réal est né Jacobin, comme Regnault est né modéré. Ils ne changeront point[1]. » Tant que

1. Danican *les Brigands démasqués*, p. 105), a laissé de lui ce portrait, au temps du Directoire.

« Cet homme est le guide-âne de Barras et le coquin le plus dangereux par ses moyens charlatanesques. Il possède au suprême degré la morgue du langage révolutionnaire, et surtout l'art d'éblouir les sots. Il fait, à tout propos, un grand étalage d'humanité ; il fait des motions, des discours civiques, des journaux patriotes. Il vante ses principes, sa morale, sa philanthropie, et tout en admirant les charmes de sa causerie, on s'aperçoit,

dura la haine de la royauté dans le peuple, Réal partagea cette haine, écrivant dans son journal, le 21 janvier, anniversaire de l'exécution de Louis XVI « qu'il invitait les patriotes à venir avec lui manger une tête de cochon ».

Fouché fut toujours bienveillant pour lui. Se sentant très au-dessus des talents de son copiste, il n'hésita point à l'employer dans son ministère. Tous les deux, pendant le Consulat, s'occupèrent surtout de la police des émigrés, parmi lesquels ils discernaient les plus dangereux ennemis de leur maître. Réal s'y montra plus bienveillant et plus compatissant que son chef. Mlle de Chastenay, que les contemporains prétendent avoir été sa maîtresse[1], loue son caractère généreux, « son âme sensible ». Ce qui est peu vraisemblable, lorsqu'on se rappelle qu'il avait été, quelques années auparavant, accusateur public au tribunal révolutionnaire, et

en fixant, qu'une âme de sang est placardée sur une vilaine face, louche, grêlée et patibulaire. Il y a sur toute sa personne un vernis canaille que son esprit ne fera jamais disparaître. C'est un citron révolutionnaire dont Robespierre avait exprimé le jus, avant d'en jeter l'écorce dans un coin du Luxembourg. » Le chancelier Pasquier (*Mémoires*, t. I, p. 268) a dit de lui cependant « qu'il valait mieux que la vie qu'il avait menée. »

1. De Chastenay, *Mémoires*, t. I, p. 396. Elle-même semble ne point s'en défendre, parlant, sans cesse, dans le cours de ses *Mémoires*, de l'esprit, de la haute intelligence, de la sensibilité extrême de celui qu'elle admirait. Pour bien comprendre, ajoute-t-elle, mes relations avec cet ami si parfait, il faudrait l'avoir connu et peut-être m'avoir connue moi-même. Une âme pure, une imagination sage, un esprit occupé, une famille chère et toujours présente, voilà ce qui se trouvait de mon côté; de l'autre, un dévouement complet, et chaque jour exalté par un service nouveau. Plus âgé que moi de beaucoup d'années, — quatorze ans, — M. Réal m'accordait une confiance absolue. Il aimait à modifier quelques-unes de ses idées par les miennes. Il croyait que nos entretiens lui étaient de quelque utilité; enfin, nous étions l'un pour l'autre les représentants de deux mondes étrangers. Je puis assurer que bien indépendamment de toute expression romanesque, nous avions assez à causer, pour bien remplir tout notre temps, et je mettais tout mon cœur à ce que celui qui se dévouait à nous fût le sauveur de tous mes parents, après avoir été celui de mon père. »

que, d'un mot et d'un geste, il envoyait une victime au bourreau. Elle ajoute qu'il était « rieur, bon enfant ». Avec elle, peut-être ! Mais elle lui attribue cette réflexion : « Les événements ont été plus sages que moi. » Ce qui est un démenti au jugement de sa panégyriste. Son « âme sensible » ne cédant point à la sagesse des événements, était, sans doute, devenue insensible. L'opinion de Goldsmith est tout à fait contraire à celle de l'accueillante dame. Réal était, dit-il, « peureux et hypocrite, ne rêvant que police et argent », satisfait d'être partie intégrante de cette police, en employant pour ses invitations à dîner le papier de l'administration où se lisaient, en manchette, les mots de : *Police générale*.

Au moment des complots, le Premier Consul constata sa vigilance et sa finesse, au moins égales à celles de Fouché. Aimant la police, lui aussi, Bonaparte conçut pour Réal un attachement, qui se manifesta par des récompenses d'argent, par un persistant appel aux services de cet employé. Le 3 nivôse, après l'explosion de la machine infernale, Réal et Fouché sortirent, en toute hâte, de la salle de l'Opéra où ils étaient venus se distraire, coururent vers le lieu de l'attentat, et ce fut Réal qui, le premier, cherchant dans les débris épars sur le pavé de la rue, aperçut, à côté de la charrette infernale, une jambe du petit cheval avec un fer neuf au sabot. Il s'empressa de le faire garder, dans l'espérance d'arriver ainsi à la découverte des conjurés ; et justement il y arriva. On trouva le maréchal-ferrant qui reconnut le fer sorti de sa forge ; et, de preuve en preuve, la police finit par s'emparer de Carbon, l'un des conspirateurs. Fouché, sans doute, avait coopéré à cette poursuite ardente

des coupables. Bonaparte sut, néanmoins, qu'il n'était pas le seul explorateur, le seul divinateur des forfaits des royalistes ; et ce fut Réal qu'il chargea d'obtenir les aveux de Quérelle, un petit officier de santé, dévoyé de sa carrière, par misère ou incapacité, depuis longtemps maintenu en détention.

Lorsque le chef du consulat supprima le ministère de Fouché et plaça la police sous la direction du grand-juge, Réal lui fut adjoint. A ce titre, il joua un rôle important dans la conspiration de Pichegru, de Georges et de Moreau, ensuite dans l'affaire du duc d'Enghien. Il visita souvent Pichegru enfermé au temple. Le Premier Consul l'envoyait causer avec le prisonnier, lire dans la pensée et les résolutions de ce général très suspect. Pichegru avait-il réellement des preuves écrites des relations de Bonaparte avec les Bourbons, au moment du traité de Campo-Formio? Le conspirateur s'en vantait ; ses partisans répandaient ces bruits calomnieux ; et Réal se présentait affable, caressant, porteur de la bienveillance de son maître, pour le conquérant de la Hollande, alors déchu, et si misérablement tombé en une cellule de prison. Bien plus encore, et pour retourner complètement l'esprit de Pichegru, Réal devait lui offrir, de la part du Premier Consul, 6 millions affectés à la fondation d'une colonie française à Cayenne, et le gouvernement de cette colonie. Mais Pichegru se défiait de tout le monde, de Bonaparte et de Réal. Il ne céda rien de son secret. Accepter les offres de celui qui avait été son élève à Brienne, du petit Corse qu'il n'avait jamais aimé, était-ce possible? Il avait de l'orgueil, le dégoût de la vie. Rien ne lui avait réussi. Il parlait tristement de sa carrière

brisée, de la pusillanimité des Bourbons de Londres ; enfin il gardait rancune à Moreau d'avoir été si peu hardi et si peu résolu, et il demandait à son visiteur des livres où il puiserait quelque réconfort pour son âme abattue. Le visiteur lui apporta le Sénèque demandé. Réal mettait-il une intention dans cette complaisance, pensant que le prisonnier y trouverait un encouragement au suicide, comme Caton ? Le lendemain, Pichegru était mort. Il s'était tué en s'étranglant. Si le policier n'avait pas l'âme aussi sensible que le dit Mlle de Chastenay, il n'était pas implacable et il avait pu croire, de bonne foi, que Pichegru cherchait à se réconcilier avec la vie, en se consolant de son malheur par la lecture du philosophe romain.

Réal, en ce complot, fut beaucoup plus actif que le grand juge Régnier. Sur ses indications, on arrêta, comme complices des principaux conjurés, MM. de Vaudrecourt et de La Rochefoucauld ; mais en vain, Réal, tenta de rendre Moreau haïssable, en le faisant accuser par un jeune chef de brigade, Lenormand, à qui, de la part de Bonaparte, il offrait cent mille écus et le grade de général de division. Lenormand repoussa ces offres malhonnêtes. Ce fut cet homme, enfin, qui pria Mme Récamier, l'amie de la générale Moreau, de conseiller à l'illustre accusé d'écrire une lettre au premier Consul. Moreau tomba dans le piège, écrivit la lettre. Seulement, là où il eût pu se grandir, en parlant noblement, il ergota, il rapetissa le débat, et ses partisans mêmes déplorèrent cet acte de faiblesse, presque de bassesse. Le procès terminé, les condamnations prononcées, les gravures satiriques apparurent. On vit, à l'étalage des libraires, des estampes représentant Pichegru

étranglé par Régnier et Réal, tirant, de chaque côté, un bout de sa cravate. Simple feuille imagée indiquant à la postérité de quel côté se portait l'opinion publique.

Il en est de l'affaire du duc d'Enghien, comme de la conspiration de Pichegru. Malgré tous les écrits jusqu'à ce jour publiés, la clarté ne s'est point faite, en ce sombre drame ; il y reste toujours de l'obscurité. Qui fut le vrai coupable de cette exécution ? Bonaparte en est-il le seul responsable ? Il existe tant de contradictions, entre les pièces connues, que l'esprit hésite à se fixer définitivement. Réal devait connaître, ainsi que Régnier, l'arrivée imminente du duc d'Enghien à Vincennes ; le jour, l'heure précise de cette arrivée ; et l'obligation qui lui serait faite d'interroger le prince. Et, cependant, la veille de ce jour, le policier se couche tard ; de plus, il fait défense à son domestique de l'éveiller pour quelque cause que ce soit. Or, la veille[1], le Premier Consul lui avait écrit une lettre contenant l'énumération des questions qui seraient faites au prince, et il lui intimait l'ordre de se rendre à Vincennes, le lendemain, toute affaire cessante, afin de procéder à cet interrogatoire. Réal se lève tard. La lettre lue, il s'habille, il se hâte, il court ; ses chevaux galopent. A la barrière Saint-Antoine, il rencontre Savary, un aide de camp de Bonaparte, qui revenait de Vincennes. Savary lui annonce que le prince a cessé de vivre, fusillé pendant la nuit.

Mais alors, qui est-ce que l'on trompait ? Bona-

1. *Correspondance de Napoléon*, t. IX. La Malmaison, 29 ventôse an XII (20 mars 1804) : date présumée.

parte avait-il écrit sa lettre pour égarer l'opinion future? Ou bien, pour se disculper envers Réal? Cette dernière raison serait incompréhensible, puisque l'ancien jacobin accusa toujours Talleyrand, écrit le chancelier Pasquier, d'avoir été l'inspirateur et l'instigateur de ce meurtre, redoutant les révélations du prince, qui connaissait les inintrigues du fourbe personnage avec les Bourbons.

La Bibliothèque nationale possède l'estampe faite, sur le médaillon de son portrait, quelques années avant sa mort. Le visage, de profil, est celui d'un vieillard, les joues pendantes, le col amaigri, le menton sillonné de rides, et les lèvres fermées sur des mâchoires dépourvues de dents. La tête reste noble, quand même, le front beau, éclairé, développé, orné de toute sa chevelure, les yeux profonds, le nez droit, un peu allongé, et la physionomie empreinte d'un grand désenchantement et d'une profonde tristesse.

Après la chute de Bonaparte, il avait été malheureux, forcé de s'expatrier en Amérique, où s'était consommée sa ruine. Et quel destin pour lui, qui avait connu tous les enivrements de la célébrité et de la fortune! Devenu empereur, Bonaparte l'avait créé comte, en ajoutant à cette faveur une somme suffisante à fonder un majorat, et enfin 500.000 francs, pour acheter une maison de plaisance, près de Paris, afin d'être toujours à la disposition du maître. C'était la belle maison de Boulogne que possèdent aujourd'hui les Rothschild. Lorsqu'il revint en France, il était tout à fait oublié et sa vie s'écoula dans la misère. A Paris, le long des quais, on apercevait, de temps à autre, un passant mélancolique et de piètre apparence, suivant les boîtes des

étalagistes, pour y découvrir des pamphlets ou des brochures sur la Révolution. C'était Réal.

RŒDERER

Rœderer, comme Réal, avait dépassé quarante ans lorsque Bonaparte devint Premier Consul. Sa vie avait été fort accidentée. Les luttes politiques, les agitations périlleuses de la Révolution avaient accaparé toutes ses années d'homme fait, toute la période de sa plus grande force intellectuelle. Il était donc mûr pour la pratique des affaires. Son expérience ne serait jamais plus exercée, son énergie jamais plus audacieuse. Dans quelque poste que voulût le placer Bonaparte, Rœderer devait y laisser la marque de son talent et de ses idées primesautières.

Fils d'un conseiller au parlement de Metz, il y entra lui aussi, lorsqu'il eut vingt-cinq ans, et il s'y créa une place prépondérante par des travaux considérables, d'une vaste érudition et d'une critique savante. Il s'inspirait, alors, des travaux politiques de Montesquieu, des idées réformatrices de Quesnay et de Turgot. Il avait l'esprit rassis, précis, pondéré de Voltaire ; la passion et l'originalité comme Rousseau. Ses concitoyens, qui le tenaient en grande estime, le choisirent comme député, et tout de suite il acquit à la Constituante une décisive autorité [1].

1. Le 24 mars 1790, il fit décréter que l'ordre judiciaire serait entièrement changé. Le 7 avril 1791, il sollicita des peines sévères contre les députés qui demanderaient des places aux ministres. Il parla ensuite en

A Metz, il s'était attaqué aux abus de la vieille monarchie; à Paris, ému par la faiblesse, l'irrésolution et les dangers du roi, il se dévoua pour le sauver. Nommé procureur général syndic du département de la Seine, il passa aux Tuileries la nuit du 9 au 10 août, excitant les troupes à la défense de la royauté. Et, quand il s'aperçut de l'animosité des soldats, les canonniers désertant leurs pièces devant la populace agressive, il conseilla au roi de se réfugier à l'Assemblée, pour y trouver la sécurité qu'il n'avait plus dans le palais. Il l'y accompagna. Mais Louis XVI demeura le prisonnier de l'Assemblée. Bientôt, ainsi que dans toutes les causes perdues, Rœderer fut accusé par les deux partis adverses : par les vainqueurs, d'avoir fait tirer sur le peuple; par les vaincus, d'avoir livré le roi.

Il ne devait point échapper aux proscriptions de la Commune, alors toute-puissante. Pressentant le danger, il se cacha très étroitement au Pecq, durant deux années : du mois d'août 1792

faveur des nègres et des hommes de couleur; il fut d'avis enfin qu'il y eut des jurés, même en matière civile.

Mignet, *Notices et portraits* (t. I, p. 116): « Ce fut lui qui exposa le plan général des contributions directes et indirectes, qui montra les liens de ces diverses parties entre elles, de chacune d'elles avec le tout, et du tout avec la reproduction annuelle de la richesse publique. Ce fut lui qui coopéra le plus à la combinaison de la contribution foncière avec la contribution mobilière, combinaison par laquelle les revenus des capitaux étaient inévitablement atteints. Le moyen qu'il découvrit et qu'il fit admettre était très ingénieux. Il se demanda quel était le signe le plus visible de la richesse invisible des capitaux. Il répondit que la richesse mobilière signalait son existence, par son emploi, et son emploi par le loyer de son possesseur, qui devait, dès lors, servir de base à sa contribution, et en donner la plus exacte mesure. Ce fut lui qui présenta la loi sur le timbre, qui rédigea celle sur les patentes, qui proposa l'organisation du Trésor, qui fit abandonner ce projet d'imposer les rentes, comme attentatoires au crédit public, qui obtint le reculement des douanes à l'extrême frontière, qui fut chargé de reviser le tarif des droits d'entrée et de sortie dressé par le comité d'agriculture et de commerce, qui fut enfin le défenseur habituel du système nouveau dans l'assemblée.

au mois de juillet 1794. Après le 9 thermidor, Robespierre tombé et sacrifié, il sortit de cette retraite qu'il avait employée à traduire Hobbes et à écrire pour le *Journal de Paris*, sur des notes clandestinement remises, le résumé des débats de la Convention. « Je jurai au malheur, dit-il alors, pendant qu'il me donnait ces leçons sévères, de ne me livrer à aucun sentiment d'intérêt personnel, de plaisir, de peine, d'espérance, pas même au repos, tant que je verrais quelque chose à faire pour rendre à leur patrie et à leur famille des victimes de la tyrannie dont j'étais accablé moi-même. » Noble serment qu'il a tenu, en plaidant la cause des émigrés, en tâchant de rendre équitable l'application des lois de finance, et plus simple, l'administration des provinces.

Le *Journal de Paris*, où il continua sa rédaction après thermidor, — journaliste par nature autant que par goût, — le mettait en évidence. Ses articles étaient remarquables et remarqués, et les hommes du jour recherchaient son amitié et ses relations. Quelques semaines avant le départ de Bonaparte pour l'Égypte, il dînait chez Talleyrand avec le jeune général. Celui-ci l'aborda[1] : « Je suis charmé de faire votre connaissance, lui dit le général. J'ai pris la plus grande idée de votre talent en lisant un article que vous avez fait contre moi, il y a deux ans. — Contre vous, général? Je ne me le rappelle pas. — Si fait. C'était au sujet des contributions levées en pays ennemi. Vous aviez grande raison en principe, mais vous étiez en erreur de fait, car je faisais ce que vous me demandiez que je fisse[2]. » Assurément, les chefs d'armée levant des

1. Sainte-Beuve, *Causeries*, t. VIII, p. 289.
2. *Journal de Paris*, 25 juillet 1796.

contributions dans les pays ennemis et alimentant par elles le trésor de la nation, ne dépendaient presque plus du Gouvernement. Rœderer demandait que le Gouvernement avisât et s'emparât de cette nouvelle source de revenus, qui se trouvait dans les mains des généraux. C'était l'article dont parlait Bonaparte.

Peu de temps avant le coup de force de Brumaire, il s'était joint aux conjurés qui préparaient le triomphe de l'illustre capitaine, revenu d'Egypte. On le savait partisan d'un pouvoir énergique et fort, et Regnault l'amena aux conférences qui se tenaient alors dans le petit hôtel de la rue Chantereine. Bonaparte, en le saluant, lui demanda s'il pensait que ses projets pussent avorter. « Loin de là, général, lui répondit Rœderer ; je pense que votre entreprise doit réussir. Ce que je crois impossible, c'est qu'elle ne réussisse pas, car elle est aux trois quarts accomplie [1]. »

Publiciste éminent, sa plume vint au secours de Bonaparte dans la rédaction des premières affiches aux Parisiens, après l'échauffourée de Saint-Cloud. Bourrienne les corrigea, sous l'œil du vainqueur et Regnault les confia au jeune fils de Rœderer, que, depuis une semaine, on avait placé chez un imprimeur discret, en masquant cette présence à l'atelier sous un caprice de jeune homme. Le petit amateur composa les affiches en une pièce réservée, et, après le tirage, elles furent transmises à Fouché qui les fit placarder avec les siennes, pendant la nuit du 18 au 19 brumaire. Rœderer avait également rédigé, de concert avec Talleyrand, la lettre de démission de Barras, que l'amiral Bruix et Tal-

1. Sainte-Beuve, *Causeries*, t. VIII, p. 291.

leyrand firent signer à l'indolent Directeur, pour la communiquer ensuite au Conseil des Anciens et au Conseil des Cinq-Cents.

La chose faite, Rœderer devint l'émissaire entre Siéyès et Bonaparte, dans la discussion des articles de la nouvelle constitution. Il portait de l'un à l'autre les textes amendés, servant de truchement aux deux personnages. Bonaparte finit par l'emporter. Siéyès reconnut qu'il n'était point de taille à primer le petit Corse, qui se rebiffait sans cesse contre les théories insidieuses de son collègue. « Entre Roger-Ducos et moi, dit alors Sieyès à Rœderer, le général Bonaparte, d'un coup de coude, peut nous écarter. Je me résigne au Sénat conservateur. » Bonaparte avouait à Rœderer ses méticuleuses hésitations, ses variations constantes avant l'adoption d'un parti : « Je suis comme une fille qui accouche, ajoutait-il ; mais quand ma résolution est prise, tout est oublié, hors ce qui peut la faire réussir. »

Siéyès laissa donc sa place libre à son bouillant compétiteur, qui tout d'abord s'adjoignit Cambacérès. Rœderer espérait la troisième place de Consul. Elle échut à Lebrun.

Bonaparte pourtant faisait grand cas du publiciste ; mais il redoutait l'esprit autoritaire, l'entêtement, les théories trop subtiles de ce disciple de Siéyès. C'était du prêtre métaphysicien, disait-on, la monnaie mise en circulation. Il le réserva pour le Conseil d'Etat, n'en voulant point faire un sénateur. « Le Sénat est un tombeau, lui dit le Premier Consul ; votre place est ailleurs, dans une assemblée de jeunes hommes de talent à qui je vais soumettre toute l'organisation du pouvoir. Le Sénat ne convient qu'aux hommes, au bout de leur carrière, ayant besoin de loisirs pour travailler. C'est là que

je caserai Laplace et Berthollet, d'autres encore. Vous parlez bien. Vos idées sont appuyées sur les travaux des grands politiques. Enfin, vous êtes capable de faire face au Tribunat, peuplé d'orateurs éloquents et de républicains exaltés, qu'il faudra combattre. »

Et il les combattit avec une morgue inabordable, traduisant, en ses harangues, tout l'orgueil du maître. « Avec quel dédain il réfutait un pauvre tribun parlant de la Révolution ! »

Ce fut l'époque de la plus grande influence de Rœderer dans le Gouvernement consulaire. Président de la section de l'intérieur au Conseil d'Etat, il se réserva les rapports les plus importants : sur les relations du Tribunat avec les autres grands corps politiques ; sur l'établissement des préfectures ; sur la formation de la liste des notabilités ; sur la fondation de la Légion d'honneur. « C'est une institution auxiliaire de toutes nos lois républicaines, disait-il, et qui doit servir à l'affermissement de la Révolution. Elle paie aux services militaires, comme aux services civils, le prix du courage qu'ils ont tous mérité. Elle les confond dans la même gloire, comme la nation les confond dans sa reconnaissance[2]. » S'inspirant des idées de Bonaparte, il travailla à la pacification des esprits, à l'apaisement des haines issues de la Révolution, entre les diverses classes de la nation. Des émigrés il se fit le soutien ; des proscrits, victimes de leur opinion, le généreux protecteur. Il montrait cette ivresse du bien qui avait distingué sa jeunesse. Rentré au *Journal de Paris*, il écrivit pour arriver à ses fins : « Bona-

1. Lacretelle, *Histoire du Consulat*, t. I, p. 124.
2. Thibaudeau, *Consulat*, p. 86.

« parte a dit plusieurs fois, avant le 18 brumaire : « La révolution qui se prépare sera le contraire des « autres. Elle n'entraînera pas une proscription et « elle en fera cesser plusieurs. » Souvenir, très à propos rappelé, que Bonaparte n'oublia pas. Cinq jours après, un décret annulait la proscription des cinquante-neuf députés des Cinq-Cents, envoyés hors de France sous le Directoire.

Sa réputation de philosophe et de penseur fermement établie, il fut compris, à la création de l'Institut, dans la Section des Sciences morales, et lorsqu'il fallut à Joseph Bonaparte un mentor, un politique expérimenté, dans la discussion du traité de paix avec les Etats-Unis, le Premier Consul porta ses préférences sur le nouveau Conseiller d'Etat. Plus tard, il l'adjoignit à Fouché et à Barthélémy, pour la rédaction de l'acte fédéral, qui changeait la constitution de quelques cantons de la Suisse. Sa puissance de travail, ses études infatigablement poursuivies, sa science largement démontrée, lui firent attribuer, dans la suite, la direction de l'Instruction publique[1]. Cette direction dépendait alors du Ministère de l'Intérieur que gérait Chaptal; mais Rœderer refusa toujours de subir l'autorité de ce chef, qu'il n'estimait point. Si Bonaparte demandait à son Ministre des renseignements sur cette partie de son administration, celui-ci répondait : « Adressez-vous à Rœderer qui ne m'en donne aucun. » Bonaparte se fâchait en vain; Rœderer, ne cédant rien, ne voulait travailler qu'avec le Premier Consul, jamais avec le ministre.

1. Comme directeur de l'instruction publique, chargé de la surintendance des Beaux-Arts, il avait fait entrer à la Comédie-Française, Mlle Georges et Mlle Duchesnois, et Mlle Bigottini à l'Opéra. Mais Chaptal fit son possible pour réduire à une simple division cette direction des Beaux-Arts.

Cette raideur et son langage, toujours brutal, l'éloignaient des faveurs du maître. Il fallait au jeune chef du Consulat des hommes souples, jamais grondeurs, jamais boudeurs, et Rœderer l'était souvent. De plus, il fréquentait assidûment les frères du Premier Consul, partageant leur rancune, approuvant leur ardeur à obtenir quelque parcelle du pouvoir, qui rendait leur frère l'égal d'un souverain. Au sujet de l'hérédité, qui mettait en émoi toute la famille des Bonaparte, il soutint les prétentions de Joseph et de Lucien, si bien que le Premier Consul, déconcerté de tant de zèle contre lui, ne donna plus aucune suite aux propositions de son conseiller, et celui-ci forcément en demeura froissé. Un jour, raconte Thibeaudeau[1], il exhala devant ses collègues à la Malmaison son mécontentement très vif. « On ne peut rien faire, disait-il, avec cet homme. Je remplis mon devoir en proposant. Si l'on accepte pas, je m'en moque. Si j'avais mes chevaux, je ne resterais pas à dîner. » Cette humeur acariâtre, ces grondements sourds, contre l'autorité consulaire, lui donnaient l'apparence d'un serviteur disgracié. Il consentit alors à entrer au Sénat. La première fois qu'il se présenta à Saint-Cloud : « Eh bien! citoyen Rœderer, lui dit Bonaparte, nous vous avons placé parmi nos pères Conscrits. » Et le nouveau sénateur de répliquer avec esprit : « Oui, général, vous m'avez envoyé *ad patres!* » Le général, néanmoins, ne fut pas ingrat pour lui. Il ne l'était avec personne. En le nommant sénateur, il lui conféra la sénatorerie de Caen, qui englobait trois départements, le Calvados, la Manche et l'Orne, avec résidence à Alençon.

1. Thibeaudeau, *Mémoires*, p. 329.

Il fut assurément l'un des hommes les plus distingués du Consulat, l'un des plus travailleurs, alors qu'ils l'étaient presque tous, à l'exemple de leur chef. Mais la nature de son esprit lui enleva la chance de plaire longtemps au Premier Consul, qui le considérait comme un métaphysicien dont il n'aimait point l'idéologie. Rœderer, au contraire, eût voulu être mêlé plus activement à l'administration de l'intérieur, et devenir ministre qu'il se croyait digne d'être, au moins autant que Chaptal. Son intelligence agissante et créatrice lui inspirait cette ambition, n'apercevant point ses défauts capitaux, abusé sur lui-même, comme le sont tous les hommes, et se jugeant très apte, malgré sa morgue et ses brusqueries, à négocier les affaires les plus délicates.

Mallet-Dupan a parlé de lui avec une sévérité excessive. Il rappelle la boutade de Camille Desmoulins, disant que la tête de Rœderer était « une étude formée par la nature, pour peindre l'alliance de l'envie, de la perfidie et de la méchanceté ». Ses dissertations économiques et philosophiques n'étaient aux yeux de l'écrivain britannique, que du galimatias. Il blâmait, en lui, surtout, ses convictions si malléables et si souples qu'elles pouvaient s'adapter aussi bien aux principes républicains qu'aux principes monarchiques. « Il a serpenté, avec succès, écrivait-il, autour des orages et des partis, se réservant toujours des expédients quel que fût l'événement. Personne n'a eu, à un plus haut degré, la réputation d'intrigue, de souplesse, d'artifice et de fausseté[1]. » Sainte-Beuve en fait un personnage « d'une enveloppe un peu âpre, d'un

1. Mallet-Dupan, t. IV, p. 340.

profil accentué, de figure maigre, osseuse, anguleuse, d'une coupe tranchante ». Visage qui dénonce bien ce caractère bourru.

Il eut, quand même, son heure d'enthousiasme pour le général Bonaparte. Sainte-Beuve cite de lui cette page, datée de 1801 :

« Il n'y a point de héros pour son valet de chambre, dit le proverbe. Je le crois, parce que les grands cœurs ne sont pas toujours de grands esprits. Mais le proverbe aurait tort pour Bonaparte. Plus on l'approche et plus on le respecte. On le trouve toujours plus grand que soi, quand il parle, quand il pense, quand il agit.

« Une preuve de son ascendant, c'est la réserve et même le respect que lui témoignent, dans toutes leurs relations, les hommes qui ont vécu avec lui, dans la plus étroite familiarité, ses compagnons d'armes, ses premiers lieutenants ; et ce respect n'a rien de contraint, il est naturel. S'il parle, on l'écoute, parce qu'il parle en homme instruit, en homme supérieur ; s'il se tait, on respecte son silence même. Nul n'osera interrompre son silence avec indiscrétion, non que l'on craigne un moment de mauvaise humeur, mais uniquement parce qu'on sait qu'il existe, pour ainsi dire, entre lui et soi, une grande pensée qui l'occupe et le défend d'une approche familière.....

« Il arrive, sous son gouvernement, une chose assez extraordinaire entre les hommes qui travaillent avec lui : la médiocrité se sentit du talent ; le talent se crut tombé dans la médiocrité, tant il éclairait l'un, tant il étonnait l'autre. Des hommes, jusque-là jugés incapables, se rendaient utiles. Des hommes, jusque-là distingués, se trouvaient tout à coup confondus. Des hommes, regardés comme les

ressources de l'Etat, se trouvaient inutiles et toutes les âmes ambitieuses de gloire furent forcées de se contenter d'un reflet de sa gloire[1]. »

REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY

Plus que Rœderer, Regnault obtint les faveurs de Bonaparte. Il était de figure agréable, complaisant, aimable, habitué aux relations mondaines, adorant le plaisir, sachant en jouir, et tout de suite sympathique à cause de sa voix claire et sonore qui charmait l'interlocuteur. Sa nature méridionale, — il était de Saint-Jean-d'Angély, — offrait plus d'aménité et plus d'abandon que celle de Rœderer. Pas moins âgé que lui pourtant, homme fait de quarante ans, lorsque le Premier Consul l'appela, en 1800, à figurer dans la section de l'Intérieur, au Conseil d'Etat.

Le pays d'Aunis, où il était né, l'avait envoyé aux états généraux. Son élocution facile, élégante, éloquente même, lui avait conquis les suffrages de ses concitoyens, et en arrivant à Versailles, afin de se faire connaître, il fonda un journal qu'il nomma le *Journal de Versailles*. Au moment de la Constituante, il l'abandonna pour écrire dans le *Postillon par Calais*, une petite feuille dont il se

1. Dans les *Mémoires d'un inconnu* (Mme Cavaignac), voici comment est traité Rœderer (p. 181).

« Rœderer avait été associé avec le père de M. Cavaignac au *Journal de Paris*... Une fois propriétaire de la moitié, Rœderer devint aussi arrogant, aussi exigeant, aussi querelleur, qu'il s'était montré souple, rampant, caressant, pour décider mon père à l'admettre. Aussitôt après la Révolution de Brumaire, il lui fut signifié que, s'il ne vendait pas sa moitié à Maret, nommé ministre, le journal serait supprimé, puis recréé le lendemain et donné à Rœderer. Le père de M. Cavaignac vendit sa moitié à Maret pour le revenu de deux années. »

détacha bientôt. Au début de sa carrière politique, il afficha ses opinions royalistes. Il s'était affilié au parti Feuillant, qui luttait pour le maintien de la royauté, et ce parti vaincu, Regnault disparut de Paris, voyagea, fut arrêté à Douai et enfermé dans la prison de cette ville. Délivré, on le retrouve à Paris, président de section, et en vendémiaire insurgé contre la Convention. Les sections vaincues et foudroyées par le canon de Bonaparte, Regnault, accusé et suspect, devait être arrêté. Pourtant, il ne se cachait pas, espérant que son audace le sauverait. Et puis, il venait d'épouser Mlle de Bonneuil, jolie personne que le monde de ce temps admirait. Il en était fier ; il en était amoureux ; il lui en coûtait de se séparer d'elle.

Quelques jours après l'échauffourée de vendémiaire, il se trouvait effrontément, dans une loge découverte au théâtre, avec l'éblouissante créature que les assistants se montraient. Arnault, son beau-frère, les accompagnait. Un émissaire inconnu fit mander Arnault hors de la loge et, dès qu'ils furent seuls, il lui dit que quelqu'un désirait lui parler au foyer. « J'y cours, continue Arnault ; j'y trouve Chénier, avec qui je n'avais pas eu de rapports depuis le 10 thermidor. « N'êtes-vous pas, me dit-il, avec Regnault? — Oui. Quel intérêt prenez-vous à lui? — Celui que je n'ai jamais cessé de prendre à la famille où il est entré, en épousant une demoiselle de Bonneuil... Cette belle personne qui est avec lui, ajouta Chénier?... — Oui. La fille d'une dame que votre frère a éperdûment aimée. — Allez donc dire à son mari de sortir d'ici sans perdre un moment. — Et pourquoi? — Ignorez-vous qu'il est gravement compromis dans l'affaire des sections? Il y a ordre de l'arrê-

ter partout où on le trouvera. S'il reste un quart d'heure, une minute de plus ici, il est perdu. Le mandat d'arrêt est signé. Qu'il se garde même de rentrer chez lui. Peut-être les gendarmes y sont-ils. Qu'il s'en aille ; qu'il se cache ! Allez vite ! »

Regnault s'empressa de suivre le conseil donné par un homme assez magnanime pour oublier l'antipathie qui les séparait l'un de l'autre. La police instrumentait chez lui, en effet, apposait les scellés sur ses papiers, tandis qu'il se laissait aller aux douceurs d'un spectacle où il avait perdu la conscience du danger menaçant. Il partit, se perdit en une oubliette, un temps très court, le Directoire, pour inaugurer son pouvoir, ayant accordé l'amnistie à tous les inculpés politiques.

Le mariage de Regnault avait paru extraordinaire à ses familiers. Mlle de Bonneuil était d'une famille ultra-royaliste. Sa mère, une des berceuses de M. de Beaujon, avait longtemps vécu sous l'influence de M. de Cazalis, et l'adolescence de la jeune fille s'était développée en un milieu, tout empreint de foi monarchique. Comment cette union s'était-elle accomplie ? C'est que Regnault portait alors l'auréole de la persécution. Sa tête avait été menacée après le 10 août ; plusieurs fois, il avait dû se cacher pour fuir les menaces jacobines. Il avait subi la prison, et il ne reniait pas ses premières convictions royalistes. Cependant, ses attaques contre le clergé, son insistance pour les réformes ecclésiastiques, l'avaient placé en une situation équivoque, et la jeune femme avouait que, si elle avait obéi aux impressions dominant sa famille, elle aurait refusé ce mariage. Mais la jeunesse, la beauté virile, la réputation de ce prétendant, ses manières

courtoises et distinguées avaient levé tous les obstacles.

Bonaparte le connaissait, comme il connaissait tous les hommes renommés de cette époque. Ses premières relations avec lui avaient commencé pendant que Regnault administrait les hôpitaux de l'armée d'Italie. Enfin, dans les salons qu'il fréquentait avant sa campagne d'Egypte, il s'était rencontré avec le jeune orateur, dont la réputation grandissait chaque jour. Il le persuada de le suivre en Orient. Regnault y consentit. Mais, à Malte, Bonaparte l'installa comme commissaire du Gouvernement ; comme « organisateur d'un vaste pillage », a écrit Mallet-Dupan.

Revenu d'Egypte, Bonaparte retrouva son ancien protégé à Paris et leurs relations devinrent plus intimes. Le général appréciait l'entrain, la décision, l'intelligence de son courtisan, qui s'était lié à sa fortune parce qu'il en discernait la grandeur future. Regnault se joignit aux hommes qui préparaient la révolution de brumaire et il en fut un des acteurs les plus fervents. Il était à Saint-Cloud avec les conjurés ; peu hardi, toutefois. Goldsmith l'accuse d'avoir attendu la fin de l'aventure, caché avec Boulay de la Meurthe, dans un cabinet du restaurant de la grille du Château.

Dès qu'il fut entré au Conseil d'Etat, son influence y devint très grande. Son talent d'orateur le poussait à prendre part à tous les débats ; et la lucidité de son intelligence, son expérience des hommes, l'appui qu'il trouvait dans la protection et la sympathie du Premier Consul le soutenaient contre ses adversaires. Il plaisait à Bonaparte pour sa résistance au travail ; actif, accéléré dans sa

besogne; infatigable, inlassable, toujours prêt à prendre la plume, sous la dictée du maître, qui le mandait en son cabinet, dès qu'il avait besoin d'un auxiliaire. La nuit même, il l'envoyait chercher, et à la vitesse de ses chevaux, Regnault accourait recueillir les notes, qu'au matin, il rendait mises au net et prêtes à l'expédition.

D'esprit modéré, pondéré, sagace, il s'efforçait de tenir en garde Bonaparte contre toute exagération, comme Cambacérès, l'invitant à céder aux lois, jamais à ses emportements. Après le 3 nivôse, lorsqu'au Conseil d'Etat, le Premier Consul, pour sa sauvegarde, réclamait des tribunaux d'exception contre les conspirateurs, Regnault combattit ce projet, et il s'avisa de prédire, — à l'exemple de Rœderer, — que le Tribunat s'opposerait à ces expédients rigoureux. Il rapportait sa conversation avec quelques tribuns. Le Premier Consul aussitôt riposta : « Eh ! vous vous croyez toujours dans l'antichambre du Tribunat. Parce qu'on vous a rejeté une ou deux lois, vous tremblez. Le peuple est un tigre, quand il est démuselé. J'ai un dictionnaire des hommes employés dans tous les massacres. La nécessité de la mesure, une fois reconnue, il me semble qu'il faut la prendre par la voie la plus sûre. La question se réduit à ceci : le pouvoir extraordinaire n'appartient à personne. Qui a le droit de le donner? Si personne n'en a le droit, le Gouvernement doit-il le prendre? » Et se tournant du côté de Talleyrand, qui, en ces cas embarrassants, se rangeait toujours à l'avis de Bonaparte : « Citoyen Talleyrand, quel est votre avis? » Décision prévue d'avance : Talleyrand acquiesça aux exigences de Bonaparte ; les autres l'imitèrent.

Plus tard, — comme Rœderer aussi, — Regnault

se montra favorable à l'hérédité du pouvoir, soumise aux délibérations du Conseil d'Etat. Thibaudeau, en ses *Mémoires*[1], donne la substance du discours de l'éminent conseiller. On demandait s'il fallait fonder le gouvernement de la France sur l'hérédité. Regnault, premier opinant, développa sa pensée avec abondance et avec une grande force. L'hérédité lui apparaissait comme une garantie contre les déchirements inévitables qui suivraient la substitution d'un Chef d'Etat à un autre. L'hérédité rendrait faciles les relations diplomatiques avec les monarchies de l'Europe ; plus stables, les traités de paix et les alliances; plus solides, les traités de commerce. Enfin, ajoutait-il, retrouvant malgré tout, ses souvenirs de royaliste, « l'hérédité est conforme aux traditions et aux vœux de la nation ». Ce fut une question longuement discutée. Fourcroy se rallia au discours de Regnault. Berlier le combattit. « Que restera-t-il de l'idée républicaine, disait-il, lorsque l'hérédité aura été consacrée par notre approbation ? A quoi auront servi les sacrifices de la nation, le dévouement des républicains, et ces milliers de vies humaines immolées pour le maintien de notre liberté? Sera-ce la sanction de tant de vertus? Le pouvoir que l'on veut rendre héréditaire est déjà viager; le chef du Consulat a le droit de désigner son successeur, avec l'agrément du Sénat. N'est-ce point là un Gouvernement fort, si fort qu'il serait difficile de le remplacer par un autre. » Et Berlier achevant sa harangue : « Comment empêcher alors la moquerie de tomber sur les hommes qui ont lutté jadis pour la République, qui ont exposé leur vie pour la sou-

1. Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 37.

tenir et que l'on forcerait aujourd'hui, à reconstituer l'édifice qu'ils ont contribué à renverser? » Regnault se levant : « Soyez tranquille ! L'homme qui gouverne la France a le bras assez fort pour empêcher le triomphe d'un parti sur l'autre. Il est lui-même enfant de la Révolution. Ainsi, bannissez vos craintes. » D'autres conseillers parlèrent dans le sens de Berlier : savoir, Réal, Boulay de la Meurthe, Bérenger, mais en vain ; l'hérédité triompha de toutes les résistances.

C'étaient ces services rendus, tous ces discours énergiquement motivés, qui attachaient Bonaparte à Regnault, malgré une vie licencieuse et le scandale que produisait sa femme par ses mœurs dissolues. S'il oubliait les vices du mari, Bonaparte tâchait, de toutes manieres, de déprécier la coquetterie de la femme. Souvent, dès qu'il l'apercevait dans un salon, il venait à elle et brusquement : « Que vous êtes mal mise ; que vous êtes laide aujourd'hui ? » quoiqu'il sut bien que le contraire fût vrai. Il voulait froisser, mortifier cette coquette par cette apostrophe amère et plus offensante que toutes celles qu'il adressa jamais à aucune femme. Et néanmoins il excusait tout, à cause de Regnault, dont le talent et le verbe hautain lui étaient nécessaires. Agressifs, dédaigneux, étaient les discours du conseiller, dont les violences de langage étaient commandées par son désir de plaire au maître. Il les regretta souvent, car le fond de sa nature était bon, bienveillant, aimable. D'ailleurs, nulle envie ne desséchait son âme. Il respectait le talent, il le vantait, et le faisait valoir, chez tous ceux qui en donnaient des preuves. Ami sûr et obligeant jusqu'à la faiblesse, « ennemi peu actif », a dit de lui

Lacretelle, et toujours d'esprit libre et indépendant, dès qu'il échappait à l'influence de Bonaparte. Ah! certes il aurait voulu mettre un frein aux rêves ambitieux de son maître, modérer ses colères et ses exigences. Il discernait pour l'avenir des périls immenses; il prévoyait déjà, ajoute Lacretelle, la chute de cet homme qu'aucun obstacle ne pouvait arrêter. Mais, à mesure que le temps avançait, il n'avait plus le courage de lui parler franchement, et il laissait faire, comme tant d'autres, parce qu'ils y trouvaient leur avantage.

Pendant longtemps, il espéra obtenir le Ministère de l'Intérieur. Bonaparte l'y aurait placé peut-être, si Regnault n'avait point eu des goûts si dispendieux, des besoins d'argent excessifs et sans cesse renaissants; s'il avait eu, enfin, une meilleure réputation. Et cette réputation ne valait pas mieux que celle de sa femme[1]. L'un ne pouvait rien reprocher à l'autre. Tous les deux passaient pour très mauvais sujets. La pensée de Regnault était tellement obsédée de ses désirs obscènes, que, durant une fièvre maligne dont il faillit mourir à Malte, dans ses délires il divaguait, la bouche pleine de propos orduriers.

Et, quand même, le monde aristocratique était indulgent pour lui. La noblesse recevait l'éminent conseiller, le favori de Bonaparte, célèbre par son talent, et ses qualités engageantes d'esprit. Dans les salons, il savait tenir une place brillante; beau causeur, d'humeur gaie et de bonne compagnie. Par un seul côté, il se singularisait, par une animosité persévérante contre les prêtres. Faiblesse

1. Goldsmith a écrit sur lui (p. 209) :

« Vend ses bons offices très cher. Tous les soirs, il charge sa voiture de deux filles qu'il mène chez lui, qu'il fatigue de caresses et renvoie le matin. Insolent, lâche, crapuleux, criblé de dettes, ayant vendu sa femme au prince Kourakin pour un collier. »

d'esprit, disait, à son sujet, le chancelier Pasquier qui n'avait point oublié les discours de Regnault, au début de la Révolution. Il ne se dépouilla jamais de ses préventions contre le clergé, et les habitudes de sa vie, incohérente et voluptueuse, maintenaient en lui cette répulsion, au lieu de l'effacer.

Bonaparte n'oublia pas ses services. Lorsqu'il envoya Rœderer du Conseil d'Etat au Sénat, ce fut à Regnault qu'il donna la présidence de la section de l'intérieur.

D'AUTRES HOMMES DU CONSULAT

Il y avait d'autres hommes, autour de Bonaparte, associés à ses travaux, animés, comme lui, de l'amour du bien public, visant à la grandeur et à la gloire de la patrie.

Parmi les personnages remarquables, issus de la Révolution, il avait pu choisir ceux qui, par leur sagesse, devaient conserver, en sa pureté, l'esprit de la nouvelle constitution, à savoir les sénateurs; et ceux qui, plus actifs et plus jeunes, prépareraient le texte des lois à soumettre au Tribunat, à savoir les conseillers d'Etat. En dehors du Sénat, il y eut donc deux assemblées très vivantes; l'une peuplée des amis du Premier Consul, s'inspirant de ses projets, le Conseil d'Etat où il mettait « sa pensée en délibération », comme il le disait lui-même; l'autre, plus ardente et moins docile, le Tribunat, destinée à l'opposition, puisqu'elle allait contrôler les travaux de la première.

Alors Bonaparte, s'éloignant des tribuns, s'efforça d'amoindrir leur autorité et de saper leur influence.

Il se complut, au contraire, avec les conseillers d'Etat, au milieu desquels il venait chercher la contradiction nécessaire aux grandes questions qu'il y agitait : l'organisation future de l'administration et des finances, l'esprit des lois qui régleraient l'état des personnes, de celles qui s'appliqueraient aux propriétés. Ce fut un changement à vue de personnes ; l'expulsion de tous les intrigants, de tous les inutiles, de tous les incapables, remplacés par des hommes, dont l'intelligence se montrait bien au-dessus de leur situation, et bien au-dessus de leur emploi. Robert Lindet qui n'avait jamais connu que « la finance de la confiscation », suivant l'expression de Mallet-Dupan[1] fut supplanté aux finances par Gaudin « joignant l'application et l'habitude du travail, à l'intégrité et à l'expérience[2] », Dubois-Crancé, « qu'il suffit de nommer, dit le même écrivain, pour peindre l'alliage de la perversité et de l'ignorance » céda le Ministère de la Guerre au général Berthier, « considéré de l'armée, laborieux, actif, resté pur au milieu des brigandages commis en Italie » ; Quinette, le Jacobin conventionnel, le Ministère de l'Intérieur, au savant Laplace auquel succéda bientôt Lucien, le frère du Premier Consul. Le seul que regretta, comme ministre, Mallet-Dupan, fut Reinhart, « ami sincère de la

1. *Mercure britannique*, t. IV, p. 351.

1. Mallet-Dupan ajoutait : « Gaudin, chef de division à l'intendance des impositions, sous la monarchie, ensuite commissaire à la Trésorerie nationale. Il avait eu la sagesse de refuser antérieurement cette administration (celle des Finances), où il apportera sinon de grands talents, du moins de la rectitude, de l'intelligence, l'esprit d'ordre, d'exactitude et de fidélité. » Bonaparte (*Mémorial*, chap. IX) disait de lui à Sainte-Hélène : « Gaudin voulait que les receveurs généraux, les hommes de finances publiques, les fournisseurs eussent de très grandes fortunes, pussent faire de très grands profits et les avoir, de manière qu'ils eussent une considération à ménager, un honneur à ne pas compromettre. Cela ne pouvait pas être autrement, disait-il, si l'on voulait tirer d'eux, au besoin, du soutien, des services, du credit. »

paix, plein de loyauté et de bonne foi ». Talleyrand, par la protection de Barras, avait obtenu le poste de Ministre des Relations extérieures, et Talleyrand le garda.

Au Conseil d'Etat, Bonaparte appela Bigot de Préameneu[1] un protégé de Cambacérès, ancien avocat au Parlement de Paris, et il le créa président de la section de Législation, lorsque Boulay de la Meurthe laissa la place vacante, pour occuper celle de chef du contentieux des domaines nationaux.

Bigot se distingua dans l'exposé des motifs de la loi sur les contrats, par une rédaction claire d'une grande précision. Le chancelier Pasquier le considérait comme un homme pur, d'une grande érudition ; Goldsmith, au contraire, l'accusait d'insolence et de perfidie. Il ne voulut jamais, dit le pamphlétaire intercéder pour son prore neveu, Joyau, impliqué dans la conspiration de Georges.

Tronchet, presque octogénaire[2], que Mirabeau avait surnommé le « Nestor de l'aristocratie », avocat au Parlement, puis député de Paris à l'Assemblée nationale ; suspect après avoir défendu Louis XVI à la Convention, et forcé de se cacher jusqu'après Thermidor, devint également l'un des membres les plus influents du Conseil d'Etat. Malgré son âge, sa puissance de travail était toujours grande, mais il redoutait l'énergie et la volonté entreprenante de Bonaparte, le comparant à César, l'incriminant de dire à tout propos « qu'il monterait à cheval et tirerait l'épée[3] ». Pour ces raisons, il repoussa le Consulat à vie. Au total, ni républicain, ni

1. Bigot était né à Rennes en 1747.
2. Tronchet était né à Paris en 1726.
3. Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 245.

monarchiste, rapportant toutes choses à ses souvenirs, invoquant les vieilles coutumes et peu le droit écrit; opposé au jury en matière civile, à l'égalité des héritages entre co-héritiers, soutenant, — doctrine douteuse, — que la faculté de tester dérivait de la loi civile, non de la loi naturelle. Et néanmoins, estimant sa science, son courage et son indépendance, Bonaparte le nomma premier président de la Cour de Cassation, en même temps que président de la commission chargée de rédiger le Code civil[1].

Dans la discussion du divorce, Tronchet se joignit à Portalis qui s'en était déclaré l'adversaire. Mais Bonaparte avec sa fougue habituelle emporta toute résistance. Lacretelle a donné le résumé de cette harangue consulaire[2].

« La question est de savoir s'il y aura, ou s'il n'y aura pas de divorce, disait Bonaparte. Que l'on consulte donc les mœurs de la nation! Tout ce qu'on a dit est en opposition avec elles. On céde à des préjugés religieux et non aux lumières de la raison. Les femmes ont besoin d'être contenues, en ce temps-ci; et cela les contiendra. Elles vont où elles veulent et elles font ce qu'elles veulent. C'est comme cela dans toutes les républiques; elles ont trop d'autorité. Il y a plus de femmes qui outragent leur mari, que de maris qui outragent leur femme. Il faut un frein aux femmes qui sont adultères.

1. Tronchet, disait Bonaparte à Las Cases (*Mémorial*, chap. IV, p. 276), avait un esprit éminemment profond et juste, mais il sautait par-dessus les développements, parlant fort mal et ne sachant pas se défendre. Tout le conseil était d'abord contre ses énoncés. Mais lui, Bonaparte, dans son esprit vif, et sa grande facilité de saisir et de créer des rapports lumineux et nouveaux, prenant la parole, et sans autre connaissance de la matière que les bases justes fournies par Tronchet, développait les idées du jurisconsulte, écartait les objections et ramenait tout le monde.

2. Lacretelle, *Histoire du Consulat*, t. II, p. 95.

pour du clinquant, des vers, Apollon, les muses. On oppose les bonnes mœurs! Il n'y a rien qui les blesse davantage (les bonnes mœurs) qu'une loi qui rend le divorce impossible. Les avocats de l'indissolubilité marchent toujours à leur but sans considérer les besoins de la société.

« Mais l'indissolubilité n'est que dans l'intention au moment du contrat. Elle n'existe plus s'il survient des événements imprévus, tels que la disparité des caractères, des tempéraments, et autres causes de désunion. Le mariage ne dérive point de la nature, mais de la société et des mœurs. La famille orientale est nettement différente de la famille occidentale. La première est composée de plusieurs femmes et concubines. Cela paraît immoral, mais cela marche. Les lois y ont pourvu. Je n'adopte point l'opinion, que la famille vient du droit civil, et le droit civil du droit naturel. Les Romains avaient d'autres idées de la famille. Son organisation vient des mœurs. Le citoyen Portalis n'a point répondu à l'objection de l'âge, fixé pour le mariage. La plupart des unions sont faites par convenances. Il n'y a que le temps qui puisse les sanctifier. Proscrivez le divorce après un certain temps. Quand on s'est connu, quand il y a eu échange d'amour et de sang, comme après dix ans de mariage, à la bonne heure, j'en conçois la raison. On ne doit pas chasser une femme dont on a eu des enfants, à moins que ce ne soit pour cause d'adultère. Alors c'est une affaire criminelle. Mais avant les dix ans, il faut que l'incompatibilité suffise, que l'affaire se traite devant un conseil de famille, présidé par un magistrat, et que l'on ne puisse pas divorcer deux fois, car cela serait absurde et avilirait le mariage. Il faut que les individus divorcés ne puissent se marier.

qu'après un délai de cinq ans, afin que ce ne soit pas la perspective d'un autre mariage qui les porte au divorce. Alors, vous aurez fait tout ce qu'exige la morale, mais vous n'aurez pas sciemment fermé les yeux sur les inconvénients de votre système... »

Bonaparte continua avec véhémence, appuyant sur l'adultère de la femme ; et le divorce fut admis dans les lois du Code.

Portalis entra aussi au Conseil d'Etat où il se montra orateur fécond, se distinguant par son esprit de douceur et de conciliation. Tout à la fois savant et éloquent, Bonaparte disait de lui à Saint-Hélène, qu'il aurait été incomparable, s'il n'eût été si long en ses discours, parés de phrases trop élégantes. Il avait dépassé cinquante ans lorsque le Consulat fut créé[1].

Jadis, au Parlement d'Aix, exerçant la profession d'avocat, et arrivé au premier rang par la puissance de sa parole, il avait défendu la femme de Mirabeau, contre Mirabeau lui-même. En l'an III, député de Paris il s'était rangé parmi les opposants au Directoire, qui en fit une de ses victimes, en fructidor; il échappa aux poursuites de la police, en se réfugiant dans le Holstein. Au 18 Brumaire, nommé Conseiller d'Etat, il acquit un grand renom de sagesse au moment du Concordat, par ses vues éclairées dans les questions religieuses. Un an après, en récompense, les Consuls lui confièrent le Ministère des Cultes.

Il restera de lui un monument impérissable : le discours préliminaire en tête du Code civil et l'exposé des motifs aux titres « du mariage, de la propriété et des contrats aléatoires », d'une rédaction

1. Portalis était né en 1747, à Beausset (Var).

admirable de clarté, de raisons pleines de sens et d'élévation. Bonaparte le pressait, en cette capitale besogne, mais Portalis avec un grand sens : « Vous croyez donc que tout le monde a votre don de féerie. Et puis savez-vous que notre Code n'est commencé que depuis un an? Savez-vous que c'est un immense monument à élever, dans une nation, qu'un code de lois[1] ? Menneval lui appliquait la phrase de Cicéron sur l'homme de bien : *Vir bonus et discendi peritus*, et il ajoutait : « Sa philanthropie égalait son savoir et son éloquence. »

Une cécité complète attrista la fin de sa vie ; il s'en consolait, en disant qu'il avait eu le bonheur de voir ses petits-enfants.

Le marquis de Malleville, un périgourdin, âgé de cinquante-neuf ans au commencement du siècle, fut adjoint à la Commission qui préparait le Code civil. Il avait été avocat au Parlement de Bordeaux, puis député aux Anciens, puis membre du tribunal de cassation. Si Tronchet se montrait partisan résolu des vieilles coutumes des provinces, Malleville tenait ferme pour les maximes du droit romain. Et, cependant, malgré cet attachement aux lois de Justinien, il fut, à l'exemple de Tronchet et de Portalis, un adversaire du divorce, ne l'admettant qu'en cas d'adultère. Adversaire à ce point, qu'un soir, aux Tuileries, devant Joséphine, discutant avec Bonaparte les raisons qui devaient s'opposer à la rupture du mariage, il se montra si opiniâtre en ses convictions, que le Premier Consul en parut froissé et colère, et que Malleville, aux signes non équivoques de l'assistance, dut interrompre ses répliques malséantes.

1. D'Abrantès, t. III, p. 151.

Treilhard doit être compris également, dans cette pléiade d'hommes remarquables, qui collaborèrent à la codification des lois. Provincial, né à Brives, dans la Corrèze, en 1742, mais connaissant sa valeur, il vint à Paris exercer sa profession d'avocat qui lui donna la fortune. Paris le désigna pour le représenter aux Etats généraux ; le département de Seine-et-Oise, à la Convention où il siégea au Comité de Salut public. Il fut adjoint ensuite à l'ambassade, envoyée à Lille, pour discuter avec lord Malmesbury les bases d'un traité de paix entre la République Française et l'Angleterre. Elu, enfin, au Directoire, son élection, contraire aux lois constitutionnelles, fut annulée. Mais, au 18 Brumaire, s'étant rallié à Bonaparte, le Premier Consul en fit un des législateurs du Conseil d'Etat où il se fit remarquer par ses nombreux rapports dans la préparation des lois de procédure, des lois commerciales et des lois criminelles. Barras, en ses *Mémoires*[1], le dépeint comme un « homme vindicatif, hautain et bien au-dessous de sa réputation ». Mais Barras et lui se trouvaient toujours en opposition au Directoire, et Barras, on le sait, a la rancune tenace[2].

Boulay, de la Meurthe, par ses antécédents, possédait la situation d'un homme considérable, au moment du coup d'Etat de Brumaire, qu'il soutint

1. Barras, *Mémoires*, t. III, p. 245.

2. Mlle de Chastenay a porté sur Treilhard le jugement suivant *Mémoires*, t. I, p. 271 : « Malgré l'usage du monde que M. Treilhard avait nécessairement acquis, son caractère avait gardé une rusticité et un emportement qui m'ont toujours causé de la surprise. Il était rude et affectait de l'être, et je ne doute pas que cette disposition naturelle, endurcie par le système, n'ait contribué, en grande partie, aux reproches que sa conduite publique a pu quelquefois mériter. »

en zélé partisan. Orphelin dès son enfance[1], il fut élevé par un prêtre, son oncle, et il consacra sa vie de jeune homme à la glorification de la liberté et à la défense des idées de la Révolution. D'abord avocat à Nancy où il avait étudié le droit, il s'engagea ensuite dans un bataillon de la Meurthe, en 1792, croyant la patrie en danger, et il combattit à Valmy. Malade, il revint à Nancy, pour repartir bientôt et se trouver encore dans les combats livrés à Wissembourg. Son patriotisme, cependant, ne le garantit point de la suspicion des exaltés, et afin d'échapper à leur poursuite, il se cacha, trois mois, dans un souterrain, puis se réfugia en une petite maison, au milieu des bois. Quand il put se montrer sans risques, il avait trente-cinq ans. Ses concitoyens le nommèrent député aux Cinq-Cents. Il s'y fit remarquer, tout de suite, par son ardeur civique et ses attaques contre les nobles, demandant la proscription de ceux qui étaient restés en France, plus dangereux, disait-il, que les autres établis hors des frontières.

Après la révolution de prairial, une brochure qu'il édita sur l'établissement de la république anglaise, en 1649, se vendit à 20.000 exemplaires. Bourrienne impressionné vantait alors son esprit, sa science, son immense talent.

Bonaparte également l'estimait, se défiant toutefois de son esprit systématique auquel Boulay s'abandonnait trop complaisamment, disait-il. Il l'incorpora quand même au Conseil d'Etat, à la tête de la section de Législation, ensuite au « contentieux des domaines nationaux », que Régnier abandonnait pour le poste de Grand-Juge. « Je vous

1. Boulay était né en 1761 à Chaumouzey, près Epinal (Vosges).

donne une place, dit Bonaparte à Boulay, une place où réside toute la politique intérieure de l'Etat. J'ai été très indulgent pour les personnes et je n'ai fait que des ingrats; soyez très sévère pour les biens. » Et Boulay s'inspirant de cette pensée et se rappelant son ardeur jacobine contre les nobles, ne toléra jamais un passe-droit en son administration.

Infatigable paperassier, il instruisit, en huit ans, plus de vingt mille affaires, en nota les dossiers de ses avis motivés, presque toujours respectés par les tribunaux. Intègre, enfin, il ne se laissa jamais circonvenir par une intrigue, par une promesse, ni corrompre par un présent des émigrés; et Bonaparte disait à Sainte-Hélène que Boulay et Defermon avaient été « deux braves et honnêtes gens »; et quel qu'eût été le nombre des affaires litigieuses passées entre leurs mains, ils n'en avaient retiré aucun bénéfice. Il ne serait point surpris, ajoutait-il, d'apprendre qu'ils étaient, l'un et l'autre, tout au plus dans l'aisance, celle que leur avait procurée leur traitement.

Ce qui confirme l'honnêteté de Boulay, c'est qu'après avoir favorisé l'attentat de Brumaire, parce qu'alors la France périssait dans l'anarchie, il combattit l'usurpation du trône par Bonaparte. La France pouvait se passer d'un empereur; quatre ans plutôt, elle ne pouvait se passer d'un sauveur.

Berlier, comme les précédents, entré au Conseil d'Etat, où l'avait installé Bonaparte, prit une grande part à la confection des lois[1]. Il était de l'âge de ses

1. La loi des successions subit des modifications importantes, grâce à Berlier, ainsi que les attributions des tribunaux de famille, et la loi des donations.

collègues les plus jeunes[1], — quarante ans, — mûr pour les hautes spéculations du droit. Membre de la Convention pour le département de la Côte-d'Or, immédiatement, il s'y était tracé un rôle décisif, en votant la mort de Louis XVI. Son caractère doux et généreux l'éloigna bientôt de ces violences que la Révolution avait commandées. Sous Bonaparte, on le vit constamment en appeler à la clémence du Premier Consul, afin d'atténuer la rigueur des lois.

Après Marengo, Bonaparte s'emportait contre Cambacérès dont il blâmait la faiblesse, pendant son absence, pour la radiation d'un grand nombre d'émigrés. Berlier fut interpellé, lui aussi, par ce maître irascible, qui désirait l'annulation de ces mesures d'apaisement. Mais le Conseiller d'Etat résista, démontrant que le dossier de chaque émigré était au complet et en règle, et que l'on ne pouvait revenir sur une décision acceptée. Cambacérès en fut quitte pour quelques instants d'effroi. De même, après le 3 nivôse, au moment de l'expulsion des Jacobins désignés par Fouché, Berlier tâcha d'obtenir la grâce de Talot et de Destrem, mais en vain. Bonaparte, d'un ton sec et cassant, lui dit : « Avez-vous bien réfléchi aux conséquences de cette proposition?... Songez que je ne puis faire aucune exception, sans m'exposer à être accablé de réclamations, et sans me voir bientôt entraîné à ouvrir les portes de la France à tous les hommes frappés par le sénatus-consulte du 15 nivôse. » Et plus énergiquement : « Il n'y en a pas un qui n'eût mérité la mort, s'ils eussent tous été jugés sur leur conduite révolutionnaire. Ces misérables ont couvert la France de deuils et d'échafauds, et je soutiens

1. Berlier était né à Dijon en 1761.

que la mesure, prise à leur égard, est moins une peine qu'une faveur[1]. »

Berlier se taisait, souffrant de ces odieux souvenirs. Il ne pouvait oublier son vote de mort contre le roi Louis XVI. Sa tranquillité morale en était atteinte; ce qui n'était pas le cas de Treilhard, ni de Merlin, disait le chancelier Pasquier. Ceux-là n'avaient aucun remords.

Barras qualifie Merlin, de Douai, « d'esprit froid et faux, étroit et perfide ». Bonaparte ajoutait que Merlin « n'avait jamais manqué d'une loi pour innocenter et même pour justifier un crime. » Sa science du droit, qui était grande, l'avait rendu redoutable à tout le monde. Il effrayait. Il n'eut d'intimité avec personne, pas même avec Réal, près de qui il s'asseyait au Conseil d'Etat. Bonaparte le nomma procureur général à la Cour de cassation. La fonction convenait certainement à cet homme qui « connaissait toutes les lois existantes », et, comme il ne connaissait que la loi, il ne savait plus discerner le juste de l'injuste. « Tout était bien pour lui, ajoute Pasquier[2], dès que cela dérivait d'un texte de loi », et il l'invoquait toujours quelque terrible qu'elle fût, avec un sourire sur les lèvres. Barras, qui a souvent de la verve, a fortement égratigné l'homme qu'il avait connu au Directoire[3]. « Boulay, de la Meurthe, dit-il, accuse Merlin d'être homme à petite vue, à petits arrêtés, et à grandes vengeances; profondément machiavélique, s'il était capable de quelque chose de profond; bon pour être garde des sceaux de Louis XI, mais aujour-

1. Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 57.
2. Chancelier Pasquier, *Mémoires*, t. I, p. 267.
3. Barras, *Mémoires*, t. III, p. 359.

d'hui capable seulement d'être huissier, ou clerc de procureur. » Goldsmith surajoute à ces morsures. Il reproduit un portrait de Merlin, inséré dans l'*Ami des Lois* du 25 juin 1798, où il est dit : « Successivement conseil du duc d'Orléans, ami de Danton, de Chabot, de Marat, de Robespierre; auteur de la loi des suspects; avocat des septembriseurs; ministre disgrâcié de la Police, puis de la Justice. Vain comme un paon, patient comme un chat, cruel comme un tigre, semblant n'avoir survécu aux factions dont il avait été l'âme et le valet, que pour insulter à la justice de la Providence. Il se sauva de l'échafaud, en entrant au Directoire... On l'a surnommé « Merlin suspect », « Merlin patience ». Je ne connais pas d'homme plus exécré que ce lâche valet de Robespierre. »

Il était fils d'un paysan d'Anchin, près du Cateau, en Cambrésis. A douze ans, domestique dans un couvent de moines; à cause de sa voix, enfant de chœur; pris en affection par les moines et placé au collège de Douai, où il reçut l'instruction d'un fils de famille. A vingt-quatre ans, avocat au Parlement de Douai. Sa renommée de juriste était alors si fortement établie, qu'il fut associé par Guyot au travail de son *Répertoire des lois et arrêts*. Douai l'envoya aux Etats Généraux, puis à la Convention. La veille de la séparation de cette grande assemblée, il fit adopter, sur une simple lecture, un recueil des délits et des peines, qui fut appelé le *Code de Brumaire* : code provisoire en ce temps où toutes les lois étaient éphémères, si bien que Ministre de la Justice, il se vit accablé, de tous les points du territoire, de lettres de magistrats, qui se perdaient en cet imbroglio et réclamaient un peu de lumière. Elles furent innombrables, ces lettres,

et cependant aucune d'elles ne resta plus de huit jours sans réponse. Tel était ce terrible Merlin[1 et 2].

Lorsque Bonaparte devint Consul, Defermon avait quarante-quatre ans. Il était né à Rennes, et jusqu'à la Révolution, il avait occupé une charge de procureur au Parlement de sa ville natale. Rennes en fit un député aux Etats Généraux, puis à la Convention, où il se cantonna dans les questions de finances et d'administration. Il procéda au dernier interrogatoire du roi Louis XVI à la Convention, dont il était alors le président, et ne vota contre lui que le bannissement et non la mort. Peu de temps après, devenu suspect, il se déroba aux recherches de la police, en se cachant près de Ploermel. Lorsqu'il put affronter le grand jour, il sollicita son élection au Conseil des Cinq-Cents et fut nommé; enfin, aux journées de Brumaire, il se rallia aux conjurés. Il en fut récompensé par la présidence de la section des Finances au Conseil d'Etat, où son travail facile et sa compétence furent d'un grand secours au Gouvernement. Son langage était vulgaire, a dit de lui le chancelier Pasquier; ses mœurs étaient pures, sa probité proverbiale; ce qui n'est pas suffisant pour être juste. Envers les créanciers de l'Etat, en effet, il se montra inexorable. Directeur de la liquidation de la Dette publique, il lassa les réclamations des créanciers par ses réponses évasives, par des renvois sans cesse renouvelés. On l'avait surnommé : « *Fermons la*

1. Merlin était né en 1754.
2. Gourgaud, *Mémoires*, t. I, p. 468 :
« La femme de Merlin était tout ce qu'il y avait de plus bourgeoise. Lorsque je dînai chez le Directeur, elle ne me parla que de ses assiettes, appelant son mari « *chouchou, goquet* ».

caisse »; et s'il réussit, enfin, à liquider la dette publique, ce ne fut que par la banqueroute dissimulée sous une vague appellation de « mise à l'arriéré ».

Pasquier l'a peu ménagé en ses *Mémoires* : « La liquidation terminée, dit-il, c'est-à-dire la banqueroute consommée, Defermon fut nommé intendant des domaines extraordinaires. Là où il fallait agir de son chef, et non contrôler les autres, son incapacité fut bientôt pénétrée. Je me trouvais, comme préfet de police, dans la chambre de Napoléon, un jour où son mécontentement était extrême. « Eh bien! voilà cependant, me dit-il, l'homme que, sans cette épreuve, j'aurais choisi pour remplacer M. Gaudin. Comme on est facilement pris aux démonstrations d'un zèle assez gauche! »

Pasquier ne ménage pas davantage Lacuée, qui, après le départ de Brune, comme ambassadeur à Constantinople, devint, à sa place, président de la section de la Guerre. Lacuée était de famille noble, originaire d'Agen et âgé de quarante-huit ans. Comte de Cessac, il obtint, sous la monarchie, un brevet d'officier au régiment du Dauphin, et fut mis plus tard en relations avec Bonaparte, par La Valette, aide de camp du général. Mais son obséquiosité et son admiration outrée pour le Premier Consul et, dans la suite, pour l'Empereur, avaient excité le dégoût de Pasquier, à qui il disait, après avoir reçu le grand cordon de la Légion d'honneur : « Que ne deviendra pas la France, sous Bonaparte?... Jusqu'à quel point de gloire et de bonheur ne le fera-t-il pas monter, pourvu toutefois qu'on sache tirer de la conscription 200,000 hommes, tous les ans! Et en vérité, avec

l'étendue de l'empire, cela n'est pas difficile[1]. »

Il ne voyait rien au-delà ! Des soldats pour Bonaparte !

Crétet avait plus de cinquante ans[2] lorsqu'il entra au Conseil d'Etat et fut chargé de la Direction des Ponts et Chaussées. En sa jeunesse, il s'était occupé de commerce, s'était embarqué à Bordeaux pour l'Amérique du Sud, et revenu en France, avait été envoyé aux Anciens, par la Côte-d'Or, où il avait acquis beaucoup de biens nationaux, entre autres la magnifique chartreuse de Dijon. Aux Anciens, il avait présenté la plupart des lois sur le calcul décimal, le système monétaire, les contributions, le cadastre, l'enregistrement ; et, au 18 Brumaire, il s'était rangé sous l'autorité de Bonaparte. Gouverneur de la Banque de France nouvellement créée, il géra, dans la suite, le Ministère de l'Intérieur. Sous son administration commencèrent les grands travaux de Paris, qui signalèrent le gouvernement consulaire, tels que l'ouverture du canal de l'Ourcq et la pose de la première pierre du Palais de la Bourse.

Une de ses discussions avec le Premier Consul, au Conseil d'Etat, est restée fameuse. Lacretelle[3] l'a résumée à propos d'un article où il est dit « que le mariage sera célébré devant l'officier de l'état civil du domicile de l'une des parties ». Le Premier Consul s'écria vivement : « Est-ce que vous ne ferez pas promettre à la femme obéissance à son mari ? » Lorsque l'article qui remplissait son vœu fut mis

1. Pasquier, *Mémoires*, t. I, p. 264.
2. Il était né au Pont-de-Beauvoisin, en Dauphiné, en 1747.
3. Lacretelle, *Histoire du Consulat*, t. II, p. 92.

en délibération, en ces termes : « Le mari doit protection à sa femme ; la femme obéissance à son mari. » M. Crétet, conseiller d'Etat, demanda si les lois l'avaient imposée. Le Premier Consul répondait : « L'Ange l'a dit à Adam et à Eve ; on le prononçait, en latin, lors de la célébration du mariage, et la femme ne l'entendait pas. Ce mot-là est bon, pour Paris surtout, où les femmes se croient en droit de faire ce qu'elles veulent. Je ne dis pas que cela produira de l'effet sur toutes ; mais, enfin, cela en produira sur quelques-unes. Les femmes ne s'occupent que de plaisirs et de toilette... Ne devrait-on pas ajouter que la femme n'est pas maîtresse de voir quelqu'un qui ne plaît pas à son mari ? Les femmes ont toujours ces mots à la bouche : « Vous voulez m'empêcher de voir qui me plaît. »

Muraire, premier président de la Cour de cassation, après Tronchet, était né à Draguignan, en 1750. Maire de cette ville, il en défendit les droits contre Toulon qui désirait être déclarée chef-lieu du département du Var. A l'Assemblée constituante, il fit partie du Comité de Législation, et il s'y prononça pour le divorce. Ses électeurs, opposés à cette loi, lui enlevèrent leur confiance, et ne le renommèrent pas. Cependant, rentré en grâce et revenu à la politique, il subit l'ostracisme des vainqueurs, en fructidor. Mais au lieu de la déportation, il obtint sa relégation à l'île d'Oléron avec Portalis, Siméon, Pastoret, Camille Jordan, Boissy-d'Anglas, Barbé-Marbois.

Comme président du Tribunal de cassation, il devait chaque année, présenter, au Gouvernement, un résumé des réformes nécessaires aux lois. Muraire y blâma l'institution du Jury et demanda le

maintien de la peine de mort que beaucoup d'esprits généreux attaquaient. Enfin, il réclama pour les filles-mères un lieu d'asile où elles trouveraient assistance et secours, et les enfants une surveillance. Plus tard, il fut nommé conseiller d'Etat, hors section, pour donner, disait le décret « un témoignage d'estime et de satisfaction au Tribunal de cassation et à son premier président ».

Thibaudeau, avocat de Poitiers, où il naquit en 1765, représentant son département à la Convention, siégea parmi les membres de la Montagne et vota la mort du roi. Un des esprits les plus distingués de la Révolution et du Consulat, il favorisa, autant qu'il le put, l'ouverture du Musée des arts au Louvre, ainsi que l'établissement du Muséum d'histoire naturelle. Après le 18 brumaire, Bonaparte l'envoya administrer le département de la Gironde, où il resta sept mois, puis il l'appela au Conseil d'Etat, à la section de Législation. Le titre du Code, relatif aux actes de l'état civil, est son œuvre.

Ses discussions avec Bonaparte, résumées en ses *Mémoires*, sont d'un haut intérêt. Elles méritent que l'on s'y arrête.

Thibaudeau ne voulait point d'un Ordre de la Légion d'honneur, et Bonaparte, comme toujours, plein de son sujet, s'étendit longuement sur l'esprit civil et l'esprit militaire, pour démontrer la nécessité d'attribuer les mêmes distinctions à tout le monde.

« La découverte de la poudre à canon, disait-il[1], eut une influence prodigieuse sur le changement du système militaire et sur toutes les conséquences

1. Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 77.

qu'il entraîne. Depuis cette révolution, qu'est-ce qui a fait la force d'un général ? Ses qualités civiles, le coup d'œil, le calcul, l'esprit, les connaissances administratives, l'éloquence, non pas celle du jurisconsulte, mais celle qui convient à la tête des armées et enfin la connaissance des hommes; tout cela est civil. Ce n'est pas maintenant un homme de cinq pieds dix pouces qui fera de grandes choses. S'il suffisait pour être général d'avoir de la force et de la bravoure, chaque soldat pourrait prétendre au commandement. Le général qui fait de grandes choses est celui qui réunit les qualités civiles. C'est parce qu'il passe pour avoir le plus d'esprit, que le soldat lui obéit et le respecte. Il faut l'entendre raisonner au bivouac. Il estime plus le général qui sait calculer, que celui qui a le plus de bravoure. Ce n'est pas que le soldat n'estime la bravoure, car il mépriserait le général qui n'en aurait pas. Mourad-Bey était l'homme le plus fort et le plus adroit parmi les Mamelucks, sans cela il n'aurait pas été Bey. Quand il me vit, il ne concevait pas comment je pouvais commander à mes troupes; il ne le comprit que quand il connut notre système de guerre... Dans tous les pays, la force cède aux qualités civiles. Les baïonnettes se baissent devant le prêtre, qui parle au nom du ciel et devant l'homme qui impose par sa science. J'ai prédit à des militaires, qui avaient quelque scrupule, que le gouvernement militaire ne prendrait jamais en France, à moins que la nation ne fût abrutie par cinquante ans d'ignorance. Toutes les tentatives échoueront, et leurs auteurs en seront victimes. Ce n'est pas comme général que je gouverne, mais parce que la nation croit que j'ai les qualités civiles propres au gouvernement. Si elle n'avait pas cette opinion, le Gouver-

nement ne se soutiendrait pas. Je savais bien ce que je faisais, lorsque, général d'armée, je prenais la qualité de membre de l'Institut. J'étais sûr d'être compris, même par le dernier tambour. »

Et Rœderer, portant au Corps législatif le projet de loi, en fit précéder les motifs d'un court résumé qui se terminait ainsi :

« C'est une institution auxiliaire (la Légion d'honneur) de toutes nos lois républicaines et qui doit servir à l'affermissement de la Révolution ; elle paie, aux services militaires, comme aux services civils, le prix du courage qu'ils ont tous mérité. Elle les confond dans la même gloire, comme la nation les confond dans sa reconnaissance[1]. »

Une autre fois, à la Malmaison, Bonaparte et Thibaudeau discoururent longuement sur le Consulat à vie. Bonaparte disait :

« Que voulez-vous ? On demande des garanties pour la nation. On veut de grands corps composés de grands propriétaires, à vie, et même héréditaires. Du moins, j'ai entendu cela, comme vous dans la société. — *Thibaudeau.* — Voilà la quatrième Constitution depuis douze ans. Si l'on change encore celle-ci où s'arrêtera-t-on ? Cette instabilité est toujours un grand mal, même lorsqu'on aurait l'espoir de faire mieux. Si l'on ne met pas de bornes à la manie d'innover, on n'aura plus de confiance à rien. — *Bonaparte.* — C'est vrai ! Il vaudrait beaucoup mieux environner la Constitution actuelle de considération. D'ailleurs, je leur dis : Vos grands corps seront comme toutes les autres institutions. Elles n'ont pas de bonté absolue. Leur succès dépend des hommes, et comme rien n'est plus variable que

1. Cf. *supra*, p. 302.

leurs opinions et leurs passions, ce que vous auriez cru bien fait en principe, paraîtra détestable six mois après, surtout chez une nation comme les Français. En Angleterre, la majorité du Parlement est constamment la même dans une session. En France, cela change tous les jours. Enfin, désignez-moi 2 ou 300 individus qui doivent composer un corps, vous verrez qu'il y en aura beaucoup sur lesquels on trouvera à redire. Ce sont les hommes de 91 qui veulent revenir, Ræderer, Mounier et autres. On composerait les grands corps de tous ces hommes-là, de La Fayette, de Latour-Maubourg. Eh bien ! ces deux m'ont écrit au sujet du Consulat à vie, qu'ils diraient *oui*, à condition que la liberté de la presse fût rétablie. Jugez, maintenant, ce qu'on peut espérer de ces hommes, qui sont toujours à cheval sur leur métaphysique de 89. La liberté de la presse ! Je n'aurais qu'à la rétablir ! J'aurais, tout de suite, trente journaux royalistes et quelques journaux jacobins. Il me faudrait gouverner encore avec une minorité, une faction, et recommencer la Révolution, tandis que tous mes efforts ont tendu à gouverner avec la nation. Et puis, l'opinion de ces Messieurs, de ces grands propriétaires serait contre la Révolution. Ils ont plus ou moins souffert. Ils ont en horreur tout ce qui tient à la Révolution. Je les entends tous les jours. Tenez ! J'ai en ce moment sous les yeux un mémoire de six raffineurs. Eh bien ! à propos de sucre, c'est une diatribe contre la Révolution, une réaction continuelle. On croit me faire sa cour. Que j'aille donc proposer à des grands corps ainsi constitués, une conscription, des contributions, ils résisteront ; ils allègueront les intérêts du peuple. Que j'aie besoin d'une mesure forte, dans des circonstances difficiles, ils auront peur, ils m'abandon-

neront par lâcheté. Que j'aie une opposition de principes révolutionnaires, elle ne sera pas dangereuse ; la nation ne se passionnera pas. Que ces grands corps me forment une opposition contre les révolutionnaires, ils auront une grande partie de la nation. Il faut que le Gouvernement reste aux hommes de la Révolution. Ils n'ont que cela pour eux. »

Et Thibaudeau de répondre :

« Il n'y a qu'eux qui puissent défendre leur ouvrage et ce grand changement qu'il a produit dans les idées de la France et de l'Europe. Il n'y a qu'eux qui soient vos vrais amis, car vous êtes des leurs et leur forte garantie. Quant aux privilégiés, ils sont irréconciliables. Ils prendraient bien la place ; ils ne demandent pas mieux. Ils seront dissimulés, souples, rampants ; c'est leur métier. Mais qu'il arrive une catastrophe, ils reparaîtront avec leur naturel, et vous sacrifieront à leurs anciennes idoles. Ils ne vous regarderont jamais comme de leur bord. — *Bonaparte.* — Je le sais bien. Ces gens-là et les cabinets étrangers me haïssent plus que Robespierre. »

Un autre homme, dont se servit Bonaparte, fut le Lorrain Régnier, vieil avocat de Nancy[1], qui coopéra très activement à la révolution de Brumaire. Homme de sang-froid et très pondéré, n'ayant pas, comme le disait le Premier Consul, « le coup de fibre » de Fouché, se possédant bien, mais sec comme un avocat consultant, il fut placé d'abord dans la section des Finances, au Conseil d'Etat, et en 1802, fut substitué à Abrial, au Ministère de la Justice. Le premier Consul y ajouta la Police ; mais

1. Il était né en 1736, à Blamont en Lorraine.

Régnier n'y réussit guère, contre-carré par Fouché qui voulait ressaisir cette police que Régnier possédait. Le zèle ne lui manquait point certes ; il le montra durant l'instruction du complot de Georges, de Moreau et de Pichegru. Mais le résultat, d'après Cambacérès, fut d'inspirer une véritable terreur à Bonaparte, par ses confidences exagérées. Fouché arriva donc à ses fins ; la Police lui fut rendue ; Bonaparte l'enleva à Régnier.

Parmi les familiers des Tuileries, on remarquait encore Monge et Berthollet, dont la science contribuait à illustrer le Consulat. Monge avait été l'un des fondateurs de l'Ecole Polytechnique et ensuite le directeur. A seize ans [1], il avait professé la physique au collège des Oratoriens de Lyon ; et ainsi que Berthollet, il avait connu Bonaparte en Italie, lorsqu'il y fut envoyé par le Directoire avec Moitte, le sculpteur, avec le peintre Barthélemy, Thouin le naturaliste et Labillardière, pour choisir les œuvres d'art destinées au Musée du Louvre. « Quand, au début de la Révolution, la guerre fut décidée, disait Bonaparte à Sainte-Hélène [2], Monge monta à la tribune des Jacobins et déclara qu'il donnait d'avance ses deux filles aux deux premiers soldats qui seraient blessés par l'ennemi. Il voulait qu'on tuât tous les nobles. Or, Monge était le plus doux, le plus faible des hommes, et n'aurait pas tué un poulet s'il eût fallu en faire l'exécution lui-même, ou seulement devant lui. »

Berthollet, né en Savoie, fut un chimiste célèbre. A vingt-deux ans [3], il exercait la médecine à Turin.

1. Monge était né à Beaune (Côte-d'Or), en 1746.
2. *Mémorial*, de Las Cases, t. IV, p. 265.
3. Berthollet était né à Talloire, près d'Annecy, en 1748.

La réunion de la Savoie à la France en fit un Français et plus tard un admirateur du général Bonaparte, qui l'emmena avec lui, en Egypte, ainsi que Monge. Toujours à court d'argent, pour ses expériences scientifiques, il avait reçu la sénatorerie de Montpellier, après avoir été nommé sénateur, et ces beaux revenus ne lui suffisaient point. « Girouette », disait, de lui, Napoléon à Sainte-Hélène.

Fourcroy fut, aussi, un homme célèbre du Consulat. Il avait alors quarante-cinq ans [1]. Sa jeunesse avait été malheureuse. Son père, pharmacien à Paris et fournisseur de la maison d'Orléans, fut privé de son office à la Révolution. Sa famille tomba dans la misère, et le jeune Fourcroy n'aurait pu achever ses études, s'il n'eût été protégé par Bucquet, le grand chimiste de l'époque. La voix claire et sonore du jeune homme, son intelligence lucide le firent remarquer par Buffon qui le décida à professer la chimie au jardin du roi. Il y apporta un grand zèle, un immense talent. Ses leçons étaient fort goûtées et très suivies. La chimie fut mise à la mode et les plus belles dames de la ville s'y intéressèrent. Membre de la Convention et du Comité de Salut public, il voulut que tous les savants de cette époque vinssent à Paris, sous l'égide du Comité, perfectionner leurs découvertes. Il n'osa, ou ne voulut pas comprendre Lavoisier, parmi ces élus, et Lavoisier périt sur l'échafaud. Jalousie, disait-on, de la part de Fourcroy, qui avait voulu se débarrasser d'un rival. Bonaparte l'appela au Conseil d'Etat, puis à la Direction de l'Instruction

1. Il était né à Paris, en 1755.

publique, après Rœderer. Il le chargea, enfin, de préparer les décrets sur l'établissement de l'Université. Vingt-trois fois, Bonaparte exigea une nouvelle rédaction. Fourcroy découragé en éprouva un énorme chagrin, qui causa sa mort après quelques années. L'apoplexie le foudroya en 1809.

Miot de Mélito eut sa part de renommée, pendant le Consulat, plutôt comme ami de Joseph que du Premier Consul [1]. Sa carrière politique le retint presque toujours hors de France. Attaché d'Ambassade à Florence, puis envoyé en Corse avec le titre de pacificateur, puis à Turin comme ministre plénipotentiaire, il fut nommé secrétaire général du Ministère de la Guerre au 18 brumaire. A ce moment, Bonaparte lui donna une nouvelle mission en Corse, qu'il gouverna jusqu'en 1802, année où il entra au Conseil d'Etat. Joseph, devenu roi, l'attacha à sa personne.

Il est un homme, enfin, qui vécut très près de Bonaparte durant le Consulat, Hugues Maret [2], secrétaire général du Gouvernement des Consuls, sorte de secrétaire d'Etat, ayant le rang et toute l'importance d'un ministre. C'était à lui que, chaque semaine, les ministres remettaient les dossiers des affaires préparées pour la signature des Consuls. Maret les étudiait et il en faisait un rapport verbal à Bonaparte, qui donnait ou refusait sa signature. Si les projets ministériels étaient agréés, Maret les transformait en décrets, d'après les observations du Premier Consul. Ce n'était pas un mince mérite

1. Il était né à Versailles, en 1761.
2. Il était né à Dijon, le 1er mars 1763.

que de savoir interpréter exactement la pensée de Bonaparte, la condenser en articles brefs et lui donner la précision et l'énergie dont l'avait revêtue le chef du Gouvernement. Bourrienne et Menneval, les secrétaires intimes du grand homme, étaient, sans doute, des scribes très intelligents; Maret devait être plus qu'un scribe : le truchement des ministres et celui de Bonaparte, afin de fondre en un tout homogène des idées quelquefois disparates. Et ce travail, il l'opérait, sans effort, à la satisfaction de tout le monde. Il s'était jadis assoupli à pareille besogne, en rédigeant, au début de la Révolution, le résumé des débats des grandes assemblées. Ce fut d'abord un simple *bulletin*, qui devint tout de suite très recherché et très consulté. Panckouke, qui possédait le *Moniteur*, frappé de l'importance de ces résumés, offrit à Maret de les publier dans son journal. Telle fut l'origine de ces comptes rendus analytiques qui firent du *Moniteur* le journal officiel du Gouvernement. A Paris, Maret avait établi sa rédaction dans une chambre de l'*Hôtel de l'Univers*, rue Saint-Thomas du Louvre, où, pendant quelque temps, logea Bonaparte, officier d'artillerie. Ce fut là que se connurent ces deux hommes.

Cette rédaction avait mis Maret en évidence. Il fut nommé secrétaire de légation à Hambourg, puis à Bruxelles, puis chef de division au Ministère des Relations extérieures. Enfin, on l'avait fait partir pour Naples avec Sémonville, chargé d'une mission d'où pouvait sortir la libération de la reine Marie-Antoinette. Mais les Autrichiens le firent prisonnier et le gardèrent trois ans dans leurs geôles.

Talleyrand s'est moqué de Maret, devenu duc de Bassano, par une méchanceté que lui inspirait sa rancune, le voyant lui succéder au Ministère des

Relations extérieures. Il disait : « Je n'ai jamais connu qu'un homme plus bête que le duc de Bassano, ce fut M. Maret. » La moquerie fut recueillie par Mme de Rémusat[1], que l'on sait très partiale pour l'ancien évêque d'Autun. Elle y ajoute une observation plus vraie, c'est que Maret fut, pour le Premier Consul, un courtisan exagéré et dangereux, ne sachant point réagir contre les emportements et les préventions du jeune chef du Consulat ; elle nous dévoile ensuite une des petites malices de ce serviteur trop zélé. « Ce qui achève, dit-elle, d'expliquer son succès près de son maître, c'est qu'il se livra ou feignit de se livrer à un dévouement sans bornes, qu'il témoignait par une admiration complète, dont Bonaparte ne put se défendre d'être flatté. Ce ministre poussa même si loin la recherche de la flatterie, qu'on assurait que, lorsqu'il voyageait avec l'Empereur, il avait soin de laisser à sa femme des modèles de lettres, qu'elle copiait soigneusement et dans lesquelles elle se plaignait de ce que son mari était si exclusivement dévoué à son maître, qu'elle ne pouvait s'empêcher d'en concevoir de la jalousie. Et comme durant les voyages, les courriers remettaient toutes les lettres chez l'Empereur même, qui s'amusait souvent à les décacheter, ces plaintes adroites produisaient très directement l'effet qu'on s'était promis. »

1. De Rémusat, *Mémoires*, t. I, p. 225.

CHAPITRE VI

LES OPPOSANTS DU TRIBUNAT

SOMMAIRE. — *Benjamin Constant.* — Ses relations avec Mme de Staël. — Présentation à Barras. — Versatilité de l'homme. — Sa devise. — Sa tentative de suicide à Coppet. — Son opposition à Bonaparte.

Joseph de Chénier. — Ses premières relations avec Bonaparte. — Ses épîtres et ses satires. — Railleries contre Rœderer. — Son caractère. — Traits de bienveillance généreuse. — Sa fatuité et sa vanité.

Daunou. — Son caractère misanthropique. — Sa vie solitaire. — Sa pusillanimité. — Son amour du classement. — Son jugement sur Robespierre.

Andrieux. — Sa verve caustique. — Sa parfaite honnêteté. — Ses vers allégoriques dans sa comédie *Helvétius.*

Ginguené. — Son caractère amer; ses discussions violentes. — Il donne à Bonaparte le coup de pied de l'âne.

Camille Jordan. — N'était pas un tribun, mais son opposition à Bonaparte est redoutable. — Sa brochure traitant du vote national sur le Consulat à vie.

I

BENJAMIN CONSTANT

Si régulier, si autoritaire que fût son Gouvernement à la naissance de l'Empire, Bonaparte n'avait réussi qu'à la longue à éteindre les dissidences hostiles à sa politique, et seulement par une prodigieuse habileté de conduite.

Durant le Consulat, durant les deux premières années surtout, on le vit se débattre contre l'opposition des tribuns. Le plus remuant, le plus sceptique, le plus intempérant, et peut-être le plus éloquent d'entre eux, fut alors Benjamin Constant, que Joseph Bonaparte, avec trop de condescendance, et Mme de Staël, par ses intrigues, avaient introduit dans ce grand corps de l'État, le seul où il y eût une tribune. A cette époque, le jeune orateur avait, dans le monde, de nombreux partisans qu'il devait au patronage de sa protectrice. Son désir de renommée, sa vie inquiète, ses désenchantements de cœur l'avaient conduit vers elle, en Suisse. Ce fut par un hasard habilement amené, qu'il rencontra, en un jour de ses promenades rêveuses, la célèbre fille de Necker, revenant à Coppet, en voiture. Elle l'invita à monter près d'elle, l'accueillit aimablement au château, et, depuis ce jour, leurs relations devenues très intimes ne furent interrompues qu'après plusieurs années.

Il était né en 1767, à Lausanne, du baron Constant de Rebecque, lequel descendait d'une famille de protestants, réfugiés en Suisse, après la révocation de l'édit de Nantes. Et cette famille ne voulut jamais perdre le souvenir de sa première patrie. Le jeune Benjamin parlait et écrivait presque toujours en français, quoique ses études scolaires se fussent poursuivies en Angleterre et en Allemagne. Affranchi des lisières de ses maîtres, son esprit le conquit à l'admiration de Voltaire, — un ami de son père, — et, comme le philosophe, possédant une humeur frondeuse, il aimait à en faire parade. Sa nature était, en effet, celle d'un caustique, d'un railleur forcené; intelligent, mais sans caractère;

étourdi, léger, changeant d'opinion du matin au soir, orateur brillant, point entraînant ni persuasif, parce que l'émotion lui manquait. Tourmenté d'une extrême ambition, il comprit que Paris offrait seul une issue à ses vastes espérances, et, d'Allemagne où il avait été envoyé par sa famille, de la petite principauté de Brunswick qu'il habitait, chambellan du duc, il se dirigea vers la France, où la Révolution, avec ses agitations intérieures, lui semblait propice à ses ardentes convoitises.

Dès qu'il parut dans la société de Mme de Staël, il attira les regards de l'entourage de la noble dame. Il était grand, maigre et pâle, dit Mlle de Chastenay, restait souvent isolé dans le monde, « et ne causait guère, dans l'occasion, que sur un ton de demi-persiflage qui masque toutes les opinions. » Barras est plus méchant :

Lorsque Mme de Staël lui présenta son Benjamin, écrit-il, elle le conduisait par la main.

— Voilà un jeune homme prodigieusement spirituel et qui vous appartient. Il se dévoue à la bonne cause. Il est tout à fait des nôtres [1].

Barras reprend [2] :

Le protégé de Mme de Staël était un grand jeune homme d'une tournure guindée, qu'on aurait pu trouver niaise. Je

1. Ses principes constitutionnels étaient déjà ce qu'ils furent plus tard. « La volonté de tout un peuple, disait-il, ne peut rendre juste ce qui est injuste. Les représentants d'une nation n'ont pas le droit de faire ce que la nation n'a pas le droit de faire elle-même. Aucun monarque, quelque titre qu'il réclame, soit qu'il s'appuie sur le droit divin, sur le droit de conquête ou sur l'assentiment du peuple, ne possède une puissance sans bornes. Dieu, s'il intervient dans les choses humaines, ne sanctionne que la justice. Le droit de conquête n'est que la force, qui n'est pas un droit, puisqu'elle passe à qui s'en saisit. L'assentiment du peuple ne saurait légitimer ce qui est illégitime, puisqu'un peuple ne saurait déléguer une autorité qu'il n'a pas. »

2. T. II, p. 102.

ne pense pas qu'il le fît exprès pour préparer plus de contraste avec son esprit, quand il le montrerait. Des cheveux d'un blond ardent, que les malins auraient cru roux ; des yeux petits, qu'on aurait jugés de pareille couleur, si les bésicles qui les couvraient n'eussent empêché de les apercevoir ; une bouche fine, ironique, qui a l'air de se moquer de tout, de celui même qui la possède, et qui voudrait être encore plus moqueuse, s'il était possible. Voilà Benjamin Constant à vingt-cinq ans[1].

Moqueur, spirituel, caustique, c'est le refrain de tous ceux qui l'ont jugé : de Lacretelle, de Stanislas de Girardin, de Mlle de Chastenay, de Barras, et pourtant aucun d'eux ne cite un trait mordant de cet esprit frondeur dont ils parlent avec conviction. A examiner ses discours et sa conduite, ce qui frappe, en lui, est son esprit d'opposition systématique, sa versatilité, ses inconséquences, ses emballements sur les encouragements de Mme de Staël ou de quelques autres de ses amis.

A tout prix il voulait être célèbre, dit Hyde de Neuville, marquer dans son époque, avoir une place prépondérante parmi les personnages officiels, être pris au sérieux et se servir de son talent pour devenir quelqu'un. Mme de Staël, plus ambitieuse encore que son Sigisbée, crut donc bien faire en le confiant à Talleyrand et en le lui recom-

1. Lady Blennerhasset (*Mme de Staël*, t. II, p. 251) n'est pas moins acerbe : « Tel était, dit-elle, après une jeunesse prématurément usée, qui le condamnait à n'éprouver plus de sentiment sincère, le jeune homme, à la taille élevée et élégante, aux longs cheveux d'un blond roux et aux traits fins, qui respiraient encore comme une sorte d'ingéniosité et ne trahissaient rien de la subtile corruption du dedans. Un talent, mais pas un caractère, que l'impitoyable Mallet-Dupan nommait « le plus pervers des hommes avant trente ans » ; sur lequel Joseph de Maistre prononçait, dès ce temps-là, un jugement écrasant, et que Mme de Staël qualifiait presque avec autant de justesse, « le plus grand des hommes distingués ». Sainte-Beuve rapporte que d'abord elle l'aima peu. « De tout temps, dit-il, leurs esprits « s'étaient convenus bien mieux que leurs cœurs. C'est par là qu'ils se re- « prenaient toujours. »

mandant. Déjà elle avait fait nommer l'ancien évêque ministre des Relations extérieures, espérant diriger ainsi la politique du Directoire, sous le couvert de cette créature. Benjamin Constant, adjoint à Talleyrand, c'était, pour elle, une influence nouvelle, un œil perspicace ouvert sur ce ministère, dont elle ambitionnait si passionnément la conduite occulte.

Dès lors, le beau jeune homme la quitta peu, et devint aussitôt le centre des personnages importants qui fréquentaient ce salon politique. Autour de lui et autour d'elle, s'agitaient Suard et Morellet, et Lacretelle jeune, et la Harpe, et Lauraguais, et Castellane, et Choiseul ; et tous, confiants dans le talent du pupille de leur grande dame, incitaient le jeune homme à se mêler à la politique courante, à se faire chef de parti. Le coup d'État de fructidor rallia leurs suffrages. Benjamin Constant et Mme de Staël soutinrent le Directoire, dont ils briguaient les faveurs. Plus tard, ce fut à la révolution de brumaire qu'ils s'attachèrent, s'imaginant l'un et et l'autre, Mme de Staël et lui, dominer facilement un petit général corse qui n'avait commandé qu'à des soldats et ne passait pas pour un orateur. Afin de se trouver compris parmi les hommes du Consulat, l'ancien chambellan d'un petit duc allemand se fit le plus plat courtisan du général, encouragé, d'ailleurs, par Siéyès, qui aimait mieux l'appuyer que de le proposer, afin de se moins compromettre[1].

1. Lady Blennerhasset (t. II, p. 343) : « Sous le Directoire, il avait partagé son temps entre Paris et la Suisse, où il faisait de fréquents séjours à Coppet. Dans la capitale, on le comptait parmi les plus fervents admirateurs de Julie Talma, la femme du grand tragédien. Un de ses cousins, au service de l'Autriche, Ch. de Constant, le trouva, en mai 1796, dans l'intimité des « faiseurs « ou mignons » du Directoire : Bergoin, Riouffe, Méchin,

Bonaparte se laissa circonvenir. Mais bientôt il se repentit de sa bienveillance. Il racontait à Sainte-Hélène que, lors de la fondation du tribunat, Benjamin Constant employa les plus vives sollicitations pour s'y trouver compris.

A onze heures du soir, dit le *Mémorial*[1], il suppliait encore à toutes forces. A minuit, et la faveur prononcée, il était déjà relevé jusqu'à l'insulte. La première réunion des tribuns fut, pour lui, une superbe occasion d'invectiver. Le soir, on illumina chez Mme de Staël. Elle couronna son Benjamin au milieu d'une assemblée brillante et le proclama un second Mirabeau. A cette farce, qui n'était que ridicule, succédèrent des plans plus dangereux.....

Ami de Ginguené, de Chénier, de Daunou, d'Andrieux, il résolut de former avec eux au tribunat un parti d'opposition, de faire échec, autant que tous le pourraient, aux propositions du Gouvernement. Ce fut d'abord sur les communications entre les divers pouvoirs de l'Etat ; ensuite sur la réduction du nombre des Justices de paix; sur le Conseil d'Etat : sur le Code civil, qu'ils accusaient d'être « contraire aux bonnes mœurs » ; sur le Concordat, enfin, poussés par la vindicative Genevoise, qui ne doutait point de la grande force qu'allait donner au Gouvernement du Premier Consul cette restauration de la religion catholique. Elle ameutait contre ces mesures réparatrices les royalistes et les républicains.

— Hâtez-vous, leur criait-elle, demain ce sera

Fouiet, Julien et autres. Il offrit, en leur société, à son cousin, un déjeuner dont le ton étonna si fort celui-ci, que Benjamin, le remarquant, dit d'un air de dédain, que c'étaient pourtant là les courtisans de ce Directoire, qui tenait l'Europe en échec. »

1. *Mémorial*, t. VI, p. 58.

trop tard, le tyran aura 40.000 prêtres à sa dévotion.

Petite guerre énervante, qui eut pour résultat d'aigrir les chefs du Consulat, dont les projets, inspirés alors par l'amour du bien public, par le désir de constituer un gouvernement solide et pacificateur, se trouvaient sans cesse ajournés. En cette opposition de paroles brillantes ou impressionnantes, l'ambitieux Benjamin cherchait un effet pour les salons et surtout pour celui de son héroïne. Thibaudeau rappelle de lui une phrase restée célèbre, à propos du Palais-Égalité (Palais-Royal), consacré aux délibérations du tribunat : « Ce lieu, disait-il où, si l'on osait parler d'une idole de quinze jours, nous rapporterions qu'il vit abattre une idole de quinze siècles. »

Impertinence contre l'homme puissant à qui bassement il avait mendié des faveurs, et qu'il insultait à la tribune dont ses essais de révolte allaient amener la suppression.

Bonaparte négociait d'habitude avant d'exercer des rigueurs. Il manda l'opposant aux Tuileries.

— Pourquoi ne pas venir ici, en mon cabinet, me faire part de vos scrupules et de vos idées ? lui disait-il. Je vous donnerais mes raisons, vous me donneriez les vôtres. Nous discuterions avec modération, comme au Conseil d'Etat.

Mais l'autre répliquait que la Constitution avait institué une tribune en son assemblée, que c'était pour y parler, et qu'il en userait comme il lui semblerait bon. Et alors, ces jours-là, Bonaparte s'exaltait en des colères terribles contre l'audacieux critique. Une fois, recevant en audience le Sénat, il s'écria, déchirant le tapis du parquet des éperons de sa botte :

— Il sont là-bas, au tribunat, douze ou quinze mé-

taphysiciens bons à jeter à l'eau. C'est une vermine que j'ai sur mes habits, mais je la secouerai. Il ne faut pas qu'ils se figurent que je me laisserais attaquer comme Louis XVI.

« Second Mirabeau », avait dit de lui Mme de Staël. Elle ne visait que son éloquence, mais le second copiait les vices du premier. Le grand orateur de l'Assemblée nationale trahissait la cour de Versailles, qui le payait 50.000 francs par mois ; le Suisse francisé attaquait l'homme qu'il avait flagorné pour obtenir une place. C'était sa manière de reconnaître les services rendus. Louis-Philippe, plus tard, solda les dettes de cet orateur qui ne se crut point lié par ce bienfait, et sur lui on mit en circulation ces mots terribles : « Il s'est vendu, il ne s'est point livré ! » marquant ainsi l'improbité de son caractère.

Pauline de Beaumont écrivait à Joubert :

Votre ami Benjamin Constant fait ce qu'il peut pour ne pas être oublié. Malheureusement, comme les animaux venimeux, il n'appelle l'attention qu'en blessant. C'est sa seule existence. Toutes les sensations douces sont nulles pour lui..... Je me désole de voir le sort d'une femme, que j'aime, lié à celui de cet homme vraiment haïssable[1].

Norvins[2] raconte à son tour un épisode qui révèle amplement le caractère faux et théâtral de ce grand désenchanté, toujours dolent.

Un soir, à Coppet, après l'heure du coucher, voulant agir, sans doute, sur l'imagination de sa protectrice, il feignit le suicide par un empoisonnement. Ses gémissements frappent

1. Lady Blennerhasset, t. III.
2. Norvins, *Vie de Napoléon*, t. III, p. 97.

les oreilles des valets. On accourt dans sa chambre, où il est étendu sur le lit.

— Qu'on amène Mme de Staël, implorait-il.

Les valets jettent l'alarme dans le château.

— ..... M. Constant se meurt !.....

Mathieu de Montmorency, en villégiature à Coppet, n'était point endormi. Il se rend près du moribond. Mais il discerne tout de suite la vérité, et, se retirant aussitôt, il laisse échapper ces mots que tout le monde entend :

— Qu'on jette par la fenêtre cet homme, qui ne fait que troubler cette maison, et qui la déshonore par un suicide[1].

Ce fut pis encore à la première restauration des Bourbons. Rédacteur au *Journal des Débats*, à la nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il avait écrit :

Je n'irais pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme et balbutier des mots profanes pour racheter une vie honteuse. Du côté du roi est la liberté, la sûreté, la paix ; du côté de Bonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre. Nous jouissons, sous Louis XVIII, d'un gouvernement représentatif; nous nous gouvernons nous-mêmes; nous subirions, sous Bonaparte, un gouvernement de mameluks, son glaive seul nous gouvernerait. C'est Attila, c'est Gengiskan, plus terrible et plus odieux, parce que la civilisation est à son usage.....

Quelques jours après, il avait accepté une entrevue avec Napoléon et s'était engagé à le servir.

Esprit mal équilibré, partout où il passa il donna le spectacle de son incohérence. A la cour du duc de Brunswick, il tournait en ridicule les

1. Général Gourgaud, *Mémoires* (t. II, p. 133) :
Au sujet de Mme de Staël, Napoléon disait au général :
« Benjamin Constant m'a montré de ses lettres. Elles étaient plus que passionnées. Elle menaçait de tuer son fils, si Benjamin ne faisait pas ce qu'elle désirait. »

vieux courtisans, qu'il aurait dû respecter puisqu'il était un des leurs ; amant de Mme de Staël, il adorait en cachette une jeune princesse de Hardenberg. Il se moquait de lui-même, avouant sa versatilité dans la devise qu'il s'était choisie : *Sola inconstantia constans*[1]. Et, plus que versatile : agité, fébrile, avec des journées trop pleines et des occupations sans cesse renaissantes, lisant, tout à la fois, le livre nouveau, étudiant la question politique brûlante, prenant des notes, s'étendant à la tribune en de longs discours, cherchant l'effet, causant en quatre ou cinq langues qu'il parlait avec les hommes distingués de l'Europe, croyant à son influence et n'en ayant aucune, produisant beaucoup de bruit, se troublant lui-même et n'impressionnant personne[2].

Il s'explique sur tant d'indécision :

Au milieu des conversations, des actes, des intrigues des différents partis, écrit-il, ma naïveté républicaine se trouvait

1. « Constant seulement dans l'inconstance ».

2. Qu'on lise la lettre suivante à Fauriel, on y verra Benjamin Constant enthousiaste et dénigrant, tout à la fois, et au total indécis sur ses croyances. Rien n'était fixe en lui. C'était l'époque où Cabanis publiait son livre sur « les rapports du physique et du moral ». L'ouvrage avait un immense succès. « Je lis, autant que mon impuissance de méditation me le permet le livre de Cabanis, et j'en suis enchanté. Il y a une netteté dans les idées, une clarté dans les expressions, une fierté contenue dans le style, un calme dans la marche de l'ouvrage, qui en font, selon moi, une des plus belles productions du siècle. Le fond du système a toujours été ce qui m'a paru le plus probable, mais j'avoue que je n'ai pas une grande envie que cela me soit démontré. J'ai besoin d'en appeler à l'avenir contre le présent, et surtout à une époque où toutes les pensées qui sont recueillies dans les têtes éclairées n'osent en sortir. Je répugne à croire que le moule étant brisé, tout ce qu'il contenait serait détruit. Je pense, avec Cabanis, qu'on ne peut rien faire des idées de ce genre, comme institutions. Je ne les crois pas même nécessaires à la morale. Je suis convaincu que ceux qui s'en servent sont le plus souvent des fourbes, et que ceux qui ne sont pas des fourbes, jouent le jeu de ces derniers, et préparent leur triomphe. Mais il y a une partie mystérieuse de la nature que j'aime à conserver, comme le domaine de mes conjectures, de mes espérances, et même de mes imprécations contre quelques hommes (Guillon, *la Marquise de Condorcet*, p. 205).

fort embarrassée. Quand je causais avec le parti républicain, qui était victorieux, je l'entendais dire qu'il fallait couper la tête aux anarchistes et fusiller les émigrés, à peu près sans jugement. Quand je me rapprochais du petit nombre des terroristes déguisés qui avaient survécu, j'entendais dire qu'il fallait exterminer le nouveau gouvernement, les émigrés et les étrangers. Quand je me laissais séduire par les opinions modérées et doucereuses des écrivains qui prêchaient le retour à la morale et à la justice, on insinuait à la deuxième phrase que la France ne pouvait se passer d'un roi, chose qui me choquait singulièrement. Je ne savais donc trop que faire de mon enthousiasme pour la République[1].

M. Faguet, parlant de lui, le caractérise très justement : « Presque grand homme par l'intelligence, presque enfant par la volonté. »

Comme tous les sceptiques, il ne savait sur quoi s'appuyer. Ne croyant à rien, pas même à l'amour, il chercha toute sa vie un abri pour son inconstance, et lorsqu'il put croire enfin au bonheur, il en douta encore.

Peut-être le bonheur est-il impossible, du moins à moi, écrivait-il à son ami Fauriel, puisque je ne le trouve pas auprès de la plus malheureuse et de la plus spirituelle des femmes..... Il y a, dans mon cœur, trop de découragement ; dans mon âme, trop de sentiments divers; mon imagination est trop décolorée pour que je puisse, moi, faire le bonheur de personne.

Les railleries jaillissaient de ses paroles, comme chez d'autres le rire, et il se consolait ainsi de ses déconvenues. Peu de jours après son élimination du du Tribunat, Stanislas de Girardin le vit entrer dans les salons de Mme de Staël, avec son chapeau

1. *Benjamin Constant. Souvenirs historiques à l'occasion de l'ouvrage de M. Bignon* (*Revue de Paris*, 1830, XI, p. 129).

de tribun. On lui demanda la raison de cette anomalie.

— Je porte ce chapeau, répondit-il avec un sourire ironique, par reconnaissance au premier Consul qui a bien voulu me laisser la tête.

On admira sa repartie, il n'en voulait pas davantage.

Sainte-Beuve, qui a étudié sa vie, se demande s'il fut jamais jeune, c'est-à-dire s'il eut la naïveté et l'enthousiasme de l'enfant. Il ne le croit pas. Il parle de lui voyageant à douze ans en Allemagne, habillé comme un petit monsieur avec l'épée au côté, sous la conduite de son précepteur, et déjà très attentif, dans les maison de jeu qu'il visitait, aux pièces d'or couvrant les tables. Les lettres écrites d'Angleterre à sa famille, pendant qu'il y achevait ses études, sont sèches et raisonneuses et ne donnent jamais une note attendrie sur la beauté et la magnificence de la nature. C'étaient choses qu'il ne comprenait pas. Il ne s'étonnait de rien, au surplus, il n'admirait rien, ne s'indignait de rien, contestant, lorsqu'il fut homme, l'honneur d'un mari, la dignité de l'épouse, comme chacun l'entend. Fallait-il, en une vie si courte que la nôtre, disait-il, se tourmenter à ce sujet ? « Pauvres petits insectes que nous sommes » ! ajoutait-il. Comme on reconnaît bien, là, le personnage pour qui il n'est rien en dehors de soi-même et qui, pareil au Dr Pangloss, son maître, fut toujours satisfait de tout et ne fut jamais content de rien.

Est-ce que Bonaparte et lui pouvaient s'entendre ?

I

MARIE-JOSEPH DE CHÉNIER

Joseph de Chénier, pour entrer au Tribunat, n'avait point usé des flagorneries de Benjamin Constant. Bonaparte le porta d'emblée sur sa liste ; Chénier accepta. L'ancien conventionnel avait accueilli d'enthousiasme la révolution de Brumaire, et le Premier Consul comptait sur la sympathie du poète dont le nom était déjà célèbre. Son frère aîné, André, était mort sur l'échafaud, victime de la tyrannie de Robespierre, laissant une mémoire honorée et la réputation d'un poète éminent. Et lui, Joseph était l'auteur de la tragédie de *Charles IX*, dont les vers enflammés avaient soufflé la haine des rois dans le cœur du peuple ; l'auteur, enfin, d'un *Chant du départ*, que les volontaires de la République entonnaient en s'en allant aux frontières rejoindre les armées patriotes.

Il était jeune, né en 1764 ; Bonaparte recherchait les hommes de son âge, qu'il dominait plus facilement. La mère des deux poètes, femme supérieure et grecque d'origine[1], Mlle Santi-Lomaca, avait épousé Louis de Chénier, à Constantinople. Après son mariage, le père sollicita le poste de consul général au Maroc, où il resta quinze ans, de 1767 à 1782. Les fils furent conduits à Paris, pour leur éducation au collège de Navarre.

Cette origine quasi-orientale de Chénier n'était pas déplaisante au général corse[2]. Il y eut donc, au

1. Elle était la sœur de la grand'mère de M. Thiers.

2. De Chastenay (t. I, p. 398) :

« M. Chénier, dit-elle, avec ses grands yeux noirs, lures ou grecs, et sa volumineuse frisure. »

début de leurs relations, coquetterie de politesses entre les deux hommes. Chénier admirait Bonaparte qu'il croyait résolu à maintenir la liberté et l'égalité républicaines ; Bonaparte admirait le talent tragique de Chénier, sur lequel il avait fondé de grandes espérances, en le considérant comme un partisan indéfectible. A l'Institut, à une séance où le Premier Consul assistait, le poète lut une élégie sur la mort de Hoche. Elle se terminait par une objurgation véhémente contre l'Angleterre, et il montrait s'avançant, vers elle,

> La grande nation, à vaincre accoutumée,
> Et le grand général guidant la grande armée !

Le « grand général » fut ému. Ses yeux se mouillèrent de larmes, et, en quittant la salle, il serra chaudement et, avec reconnaissance, la main du poète.

Mais l'ancien conventionnel, désillusionné bientôt sur la politique du Gouvernement consulaire, se joignit aux membres du Tribunat qui faisaient opposition à Bonaparte. Il grossit le nombre des mécontents de ce grand corps de l'Etat, Benjamin Constant, et Daunou, et Ginguené, et tous ceux qui n'avaient jamais renié leurs convictions républicaines et n'avaient point cédé aux avances flatteuses du Premier Consul. Il y eut même, entre Bonaparte et Chénier, des discussions très vives et très aigres qu'aucun d'eux n'oublia. Bonaparte était irritable. Chénier ne l'était pas moins, et, de plus, vaniteux à l'extrême, s'estimant supérieur à tous les auteurs tragiques contemporains, qui n'avaient point eu les mêmes succès que lui au théâtre, comme s'il ne les devait qu'au mérite de ses œuvres. Ces deux

caractères, violents et emportés, ces deux esprits, pareillement vaniteux, furent alors perpétuellement en lutte. Le Premier Consul était le plus fort puisqu'il possédait le pouvoir. Il chassa Chénier du Tribunat.

Rendu à ses travaux littéraires, le poète, dépourvu de fortune, s'adoucit. Il abandonna l'opposition contre Bonaparte et se tourna contre les favoris, contre Rœderer, dont il ne tolérait point la morgue. Il publia, contre lui, la satire du *Docteur Pancrace*, où il fustigeait cruellement la manière de penser, d'écrire, de discuter du conseiller d'Etat, très en faveur près du Premier Consul. Rœderer, aidé de son secrétaire, Adrien Lezay, publiait le *Journal d'économie publique*. Chénier, en ses vers, se moqua franchement d'eux, qui voulaient toucher à tout, à la peinture, à la sculpture, à la poésie, à la musique, à l'art dramatique, aux plus graves questions de la politique, à d'autres choses encore. Le Dr Pancrace confiait ses intimes pensées à son élève Lezay :

De Moitte et de Julien je conduis le ciseau ;
De Regnault, de Vincent, j'anime le pinceau ;
Méhul, auprès de moi, fait un cours de musique,
Et j'apprends à Siéyès quelque métaphysique ;
Un drame intéressant fait-il pleurer Paris?
Je dis : Bâillez, public !

Monologue de Rœderer que Chénier supposait.

« Bâillez, public ! » Eh quoi ! on apostropherait ainsi les spectateurs aux drames de Chénier !..... On allait voir !..... Au plus bel endroit de la satire, voici, en effet, ce que le poète imaginait : une allégorie où il traitait les rédacteurs du *Journal* de

« charlatans de la foire » ; et l'allégorie se déroulait par la bouche de Pancrace lui-même :

Je vais, sans divaguer..... et c'est beaucoup pour moi,
Vous réciter un fait qui me glace d'effroi.
Il est vrai. Je le tiens d'un professeur d'histoire.
Un jour, Gille et Pierrot, revenant de la foire,
Aux deux bouts du Pont-Neuf placèrent leurs tréteaux.
Les passants ébahis lisent leurs écriteaux.
On s'ameute. Pierrot disait :
— Courez la ville,
Vous n'y pourrez trouver qu'un bel esprit ; c'est Gille.
Chacun reçut du ciel un talent différent;
Mais tout devient petit devant Gille le grand.
Gille, sur l'autre bord, criait d'un ton capable :
— Rien n'est grand que Pierrot; Pierrot seul est aimable.
On les croit sur parole, et tout le peuple sot
Va du grand homme Gille au grand homme Pierrot.
Chez tous deux, à la fin, voilà l'argent qui roule.
Advint qu'un vieux routier, moins nigaud que la foule,
Lui dit :
— Braves badauds ! Sifflez-moi, si j'ai tort;
Mais pour vous escroquer, ces coquins sont d'accord.
Je vous les garantis de grands hommes de foire.
Tout fut dit. L'on brisa leurs boutiques de gloire.
Je vois, cher co-penseur, vos sourcils se froncer ;
Sur ce fait, à loisir, il faudra co-penser.

Rœderer riposta :

Voici, mon cher Adrien, écrit-il à Lezay, cette satire de Chénier dont les journaux vous ont tant parlé dans votre solitude. C'est en grande partie une compilation d'hémistiches connus de tout le monde. Mais elle est d'une assez bonne contexture, et ces hémistiches sont bien choisis. Ils sont de Boileau, de Voltaire, de Gilbert. On voit que l'auteur a fait de passables études, et c'est un mérite par le temps qui court. Il déploie même, dans ce qui est de lui, un certain talent, non de poète, mais de rimeur, qui n'est plus commun aujourd'hui. L'ouvrage est sans verve, mais il est correct. Il est injurieux et point satirique. Il insulte et ne marque rien du

sceau du ridicule. Il offense et ne nuit pas. Mais il a quelquefois de l'harmonie et ne manque pas de facilité. N'eût-il que le mérite de rappeler nos bons écrivains, de donner l'envie de les relire, de remettre dans la pensée une foule de vers bien frappés, il mériterait quelque éloge.....

Et ensuite, prenant Chénier directement à partie :

..... Quel sera donc le sort de Chénier ? Qu'a-t-il été sous le gouvernement révolutionnaire ? Pour qui, contre qui, dans quelles vues écrit-il aujourd'hui ?

Je tiens, vous le savez, pour injuste l'opinion qui place Chénier entre les premiers monstres de la Terreur, entre les prédicateurs de la spoliation et de l'assassinat et l'accuse d'un fraticide. Mais qui pourrait trouver Chénier irréprochable ? Personne, et je veux lui accorder cet éloge de dire que sa conscience n'est pas assez corrompue pour le juger tel. Il n'a été ni ambitieux, ni cupide, mais il a été d'une vanité sans mesure. Il n'a point été vénal, ni rampant, mais faible et pusillanime ; point absurde, mais ignorant ; point méchant, mais colère et vindicatif ; point féroce, mais fanatique. Il n'a point fait de crimes, mais il a professé les mauvais principes qui les ont fait commettre tous. Il n'a point été l'émule de Marat, mais il a été son apologiste. Il n'a point été l'assassin de son frère, mais il n'a point été l'ennemi de ses assassins. Cet homme est du nombre de ceux qui devaient et pouvaient faire oublier leur existence politique par leur silence, ou qui avaient besoin, pour se la faire pardonner, de placer entre leurs juges, ou si l'on veut entre leurs accusateurs et eux, l'autorité d'actions honorables, d'ouvrages utiles et surtout une confession franche, authentique, de leurs fautes et de leurs torts. Ceux de Chénier ne sont pas des crimes ; mais les provocations, les attaques d'une vanité maladroite, insolente et persécutante, réussissent aisément à les faire qualifier ainsi. Une satire était le dernier ouvrage qui devait sortir de sa plume ; quelque talent qu'il y eût montré, elle ne pouvait que nuire à son nom ne pouvait que nuire à la satire.

Parler de fratricide à Chénier, c'était renouveler une douleur imméritée. Non, Joseph de Chénier

n'avait point consenti à la mort de son frère. Il avait, au contraire, cherché à le sauver et n'avait épargné, pour cette fin, ni démarches, ni supplications. Seulement la peur du supplice l'avait terrorisé lui-même[1]. Il ne s'était point séparé de Robespierre et avait continué à soutenir la politique du farouche proconsul, dont le glacial regard lui imposa souvent un vote favorable, au moment où il allait jeter dans l'urne la boule vengeresse. Cette accusation, répé-

1. Arnault (*Souvenirs d'un sexagénaire*) s'élève formellement contre la légende du fratricide. « Chaque jour, dit-il, Chénier allait solliciter pour son frère ; chaque jour, désespéré des refus qu'il avait recueillis, il revenait chercher près de Méhul, non pas des consolations, mais de la compassion : et le lendemain, cet homme dont l'amitié avait brisé le caractère hautain, s'abaissait à de nouvelles supplications, retournait encore implorer les arbitres du sort de quiconque vivait alors en France : arbitres inexorables qui, pour toute réponse, lui répétaient : « Au lieu de songer à sauver ton frère, songe à te sauver toi-même. »

Dans les *Brigands démasqués*, Danican avait écrit sur lui (p. 73) : « Ce Chénier, ce poète trapu et boursouflé, s'élançait à la tribune avec l'audace d'un homme qui n'avait rien à craindre. Ce misérable provoquait à chaque instant des mesures aussi injustes qu'extravagantes. Où étais-tu donc, infâme Chénier, lorsqu'on menait ton frère à l'échafaud, par ordre de Robespierre ? Qu'as-tu fait pour l'arracher à une mort qu'il ne méritait pas ? Où était alors ton énergie de langue ? C'était bien le cas, maudit Caïn, de t'élancer à la tribune. Meurs de honte, insensé ! Le mépris public t'enveloppe.

Chénier, ce musulman qu'adopta Palissot,
Comme l'abbé Siéyès parle de tolérance,
Et dans son œil de porc réside la vengeance.
Malheur à l'homme franc qui le déclare un sot !
Un noir cachot l'attend pour première disgrâce.
Nommez-le Cicéron, vous aurez votre grâce.
Toujours guindé, toujours à cheval sur Phébus,
Ce lourd monsieur Chénier, cet orateur en *us*,
S'exaspérant, glapit, d'une voix sacrilège,
Quelques plats lieux communs et de plus plats rébus
Qu'il puisa jadis au collège !
Oh ! qu'il est donc fâché de n'avoir point d'esprit !

Enfin, Barante, en ses *Mémoires* (t. I, p. 126), rapporte ce quatrain de Benjamin Constant, à l'adresse de Chénier :

— D'où vient cette démarche altière ?
Est-ce l'orgueil de la vertu ?
Je n'ai point fait périr mon frère !
— C'est bien ! Mais l'as-tu défendu ?

tée jusque sous l'Empire, fit le tourment de sa vie. On l'attaquait parce qu'il s'était fait craindre et que sa vanité insolente froissait tous ceux qui l'approchaient.

Il était donc destiné, avec ce caractère atrabilaire, à censurer malignement les actes du Premier Consul, et, au milieu du groupe opposant des tribuns, à devenir le plus violent des censeurs. Les discours des héros de ses drames, il les débitait à la tribune. Il parlait, devant ses collègues, le langage de ses tragédies; ampoulé, emphatique, courroucé. Et ces développements littéraires, appliqués à ses opinions politiques, nuisaient à l'auteur dramatique aussi bien qu'au tribun. Aux premiers temps de la Révolution, l'exagération des idées cadrait avec les actes sanglants des chefs de partis. On rappelait sans cesse les exemples des républicains de Rome; on invoquait les souvenirs des Gracques et de Brutus[1]. Sous le Consulat, le bon sens et la sagesse avaient repris leurs droits, et Chénier les méconnaissait, en se servant toujours de ses métaphores révolutionnaires. Sa voix détonnait à côté de celle d'orateurs plus discrets et convaincus des besoins de l'heure présente.

Ceux qui ont laissé de lui un portrait, d'après leurs souvenirs, s'accordent à lui reprocher d'avoir

1. Il faillit même, au temps de la terreur, payer de sa liberté, et de sa vie peut-être, l'hémistiche d'un vers de sa tragédie : *Caius Gracchus*. L'un de ses personnages disait à son interlocuteur :

— ..... Des lois, et non du sang !

Cri de pitié qu'Albitte, l'un des membres les plus fougueux de la Convention, releva durant le spectacle, en se levant de sa place et criant très haut :

— Non ! du sang et non des lois !

Le lendemain, d'ailleurs, il dénonça Chénier à la tribune de l'Assemblée.

voulu rester poète, en écrivant de la prose. C'est ainsi que le jugea Mme Roland, à qui on le présenta au début de la Révolution. Et, pour le peindre d'un mot, elle ajoute d'un petit ton suffisant qu' « il n'est bon qu'à donner le plan de quelques fêtes nationales. » Mme de Staël se montre offusquée des préjugés du poète et de ses préventions, « qu'il révérait, dit-elle, autant que ses dieux pénates. » Elle nous le représente, en proie à une agitation, inapaisable, lorsqu'on discutait avec lui pour combattre ses idées, n'attendant point la repartie de son contradicteur, marchant à grands pas dans la chambre, levant les bras d'un air courroucé et « tremblant de colère et tellement dominé par son amour-propre, qu'il s'étonnait de lui-même, au lieu de travailler à se perfectionner. »

On cite de lui, pourtant, quelques traits d'humanité et de bienveillance. Il admit à lui présenter ses hommages le jeune Nodier, qui l'avait déchiré dans une satire, redressant même quelques-uns des vers mauvais de l'auteur et le renvoyant avec force politesses.

Il fit taire, ensuite, ses rancunes contre La Harpe mourant[1] qui avait écrit de lui en se moquant : « O la grande tête de législateur ! O le présomptueux écolier ! » Il est vrai qu'il traitait La Harpe de « grand Perrin-Dandin de la littérature ». Avant le Consulat, il avait puissamment aidé Talleyrand à rentrer en France, Dupont de Nemours à être amnistié, ainsi qu'un aristocrate, d'Avrigny, en objectant « son peu d'importance », — ce qui choqua beaucoup ce personnage. Il sut conserver enfin

1. On arrêta sur son ordre la publication des *Deux Missionnaires*, satire virulente, dirigée principalement contre La Harpe.

quelques amis : Daunou, Ginguené, Garat, l'amiral Truguet, Cabanis, Fouché, qui le recevait souvent. Ce fut même à Fouché qu'il dut sa place d'inspecteur général de l'Université, et, s'il l'eût voulu, s'il n'eût point été si cassant et si intraitable, en sa passion de liberté, il aurait pu, après sa tragédie de *Cyrus*, obtenir une sénatorerie. Cette faveur devait être le prix de ses complaisances de poète. Mais si les premiers actes de *Cyrus* furent agréables à Bonaparte, les derniers excitèrent sa plus grande colère. La pièce, au surplus, mécontenta tout le monde. Les républicains lui reprochèrent ses palinodies, ses allusions favorables à l'ambition du Premier Consul qui voulait être empereur. Aussitôt Chénier d'écrire sa célèbre *Epître à Voltaire*, qui amena sa perte ; et, s'étant vu retirer sa place d'inspecteur, comme il s'était vu retirer sa place de tribun, n'ayant plus de fortune et n'ayant plus d'emploi, il tomba, une deuxième fois, dans la misère.

Daunou le recueillit à la bibliothèque du Panthéon, dont il était l'administrateur et le tout-puissant directeur. Cette situation permit à Chénier de vivre.

Il était malheureux, cependant, parce qu'il avait sa mère à sa charge et que, habitué au luxe, il avait besoin d'élégance et de grand luxe, en sa vie. Il ne pouvait dormir au milieu d'une chambre dépourvue de lambris dorés [1]. Bonaparte, à la fin,

1. La *Biographie universelle* de Didot donne sur lui et sur son caractère es détails suivants :

« Ses folles dissipations du temps de la jeunesse dorée achevèrent de mettre le désordre dans sa fortune. Elles commencèrent à troubler sa santé. Avec les agréments de sa taille et sa figure, avec le tour brillant de son esprit, Chénier, très goûté, très recherché dans le monde dissolu d'alors

eut pitié de lui et lui accorda, sur sa cassette, une pension de 8.000 francs, après une lettre éloquente où Chénier lui révélait sa détresse, en termes émus.

Labitte, un de ses historiens, a laissé sur lui le jugement le plus impartial peut-être, et le plus vrai : « Une humeur inquiète, dit-il, une partialité fougueuse dont M. Daunou lui-même ne fait pas mystère, une conversation mordante et pleine de traits, le plus naïf étalage de vanité, un goût marqué de faste et de plaisirs, l'impatience de la renommée, tous les préjugés du XVIIIe siècle, tout l'enthousiasme de la génération de 1789 ; avec cela, une âme noble, mais accessible à la colère, un esprit généreux, mais ouvert aux préventions, voilà Chénier, du temps de *Charles IX*. »

Et l'on peut ajouter : Voilà Chénier de tout temps.

III

DAUNOU

Comme beaucoup d'hommes de la Révolution, Daunou avait été oratorien et, de plus, professeur

quand un salon lui était ouvert, le boudoir lui était rarement fermé. Aussi, les échecs de ce genre étonnaient-ils sa vanité.

Éconduit un jour par une de ces déesses peu rebelles du Directoire, qui, pour l'heure, était folle d'un général, il laissait éclater sa surprise : « Est-il possible, disait-il naïvement devant la glace, qu'on prenne un héros de caserne, quand on a chez soi l'auteur de *Timoléon*. »

Mlle de Chastenay (t. I, p. 399) nous découvre aussi un coin de la vie amoureuse du poète... « Il revint assez souvent chez moi, car il faut que je le confesse, il avait fait connaissance également avec Mme de Clermont-Tonnerre. Il en était à peu près amoureux. Et je pense qu'il lui arrivait quelquefois de me faire hériter de sa visite, ou d'attendre son heure, chez moi, quand elle ne se trouvait point chez elle. Quoi qu'il en soit, il était musicien, et chantait cependant d'une voix un peu rauque, mais sonore, une foule d'agréables nouveautés ou de beaux morceaux connus, et s'accompagnait au piano. »

de philosophie, avant d'être élu à la Convention. Il était né, en 1761, à Boulogne-sur-Mer, où son père, médecin, venu d'Agen, s'était marié. Le département du Pas-de-Calais en fit un de ses représentants à la Convention, et il y montra un grand courage, au jugement de Louis XVI, en exprimant, ouvertement et sans restriction, sa pensée. Invoquant l'autorité de Montesquieu et de Rousseau, il disait à cette assemblée, animée d'une passion irrésistible contre le roi :

« Vous ne pouvez, à la fois, être jurés d'accusation, jurés de jugement, juges non responsables. Hors des formes judiciaires, il n'y a point de jugement, il n'y a que guerre et vengeance. Nous devons quelque attention, du moins, à ce qu'on dira de nous. Si les nations vous contemplent, législateurs, ne donnez pas un grand scandale aux nations. »

Et, en une sorte de divination prophétique, il annonçait quels troubles, quelles discussions, quels excès et quels malheurs seraient la suite d'une condamnation.

Il subit également, et comme beaucoup d'autres, ses jours de persécution et de prison. Décrété d'accusation avec les députés qui avaient protesté, en 1793, contre les événements du 31 mai et du 2 juin[1], il fut enfermé pendant plus d'une année. Il se résigna, sans trop de soucis, à cette privation de liberté, vivant alors comme s'il eût été au milieu des oratoriens, en un cloître plus étroit; lisant

1. Les 27 et 31 mai 1793, il y eut insurrection à Paris contre la commission des Douze, instituée pour déjouer les conspirateurs, c'est-à-dire ceux que l'on croyait pactiser avec Dumouriez. Le 2 juin, insurrection également contre les vingt-deux principaux Girondins, qui furent mis en arrestation, ce qui amena la défaite entière de ce parti.

Tacite, lisant Juvénal, avec Dussault et avec Mercier, ses compagnons d'infortune; réconcilié avec Mercier, jadis son adversaire littéraire, lorsqu'il avait publié son intéressante étude sur l'influence de Boileau, en littérature.

Après la Convention, il devint membre du Conseil des Cinq-Cents, et, le premier, il en fut le président. Au 18 brumaire, il se soumit à Bonaparte et partagea les travaux de la Commission, qui préparait, avec les Consuls, la nouvelle Constitution. Son talent d'écrivain, ses grandes facultés de méthode et de clarté le désignèrent pour la rédaction et la classification des chapitres et des articles. Aiguillonné par son attachement au régime républicain, il s'efforçait d'y introduire sournoisement des restrictions aux pouvoirs, que le jeune triomphateur voulait s'attribuer. S'en étant aperçu, Bonaparte brusquement lui dit : « Citoyen Daunou, mettez-vous là ; écrivez! » Il obéit parce que cet ordre était signifié d'un ton qui ne souffrait aucune résistance. Thibaudeau raconte le fait et ajoute : « Mais Daunou écrivait d'une main et de l'autre votait contre ce qu'il venait d'écrire. » Bonaparte eut la velléité de le choisir, avant Lebrun, comme troisième consul. Rœderer, qui voulait la place et tâchait d'éloigner ses concurrents, imagina de laisser causer le général, pendant une demi-heure, avec Daunou. « Je l'ai guéri de cette idée-là, disait-il plus tard. Je l'ai fait causer une demi-heure avec lui. » Daunou avait dû poser ses conditions et il n'en fallait aucune à l'audacieux, qui voulait le pouvoir sans partage.

Le premier Consul lui offrit d'entrer au Conseil d'Etat. Daunou refusa et choisit le Tribunat. Mais, presque aussitôt, il se fit remarquer par son

opposition au Gouvernement consulaire, s'unissant à ceux qui luttaient pour le maintien des libertés publiques et repoussaient les mesures d'exception. Il fut donc, en retour, au nombre des premiers exclus de cette assemblée. Daunou était trop attaché à la République pour ne point lui sacrifier les prébendes et les honneurs. Il le fit entendre au Premier Consul, un jour de discussion entre eux. « Monsieur Daunou, je ne vous aime point », lui avait dit Bonaparte. « Et moi, j'aime la République, répliqua Daunou. »

Sa carrière politique, dès lors, prit fin. Il se claquemura dans la bibliothèque du Panthéon qu'il administrait, classant, étiquetant, dénombrant les richesses littéraires soumises à son contrôle. Il voulait se faire oublier, n'éprouvant aucun besoin de renommée. Son beau plaisir était d'allonger ses jours, en se levant de bonne heure. Pendant qu'il habitait la rue Ménilmontant, les gens matineux se réglaient sur la lumière de son cabinet, toujours allumée dès quatre heures du matin. Il n'y manquait jamais. « C'est encore la meilleure manière d'exister », répondait-il à ceux qui s'étonnaient de ces habitudes d'activité cérébrale. En ce temps-là, il avait Joseph Chénier en goût, et il s'efforçait de détacher le poète de ses enflures coutumières. Grâce à ces conseils, l'auteur dramatique se débarrassa de ses défauts et acquit un style plus concentré, plus nerveux, plus solide et d'une sonorité moins abondante.

Daunou vivait solitaire, en misanthrope que le tumulte de la vie effrayait, que l'étude et les sciences pouvaient seules charmer. Les allures de Bonaparte le rendaient peureux à son approche. Maniaque et

renfermé en ses pensées, il semblait regretter le cloître où il avait passé sa jeunesse, fuyant les modes nouvelles, toujours vêtu du même habit qui lui allait fort mal; et comme s'il eût voulu dissimuler l'objet de ses réflexions, il avait soin de cacher le plus possible de son front, par ses cheveux qu'il aplatissait sur le crâne, d'une pression de sa main, répétée sans cesse. Sa figure était anguleuse, le nez proéminent d'une arête très fine; le menton osseux et pointu, la bouche serrée fortement, en signe de concentration intérieure pour une idée à débattre. On cite de lui une aventure où se révèle son vrai caractère, impressionnable et timoré. Il causait, un jour, avec le Premier Consul, au palais des Tuileries, dans l'embrasure d'une fenêtre. Daunou maintenait fermement son opinion. Son puissant contradicteur, irrité de cette obstination, élevait la voix. L'autre prit peur. Il s'imagina qu'il allait être arrêté et qu'il était perdu; et, alors, avisant son chapeau laissé sur un siège, il profita d'un instant d'inattention de Bonaparte qui parlait sans le regarder, s'esquiva sans bruit, prit son chapeau et sortit au plus vite du palais. Bonaparte parlait toujours. Il s'arrêta court, ne voyant plus personne à ses côtés.

Et pourtant, à mesure que le temps s'écoulait, Daunou considérait le gouvernement de Bonaparte avec moins de prévention qu'autrefois. Il s'y était presque rallié, depuis qu'il en était devenu l'archiviste principal, converti, sans doute, par la douce tranquillité qui lui était échue, au milieu de ses paperasses de bibliothèque. Pendant que les autres républicains s'éloignaient de l'Empire, lui s'en rapprochait. Esprit méticuleux, de méthode et de recherches, il se trouvait heureux de la situation

acquise, heureux du respect que ses travaux anciens et les nouveaux lui attiraient. « Il aimait mieux classer que renouveler », a dit Mignet, parlant de lui, et, à cette occasion, il signale le travail sur Robespierre et le jugement qu'il en a laissé, tout à fait digne de mémoire.

IV

ANDRIEUX

Ce fut encore un homme de lettres, Andrieux, que Bonaparte trouva parmi les opposants du Tribunat. En prenant le pouvoir, le Premier Consul avait été séduit par l'intelligence, la verve littéraire de quelques hommes distingués de la société nouvelle. Andrieux, né à Strasbourg, après de brillantes études au collège du cardinal Lemoine, où il eut pour condisciple Colin d'Harleville, était entré chez un procureur au Châtelet. Il y griffonna, rima, plaida, bâtit des pièces de théâtre, les fit jouer avec succès ; et, bientôt connu, les amis lui arrivèrent, parmi lesquels Pons de Verdun, membre de la Convention. L'homme politique prêta son aide à l'écrivain dont il connaissait la médiocrité de fortune. Il obtint pour lui une place de juge au tribunal de cassation. Peu de temps après, Andrieux devint député aux Cinq-Cents, et, après le 18 brumaire, il lut, au matin, dans le *Moniteur*, qu'il était tribun.

Le Premier Consul cherchait à s'entourer d'hommes de talent. Andrieux était assurément l'un de ceux-là. Mais il avait trop d'esprit pour n'être point indépendant. Bonaparte avait compté, sans doute, que l'homme de lettres, peu riche, subirait

l'influence de ses partisans. Il se trompait. Andrieux résista aux séductions et s'unit au groupe des orateurs qui voulaient conserver la liberté dans le Gouvernement consulaire. Plus encore que l'esprit, la raison et la sagesse dominaient ses actes et ses discours. Déjà, aux Cinq-Cents, il avait fait entendre à ses collègues ces louables paroles : « Ce ne sont pas tant les hautes connaissances qui nous manquent que les petites et les familières. Nous courons après le superflu, avant d'avoir le nécessaire. Il semble, à voir les projets de nos commissions, qu'elles aient eu le dessein de faire un peuple d'hommes à prétentions, de demi-littérateurs, de quarts de savants. Il vaudrait mieux faire des hommes simples, d'un sens droit, suffisamment instruits de ce qu'ils doivent savoir ; moins raisonneurs que raisonnables. »

Animé d'un grand amour pour la patrie, voué au culte de la liberté, il prononça au Tribunat, dont il était le président, en l'an IX, à la fête instituée pour l'anniversaire de la République, ces belles paroles : « C'est ici que l'amour de la patrie, l'horreur de l'oppression, le noble désintéressement, le dévouement héroïque, toutes les vertus républicaines doivent avoir leur sanctuaire et leur autel. Vous en devez à la France, tribuns, la conservation et l'exemple. »

Et en toutes les discussions importantes, les plus chères à Bonaparte, celles dont il jalonnait sa route tortueuse, pour arriver au pouvoir suprême, on était certain de trouver le nom d'Andrieux, uni à ceux de tous les républicains irréconciliables du Tribunat. Il combattit vaillamment le titre du Code Civil sur les dispositions testamentaires ; et ensuite les tribunaux d'exception, et tous les projets qui

excitaient, dans cette assemblée, un soulèvement quelquefois tumultueux, en faveur de la liberté. Bonaparte, suivant sa coutume, cherchait à ramener à lui ses adversaires, en des conférences particulières. Il reçut d'Andrieux cette riposte : « Citoyen Consul, on ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Réponse qui causa la condamnation du généreux et spirituel tribun. A l'élimination des membres déplaisant au Premier Consul, Andrieux fut compris dans le nombre des sacrifiés. Il s'en consola noblement. Dans la pièce jouée au théâtre de Picard, *Helvétius : la Vengeance d'un sage*, il écrivit ces vers très dignes :

Il me semble, aujourd'hui, rompre toutes mes chaînes.
Je vais.....
Vivre auprès de ma femme, élever mes enfants;
Dans une douce retraite attendre mes vieux ans;
Et, profitant, enfin, de ma propre morale,
De la vie à la mort mettre un peu d'intervalle.

Les lettres y gagnèrent le culte d'un libre esprit. Andrieux reprit sa plume et fit applaudir de nouvelles pièces, au théâtre. Il refusa de Fouché l'offre d'une place de censeur, aux appointements de 8.000 francs. Lucien, qui n'était point encore exilé, parvint cependant à le caser, dans une chaire de grammaire à l'Ecole polytechnique.

V

GINGUENÉ

Même désillusion pour le Premier Consul, quand il constata qu'un autre homme de lettres, nommé

au Tribunat sur sa réputation d'intelligence et vu sa haute situation dans la société des littérateurs, Ginguené, un Breton, d'âge mûr déjà, — il avait cinquante-deux ans, — se retournait contre lui et combattait ses desseins.

Etait-ce vraiment par conviction républicaine, que Ginguené s'alliait à Benjamin Constant? Il ne pouvait invoquer alors que son ambassade à Turin où sa femme avait fait moquer, à la cour du roi, ses sottes prétentions de costume, parce qu'elle y représentait, pour le Directoire, la République française! Mais l'outrecuidance débordait en lui. Il était membre de l'Institut; écrivait, contre les jeunes littérateurs, des articles méchants, et il se croyait un important personnage. Bonaparte s'y laissa prendre. De plus, élevé par les Jésuites, il avait été prêtre séculier. Et lorsque ce caractère de ministre de Dieu n'inspire point de modestie à celui qui en a été revêtu, comme à Daunou, il excite, au contraire, l'intempérance et l'exagération des idées. Ginguené était amer, et, dans une discussion, violent. Il montra contre Chateaubriand une animosité passionnée, au moment de la publication du *Génie du Christianisme*, et ces attaques méprisantes rentraient bien dans sa qualité d'ancien prêtre. Il en fut de même contre Bonaparte. Il n'y eut point, au Tribunat, de plus ardent contempteur du Gouvernement consulaire que Ginguené, au sujet des tribunaux d'exception. Le Premier Consul apprit cette sortie malveillante, et il en prit texte pour blâmer vertement la conduite de ce tribun. « Ginguené, disait-il, a donné le coup de pied de l'âne. » C'est pourquoi, au jour de l'élimination, ce nom fut biffé l'un des premiers. L'ancien tribun obtint, dans la suite, une compensation.

Il fut chargé, par le Gouvernement, de continuer l'histoire littéraire de la France.

Quelques erreurs de choix étaient excusables parmi tous les hommes dont eut besoin le Premier Consul, en prenant le pouvoir. Mais la majorité de ceux qui le servirent était fort recommandable. Une brochure, *le Cabinet des Tuileries*, publiée en ce temps-là, faisait de judicieuses réflexions au sujet du Conseil d'Etat. Elles s'appliquent également au Tribunat.

L'excellente composition du Conseil d'Etat, disait la brochure, lui avait attiré la plus grande considération de la part des Français et des Etrangers. Ce fut sa haute renommée, fondée sur les services et le zèle de ses membres, qui détermina Bonaparte à le déclarer corps constitué et à lui donner le pas même sur le corps législatif. Le grand art de discerner les esprits, si rare parmi ceux qui s'ingèrent du gouvernement des nations, cet homme extraordinaire le possédait au plus haut degré. La conduite que tel personnage avait tenue pendant la Révolution, s'il n'était pas du nombre de ceux qui avaient encouru le mépris ou la haine publique, par des bassesses ou par des crimes, n'influait nullement sur son choix. Il n'y regardait point, si leur conduite n'avait tenu qu'à une manière de concevoir et de juger, dépendant de ces circonstances impérieuses qui ne laissent que peu de liberté à l'esprit : ainsi, dans le Conseil d'Etat, comme dans le Sénat, il avait placé nombre de personnes ennemies du principe monarchique, et qui, depuis 1789, s'étaient montrées, dans les différentes assemblées, de très ardents partisans de la liberté républicaine. « Je sais, disait-il, ce qu'ils pensent et quelle est leur marotte. Mais ce sont des hommes probes et instruits, dont je puis me servir utilement, et qui rempliront bien les fonctions qui leur seront confiées. Je leur serrerai la bride ; s'ils regimbent, je leur donnerai des coups d'éperon ; et s'ils ne marchent pas assez vite, je les forcerai au galop. »

VI

CAMILLE JORDAN

Il est un homme que l'on ne peut oublier. Sans fonction depuis le Consulat, célèbre pourtant, d'une grande intelligence, d'une haute probité politique, il éloigna de lui pour toujours les faveurs de Bonaparte, en publiant une brochure, dont le retentissement fut énorme, dont l'influence eût pu être désastreuse pour le Gouvernement, si la gloire du général n'avait pas rayonné d'un si vif éclat. C'était l'heure de sa plus grande popularité. La France surgissait toute belle de ses ruines. L'Europe venait à elle admirer la restauration si prompte de cette prospérité, sous la direction de l'homme qui gouvernait la nation. Les grandes assemblées allaient faire de leur idole un monarque, en lui conférant le pouvoir à vie. Et un homme avait l'audace de discuter cet enthousiasme et demandait, pour la nation, des garanties!

Cet homme portait le nom de Camille Jordan. Il ne sortait point de la Convention, mais de l'assemblée des Cinq-Cents. Il était jeune, né à Lyon en 1771, deux ans après Bonaparte, et l'allié d'une famille qui, aux premiers jours de la Révolution, avait fait parler d'elle, de la famille des Périer, de Claude Périer, dont l'histoire a consacré le fier langage de citoyen, aux États du Dauphiné, à Vizille.

Camille Jordan, a écrit Sainte-Beuve, possédait « une âme chaleureusement oratoire ». Il aimait, par dessus tout, la liberté et, en aucune occasion, il ne

s'abstint de la défendre. A Lyon, il protesta contre la tyrannie des clubs et des proconsuls, envoyés de Paris, pour dompter par la terreur la résistance de ses compatriotes. Il parla, il prit le fusil; il fut un des soldats de la grande insurrection lyonnaise qui ne se termina que par la défaite des libéraux, en mai 1793. Vaincu, Camille Jordan s'expatria et se réfugia en Suisse. De là, il se rendit en Angleterre, puis revint en France et fut envoyé aux Cinq-Cents par sa ville natale.

On le savait d'esprit religieux, de foi plutôt naïve que raisonnée, sentimental, respectueux des croyances reçues des ancêtres, et assez courageux pour proclamer très haut le fond de sa pensée. Chargé du rapport sur la police des cultes, il ne craignit point de parler en bien des cloches des églises et d'évoquer la poésie, les sentiments de recueillement et d'élévation vers la divinité, qu'elles réveillent dans l'âme de ceux qui les entendent.

« Les cloches, disait-il, sont non seulement utiles au peuple, elles lui sont chères. Elles composent une des jouissances les plus sensibles que lui présente son culte. Lui refuserons-nous cet innocent plaisir? Qu'il est doux, pour des législateurs heureux, de pouvoir contenter, à si peu de frais, les vœux de la multitude! Qu'il y a de grandeur dans une telle condescendance! Et quelle serait donc cette superstition philosophique, qui nous préviendrait contre les cloches, à peu près comme une superstition populaire y attache les femmes de nos villages? »

Cette sortie éloquente lui valut aussitôt les railleries des petits rimeurs de l'époque. On le chansonna, on se moqua de ses idées; on le surnomma *Jordan les cloches*, et les journaux satiriques publièrent les

versiculets, tirés d'un vaudeville, que l'on jouait alors :

Tu vas donc, pour ta récompense,
Jordan-Bourdon,
Te dire : « Il n'est clocher en France,
Ni clocheton,
D'où ne retentisse mon nom ! »
Din, din, din, din ; dindon, dindon !

Quand il fallut défendre les actes de ses compatriotes à la tribune, il ne recula point devant les plus violentes interruptions. Les discussions politiques avaient engendré, à Lyon, comme partout du reste, des haines irréductibles. Un fils avait poignardé l'homme qu'il appelait « assassin », l'homme à qui il reprochait la mort de son père condamné à la guillotine. Chénier ne manqua point cette occasion, de faire entendre ses violentes apostrophes. Camille Jordan vint lui répondre :

— Chénier, écoutez-moi ! Il est naturel, pour un fils, de fondre, le poignard à la main, sur le bourreau de son père, mais il ne l'est pas, pour un frère, de laisser périr son frère sur un échafaud, quand il n'avait, pour le sauver, qu'à le vouloir. Le premier fut coupable, le second fut atroce. Le premier est un homme, le second est un monstre.

Chénier ne put que se taire. Le moment n'était point encore venu d'être impartial à son égard.

Au 18 fructidor, Jordan put éviter la proscription, grâce à son ami de Gérando, qui le cacha, et ensuite il partit pour l'Allemagne où il rejoignit Mounier. Le vindicatif Chénier recommença ses attaques, en des satires injustes, où il dénigrait et dépréciait les convictions religieuses de son collègue. La plus connue de ses satires est celle-ci : « *Pie VI*

et Louis XVIII, Conférence théologique et politique trouvée dans les papiers du cardinal Doria, traduite de l'italien par Joseph Chénier. »

Pie VI rappelait tous les saints qu'il avait perdus :

Mais parmi ces grands saints canonisés tout vifs,
Du Vicaire de Dieu vicaires adoptifs,
Nul n'était comparable à saint Jordan Camille,
Chacun valait un saint; lui seul en valait mille.

Camille Jordan demeura hors de France jusqu'au mois de février 1800. Il revint alors à Paris et reçut une hospitalité cordiale au château de Mme de Staël, à Saint-Ouen. Il y retrouva ses amis, ceux qui pensaient comme lui et qui, sous les excitations passionnées de la grande Corinne, se concertaient pour faire au Premier Consul une opposition permanente, et combattre les projets de loi mal vus de la fille de Necker. Dans le salon de cette femme, aussi orgueilleuse qu'intelligente, mais pleine de préjugés, tous les actes du Gouvernement consulaire étaient mal accueillis ; tous étaient mauvais et attaquables. Elle devint le mauvais génie de ses partisans et de ses admirateurs. Ce fut un *tolle* unanime, lorsqu'on y apprit que le général Bonaparte allait être consul à vie. Et aussitôt Camille Jordan publia sa brochure : *Vrai Sens du vote national sur le Consulat à vie*.

Camille Jordan ne repoussait point le Consulat, ainsi transformé, mais il expliquait son adhésion et y mettait ses conditions, comme organe de l'opinion publique. Il exigeait la garantie de la liberté civile et politique, le rétablissement préalable de celles que contenait la Constitution, alors suspendues, savoir la cessation des détentions arbitraires,

la responsabilité des agents du pouvoir, l'indépendance de l'Ordre judiciaire fondée sur de bons choix, la nomination par le peuple aux fonctions municipales et la liberté de la presse.

« Qu'on la délivre, disait-il, de cette puissance vague empruntée aux gouvernements despotiques, — la police. Toutes ces améliorations sortent de la constitution elle-même. Mais il est d'autres améliorations à faire, — dans un moment où la constitution est altérée, — à l'article si essentiel de la nomination d'un premier magistrat[1]. »

Il demandait donc qu'on déterminât le droit de cité, accordé seulement aux propriétaires. Il réclamait une représentation nationale, nommée par le peuple : Chambre des citoyens ; un corps de magistrats à vie : Chambre haute. Il voulait qu'on organisât la puissance militaire, d'une manière plus sûre pour l'Etat. Le pouvoir exécutif devait la diriger et non la composer à son gré. Il désirait qu'on indiquât, par des institutions, la prééminence de l'autorité civile, que l'on fît une milice de propriétaires, que l'on précisât le mode de remplacement de la première magistrature. L'élection est préférable à l'hérédité, disait-il : l'hérédité n'aurait plus aujourd'hui, pour elle, les prestiges de l'ancienne dynastie ; les mêmes illusions n'existent plus. Consultez du reste le peuple sur cette question. Si l'hérédité était adoptée, que ce fût au moins avec les réformes indiquées.

De Suisse, Mme de Staël lui écrivit après cette brochure :

Il n'y a pas, ici, un être pensant qui ne vous ait lu sans être enchanté. Il y a des morceaux que je sais par cœur, et

1. Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 278.

que je déclame si bien qu'il faudra que vous me les entendiez réciter. Je n'ai rien lu qui ait été plus au fond de mon âme. Je ne me suis livrée à rien avec un sentiment aussi complet. J'avais une bague de mes cheveux qui avait appartenu au pauvre M. de Staël ; je voulais vous l'envoyer. Mais vous me paraissez si engoué des cheveux blonds de Mme de Krudener, que j'ai été timide sur mes cheveux noirs, et qu'ils restent là, jusqu'à ce que nous nous revoyions.

Telle fut, sous Bonaparte, la fin politique de cet homme, si bien doué, qui portait en son esprit la conception la plus vraie d'un Gouvernement libéral et représentatif. Désabusé sur la force d'une opposition, brouillonne et sans grandeur, il rentra en son pays, à Lyon, où il vécut honorablement, parmi ses concitoyens. Il s'y maria avec une jeune fille qu'il aimait et qui lui apportait la fortune. Il ne sortit de sa retraite qu'à la restauration des Bourbons.

Si d'autres hommes brillèrent, au temps du Consulat, leur réputation fut plutôt littéraire que politique. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE 1

LIVRE I

LES ÉMIGRÉS ET LES COMPLOTS

CHAPITRE I

LES ÉMIGRÉS

Les émigrés à Paris. — Leur aspect. — Les causes de leur exil de France. — Le départ des princes. — La plus grande partie de la noblesse les suit. — Les nobles, partis, appellent à eux ceux qui sont restés en France. — Les Girondins poussent les nobles à l'émigration. — Louis XVI est abandonné aux fureurs des Jacobins. — Intrigues des princes à l'étranger. — La vie des émigrés à Bruxelles et dans les petites villes d'Allemagne. — A Turin ; au château de Chamberloust, chez l'Electeur de Trèves. — Le comte d'Artois. — Plaisirs et jouissances des émigrés, au début de l'exil. — Coblentz. — Intolérance de ceux qui y résident. — La vie de « Monsieur ». — La misère des émigrés commence. — Leurs occupations pendant leurs loisirs. — Jeux et chansons des émigrés. — Jours cruels. — Armée de Condé. — Sa composition. — Ses officiers. — Licenciement de cette armée. — La dispersion des émigrés. — Le centre de l'émigration à Hambourg. — En Prusse ; en Toscane. — Métiers des grands seigneurs réduits à la pauvreté. — L'héroïsme des femmes. — Les illusions des aristocrates. — La vie des princes. — Le comte d'Artois à Holyrood. — Le nouveau roi Louis XVIII. — Sa maison ; ses courtisans ; sa politique. — Il est entouré d'intrigants ; ses affidés, ses espions. — Visite au roi, du prince de la Trémoïlle. — Les princesses à Naples. — La duchesse d'Orléans en Espagne. L'inclination des émigrés à rentrer en France. — Ils suivent l'exemple des grands seigneurs qui sont revenus à Paris. —

Pages.

Loi d'amnistie. — La joie de ceux qui sont rentrés. — Leur manière d'agir à Paris. — Leurs sollicitations pour récupérer tout ou partie de leurs biens. — Fouché et Réal. — Tribulations de ceux qui sollicitent leur radiation de la liste des émigrés. — Leurs idées et leur conduite changent après cette radiation. — Les sentiments de Bonaparte à leur égard.. 1

CHAPITRE II

LES COMPLOTS

Les Jacobins après Brumaire. — Fouché les surveille. — Complot organisé par Chevalier et Veycer. — Haine persistante de l'Angleterre. — Le plénipotentiaire Drake. — — L'intrigant Méhée. — La police de Fouché. — Conspiration de Cerrachi et Topino-Lebrun. — Georges Cadoudal. — Le complot de Nivôse. — La machine infernale rue Saint-Nicaise. — L'explosion. — Les recherches de la police.— Erreur de Bonaparte qui accuse les Jacobins. — Fouché sait que la conspiration a été organisée par les royalistes. — Néanmoins le Gouvernement consulaire exile un grand nombre de Jacobins. — Tribunaux d'exception. — Bernadotte. — Complots militaires. — Conduite équivoque de Bernadotte. — Reprise des hostilités des émigrés à Londres, contre Bonaparte. — Excitation des princes. — Zizanie entre Bonaparte et le général Moreau. — Tentative faite pour embaucher Moreau dans une nouvelle conspiration. — Georges est à Paris avec soixante de ses chouans, pour assassiner Bonaparte. — Le général Pichegru, évadé de Cayenne et résidant à Londres, se rend à Paris. — Entrevue de Pichegru et de Moreau boulevard de la Madeleine. — Les intrigants s'agitent autour de Moreau. — Bonaparte ignore la nouvelle conspiration tramée contre lui. — L'opinion publique est troublée. — Les aveux de Quérelle. — Arrestation de Moreau qui est conduit au Temple. — Pichegru se cache. — Il est trahi par un de ses amis, Leblanc, agent d'affaires, chez qui il a passé la nuit. — Georges, surveillé, est arrêté, carrefour de l'Odéon. — Instruction contre les prévenus. — Lettre de Moreau à Bonaparte. — Pichegru s'étrangle en sa prison. — Doute des ennemis de Bonaparte sur ce suicide. — L'enterrement de Pichegru. — Le procès de Georges et de Moreau. — L'affluence des curieux au procès. — Assistance de Mme Récamier. — Craintes de Bonaparte. — Moreau est condamné à deux ans de prison. — Son exil en Amérique..... 14

CHAPITRE III

LE DUC D'ENGHIEN

Pages

Les émigrés de Londres et les princes ne cessent d'agiter l'opinion publique en France et d'organiser de nouveaux complots. — Les amis de Bonaparte le poussent à faire un exemple et à user de représailles contre un Bourbon. — Quel serait le Bourbon ? — Le duc d'Enghien, parce qu'il a le plus de partisans. — On annonce à Bonaparte la découverte d'un nouveau complot. — Il se décide à en finir. — Talleyrand est prié d'avertir l'Electeur du coup de force préparé sur le territoire de Bade. — Dispositions prises par Bonaparte pour l'enlèvement du duc. — Ordener et Caulaincourt en sont chargés. — Le duc surpris est conduit en charrette jusqu'au donjon de Vincennes. — Son petit chien Mobilow. — Interrogatoire du duc préparé par Bonaparte. — Le général Hulin préside la commission militaire. — Le prince est condamné à mort. — Il signe une demande d'entrevue avec le Premier Consul. — Mais, dans la nuit, il est réveillé et conduit dans les fossés du château, où il est fusillé. — Retraite de Bonaparte à la Malmaison. — Tristesse pesante autour de sa personne. — Attitude embarrassée de ses visiteurs. — La conversation de Fontanes avec Bonaparte. — Le discours du Premier Consul au Conseil d'Etat. — Talleyrand est-il l'auteur principal de l'exécution du duc ? — Raisons présentées contre lui. — Manifestation des employés de son ministère. — L'opinion de Chateaubriand. — Une mention de Bonaparte à son testament, à Sainte-Hélène..... 166

LIVRE II

LES HOMMES DU CONSULAT

CHAPITRE I

CAMBACÉRÈS ET LEBRUN

Cambacérès. — Cambacérès est le plus utile des conseillers de Bonaparte. — Ses relations avec le général avant le Consulat. — Le passé de Cambacérès ; son caractère ; sa réputation. — Son influence sur les grandes assemblées et

Pages.

notamment sur le Sénat. — Son hôtel : sa manière de vivre ; son costume ; ses réceptions où se rendent tous les magistrats, tous les hommes de loi. — Ses promenades au Palais-Egalité. — Sa vanité ; ses courtisans ; ses dîners ; sa gloutonnerie. — Son rôle dans l'affaire du duc d'Enghien.

Lebrun. — Le passé de Lebrun ; ses hésitations avant d'accepter la place de troisième consul. — L'enquête de Bonaparte sur ce personnage. — L'opinion de Rœderer. — Portrait de Lebrun. — Ses réceptions où se retrouvent tous les hommes de finances. — Lebrun ne dissimule point ses convictions royalistes. — Son influence sur Bonaparte au début du Consulat. — Tiédeur du Premier Consul à son égard, après Marengo..... 20

CHAPITRE II

TALLEYRAND

Les raisons qui poussent Bonaparte à garder Talleyrand comme ministre. — Quelle fut la vie de l'ancien évêque d'Autun pendant la Révolution et pendant le Directoire. — Sa vie à Londres près des émigrés. — Pitt le force à quitter l'Angleterre. — Il part pour l'Amérique. — Son retour à Paris favorisé par Joseph de Chénier. — Relations de Talleyrand avec Mme de Staël. — Les démarches de Mme de Staël, près de Barras, pour faire entrer son protégé au ministère des Relations extérieures. — Les *Mémoires* de Barras sur Talleyrand. — Anecdote contée par Arnault. — Portraits de Talleyrand à différentes époques. — Ses concussions au ministère ; sa fortune. — Les fêtes qu'il donne en son hôtel de ministre. — Ses flagorneries à l'égard de Bonaparte. — L'opinion de Bourrienne sur ce ministre. — Le jugement de Bonaparte sur Talleyrand à Sainte-Hélène. — Intervention de Talleyrand dans l'affaire du duc d'Enghien. — Sa défense d'après ses *Mémoires*. — L'opinion de Chateaubriand. — Une page de George Sand sur cet homme..... 238

CHAPITRE III

FOUCHÉ

Fouché, homme de grande intelligence. — Son rôle au 18 brumaire. — Les raisons de Bonaparte pour l'adjoindre à son Gouvernement. — La famille de Fouché. — Diverses places

Pages.

occupées par lui avant la Révolution. — Ses missions dans l'Aube, la Nièvre, l'Allier. — Les diatribes contre Fouché dans les *Mémoires* de Barras. — Son activité et sa supériorité comme chef de la police. — Ses intrigues durant la campagne de Marengo. — L'organisation de la police consulaire par Fouché ; ses espions. — Ce que Fouché appelle la *haute police*. — Toute la famille Bonaparte se ligue contre lui pour lui enlever la Police. — Le Premier Consul cède et nomme Fouché sénateur. — Dépit de Fouché. — Il se console de cette déchéance en prenant au Sénat une grande importance. — Il intrigue toujours. — Son rôle dans la conspiration de Georges, Pichegru et Moreau. — Son entrevue à la Malmaison avec Bonaparte, au moment de l'affaire du duc d'Enghien. — Jugement de Chateaubriand sur Fouché. — Comparaison entre Talleyrand et Fouché..... 279

CHAPITRE IV

BOURRIENNE ET MENNEVAL

Bourrienne ancien condisciple de Bonaparte à Brienne. — Bonaparte est admis à l'Ecole militaire de Paris ; Bourrienne point assez noble entre dans les ambassades. — A la Révolution, il se fixe en Saxe, puis revient à Paris. — Bonaparte chef de l'armée d'Italie accepte Bourrienne comme secrétaire. — Rôle de Bourrienne près de Bonaparte ; ses attributions. — Il vit près de Bonaparte comme un membre de la famille ; il est de toutes les fêtes. — De louches affaires d'argent où Bourrienne est compromis indisposent contre lui Bonaparte. — A la fin, le secrétaire intime est remercié. — Rupture avec Bonaparte.

Menneval le remplace. — Il a été présenté par Joseph. — Menneval hésite à accepter cette place de secrétaire. — Il est encouragé par Bernadotte. — Menneval cependant accepte. — L'impression que lui produit le grand homme. — Bientôt il s'habitue à lui et prend confiance. — Bonaparte jugé par Menneval..... 321

CHAPITRE V

D'AUTRES HOMMES DU CONSULAT

Réal. — Rœderer. — Regnault de Saint-Jean-d'Angély. — Bigot de Préameneu. — Tronchet. — Portalis. — Le mar-

Pages.

quis de Malleville. — Treilhard. — Boulay de la Meurthe. — Berlier. — Merlin de Douai. — Defermon. — Lacuée. — Crétet. — Muraire. — Thibaudeau. — Régnier. — Monge. — Berthelot — Fourcroy. — Miot de Melito. — Hugues Maret 340

CHAPITRE VI

LES OPPOSANTS DU TRIBUNAT

Benjamin Constant. — Ses relations avec Mme de Staël. — Présentation à Barras. — Versatilité de l'homme. — Sa devise. — Sa tentative de suicide à Coppet. — Son opposition à Bonaparte..... 392

Joseph de Chénier. — Ses premières relations avec Bonaparte. — Ses épitres et ses satires. — Railleries contre Rœderer. — Son caractère. — Traits de bienveillance généreuse. — — Sa fatuité et sa vanité..... 405

Daunou. — Son caractère misanthropique. — Sa vie solitaire. — Sa pusillanimité. — Son amour du classement. — Son jugement sur Robespierre..... 414

Andrieux. — Sa verve caustique. — Sa parfaite honnêteté. — Ses vers allégoriques dans sa comédie *Helvétius*..... 419

Ginguené. — Son caractère amer ; ses discussions violentes. — Il donne à Bonaparte le coup de pied de l'âne..... 421

Camille Jordan. — N'était pas un tribun, mais son opposition à Bonaparte est redoutable. — Sa brochure traitant du vote national sur le Consulat à vie..... 424

Tours. — Imp. Deslis Frères, 6, rue Gambetta.

BAILLE (CHARLES). — **Un Prélat d'ancien régime au XIXe siècle. Sa famille et son groupe. — Le Cardinal de Rohan-Chabot**, archevêque de Besançon (1788-1833). 1 volume in-8° écu, avec gravures..... 5 fr. »

BELLESSORT (ANDRÉ). — **La Jeune Amérique**. Chili et Bolivie (*Couronné par l'Académie française*). 2e édition. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

— **En escale**. Une Promenade à Ceylan. — Singapour. — Saïgon. — Hong-Kong. — Macao. — Canton. — Une semaine aux Philippines. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

- **Voyage au Japon : La Société Japonaise** (*Couronné par l'Académie française*). 2e édition. 1 volume in-16..... 3 fr 50

CHAMBRIER (JAMES DE). — **La Cour et la Société du Second Empire**. 1re et 2e séries. 2 volumes in-16..... 7 fr. »

CHARDON (HENRI), Maître des requêtes au Conseil d'État. — **Les Travaux publics**. — Étude sur le fonctionnement de nos administrations. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

DARCY (JEAN). — **L'Équilibre africain au XXe siècle. — La Conquête de l'Afrique**. Allemagne. — Angleterre. — Congo. — Portugal. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

— **France et Angleterre. — Cent années de Rivalité coloniale.** — L'Afrique. 1 volume in-8°..... 7 fr. 50

GANDOLPHE (MAURICE). — **La Crise macédonienne**. — Enquête dans les vilayets insurgés (septembre-décembre 1903). 1 volume in-16..... 2 fr. 50

— **La Vie et l'Art des Scandinaves** (*Couronné par l'Académie française*). 1 volume in-16..... 3 fr. 50

GOSSELIN (CAPITAINE). — **Le Laos et le Protectorat français** (*Couronné par l'Académie française*). 1 volume in-16 illustré de 5 gravures et accompagné d'une carte du Laos..... 3 fr. 50

— **L'Empire d'Annam**. — Préface de PIERRE BAUDIN, ancien Ministre. 1 volume in-8° écu, avec gravures et carte..... 5 fr. »

GOYAU (GEORGES). — **Les Nations apôtres. Vieille France. Jeune Allemagne**. 3e édition. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

HALLAYS (ANDRÉ). — **En flânant. — A Travers la France**. — Touraine. — Velay. — Normandie. — Bourgogne. — Provence (*Couronné par l'Académie française*). 1 volume in-16..... 3 fr. 50

MANDACH (CONRAD DE). — **Un Gentilhomme suisse au service de la Hollande et de la France. Le Comte Guillaume de Portes** (1750-1823), d'après des documents inédits. 1 volume in-8°..... 7 fr. 50

MAULDE (RENÉ DE). — **Les Femmes de la Renaissance**. 1 volume in-8° écu..... 5 fr. »

NETON (ALBÉRIC). — **L'Indo-Chine** et son avenir économique. Préface de M. EUGÈNE ÉTIENNE. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

PINON (RENÉ). — **L'Empire de la Méditerranée**. L'entente franco-italienne. — La question marocaine. — Figuig. — Le Touat — La Tripolitaine. — Bizerte. — Malte. — Gibraltar. 1 volume in-8° écu, accompagné de trois cartes et de plans..... 5 fr. »

PINON (RENÉ) et JEAN DE MARCILLAC. — **La Chine qui s'ouvre** (*Couronné par l'Académie française*). 4e édition. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

SCHURÉ (ÉDOUARD). — **Précurseurs et Révoltés**. Prélude au XXe siècle. — Les Souffrants. — Les Chercheurs d'avenir. — Prophètes et Voyants. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

STENGER (GILBERT). — **La Société française pendant le Consulat.** — 1re série. *La Renaissance de la France*. 1 volume in-8° écu..... 5 fr. »

— 2e série. *Les Émigrés et les Complots*. 1 volume in-8° écu..... 5 fr. »

TALMEYR (MAURICE). — **Sur le Turf**. 1 volume in-16, avec 86 reproductions photographiques..... 3 fr. 50
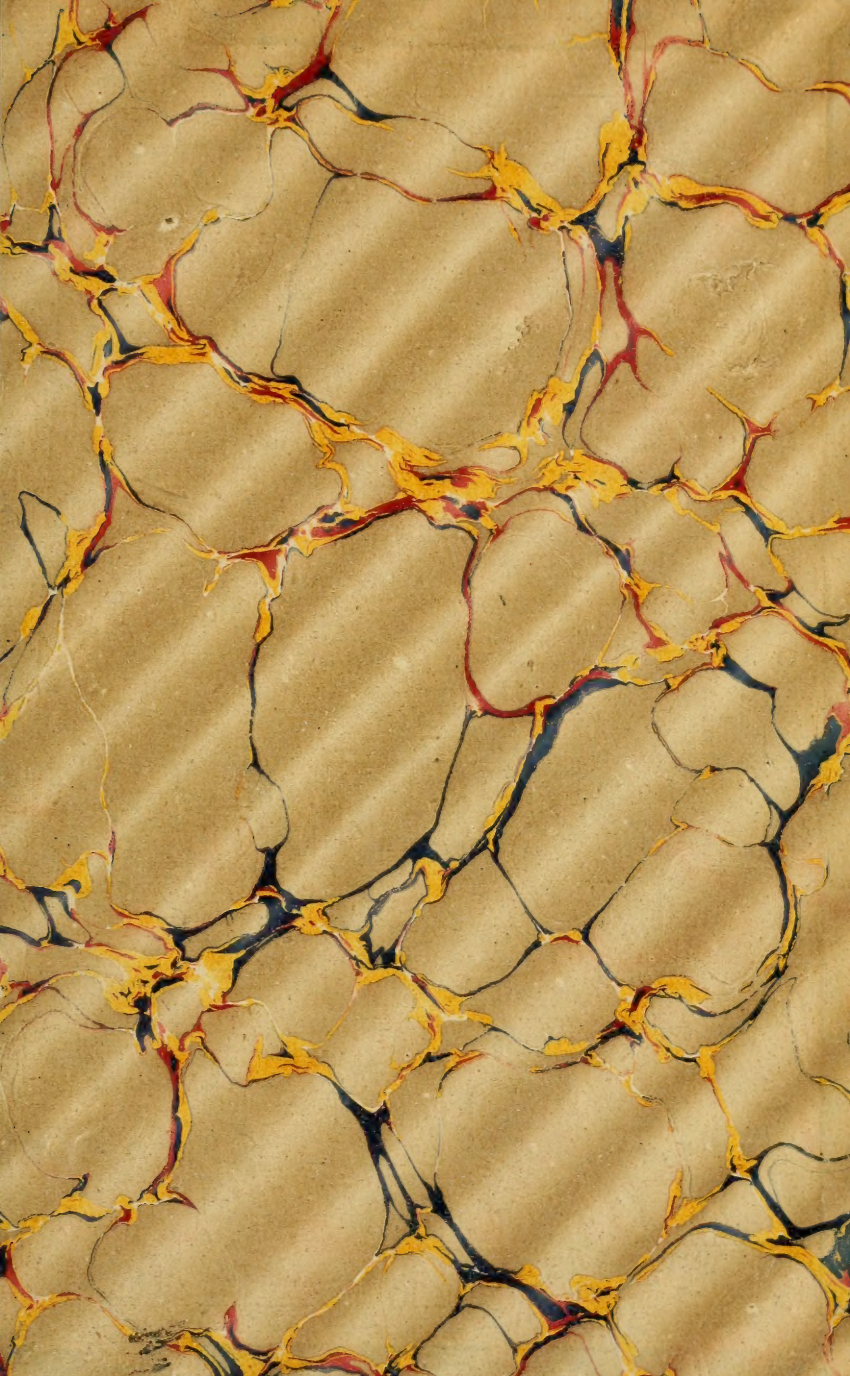
Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.